Band falsch gebunden!
Reihenfolge: 1,1 ; 2,2 ; 1,2 ; 2,1

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000002

HISTOIRE

DES

SULTANS MAMLOUKS,

PAR MAKRIZI.

QUATRIÈME PARTIE.

RÈGNE

DU SULTAN MELIK-NASER-NASER-EDDIN-MOHAMMED,

FILS DE MELIK-MANSOUR-SEIF-EDDIN-KELAOUN-ALFI-ALAII-SALEHI.

Ce prince eut pour mère Asloun-Khatoun, fille de l'émir Sekhaï, fils de Ka- 479
radjin, fils de Djenkaï-Noïan. Il vint au monde, le samedi, au milieu du mois de Moharrem, de l'année 684, en Égypte, dans le château de la Montagne. Après le meurtre de son frère Melik-Aschraf-Salah-eddin-Khalil, égorgé dans les environs de Teroudjah, lorsque l'émir Rokn-eddin-Ketboga eut passé le fleuve, accompagné des émirs, Alem-eddin-Sandjar-Schoudjaï s'aboucha avec eux, ainsi que les émirs Sâléhis et Mansouris, qui se trouvaient au Caire et dans la forteresse. Tous s'accordèrent pour conférer le titre de sultan à Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun. On fit venir ce jeune prince, qui était alors âgé de neuf ans ac-

complis (1). C'était le samedi, seizième jour du mois de Moharrem, de l'année 693 (2). Les émirs firent asseoir le nouveau souverain sur son trône. Ils promurent au rang de *Naïb-assaltánah* (vice-roi) l'émir Zeïn-eddin-Ketboga, en remplacement de Baïdara. L'émir Alem-eddin-Sandjar-Schoudjaï fut nommé vizir et chef de l'administration مُدَبِّر, à la place d'Ebn-Assalous; l'émir Hosam-eddin-Lâdjin-Roumi l'*Ostadár* fut choisi pour Atabek des armées; l'émir Rokn-eddin-Bibars, le *Djaschenghir*, fut nommé *Ostadár;* l'émir Rokn-eddin Bibars, le *Dawadár*, fut maintenu dans ce poste, auquel on joignit le rang d'émir de cent chevaux, et de commandant de mille chevaux. On lui confia également la surintendance du bureau de la chancellerie, destiné pour l'expédition des lettres et des réponses, ainsi que l'inspection de la poste. Les troupes reçurent une gratification (3), et prêtèrent le serment de fidélité à leur maître. Ketboga s'attribua la conduite de toutes les affaires du gouvernement, ne laissant à Melik-Nâser d'autre part dans la souveraineté que le titre de sultan, et rien de plus. Il établit sa résidence dans la maison appelée *Dár-anniabah* (la maison du vice-roi), qui faisait partie de la citadelle, et il régla qu'une table serait dressée devant lui. Il expédia à Damas une lettre écrite au nom de Melik-Aschraf, et contenant ces mots : « Nous avons choisi pour notre représentant notre frère « Melik-Nâser-Mohammed, et l'avons désigné comme notre héritier présomptif, « afin que, si nous sommes obligés de marcher contre l'ennemi, nous ayons

(1) Je n'hésite pas à lire تسع *neuf*, au lieu de سبع *sept*, que présente le manuscrit.

(2) Au rapport d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 31 r°), les historiens ne sont point d'accord entre eux sur le jour de l'avénement au trône de Mohammed-ben-Kelaoun; les uns placent cet événement au lundi, quatorzième jour du mois de Moharrem, d'autres au lendemain. Le même écrivain, dans le *Manhel-sáfi* (tom. V, pag. 751, fol. 198 v°), se contente de dire : « Dans la « seconde dizaine du mois de Moharrem. » في العشر الاوسط من محرّم. Nowaïri (man. 683, fol. 120 r°) a adopté la première opinion. Dans les *Annales* d'Abou'lfeda (tom. V, pag. 116) on lit : في باقي العشر الاوسط « Dans les derniers jours de la deuxième dizaine du mois. » Ebn-Aïas (man. 595 A, tom. I, fol. 114 v°) dit : يوم الخميس ثامن عشر محرم « Le jeudi, dix-huitième jour de Moharrem. » Si l'on en croit l'auteur d'une *Histoire d'Égypte*, dont le manuscrit m'appartient (fol. 28 r°), ce fut le onzième jour de Moharrem, que Mohammed-ben-Kelaoun monta sur le trône. Au reste, Makrizi n'est pas d'accord avec lui-même; car, dans sa *Description de l'Égypte* (man. 682, fol. 451 v°), il désigne le quatorzième jour de Moharrem, comme la date de l'avénement au trône de Mohammed-ben-Kelaoun. M. Deguignes (*Histoire des Huns*, tom. V, p. 168) se trompe, lorsqu'il place ce fait au vingt-quatrième jour de Moharrem.

(3) Je lis انفق au lieu de اتفق.

« un prince qui nous remplace en notre absence. » Il ordonnait de lui faire prêter serment de fidélité par toute la population, et de joindre, dans la *Khotbah*, son nom à celui de Melik-Aschraf. Cette lettre fut remise à l'émir Seïf-eddin-Satelmesch et à Seïf-eddin-Behadur-Tatari. Ces deux officiers entrèrent à Damas le vendredi, vingt-quatrième jour du mois. L'émir Izz-eddin-Aïbek- 480
Hamawi, *Naib* de Damas, convoqua les émirs, les commandants, les kadis, les principaux personnages, et reçut leur serment. Après quoi il fit la *Khotbah* au nom de Melik-Aschraf et de Melik-Nâser, son successeur désigné. Cette mesure avait été arrêtée par Schoudjaï. Le lendemain, un courrier de la poste arriva à Damas, apportant l'ordre de saisir les biens de Baïdara, de Lâdjin, de Karasonkor, de Torontaï, *assaki* (l'échanson) de Sonkor-schah et de Behadur, le *Râs-naubah*. On apprit alors le meurtre de Melik-Aschraf et l'avènement au trône de son frère Nâser. Toutefois, on continua, dans toute la Syrie, de faire le *Khotbah* dans la forme indiquée plus haut, jusqu'au onzième jour du mois de Rebi-premier. A cette époque, une dépêche émanée de Melik-Nâser enjoignit de prononcer dans la prière le nom seul de ce prince, avec le titre de sultan : ce qui fut exécuté le vendredi, onzième jour de Rebi-premier ; et l'on implora la miséricorde divine sur son père Mansour et son frère Aschraf.

Bientôt après, on s'occupa de la recherche des émirs qui avaient été complices de Baïdara, pour le meurtre d'Aschraf. Les deux premiers que l'on put découvrir furent : l'émir Seif-eddin-Behadur, le *Râs-naubah*, l'émir Djemâl-eddin-Akousch-Mauseli, le *Hâdjib*. On leur trancha la tête, et leurs corps furent livrés aux flammes dans le lieu nommé *Majabir* المجابر في, le second jour du règne de Melik-Nâser. Ensuite on arrêta sept autres émirs, savoir : Hosam-eddin-Torontaï, *assâki* (l'échanson), Nougaï, le *Silahdâr*, Ata-eddin-Altounboga, le *Djemdar*, Aksonkor-Hosâmi, Nâser-eddin-Mohammed-ben-Khowadja. Bientôt après, on saisit Kara-kousch, le *Silah-dâr*. Ces faits eurent lieu le vingtième jour de Moharrem. Les détenus furent enfermés au Caire, dans le magasin des étendards, خزانة البنود. Bibars le *Djaschenkir* fut chargé de les appliquer à la torture (4), afin de tirer (5)

(4) Je n'ai pas hésité à lire تولى عقوبتهم au lieu de توفى.

(5) Le verbe قرّ, à la seconde forme, signifie : « *Tourmenter un homme, pour lui arracher un aveu.* » On lit dans l'*Histoire d'Égypte* de Bibars (man. arab. 668, fol. 114 v°) : قرّروا بالضرب « On voulut, en les frappant, leur arracher des aveux. Plus loin (fol. 159 r°) قرّر رجالا وضربهم

d'eux la déclaration de leurs complices. On les fit sortir de prison le lundi douzième jour du mois, et on leur coupa les mains avec un couperet, ساطور, sur un billot de bois (6), قرم خشب à la porte de la citadelle. Ils furent cloués sur des chameaux, ayant leurs mains pendues à leurs cous, et traversèrent ainsi le villes du Caire et de Misr (Fostat). On portait devant eux, au haut d'une pique (7),

« Il voulut arracher des aveux de quelques hommes, et les fit frapper. » Dans l'*Histoire* de Nowaïri (26e part., m. de Leyde, f. 14 v°) : قرّرت الجارية فاقرّت « La jeune fille fut interrogée par les tour- « ments, et fit des aveux. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. I, man. arabe 656, fol. 54 r°) : قرّرهم على ما بلغه فانكروا « Il voulut les forcer de s'expliquer sur ce qu'il avait ap- « pris ; mais ils nièrent tout. » Et plus bas (*Ib.*) : قرّر السلطان ابراهيم فاقرّ « Le sultan soumit Ibra- « him à la torture, et il fit des aveux. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. arabe 663 fol. 202 r°) : قرّره على الذخاير فاقرّ له « Il voulut lui arracher des aveux concernant les trésors ; « et cet homme lui fit les aveux qu'il désirait. » Ailleurs (man. 667, fol. 97 r°) : بعد تقريره على امواله وذخايره « Après l'avoir soumis à la torture, pour tirer de lui des aveux concernant ses « biens et ses trésors. » Dans le *Manhel-sâfi*, du même écrivain (tom. II, man. arabe 748, fol. 132 r°) : ارسل الملك الظاهر الى منطاش من يعاقبه ويقرّره على اموال الديار المصرية « Melik-Dâher envoya vers Mentasch des hommes chargés de l'appliquer à la torture, et de lui « arracher des aveux concernant les richesses de l'Égypte. » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Djeberti (tom. I, fol. 162 v°) : امر بتقريره فاقرّ بادنى عقوبة « Il ordonna de lui arracher des aveux, « qu'il fit dès qu'il eut subi la moindre torture. » Et plus loin (fol. 192 r°) : ارسلوه الى البـاب ليقرروه على اسماء المجتمعين « Ils l'envoyèrent à la Porte, afin qu'on lui arrachât, par des tour- « ments, les noms de ceux qui s'étaient réunis. »

(6) Le texte porte على قرم خشب, peut-être faut-il lire على قرمية خشب. En effet, le mot قرمية, qui fait au pluriel قرامى, signifie *une tige, une souche*. On lit dans les *Scholies* d'Abou-Saïd, sur le premier chapitre de la *Genèse* : ما تساقط من الحبّ عند الحصاد او ما تاخر فى الارض من قرمية « Le grain qui tombe à terre au moment de la moisson, ou la souche qui reste en terre. » Ailleurs (sur le chapitre XXV du *Lévitique*) : ما تساقط من الحبّ عند الحصاد وما يكون من قرمية قوية فى الارض « Les grains qui tombent au moment de la moisson, et la forte tige qui « reste en terre. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Khallikan (fol. 362 v°) : قرامى خشت « Des billots de « bois. » Et (*Ibid.*) : صورة القرامى « La figure des billots. » Dans un passage du *Fâkihat-alkholafâ* d'Ebn-Arabschah (page 64) ce mot قرمية est employé pour désigner *la verge de l'homme*. On y lit en parlant d'un eunuque لا آلة ولا قرمية. Et plus bas (page 216) on lit : قرامى بدنك. « Les « tiges de ton corps, » c'est-à-dire « les os qui forment la charpente de ton corps. »

(7) Ce même jour, au rapport d'Ebn-Aïas (tom. I, fol. 114), le *wâli* promena, dans les rues du Caire, la tête de l'émir Baïdara, fichée à l'extrémité d'une pique ; ensuite elle fut suspendue à la porte de la citadelle. Bientôt l'émir Ketboga la fit transporter à sa maison, à la porte de laquelle on l'attacha. Enfin, au bout de quelques jours, on l'enterra dans le tombeau que Baïdara s'était fait élever dans le petit cimetière de Karafah.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000008

la tête de Baïdara. Une foule innombrable s'était réunie pour contempler ce spectacle, en sorte que les deux villes furent presque livrées au pillage. On eut soin de faire passer ces malheureux devant les portes de leurs maisons. Au moment où ils arrivèrent vis-à-vis la maison d'Ala-eddin-Altounboga, ses jeunes esclaves sortirent précipitamment, la tête découverte, se frappant le visage, accompagnées de leurs enfants. Ses pages déchirèrent leurs vêtements, et poussaient des cris affreux. Sa femme, qui était montée au sommet de la maison, voulut se précipiter, afin de tomber sur son mari; mais elle fut retenue par ses jeunes esclaves. Elle criait : « Plût à Dieu que je pusse me sacrifier pour toi! » Toutes ces femmes coupèrent leurs cheveux, et les jetèrent sur cet infortuné. Toute la foule fondait en larmes, et témoignait ainsi sa compassion. Ces malheureux restèrent ainsi l'espace de plusieurs jours. Quelques-uns moururent sur le dos même des chameaux; d'autres, après avoir été délivrés des clous et rendus à leurs familles, furent repris une seconde fois, et cloués de nouveau, jusqu'à ce qu'ils expirèrent.

Cependant, les jeunes esclaves de Melik-Aschraf et les familles des personnes attachées à son service se revêtirent d'habits de deuil, se couvrirent entièrement de noir, et parcoururent les rues de la ville, accompagnées de pleureuses, et célébrant une pompe funèbre. Jamais, en Égypte, on n'avait vu un spectacle plus affreux que celui dont ces jours-là offrirent l'image.

Bientôt après, on arrêta l'émir Seïf-eddin-Kadjker, *assâki* (l'échanson), qui 481
fut étranglé dans le marché aux chevaux; mais on ne put obtenir aucune nouvelle de Kara-sonkor, ni de Lâdjin. Le vizir Ebn-Assalous, qui se trouvait dans la ville d'Alexandrie, ayant appris le meurtre de Melik-Aschraf, sortit de la place durant la nuit, et prit la route du Caire. Il vint descendre dans l'ermitage زاوية du scheïkh Djemal-eddin-Dâheri, situé en dehors de cette ville, et y passa la nuit (8). Dès le matin, il se mit en marche, accompagné de tout l'appareil et de toute la pompe qui environnaient sa dignité, et se rendit à sa maison.

(8) Suivant l'auteur de mon *Histoire d'Égypte* (fol. 30 v°), Ebn-Assalous consulta le scheïkh pour savoir s'il devait se montrer ou se tenir caché. Le scheïkh refusa de lui donner un avis, alléguant qu'il était peu versé dans ces matières. Il s'adressa à un autre, qui lui conseilla de ne pas faire ce qu'il projetait. Malgré cela, il se mit en marche dès le matin, entra par la porte du pont, et se rendit à sa maison comme si rien n'était changé dans sa position, et rendit la justice comme à l'ordinaire.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000009

Les kadis et les principaux personnages de l'État se présentèrent pour le saluer. Il les reçut avec l'orgueil et la hauteur qui lui étaient ordinaires : il ne se leva pour aucun d'eux, et ne témoigna d'égards à personne. Un de ses familiers lui conseillait de se cacher jusqu'à ce que les troubles fussent apaisés; mais il répondit : « Nous n'en ferons rien; nous n'approuverions pas cette conduite chez « un de nos agents; comment l'adopterions-nous pour nous-même? » Il resta dans sa maison, recevant, durant cinq jours, de nombreuses visites. Les femmes de Melik-Aschraf avaient député vers l'émir Ketboga, le *Naib*, afin d'intercéder auprès de lui en faveur du vizir, attendu qu'il était un des amis et des familiers du sultan. La chose déplut à Schoudjaï, qui, ayant eu une conférence avec Ketboga et d'autres émirs, les indisposa et les excita contre le vizir. Ce magistrat fut mandé par Ketboga, le samedi vingt-deuxième jour du mois de Moharrem. Il monta à cheval, accompagné de son cortége ordinaire. Au moment où il entrait chez le *Naib*, il fut arrêté et livré entre les mains de Schoudjaï, qui le mit sous bonne garde, et le fit descendre de la citadelle, et conduire vers sa maison, à pied, et entouré de satellites. Mais on ne lui permit pas d'entrer chez lui, et il fut livré à son plus cruel ennemi, l'émir Beha-eddin-Karakousch-Dâheri, le *Schâdd-assohbah*, شاد الصحبة (9), afin d'extorquer de lui une amende. Cet homme lui fit subir la bastonnade la plus rigoureuse; car, en une seule fois, on lui appliqua onze cents coups de fouet (10). Schoudjaï désap-

(9) J'expliquerai plus bas ce titre.

(10) Le texte porte : بلغ فى مرّة واحدة الفا ومايه ضربة بالمقارع. Dans mon *Histoire d'Egypte* (f. 30 v°) on lit : الف ومايتى شيب (ضربه) قتله. En effet, le mot شيب désigne *un fouet*, et, souvent, *le coup porté avec cet instrument*. On lit dans le *Kitab-assolouk* de Makrizi (tom. I, pag. 181) : ضرب ماية وعشرين شيبا « Il fut frappé de cent vingt coups de fouet. » Dans la *Description de l'Égypte* du même historien (man. 682, fol. 321 v°) : ضرب بالمقارع عدّة شيوب « Il reçut un « grand nombre de coups de fouet. » Ailleurs (fol. 314) : ضرب بالمقارع نيفا وثلاثين شيبا « On « lui asséna trente et quelques coups de fouet. » Ailleurs (man. 798, fol. 368 r°) : ضربه شيبا واحدا بالمقارع فوق قميصه « Il lui appliqua un seul coup de fouet par-dessus sa tunique. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 208 r°) مجموع ما ضرب ستة عشر الف شيب « La totalité des coups qu'il reçut s'éleva à seize mille. » Plus loin (fol. 222 r°) : ضرب بالمقارع ستة وثمانين شيبا « Il reçut quatre-vingt six coups de fouet. » Ailleurs (man. 666, fol. 214 v°) : ضربا بالشيب والعصى « Ils furent frappés à coups de fouet et de bâton. » Dans l'*Histoire* d'Ahmed-Askalâni (man. 656, fol. 98 v°) : ضرب بالمقارع نحو الستين شيبا « Il reçut « avec des fouets, environ soixante coups. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-kadi-Schohbah (man. 687,

prouva cette conduite. Ebn-Assalous fut remis à l'émir Bedr-eddin-Loulou-Sooudi, *Schâdd* des divans, qui lui fit subir divers genres de tortures, et le tourmenta de la manière la plus cruelle. Il arracha ainsi de lui une amende très-considérable. Une somme de neuf mille dinars était déposée chez un individu qui habitait dans la Syrie. Des cédules تذاكير furent envoyées dans cette province, et on toucha la somme susdite. Ebn-Assalous fut appliqué à la torture dans le collége Sâhibieh, situé au Caire, dans le petit marché سويقة du *Sâhib* (vizir). Chaque jour, Loulou le faisait frapper à coups de fouet, puis le faisait conduire du collége *Sâhibieh* à la citadelle, monté sur un âne. Tout le long de la route, des hommes de la plus vile populace se plaçaient devant lui, tenant des sandales déchirées, et lui disaient : « *Sâhib*, applique, pour nous, ton apos-« tille sur ces chaussures. » Ils lui faisaient entendre toutes sortes de propos outrageants. Et l'on ne saurait exprimer par des paroles tout ce que ce malheureux eut à subir en fait d'insultes et de traitements cruels.

Et, cependant, Loulou devait son avancement à Ebn-Assalous. Ayant été mandé, de la ville de Damas, après le meurtre de son maître, l'émir Torontaï, le *Naïb*, auprès duquel il remplissait, en Syrie, la place de chef du conseil, il avait été traité avec bonté par Ebn-Assalous, qui l'avait nommé *Schâdd* (inspecteur) des divans de l'Égypte. Il venait, comme un des *Nakib*, se placer debout, pour faire sa cour au vizir, qui, en parlant de lui, le désignait uniquement par le nom de Loulou. Par suite des arrêts de la providence divine, Ebn-Assalous tomba entre les mains de son protégé, qui s'attacha à l'abreuver de traitements humiliants. Chaque jour, les tortures allaient en croissant, les rigueurs redoublaient. Le soin de le tourmenter était confié au plus pervers des hommes injustes, au plus étranger à tout sentiment d'affection (11). Le malheureux expira, le samedi, onzième jour du mois de Safar, suivant d'autres le 15, suivant 482

fol. 58 v°) : ضرب بالمقارع مائة شيب « Il fut frappé de cent coups de fouet. » Dans l'*Histoire* de Bedr-eddin-Aïntâbi (man. 684, fol. 41 v°) : كم فيهم من اسود اللمة فتق جلده الشيب « Combien d'hommes à la chevelure noire, dont la peau a été déchirée par les fouets. » Le mot شيب se trouve plusieurs fois dans le *Schah-nâmeh*, où il correspond au terme تازيانه, *un fouet*. On y lit (tom. III, pag. 1516, éd. Macan) : بياويخت آن شيب را از درخت. « Il suspendit « ce fouet à l'arbre. » Et plus loin (pag. 1521) : چو ديدى كسى شاخ شيب دراز. « Lorsque « quelqu'un voyait la tige du long fouet. »

(11) Le texte porte : ابعدهم من بعد الشفقة. Je n'ai pas hésité à lire : ابعدهم من الشفقة.

d'autres, enfin, le 17 du même mois. Après sa mort, on lui appliqua encore treize coups de fouet, et il fut enterré dans le cimetière de Karafah.

Le dix-neuvième jour du mois de Safar, le *Kadi-alkodat* Bedr-eddin-Mohammed-ben-Djemâah fut destitué de ses fonctions, et le *Kadi-alkodat* Taki-eddin-Abd-errahman-ben-Bint-Alaazz fut réintégré dans toutes les places qu'il avait occupées. On conserva à Ebn-Djemâah l'emploi de professeur du *medreseh* (collége) Nâserieh, situé au voisinage du monument de Schaféi, dans le quartier de Karafah, et celui de professeur du *meschhed*-hosaïni, au Caire.

A cette époque Schoudjaï s'attacha à fortifier les prérogatives du vizirat. Enflé de la considération universelle dont il se voyait environné, fier de ses succès, il résolut de rester seul à la tête de l'administration. Il commença dès lors à tramer des intrigues contre l'émir Ketboga, afin de le faire arrêter. Il s'appliqua à gagner les émirs *bordjis* et les mamlouks du sultan, et leur distribua secrètement une somme d'environ cinquante mille dinars. Il convint avec eux que celui qui apporterait la tête d'un des émirs attachés à Ketboga serait gratifié de l'*ikta* de cet émir; il fut réglé que l'émir Alem-eddin-Sandjar-Bondokdari arrêterait prisonnier Ketboga, au moment où il viendrait prendre place au festin. Parmi les personnes instruites du complot, se trouvait l'émir Seïf-eddin-Kongor-Tatari (le Tatar), qui était arrivé en Égypte sous le règne de Melik-Dâher, et qui appartenait à la même nation que Ketboga (12). Il se hâta de tout révéler à celui-ci, qui prit des précautions pour sa sûreté, et fit connaître les faits à ses adhérents, émirs ou autres.

Le jeudi, vingt-deuxième jour du mois de Safar, les emirs se rassemblèrent près des *mastabeh* (estrades) de la porte appelée *Bab-alkoullah* (باب القلّة), qui fait partie du château de la Montagne, attendant l'ouverture de la porte de la citadelle, afin de chevaucher, suivant l'usage, à la suite de l'émir Ketboga, et de l'accompagner dans sa marche. Tout à coup, ils reçurent une lettre écrite au nom de l'*émir-djandâr*, et qui mandait plusieurs des émirs, savoir : Seif-eddin-

(12) Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 31 v°) et l'auteur de mon *Histoire d'Égypte* (fol. 31 v°, 32) ajoutent ici quelques détails. Suivant ces écrivains, Konkor (Abou'lmahâsen écrit قنق) était arrivé du pays des Tatars, sous le règne de Melik-Dâher-Bibars, et s'était fixé en Égypte, où il avait obtenu du prince un *ikta*, dans la *halkah*. Il avait douze enfants mâles, dont six étaient entrés au service du sultan Melik-Aschraf, cinq au service d'Alem-eddin-Schoudjaï, et le dernier était en bas-âge. Tous ses enfants étaient jeunes, aimables, et de la plus belle figure. Konkor jouissait auprès de Schoudjaï d'un très-grand crédit; ses conseils étaient écoutés, et son intercession n'était

Kabdjak, Bedr-eddin-Abd-allah, le *silah-dâr*, porteur du parasol (13), Seïf-eddin-Kablaï, Rokn-eddin-Omar, le *silah-dâr*, Akhou-Timour, Seïf-eddin-Kurdji, Seïf-eddin-Tarakdji, Karmaschi, le *silah-dar*, Lâdjin-Djerkes, Moglataï-Masoudi, et Kurd *assâki* (l'échanson). Ils entrèrent, afin d'aller présenter leurs hommages au sultan. Les autres émirs se levèrent, pour se mettre en marche. Tandis qu'ils s'avançaient, au pied de la forteresse, dans le *Meïdan-aswad* (l'hippodrome noir), l'émir Kongor arriva, accompagné de son fils Djâwerdji (14), et annonça au *Naïb* 483
Ketboga que les émirs mandés dans la forteresse avaient été mis en prison; puis, il ajouta : « Schoudjaï a formé le projet, lorsque vous serez monté au palais, de « vous faire arrêter, vous et tous ceux qui vous accompagnent, au moment où « l'on s'assoira au banquet. » Ketboga fit connaître aux émirs qui se trouvaient auprès de sa personne les faits que venaient de lui révéler Kongor et son fils. Tous hésitaient à prendre la route de la citadelle; l'émir Alem-eddin-Sandjar-Bondokdâri les pressa d'avancer; et il se passa alors une scène tout à fait inconvenante. Dans le cortége se trouvaient Seïf-eddin-Borloghi, *émir-medjlis*, et Rokn-eddin-Bibars, le *djaschenkir*, l'ostâdâr. Ce dernier reçut à l'improviste un coup de massue, qui le frappa sur la tête, et lui fit une blessure dont les traces restèrent ineffaçables (15); puis, il fut arrêté prisonnier, ainsi que Borloghi, et tous deux furent envoyés à Alexandrie. Au moment de leur arrestation, Sandjar-Bondokdari dit au naïb Ketboga, entre autres paroles : « Où est Lâdjin? faites-le « venir. » Ketboga répondit : « Il n'est pas auprès de moi. » Sandjar s'écria : « Par Dieu! il est avec vous. » En même temps, il tira son épée, pour frapper Ketboga; mais il fut prévenu par Bektout-azrak, mamlouk de Ketboga; cet homme l'attaqua par derrière, et lui assena un coup d'épée qui lui déboîta l'épaule. Aussitôt les autres mamlouks de Ketboga descendirent de cheval, et égorgèrent Sandjar. Ketboga poursuivit sa route, avec les émirs qui l'accompagnèrent, savoir : Nisari, Bektasch-Fakhri, l'*émir-silah*, Bektout-Alaïi, Beha-eddin-takouba, Noukaï, Aïbek-Mauseli, Alhadj-Behadur, Aksonkor-Keritah,

jamais repoussée; par suite de la position de son fils, il était informé de tous les secrets de l'administration. L'esprit national le porta à révéler à Ketboga le complot tramé contre lui.

(13) Je n'hésite pas à lire حامل الحتر, au lieu de حامل الجبر.

(14) Ce nom, dans l'histoire de Nowaïri (fol. 224 r°), est écrit حاورشی *hâwerschi*.

(15) Nowaïri ajoute : « Le huitième jour du mois de Schewal, l'an 707, l'emir Rokn-eddin-« Bibars me raconta qu'il avait reçu sur la tête un coup de massue, dont il me fit voir la trace. »

Malian; tous ensemble se dirigèrent vers *Bab-mahrouk* (la porte brûlée), par laquelle ils sortirent. Ils allèrent camper en dehors du mur, et s'armèrent de toutes pièces. Ketboga envoya les *nakib* de la *halkah*, pour appeler auprès de lui les commandants, les soldats de la *halkah* اجناد الحلقة, les Tatars, les Kurdes Senhouris الاكراد السنهورية. Tous se rendirent auprès de lui.

Cependant Schoudjaï monta à cheval, se dirigea vers la porte de la citadelle, et ordonna de battre les timballes, afin de convoquer les émirs, les soldats de la *halkah*. Il avait fait préparer un grand nombre de bourses remplies d'or. Il députa vers les commandants et les soldats de la *halkah*, leur promettant, s'ils se rendaient à l'appel et se joignaient à lui, de donner à chacun d'eux une bourse d'or proportionnée à son rang. Et pourtant, dans ce jour-là, personne ne vint se ranger auprès de lui, si ce n'est ceux qui ne pouvaient lui rendre aucun service, ni lui fournir aucun expédient utile.

Bientôt après, Ketboga députa vers le sultan, et l'invita à mander Schoudjaï. « Cet homme-là, dit-il, ne suivant que ses propres idées, « avait formé le projet de faire arrêter les émirs. Il faut absolument qu'il vienne, « car nous avons appris sur lui des faits qui nous ont vivement mécontentés. » Le sultan fit part de ce message à Schoudjaï, qui refusa de se présenter. Ketboga s'avança vers la citadelle, dont il forma le blocus, et coupa les conduits qui y amenaient l'eau. On passa la nuit dans cette position. Le vendredi, les émirs *bordjis* descendirent de la citadelle, en ordre de bataille, على حميّة, attaquèrent Ketboga et les troupes qui l'accompagnaient, et les mirent en dé-
484 route. Ils les poursuivirent jusqu'au puits appelé البير البيضاء (le puits blanc). Ketboga se dirigea du côté de Belbeïs; Nisari et Bektasch, avec un nombre d'émirs, n'avaient pas, ce jour-là, accompagné Ketboga. Lorsqu'ils eurent appris la défaite de ce général, ils en furent très-affligés : montant à cheval, ils se précipitèrent sur les *bordjis*, les mirent en désordre, et les repoussèrent jusqu'à la forteresse. Ketboga revint sur ses pas pour réparer son échec, se réunit à Nisari et à Bektasch; une foule nombreuse se joignit à lui. On pressa le siége de la citadelle.

Cependant, Melik-Nâser monta sur la tour rouge البرج الاحمر, et se fit voir aux assaillants. Les émirs, sautant en bas de leurs chevaux, baisèrent la terre devant le prince, et lui dirent : « Nous sommes les mamlouks du sultan; nous sommes « loin d'avoir renoncé à l'obéissance qui lui est due. Notre seul but a été de

« maintenir l'organisation de l'empire, ainsi que la concorde, et de faire cesser « les désordres. » Le siége se prolongea l'espace de sept jours. Chaque jour, Schoudjaï descendait de la citadelle, accompagné de l'émir Seïf-eddin-Bektemur, le *Silahdár*, de l'émir Seïf-eddin-Takdji, à la tête d'un grand nombre de mamlouks du sultan. Des combats s'engageaient entre eux et les partisans de Ketboga; mais, chaque jour, plusieurs des soldats de Schoudjaï se débandaient, et allaient se réunir à Ketboga (16).

Au moment où le blocus était le plus rigoureux, la mère du sultan monta sur le mur de la citadelle, et demanda aux émirs quelles étaient leurs prétentions, afin qu'on pût les réaliser. Ils répondirent : « Nous n'avons d'autre inten« tion que d'arrêter prisonnier Schoudjaï, et d'apaiser les troubles. Quand il ne « resterait, de la maison de notre maître, qu'une fille aveugle, nous nous re« connaîtrions ses mamlouks; à plus forte raison, lorsque son fils Melik-Nâser « est auprès de nous, et qu'il offre toute la capacité désirable. » La princesse, se laissant tromper par leurs discours, se concerta avec l'émir Hosam-eddin-l'Atabek, et tous deux firent fermer la porte appelée *Bab-alkoullah* باب القلة, qui fait partie de la citadelle. Schoudjaï resta bloqué dans sa maison, au milieu de cette forteresse. Tous ses compagnons l'abandonnaient successivement, et allaient se joindre à Ketboga. Contraint par la nécessité, il demanda une amnistie, que les émirs refusèrent de lui accorder. Frappé de stupeur, il « s'écria : « Puisque je suis l'accusé, je vais me rendre volontairement en prison. » Il prit la route de la porte appelée *Bab-assetarah-assultaniah* باب الستارة السلطانية (la porte de la palissade du sultan), détacha son

(16) Le verbe سَلَّ à la cinquième forme, signifie : *s'écarter, se détacher, se débander.* On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. arabe 663, fol. 72 v°) : تسلّل عسكره من دمشق طايفة بعد طايفة الى الملك الناصر « Son armée quitta Damas, chaque corps après l'autre, « pour se rendre auprès de Melik-Nâser. » Ailleurs (man. 666, fol. 12 v°) : اخذ عسكر السلطان يتسلّل الى الناصرى شيا بعد شى « L'armée du sultan commença à se détacher, et à se rendre « successivement auprès de Nâseri. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. II, m. 798, fol. 344 v°) : تسلّل اكثر مماليك الجاى فى الليل الى السلطان « Pendant la nuit, les mam« louks d'Oldjaï se débandèrent, pour la plupart, et allèrent joindre le sultan. » Dans la *Vie de Kelaoun*, par Nowaïri (fol. 109 v°) : تسلّلوا وفارقوه « Ils se débandèrent et l'abandonnèrent. » Dans la *Vie de Melik-Náser*, du même historien (fol. 172 v°) : كانوا يتسلّلون عشرة عشرة « Ils se débandaient dix par dix. » Dans la vie du sultan Bibars (man. 803, fol. 127 v°) : خرج متسلّلا من غيران يشعر به الى حلب « Il s'échappa, sans que personne en eût connaissance, et se retira à Alep. »

épée, et se dirigea vers la tour. Il était accompagné de l'émir Beha-eddin-Alakousch et de l'émir Seïf-eddin-Samgar. Suivant un autre récit, lorsque les émirs eurent refusé d'accorder à Schoudjaï un acte d'amnistie, ils députèrent, à la fin du jour, vers la mère du sultan, plusieurs personnes, au nombre desquelles se trouvait Alakousch, pour mander Schoudjaï, « attendu, disaient-ils, « qu'ils voulaient le consulter sur ce qu'il y avait à faire. » Dès qu'il fut arrivé, les mamlouks se pressèrent autour de lui. Un des mamlouks d'Akousch se précipita sur lui, et lui porta par derrière un coup d'épée, qui lui coupa la main. Il lui assena un second coup qui sépara la tête du corps. Au même instant, cette tête fut placée sur le rempart. Schoudjaï était âgé d'environ cinquante ans (17).

Suivant un autre récit, lorsque Schoudjaï arriva devant le sultan, ce prince lui dit : « O mon oncle, à quoi aboutira l'affaire dans laquelle vous êtes engagé? » Schoudjaï répondit : « Tout se fait à cause de vous, ô mon Seigneur! » Le sultan répartit : « Laissez-moi prendre une mesure qui vous assurera le repos, aussi
485 « bien qu'à moi; partez, émir Alem-eddin, et retirez-vous dans un lieu de la « citadelle. Je vais députer vers les émirs, pour les inviter à monter ici. Au bout « de quelques jours, je vous réconcilierai tous, et je vous concéderai une forte- « teresse de Syrie, vers laquelle vous vous rendrez, et où vous serez à l'abri « de toute attaque de vos ennemis. » Les émirs qui étaient présents se levèrent aussitôt, suivirent Schoudjaï, le chargèrent de chaînes, et l'emmenèrent vers un lieu qui devait lui servir de prison. Alakousch, qui l'accompagnait, l'égorgea sur la route, et lui coupa la tête et la main, qu'il enveloppa dans les plis d'une

(17) Au rapport d'Abou'lmahâsen (m. 663, f. 33, r°), l'émir Alem-eddin-Sandjar ben-Abd-allah-Schoudjaï, était un des mamlouks de Melik-Mansour-Kelaoun. Bientôt, il monta en grade, parvint au rang d'inspecteur des bureaux شدّ الدواوين; et fut nommé vizir de l'Égypte, au commencement du règne de Melik-Nâser (Melik-Aschraf). Dans son administration, il se conduisit d'une manière répréhensible et se livra à de nombreux actes de tyrannie. Choisi comme gouverneur de Damas, il s'attacha à gagner la population et se permit peu d'actions vexatoires. Il séjourna dans cette ville plusieurs années. Ayant été destitué et remplacé par l'émir Izz-eddin-Aïbek-Hamawi, il retourna au Caire. Dans ses marches, il affectait une pompe qui rivalisait avec celle du sultan. Malgré ses inclinations tyranniques, il montrait du penchant pour les hommes savants, et du zèle pour la gloire de l'islamisme. Il avait été nommé inspecteur مشدّ des travaux de construction de l'hôpital Mansouri, situé entre les deux palais. Et, grâce à son activité, ce grand ouvrage fut terminé dans un court espace de temps. Il faisait travailler les ouvriers et les maçons à coups d'arbalète. En sorte que ceux même qui se trouvaient à une grande distance de lui, au haut d'une échelle, ne pouvaient

serviette (18). Il descendit vers le marché aux chevaux. Les *Bordjis* et les mamlouks du sultan, qui étaient rangés autour de la porte de la citadelle, dirent à Alakousch : « Que portes-tu là? » Il répondit : « C'est du pain chaud que le « sultan envoie aux émirs, afin de leur faire voir que nous avons des provisions « en abondance. » Il voulait, de cette manière, leur échapper. Supposant qu'il disait vrai, ils le laissèrent passer. S'ils avaient su qu'il était porteur de la tête de Schoudjaï, il n'eût point évité leur ressentiment. S'étant rendu auprès des émirs, il leur remit la tête de leur ennemi. Aussitôt, ils députèrent quelques-uns d'entre eux, pour recevoir le serment du sultan et des émirs qui étaient auprès de lui. On ouvrit la porte de la citadelle. Le second jour, Ketboga et les émirs montèrent vers cette forteresse, et s'avancèrent à cheval jusqu'à la porte de *Bab-alkoullah*. On battit les tambours, destinés à annoncer les nouvelles heureuses. Ces événements eurent lieu le mardi, vingt-septième jour du mois. Bientôt après, on proclama une amnistie générale. On ouvrit les portes du Caire, qui, jusqu'à ce moment, étaient restées fermées, à l'exception de la porte de Zawilah. Dans cet intervalle, les marchés avaient été également déserts. La tête de Schoudjaï fut placée au haut d'une pique, et promenée dans les villes du Caire et de Misr. Les porteurs ne laissèrent aucune rue sans s'y introduire avec cette tête, et ils recueillirent ainsi des sommes considérables. En effet, parmi la population, les uns frappaient la tête avec des sandales مداسات (19);

échapper à sa surveillance. Suivant ce que l'on rapporte, un jour, un des ouvriers tomba à côté de lui, de dessus une échelle, et se tua. Sandjar ne montra pas la moindre émotion, ne quitta pas sa place, et se contenta de faire enterrer ce malheureux. Promu au rang de vizir, au commencement du règne Melik-Naser-Mohammed-ben-Kelaoun, il occupa ce poste un peu plus d'un mois. Brûlant de s'élever au-dessus du rang de vizir, il se livra à des tentatives ambitieuses, qui aboutirent pour lui à une mort violente. Sa fin tragique causa une extrême joie aux habitants de l'Égypte.

(18) Le manuscrit porte : فى ذيل قرطية. Je lis : فوطة, avec l'historien Ebn-Aïas.

(19) Le mot مداس, qui fait au pluriel مداسات, désigne *un soulier, une sandale*. On lit dans le *Manhel-sáfi* d'Abou'lmahâsen (tom. IV, man. arabe 750, fol. 98 v°) : خرج كل واحد الى اخذ مداسه « Chacun d'eux sortit pour aller prendre son soulier. » Dans l'*Histoire d'Égypte*, du même écrivain (man. arabe 663, fol. 32 r°) : تضربه النسوة بالمداسات « Les femmes le frappaient avec « leurs souliers. » Et (33 r°) : اللطمة على وجهه بالمداسات « Le coup qu'on lui portait sur le vi- « sage avec des souliers. » Dans le *Kâmel* d'Ebn-Athir (tom. IV, fol. 105 r°) : الاساكفة عملوا مداسات لطافا تصلح لارجل الاطفال « Les cordonniers fabriquèrent de petits souliers qui convenaient pour les pieds des enfants. » Et dans l'*Histoire d'Égypte* de Djeberti (tom. III, f. 240 r°) دخلوا الى المشهد بمداساتهم « Ils entrèrent dans ce monument avec leurs souliers. »

d'autres la soufflетaient et la chargeaient d'injures. Ils disaient : « Voilà la tête « du maudit Schoudjaï. » Sa mort causa une grande joie parmi les habitants, attendu que cet homme s'était livré à de nombreuses exactions (20), et avait inventé toutes sortes d'actes de vexation et de tyrannie. Le même jour, on mit en liberté ceux des émirs qui étaient détenus en prison, et auxquels on restitua leurs *ikta* et leurs biens. On prêta de nouveau serment de fidélité au sultan et à son *Naïb* (vice-roi) l'émir Ketboga. On fit descendre ceux d'entre les mamlouks du sultan, qui habitaient au château de la Montagne, dans les tours et dans les chambres (21) طباق, et qui étaient accusés d'avoir suscité des troubles. Une partie

(20) Je n'ai pas hésité à lire مصادرات, au lieu de مغادرات.

(21) Le mot *tabakah* طبقة, qui fait au pluriel طباق, et, quelquefois اطباق, désigne *une chambre, un petit édifice*. On lit dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (tom. II, man. 140, page 382) : نقل البطرك الى طبقة كان قد نزل بها « Le patriarche se transporta vers un édi- « fice qu'il avait précédemment habité. « Plus bas (pag. 417) : رام هدم طبقة كان بناها « Il voulut « démolir un édifice qu'il avait fait construire. » Et (page 425) : هدموا روشن الطبقة التى كان يسكنها « Ils démolirent la fenêtre de l'édifice qu'habitait le prêtre. » Dans l'*Histoire de Damas* (man. arabe 823, fol. 28 v°) : كان بيت الشيخ طبقة صغيرة « La maison du scheïkh, était un pe- « tit édifice. » Dans les *Mille et une Nuits* (tom. I, p. 437, éd. du Caire) : من داخل الدكان طبقة « Dans l'intérieur de la boutique était une chambre. » Et فتح الطبقة « Il ouvrit la chambre. » Ailleurs (tom. II, pag. 199) : اجلسه فى طبقة وحده « Il le fit asseoir seul dans une chambre. » Plus bas (p. 444) : اسكنه فى طبقة على الاصطبل « Il lui assigna pour habitation une chambre « placée au-dessus de l'écurie. » Dans l'*Histoire de Jérusalem* (man. 713, page 382) : طبقة لطيفة بها شباك « Une petite chambre, qui renfermait une tribune grillée. » Dans l'*Histoire des monarchies* du prétendu Fakhr-eddin-Razi (man. arabe 895, fol. 206 r°) : زينب كانت فى طبقة المنصور « Zaïnab se trouvait dans la chambre de Mansour. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. II, man. 798, fol. 333 v°) : كان بجانبها طبقة لخيّاط « A côté, se trouvait une chambre « destinée pour un tailleur. » Dans la *Vie de Melik-Aschraf* (de mon manuscrit, fol. 138 r°) : مشتمل على طباق عامرة « Il contenait des chambres bien bâties. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Abissororour (man. 883, fol. 38 v°) : كنت فى طبقة بجانب البيت « J'étais dans une chambre, à « côté de la maison. » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Djeberti (tom. III, fol. 71 v°) : ساكن فى طبقة « Habitant dans une chambre. » Et رجع الى طبقته « Il retourna vers sa chambre. » Plus bas (fol. 72 r°) : صعدوا الى الطباق « Ils montèrent vers les chambres. »

Le mot طبقة, dans le langage de l'Égypte, désignait souvent *la chambre, l'espèce de caserne qu'occupaient les mamlouks*. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 682, fol. 51 r°) : اخذ فى عرض اطباق المماليك السلطانية « Il commença à faire le recensement des chambres « occupées par les mamlouks du sultan. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (manus. 663, fol. 90 v°) : عمل فوقه اطباق للمماليك « Il fit construire, au-dessus, des chambres destinées

d'entre eux fut placée dans les salles (22) مناظر de Kabsch, au voisinage de la mosquée de Touloun; un autre, dans la maison du vizirat, située au Caire, dans le parvis رحبة de la porte de la fête; un autre, enfin, dans les salles du Meïdan-Sâlehi, qui fait partie du terrain de Louk. D'autres, enfin, furent mis en prison.

Le jeudi, vingt-neuvième jour du mois, le rang de vizir fut conféré au *sâhib*

« pour les mamlouks. « Plus bas (fol. 91 r°) : مماليك الاطباق « Les mamlouks des différentes « chambres. » Et (fol. 93 v°) : عرض الاطباق « Il fit le recensement des chambres (de mamlouks). « Ailleurs (man. 666, fol. 196 v°) : فرق المماليك على الاطباق فوقع برسباى فى طبقة الزمامية « Il répartit les mamlouks dans les différentes chambres. Et Borsebaï se trouva dans celle qu'oc- « cupait le *zimam*. » Ailleurs (man. 671, fol. 5 r°) : الاطباق للمماليك السلطانية « Les chambres « destinées pour les mamlouks du sultan. » Dans le *Manhel-sâfi*, du même écrivain (tom. I, man. 747, fol. 205 r°) : لم يتادّب فى صغره كعادة المماليك فى الاطباق « Il n'avait pas été « élevé, dans son enfance, comme le sont d'ordinaire les mamlouks, dans les chambres. » Plus bas (tom. II, man. 748, fol. 185 r°) : امر بنزول المماليك الاشرفية من الاطباق بالقلعة « Il or- « donna que les mamlouks aschrafis quittassent les chambres placées dans la citadelle. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (man. arabe 695 A, tom. II fol. 311) : اقام بالطبقة وصار من جملة المماليك السلطانية « Il séjourna dans la chambre, et fut admis au nombre des mamlouks du « sultan. » Plus bas (fol. 313) : رسم للمماليك ان ينزلوا من الطباق « Il enjoignit aux mamlouks « de quitter les chambres. » Dans l'ouvrage de Khalil-Dâheri (man. 695, fol. 47 r°) : طباق المماليك . . . كل طبقة منها قدر حارة « Les chambres des mamlouks . . . chacune de ces « chambres présentait l'étendue d'une rue. » On lit dans la *Relation de l'ambassade* de Pierre Martyr (*Legatio Babylonica*, fol. 84 r°) en parlant des mamlouks : « *Eorum scholæ, quas vocant « Tabachas.* »

(22) Le mot *mandarah* منظرة signifie un appartement, au rez-de-chaussée, où le maître de la maison se tient pendant le jour, et reçoit ses visites. (*Expédition française; Égypte moderne*, tom. I, pag. 386.) M. Jomard dit (*Description du Caire*, page 6) : « *Mandar*, grande salle ouverte, « au premier étage. » M. Lane (*Manners and customs of the modern Egyptians*, t. I, p. 17) donne la description et la figure d'un *mandarah*. On lit, chez le docteur Clot-Bey (*Aperçu de l'Égypte*, tom. I, p. 177, 178) : « *Mandarah*, c'est-à-dire appartement du maître de la maison. » M. Eusèbe De Salle (*Pérégrinations*, tom. II, p. 149) explique le mot *mandara* par : « Parloir, au rez-de-chaussée. » On lit dans les *Mille et une Nuits* (tom. I, p. 643) : اصعدى به الى المنظرة العليا من الدار « Monte « avec lui vers la salle la plus élevée de la maison. « Dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (tom. II, p. 257) : اغلق باب المنظرة عليه « Il ferma sur lui la porte de la salle. » Dans le même ouvrage, ce mot, en parlant des juifs, désigne *la salle du conseil*, *le sanhédrin*. On y lit (t. I, p. 12) : نكتب اسمه فى المنظرة والنسبة « Nous écrirons son nom dans la salle du conseil et la généalogie. « Plus bas (p. 13) : تحضر النسبه المكتوبة فى المنظرة « On apportera la généalogie, « écrite dans la salle du conseil. » Et (Ibid.) : منظرة كهنة اليهود « La salle du conseil des prêtres « juifs. » Et enfin : كما قد كتب فى المنظرة « Ainsi qu'il a été écrit dans le conseil. »

Tadj-eddin-Mohammed, fils du *sâhib* Fakhr-eddin-Mohammed, et petit-fils du *sâhib* Beha-eddin-Ali-ben-Hinna. Son cousin, Izzddin, fils du *sâheb* Mohii-
486 eddin, fils du *sâhib* Beha-eddin, fut installé dans la place de *sâhib* الصحبة. Tous deux siégeaient ensemble dans la tribune grillée du vizirat شباك الوزارة, au château de la Montagne. Et c'était le *sâhib* Tadj-eddin qui écrivait يوقع.

Le dernier jour du mois, on mit en liberté l'émir Izz-eddin-Aïbek-Afram. Le troisième jour de Rebi premier, le sequestre fut mis, à Damas, sur les propriétés de l'émir Alem-eddin-Sandjar-Schoudjaï, et ses *naïb* furent mis en prison. Le vingtième jour de Redjeb, le *naib* (vice-roi) de Damas, et les émirs qui se trouvaient dans cette ville, prêtèrent serment de fidélité au sultan, ainsi qu'à son *naïb* et successeur désigné, l'émir Ketboga; et les noms de l'un et de l'autre furent associés dans les prières de la *Khotbah*.

Le vingt-cinquième jour, Melik-Nâser monta à cheval, avec toute la pompe de la souveraineté, traversa la ville du Caire, depuis la porte de *Nasr*, et sortit par la porte de Zawilah, pour retourner à la citadelle. Ketboga et les émirs marchaient à pied, près de son étrier. Ce fut un jour de fête; et on battit, dans la citadelle, les tambours destinés à annoncer les heureuses nouvelles.

Le jour de la fête de la rupture du jeûne, l'émir Hosâm-eddin-Lâdjin *assaghir* (le petit) et l'émir Schems-eddin-Kara-sonkor-Mansouri se montrèrent, en sortant de la retraite où ils étaient cachés. Au moment de leur fuite, à l'époque de la catastrophe de Baïdara, ils avaient fait connaître leur position à l'émir Seïf-eddin-Betkhas-Zeïni, mamlouk de l'émir Ketboga, le *naïb*. Cet homme sut intéresser, en leur faveur, son maître Ketboga, qui intercéda auprès du sultan, et obtint la grâce des deux accusés. Ensuite, il s'entretint de leur affaire avec les autres émirs. Bektasch monta aussitôt à cheval, se rendit successivement chez les émirs, ainsi que chez les principaux d'entre les mamlouks, et parvint à dissiper les préventions haineuses qui existaient dans leurs esprits. Il fut convenu que les deux émirs monteraient à la citadelle, le jour de la fête; ils se rendirent secrètement à la maison de l'émir Ketboga, située dans la forteresse; il les prit avec lui, et les fit entrer dans la salle du festin, où, suivant l'usage, ils baisèrent la terre en présence du sultan. Ce prince les accueillit avec distinction, les fit revêtir de robes d'honneur, et leur rendit le rang d'émir. Ils descendirent du château, et les émirs vinrent leur apporter des présents d'une valeur immense. Ainsi qu'on le verra bientôt, Ketboga, en agissant ainsi en

faveur de Lâdjin, fit comme cette malheureuse chèvre, qui, avec son pied, alla chercher l'instrument de sa mort. Ce même jour, l'émir Hosam-eddin-Mahanna-ben-Isa recouvra sa liberté, ainsi que ses frères et ses enfants. Cette année, la crue du Nil fut faible, et ne parvint pas au terme complet, le fleuve ne s'élevant qu'à la hauteur de quinze coudées un tiers, ce qui fit hausser le prix des denrées.

Le *Kadi-alkodat* Bedr-eddin-Mohammed-ben-Djemâah fut installé dans la place de kadi de Damas, comme successeur du Kadi-alkodat Schehab-eddin-Mohammed-Hamâwi, qui était décédé. Cette année, le scherif Abou-Nomaï, émir de la Mecque, se mit en marche, dans l'intention de se rendre en Égypte, pour s'aboucher avec Melik-Aschraf, attendu qu'il s'etait engagé par serment à faire ce voyage. Arrivé à Ianbo, il reçut la visite du scherif Râdjah-ben-Edris, et apprit la nouvelle du meurtre du sultan. Il partit de Ianbo pour retourner à la Mecque. Le prix des denrées s'éleva dans cette ville à une valeur exorbitante. Le *mudd* de sel se vendait quatre dinars *mekkis*. Dans le mois de Schaban et de Ramadan, on éprouva une disette d'eau; bientôt, les pèlerins du Yemen arri- 487
vant en grand nombre, une outre راوية d'eau se vendit jusqu'à quatre dinars. Et l'on apportait ce liquide d'Arafah à la Mecque. Enfin, la bonté de Dieu envoya des pluies abondantes, qui tombèrent d'abord à Mina, le dimanche. Les pèlerins abandonnèrent la ville, le mercredi suivant, pour retourner dans leurs pays. Cette même année, le roi Kaïkhatou périt de mort violente, et eut pour successeur Baïdou, fils de Houlagou.

Parmi les hommes distingués que cette année vit mourir, on compte : 1° le *kadi-alkodat* de Syrie, Schehâb-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed, fils du *kadi-alkodat* Schems-eddin-Abou'labbas-Ahmed-ben-Khalil-ben-Sandah-ben-Djafar-ben-Isa-Mohallebi, connu sous le nom d'Ebn-Alkhowi, le schaféi. Il mourut à Damas, à l'âge de soixante-sept ans. Il avait rempli successivement les fonctions de kadi à Alep, à Damas, à Misr (Fostat), et il s'était fait constamment estimer par une conduite irréprochable. 2° Le vizir, le *sâhib*, Fakhr-eddin-Abou-Ishak-Ibrahim-ben-Lokman-Ebn-Ahmed-ben-Mohammed-Scheïbani-Asardi. Il était âgé de quatre-vingt-un ans, et avait été promu deux fois au rang de vizir (23). 3° Le

(23) Au rapport d'Abou'lmahâsen (fol. 33, r°), Fakhr-eddin-Aboul'abbas-Ibrahim-ben-Lokman, surnommé Asardi, puis Misri (l'Égyptien), fut d'abord le chef des écrivains de la chancellerie

vizir, le *sâhib* Schems-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Othman-ben-Abi'rradja-ben-assalous-Tenoukhi (24). Il périt de mort violente, à l'âge d'environ cinquante ans. 4° Le *zâhid* (le religieux) révéré, Taki-eddin-Abou-Mohammed-Abd-allah-Ebn-Ali-ben-Mohammed-ben-Mâdjid-Seroudji. Il mourut au Caire. 5° Le *mohaddith* (collecteur de traditions) Scherf-eddin-

رئيس الموقعين en Égypte, puis occupa le rang de vizir dans cette contrée. Deux fois il fut promu à cette place éminente. C'etait un homme d'une conduite honorable, peu porté à vexer personne, et qui se distinguait par sa justice et ses bienfaits envers la population. Pendant le temps de son vizirat, il s'attacha à supprimer quantité d'abus vexatoires. Quoique vizir, il percevait le traitement d'un écrivain de la chancellerie. Après sa destitution, son page prenait derrière lui sa valise. Il se mettait en marche et allait s'asseoir dans le bureau de la chancellerie, comme s'il n'y avait eu rien de changé dans sa position. Il était originaire de Maden المعدن, lieu du district d'Asard. Il était très-versé dans l'écriture de la chancellerie et autres sciences. Dzehebi dit, à son sujet : « Je l'ai vu, « déjà vieux, ayant sur la tête un petit turban. Il rapportait les traditions d'après Ebn-Rawah; et « Bezlâri et autres *Talb* écrivaient sur son autorité. C'était un homme éminent, qui excellait dans « la poésie, la prose et l'art de la correspondance. Il mourut au Caire, dans le mois de Djoumada-« second, et fut enterré dans le cimetière de Katafah. Parmi ses vers, on cite les suivants :

كن كيف شئت فانني بك مغرم راضٍ بما فعل الهوى المتحكم
ولئن كتمت عن الوشاة صبابتي بك فالجوانح بالهوى تتكلم
اشتاق من اهوى واعجب انني اشتاق من هو في الفواد مخيم
يا من يصد عن المحب تذلّلُ واذا بكى وجدا غدا يتبسّم
اسكنتك القلب الذي احرقته فحذار من نار به تتضرّم

« Sois comme tu voudras : car je suis épris de toi et résigné à tout ce que voudra m'imposer « l'amour qui me tient sous ses lois.

« Si je veux cacher aux dénonciateurs la passion que j'éprouve ponr toi, ma poitrine exprimera « mon amour.

« Je désire la possession de celle que j'aime. Est-il étonnant que je désire celle qui est établie « dans mon cœur ?

« O toi qui t'éloignes avec mépris de ton amant; et qui, lorsqu'il pleure amèrement, ne fais que « sourire;

« Je t'ai donné pour demeure un cœur que tu as brûlé; prends garde à un feu, dont tu pourrais « aussi être consumée. »

(24) Au rapport du scheïkh Salah-eddin-Safadi, cité par Abou'lmahâsen, Ebn-Assalous, dans sa jeunesse, voyageait pour des opérations commerciales. Il avait les cheveux roux, de l'embonpoint, le teint blanc, une taille bien proportionnée. Il s'exprimait avec une rare élégance et un langage plein de douceur. Il inspirait un profond respect, était fertile en expédients, digne du vizirat, ex-

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000022

Abou-Ali-Hasan-ben-Ali-ben-Isa-ben-Hasan-Ali-ben-Alsirâfi-Lakhmi. Il était âgé d'environ soixante-sept ans.

Au mois de Moharrem, on reçut les nouvelles suivantes : Kaïkhatou, fils de Houlagou, qui, dans l'année 690, était parvenu au rang de sultan, comme successeur d'Argoun, fut tué l'an 693, et remplacé sur le trône par Baïdou, fils de son frère. Gazan, fils d'Argoun et petit-fils d'Abaga, *naıb* (gouverneur) du Khorassan, prit les armes contre son souverain, le vainquit, et lui enleva l'empire. Ce prince embrassa l'islamisme entre les mains du scheïkh Sadr-eddin-ben-Djoubeh-Djouwâini. AN 694

Dans la nuit du mercredi, onzième jour du mois, les Mamlouks aschrafis, qui habitaient le quartier de Kabsch, se rassemblèrent, et se dirigèrent vers les écuries situées au pied de la citadelle. Ils montèrent à cheval, et pillèrent tout ce qu'ils purent atteindre. Abordant successivement leurs camarades, ils les firent monter à cheval, et se dirigèrent vers la porte appelée *Saadah*, l'une des portes

trèmement instruit, plein de fierté, et d'un orgueil excessif. Il se trouvait logé dans le voisinage du *Sâhib* Taki-eddin-Ebn-Almani : ayant eu occasion d'accompagner ce fonctionnaire, celui-ci remarqua en lui une haute capacité, et lui fit obtenir la place de *Mohtesib* de Damas. Ensuite, Ebn-Assalous se rendit en Égypte et s'attacha à Melik-Aschraf-Khalil, sous le règne du père de ce prince. Ayant encouru la disgrâce du sultan, il trouva un appui chez son maître, Melik-Aschraf-Khalil qui intercéda en sa faveur et le fit délivrer de prison. Bientôt après, il alla faire le pèlerinage de la Mecque. Durant son absence, Aschraf parvint au trône. Ce prince, qui chérissait Ebn-Assalous, lui adressa une lettre entre les lignes de laquelle il avait écrit ces mots : يا شقير يا وجه الخير قدّم السير « O petit homme roux, ô brave homme, hâte-toi d'arriver. » Aussitôt après son arrivée, Ebn-Assalous fut promu au rang de vizir. Dans ses marches, les plus grands émirs l'escortaient à pied. Abou'lmahâsen ajoute : « A l'époque de son vizirat, l'émir Schoudjaï se tenait debout en sa pré-« sence..... Au moment de l'élévation d'Ebn-Assalous, un de ses amis, qui habitait la Syrie, « lui adressa les deux vers suivants, dans lesquels il l'engageait à se tenir en garde contre « Schoudjaï :

« O vizir de la terre, sois constamment éveillé, et sache bien que tu marches sur des vipères.

« Cherche ton appui en Dieu; car je crains pour toi la morsure de Schoudjaï. »

Ces vers tombèrent entre les mains de Schoudjaï; cet émir, après la catastrophe d'Ebn-Assalous, poursuivit les proches et les adhérents du visir, et extorqua d'eux des amendes considérables. Comme on lui parlait de l'auteur des vers, il répondit : « Je me garderai bien de punir cet homme. « Il avait donné à son ami, relativement à moi, des avis salutaires qu'il a eu tort de ne pas suivre. » Pour comprendre l'allusion contenue dans les vers précédents, il faut se souvenir que le mot شجاع, d'où dérive l'adjectif شجاعىّ, et qui signifie *un homme courageux*, désigne aussi *un serpent*.

du Caire, et la livrèrent aux flammes. Ils pénétrèrent dans la maison du vizirat, afin d'engager les mamlouks qui l'habitaient à sortir en armes. N'ayant point trouvé chez eux de sympathie, ils les quittèrent, et continuèrent leur route vers la porte du marché des armes, au Caire. Ils ouvrirent les boutiques, se saisirent des armes, se rendirent au *magasin des étendards* خزانة البنود, et engagèrent à sortir les mamlouks qui l'occupaient. De là, ils marchèrent vers l'écurie du sultan, et vinrent camper au pied de la citadelle. Les émirs, qui se trouvaient dans cette place, montèrent à cheval et vinrent attaquer les assaillants, qui ne
488 soutinrent pas le combat, prirent la fuite, et se débandèrent. On les arrêta, soit au Caire, soit dans la banlieue; en sorte qu'il n'en échappa pas un seul. Quelques-uns eurent la tête tranchée à la porte de la citadelle; à d'autres, on coupa les pieds et les mains; d'autres, en grand nombre, furent noyés; d'autres aveuglés; d'autres eurent la langue coupée; d'autres furent pendus à la porte de Zawilah. Quelques-uns furent épargnés; d'autres furent partagés entre les émirs. Ces Mamlouks étaient au nombre de plus de trois cents. Le mercredi, onzième jour du même mois, Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun fut dépouillé de la souveraineté, après un règne d'une année moins trois jours, durant lequel il n'avait exercé aucune autorité réelle.

RÈGNE

DE MELIK-ADEL-ZEIN-EDDIN-KETBOGA-MANSOURI.

C'était lui qui, durant le règne de Melik-Nâser, se livrait seul aux soins de l'administration de l'empire, et ne laissait à Melik-Nâser aucune ombre de pouvoir. Après le meurtre de Schoudjaï, il commença à s'entourer des attributs de la souveraineté. Au mois de Moharrem, il se retira dans la maison appelée *Dar-anniabah* دار النيابة (maison de la vice-royauté), et feignit d'être malade; mais, dans le fond, il n'avait d'autre but que de se frayer la route au trône. Melik-Nâser sortit du palais, et alla lui rendre visite. A l'époque de la sédition excitée par les Mamlouks, le matin qui suivit cette nuit-là, il donna audience dans la maison de la vice-royauté, convoqua les émirs, et leur dit : « La majesté du « trône a été dégradée; et la considération qui doit l'environner ne se main- « tiendra jamais parfaitement sous le règne d'un enfant tel que Melik-Nâser. » Tous tombèrent d'accord de déposséder ce jeune prince, et de mettre à sa place Ketboga. Ils lui prêtèrent serment de fidélité; on lui amena le cheval que l'on appelait *faras-annaubah* فرس النوبة, et qui était couvert du *Rakabah* (1) royal

(1) Les mêmes mots se trouvent répétés dans l'*Histoire* de Nowaïri (*Vie de Melik-Nâser*, f. 173 v°). J'ai donné ailleurs (tom. I, I^re^ partie, page 135) la définition du terme رقبة; j'ajouterai ici quelques passages qui confirment mes assertions. On lit Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. arabe 682, fol. 390 v°) : كان من شعار السلطان ان يركب الى الميدان وفى عنق الفرس رقبة حرير اصفر اطلس مزركش ذهب فيستتر من تحت اذنى الفرس الى حيث السرج « Un des attributs de la souveraineté du sultan, consistait à se rendre au *meïdan*, monté sur un « cheval dont le cou était orné d'un *rakabah* de soie jaune, unie, broché d'or. Cet ornement cou- « vrait l'animal, depuis le bas des oreilles jusqu'à l'endroit de la selle. » Quelquefois, les copistes ont substitué à ce terme celui de زقبة. On lit dans un passage du même écrivain (man. arabe 798, fol. 175) : اثنان من الاوجاقية راكبين على حصانين اشهبين برقبتين « Deux *oudjaki* (pages) « montés sur deux chevaux gris, couverts de deux *zakebah* (rakabah). » Dans le même ouvrage (man. 682, fol. 390 r°) on lit : لا يركب فى السفر برقبة ولابعصايب « Dans ses marches, il n'est point

الرقبة الملوكية. Il partit du palais de la vice-royauté, avant la proclamation de la prière de l'*asr* (l'après-midi), le mercredi, onzième jour de Moharrem. Il entra par la porte appelée *Bab-alkoullah*, se dirigeant vers le palais du sultan, les émirs marchant à pied devant lui. Il s'assit sur le trône, entouré de toute la pompe de la souveraineté, et prit le titre de *Melik-Adel*. Son règne fut une époque des plus désastreuses, marquée par la disette, des maladies dangereuses, une nombreuse mortalité. Par un hasard singulier, l'intendant de la cuisine du sultan, dans la citadelle, était occupé à battre un des marmitons بعض المرقدارية. Apprenant que Ketboga était en marche avec les attributs de la souveraineté, il se leva pour aller voir le nouveau sultan, accompagné des enfants attachés au service de la cuisine, et parmi lesquels se trouvait le battu. Ce dernier s'écria : « O jour funeste! c'est ici un jour malheureux! » Et ce propos courut ce jour-là dans la bouche de toute la population. Melik-Nâser fut enlevé du palais; et on lui assigna pour habitation, aussi bien qu'à sa mère, un des salons قاعات de la citadelle (2).

accompagné du *rakabah* ni des *asabah* (drapeaux). » Dans les *Annales* d'Abou'lféda (tom. V, page 80) : سرج ذهب ورقبة « Une selle d'or et un *rakabah*. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas, ce mot fait au pluriel أرقاب, on y lit (tom. I, 2e partie, fol. 23 r°) : مشت قدامه الجنايب بالارقاب الزركش « Devant lui marchaient les chevaux de main, couverts de *rakabah* de bro- « cart d'or. » Et (tom. II, fol. 99 r°) : خمس اروس خيل . . . منها اثنان بارقاب مزركش « Cinq chevaux. . . dont deux étaient parés de *rakabah*, de brocart d'or. »

(2) Dans la première partie de cet ouvrage (page 47), j'ai parlé assez longuement sur ce qui concerne le mot قاعة. Je puis encore ajouter, sur ce sujet, différents passages. On lit dans l'*Histoire des patriarches d'Alexandrie* (tom. II, p. 377) : عمر بها قاعة على البحر « Il y fit construire une salle, « sur le bord de la mer. » Et, plus loin (page 433) : دفن فى القاعة التى كان عمرها بدير الشمع « Il « fut enterré dans la salle qu'il avait fait construire, dans l'enceinte du monastère, appelé *Deïr-al-* « *schama*. » Dans les *Annales* d'Abou'lféda (tom. V, p. 120) : جعل فى قاعة فى قلعة الجبل « Il fut « placé dans une salle, située dans la citadelle. » Dans l'ouvrage biographique d'Ebn-Khallikan man. 730, fol. 217 v°) : دخلوا الى قاعة الحرم « Ils entrèrent dans la salle du harem. » Dans la *Vie des médecins* d'Ebn-Abi-Osaïbah (manuscrit, fol. 136 v°) : اتى الى قاعة المبرورين « Il se rendit à « la salle qu'habitaient ceux qui étaient attaqués de maladies du fiel. » Dans les *Voyages* d'Ebn-Batoutah (fol. 5 r°) : كان له قاعدة (قاعة) معدّة للسلاح « Il avait une chambre destinée pour les ar- « mes. » Dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (man. 666, fol. 125 v°) : كانت خوند الكبرى صاحبة القاعة « La grande princesse était propriétaire de la salle. « Ailleurs (m. 667, f. 124 v°), en parlant de l'épouse du sultan : هى يوم ذاك صاحبة القاعة « C'était elle à qui, alors, appartenait la « salle. » Et (man. 671, fol. 17 v°) : رحبة فسيحة كالقاعة « Une cour, vaste comme un apparte-

Le douzième jour du même mois, Melik-Adel fit servir un grand repas, auquel il prit place. Les émirs entrèrent en sa présence, lui baisèrent la main, le félicitèrent de son avénement au trône, et mangèrent avec lui. Lorsque le festin fut terminé, le nouveau sultan fit revêtir d'une *khilah* (robe d'honneur) l'émir Hosam-eddin-Lâdjin, qui fut promu au rang de *Naïb* (vice-roi) de l'Égypte. L'émir Izz-eddin-Aïbek-Afram-Sâléhi fut également revêtu de la *khilah*, et nommé 489
Émir-djandâr. L'émir Seïf-eddin-alhadj-Behadur-Halebi reçut, avec le vêtement d'honneur, le titre d'*Émir-hâdjib*. Le quatorzième jour de ce mois, la poste partit, emportant les lettres destinées pour la Syrie, et qui annonçaient l'avénement à la souveraineté de Melik-Adel-Ketboga. Les lettres destinées pour Damas furent remises à l'émir Satelmesch-Mansouri, qui arriva dans cette ville le dix-septième jour du mois, reçut le serment de fidélité du *Naïb* (vice-roi) et des émirs. On battit les tambours, qui annoncent les nouvelles heureuses. Le jeudi dix-neuvième jour du mois, on revêtit de la *khilah* tous les émirs et les fonctionnaires de l'État. On combla de bienfaits les Mamlouks qui résidaient dans la maison du vizirat, attendu qu'ils avaient refusé d'exciter des troubles.

Le mercredi, premier jour de Rebi-premier, le sultan monta à cheval, suivant l'usage des souverains, faisant flotter au-dessus de sa tête le drapeau du khalife, et porter devant lui le diplôme d'investiture تقليد. Des lettres qui annonçaient cette nouvelle furent adressées à tous les *Naïb* (gouverneurs). Elles avaient été écrites par le Kadi Djemal-eddin-Mohammed-ben-almoukarram-ben-Abi-Hasan-ben-Ahmed-Ansâri. Le sultan commença à décerner à ses Mamlouks le titre d'émirs. Quatre d'entre eux furent promus à ce rang, savoir Bekhtas, qui reçut également la dignité d'*ostadâr*, Agkirlou, Bektout-azrak et Katloubek. Tous montèrent à cheval le même jour, avec les attributs de l'émirat. La place de vizir de Damas fut donnée au *Sâhib* Taki-eddin-Naubah-Tekriti, qui avait rempli les mêmes fonctions sous le règne de Melik-Mansour. On lui délivra un acte qui lui assurait la restitution de ce qui lui avait été enlevé sous le règne de Melik-Aschraf, et il partit de la ville du Caire. Le mardi, vingt-cinquième jour de Djoumada-premier, on destitua des fonctions de vizir le *Sâhib* Tadj-eddin-

ment. » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Djeberti (tom. I, fol. 28 v°): انشاء فى بيته قاعة جلوس « Il fit construire, dans sa maison, un salon d'audience. » On peut voir, sur le mot قاعة, les détails intéressants que donne M. Lane (*Manners and customs of the modern Egyptians*, tom. I, p. 22, 24).

Mohammed-ben-Hanna. Sous son administration, les chevaux du sultan étaient restés sans avoir d'autre fourrage que celui qu'on prenait dans les boutiques des marchands, et les réserves تقاوى formées par les différents cantons avaient été entièrement épuisées. Le Kadi Fakhr-eddin-Omar, fils du Scheïkh Medjd-eddin-Abd-elaziz-Khalili-Dari fut nommé inspecteur de son bureau, et inspecteur des bureaux du vizirat.

Ce même mois, la population de Damas fit des prières pour demander de la pluie, attendu qu'il n'en était pas tombé depuis longtemps. Le *Naïb* sortit de son palais, et toute la foule l'accompagnait à pied. La cherté des vivres qui régnait en Égypte alla encore en croissant. Il ne restait pas de grains dans les greniers du sultan; parce que Melik-Aschraf avait distribué ces grains, les avait abandonnés aux émirs et à d'autres personnes, en sorte que ces provisions étaient entièrement épuisées. La crue du Nil, ainsi qu'il a été dit plus haut, avait été extrêmement faible. Le vizir faisait acheter des grains pour la consommation des palais du sultan, et pour la nourriture des chevaux. La cherté augmenta au point que l'ardeb se vendait quatre-vingt-dix dirhems. Dans le mois de Rebi-premier, une maladie terrible se déclara dans toute l'Égypte, et en particulier au Caire et à Misr.

Le vingt-sixième jour de Ramadan, Nedjm-eddin-Ahmed-ben-Sasari fut nommé aux fonctions de *Kadi-alasker*, pour la ville de Damas. Il partit aussitôt du Caire.
Melik-Aouhad-Schâdi, fils d'Alzâhir-Moudjir-eddin-Daoud, fils de Moudjâhid-
490 Asad-eddin-Schirkouh-Nâsir-eddin-Mohammed, fils d'Asad-eddin-Schirkouh-Aïoubi, fut gratifié du titre d'émir, à Damas. Il prit rang parmi les émirs de *Tabl-khanah*. Ce fut le premier de la famille d'Aïoub qui, sous la dynastie des princes turcs, fut promu à la dignité d'émir de *Tabl-khanah*.

On reçut la nouvelle que Melik-Moudaffar-Schems-eddin-Abou'lmoudaffar-Iousouf, fils de Melik-Mansour-Iousouf-Nour-eddin-Omar-ben-Ali-ben-Resoul, le Turcoman, souverain du Yemen, était mort dans le mois de Ramadan, après un règne d'environ quarante-cinq ans. Sa conduite avait été constamment irréprochable. Il eut pour son successeur son fils Melik-Aschraf-Moumahhid-eddin-Omar, qu'il avait désigné comme son héritier. Celui-ci trouva un compétiteur dans son frère, Melik-Mouwaïad-Hizebr-eddin-Daoud, qui rassembla des forces pour le combattre, vint attaquer la ville d'Aden, la prit après un siége de treize jours, et y leva des contributions tout à fait injustes. Melik-Aschraf fit marcher

contre lui une armée, qui lui livra bataille, et le fit prisonnier. Le vaincu fut conduit devant son frère, qui le fit jeter en prison.

Le *Kadi-alkodat*, Bedr-eddin-Mohammed-ben-Djemâah fut nommé aux fonctions de *Khatib* (prédicateur) de la mosquée des Ommiades, à Damas, et réunit ces fonctions avec celles de Kadi. Il fit la *Khotbah* et la prière, en présence de la population, le vendredi, sixième jour du mois de Schewal. Il fut le premier qui exerça conjointement, à Damas, la place de Kadi et celle de *Khatib*. L'émir Izz-eddin-Aïbek, le *Khâzindâr* (trésorier), Mansouri, *Naïb* (gouverneur) de la province de Tarabolos (Tripoli), fut arrêté et conduit au Caire, où il arriva le onzième jour du mois de Dhou'lkodah, et il fut mis en prison. On lui donna pour successeur l'émir Izz-eddin-Aïbek-Mauseli-Mansouri.

Cette année, la crue du Nil fut faible; il était monté à seize coudées dix-sept doigts, mais il baissa la nuit même, et n'atteignit plus cette hauteur. La cherté alla toujours en croissant, et les maux se multiplièrent. La province de Barkah fut également frappée de stérilité (3). La cherté, la disette envahirent tout à la fois les contrées de l'orient, de l'occident, du Hedjaz. En Égypte (4), le prix de l'ardeb de froment s'éleva à cent cinquante dirhems d'argent. La mortalité augmentait rapidement; et dans le mois de Dhou'lhidjah, le nombre des morts dont les noms furent inscrits sur les registres du divan s'éleva à dix-sept mille cinq cents, sans compter les étrangers et les pauvres, qui formaient un total

(3) Si l'on en croit mon historien de l'Égypte (fol. 38, v° 39, r°), la contrée de Barkah fut affligée d'une extrême disette et visitée par de nombreuses nuées de sauterelles. Parmi les habitants qui émigrèrent en Égypte, beaucoup avaient la chair des épaules mangée. Interrogés sur ce fait, ils répondirent : Les sauterelles qui ont dévasté notre pays ne trouvant plus rien pour assouvir leur faim, se sont précipitées sur nous et nous ont dévoré la chair. Les émigrants de Barkah, qui étaient au nombre de plus de cinquante mille âmes, arrivant en Égypte, trouvèrent ce pays livré à la sécheresse et à la disette. Ils y périrent presque tous, et causèrent la mort d'un grand nombre d'Égyptiens. Le reste s'enfuit dans diverses contrées. Bedr-eddin-Hâsan-Hemsi, le marchand, et le hadj (pèlerin) Abou-Zackarie-Bâlesi, le marchand, racontaient avoir entendu dire au gouverneur de Katiah : « Nous avons compté les hommes qui passèrent chez nous, pour se rendre en Syrie, de-« puis le mois de Schewal jusqu'à la fin de Rebi-second. Leur nombre s'élevait à quatre-vingt-deux « mille. Et cela, sans y comprendre ceux qui restèrent ignorés. »

(4) Suivant mon historien de l'Égypte (fol. 38 v°), le prix de l'ardeb de froment, qui était d'abord de vingt dirhems, s'éleva à cent vingt, et monta l'année suivante jusqu'à cent quatre-vingt dirhems.

infiniment supérieur (5). Par suite des horreurs de la famine, les habitants mangèrent les charognes, les chiens, les chats et les ânes. Quelques-uns allèrent jusqu'à dévorer la chair de leurs semblables. Chaque jour, le nombre des morts dont le décès était constaté montait à un millier d'hommes, sans compter ceux dont les noms ne furent pas enregistrés au divan. Lorsque la misère fut arrivée à son comble, le sultan répartit les pauvres entre les hommes opulents, en proportion de leurs facultés. Cette année, les *fels* فلوس (monnaies de cuivre) se multiplièrent; et chaque *oukiah* eut la valeur d'un sixième de dirhem.

Le souverain de Tunis, l'émir Abou-Hafs-Omar-ben-Iahiâ-ben-Abd-elwâhid-ben-Abi-Hafs, mourut la nuit du vendredi, vingt-quatrième jour du mois de Dhou'lhidjah, après un règne de onze ans et huit mois. Il eut pour successeur Abou-Abd-allah-Mohammed, fils de celui qui est connu sous le nom d'Abou-
491 Asidah, fils d'Iahiâ, fils de Mohammed, fils d'Iahiâ, fils d'Abd-elwâhid. Le *Kân* Kaïkhatou, fils d'Abaga, fils de Houlagou, fils de Toulou, fils de Djenkis-Khan, roi des Tatars, mourut assassiné, après un règne d'environ quatre années. Le *Kân* Baïdou, fils de Tougan, fils de Houlagou, qui avait succédé à Kaïkhatou, périt également de mort violente, n'ayant régné qu'environ huit mois. Il fut remplacé par Gazan, fils d'Argoun-schah, fils d'Abaga, fils de Houlagou.

Melik-Moudaffar-Mohammed, fils de Mansour-Omar, fils d'Ali, fils de Resoul, souverain du Yemen, mourut dans la citadelle de Taaz تعز, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, après un règne d'environ quarante-sept ans (6). Melik-Saïd-

(5) Mon historien fait observer que ce nombre était seulement celui des morts du Caire, sans y comprendre ceux qui périrent à Fostat.

(6) Il est probable que, dans cette circonstance, Makrizi s'est trompé, en admettant ici un souverain du Yemen différent de celui dont il a plus haut annoncé la mort. Du reste, je crois devoir suppléer à l'extrême concision du récit de notre auteur, en transcrivant l'article que nous donne Abou'lmahâsen (fol. 37, v°): « Cette année, mourut le sultan Melik-Moudaffar-Schems-eddin-Abou'lmahâsen-Iousouf, fils du sultan Melik-Mansour-Nour-eddin-Omar-ben-Ali-ben-Resoul, Turcoman d'origine, Gassâni, souverain du Yemen. Il mourut, au mois de Redjeb, dans la forteresse de Taaz: suivant quelques-uns, le véritable nom de Resoul était Mohammed-ben-Haroun-ben-Abi'lfatah-ben-Nouhi-ben-Roustem. Il descendait de Djeblah-ben-Aïham. Suivant d'autres, Resoul, ancêtre des souverains du Yemen, s'était attaché à un des Khalifes Abbassides, qui lui donna une honorable marque de confiance, en le chargeant de plusieurs ambassades, en Syrie et ailleurs. De là lui vint le titre de *Resoul*, qui finit par être regardé comme son véritable nom. De l'Irak, il se rendit en Syrie, puis en Égypte, et se mit, ainsi que ses enfants, au service de quelques-uns des princes de la famille d'Aïoub, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir lui-même auprès de lui des serviteurs, des adhérents. Lorsque le sultan Salah-eddin-Iousouf, fils d'Aïoub, fit partir pour le Yemen

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000030

Daoud, fils de Moudaffar-Kara-arslan, fils de Saïd-Gâzi, fils de Mansour-Ortok, fils d'Ilgâzi, fils d'Albi, fils de Timurtasch, fils d'Ilgâzi, fils d'Ortok, prince de Mâredin, étant venu à mourir, eut pour successeur son frère Mansour-Gâzi.

Scherf-eddin-Abou'labbas-Ahmed-ben-Ahmed-ben-Nimât-ben-Ahmed-ben-Djafar-ben-Hosaïn-ben-Ahmar, *Moukadessi* (natif de Jérusalem), le Schaféi, mourut à Damas, âgé de soixante-treize ans. Il était devenu le principal interprète des sciences juridiques اليه انتهت رياسة الفتوى, et exerçait en même temps les fonc-

son frère Melik-Moaddam-Touranschah, il plaça auprès de lui, avec le titre de vizir, Melik-Mansour-Omar, petit-fils de Resoul, et père de celui qui est l'objet de cet article biographique. Il le fit jurer qu'il donnerait constamment à son souverain des conseils sincères. Omar partit en effet pour le Yemen. Melik-Masoud-Aksis, fils de Melik-Kâmel-Mohammed, fils d'Abou-Bekr, fils d'Aïoub, étant monté sur le trône de Yemen, comme successeur de Touranschah, s'attacha Omar, le combla de marques de considération et le nomma commandant des forteresses. Bientôt après, il lui confia le gouvernement de la Mecque et mit sous ses ordres un corps de trois cents cavaliers. Une bataille se livra entre lui et le prince de la Mecque, Hasan-ben-Katadah. Ce dernier fut mis en déroute; Omar pénétra dans la ville de la Mecque, dont il resta maître. Il y fit rebâtir, l'an 619, la mosquée, d'où Aïschah, la mère des Musulmans, était partie pour accomplir les rites religieux. Durant son gouvernement, l'an 623, il fit également reconstruire la maison d'Abou-Bekr le juste, située dans la rue de Hadjar. Melik-Masoud, se rendant en Égypte, choisit Omar pour commander, en son nom, dans la province du Yemen. Et son frère, Bedr-eddin-Hasan-ben-Ali-ben-Resoul, fut nommé gouverneur de la ville de Sana. Melik-Masoud, à son retour dans le Yemen, fit arrêter Nour-eddin-Omar, Bedr-eddin-Hasan, son frère Fakhr-eddin, et Scherf-eddin-Mousa, par suite des inquiétudes que lui inspirait le mérite éminent qu'ils avaient déployé durant son absence, et les envoya en Égypte, sous bonne garde, à l'exception de Nour-eddin-Omar, je veux dire Melik-Mansour. Celui-ci fut, le même jour, mis en liberté par ordre du prince, qui avait de l'affection pour lui, et qui, après lui avoir fait prêter serment de fidélité, le nomma Atabek de ses troupes. Melik-Masoud, faisant un nouveau voyage en Égypte, le choisit pour gouverner en son nom, et lui dit : « Si je meurs, tu mérites plus le trône que mes frères, attendu les services que tu m'as « rendus. Si je vis, tu resteras dans la position que tu occupes. Garde-toi bien de souffrir qu'un « membre de ma famille entre dans le Yemen, quand même ce serait Melik-Kâmel qui se présen- « terait. » Melik-Masoud prit ensuite la route de la Mecque et mourut dans cette ville. Melik-Mansour, ayant appris cette nouvelle, s'empara de la province du Yemen, après une série de faits et d'événements remarquables, et resta paisible possesseur du trône. Il régna sur le Yemen plus de vingt années, et mourut dans cette contrée la nuit du samedi, neuvième jour du mois de Dhou'l-kadah, l'an 647. Il eut pour successeur son fils, Melik-Moudaffar-Iousouf, dont il est question ici, et qui fut le second sultan de la famille de Resoul. Melik-Moudaffar occupa le trône l'espace d'environ quarante six ans. A sa mort, il laissa la couronne à son frère (son fils), Melik-Mouwaïad-Hizebr-eddin-Daoud. Melik-Moudaffar périt empoisonné par une de ses esclaves. Il laissa plusieurs enfants, savoir : Melik-Aschraf, qui lui succéda; Mouwaïad-Daoud, Wathek, Masoud et Mansour.

tions de *Khatib* de la mosquée des Ommiades. Izz-eddin-Abou'labbas-Ahmed-ben-Ibrahim-ben-Omar-ben-Feredj-ben-Ahmed-ben-Sabour-Fârouti-Wasiti, le Schaféi, mourut dans la ville de Wâsit, à l'âge de quatre-vingts ans. Il avait exercé la place de *Khatib*, et était regardé comme un homme éminent dans différents genres de sciences. Mouhibb-eddin-Abou'labbas-Ahmed-ben-Abd-allah-ben-Mohammed-ben-Abi-Bekr-ben-Mohammed-ben-Ibrahim-Tabari-Mekki, le Schaféi, le *fakih* (jurisconsulte) du Hedjâz, mourut, dans la ville de la Mecque, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Schems-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Ali-ben-Mohammed-ben-Sâkin-Tousi-Meschhedi mourut au Caire.

An 695. Au mois de Moharrem, il se passa, dans un bourg nommé *Djubbet-assal* جبة عسال, situé sur le territoire de Damas, un fait extraordinaire. Un jeune homme, des habitants de ce lieu, était sorti, pour aller abreuver un taureau qui lui appartenait. Lorsque l'animal eut fini de boire, il fit entendre les louanges de Dieu. Le jeune homme, étonné de cet aventure, raconta le fait, et ne fut cru de personne. Le lendemain, il se mit en marche avec son taureau, pour abreuver l'animal. Celui-ci, après avoir bu, prononça encore les louanges de Dieu. Au retour du jeune homme, le bruit de cet événement se répandit dans le bourg. Le troisième jour, le jeune homme se mit en marche, et fut suivi de toute la population. Le taureau, après avoir bu, prononça, de manière à être entendu par tout le monde, les louanges de Dieu. Quelques habitants s'étant approchés, et ayant adressé des questions à l'animal, celui-ci répondit de la manière la plus intelligible : « Dieu avait arrêté que cette nation serai « affligée de sept années de stérilité. Mais, grâce à l'intercession du Prophète, « le Dieu très-haut a substitué à ces années des années d'abondance. » Il dé-
492 clara que le Prophète lui avait recommandé d'annoncer aux hommes cette détermination. Puis, il ajouta : « Je dis, ô apôtre de Dieu, quel signe garantira « la vérité de mes paroles? » Il me répondit : « Tu mourras, immédiatement « après avoir parlé. » En effet, le taureau s'étant dirigé vers un lieu élevé, tomba mort. Les habitants du bourg se partagèrent le poil de l'animal, comme un moyen d'attirer sur eux la bénédiction divine : puis, ils ensevelirent et

(7) Cette année, au rapport d'Abou'lmahâsen (fol. 38 r°), la hauteur primitive du Nil fut d'une coudée et quelques doigts. La crue s'éleva à seize coudées dix-sept doigts. Le terme de la crue الوفا eut lieu le sixième des jours de Nesi (les jours complémentaires).

enterrèrent le corps. On envoya au château de la Montagne un acte authentique, rédigé devant le kadi du canton, et qui attestait la réalité du fait.

Au mois de Rebi premier, une dépêche, apportée par la poste, annonça l'arrivée d'un corps de Ouirat, qui font partie des Tatars, et qui avaient pour chef Tongaï. Ils étaient au nombre d'environ dix-huit mille tentes: et ayant pris la fuite pour abandonner le service de Gazan, roi des Tatars, ils avaient traversé l'Euphrate, se dirigeant vers la Syrie. On écrivit au *naïb* (vice-roi) de la Syrie, en lui recommandant de dépêcher l'émir Alem-eddin-Sandjar-le *dawadâri*, pour aller dans la ville de Rabah recevoir ces étrangers. Il partit, en effet, de Damas. Bientôt, il fut suivi par l'émir Sonkor-alasar سنقر الاعسر *schadd* (inspecteur) des bureaux de Damas. L'émir Kara-sonkor-Mansouri fut également envoyé du Caire, et arriva à Damas le vingt-deuxième jour du mois. L'émir Seïf-eddin-alhadj-Behadur-Halebi, le *hâdjib*, ne tarda pas à suivre la même route. Ces deux officiers s'arrêtèrent à Damas; cependant les principaux d'entre les Ouirat arrivèrent, accompagnés de Sonkor-alasar, le vingt-troisième jour du mois. Ils étaient au nombre de cent treize; ils avaient à leur tête Tongaï: et, on comptait, parmi leurs chefs, Alous et Kakbaï. Le *naïb* sortit à leur rencontre, accompagné des émirs, et déploya, pour leur entrée une pompe extraordinaire. Ils partirent pour le Caire, sous la conduite de l'émir Kara-sonkor, le lundi, septième jour du mois de Rebi second. Arrivés dans la capitale, ils furent comblés par le sultan de témoignages de considération et de bienveillance. Plusieurs d'entre eux reçurent le grade d'émir. Ils restèrent, cependant, attachés à leur idolâtrie: et, lorsque le mois de Ramadan arriva, aucun d'eux n'observa le jeûne. Ils se nourrissaient de la chair des chevaux, sans les égorger. Ils se contentaient de lier un de ces animaux, et de le frapper sur la tête, jusqu'à ce qu'il expirât. Après quoi, ils le mangeaient. Les émirs répugnaient à s'asseoir près d'eux, à la porte de la citadelle, à l'audience du sultan. Toute la population se montrait mécontente des témoignages d'honneur qu'ils avaient reçus, et du crédit dont plusieurs d'entre eux jouissaient auprès du prince. Et sa conduite fut blâmée, sans ménagement. Quant au reste des Ouirat, Sandjar le *dawadâri* reçut l'ordre de les établir dans la province du *Sâhel*. Il eut soin de les faire passer par le *merdj* (la prairie) de Damas. On fit sortir, pour leur usage, des marchés de toute espèce, qui furent placés dans le *merdj*, dans le village de Damin منزلة الصمين, et à Kisoueh. Aucun des Ouirat n'eut la permission d'entrer dans la

ville de Damas. On les fit camper sur le territoire d'Athlib عثليب (athlit عثليت), et ils purent s'étendre dans la province du Sâhel. L'émir Sandjar resta auprès d'eux. Cependant la mort enleva un grand nombre de ces étrangers. Leurs fils furent admis au nombre des émirs, qui les recherchaient extrêmement, à cause de leur beauté. Leurs filles épousèrent des habitants du pays. Et les émirs, les officiers, et autres personnages, se disputaient leurs jeunes enfants et leurs filles. Les Ouirat se répandirent dans les différentes provinces, embrassèrent l'Islamisme, et se confondirent avec le reste de la population.

493 Le samedi, dix-huitième jour du mois de Djoumada-second, Taki-eddin-Mohammed-ben-Medjd-eddin-Ali-ben-Wahab-ben-Moti-Kouschaïri, surnommé Ebn-Dakik-alid le Schaféi, fut installé dans la place de *kadi-alkodat* d'Égypte, qui était vacante, par la mort du *kadi-alkodat-Dhou'rriâsatain*, Tadj-eddin-Abd-Alwahhab-ben-Khalaf-ben-Bedr-Alaï, connu sous le nom d'*Ebn-Bint-alaazz*.

Cette année, la cherté des vivres s'accrut d'une manière effrayante. Le prix de l'ardeb du froment d'Égypte s'éleva à cent cinquante dirhems; celui de l'orge dépassa cent dirhems. Les fèves فول se vendaient environ quatre-vingt-dix dirhems l'ardeb. L'ardeb de lupins monta de cinq dirhems à soixante. Chaque ritl (rotl) de pain coûta un dirhem d'argent درهم نقرة. Un poulet monta de trois dirhems (8) à vingt. On ne tuait plus les poulets que pour l'usage des malades. On en pesait la chair, dont chaque *dirhem* fut fixé à un *dirhem* d'argent. Un melon d'eau d'été, بطيخة صيفية, destiné pour les malades, coûtait cent dirhems d'argent : et chaque *rotl* de ce fruit, quatre dirhems. Un coing se vendait trente dirhems : et chaque *ritl* (rotl) de viande, sept dirhems. Les animaux domestiques périrent presque tous, par suite du manque de fourrage; en sorte que l'on ne trouvait plus à louer aucune bête de somme. Les chiens et les chats moururent également de faim. Bien des personnes tombèrent dans une position misérable. L'avarice se montra partout, au point que les plus grands émirs, au moment où on leur servait leur repas, refusaient l'entrée de leurs maisons à des hommes d'un rang distingué. Le *mohtesib* du Caire et de Misr sévissait avec rigueur contre ceux qui vendaient de la chair de chien, ou des charognes : mais le mal allant toujours en croissant (9), les habitants

(8) J'ai lu بعد ثلاثة دراهم au lieu de بعد ثلاثة ايام.

(9) Je lis لما تفاقم الامر au lieu de تناقم الامرا.

mangeaient des charognes de chiens et d'autres animaux, et des cadavres humains. Des mères dévoraient leurs enfants morts. Un émir vit un jour, à la porte de sa maison, une femme, d'un extérieur agréable, qui demandait l'aumône. Touché de compassion, il la fit entrer chez lui, et fut frappé de sa beauté. Il fit servir un pain rond رغيف et un vase rempli d'aliments. Elle avala tout, sans être rassasiée. Il lui fit apporter une ration semblable, qu'elle mangea encore, et continua à se plaindre de la faim. Il ne cessa de lui servir de nouveaux aliments, jusqu'à ce que son appétit fût assouvi. Bientôt après, cette femme s'appuya contre la muraille, et s'endormit. Lorsqu'on voulut la remuer, on trouva qu'elle était morte. On détacha de dessus son épaule un sac جراب, qui renfermait une main et un pied d'enfant. L'émir ayant pris avec lui ces objets, monta à la citadelle, pour les mettre sous les yeux du sultan et des émirs. Au mois de Redjeb, les prix commencèrent à baisser. L'ardeb de froment ne se vendait plus que trente-cinq dirhems : celui d'orge, vingt-cinq. Le Nil, après s'être arrêté dans sa crue, monta à seize coudées; et l'on perça la digue du khalidj (canal). Mais le jour de la fête de la rupture du jeûne, le fleuve baissa d'une manière effrayante, puis, il recommença à croître. En même temps, les prix des denrées montèrent : partout régnait l'inquiétude : l'avarice se montra à découvert : les fortunes diminuèrent : la position des hommes déclina; les pleurs coulaient en abondance; et, dans les marchés, on entendait les cris de détresse d'une population en proie à la disette.

La mortalité وبا s'accrut, d'une manière effrayante. Chaque jour, il sortait, par chacune des portes du Caire, plus de sept cents cadavres. Chaque jour, dans l'édifice destiné à laver les morts, مَيضاة, on lavait environ cent cinquante corps, appartenant à des hommes étrangers ou abandonnés طرحاء. Il n'existait peut-être pas, au Caire ou à Misr (Fostat), un seul homme honorable (10)

(10) Le mot مستور qui signifie proprement, *caché*, a deux sens : il désigne : 1° *Un homme qui, par esprit d'humilité, se dérobe à la vue des hommes, en se réfugiant dans une retraite, ou se livrant à toute l'austérité des pratiques de la vie religieuse.* On lit dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (t. I, m. 139, p. 54) : ليفضل منه ما يطعموه للمستوريـن « Afin qu'il en restât de quoi donner à manger « aux religieux. » Plus loin (p. 126) : حتى ان المستورين الذين لا يقدروا على الخبز اذا ماتوا لا يدفنهم احد الا بامره « Jusque là que ces hommes religieux, qui n'étaient point en état de se « procurer du pain, ne pouvaient, lorsqu'ils venaient à mourir, être enterrés que sur son ordre. » Ailleurs (tom. II, p. 36) : كلما يربحه يدفعه للبيع والمستورين والايتام « Tout ce qu'il gagnait, il le

احد من المستورين, à la porte duquel on ne trouvât, chaque matin un nombre de cadavres que l'on y avait jetés, afin qu'il prît soin de les ensevelir (11) et de

« donnait aux églises, aux religieux, aux orphelins. » Plus loin (pag. 47) : غيره من المومنين الصالحين والمستورين « Les autres, croyants, hommes vertueux, et religieux. » Plus bas (p. 55) : صرف جميعه للبيع والمستورين « Il dépensa tout pour les églises et les religieux. » Ailleurs (p. 76) : كان له صدقات على المساكين والمستورين والضعفاء « Il faisait des aumônes aux pauvres, aux « religieux, et aux malades. » Plus bas (pag. 80) : الباقى للمستورين المنقطعين من الاخوة نساء ورجال « Le reste appartenait aux religieux et aux anachorètes, d'entre les moines, soit hommes, « soit femmes. » Plus loin (pag. 109) : اشترى الخبز وفرقه على المستورين والفقراء « Il acheta du « pain, qu'il fit distribuer aux religieux et aux pauvres. » Plus bas (pag. 118) : يدفع الباقى للمستورين والفقراء « Il donnait le reste aux religieux et aux pauvres. » Plus loin (p. 148) : صح عندى انهم قوم مستورين ضعفاء « Je me suis assuré que c'étaient des hommes religieux et malades. » Plus bas (pag. 149) : المستور والارملة « Le religieux et la veuve. » Et (pag. 260) : لا يضيق على مستور معاشا « Il ne cherchait à mettre dans la gêne aucun religieux. » On lit dans la *Chronique de Dhehebi* (man. 646, fol. 2 r°) : كنّا مستورين مقبلين على تجارتنا ومعايشنا « Nous étions des « hommes religieux, entièrement occupés de notre négoce et de nos professions. » Plus loin (f. 66 r°) : من اهل الدين والفقراء والمستورين « Les hommes pieux, les pauvres et les religieux. » Plus bas (f. 96 r°) : شيخ مستور مقبول « Un scheïkh religieux et universellement approuvé. » Et (f. 286 v°) : كان ثقة مستورا جميل المذهب « C'était un homme digne de confiance, religieux, professant de « bons principes. » Soudi, dans son commentaire turc sur les poésies de Hafiz (tom. I, pag. 156, éd. de Constantinople, explique le mot مستور par اهل تقوى يعنى صالح « Homme religieux, « homme vertueux. » Dans la *Vie de Melik-Aschraf* (de mon manuscrit, fol. 26 r°) : كم مستور وصل اليه عطاء مستور « Combien d'hommes religieux reçurent des dons cachés. » Dans le *Traité de la religion chrétienne* par Ebn-Assal (man. fol. 104 v°) : المستورين فى بيوتهم « Ceux qui, dans leurs « maisons, mènent une vie religieuse. » Dans la *Vie des médecins* d'Ebn-Abi-Osaïbah (m. f. 189 v°) : ربما عالج فى بعض اوقاته المستورين بماله ادوية واغذية « Quelquefois, il traitait, dans leurs ma- « ladies, les religieux, leur fournissant, de son argent, les remèdes et les aliments. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. II, man. 798, f. 381 v°) : ترسل الى ارباب البيوت والمستورين اموالا كثيرة « Elle envoyait aux anachorètes et aux religieux « des sommes considérables. » Dans l'*Histoire des kadis d'Égypte* (fol. 119 r°) : يغرم عن الفقراء والمستورين اذا افلسوا « Il payait la contribution pour les pauvres et pour les religieux, lorsque « ceux-ci étaient dans l'indigence.

2° Le mot مستور, surtout en Égypte, a une autre signification. Il désigne *Celui qui a une position honorable*. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. ar. 666, fol. 206 r°) : اثنان وعشرون رجلا من المستورين ما بين شريف وتاجر « Vingt-deux hommes honorables, tant sché- « rifs que marchands. » Ailleurs (man. 671, fol. 4 v°) : هولاء المستورون الذى يحسبهم الجاهل

les enterrer; cet homme consacrait à ce travail la journée tout entière. Mais le 494
mal allant toujours en croissant, les cadavres étaient enterrés sans avoir été

اغنياء من التعفّف « Les hommes honorables, qui, à raison de leur vie austère, passent, aux yeux « des ignorants, pour des hommes riches. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 682, fol. 50 v°) فساد قبيح وهتك قوم مستورين : « Des désordres honteux, et la dégradation d'hommes « honorables. » Plus loin (fol. 56 r°) : فيهم المستورون وابناء النعَم « Parmi eux, se trouvaient les « hommes honorables et les riches. » Dans une *Histoire d'Égypte* (de mon manuscrit, f. 39 r°) : من هو مستور الحال « Ceux qui étaient dans une position honorable. » Dans le *Kitab-assolouk* de Makrizi (tom. II, fol. 368 r°) : عدّتهم اثنان وعشرون رجلا من المستورين ما بين شريف وتاجر « Ils étaient au nombre de vingt-deux, tous dans une position honorable, tant schérifs que « marchands. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (t. II, fol. 73 r°) : وزع امر النفقة على جماعة من اعيان المباشرين ومساتير الناس حتى على قضاة القضاة « On répartit la dépense de la grati- « fication sur les principaux fonctionnaires, les hommes honorables, et même sur les *kadi-alkodat.* » Plus loin (fol. 283 r°) : التجار وغيرهم من مساتير الناس واعيانهم « Les marchands et autres, faisant « partie des hommes honorables et distingués. » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Djeberti (tom. III, fol. 11 v°) : غالب مساتير الناس واصحاب المقدرة « La plupart des hommes honorables et des « hommes puissants. » Ailleurs (fol. 257 v°) : اهل العلم ومساتير اولاد البلد « Les hommes savants, « et les plus honorables d'entre les habitants du pays. » Burckhardt (*Proverb.* p. 144) explique le mot مستور par *décent.* On lit dans le *Voyage du scheïkh Refah* (page 82) : نساء غنيات مستورات الحال « Des femmes riches, et dans une position honorable. »

Le mot ستر désigne : *Une vie régulière, une conduite religieuse.* On lit dans l'*Histoire des kadis d'Égypte* (fol. 81, r°) : كان ابو عبيد من اهل الستر « Abou-Obaïd était du nombre des hommes re- « ligieux. » Plus loin (fol. 82 v°) : كان مشهورا بالعلم والستر والتعفّف « Il était célèbre pour sa « science, sa piété, son austérité. » Dans l'*Histoire naturelle* de Soïouti (man. de S. Germ. 152, fol. 13 v°) : كانت من الموصوفات بالستر والعفاف « Elle était du nombre des femmes qui sont con- « nues pour leur vie religieuse et leur austérité. » Dans le *Kâmel* d'Ebn-Athir (t. III, fol. 176 r°) : هلك اهل الستر والخير « Les hommes religieux et vertueux périrent. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (m. 671, f. 2 r°) : طولون معروف بالستر « Touloun était célèbre pour sa con- « duite religieuse. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. I, man. 797, fol. 259 v°) : كانت صدقاته على اهل المسكنة والستر « Il répandait ses aumônes sur les hommes pauvres et sur « les hommes religieux. » Dans l'*Ouvrage biographique* de Taki-eddin-Fâsi (العقد الثمين tom. II, fol. 62 v°) : كان يعظ ويذكر على ستر وصيانة « Il prêchait et chantait les louanges de Dieu, avec « une conduite vertueuse et irréprochable. » Dans l'*Ouvrage historique* de Djemâl-eddin-Ebn-Wâsel (fol. 33 v°) : ايمّة ستر « Les hommes les plus distingués par leur vie religieuse. » Dans la *Chronique* de Dhéhébi (man. 646, fol. 333 r°) : انه كان تخيّر الستر(و) حسن التديّن « Il avait adopté la vie retirée, et la pratique la plus pure de la religion. » Dans le *Kartas* (pag. 256) : اهل الستر والبيتات « Les religieux et les anachorètes. » Il paraît que le mot ستر désigne aussi *une position aisée, honorable.* On lit dans les *Opuscules* de Makrizi (fol. 12 v°) : جماعة من اهل الستر « Quel-

lavés ni enveloppés d'un linceul. Un mort était porté en terre couvert d'un vêtement; mais à peine se trouvait-il déposé dans la fosse, qu'on lui enlevait cet habit pour ensevelir un autre mort; et le même linceul servait ainsi pour un grand nombre de cadavres. Bientôt, il ne fut plus possible d'enterrer les corps dans des tombeaux, attendu la multiplicité des décès, et le petit nombre de ceux qui pouvaient creuser la terre. On ouvrit de grandes fosses, dans lesquelles on jetait pêle-mêle les cadavres des hommes, des femmes et des enfants, jusqu'à ce que cette cavité fût remplie, après quoi, on la recouvrait de terre. On chercha des hommes pour porter les corps et les jeter dans ces fosses. Ils recevaient pour chaque mort un demi-dirhem. Ils enlevaient le cadavre, et l'allaient jeter, soit dans une fosse, soit dans le Nil, s'il se trouvait dans le voisinage. Les *Wâli* du Caire et de Misr portaient les morts dans des filets placés sur des chameaux. Les corps étaient suspendus de chaque côté par les pieds et les mains, et on allait les jeter dans des fosses creusées au milieu des buttes كيمان, sans qu'on prît la peine de les laver et de les ensevelir. Des cadavres, en grand nombre, étaient précipités dans les puits jusqu'à ce que ces puits fussent tous remplis, après quoi, on les recouvrait de terre. Il périt aux extrémités de la ville quantité d'habitants, dont les corps demeuraient sur les chemins et étaient dévorés par les chiens. De nombreux cadavres même furent mangés par les hommes. Dans l'espace d'un seul mois, le nombre des décès dont on put avoir connaissance s'éleva à douze mille sept cents. La mortalité fut grande dans tous les cantons de l'Égypte; en sorte que les bourgs entiers restèrent sans habitants.

Dans toute la Syrie, les pluies éprouvèrent un retard effrayant... On arriva au commencement de l'hiver, qui eut lieu le jeudi sixième jour de Safar, cor-

« ques-uns des hommes honorables. » Dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (man. 667, fol. 87 v°): امره كان فى ستر « Sa position était honorable. » Dans l'*Histoire d'Espagne* de Makarri (tom. I, fol. 227 v°): كثيرا ما يتفرج اهل الستر فى الليل « Souvent les hommes considérables se livrent « à des divertissements durant la nuit. »

Quelquefois, le mot سترة est employé avec le même sens, comme dans ce passage de l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (tom. II, p. 385): ما ثبت فيه من الامانة والسترة المرضية « Tout ce qui « fut constaté en lui, la foi, et une vertu digne d'approbation. » Le terme ستير se rencontre dans le sens de *religieux*. On lit dans un passage de l'*Histoire des kadis d'Égypte* (fol. 128 r°): كان ستيرا كثير الصمت « C'était un homme vertueux, qui gardait fréquemment le silence. »

(11) Je lis حتى يكفنهم au lieu de حتى يكفيهم.

respondant au sixième du mois de Kanoun premier, et l'on ne vit pas tomber de pluie. Les prix des denrées, dans la Syrie, devinrent exorbitants et les eaux tarirent. Il en coûtait un dirhem pour abreuver une seule fois un animal de somme; et un homme, pour boire une fois, payait un quart de dirhem. Il ne resta plus ni herbe, ni pâturage. A Damas, le prix du *ghirarah* غرارة de froment s'éleva jusqu'à 170 dirhems. Le rotl et deux *oukiah* de pain se vendaient un dirhem, la viande coûtait quatre dirhems et demi le rotl.

Cependant le scheïkh Scherf-eddin-Ahmed-ben-Ibrahim-ben-Sabbâg-Kazâzi fit une lecture du *Sahih* de Bokhâri, dans la mosquée *djami*, sous la coupole de *nisr* (l'aigle), le dimanche neuvième jour de Safar. Cette nuit-là même la pluie commença à tomber, continua pendant quarante jours, et à la pluie succéda la neige. Cet événement combla de joie la population. Toutefois, les prix 495
des denrées allaient encore en croissant; mais enfin ils diminuèrent. Dans le Hedjaz, la disette se fit sentir avec une extrême violence. A la Mecque le *ghirarah* de froment se vendait douze cents dirhems. Dans le mois de Redjeb, la foudre tomba sur la coupole du puits de Zemzem, et tua le scheïkh Ali-ben-Mohammed-ben-Abd-esselam, *muazzin* de la mosquée *Harem*, tandis qu'il annonçait la prière du haut du toit de la coupole.

Cette même année, le onzième jour du mois de Ramadan, la mère de Melik-Adel-Salamesch, fils de Melik-Dâher, arriva de l'empire de Constantinople à Damas (12), et le dix-huitième jour du même mois elle prit la route du Caire. Cette année vit mourir Melik-Saïd-Ilgâzi, fils de Modaffer-Fakhr-eddin-Kara-arslan-Ortoki, souverain de Mâredin, après un règne d'environ huit années. Il eut pour successeur, son frère, Melik-Mansour-Nedjm-eddin-Gâzi.

Le samedi, dix-septième jour du mois de Schewal, le sultan partit du château de la Montagne, à la tête des armées de l'Égypte, et se dirigea vers la Syrie. Il laissa pour gouverner en son absence, l'émir Schems-eddin-Keritah et son fils Melik-Moudjâhid-Anes. Il fit son entrée à Damas le samedi, quinzième jour du mois de Dhou 'kadah; ce fut l'émir Nisari qui porta le parasol au-dessus de la

(12) Suivant Nowaïri (fol. 139 v°), cette princesse arriva à Damas le onzième jour du mois de Ramadan, et choisit pour sa demeure la *dâr-alhadith* (la maison destinée à l'enseignement des traditions) Dâheriâh. Le vice-roi de Damas, l'émir Izz-eddin-Aïbek-Hamâwi-Dâheri, lui envoya des dons, des présents, des objets précieux, et la traita avec les égards les plus respectueux.

tête du prince. Taki-eddin-Souleïman fut installé dans la place de kâdi de Damas, en remplacement de Scherf-eddin-Hasan-ben-Abd-allah-ben-Kodamah-Moukaddesi, qui était mort le vingt-deuxième jour de Schewal. Le seizième jour du mois, on revêtit de la *khilah* les émirs et les fonctionnaires de l'État. Le *sâhib* Fakhr-eddin-Khalili commença à exercer contre les habitants de Damas, *wâli* et *schâdd* (inspecteurs), de nombreuses exactions. Il plaça des gardiens رسم auprès de Sonkor-alasar, *shâdd* (inspecteur) des bureaux, destitua Asendemur-Kurdji *wâli* de la banlieue البر والى, qu'il remplaça par Ala-eddin-ben-Aldjâki. Il obligea Alasar et les autres fonctionnaires de payer des amendes considérables (13). Le vingt-quatrième jour du même mois, Melik-Modaffar, prince de Hamah, arriva à Damas. Le sultan sortit à sa rencontre et le combla d'honneurs. Un nombreux corps de troupes prit la route d'Alep. Le vendredi, vingt-huitième jour du mois, le sultan fit la prière dans la grande mosquée des Ommiades. Il revêtit d'une robe d'honneur le *khatib* (prédicateur) de cet édifice, qui était le *kadi alkodat* Bedr-eddin-Mohammed-ben-Djamâah. Le lundi, deuxième jour du mois de Dhou'lhidjah, l'émir Izz-eddin-Aïbek-Hamâwi fut destitué des fonctions de *naïb* de Damas. On mit le séquestre sur ses chevaux et sur ses biens. L'émir Seif-eddin-Aghirlou-Adeli, qui était âgé d'environ trente ans, fut promu au rang de *naïb* de Damas. Aïbek-Hamâwi fut mis en possession de l'*ikta*, que son successeur Aghirlou occupait en Égypte; et il fut revêtu d'une robe d'honneur (14). Le huitième jour de ce mois, on nomma aux fonctions de visir de Damas, en remplacement de Taki-eddin-Taubah, le *wakil* du sultan, Schehâb-eddin-Ahmed-

(13) Suivant Nowaïri (fol. 140 v°), il exigea de chacun de ces fonctionnaires le montant d'une année de son traitement. Il taxa Schehâb-eddin-Ebn-Assalous à quatre-vingt mille dirhems. L'émir Schems-eddin-Sonkor-alasar resta en possession de son emploi. C'était lui qui était chargé de faire payer les contributions imposées à Asendemur et aux autres fonctionnaires. Et toutefois, il payait lui-même les sommes auxquelles il était taxé.

(14) Suivant Nowaïri, Aïbek-Hamâwi s'étant présenté à l'audience du sultan, ce prince lui adressa de vifs reproches sur sa mauvaise conduite, sa cupidité, et les taxes illégales qu'il avait levées. Il fit saisir les beaux chevaux de cet officier, ses richesses, ses étoffes. Ensuite il le destitua de la place de *naïb*, et la conféra à son mamlouk, l'émir Seïf-eddin-Aghirlou-Adeli, qui entra en fonctions ce jour-là même. Bientôt après, le sultan fit revêtir de la *khilâh* Aïbek-Hamâwi, et le gratifia de l'*ikta* que Seïf-eddin-Aghirlou possédait en Égypte. Hamâwi, après sa destitution, quitta le palais appelé *Dâr-assaadah*, et alla habiter la maison appelée *Habischi*, située dans le quartier nommé *kassâin* القصّاعين (les marchands de plats).

ben-Ata-Adraï, le hanefi, *mohtesib* de Damas. Le douzième jour du même mois, 496
le sultan prit la route de *Hems*, afin de se livrer au plaisir de la chasse. Il fit son entrée dans cette ville, le dix-neuf du mois, et y reçut le *naïb* d'Alep et les autres *naïbs*. Au moment où l'année se termina, le sultan était campé dans sa tente, près de Djousiah جوسية, village du territoire de Hems, et qu'il avait acheté.

Cette année le schérif Schems-eddin-Mohammed-ben-Schehâb-eddin-Mohammed-ben-Schems-eddin-Mohammed, *kadi'lasker*, fut nommé aux fonctions de *nakib* des schérifs de l'Égypte, après la mort du schérif Izz-eddin-Ahmed-ben-Mohammed-ben-Abd-errahman-Halebi. La place de kadi des Hanbalis, à Damas, qui était vacante par la mort de Schems-eddin-Hasan-ben-Abd-allah, fils du scheïkh Abou-Omar, fut donnée à Taki-eddin-Abou'lfadl-Souleïman-ben-Hamzah. Dans le même temps, Melik-Mouwaïad-Hizebr-eddin-Daoud, fils de Modaffar-Mohammed-Ali, fut promu au rang de souverain de Yemen, comme successeur de son frère Melik-Aschraf-Moumahhid-eddin-Omar, qui était mort à l'âge d'environ 70 ans.

Le *kadi-alkodat*, *dhou'lriasataïn* Taki-eddin-Aboul'kâsem-Abd-errahman-ben-Tadj-eddin-Abou-Mohammed-ben-Abd-alwahâb-ben-Khalaf-ben-Abi'lkâsem-ben-Bint-Alazz-Alâmi, le schaféi, mourut au Caire. Le *kadi-alkodat* des hanbalis de Damas, Scherf-eddin-Abou'lfadaïl-ben-Kodamah-Moukaddesi, mourut à Damas à l'âge de cinquante-sept ans. Parmi les autres morts, on compta: 1° l'homme éminent Zeïn-eddin-Abou'lberekat-Mounadja-ben-Othman-ben-Asad-ben-Mounadja-Tenoukhi-Dimaschki, le hanbali. Il mourut à Damas, âgé d'environ soixante-cinq ans. 2° Le *sâhib* Mouhii-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Iakoub-ben-Ibrahim-ben-Hibet-allah-ben-Annahhas-Amidi-Halebi, le hanéfi. Il mourut à Damas à l'âge de quatre-vingt-un ans. Ce fut le plus célèbre *scheïkh* (docteur) parmi les jurisconsultes hanéfis. Il avait été nommé kadi d'Alep, puis, visir de Damas. 3° Tadj-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Abd-esselam-ben-Abi-Asroun-Temimi-Mauseli, le schaféi, mourut à Damas, âgé de quatre-vingt-cinq ans. 4° Le *moukri* (lecteur) l'anachorète, Scherf-eddin-Abou'lthenâ-Mahmoud-ben-Mohammed-ben-Dahak-Iarefi, mourut à Damas, à l'âge de soixante et onze ans. 5° Sirâdj-eddin-Abou-Hafs-Omar-ben-Mohammed-ben-Hasan, le *warrâk* (copiste), le poëte, mourut âgé d'environ soixante-dix ans.

Le second jour du mois de Moharrem, le sultan se rendit de Hems à Damas. AN 696

Le vendredi, quatrième jour du même mois, ce prince fit la prière dans la mosquée *djami* des Ommiades. Il reçut un grand nombre de placets qui lui étaient adressés. Ayant aperçu un homme qui tenait dans sa main une requête, il s'avança vers lui, fit quelques pas, et prit lui-même le placet de la main de cet homme. Le dix-septième jour du mois, il conféra au sultan Melik-Kâmel-Nâser-
497 eddin-Mohammed, fils de Melik-Saïd, fils de Melik-Sâlih-Imad-eddin-Ismaïl, fils de Melik-Adel-Abou-Bekr, fils d'Aïoub, le rang d'émir de *Tabl-khanah*, à Damas.

Le vingt et unième jour de ce mois, on arrêta l'émir Asendemur-Kurdji, qui fut enfermé dans la citadelle de Damas. Sonkor-alasar fut destitué des fonctions de *schâdd* (inspecteur) des bureaux de Damas, et eut pour successeur l'émir Fath-eddin-Omar-ben-Mohammed-ben-Sabrah. Le matin du mardi, vingt-deuxième jour du mois, le sultan partit de Damas, à la tête de ses troupes, et prit la route du Caire. Déjà les esprits des émirs étaient échauffés, et ils avaient comploté l'assassinat du sultan. Ce prince, continuant sa marche, vint descendre à Aoudjâ العوجا dans le voisinage de Ramlah. Les émirs se réunirent auprès de lui, dans le *dehliz* دهليز. Il donna ordre de faire venir l'émir Nisari, et le manda de la manière la plus pressante. Lorsqu'il arriva, le sultan ne se leva pas pour lui, ainsi qu'il avait coutume de le faire. Il lui adressa des discours pleins de dureté, et l'accusa d'entretenir une correspondance avec les Tatars. Il s'ensuivit entre eux une altercation. Ensuite, le sultan s'étant levé, les émirs se dispersèrent. Cette scène ayant réveillé en eux une haine qui n'était qu'assoupie, ils se réunirent chez l'émir Hosam-eddin-Lâdjin, le *naïb*. Parmi eux, se trouvait Nisari, qui demanda à Lâdjin (15) les motifs du traitement qu'il venait d'éprouver de la part du sultan. Le *naïb* répondit : Les mamlouks du sultan ont écrit, en ton nom, des lettres adressées aux Tatars, et les ont présentées au prince, en assurant qu'elles avaient été rédigées par toi. Il a été décidé que, dans le moment où le sultan arriverait en Égypte, il te ferait arrêter, ainsi que moi, et les principaux émirs. Ses mamlouks prirent les devants et résolurent de prévenir le sultan. Ils montèrent à cheval le mardi, vingt-septième jour de Moharrem, à l'heure de midi. Cette troupe se composait de Lâdjin, Nisari, Karasonkor, Kabtjat-alhadj-Behadur, le *hâdjib*, et de plusieurs autres. Ils faisaient

(15) Je lis سالة au lieu de سالوة.

porter avec eux plusieurs charges de tambours. Ils s'avancèrent en armes jusqu'à la porte du *dehliz*. Les tambours firent entendre des sons guerriers, et plusieurs des mamlouks *adelis* montèrent à cheval, et engagèrent le combat. Teklan l'*Adeli* s'étant avancé, l'émir Lâdjin lui asséna un coup qui lui enleva une bonne partie du visage. Teklan, de son côté, blessa le cheval de Lâdjin. L'émir Bedr-eddin-Bektout-azrak l'*adeli* fut tué dans sa tente; l'émir Seïf-eddin-Batkhas-*Adeli* eut le même sort. Il s'était enfui vers le *dehliz;* mais, atteint à la porte de cette tente, il fut massacré. Plusieurs des Mamlouks adelis reçurent des blessures. Melik-Adel n'osant pas résister, sortit par la partie postérieure du *dehliz*, monta sur le cheval de la *naubah*, passa sur le pont de la rivière d'Aoudjâ, se dirigeant vers Damas, sans avoir été aperçu de qui que ce fût. Cinq de ses Mamlouks purent seuls l'atteindre. Lâdjin se précipita dans le *dehliz*, mais n'y trouva plus Melik-Adel. Informé de la fuite de ce prince, il se mit à sa poursuite, mais ne put le joindre, et regagna le *dehliz*. Dès que les émirs l'aperçurent, ils marchèrent à pied près de son étrier jusqu'au moment où il descendit 498
de cheval. Le règne de Ketboga fut de deux ans et dix-sept jours, depuis le moment où il s'assit sur le trône, dans le château de la Montagne, le mercredi vingt et unième jour de Moharrem, l'an 694, jusqu'à celui où il quitta le *dehliz*, dans le campement d'Aoudjâ, le mardi, vingt-septième jour de Moharrem, l'an 696.

RÈGNE

DU SULTAN MELIK-MANSOUR-HOSAM-EDDIN-LADJIN-MANSOURI.

Il portait le surnom de *Saghir* (le Petit). Il avait été primitivement au nombre des Mamlouks de Melik-Mansour-Ali, fils de Melik-Moëzz-Aïbek. Après la déposition de ce prince, il fut acheté par l'émir Seïf-eddin-Kelaoun, pour une somme de sept cent cinquante dirhems, de celui qui n'était pas son légitime propriétaire. Kelaoun ayant reconnu que Lâdjin était un des Mamlouks de Melik-Mansour, il l'acheta une seconde fois, d'après un acte de vente dressé par le kadi-alkodat Tadj-eddin-Abd-elwahhab-ben-Bint-alaazz, au nom de Melik-Mansour, qui était alors absent, et résidait dans les États de Lascaris. A l'époque de la vente, Lâdjin reçut le surnom de *Schoukaïr* (le Rousseau). Élevé auprès de Kelaoun, il fut connu sous le nom de Lâdjin-*assaghir* (le Petit). Il monta en grade au service de cet émir, depuis le poste d'*Aouschâki* (page) jusqu'à celui de *Silahdâr*. Kelaoun étant parvenu au trône, lui accorda le rang d'émir, et le nomma *naïb* (gouverneur) de Damas. Le nouvel émir ne portait alors d'autre nom que celui de Lâdjin-*assaghir*. Il mena dans son gouvernement une conduite irréprochable, et mérita l'attachement de la population par suite du désintéressement qu'il montrait, et de son éloignement à prendre les biens de ses administrés. A l'avènement de Melik-Aschraf-Khalil, fils de Kelaoun, il fut arrêté, ainsi que nous l'avons rapporté plus haut. Ensuite, il occupa différents emplois, jusqu'au moment où il marcha contre Ketboga, qui prit la fuite devant lui. Lâdjin s'établit dans le *dehliz*, qui était placé dans le lieu d'Aoudjâ, ou, suivant d'autres, à Ladjoun. Les émirs se réunirent auprès de lui, savoir : Bedr-eddin-Nisari-Schemsi, Schems-eddin-Kara-sonkor-Mansouri, Seïf-eddin-Kandjâk, Seïf-eddin-Behadur-alhadj, l'*émir-Hâdjeb*; Seïf-eddin-Kurd, Hosam-eddin-Lâdjin, le *silah-*

dar-Roumi, l'*ostadár;* Bedr-eddin-Bektasch-Fakhri, l'*émir-silah;* Izz-eddin-Aïbek, le *khazindár* (trésorier); Djemal-eddin-Akousch-Mauseli; Moubariz-eddin, l'*émir-schikar* (grand veneur) Seïf-eddin-Bektemur, le *silahdár;* Seïf-eddin-Selar; Seïf-eddin-Tagdji; Seïf-eddin-Kurdji; Izz-eddin-Taktetaï; Seif-eddin-Barletai, et plusieurs autres : on chargea le trésor sur des mules; on renversa le *dehliz.* Et tous marchèrent à la suite de Lâdjin jusque vers le coucher du soleil : ils allèrent camper dans le voisinage de Iazour; tous en corps, se présentèrent devant Lâdjin, et s'accordèrent à le reconnaître pour sultan. Ils lui imposèrent pour condition d'être, à leur égard, comme l'un d'entre eux; de ne jamais rien décider sans eux; de ne point donner trop de pouvoir à ses Mamlouks, et de ne leur accorder aucune prééminence; ils exigèrent qu'il jurât d'observer ces engagements. Dès qu'il eut prêté serment, l'émir Kandjak-Mansouri lui dit: 499
Nous craignons que, lorsque tu te verras assis au rang de sultan, tu n'oublies ce qui a été convenu entre nous et toi, que tu ne donnes de l'avancement à tes Mamlouks et que tu ne combles de tes dons ton mamlouk Mankoutimour. Lâdjin jura une seconde fois qu'il ne ferait rien de tout cela, et qu'il ne s'écarterait en rien des conditions auxquelles il s'était engagé et qui lui avaient été imposées. Alors les émirs lui prêtèrent serment de fidélité, ainsi que les officiers de l'État; et il prit le titre de *Melik-Mansour.* Il monta à cheval, escorté des attributs de la souveraineté, le mardi vingt-septième jour du mois de Moharrem; après avoir ainsi passé la nuit, il se dirigea vers Sekrir, et de là vers Gazah. Lorsqu'il fut entré dans cette ville, l'émir Nisari porta le parasol جتر au-dessus de sa tête. On fit la *khotbah* au nom du nouveau prince, dans les villes de Gazah, de Jérusalem, de Safad (1), de Karak et de Nabolos, et l'on y battit les tambours destinés à l'annonce des bonnes nouvelles. La poste était partie de Gazah, et l'émir Seïf-eddin-Selar le *béridi* s'était rendu au château de la Montagne, pour recevoir le serment des émirs qui s'y trouvaient. Lâdjin, étant encore dans la ville de Gazah, déclara qu'il remettait aux habitants de l'Égypte et de la Syrie les reliquats des contributions. Il partit de cette ville le jeudi, premier jour de Safar, et vint camper, le huit du même mois, en dehors de Belbeïs. Les émirs d'Égypte sortirent à sa rencontre, et lui prêtèrent serment de fidélité. Il en partit dès le matin, et alla passer la nuit près de la mosquée de

(1) Je lis صفدو au lieu de صعدوا.

Tibr. Il monta à cheval le matin du vendredi, neuvième jour du mois, et arriva au château de la Montagne. Il se rendit ensuite, suivant l'usage, au *meïdan* (hippodrôme) sultani, environné des attributs de la souveraineté, et traversa le Caire, depuis la porte de *Nasr* jusqu'à celle de Zawilah; il était revêtu d'une *khilah*, donnée par le khalife, et qui consistait en une robe جبّة noire, avec de larges manches. On portait devant lui le diplôme d'investiture تقليد. Ensuite il regagna la citadelle ayant à côté de lui le khalife. Cet événement eut lieu le jeudi, quinzième jour du mois. Le jour même de l'arrivée du nouveau sultan, les prix des denrées baissèrent de moitié, ce qui causa une grande joie parmi la population. Le froment, qui se vendait quarante dirhems l'ardeb, ou un peu moins, tomba à vingt dirhems; l'orge, qui valait trente dirhems l'ardeb, se vendit au prix de dix dirhems; le rotl de viande, au lieu d'un dirhem et demi, se paya un dirhem et un quart. En même temps les capitaux affluèrent, et la prospérité se répandit partout.

Le sultan nomma au rang de *naïb-assaltanah* (vice-roi) de l'Égypte l'émir Schems-eddin-Kara-sonkor-Mansouri. L'émir Seïf-eddin-Selar fut installé comme *ostadâr;* l'émir Seïf-eddin-Bektemur, le *silahdâr,* fut nommé *émir-djandâr;* l'émir Seïf-eddin-Behadur-alhadj, *hâdjib;* l'émir Seïf-eddin-Kandjak-Mansouri fut promu au grade de *naïb* de la Syrie. On défendit au vizir d'exercer aucune vexation, de prendre les héritages d'une manière illégitime, et d'imposer aux marchands la nécessité d'acquérir telle ou telle sorte de denrées (2). Toute la population adressa au ciel des vœux en faveur du sultan.

(2) Le verbe طَرَحَ, qui se construit avec la préposition على, signifie : *Imposer une denrée à un homme, le forcer de l'acquérir à un prix excessif, que l'on a fixé soi-même.* On lit dans le *Fakihat-alkholafâ* d'Ebn-Arabschah (pag. 237) : طرحوه على تجّار بخارا وسمرقند « Ils le vendirent de force « aux marchands de Bokhara et de Samarkand. » Dans l'*Histoire d'Alep* (man. ar. 726, fol. 39 v°) : طرح على اهل حماة واعيانها حنطة ثمنها عليهم بزيادة عن قيمتها والزمهم باخذها « Il imposa « aux habitants de Hamah et aux principaux de la ville du froment, qu'il taxa à un prix au-dessus « de sa valeur, et il les força de l'acheter. » Dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (tom. IV, fol. 207 v°) » طرح الامتعة على التجّار « Il imposa des denrées aux marchands. » Dans l'*Histoire de Kaïrowan* (man. 752, fol. 90 r°) : اين القطن الذى طرحته عليك « Où est le coton que je t'ai forcé « d'acheter. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 96 v°) : ذهب اكثر اموال التجّار لطرح الاصناف عليهم باغلى الاثمان « Les marchands perdirent une grande partie de

Quant à Ketboga, il envoya devant lui son *émir-schikar* (grand-veneur) qui était blessé, et qu'il avait chargé de faire à l'émir Aghirlou, *naïb* de Damas, le récit des événements qui venaient de se passer. Cet officier entra dans la ville le mercredi, 500
dernier jour de Moharrem, et des bruits de toute espèce circulèrent dans cette capitale. Aghirlou fit prendre les armes aux troupes, et les plaça en dehors de la porte de Nasr. Un peu avant le coucher du soleil, Ketboga arriva, acccompagné de deux personnes seulement. Il monta à la citadelle, où les émirs et les kadis se présentèrent devant lui, et les émirs renouvelèrent leurs serments de fidélité (3). Ensuite il fit mettre le sequestre sur les biens de Lâdjin. Au commencement du mois de Safar, l'émir Zeïn-eddin-Hanéfi (4) arriva, et organisa l'administration.

Le treizième jour du même mois, on apprit, à Damas, que Lâdjin avait été reconnu sultan, et que les tambours avaient annoncé cet événement à Safad, à Karak et à Nabolos. Ketboga résidait dans la citadelle de Damas, et n'en descendait pas. Il fit partir l'émir Seïf-eddin-Taksaba-Nâseri, avec plusieurs autres personnes, pour s'informer du véritable état des affaires. Ces envoyés, à leur retour, lui confirmèrent la nouvelle de l'avénement de Lâdjin au trône. Le

« leur fortune, attendu qu'on les avait forcés de prendre les denrées aux prix les plus exorbitants. Dans la *Vie de Kelaoun* de Nowaïri (fol. 142 r°) : طرح ذلك على اهل دمشق باضعاف قيمته « Il imposa cette denrée aux habitants de Damas, pour un prix infiniment supérieur à sa valeur « réelle. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 682, fol. 339 r°) : طرح على اهل هذه السويقة عدة امطار عسل قصب « Il força les habitués de ce marché à acquérir un grand nombre « de cruches de sirop de cannes. » Ailleurs (man. 797, fol. 299 v°) : طرح البضايع على التجّار والباعة باغلا الاثمان « Il força les marchands et les revendeurs de prendre ces denrées aux prix les plus « exorbitants. » Dans le même ouvrage (*chapitre des impôts*) : يطرحون على الناس الفراريج ولا يمكن احد من الناس فى جميع الاقاليم ان يشترى فروجا فما فوقه الا من الضامن « On « forçait la population d'acheter des poulets . . . Et personne, dans aucune province, ne pouvait « acquérir un ou plusieurs poulets, si ce n'est du fermier. » Dans le *Kitab-assolouk* du même historien (tom. I, p. 915) : طرحها على تجّار القاهرة بثلاثة امثال قيمتها « Il força les marchands du « Caire d'acheter ces objets, à trois fois leur valeur. » Ailleurs (tom. III, fol. 13 r°) : طرح عليهم السكر « Il les força d'acheter du sucre. » Dans le *Gulistan* de Sadi (p. 116, ed. Gentio), on lit : توانگرانرا دادى بطرح « Il le vendait aux riches à un prix forcé. »

(3) Je lis الايمان, au lieu de الاعيان.

(4) Nowaïri donne à ce personnage le nom de Schebab-eddin, et nous apprend qu'il exerçait, sous Melik-Adel, les fonctions de vizir.

vendredi, seizième jour du mois, Ketboga nomma un grand nombre d'émirs et abolit plusieurs contributions : il en fit dresser un acte, qui fut lu dans la principale mosquée.

Cependant, Melik-Mansour-Lâdjin envoya l'émir Sonkor-alasar, qui se trouvait auprès de lui en Égypte. Cet officier arriva sous les murs de Damas, le quatorzième jour du mois, et s'y arrêta trois jours, durant lesquels il fit tenir des lettres aux émirs ainsi qu'à d'autres personnages, reçut leur réponse et le serment des émirs. De là, il se rendit à Karâ, où se trouvait un grand nombre d'émirs qui y avaient été envoyés pour une expédition. Il leur fit prêter serment ainsi qu'à plusieurs autres personnes. Il manda toutes ces nouvelles en Égypte. Ensuite, il se transporta à Ludd, où il s'établit à la tête d'un corps nombreux pour garder le pays. Ketboga ignorait complétement tout ce qui se passait. Le samedi, vingt-quatrième jour du mois, l'émir Seïf-eddin-Kedjken arriva accompagné d'un grand nombre d'émirs, qui avaient été envoyés à Rahbah, pour une expédition guerrière. Ils vinrent camper dans le *Meïdan-alhasa*, placé près de la mosquée appelée *Mesdjid-alkadam* (la mosquée du pied), et proclamèrent ouvertement le nom du sultan Melik-Mansour-Lâdjin. Ils entrèrent en négociation avec les émirs de Damas, qui vinrent successivement et par troupes se réunir à eux. Ketboga, voyant ses affaires entièrement désorganisées, prit le parti de pourvoir à sa sûreté; il se dit : Le sultan Melik Mansour a été mon camarade; maintenant, je serai à son service; je lui serai soumis.

L'émir Djâgan-Hosâmi le fit entrer dans un lieu dépendant de la citadelle.

Cependant, les émirs s'étant réunis à la porte du *meïdan* prêtèrent serment de fidélité à Melik-Mansour, et lui adressèrent leur adhésion écrite. Djâgan, occupé de la conservation de la forteresse, y plaça des hommes sûrs, chargés de garder Ketboga. Toutes les portes de Damas furent fermées, à l'exception de la porte de *Nasr*. Les troupes, bien armées, allèrent camper en dehors de la ville, et environnèrent la forteresse, dans la crainte que Ketboga ne vînt à s'échapper, et ne se réfugiât d'un autre côté. Des bruits nombreux circulèrent parmi le peuple. Une foule immense se tenait réunie sous les murs de Damas; et la presse était si grande dans l'espace compris entre la porte de *Nasr* et celle de la citadelle, que beaucoup de personnes tombèrent dans le fossé, et qu'il en périt environ dix. Les choses restèrent dans cet état jusqu'au samedi suivant. Après l'*asr*, on battit, au haut de la citadelle, les tambours destinés à l'annonce

des bonnes nouvelles, et l'on fit ouvertement des vœux pour Melik-Mansour (5). 501
Les mêmes souhaits furent répétés au haut des minarets, la nuit du dimanche; et les tambours qui annoncent les nouvelles heureuses furent battus aux portes des émirs. Le dimanche, on rouvrit les portes de la ville; les émirs et les kadis se réunirent dans la maison appelée *Dár-assaadah* دار السعادة. Les émirs prêtèrent serment de fidélité en présence de l'émir Aghirlou, *naïb* (vice-roi) de la Syrie, qui jura, de son côté, et témoigna une joie extrême. Il monta ensuite sur les chevaux de la poste, accompagné de l'émir Djâgan, et se rendit en Égypte.

Cependant l'émir Sonkor-alasar, qui se trouvait dans la ville de Ludd, ayant eu connaissance de ces nouvelles, prit la route de Damas, où il fit son entrée le jeudi, vingt-neuvième jour du mois. Les habitants étaient sortis à sa rencontre, tenant à la main des flambeaux allumés. Les principaux de la ville se rendirent auprès de lui; et l'on proclama que tout homme qui avait quelque réclamation à faire n'avait qu'à se présenter à la porte de l'émir Schems-eddin-Sonkor-alasar.

Le vendredi, premier jour du mois de Rebi-premier, on fit, à Damas, la *khotbah* au nom de Melik-Mansour. Le vendredi suivant, l'émir Hosam-eddin, l'*ostadár*, arriva à la tête des troupes d'Égypte pour recevoir le serment des émirs. Ce serment fut prêté par eux dans la maison de *Dár-assaadah*, le samedi, neuvième jour du mois. On lut aux émirs les lettres de Melik-Mansour, annonçant qu'il avait été reconnu pour souverain; qu'il s'était assis sur le trône dans le château de la Montagne; qu'il avait obtenu une adhésion universelle; qu'ensuite il était monté à cheval, revêtu des robes d'honneur données par le khalife, et faisant porter devant lui le diplôme d'investiture, émané du prince des croyants, Hâkem-bi-amr-allah-Abou'lAbbas-Ahmed.

Le lundi, onzième jour du mois, l'émir Djâgan-Hosâmi arriva d'Égypte. Ketboga, amené en présence de l'émir Hosâm-eddin, l'*ostadár*, de l'émir Seïf-eddin-Kadjken et du *kadi-alkodat* Bedr-eddin-Mohammed-ben-Djemâah, jura de rester soumis à Melik-Mansour, de le seconder et de lui témoigner un zèle sincère. Il déclara être content du poste qui lui avait été assigné par le prince, savoir : le gouvernement de la forteresse de Sarkhad. Il s'engagea à n'avoir avec personne aucune correspondance, aucune conférence, et de ne chercher à séduire qui que ce fût (6).

(5) Je lis أعلن au lieu de أعان.

(6) Je n'ai pas hésité à lire, avec Nowaïri, لا يستفسد أحدا au lieu de لا يستنشد, que présente

Ce même jour, Taki-eddin-Taubah fut installé dans le rang de vizir de Damas; il eut pour successeur, dans les fonctions d'inspecteur du trésor, Amin-eddin-ben-Hetal. Et le Scheïkh-Amin-eddin-Iousouf-Roumi fut nommé *mohtesib* de Damas. Le seizième jour du mois, l'émir Seïf-eddin-Kandjak-Mansouri, *naïb* de Damas, arriva d'Égypte. La nuit du mardi, dix-neuf, Ketboga sortit de la citadelle de Damas, accompagné de ses mamlouks, pour se rendre à la forteresse de Sarkhad. Environ deux cents cavaliers se mirent en marche avec lui, et l'escortèrent jusqu'à ce qu'il fût arrivé à Sarkhad, après quoi ils revinrent sur leurs pas. Depuis le moment où il avait quitté le *dehliz*, dans la ville d'Aoudja, jusqu'à celui où il abdiqua la souveraineté, à Damas, le samedi, vingt-quatrième jour de Safar, il s'était écoulé trente-quatre jours. On lui envoya son fils, Anas, ainsi que sa famille. Il arriva à Damas environ six cents robes d'honneur, qui
502 furent distribuées aux émirs, aux kadis et aux principaux habitants; ils les revêtirent le lundi, second jour du mois de Rebi-premier. Melik-Mansour mit en liberté l'émir Rokn-eddin-Bibars (7), le *djaschenkir*, qu'il plaça au nombre des émirs; l'émir Seïf-eddin-Bourloughi, qu'il envoya à Damas pour y occuper le grade d'émir; l'émir Seïf-eddin-Lokmani; un grand nombre de mamlouks du sultan qui étaient renfermés, soit à Damiette, soit à Alexandrie, soit au Caire dans le magasin des étendards خزانة البنود, ou dans le magasin des vêtements خزانة الشمايل. Ce fut pour les détenus un jour de fête; car, parmi eux se trouvèrent vingt-cinq émirs, qui tous eurent part aux bienfaits du sultan, et reçurent de lui des robes d'honneur. Ce prince conféra le grade d'émir à plusieurs de ses mamlouks, savoir : Seïf-eddin-Mankoutimour, Ala-eddin-Idagdi-Schoukaïr, Seïf-eddin-Baïdou, Seïf-eddin-Djagan et Seïf-eddin-Behadur-Moëzzi. Il ordonna à l'émir Alem-eddin-Sandjâr, le *dawadari*, de faire rebâtir la mosquée d'Ebn-Touloun, et assigna, pour cet objet, une somme de vingt mille dinars : cet édifice fut réparé, aussi bien que les *wakf* qui en dépendaient. On joignit à ces fondations pieuses, le bourg de *Miniet-Andounah* منية اندونه, situé dans la province de Djizeh. Le prince y établit des leçons pour l'interprétation du Coran et les *Hadith* (traditions) du Prophète. Cette fondation était destinée pour les quatre

le manuscrit. On pourrait lire aussi : لا يستنجد احدا « Qu'il n'implorerait le secours de personne. »

(7) Je lis افرج au lieu de اخرج.

sectes orthodoxes. Il y joignit une leçon pour l'instruction درس الطلب, un *scheikh miâd* (8) شيخ ميعاد, une école gratuite مكتب سبيل où les orphelins ap-

(8) Le mot *miâd* ميعاد, qui fait au pluriel مواعيد, et qui signifie proprement *un rendez-vous*, désigne ensuite *une leçon religieuse, une lecture de dévotion*. On lit dans le *Kitab-assolouk* de notre auteur (t II, fol. 396 v°): وعظ الناس فى عمل الميعاد « Il prêcha la population, et l'invita à former un « *miâd* (une réunion religieuse). » Dans la *Description de l'Égypte* du même écrivain (t. II, man. 798. fol. 222 v°) : الزاوية...هى لقراءة ميعاد « La *zâwiah*...est destinée pour lire le *miâd*. » Plus loin (fol. 241 v°) : مشيخة الميعاد « La place de *scheïkh* (supérieur) du *miâd*. » Ailleurs (fol. 351 verso) : يلحّ فى سواله ان يعمل ميعاد وعظ بالمدرسة المنصورية « Il demandait avec instance que l'on établît « un *miâd* de prédication dans le *médreseh* (collége) Mansourieh. » *Ibid.* ختم ميعاده بقوله تعالى « « Il termina son *miâd* par cette parole du Dieu Très-Haut..... » Plus bas (folio 354 v°) : كان يعمل فيه ميعادا يجتمع الناس فية لسماع وعظه « Il y formait un *miâd*, où la population se « réunissait, pour entendre sa prédication. » Et (368 v°) : قارئ ميعاد « Le lecteur d'un *miâd*. » Dans l'*Histoire* de Bedr-eddin-Aïntâbi (man. arab. 684, fol. 116 r°) : درس الطبّ والميعاد « Il pro- « fessa la médecine, et pratiquait le *miâd*. » Plus loin (folio 140 r°) : يعمل الميعاد فى كل يوم جمعة « Il formait un *miâd*, chaque vendredi. » Dans l'*Histoire* d'Ahmed-Askalâni (ou Ebn-Hadjar), tom. I, man. ar. 656, fol. 124 r°) : فاق اهل زمانه فى حسن الاداء فى المواعيد « Il l'emportait sur tous « ses contemporains par la beauté de sa voix, dans les *miâd*. » Ailleurs (fol. 135 r°) : تفقه وقراء المواعيد « Il était *fakih* (jurisconsulte), et lisait les *miâd*. » Plus bas (fol. 169 r°) : احسن فى ايراد مواعيده بجامع الحاكم « Il excellait dans les *miâd*, qu'il célébrait dans la mosquée de *Hâkem*. » Dans le même ouvrage (tom. II, man. 657, fol. 123 r°) : شرع فى عمل المواعيد « Il commença à « établir des *miâd*. » Plus bas (fol. 68 v°) : اقتصر على عمل المواعيد بدمشق « Il se borna à tenir « des *miâd* à Damas. » Et (fol. 69 v°) : يعمل المواعيد بالجامع « Il tenait les *miâd* dans la grande « mosquée. » Ailleurs (fol. 225 r°) : يقراء المواعيد « Il lisait les *miâd*. » Plus loin (fol. 239 r°) : عمل ميعادا فى مدرسة والده « Il tint un *miâd*, dans le *médreseh* (collége) de son père. » Ailleurs (fol. 273 r°) : استمرّ على حاله فى قراءة المواعيد والكلام فى المجالس المعدّة لذلك « Il continua, « comme auparavant, à lire les *miâd*, et à parler dans les réunions convoquées pour cet objet. » Dans l'*Histoire* de Schehâb-eddin, ou plutôt Djemâl-eddin-ben-Wâsel (fol. 426 v°) : فكرت فى قراءة ميعاد « Je réfléchis sur le projet de lire un *miâd*. » Et (*ibid.*) : حضرت الميعاد « J'assistai au *miâd*. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-kadi-Schohbah (man. ar. 687, fol. 20 v°) : ... يقراء مواعيد الحديث بالجامع الاموى « Il lisait les *miâd* de *Hadith* (traditions) dans la mosquée des Ommiades. » Plus loin (fol. 101 r°) : تدريس الحديث والميعاد « Les leçons qui avaient pour objet les traditions, et « le *miâd*. » Plus bas (fol. 111 v°) : يعظ ويعمل مواعيد « Il prêchait, et tenait des *miâd*. » Ailleurs (fol. 117 v°) : صار يقراء بالجامع مواعيد على العادة « Il lisait, suivant la coutume, des *miâd*, dans la « grande mosquée. » Ailleurs (fol. 140 v°) : اخذ يعمل مواعيد عن ظهر قلبه « Il prononçait des « *miâd*, de mémoire. » Ailleurs (fol. 173 r°) : قرا المواعيد بجامع دمشق « Il lisait les *miâd* dans la « grande mosquée de Damas. » Plus loin (fol. 208 v°) : ولى درس التفسير ومشيخة الميعاد « Il fut

prenaient à lire le Coran. Voici le motif qui amena cette fondation. A l'époque de la catastrophe de Baïdara, Lâdjin, fuyant du canton de Djizeh, se cacha

« chargé de professer l'explication de l'Alcoran, et de la présidence du *miâd.* » Et (*ibid.*) : ختم القران ... فى ميعاده « Dans son *miâd* il lut l'Alcoran tout entier. » Plus bas (fol. 225 r°) : قراءة المواعيد على الكرسى « La lecture des *miâd*, qui a lieu sur le siége. » Dans l'*Histoire de Jérusalem* (man. 713, pag. 269) : ولى الخطابة والامامة والميعاد « Il exerçait les fonctions de *khatib*, d'imam, « et le *miâd.* » Plus bas (page 321) : جلس للمواعيد يفسّر القران « Il s'asseyait pour les *miâd*, et « expliquait l'Alcoran. » Et (p. 322) : عمل المواعيد التفسيرية « Il tint les *miâd* destinés à l'interpré- « tation de l'Alcoran. » Dans la *Biographie des grands hommes de la Mecque* : (العقد الثمين) composée par Taki-eddin-Fâsi (tom. I, fol. 113 v°) : كان يعمل ميعادا فى آخر النهار « Il tenait un *miâd*, à la « fin du jour. » Ailleurs (tom. II, fol. 38 v°) : كان يعمل ميعادا فى الحرم « Il tenait un *miâd* dans la « mosquée sainte. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Khallikan (man. ar. 730, fol. 193 v°) : كل واحد يقراء ميعاده « Chacun lisait son *miâd.* » Dans la *Vie de Kelaoun* de Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 130 r°) : يقراء ميعاد للعوام ... فى صبيحة كل يوم اربعا « Le matin de chaque mercredi, il lisait un *miâd* pour « le peuple. » Dans l'*Histoire des kadis d'Égypte* de Sakhawi (man. ar. 690, fol. 38 v°) : عمل الميعاد فى كل جمعة بمدرسة والده « Chaque vendredi, il tenait un *miâd* dans le collége de son père. » Dans une autre *Histoire* des kadis de cette contrée (man. de la Bibliothèque du Roi, fol. 77 r°) : تولى مشيخة ميعاد علاء الدين الضرير بمصر « Il fut nommé *scheïkh* du *miâd* d'Ala-eddin l'aveugle, à « Fostat. » Ailleurs (fol. 73 r°) : كان يعمل المواعيد بمدرسته « Il tenait les *miâd*, dans son *médreseh.* » Dans la *Notice des lecteurs* (man. 742, fol. 225 v°) : لما جاء رمضان سأله ان يقراء السيرة على الناس فصار يدرس كل يوم ميعادا منها ويورده « Lorsque arriva le mois de Ramadan, on le pria de « lire au peuple la vie du Prophète. En conséquence, il lisait chaque jour un *miâd*, tiré de cet ou- « vrage, et l'exposait à ses auditeurs. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. ar. 663, fol. 76 r°) : يتكلم على كرسى ويحضر ميعاده خلق كثير « Il parlait, assis sur un siége. Et une foule « immense assistait à son *miâd.* » Ailleurs (fol. 190 r°) : له مواعيد وخُطب « On a de lui des *miâd* et des *khotbah* (sermons). » Et (*ibid.*) : عمل عدّة مواعيد بالقاهرة والقدس والشام « Il tint un grand « nombre de *miâd*, au Caire, à Jérusalem et en Syrie. » Ailleurs (man. 667, fol. 154 r°) : يعمل المواعيد بالمساجد والجوامع ..... يقراء ساعة ثم اذا سكت ابتداء شيخ الاسلام فى عمل الميعاد « Il tenait des *miâd* dans les mosquées et les djami ..... Il lisait un instant, et, lorsqu'il se taisait, le « scheïkh-alislam commençait un *miâd.* » Dans le *Manhel-sâfi* du même historien (tom. I, m. 747, fol. 93 v°) : عمل الميعاد « Il fit le *miâd.* » Et (*ibid.*) : سمعت ميعاده بالجامع الازهر وقد تكلم فى غير اية من كتاب الله ..... فاكثر من النقل الجيّد بعبارة حسنة وطريقة مليحة « J'entendis son « *miâd* dans la mosquée Azhar. Il parla sur plusieurs versets du livre de Dieu, et fit de nombreuses « citations : tout cela, dans un style plein d'élégance, et avec une méthode parfaite. » Plus bas (*ibid.*) : بنى زاوية وعمل بها المواعيد الهايلة « Il bâtit une *zawiah*, et y fit des *miâd* d'une extrême longueur. » Ailleurs (fol. 106 v°) : قام بعمل الميعاد وتربية الفقراء « Il s'occupa du soin de faire des *miâd*, et d'élever les pauvres. » Ailleurs (tom. IV, man. 750, fol. 149 r°) : عمل الميعاد واجاد وافاد « Il fit le « *miâd*, et se montra excellent et instructif. »

dans le minaret de la mosquée de Touloun. Cette mosquée était alors complètement abandonnée. On n'y allumait la nuit qu'une seule lampe, et personne ne montait au minaret pour annoncer la prière. Seulement, un individu se plaçait à la porte, et faisait l'*idzan*. Ladjin resta dans ce lieu assez longtemps sans être découvert. Pour témoigner sa reconnaissance de ce bienfait divin, il résolut de faire rebâtir la mosquée. Il réalisa son dessein; et l'édifice, reconstruit par ses soins, existe encore de nos jours. Cette même année, on écrivit à Lascaris, empereur de Constantinople, pour l'inviter à envoyer au Caire les fils de Melik-Dâher-Bibars. Ces princes reçurent l'autorisation de partir, et se mirent en route. Melik-Adel-Bedr-eddin-Selamesch étant venu à mourir, son corps fut embaumé et enterré dans le cimetière de Karafah. Melik-Khidr, arrivé auprès du sultan, demanda la permission de faire le pélerinage. L'ayant obtenue, il partit pour la Mecque, avec la caravane.

Le khalife Hâkem-bi-amr-allah fut transféré de la tour du château de la montagne aux *Mandarah* (Sallons) de Kabsch, dans le voisinage de la mosquée de Touloun. On lui assigna un revenu suffisant, et Melik-Mansour lui envoya une somme considérable. Le khalife montait à cheval, et accompagnait le sultan dans ses marches.

A cette même époque, on vit arriver une réunion composée de kadis de Damas et des principaux habitants de cette ville. Parmi eux, on voyait le *Kadi-alkodat* Hosam-eddin-Abou'lfadaïl-Hasan, fils du *Kadi-alkodat* Tâdj-eddin-Abou'lmafâkhir-Ahmed, ben Hasan-ben-Anouschirwan-Râzi, le hanéfi, du pays de Roum. Celui-ci fut nommé *Kadi-alkodat* des hanéfis d'Égypte, en remplace- 503
ment du *Kadi-alkodat* Schems-eddin-Ahmed-Seroudji. Il fut accueilli du sultan avec des témoignages de considération tels que personne n'en avait reçu de pareils. Son fils Djelal-eddin-Abou'lmafâkhir-Ahmed fut choisi pour *Kadi-alkodat* des hanéfis de Damas. Le *Kadi-alkodat* Imam-eddin-Omar-ben-Abd'errahman-ben-Omar-ben-Ahmed-Ebn-Alkerim-Kazwini, le Schaféi, arriva également à la cour. Le sultan lui offrit le rang de *Kadi-alkodat* en Égypte; mais il refusa, et choisit Damas, où il fut installé, comme *Kadi-alkodat*, le quatrième jour du mois de Djoumada-premier, en remplacement de Mohammed-ben-Djemâah. Ce dernier fut nommé *Khatib* (prédicateur) de la grande mosquée de Damas, et professeur du collége Kaïmarieh de cette même ville. Le *Kadi-alkodat* Djemâl-eddin-Iousouf-Zawawi, le Maléki, arriva également, et fut réintégré dans les

fonctions qu'il occupait à Damas. Il reçut la *khilah* (robe d'honneur), aussi bien que Imam-eddin-Kazwini, et il reprit la route de Damas le huitième jour du mois de Redjeb. Izz-eddin-Hamzah-Kalânesi arriva en même temps à la cour. Le sultan le combla d'honneurs, le revêtit d'une *khilah*, et lui fit restituer par les héritiers de Melik-Mansour les biens qui lui avaient été enlevés. Ce fonctionnaire partit pour Damas le quinzième jour du mois de Ramadan.

Cette même année, on vit paraître en Égypte une multitude de rats, qui détruisirent les moissons, en sorte qu'il échappa seulement une petite quantité de grain.

Vers le même temps, l'émir Fath-eddin-Omar-ben-Sabrah fut destitué des fonctions d'inspecteur des bureaux شد الدواوين de Damas, et remplacé par l'émir Seif-eddin-Djâgân-Hosami, qui fut installé le dix-huitième jour du mois de Redjeb. Le même mois, l'émir Sonkor-alasar fut mandé de Damas. Il se mit en route sur les chevaux du *berid* (la poste), et se rendit au Caire. A son arrivée, il fut comblé d'honneurs par le sultan, qui l'admit au nombre des émirs d'Égypte, puis le nomma vizir de cette contrée, le vingt-sixième jour du même mois. Le prince lui ayant livré le *Sâhib* Fakhr-eddin-Khalili, Sonkor-alasar condamna ce personnage à payer une somme de 100,000 dinars, et fit arrêter ses adhérents. Le nouveau vizir acquit une haute considération, et était universellement respecté et craint; en sorte que personne n'osait lui adresser la parole, à moins que ce ne fût pour lui répondre. Cette année, la crue du Nil s'arrêta avant d'être arrivée à son terme الوفاء. Les prix des denrées montèrent, et dans le mois de Dhou'lkadah, l'ardeb de froment se vendit 45 dirhems. Mais bientôt les prix commencèrent à baisser. Le mardi, quinzième jour du même mois, on arrêta l'émir Schems-eddin-Kara-sonkor, le *Naïb-assaltanah* (vice-roi), ainsi que plusieurs autres émirs. Ils furent mis en prison, et on séquestra les biens que Kara-sonkor possédait tant en Égypte qu'en Syrie. Le secrétaire de cet émir, nommé Scherf-eddin-Iakoub, reçut la bastonnade, et expira sous les coups. On traita avec une extrême rigueur ses *Naïb* (lieutenants) et les membres de ses bureaux. Le sultan voulait conférer le rang de *Naïb* à son mamlouk Mankoutimour; mais les émirs s'y opposèrent et se montrèrent irrités contre Mankoutimour.
504 Le sultan, blessé de cette conduite, résolut de disperser les émirs. Togril-Igâni fut envoyé pour remplir les fonctions de Kâschef dans la province de Scharkiah, Sonkor-almassah dans celle de Garbiah, et Nisari (*ou* Baïsari) dans celle de Djizeh;

après quoi le sultan fit arrêter et charger de chaînes le *Naïb* Kara-sonkor, Alhadj-Behadur, Izz-eddin-Aïbek-Hamâwi, Sonkor-schah-Dâheri, Alakousch, Abd-allah, Kouri et le scheïk Ali. Le lendemain même de leur arrestation, le vingtième jour du mois de Dhou'lkadah, l'émir Seïf-eddin-Mankoutimour-Hosâmi fut installé dans le rang de *Naïb-assaltanah*. A cette même époque, le sultan se rendit au Meïdan, et joua à la paume. Étant tombé de cheval, il se brisa un des côtés de la main droite, s'enfonça une côte et se démit le pied. Son état inspirait de vives inquiétudes. Les chirurgiens décidèrent qu'il fallait briser l'os de l'autre côté de la main, afin d'opérer une cure complète; allégant que, sans cela, un des côtés resterait plus court que l'autre. Comme le sultan hésitait à accepter cette proposition, le vizir Sonkor-alasar lui dit : « J'ai éprouvé jadis un accident du même genre; comme il fallait briser l'autre moitié de la main, je la frappai moi-même avec un marteau de fer دقماق (9), et opérai la fracture; après quoi, on remit le membre. » Le vizir parla au prince avec dureté, violence, mépris, et sans aucun égard. Le sultan supporta ce langage, et consentit à ce que demandèrent les chirurgiens; mais il conserva contre Sonkor-alasar un vif ressentiment. Le samedi, vingt-troisième jour du mois de Dhou'lhidjah, il fit arrêter ce fonctionnaire, et ne nomma personne à sa place.

Cette année, le prix de l'ardeb de froment s'éleva de 40 à 50 dirhems. L'ardeb d'orge se vendait 30 dirhems, et la viande 2 dirhems et demi le ritl (rotl). Ensuite, le froment tomba à 20 dirhems, l'orge à 10, et la viande à 1 dirhem un quart.

A cette même époque, le sultan ordonna, par un édit, de remettre aux habitants des divers cantons les reliquats d'impôts dont le payement se trouvait arriéré (10) منكسر. En même temps, il défendit à ses sujets de porter des bonnets

(9) Le mot دقماق signifie un *marteau*. Dans le *lexique copte* publié par Kircher (pag. 124), et dans *le lexique de Montpellier*, le mot copte ⲁⲑⲉⲣ, ou plutôt ⲁⲑⲏⲣ est rendu par دقماق. Je dis que l'orthogaphe ⲁⲑⲏⲣ est la véritable. En effet, nous lisons dans la Genèse (IV, vers. 22) : ⲛⲉ ⲟⲩⲣⲟⲩⲣⲓⲟⲧⲓ ⲙ̀ⲡⲁⲑⲏⲣ ⲡⲉ « C'était un homme qui frappait avec le marteau. » Dans les Actes du martyre de S.-Jacques l'intercis (f. 17) : ⲟⲩⲁⲙⲏⲩ ⲉ̄ⲩⲁⲧⲣⲓⲟⲧⲓ ⲉ̀ⲣⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲏⲣ ⲛⲁⲑⲏⲣ « Une enclume, que l'on frappe avec un si grand nombre de marteaux. » Dans le manuscrit autographe de Nowaïri (man. 683, fol. 251 r°), le mot دقماق est tracé de la manière la plus lisible.

(10) Le verbe كَسَرَ signifie : *interrompre, suspendre, arriérer*, et, à la VII^e^ forme انكسر *être interrompu, arriéré*. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. ar. 682, fol. 45 r°) :

كلفتاة de brocard d'or, des franges طرز de la même étoffe, et des robes اقبية d'un grand prix. Lui-même et ses principaux courtisans mettaient dans leur

ليس يضرّ باهلها نزولهم معهم ولا يكسر ذلك خراجا « Les habitants de cette contrée n'éprouvent « aucun préjudice de leur séjour au milieu d'eux, et cela n'interrompt point la levée d'un impôt. » Dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 52 r°) : قد كسروا الخراج سنتين « Ils avaient « laissé arriérer l'impôt durant deux années. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Khaldoun (t. III, f. 205 v°) : ان كسر عليك الخراج عشر سنين « Si tes impôts restent arriérés, durant dix années. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (tom. II, fol. 86 v°) : اللحوم المكسورة فى ديوان الوزارة « Les dis- « tributions de viande qui avaient été suspendues au divan du vizirah. » Et (fol. 87 r°) : ابتداء السلطان بتفرقة ثمن اللحوم الذى كانت مكسورة للعسكر.... كان فيهم من له عشرة اشهر مكسورة « Le sultan commença à distribuer le prix de la viande destinée aux soldats, et qui avait été « suspendue.... Il y en avait parmi eux, à l'égard desquels il existait un arriéré de dix mois. » Plus bas (fol. 192 r°) : بقى لهم شهرين مكسورة « Il resta, pour eux, deux mois arriérés. » Et (fol. 311) : كان يكسر جوامك المماليك ستة اشهر « Il laissait arriérer les soldes des Mamlouks, « durant six mois. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Abi'Ssorour (fol. 84 v°) : ما تفعلا فى الخزينة وكسرها « Que ferez-vous, à l'égard du trésor, dont les revenus sont arriérés. » Dans l'*Histoire* de Djeberti (tom. III, f. 302 r°) : ان كان لكم شى مكسور فهو مطلوب لكم « Si quelque chose qui doit « vous appartenir se trouve arriéré, on le réclamera en votre faveur. » Et (tom. I, fol. 154 r°) : تكلم فى كسر الخزينة « On parla de l'interruption des revenus du trésor. » A la VII^e^ forme, on lit dans l'*Histoire* d'Ebn-Khallikan (man. ar. 730 fol. 162 r°) : لما انكسر خراجه « Comme sa contribu- « tion était arriérée. » Et (fol. 224 r°) : انكسرت عليه جملة مستكثرة « Une somme considérable « restait due par lui. » Dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (tom. II, man. 140, p. 111) : نصرانى عامل قد انكسر عليه للديوان ثلثة الف دينار « Un chrétien *ámil* (percepteur) qui restait « redevable au *Divan* d'une somme de trois mille dinars. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Khaldoun (t. III, fol. 102 v°) : اضمن له جميع ما انكسر فى هذه السنين « Je me rendrai, pour lui, caution de tout « ce qui est resté arriéré pendant ces années. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 671, fol. 156 v°) : انكسر عليه مال فهرب الى مصر « Se trouvant redevable d'une somme d'argent, il « s'enfuit en Égypte. » Dans le *Manhel-sâfi* du même écrivain (t. IV, man. 750, fol. 74 v°) : الاموال تنكسر وتساق الى الباقى « Les impôts restent suspendus, et sont mis à l'arriéré. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. I, man. 656, fol. 166 v°) : انكسر عليه مال « Une somme restait « due par lui. » Et (fol. 200 v°) : انكسر عليه مال كثير « Il redevait une somme considérable. » Dans l'*Histoire* de Bedr-eddin-Aïntâbi (man. 684, fol. 62 v°) : انكسر عليه مال كثير « Il restait redevable « d'une somme considérable. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-kadi-Schohbah (man. 687, f. 106 r°) : غضب عليه بسبب نفقة انكسرت « Il était irrité contre lui, à raison d'une gratification qui était arriérée. » Plus bas (fol. 108 v°) : ارادوا ان ياخذوا شيا من المنكسر لهم من ايام الناظر المنفصل من مغل هذه السنة « Ils voulaient recevoir, sur la récolte de cette année, une partie de la somme « arriérée qui leur était due, depuis le temps de l'inspecteur destitué. » Et (fol 161 r°) : اى بلد

costume une simplicité modeste. Il tenait séance, dans la maison de justice, deux jours par semaine, afin d'entendre les plaintes de ceux qui avaient à réclamer contre quelque injustice. Il renonça absolument au jeu, et se montra indisposé contre ceux qui se livraient à ce divertissement. Il consacra au jeûne les deux mois de Redjeb et de Schaban, et distribua en secret de nombreuses aumônes.

Cette année vit mourir, entre autres personnages distingués, 1° le *Kadi-alkodat* des Hanbalis, Izz-eddin-Abou-Hafs-Omar-ben-Abd-allah-ben-Omar-ben-Aoud-Mokaddesi; il mourut au Caire, âgé de soixante-cinq ans. 2° Le kadi des Hanéfis d'Alep, Tâdj-eddin-Abou'lmâali-Abd-elkâder-ben-Izz-eddin-Abou-Abd, allah-Mohammed-ben-Abi'lkerem-ben-Abd-errahman-Ebn-Alawi-Sindjâri; il était âgé de soixante-treize ans, et mourut à Alep, à la suite de sa destitution. 3° Daïa-eddin-Abou'lmaâli-Mohammed-ben-Mohammed-ben-Abd-elkâher-ben-Hibet-allah-ben-Abd-elkâher-ben-Abd-elwâhid-ben-Hibet-allah-ben-Tâher-ben-Iousouf-ben-Aldabbi-Halebi, le vizir de la ville de Hamah; il mourut à Alep, 505
âgé de soixante-dix-huit ans. 4° Djemâl-eddin-Abou'labbas-Ahmed-ben-Mohamed-ben-Abd-allah-Dâheri-Halebi, le Hanéfi, le chef des traditionnaires

انكسر يقوم بخراجه « Toute ville qui se trouvait arriérée, il en payait la contribution. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (tom. II, fol. 86) : بسبب اللحوم المنكسرة « A cause des distribu-« tions de viande arriérées. » Et (*Ib.*) : فالذى معه وصول باللحم المنكسر « Ceux qui devaient arriver, « apportant la viande arriérée. « Ailleurs (fol. 137) : من بقى عليهم بواقى الاموال المنكسرة « Ceux « qui étaient redevables d'un reliquat de contributions arriérées. » Et (fol. 197) : جامكية كانت منكسرة لهم فى الديوان « Le Divan leur restait débiteur de leur solde. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Abi'Ssorour (fol. 39 v°) : اخذو ما كان منكسرا لهم بتمامه « Ils touchèrent en entier l'arriéré « qui leur était dû. » Plus bas (fol. 75 r°) : التزم للعسكر ما هو منكسر لهم فى الشونة « Il s'engagea « à payer à l'armée les objets arriérés, qui se trouvaient déposés dans le magasin. » Plus bas (f. 91 v°) : الدفتردار يجمعها من المال المنكسر عند الملتزمين « Le defterdâr rassemblait cette somme, au moyen « des fonds arriérés, qui étaient restés chez les *Moultezim*. » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Djeberti (tom. I, fol. 140 r°) : بحجة المال والغلال المنكسر عليه فى غيبته « L'acte qui concernait les contribu-« tions et les grains dont le payement s'était trouvé arriéré, en son absence. » Ailleurs (tom. III, f. 169 v°) : يطالب بالمنكسر من الفردة « Il exigeait le payement de la taxe arriérée. » Et (f. 319 v°) : الحاح العسكر بطلب جوامكهم المنكسرة « Les instances avec lesquelles l'armée réclamait sa solde « arriérée. » Dans la *Biographie du XI^e siècle de l'Hégire* (page 226) : لا انكسر عندنا مال « Il « n'existe pas chez nous de contribution arriérée. » Et (pag. 446) : انكسر عليه بعض مال « Une cer-« taine somme était restée due par lui. »

شيخ الحديث. Il était âgé de soixante-dix ans, et mourut, au mois de Rebi, dans sa *zâwiah*, situé en dehors du Caire. 5° Afif-eddin-Abou-Mohammed-Abd-essalam-ben-Mohammed-ben-Mazrou-Basri, le hanbali; Il mourut à l'âge de soixante-onze ans, dans la ville du prophète, où il avait passé, en retraite, cinquante années. 7° Le lettré Seïf-eddin-Abou'labbas-Ahmed-ben-Mohammed-ben-Ali-ben-Djafar-Sermeraï; il mourut à Damas, âgé de soixante-seize ans. C'était un homme enclin à la satire. 8° Le schérif, le *hâfid*, Izz-eddin-Abou'lkâsem-Ahmed-ben-Mohammed-ben-Abd-errahman-ben-Ali-ben-Mohammed-ben-Mohammed-Hasani, connu sous le nom d'*Ebn-alhalebi*. Il remplissait les fonctions de *nakib* des schérifs, et était né l'an 636.

AN 697 Melik-Masoud-Nedjm-eddin-Khidr, fils de Melik-Dâher-Bibars, partit des États de Lascaris, et se rendit au Caire, grâce à l'intercession de sa sœur, qui était l'épouse du sultan Melik-Mansour-Lâdjin. Il avait avec lui sa mère et son frère Melik-Adel-Salamesch, dont le corps avait été embaumé, et qui fut enterré dans le cimetière de Karafah. Le sultan, pour fêter l'arrivée de ces princes, envoya à leur rencontre les différents émirs, et les traita avec la plus haute distinction. Il accorda à Melik-Masoud des pensions considérables, et l'autorisa à faire le pèlerinage de la Mecque. A cette même époque, l'émir Seïf-eddin-Salar, l'*ostadâr*, se rendit à Karak, et se fit représenter les trésors qui s'y trouvaient déposés. Il était accompagné de l'émir Djemal-eddin-Akousch, *naïb* de Karak, et qui, après avoir été revêtu d'une *khilah*, retourna dans son gouvernement.

Le vingt et unième jour du mois de Safar, le sultan monta à cheval après avoir été retenu dans son palais, l'espace de deux mois, par suite de la fracture de sa main, et descendit au *Meïdan*. On battit les tambours qui annoncent les heureuses nouvelles; les deux villes du Caire et de Misr furent décorées magnifiquement; et les détails de ces événements furent mandés par écrit dans les différentes provinces. Le jour de la marche du sultan fut une véritable fête; toute la population accourait de toute part pour voir ce prince. Les propriétaires des boutiques exigeaient de chaque individu qui voulait s'y asseoir une somme d'un demi-dirhem. On loua les maisons à des prix considérables. Et tout cela, par suite de la joie que causait la guérison du sultan : car il était extrémement aimé de la population. A son retour du *Meïdan*, ce prince revêtit les émirs de robes d'honneur, distribua aux pauvres d'abondantes aumônes, et mit en liberté plusieurs prisonniers.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000058

Le même mois, le sultan manda le *kadi-alkodat* Zeïn-eddin-Ali-ben-Makhlouk, le maleki, qui était le tuteur وصيّ de Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun, et lui dit : « Melik-Nâser est le fils de mon maître ; j'administre l'empire, comme « son représentant, jusqu'à l'époque où il sera en état de gouverner. Il convient 506
« que ce prince se rende à Karak. » Le sultan ordonna de fournir à Melik-Nâser tout ce qui était nécessaire pour son voyage. Ensuite, il lui dit : « Si je « savais que tout le monde voulût vous reconnaître pour sultan, par Dieu, je « vous abandonnerais l'empire. Mais on ne vous y laisserait pas asseoir. Je suis « votre mamlouk et celui de votre père. Je m'engage à vous garder le trône. « Maintenant, prenez la route de Karak, et restez-y jusqu'à ce que vous ayez « pris plus d'âge, que vous ayez achevé votre éducation et acquis l'expérience « des affaires. Alors, vous reprendrez possession de votre trône. Je demande « seulement, pour condition, que vous me concédiez la ville de Damas, où je « serai sur le même pied que le souverain de Hamah est dans cette dernière « ville. » Nâser lui dit : « Jurez-moi que vous épargnerez ma vie, et je suis prêt « à partir. » Chacun d'eux ayant fait le serment que demandait l'autre, Melik-Nâser se mit en route, accompagné de l'émir Seïf-eddin-Salar, *émir-medjlis,* de l'émir Seïf-eddin-Behadur-Hamâwi, de l'émir Argoun, le *dawadâr,* de Taïdemur-Badjakbasch, *râs-naubah* des *djemdars*. Il arriva à Karak, le quatrième jour du mois de Rebi premier. L'émir Djemâl-eddin-Akousch-aschrafi, *naïb* de cette ville, s'empressa de se mettre au service du prince.

Le lundi, sixième jour du même mois, on arrêta l'émir Bedr-eddin-Nisari- (*ou* Baïsari) Schemsi ; l'émir Schems-eddin-alhâdj-Behadur-Halebi, le *hâdjib*, et l'émir Schems-eddin-Sonkor-schah-Dâheri. Voici ce qui amena cette mesure. Durant la maladie du sultan, c'était l'émir Mankoutimour qui apposait, au nom de ce prince, l'*alamah* (l'apostille) sur les dépêches تواقيع et les lettres. Il craignait que, si le sultan venait à mourir, la souveraineté n'échût à Nisari. Cet émir détestait Mankoutimour. Celui-ci aposta un émissaire qui inspira au sultan la crainte d'un pareil événement, et l'engagea à se désigner un successeur. Or, le prince était naturellement porté à nommer, comme son héritier présomptif, l'émir Mankoutimour, et à réunir à son nom celui de cet émir, dans la *Khotbah* ainsi que sur la monnaie. Il consulta, sur cette affaire, l'émir Nisari, qui répondit avec une franchise grossière, et dit au sultan : « Mankoutimour n'était « pas digne d'être un simple soldat ; et, cependant, vous l'avez promu au grade

« d'émir, et vous lui avez donné le rang de *naïb-assaltanah* (vice-roi). Les émirs « et les différents fonctionnaires de l'armée marchent devant lui comme ses « serviteurs; tous lui obéissent par respect pour vos ordres. Toutefois, vous « aviez juré précédemment que vous ne laisseriez pas vos mamlouks prendre le « pas sur les émirs, et que vous ne leur donneriez, sur ces derniers, aucun « pouvoir. Non content de tant de faveurs, vous voulez aujourd'hui élever cet « homme au rang de sultan. Ce projet ne trouvera chez personne aucune sym- « pathie. » Nisari conjura le prince de ne parler de la chose à qui que ce fût, et lui peignit vivement les suites fâcheuses d'une pareille démarche. Après quoi il se retira. Le sultan, qui avait pour Mankoutimour une vive affection, lui rapporta le discours de Nisari. Mankoutimour dissimula son ressentiment, et devint l'ennemi juré de Nisari. Dès ce moment, dressant ses batteries contre lui et les émirs, il s'attacha à aigrir le sultan contre les uns et les autres.

Cependant, on reçut la nouvelle que la division avait éclaté parmi les Mongols, et qu'une expédition partait pour la ville de Sis. Dès que les émirs furent dispersés, et qu'il ne resta plus personne qui pût inspirer des craintes à Mankoutimour, celui-ci se transporta chez l'émir Nisari, s'attacha à gagner Beha-eddin-Arslan-ben-Bilik, *ostadár* (majordome) de cet officier, l'admit au nombre de ses familiers, et lui dicta tout ce qu'il devait dire. Bientôt après, Mankoutimour persuada au Sultan d'envoyer Nisari pour inspecter les digues de la province de Djizeh. Le prince lui donna en effet cette mission; quoique ce fût
507 pour cet officier une véritable disgrâce, puisque son rang le mettait au-dessus de soins de ce genre, il ne refusa pas, et partit pour Djizeh, accompagné de ses mamlouks et des personnes de sa suite. Les mardi et jeudi de chaque semaine, il venait faire sa cour au sultan, dans la citadelle, s'asseyait en tête de la droite, au-dessous du *tawáschi* Hosâm-eddin-Belal-Moughithi, attendu que ce dernier avait le pas sur lui. Après quoi il retournait à Djizeh. Lorsqu'il eut achevé les travaux des digues, il demanda au sultan la permission de lui donner un repas. L'ayant obtenue, il disposa, avec un soin extrême, tout ce qui était nécessaire pour recevoir le sultan dans la ville de Djizeh. Mankoutimour mit cette occasion à profit, et y trouva un moyen de nuire à Nisari. Il s'attacha à gagner Arslan, *ostadár* de cet émir, lui dicta ce qu'il avait à dire au prince, et lui promit une charge d'*émir* de *Tabl-khánah*. Arslan se laissa séduire par ces offres. Il entra avec Mankoutimour, en présence du sultan, et dit à ce prince : « Nisari a des-

« sein de vous arrêter prisonnier au moment où vous viendrez à son repas. » Ce discours jeta l'inquiétude dans l'âme du sultan. Sur ces entrefaites, Nisari députa vers Mankoutimour, et le pria de lui envoyer le *dehliz* du sultan, afin qu'il pût le faire dresser pour recevoir ce prince. Mankoutimour fit partir cette tente à l'insu du sultan. Au moment où ces chameaux qui la portaient passaient au pied de la citadelle, le sultan l'aperçut, et désapprouva la chose. Il envoya vers Mankoutimour, pour avoir de lui des renseignements sur cette affaire. Mankoutimour déclara n'en avoir aucune connaissance. Il assura que Nisari avait demandé cette tente au chef des *farrâsch*, et que ses mamlouks l'avaient prise dans le *farâsch-khânah*, sans en demander la permission. Il commença à se servir de ce fait pour appuyer la vérité de ce qu'avait dit Arslan. Le sultan fit reporter le *dehliz* au *Farâsch-khânah* (le garde-meuble), et resta convaincu de la réalité des faits allégués contre l'émir.

Cependant, l'émir Seïd-eddin-Takdji-*Aschrafi*, manda à Nisari ce qui se passait, et l'assura qu'il était prêt à le soutenir, lui et tous les émirs de son parti. Mais il ne tint aucun compte de ces avis. Bientôt après Argoun, l'un des mamlouks du sultan, envoya un messager vers Nisari (et lui fit dire de ne pas se rendre à l'audience du sultan, ou d'y venir en force et en état de se défendre, attendu que le prince avait dessein de le faire arrêter. Nisari, peu touché de ce conseil) (11), vint, suivant son usage, le mercredi, sixième jour de ce mois, faire sa cour au prince. Le sultan, dès qu'il l'aperçut, se leva, suivant l'étiquette, et le fit asseoir à son côté. Lorsque l'on servit le repas, Nisari s'abstint de rien manger, s'excusant sur ce qu'il jeûnait ce jour-là. Le sultan donna ordre d'emporter une part d'aliments qui pût lui servir pour son repas, au moment de la rupture du jeûne. Ce qui fut exécuté. Le prince s'entretint avec lui jusqu'à l'instant où on enleva la table. Les émirs sortirent alors, et Nisari partit avec eux. Mais à peine avait-il fait quelques pas, que le sultan le rappela, et conversa longtemps avec lui. L'émir s'étant levé de nouveau, et ayant fait quelques pas, fut encore rappelé par le sultan. Il revint sur ses pas; et le prince s'entretint encore avec lui jusqu'à ce qu'il fut bien sûr que, dans la salle et dans les vestibules, il ne restait plus personne, excepté les mamlouks du sultan. Alors il

(11) Ici, le texte était visiblement altéré, le copiste ayant omis plusieurs lignes. J'ai suppléé, d'après le récit de Nowaïri, les détails contenus dans cette parenthèse.

laissa partir Nisari, qui se leva et se mit en marche. Mais bientôt Seïf-eddin-Takdji et Ala-eddin-Idagdi-Schoukaïr lui barrèrent le passage. Schoukaïr lui prit son épée. Takdji le regardait en pleurant; tous deux le conduisirent vers la
508 *Káah*-Sâlehiah, où il fut mis en prison. Cet événement répandit le trouble dans la citadelle. Le bruit étant parvenu au Caire, on ferma la porte de Zawilah, et toute la population fut dans un état d'agitation. Mais bientôt après, la porte fut rouverte. On mit le séquestre sur tous les biens de Nisari, et on arrêta plusieurs de ses mamlouks. Mais ils ne tardèrent pas à être relâchés. Nisari resta dans la *Káah*, où il était traité avec une grande distinction, et où on lui amena sa femme. Il demeura en prison jusqu'à sa mort.

Ce qu'il y eut de singulier dans cet événement, c'est que le sultan et Nisari furent trahis tous deux par leurs compagnons les plus intimes. En effet, Arslan était fils de Bilik, mamlouk de Nisari, et *émir-medjlis*. Nisari l'avait fait élever comme son fils. Lorsqu'il fut devenu grand, il lui donna la préférence sur ses principaux mamlouks, et le nomma son *ostadár*. Il le traitait avec une telle libéralité, que, dans un seul jour, il lui fit présent de soixante-dix chevaux. Hé bien! cet homme, ainsi que je l'ai rapporté, fut la cause de la ruine de Nisari. D'un autre côté, Argoun, qui était le plus intime des mamlouks du sultan, celui qui approchait le plus de la personne de ce prince, révèla son secret à Nisari. Il était irrité de ce qu'un autre des mamlouks avait été promus au rang d'émir de *tabl-khánah*, tandis que lui n'avait reçu que le grade d'*émir de dix*. Et cet événement avait laissé dans son esprit une haine profonde. L'arrestation de Nisari et des émirs jeta dans les cœurs (12) un vif mécontentement. Et la méfiance fut encore augmentée par la mort de dix émirs, qui périrent dans l'espace de dix jours; on soupçonna le sultan de les avoir fait empoisonner.

Le vendredi, dixième jour de Rebi-second, on établit la *khotbah* dans le *Medreseh-Moaddamieh*, situé au pied du mont Kâsioun, en dehors de Damas. Le dix-septième jour du même mois, le *sáhib* Fakhr-eddin-Omar, fils du scheïkh Medjd-eddin-Abd-elaziz-Khalili fut réintégré dans les fonctions de vizir de l'Égypte. Il s'attacha à poursuivre les adhérents de l'émir Sonkor-alasar. Il fit venir de Damas Seïf-eddin-Kikaldi, *ostadár* de cet émir, et mit le séquestre

(12) Je lis نفرت القلوب au lieu de تقرّرت.

sur ses biens. Au mois de Djoumada-premier, le sultan fit arrêter plusieurs des émirs d'Égypte. Il destitua Beha-eddin-Ebn-alhali des fonctions d'inspecteur de l'armée, et le força de souscrire une obligation d'un million de dirhems. Il manda Imad-eddin-ben-Mondhar, inspecteur des troupes à Alep (et le nomma à l'inspection devenue vacante. Cette place, dans l'intervalle qui s'écoula entre la destitution de Beha-eddin et l'arrivée d'Ebn-Almondhar, fut remplie par le kadi Amin-eddin, plus connu sous le nom d'Ebn-Arrakâni. Ebn-Almondhar, à son arrivée, fut mis en possession de la place d'inspecteur. Bientôt après, Amin-eddin tomba malade, et les douleurs qu'il éprouvait le forcèrent de rester confiné dans sa maison (13)). Voici quelle fut la cause de cet événement. Ebn-Alhali ayant été consulté par le sultan, sur la promotion de Mankoutimour au rang de *naïb*, avait dit au prince : « La puissance de Melik-Saïd n'a été renversée « que par l'influence de Koundek; celle de Melik-Aschraf a été détruite par « Baïdari, et enfin, ce sont les mamlouks de Melik-Adel qui ont causé la chute « de sa grandeur. Mankoutimour est un jeune homme plein d'orgueil, qui ne « prend les conseils de personne. Il est à craindre que son crédit n'amène de « grands troubles. » Le sultan ne répondit rien. Mais il révéla tout à Mankoutimour, qui, dès ce moment, devint l'ennemi d'Ebn-Alhali. Lorsqu'il eut été promus au rang de *naïb*, Ebn-Alhali s'étant présenté devant lui, Mankoutimour lui dit : « Kadi, ma nomination est due à l'heureuse influence des avis « que vous avez donnés au sultan. » Ebn-Alhali demeura interdit. Mankoutimour se mit en mesure d'aigrir contre lui le sultan. Il représentait les richesses 509
immenses (14) que cet homme possédait, en Égypte et en Syrie. Il l'accusait d'être adonné au jeu. Ebn-Alhali aimait un des mamlouks *Khâséki*. Mankoutimour le faisait épier. S'étant assuré que ce mamlouk se trouvait chez Ebn-Alhali, il en avertit le sultan, qui fit partir à l'instant le *tawâschi*, chef des mamlouks, accompagné de plusieurs *nakib*. Étant entrés inopinément dans le jardin d'Ebn-Alhali, situé dans le voisinage du Meïdan, ils saisirent cet homme ainsi que le mamlouk. Ebn-Alhali fut livré à l'émir Seïf-eddin-Roumi, qui fit arrêter ses serviteurs, et mit le séquestre sur les biens qu'il possédait, tant en Égypte qu'en Syrie.

(13) Ce passage, dans l'original, était complètement inintelligible, par suite de la suppression de plusieurs lignes. J'ai rempli cette lacune, à l'aide du récit de Nowaïri.

(14) J'ai cru devoir lire كثرة اموالة au lieu de تشبعه اموالة.

A cette même époque, une dépêche de la poste apporta la nouvelle suivante. Un homme, du bourg de Djinin, dans la province de Sâhel, avait perdu sa femme, dont on célébra les funérailles. Le mari, étant de retour chez lui, se rappela qu'il avait oublié dans le tombeau un mouchoir contenant une somme de plusieurs dirhems. Il emmena avec lui le *fakih* du bourg, et ouvrit le tombeau, afin de reprendre son argent. Le *fakih* était resté sur le bord de la fosse. On trouva la femme assise, les mains liées derrière son dos avec ses cheveux; ses pieds étaient également attachés avec ses cheveux. Cet homme voulut dénouer ces liens, mais n'en put venir à bout. Il redoublait d'efforts, lorsque tout à coup la terre s'abîma, et l'engloutit lui et sa femme, en sorte que l'on n'entendit plus parler ni de l'un ni de l'autre. Le *fakih* resta dans un état d'évanouissement, l'espace d'un jour et d'une nuit. Le sultan adressa au scheïkh Taki-eddin-Mohammed-Ebn-Dakik-alid le récit de cet événement, et tout ce qui avait été écrit de la Syrie à ce sujet. Le scheïkh, après avoir pris connaissance du fait, le communiqua à tout le monde, afin qu'on y trouvât un sujet de réflexions sérieuses.

Ce même mois, on apprit, par une dépêche arrivée d'Alep, que la division avait éclaté entre Taktaï et la troupe de Nokaïah; que dans cette guerre il avait péri un grand nombre de Mogols, et que le roi Taktaï avait été défait. On apprit également que Gazan avait fait mettre à mort son vizir, Nirouz, avec un grand nombre de ses adhérents.

On résolut de mettre à profit la discorde qui régnait chez les Mongols, pour s'emparer de la ville de Sis. Il fut arrêté que l'émir Bedr-eddin-Bektasch, l'*émir-silah*, se mettrait en campagne, ayant avec lui trois émirs et dix mille cavaliers. Le *naïb* de la Syrie reçut l'ordre par écrit de faire partir, pour cette expédition, l'émir Beïbars-Aldjâlik et d'autres émirs de Damas, de Safâd, de Hamah, de Tarabolos. L'armée fut passée en revue dans le mois de Djoumadâ-premier. Lorsque les troupes se trouvèrent équippées, l'émir Bedr-eddin-Bektasch-Fakhri se mit en marche pour aller attaquer la ville de Sis. Il menait avec lui, entre autres émirs, Hosâm-eddin-Lâdjin-Roumi, l'*ostadâr*, Schems-eddin-Ak-sonkor-Kertaba, et les personnes de leur suite. Ils arrivèrent à Damas le cinquième jour du mois de Djoumadâ-second. Le huitième jour du même mois, ils quittèrent la ville, accompagnés de l'émir Beïbars-Aldjâlik-Adjemi, de l'émir Seïf-eddin-Kedjken, de l'émir Schehab-eddin-Kara-arslan, et de leurs adhérents.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000064

Ils continuèrent leur route, emmenant avec eux les troupes de Safâd, de Hems, de la province du *Sâhel*, de Tarabolos, et Melik-Moudaffar-Taki-eddin-Mahmoud, prince de Hamah. Dès que la nouvelle de leur marche parvint au roi de Sis, il députa vers le sultan pour implorer son pardon; mais il ne lui fut fait aucune réponse. Bientôt après, l'émir Alem-eddin-Sandjar, le *dawadâri*, accompagné de tout ce qui formait son cortége, partit du Caire, et rejoignit l'armée dans la ville d'Alep. Les généraux quittèrent cette place, accompagnés 510
des troupes d'Alep, qui étaient au nombre de dix mille cavaliers, et se dirigèrent vers *Omk* العمق. L'émir Bedr-eddin-Bektasch, à la tête d'un corps d'armée (15), s'avança par le défilé de Bagras عقبة بغراس vers la ville d'Iskendriah (16), et alla mettre le siége devant Tell-Hamdoun تل حمدون. Melik-Moudaffar, ayant sous ses ordres le reste des troupes, marcha du côté du fleuve Djihân نهر جهان (17). On entra dans le défilé de Sis دربند سيس, le jeudi, quatrième jour du mois de Redjeb. A ce moment, la division se mit parmi les chefs. (L'émir Alem-eddin-Sandjar, le *dawadâri*) prétendit commander l'armée, conjointement avec l'émir Bektasch, qui ne s'opposa point à la réalisation de ce vœu. Bektasch fut d'avis de bloquer et d'assiéger les forteresses. Mais Sandjar voulait que l'on se bornât au pillage : Bektasch se rangea à son opinion. L'armée traversa le fleuve Djihân (18). Le prince de Hamah vint camper sous les murs de Sis, et l'émir Bektasch pris la route d'Adanah ادنة. Ce fut là que se réunirent les différents corps de l'armée, après avoir égorgé tous les Arméniens qu'ils avaient rencontrés, et enlevé les bœufs et les buffles. Les troupes, après s'être livrées au pillage, quittèrent Adanah, et retournèrent vers Masisah. On s'y arrêta trois jours, durant lesquels on jeta un pont, sur lequel l'armée passa pour se rendre à Bagras. On campa, l'espace de trois jours, dans la plaine d'An-

(15) Suivant Nowaïri, l'émir Bektasch conduisait avec lui les émirs, Hosâm-eddin, l'*ostadâr*, Rokn eddin-Aldjâlik, Seïf-eddin-Kedjken, Beha-eddin-Kara-arslan, et les troupes de Safâd.

(16) Ou plutôt اسكندرونة, ainsi que porte l'histoire de Nowaïri.

(17) Suivant Nowaïri, le prince de Hamah avait sous ses ordres l'émir Alem-eddin-Sandjar, le *dawadâri*, l'émir Schems-eddin-Ak-sonkor-Kertabah. On prit la route du défilé de Marri عقبة المرّى. Et bientôt les deux armées ne furent plus séparées que par le fleuve Djihân. C'est ce qu'atteste également l'historien Abou'lféda, qui faisait partie de cette expédition. (*Annales*, t. V, pag. 134. Le même auteur (*Descriptio Syriæ*, pag. 139), fait mention de ce défilé.

(18) Nowaïri ajoute : « Au gué d'Amoudeïn. » في مخاضة العمودين.

tioche مرج انطاكية; après quoi on se dirigea vers le *pont de fer* (19) جسر الحديد, pour reprendre la route de l'Égypte.

L'émir Bektasch, au moment où Sandjar, le *dawadâri*, lui disputait le commandement de l'armée, et s'opposait à ce qu'il entreprît le siége des places, avait mandé par écrit ces faits à l'émir Belban-Tabâkhi, *naïb* d'Alep, afin qu'il en instruisît le sultan. Le prince ayant reçu ces informations, on vit bientôt arriver une réponse adressée aux émirs, et qui contenait un blâme formel de la conduite qu'avait tenue le *dawadâri*, en disputant à Bektasch le commandement des troupes, et en se bornant au pillage. Le sultan déclarait que Sandjar, en partant n'avait été mis à la tête que des hommes placés sous sa dépendance habituelle; que le titre de général de toute l'armée appartenait exclusivement à l'emir Bektasch; que les troupes ne devaient pas revenir sans avoir fait la conquête de Tell-Hamdoun; que, si elles retournaient avant d'avoir pris cette place, elles n'avaient à attendre aucun *iktâ*.

L'armée rebroussa chemin, partit de Roudj (20) الروج, et se rendit à Alep, où elle séjourna huit jours. De là, on se dirigea vers Sis, par le défilé de Bagras. Kedjken et Kara-arslan marchèrent vers Aïas, d'où ils firent une retraite qui ressemblait à une fuite. En effet, les Arméniens leur avaient dressé une embuscade dans les jardins. L'émir Bektasch blâma sévèrement la conduite de ces officiers. Bientôt, il partit, à la tête de toutes les troupes, et se dirigea vers

(19) C'est le *Pons ferreus* du moine Robert (p. 45, 49); de Baldric (*Historia*, p. 65, 101, 104, 105, 112, 121); *Pons ferri* de Guillaume de Tyr (p. 953); *Pons ferreus* du *Gesta Francorum*, p. 8, 16; *Pons Pharphareus* de Guibert (*Histor. Hierosolym.*, p. 522; le *Ponteferro* de Drumond (*Travels*, pag. 182). On lit dans le *Kitab-arraoudataïn* (man. 702 A. fol. 32 r°) : جسر الحديد الفاصل بين عمل حلب و عمل انطاكية « Le pont de fer qui sépare le territoire d'Alep du « territoire d'Antioche. » Ce lieu est nommé dans les *Annales* d'Abou'lféda (tom. IV, p. 90), dans l'*Histoire* de Novaïri (26e partie, man. de Leyde, fol. 99 v°), dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. V, man. 750, fol. 206 r°), dans le *Kâmel* d'Ebn-Athir (tom. VI, pag. 82).

(20) C'est cette ville que Foucher de Chartres (*Gesta peregrinorum Francorum*, p. 422) nomme *Rugea;* Guillaume de Tyr (*Historia*, p. 811, 822, 855, 915), *Rugia* ou le moine Robert (p. 33), (p. 943) *Castrum Rugium;* l'auteur des *Gesta Francorum* (p. 8 et 23), écrit *Rugia* et *vallis de Rugia; Rugia;* ainsi que Sanuto (*Secreta fidelium Crucis*, lib. III, p. 142); on lit *Vallis de Rugia*, dans l'*Histoire* de Guibert (p. 498, 526); et *Rogia*, dans un diplôme de Boëmond (*Codice diplomatico dell' ordine Gerosolimitano*, tom. I, pag. 43); *id.*, pag. 73, 80. Le lieu nommé روج est indiqué dans les *Annales* d'Abou'lféda (tom. IV, pag. 474).

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000066

Tell-Hamdoun (21). Il trouva cette place abandonnée par l'ennemi, car les Arméniens qui l'occupaient, s'étaient retirés dans la forteresse de Nadjimah (22) قلعة نجيمة. Le général prit possession de la place, le septième jour du mois de Ramadan, et y plaça une garnison.

En même temps, l'émir Belban-Tabâkhi, *naïb* d'Alep, détacha un corps de troupes, qui s'empara de la ville de Marasch, dans le même mois de Ramadan. L'émir Bektasch, tandis qu'il était campé devant Tell-Hamdoun, reçut la nouvelle qu'une vallée qui se trouvait au pied des remparts des Nadjimah et de Homaïmas (23) حميص était remplie d'Arméniens, et que la garnison de Nadjimah se disposait à les protéger de ses armes. L'émir détacha, pour les attaquer, un 511
corps de troupes, qui n'obtint aucun succès. Il envoya un second corps, qui ne fut pas plus heureux. Les émirs ne tardèrent pas à se mettre en marche, accompagnés d'une troupe nombreuse. Ils attaquèrent la population de Nadjimah, firent une irruption dans la vallée, massacrèrent ou firent prisonniers tous ceux qui s'y trouvaient. Ils vinrent camper, l'espace d'une nuit, sous les murs de Nadjimah. L'armée prit la route de la plaine الوطاة. L'émir Bektasch et Melik-Moudaffar, restèrent pour contenir la garnison de la forteresse, jusqu'à ce que les troupes fussent arrivées dans la plaine. Après quoi, les deux généraux allèrent rejoindre le gros de l'armée.

Cependant, une dépêche du sultan, arrivée par la poste, enjoignit de faire le siége de la forteresse de Nadjimah et de ne le point quitter que cette place ne fût prise. Les généraux rebroussèrent chemin et se disposèrent à attaquer la ville. L'émir Bektasch et l'émir Sandjar, le *dawadâri*, se trouvèrent opposés. Le *dawadâri* objectait que si l'armée attaquait tout à la fois, il serait impossible de dis-

(21) La ville de Tell-Hamdoun est décrite par Abou'lféda (*Descriptio Syriæ*, pag. 136, 137). Suivant Ebn-Khaldoun (tom. VIII, fol. 325 r°), Behesna, Marasch et Tell-Hamdoun sont trois forteresses situées à l'entrée du Derbend (défilé). Au rapport d'un *historien* de l'Égypte (de mon manuscrit, fol. 24 v°), l'an 691 de l'hégire, ces trois places furent cédées par le roi d'Arménie au sultan. Si je ne me trompe, Tell-Hamdoun est la même ville que Wilbrand d'Oldenborg (*Itinerarum*, p. 136) nomme *Canamella*. On lit *Portus Calamellæ* dans une charte insérée dans le *Codice diplomatico* (tom. I, pag. 105).

(22) Le manuscrit de notre auteur porte *Nedjmiah* نجمية. On lit نجيمة dans le manuscrit autographe de Novaïri, ainsi que dans une *Histoire d'Égypte* (de mon manuscrit fol. 47 v°).

(23) Ce nom est écrit حميصة dans une *Histoire d'Égypte* (de mon manuscrit fol. 47 v°). On lit حموص dans les *Annales* d'Abou'lféda (t. V, p. 134), et dans sa *Description de la Syrie* (p. 136).

tinguer ceux qui auraient combattu réellement et ceux qui auraient montré de la faiblesse et échoué. « Il vaut mieux, dit-il, que chaque émir attaque chaque jour à la tête de son corps de mille hommes. » Il voulait ainsi témoigner sa bravoure et montrer qu'il faisait peu de cas de la force de cette place, il dit : « Je m'engage à prendre cette ville avec un coup de ma pierre. » Tous les chefs se rangèrent à son avis, et convinrent de lui permettre de commencer l'attaque avant tout autre. Il s'avança, à la tête de son corps de mille hommes. Au moment où il atteignait le pied du rempart, une pierre lancée par une machine, le frappa au pied et lui coupa le métatarse. Il tomba de son cheval à terre. Peu s'en fallut qu'il ne fût fait prisonnier par les Arméniens. Mais ses soldats accoururent, l'emportèrent sur une planche جنوية et le conduisirent à sa tente, où il fut forcé de garder le lit.

Ensuite il retourna dans la ville d'Alep, et, de là, au Caire. Cette attaque coûta la vie à l'émir Alem-eddin-Taksaba-Nâseri. Le même jour, l'émir Kertaba s'avança pour livrer l'assaut. Il sappa (24) le mur de la place et en détacha trois pierres. Treize hommes obtinrent avec lui, la couronne du martyre. Ensuite, l'émir Bektasch et le prince de Hamah, à la tête du reste de l'armée, marchèrent au combat, chaque corps agissant d'une manière isolée et se relayant l'un l'autre. Ils parvinrent au pied du rempart, protégés par une enceinte de planches عليهم الجنوبات. Ils commencèrent les travaux de la sappe et établirent des palissades ستاير. Le siége continua, sans interruption, l'espace de quarante et un jours. La place renfermait une nombreuse population, composée de laboureurs, des femmes de la campagne et de leurs enfants. L'eau commençant à devenir rare, on fit sortir de la ville, en une fois, deux cents hommes, trois cents femmes et cent-cinquante enfants. Les soldats massacrèrent les hommes et se partagèrent les femmes et les enfans. Bientôt, on mit dehors, cent cinquante hommes, deux cents femmes et soixante-quinze enfans, qui éprouvèrent le même sort qu'avaient éprouvé les premiers. Une troisième troupe, qui fut chassée hors des murs, fut également et complétement massacrée ou réduite en captivité. Il ne restait plus dans la forteresse que les hommes en état de combattre. Cependant, la disette d'eau
512 se faisait vivement sentir, et l'on se disputait l'eau à la pointe de l'épée. Bientôt, les assiégés demandèrent et obtinrent une capitulation. L'armée prit possession de la forteresse dans le mois de Dhou'lkadah. Les habitans eurent la permission

(24) Je n'ai pas hésité à lire نقب, au lieu de نهب que présente le manuscrit.

de se retirer où ils voudraient. Onze places, du territoire des Arméniens, tombèrent également au pouvoir des vainqueurs. L'émir Bektasch confia toutes ces forteresses à l'émir Seïf-eddin-Asendemur-Kurdji, l'un des émirs de Damas. Il ne cessa de les occuper jusqu'à l'arrivée des Tatars. Alors, il vendit tout ce qui s'y trouvait d'objets précieux, et évacua ces villes, qui furent reprises par les Arméniens.

Après cette conquête, l'armée reprit la route d'Alep, où elle séjourna. On était alors dans un hiver extrêmement rigoureux. Le sultan fit partir, pour renforcer l'armée, trois mille cavaliers, des troupes de l'Égypte, sous les ordres des émirs Seïf-eddin-Bektemur, le *silahdâr*, Izz-eddin-Ṭaktaï, Moubâriz-eddin-Avlia-ben-Kouman, Ala-eddin-Idagdi-Schoukaïr-Hôsami. Ils arrivèrent à Damas, le mardi, dix-septième jour du mois de Dhou'lkadah. Ils en repartirent le vingt et unième jour du mois et se rendirent à Alep, où ils séjournèrent avec l'armée. Le roi de Sis députa vers le sultan pour implorer son pardon.

Cette année, eut lieu le *Rouk* (cadastre) Hosâmi الروك الحسامى (25). Les terres de l'Égypte étaient à cette époque partagées en vingt-quatre *kirat*, dont quatre appartenaient en propre au sultan; dix étaient destinés pour les émirs, ainsi que pour les *itlâk* الاطلاقات (concessions) (26) et les accroissements

(25) Le verbe راك signifie : *Déterminer, régler par une opération cadastrale la valeur des terres ou autre objet.* Et le mot روك désigne *cette opération.* On lit dans le *Solouk* de notre auteur (tom. I, pag. 988) : راك ارض مصر « Il fit le cadastre des terres de l'Égypte. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 40 v°), et dans une autre *Histoire du même pays* (de mon man. fol. 163) : عند فروغهم من روك البلاد الشامية « Lorsqu'ils eurent achevé de faire le cadastre de « la province de Syrie. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (t. II, man. 748, f. 14 v°) : راك الاخباز واعطى علاء الدين اقطاعا « Il fit le recensement des propriétés, et concéda un *ikta* à Ala-« eddin. » Ailleurs (tom. V, man. 751, fol. 55 v°) : راك البلاد المصرية وهو الروك الحسامى « Il « fit le recensement des terres de l'Égypte; ce fut là le *Rouk* (cadastre) Hosâmi. » Et enfin (f. 95 v°) : الاتراك لما راكوا مملكة ديار مصر « Les Mamlouks, lorsqu'ils firent le cadastre des terres de l'Égypte. » Voyez M. Silvestre de Sacy, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres*, tom. VII, pag. 77 et suiv.

(26) Le mot اطلاق, qui fait au pluriel اطلاقات, est expliqué dans l'ouvrage intitulé *Diwan-alinschâ* (man. 1573, fol. 295 r°), on y lit : الاطلاقات هى امّا تقرير عدل لما قرره احد الملوك السالفة او ابتداء فى معروف او زيادة فى احسان على ما كان مقرّرا « Le mot اطلاق indique ou « une confirmation judiciaire de ce qui a été concédé par un des monarques précédents, ou un nou-« veau bienfait, ou enfin une addition à un acte de bienfaisance accordé antérieurement. » On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 798, fol. 183 v°) : تواقيع الرواتب والاطلاقات

الزيادات; dix autres étaient réservés pour les soldats qui composaient la *halkah*. Le sultan Melik-Mansour résolut de changer ces dispositions. il voulut assigner onze *kirat* aux émirs et aux soldats de la halkah, et employer neuf *kirat* à la levée d'un corps de troupes. Il délégua, pour faire le cadastre des terres de l'Égypte, l'émir Bedr-eddin-Bilik-Fâresi, le *hâdjib*, et l'émir Beha-eddin-Karakousch-Dâheri, connu sous le nom de *Beridi*. Pour exécuter les travaux, on désigna entre autres *kátib* (écrivains) Tâdj-eddin-Abd-errahman-Tawil, l'un des *moustavfi* de l'empire. (27). Les émirs se mirent en marche, pour exécuter le

« Les rescrits qui concernaient les soldes et les gratifications. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. I, man. 747, fol. 20 r°) : فرق اطلاق المماليك السلطانية على العادة « Il distribua, « suivant l'usage, les gratifications dues aux Mamlouks du sultan. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Moïassar (man. ar. 801 A. fol. 49 r°) : يطلق لهم ثمان اطلاقات فى كل سنة لكل نسمة ثمانية دنانير « Il leur distribuait, chaque année, huit gratifications, qui consistaient en huit dinars par « tête. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Aïas (tom. II, fol. 205) : فرق الاطلاق واعطى لجماعة من المماليك فدان ونصف طين « Il distribua les gratifications, et donna à plusieurs d'entre les Mamlouks un « *feddan* et demi de terre. » On lit dans le *Dictionnaire bibliographique* de Hadji-Khalfa (t. II, p. 88) : اطلاقات معلومة عند الصوفية « Des distributions fixes, qui avaient lieu chez les sofis. » Au rapport de M. Estève *Finances d'Égypte*, p. 73, le mot *atlak* en Égypte, désigne *une sorte de terres exemptes d'imposition*.

(27) Nowaïri, parlant de ce personnage, dit qu'il était من مسالمة القبط c'est-à-dire « Du nombre « des Coptes qui avaient embrassé l'Islamisme. » Tel est, en effet, le sens du pluriel مسالمة qui doit faire, au singulier مسلمى. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (t. I, Man. ar. 797, fol. 37 v°) : المسالمة يعنى القبط « Les *masâlimah*, c'est-à-dire les Coptes. » Cette expression ne doit pas être prise à la lettre, car le mot مسالمة ne désigne pas *les Coptes* en général, mais seulement ceux qui avaient adopté la religion du vainqueur. Ailleurs (m. 682, fol. 62 r°) : صار يليها مسالمة فسقة اليهود المصرّين على الكفر مع ادّعايهم الاسلام « A la tête de ces établissements étaient de « nouveaux Musulmans, des juifs fourbes, qui persistaient dans l'incrédulité, quoiqu'ils affectassent « de professer l'Islamisme. » Ailleurs (fol. 372 v°) : يسكنها الكتّاب مسالمتهم ونصاراهم « Elle était « habitée par les Coptes, tant par ceux qui avaient embrassé l'Islamisme, que par ceux qui étaient « restés chrétiens. » Plus loin (man. 798, fol. 337 v°) : احد مسالمة القبط « Un des Coptes convertis « à l'Islamisme. » Dans le *Kitab-assolouk* du même écrivain (tom. II, man. 673, fol. 140 v°) : طايفة من مسلمة (مسالمة) النصارى « Quelques-uns des Coptes convertis à la religion musulmane. » Plus bas (fol. 141 r°) : تبيّن له قبح سيرة المسالمة « Il reconnut la mauvaise conduite de ceux qui avaient embrassé l'Islamisme. » Ailleurs (f. 351 r°) : بعض مسالمة السمرة « L'un des Samaritains, qui avaient « embrassé l'Islamisme. » Plus bas (fol. 372 r°) : مسالمة الفرنج « Les Francs qui avaient embrassé « l'Islamisme. » Et (fol. 373 verso) : هو من مسلمة (مسالمة) النصارى الذين يفسدون فى الارض ولا يصلحون « C'était un des chrétiens qui avaient embrassé l'Islamisme. Il était de ces hommes qui

cadastre, le sixième jour du mois de Djoumada premier. Ils étaient accompagnés des *kâtib* (écrivains) et des gouverneurs des différentes provinces. Mankoutimour, le *naïb-assaltanah* (vice-roi), avait recommandé à Tâdj-eddin-Tawil de réserver dix *kirat* pour les émirs et les soldats (de la halkah), et de destiner le onzième pour dédommager ceux qui se croiraient lésés, à cause de la faiblesse de leur lot. On assigna au domaine privé du sultan les territoires de Bohaïreh, d'Atfih, d'Alexandrie, de Damiette, de Manfalout, avec leurs villages ainsi que Koum-Ahmar, qui fait partie de la province de Kous, etc. On réserva pour le *naib* Mankoutimour un immense *ikta*, qui comprenait : *Merdj-Beni-Homaïm* et ses villages, Semhoud et ses villages, Haradjeh-Kous; la ville d'Edfou, et tout ce que ces cantons renferment, de *Doulab* (roues hydrauliques). Le revenu de cet apanage s'élevait à plus de cent mille ardebs de grains, sans 513
compter l'argent monnayé, le sucre candi, les syrops الاعسال, les fruits, les troupeaux, les bois. On y remarquait dix-sept pressoirs معصرة, destinés pour les cannes à sucre; cet officier, eut en outre pour sa part, des objets de commerce, des marchandises, des villages et des terres situés en Syrie, et tous les présents qui lui étaient offerts. L'opération الروك ayant été terminée le huitième jour du

« font le mal sur la terre, et ne pratiquent jamais le bien. » Dans l'*Histoire d'Egypte* d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 181 r°) : احد الكتّاب المسالمة « L'un des écrivains qui avaient embrassé l'Islamisme. » Ailleurs (man. 666, fol. 195 r°) : كان من مسالمة نصارى طرابلس « Il était du nombre « des chrétiens de Tarabolos qui avaient embrassé l'Islamisme. » Dans le *Manhel-sâfi* du même écrivain (t. III, man. 749, p. 36) : كان من مسالمة طرابلس « Il était du nombre des habitants de « Tarabolos, qui s'étaient convertis à l'Islamisme. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-kadi-Schohbah (man. 643, fol. 281 et 282 r°) : امر بضرب رقاب ستة انفس من مسالمة قرية برما « Il ordonna de trancher la « tête de six d'entre les habitants du bourg de Berma qui avaient embrassé l'Islamisme. » Le mot مسلمانى désigne également *un homme qui a embrassé l'Islamisme* (*Histoire des Patriarches d'Alexandrie*, tom. II, p. 431). On lit dans l'*Histoire* d'Ebn-kadi-Schohbah (m. 643, fol. 132 r°) : كان مسلمانيا « C'était un homme qui avait embrassé l'Islamisme. » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Djeberti (tom. II, fol. 368 r°) : ارسلوا... رجلا مسلمانيا « Ils envoyèrent un homme converti à l'Islamisme. » Le mot اسلمى qui fait au pluriel أسالمة a la même signification. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (manuscr. 682, fol. 309 v°) : كيف تعمل قبطيا اسلميا كاتب السرّ « Comment « pourrez-vous élever au rang de *Kâtib-assirr* un Copte converti à l'Islamisme. » Dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (man. 666, fol. 54 v°) : تاج الدين الارمنى الاسلمى. Ailleurs (manuscr. 671, fol. 190 v°) : سمى به كل احد حتى الاسالمة « Il donna ce nom à tous, même à ceux qui avaient « embrassé l'Islamisme. » Dans le *Manhel-sâfi* du même écrivain (tom. IV, fol. 98 r°) : القبطى الاسلمى « Le copte converti à l'Islamisme. »

mois de Redjeb (28), on distribua les *mithál* (cédules) aux émirs. Le neuvième jour, on distribua celles des commandants de la *halkah*. Les territoires des différents cantons furent partagés à titre d'*ikta*, aux émirs et aux soldats. On n'en excepta que les capitations الجوالى, les héritages *Haschari* المواريث الحشرى, qui formaient une portion du domaine privé du sultan, et les *rizkah* des fondations pieuses الرزق الاحباسية. Tout le reste était compris dans le revenu de l'*ikta*. L'année 96 fut, suivant l'usage, renvoyée à l'année 97. Le sultan ayant voulu distribuer, en personne, les cédules des émirs et des commandants, remarqua, sur le visage de ces officiers, une altération réelle, qui provenait de la faiblesse du revenu assigné à chacun d'eux. Le prince eut d'abord dessein de leur accorder une augmentation; mais il en fut détourné par Mankoutimour, qui lui représenta que, s'il ouvrait la porte des accroissements, il se trouverait bientôt dans l'impuissance d'y suffire. Il lui conseilla de renvoyer à Monkoutimour ceux qui se trouveraient lésés dans la valeur de son *ikta*. Le sultan suivit ce conseil. Mankoutimour présida à la distribution des cédules des soldats. Il s'assit dans la tribune grillée شباك du palais du *naïb* دار النيابة, et devant lui se tenaient les *hádjib*; il remit à chaque commandant le cédule qui lui était destinée. Personne n'osa dire un mot, par suite de la crainte qu'inspirait ces officiers. Cette opération dura plusieurs jours.

Les *ikta* étaient alors inférieurs à ce qu'ils avaient été sous le règne de Melik-Mansour-Kelaoun; car, à cette dernière époque, le moindre produisait un revenu de dix milles dirhems. Les soldats témoignèrent leur mécontentement. Plusieurs d'entre eux s'étant réunis, jetèrent leurs cédules, en disant : « Nous ne « tenons aucun compte de tout cela : ou donnez-nous un revenu qui suffise à « nos besoins, ou reprenez nos gratifications; nous nous mettrons au service « des émirs, ou nous resterons sans fonctions. » Mankoutimour, irrité de cette résistance, commanda aux *hádjib* de leur donner la bastonnade. Il leur enleva leurs épées, les fit jeter en prison, et les accabla de traitements ignominieux. Il regardait les émirs, comme s'il eût voulu leur adresser des reproches insultants. Ceux-ci se turent, et conservèrent dans leurs cœurs une haine profonde. Le sultan, instruit de ces faits, désapprouva la conduite de Mankoutimour, et lui enjoi-

(28) Suivant Nowaïri (man. 683, fol. 163 r°), l'opération du cadastre fut terminée dans le mois de Dzou'lhidjah.

gnit d'augmenter la valeur des *ikta;* mais il refusa d'obéir. Les soldats, après être restés quelques jours en prison, recouvrèrent la liberté. Ce *rouk* fut un des motifs les plus puissants qui amenèrent la ruine de cet empire. Cette même année, le *tabl-khânah* de l'émir Seïf-eddin-Belbân-Fakhiri, *nakib* de l'armée, fut, après la mort de cet officier, concédé à l'émir Seïf-eddin-Bektimur-Hosâmi, *émir-akhor.* Celui-ci avait précédemment reçu du sultan une charge d'*émir de dix.* Seïf-eddin-Kurt fut promus au rang d'*émir-akhor.* Il avait été nommé *Naïb* de Tarabolos après la mort d'Izz-eddin-Aïbek-Mauseli. 514

Cette même année, il ne tomba pas de neige à Damas: les sources tarirent, les grains périrent en grande partie, et les arbres des jardins séchèrent.

L'émir Seïf-eddin-Djâgân, *schadd* (inspecteur) des bureaux de Damas, fut informé qu'un dépôt, appartenant à l'émir Izz-eddin-Djenâhi, *naïb* de Gaza, existait chez un particulier. Il fit venir cet homme après la mort de Djenâhi, et le somma de lui livrer ce trésor. Il répondit que l'émir, avant sa mort, le lui avait redemandé. Djâgân se disposait à faire subir à cet homme les tourments de la torture, lorsque Fakhr-eddin-Azâri, l'un des marchands de Damas, se présenta devant lui, et lui dit : le dépôt a été retiré par Djenâhi des mains de cet homme, et placé dans les miennes; en même temps il fit apporter un coffre, dans lequel on trouva, en espèces, une somme de trente-deux mille deux cent trente-quatre dinars, ainsi que des ceintures et des franges, pour une valeur de cinquante mille dinars. Sur ces entrefaites, Hamdan-ben-Salgâï arriva en Syrie, sous prétexte de faire marcher les troupes à la conquête de Sis. Il avait reçu de l'émir Mankoutimour des instructions secrètes, qui devaient amener la ruine de ce règne. Il lui avait, entre autres choses, recommandé de mettre en liberté l'émir Kurdji, qui était détenu dans la citadelle de Damas, et de le faire partir pour la guerre de Sis. Or, cet émir, ainsi qu'Idagdi-Schoukaïr, qui était parti précédemment sous les ordres de Becktimur le *silahdâr*, se concerta avec plusieurs de ses camarades, ainsi que nous le rapporterons ci-après.

A cette même époque, Samgar-ben-Sonkor-aschkar, Itmesch-Sadi et Seïf-eddin-Taksaba, furent, tous trois gratifiés d'une charge d'émir. Bientôt après, l'émir Hosâm-eddin-Mahanna-ben-Isâ, émir des arabes, arriva à la cour, fut reçu du sultan avec de grands honneurs, et revêtu d'une robe خلعة de l'étoffe appelée *tardouhasch* طردوحش (29). Ce fut le premier Arabe, de la tribu de Mahanna,

(29) Le mot طردوحش que j'ai déjà eu occasion de citer (*Notices des Manuscrits,* t. XIII, p. 271),

qui fut gratifié d'un vêtement de ce genre; car, auparavant, la *khilah* que l'on donnait à ces arabes, était formée de l'étoffe appelée *Sámmat* ou de *kandji*.

et dont j'ignore l'origine, désigne *une sorte d'étoffe de soie*. Du reste, est-ce un de ces termes étrangers, curdes, mongols, turcs, circassiens et autres, qui étaient venus se mêler au langage de l'Égypte, ou bien, faut-il lire طردوَحْش et reconnaître ici un composé de deux mots arabes طرد وحش qui signifient l'*action de chasser des animaux*, et supposer que ce vêtement représentait, en broderie, des faits empruntés à la chasse? C'est ce que j'ignore. Toutefois, si cette dernière particularité était réelle, il serait assez surprenant qu'il n'en fût fait aucune mention, ni dans le *Mesâlek-alabsar*, ni dans l'ouvrage de Makrizi. On lit dans la *Description de l'Égypte* de ce dernier historien, (tom. II, manusc. 798, fol. 370 v°) : البسه تشريفا من حرير طردوحش « Il le fit revêtir d'une robe « d'honneur, formé de soie *tardouhasch*. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (manuscr. 663, fol. 14 r°) : خصص الملك المنصور من الامراء بلبس الطردوحش اربعة من خشداشيته « Melik-« Mansour, par une distinction spéciale, revêtit de *tardouhasch* quatre de ses camarades. » Dans les *Annales* d'Abou'lféda (tom. V, p. 227), il faut lire : خلعة طردوحش « Une *khilah* de *tardouhasch* », au lieu de كردوحش, que présente le texte imprimé. Dans l'*Histoire de Beïrouth* (m. 821, f. 125 r°) : خلعة الطردوحش هى فى المنزلة ثانى الاطلسين « La *khilah* (robe) de *tardouhasch* vient, pour le « rang, après les deux robes formées d'*atlas*. » Dans la *Vie* de Mohammed-ben-Kelaoun (man. de S. Germain 97, fol. 65 r°) : البغلطاق الطردوحش « Le *Bagletak de tardouhasch*. » L'auteur du *Mesâlek-alabsár* (man. 583, fol. 185 r° et v° 186), a consacré aux robes d'honneur, que distribuaient les sultans, un article curieux, qui a été, suivant l'usage, copié par Makrizi (*Description de l'Égypte*, man. 682, fol. 405 v°, 406 r°), et que je vais reproduire, malgré les fautes assez nombreuses qu'offre le manuscrit :

ذكر عادة هذه المملكة فى الخلع ومراتبها وهى ثلثة انواع ارباب السيوف والاقلام والعلماء فاما ارباب السيوف فخلع اكابر امراء المئين منهم الاطلس الاحمر الرومى وتحته الاطلس الاصفر الرومى وعلى الفوقانى طرز زركش ذهب وتحته سنجاب وله سجف من ظاهره مع الغشاء قندس وكلوتة زركش مذهب وكلاليب ذهب وشاش لانس رفيع موصول به فى طرفيه حرير ابيض مرقوم بالقاب السلطان مع نقوش باهرة من الحرير الملون مع منطقة ذهب ثم تختلف احوال المنطقة بحسب مقاديرهم واعلاها ان يعمل بين عمدها بواكر اوسط وجنبتين مرصعة بالبلخش والزمرد واللولو ثم ما كان بيكارية واحدة مرصعة ثم ما كان بيكارية واحدة من غير ترصيع فاما من تقلد ولاية كبيرة منهم فانه يزاد سيفا محلى بذهب يحضر من السلاح خاناه ويحليه ناظر الخاص ويزاد فرسا ملجما بكنبوش ذهب فالفرس من الاسطبل وقماشه من الركاب خاناه ومرجع العمل فى السرج المذهب والكنابيش الزركش الى ناظر الخاص وصاحب حماة خلعته من اعلا هذه الخلع وبدل الشاش اللانس شاش يعمل بالاسكندرية من الحرير شبيه بالطول وينسج بالذهب يعرف بالمتمر ويعطى فرسان احدهما كما ذكر والاخر يكون عوض

L'émir demanda au sultan la permission de faire le pélerinage; ce qui lui fut accordé. Cette année, la puissance de Mankoutimour était parvenue au plus

كنبوشه زنارى اطلس احمر وقد استقرّ لنايب الشام مثل هذا وازيد بتركيبة زركش ذهب دايرة بالقبا الفوقانى ودون هذه المرتبة فى الخلع نوع يسمى الطردوحش يعمل بدار الطراز بالاسكندرية وبمصر وبدمشق وهو مجوخ جاخات الوان ممتزجة بقصب مذهب يفصل بين هذه الجاخات نقوش وطراز هذا من القصب ورتبما كبر بعضهم فركب عليه طراز مزركش بالذهب وعليه السنجاب والقندس كما تقدم وتحته قبا من المفرح الاسكندرى الطرح وكلوتة زركش وكلاليب وشاش على ما تقدم وحياصة ذهب تارة تكون ببيكارية وتارة لا تكون لها بيكارية وهذه لاصاغر امراء المئين ومن يلحق بهم ودون هذه الرتبة كنجى عليه نقش من لون اخر غير لونه وقد يكون من نوع لونه بتفاوت بينهما بسنجاب مقندس والبقية كما قدمنا ذكره الا ان الحياصة والشاش لا يكونان باطراف رقم بل تكون مجوخة باخضر واصفر مذهب يكون ببيكارية ودون هذه الرتبة كنجى بلون واحد بسنجاب مقندس والباقية على ما ذكر وتكون الكلوتة خفيفة الذهب وجانباها يكادان يكونان خاليين بالجملة ولا حياصة له ودون هذه الرتبة محرم لون واحد والبقية على ما ذكر خلا الكلوتة والكلاليب ودون هذه الرتبة محرم وقندس وتحته قبا ملون بجاخات من احمر واخضر وازرق او غير ذلك من الالوان وسنجاب وقندس وتحته قبا اما ازرق او اخضر وشاش ابيض باطراف من نسبة ما تقدم ذكره ثم ما دون هذا من هذا النوع ولا بد من تنقيص ما واما الوزراء والكتّاب فاجل خلعهم كنجى ابيض مطرز برقم حرير سادج وسنجاب وقندس ويبطن القندس بالسنجاب ويهلا الاكمام به وتحته كنجى اخضر وبقيكارتان (m. 682, بقياركيان 798 بقباركيان) من عمل دمياط مرقوم وطرحة ثم دون هذه الرتبة عدم تبطين القندس بالسنجاب واخلا الاكمام منه ودونهما ترك الطرحة ودونها ان يكون التحتانى محرما ودون هذا ان يكون الفوقانى من نوع الكنجى لكنه غير ابيض ودونه ان يكون الفوقانى محرما غير ابيض ثم تحته عتابى طرح او ما يجرى مجراه ثم ما دون ذلك كما قدمنا فى خلع ارباب السيوف واما القضاة والعلماء فخلعهم من الصوف بغير طراز ولهم الطرحة واجلّه ان يكون ابيض وتحته اخضر ثم ما دون ذلك على نحو ما قدمنا واما اهبة الخطباء فانها من السواد للشعار العباسى وهى دلق مدور كما قدمنا وضعه فى ذكر زى العلماء وشاش اسود وطرحة سوداء وينصب على المنبر علمان اسودان مكتوبان بابيض او بذهب ويخرج المبلّغ من الموذنين قدام الخطيب وعليه سواد مثل الخطيب خلا الطرحة وفى يده السيف فاذا صعد الخطيب المنبر اخذ منه السيف فاذا رقى المنبر

haut point, et il gouvernait les affaires du royaume avec l'autorité d'un souverain. Il voulait éloigner Tagdji de l'Égypte; cet émir, en étant informé, demanda

وسلم اذن لابس السواد تحت درج المنبر وتبعه المؤذنون ثم ذكر الحديث الوارد اذا قلت لصاحبك يوم الجمعة والامام يخطب انصت فقد لغوت ثم يبلغ عند الصلاة والرضا والدعا للخليفة والسلطان هو ثم المؤذنون ثم اذا انحط الى الصلاة اخذ السيف من يده وهذه الاهب تصرف من الخزانة ثم تكون فى حواصل الجوامع لتلبس فى ساعة الجمع فاذا اختلقت اعيدت الخلقة الى الخزانة وصرف لهم عوضها

Détails sur les usages qui s'observèrent dans cet empire, relativement aux khilah, et à leurs diverses classes.

« On distingue trois classes d'hommes : les hommes d'épée, les hommes de plume et les savants. « Pour ce qui concerne les hommes d'épée, les *khilah* des principaux émirs *de cent* se composaient « d'*atlas* (satin) rouge du pays de Roum, doublé d'*atlas* jaune de la même contrée. Sur le vêtement « supérieur étaient des broderies de brocard d'or, doublées de petit-gris. A l'intérieur régnaient « des franges et le surtout était formé de castor. Le *kaloutah* (calotte du turban) se composait de « brocard d'or, avec des agraffes de même métal. Il était entouré d'une pièce de *lânis* (mousseline) « très-fine, aux deux extrémités de laquelle étaient appliquées des bandes de soie blanche, sur les- « quelles étaient gravés les titres du sultan, et des broderies éclatantes en soie de diverses cou- « leurs ; puis, venait une ceinture d'or. La disposition de cette partie du vêtement variait suivant « le rang de ceux qui en étaient gratifiés. La plus distinguée de toutes offrait entre les *colonnes* « deux plaques intermédiaires et deux *ailes* (appendices) ornées de rubis, d'émeraudes et de « perles. Ensuite, venait celle qui présentait une plaque unique, décorée de pierreries, et « enfin venait celle qui n'avait qu'une seule plaque sans pierreries. Tout personnage qui « était nommé à une dignité importante recevait, en outre, une épée enrichie d'or, que l'on « tirait du *silâh-khânah* (l'arsenal) et qui était décorée par la main du *nâdir-alkhâss* (l'inspecteur du « domaine privé). On y ajoutait un cheval tout bridé, couvert d'un *kunbousch* (housse) d'or. Le « cheval venait de l'écurie du sultan et son harnais était tiré du *rikab-khânah*. C'était le *nâdir-alkhâss* « auquel appartenait le soin de faire préparer la selle dorée et les *kunbousch* d'étoffe d'or. Le prince « de Hamah recevait une *khilah* du genre le plus distingué. Seulement, au *schâsch* de *lânis* (mous- « seline), on substituait un *schâsch* en soie fabriqué dans la ville d'Alexandrie, et qui ressemblait « au *tawal*. Il était tissu d'or et portait le nom de *moutammar*. En outre, il recevait deux che- « vaux dont l'un était harnaché comme on l'a vu plus haut, et l'autre avait au lieu du *kunbousch* un « *zounnari* d'*atlas* rouge. Les mêmes objets étaient assignés au *naïb* de la Syrie. On y joignait un « *tarkibah* (frange) d'étoffe d'or qui régnait tout autour de la robe قبا supérieure.

« Pour les rang moins élevés, la *khilah* se composait d'une étoffe appelée *tardouhasch*, qui se fa « briquait dans la manufacture d'Alexandrie, aussi bien qu'à Misr et à Damas. Elle était formée de « plusieurs bandes de couleurs différentes, mêlées de *kasab* doré. Entre ces lés, régnaient des bro- « deries. La bordure était de *kasab*. Si le personnage était d'un rang supérieur, on appliquait sur

la permission de partir pour le pélerinage. Il l'obtint, et fut nommé émir de la caravanne أمير الركب.

« l'étoffe une bordure d'étoffe d'or, que recouvrait du petit-gris ou du castor. Par dessous était un « *kaba* (robe) de *moufarrih*, d'Alexandrie. On y joignait un *kaloutah* d'étoffe d'or avec des agrafes, « un *schâsch* conforme à la description donnée ci-dessus, et une ceinture d'or qui tantôt portait « une plaque, et tantôt en était dépourvue. Tout ceci était destiné pour les moindres émirs de « cent et pour tous ceux qui leur étaient attachés.

« Pour les personnes d'un rang inférieur, la robe était de *kandji* qui offrait des broderies d'une « couleur différente de l'étoffe; quelquefois cependant la couleur de la broderie était la même « que celle du fond : la différence, alors, consistait dans du petit-gris mêlé de castor. Et le reste « était conforme à la description que nous avons donnée; seulement, la ceinture et le *schâsch* n'a- « vait point des extrémités en broderie; mais se composait de bandes vertes et jaunes, mêlées d'or, « sans plaque.

« Pour des officiers d'un rang au-dessous, le *kandji* était d'une seule couleur, avec du petit-gris « mêlé de castor. Le reste était conforme à la description donnée ci-dessus. Le *kaloutah* n'était que « légèrement doré, et les côtés étaient presque totalement dépourvus de ce métal. Il n'y avait pas « de ceinture. Pour les rangs inférieurs, la robe était de *mohram* d'une seule couleur : le reste se « trouvait conforme à la description ci-dessus, à l'exception de ce *kaloutah* et des agrafes. Pour « un rang au-dessous, la robe était de *mohram* et de castor. Le reste était conforme à la description « ci-dessus, à l'exception du *kaloutah* et des agrafes. Pour un rang inférieur, c'était le *mohram* « et le castor; par dessous se trouvait un *kaba* de couleur, formée de bandes rouges, vertes, « bleues ou autres, accompagnées de petit-gris ou de castor. Par dessous, un *kaba* bleu ou vert: « le *schâsch* était blanc, avec des appendices du genre de ceux indiqués plus haut. Pour des rangs « inférieurs, la robe était du même genre, mais présentant toutefois quelque diminution.

« Quant aux vizirs et aux *kâtib* (écrivains), leur *khilah* se composait de *kandji* blanc, bordé d'une « broderie formée uniquement de petit-gris et de castor. Le castor était doublé de petit-gris, qui « remplissait également les manches. Le dessous était de *kandji* vert. Puis, venait un *bakiar* de lin, « de la fabrique de Damiette, brodé et un *tarhah*.

Pour un rang au-dessous, le castor n'était pas doublé de petit-gris et les manches n'avaient point « cette fourrure. Pour un rang inférieur, on supprimait le *tarhah*, et pour un rang encore moins élevé, « la robe de dessus était de *mohram*. Pour un rang au-dessous, la robe de dessus était d'une sorte de « *kandji*, mais d'une autre couleur que le blanc. Au-dessous, la robe supérieure était de *mohram*, « mais non de couleur blanche. Par dessous se trouvait l'*attâbi*, le *tarhah* ou une autre étoffe du même « genre. Pour les rangs inférieurs, on suivait les règles indiquées pour les *khilah* des hommes « d'épée.

« Quant aux kadis et aux savants, leurs *khilah* se composaient de laine sans bordure : on y joi- « gnait le *tarhah*. Le plus distingué était de couleur blanche et le dessous était vert. Pour les rangs « au-dessous, les choses étaient conformes à ce que nous avons dit. Quant au costume des *kâtib*, il « était *formé d'étoffe noire*, attendu que c'était la couleur adoptée par les Abassides. Il se composait « d'un *dilk* rond, conforme à ce que nous avons dit, en traitant du costume des savants, d'un *schâsch*

Mankoutimour députa vers le *kadi-alkodat* Taki-eddin-Mohammed-ben-Dakik-alid, et lui fit dire qu'un marchand qui venait de mourir, n'avait laissé

« noir et d'un *tarhah* de même couleur. On plantait sur le *menber* deux drapeaux qui portaient des « inscriptions en soie ou en or. Le *Mouballig*, l'un des *muezzin*, marchait devant le *kâtib*, vêtu de « noir comme celui-ci : seulement il n'avait pas de *tarhah*. Il tenait à sa main une épée. Lorsque le « *kâtib* commençait à monter les marches du *menber*, il prenait cette épée. Aussitôt qu'il était ar- « rivé dans la chaire et qu'il avait prononcé le *selam*, le personnage vêtu de noir et placé au bas « des degrés du *menber*, faisait l'*idzan* et était imité par les autres *muezzin*. Ensuite, l'orateur « rapportait le *hadith*, conçu en ces termes : *Lorsque, le jour du vendredi, tu diras à ton compagnon « au moment où l'imam fera la khotbah : Tais-toi; car tu ne dis que du bavardage.* Ensuite, il implo- « rait les benédictions et la faveur divines, faisait la prière pour le khalife et le sultan, ce qui était « répété par les muezzin. Lorsqu'il descendait pour faire la prière, on reprenait de ses mains l'é- « pée. Ces costumes provenaient du trésor et étaient ensuite déposés dans les magasins des mos- « quées où on les revêtait au moment de l'office du vendredi. Lorsque ces habits étaient usés, on « les reportait au trésor qui en donnait d'autres à la place. »

J'ai cru devoir transcrire ce passage en entier, attendu qu'il offre des détails curieux. Maintenant on me permettra d'ajouter ici quelques observations. 1° Le mot سجف est rendu par *frange*. Et, en effet, on lit dans le Dictionnaire français-arabe de MM. Bocthor et Caussin : *frange* سجاف ; j'ai traduit طراز par *bordure*. Quoique ce terme, aujourd'hui, désigne plus particulièrement *de la broderie* (Voyez les dictionnaires de MM. Bocthor et Marcel). On lit dans les *Mille et une Nuits* (t. II, p. 453, ed. de Boulak) : اخلع عليك خلعة بطرازين « Je te gratifierai d'une *khilah* portant deux bor- « dures. » Ebn-Khaldoun nous donne sur le mot طراز (*Prolégomènes*, fol. 97 v°), des détails que je transcrirai ailleurs. Ce terme désigne aussi *une sorte d'étoffe*. On lit dans l'*Histoire de Beïrout* (man. ar. 821, fol. 125 r°) : خلعة الطراز « La *khilah* de l'étoffe appelée *taraz*. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 682, fol. 99 v°) : قرية يعمل بها طراز تنيس ويصنع بها من جملة الطراز كسوة الكعبة احيانا « Un bourg dans lequel on fabrique le *taraz* de Tannis. On y manufacture quel- « quefois, entre autres étoffes, le voile de la *kabah*. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Abi-Ssorour (man. 883, fol. 94 r°) : يعمل بها الطراز من الصوف الشفاف « On y fabrique l'étoffe appelée *taraz*, formée de laine transparente. » Ce terme, ou celui de دار الطراز désigne *une manufacture d'étoffes*. Nous lisons dans les poésies de Bohtori (man. arab. 1392, fol. 260 v°) : غريب طراز السوس « Le produit merveilleux de la fabrique de Sous. » Dans la *Géographie* d'Ebn-Haukal (manuscrit, pag. 88), on lit, en parlant de la ville de Toster : يكون بها لكل من ملك العراق طراز « Il se trouvait là une fabrique qui appartenait à tous les souverains de l'Irak. » Plus bas (ibid.) : للسوس طرز للسلطان « Sous a des fabriques qui appartiennent au sultan. » Et enfin (pag. 94) : فيها طرز للكتان « On y voit des fabriques de lin. » Dans l'*Histoire d'Espagne* de Makarri (tom. I, man. 704, fol. 89 v°) : الحرير المذكور قبضه صاحب الطراز « La soie en question fut saisie par le « chef de la fabrique. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 682, fol. 99 r°) : ما امر به ان يصنع فى طراز تنيس « Ce que l'on fit fabriquer dans la manufacture de Tannis. » Dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (man. 671, fol. 57 r°) : كان له ثمانون طراز ينسج فيها الثياب التى لملبوسه « Il

d'autre héritier qu'un frère. Il voulait que ce magistrat, sur cette simple déclaration, adjugeât à cet homme la succession. Le kadi ne voulut pas y consentir,

« avait quatre-vingt fabriques, dans lesquelles on tissait les étoffes qui servaient pour son habille-« ment. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Abi-Ssorour (fol. 93 v°) : البهنسا بها طراز الستور الذى يحمل الى الافاق « La ville de Behnesa renferme une fabrique de tissus, que l'on exporte dans les diffé-« rentes contrées. » Dans les *Annales* d'Abou'lféda (tom. V, pag. 376) : ما يعمل بدار الطراز بالاسكندرية « Ce que l'on fabrique dans la manufacture d'Alexandrie. » L'adjectif طرازى ne vient pas, je crois, du mot طراز ; mais du même terme, qui désigne une ville située à l'extrémité septentrionale des contrées musulmanes, sur la frontière du Turkestan. On lit dans l'*Histoire* de Kaïrowan (man. 752, fol. 21 v°) : وشاح طرازى « Un baudrier de Taraz. » Dans l'*Histoire d'Espagne* de Makarri (t. I, fol. 101 v°) : صنوف الخز الطرازى « Les différentes espèces de soie de Taraz. » Dans la *Vie des médecins* d'Ebn-Abi-Osaïbah (manuscrit, fol. 78 v°) : القصب الخاص الطرازى « L'étoffe « brodée, destinée pour le souverain, et appelée *tarazi.* »

Le mot طرح désigne *une sorte d'étoffe*. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi m. 682, fol. 333 r°) : لبس الملاوات الطرح « Il revêtit des robes de l'étoffe appelée *tarah.* » Dans le *Solouk* du même écrivain (tom. II, fol. 15 v°) : بقيبار طرح اسكندرى « Un *bakiar* (bonnet) de *tarah* « d'Alexandrie. » Dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 174 v°) : ملوطة طرح محور « Un « *melotah* (robe) de *tarhah* formé de soie. »

Dans la première partie de ce volume, j'ai rendu le mot قصب par *kousb,* (étoffe de soie). J'avais cru que tel était, en effet, le sens de ce mot, dans la langue persane. On lit dans le voyage de M. Pottinger (*Beloochistan,* pag. 421), « *Kusb*, sorte d'étoffe de soie. » Mais la véritable leçon est *kasab.* Ce terme se rencontre déjà dans le *Schah-nameh.* On y lit (tom. IV, pag. 1971) : قصب بود در زبر پيراهنش « Il portait le *kasab* sous sa tunique. » Plus loin (pag. 2087) : بپيراستندش بديبای زرد قصب زير و روسی زبرلاجورد « Ils l'ornèrent de soie jaune : c'était, en dessous, « du *kasab;* et, en dessus, du *Roussi*, couleur d'azur. » Dans le *Gulistân* de Sadi, on trouve ces mots : قصب مصری بر سر ; et un commentateur (man. pers. 292), nous donne cette note : قصب هر نوع من الاقمشة المنسوجة بالابريشم يشد به الراس « On entend par le mot *kasab*, « toute espèce d'étoffe tissue de soie, et dont on se sert pour couvrir la tête. » En Égypte, le mot *kasab* قصب désigne *une étoffe brodée, dans laquelle sont incrustées de petites lames d'or ou d'argent.* » On lit dans le *Vocabulaire* de M. Marcel (p. 104), « Broderie en or قصبة *qassabah.* » Dans la *Description du Caire* de M. Jomard (pag. 127), on lit : « Les ouvriers en fil d'or et d'argent, « *Qasabgyeh,* ce sont des Coptes ; ils garnissent de métal la soie jaune ou blanche, après qu'ils ont « coupé ce métal en très-petites lames. » Dans l'*Histoire des Atabeks* d'Ebn-Alathir (m. 818, p. 288) : حمل اليه من مصر عمامة من القصب الرفيع مذهبة « On lui apporta d'Egypte un turban formé « de *kasab* fin et doré. » On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (t. I, m. 797, fol. 389 r°) : قصبة (قصب) عراقى جملة سلفه وذهبه مايه واربعة عشر دينار « Un *kasab* de l'Irak, dont le fond et « l'or offraient une valeur de cent quatorze dinars. » Dans l'*Histoire d'Égypte de* Djéberti (tom. III, fol. 22, r°) : بطرز قصب « Avec des bordures de *kasab.* » De là s'est formé l'adjectif *moukassab*

et de nombreuses négociations s'établirent entre les deux partis. Mankoutimour, irrité de ce délai envoya vers le kadi l'émir Kurt, le *hádjib*. Cet officier étant

مقصّب signifiant *ce qui est brodé en or.* On lit dans les *Mille et une nuits* (t. I, pag. 236) : القماش المقصّب « L'étoffe *moukassab.* » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (t. I, deuxième partie, f. 118 v°) : نحو من ثلاثين شقة اطلس مقصّب « Environ trente pièces d'*atlas-moukassab.* » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Abi'ssorour (fol. 115 v°) : المقصّب الملون « Le *moukassab* teint de diverses couleurs. » Dans la *Biographie* du XI^e^ siécle de l'hégire (p. 256) : الملبوس المقصّب « Le vêtement *moukassab.* » Dans l'*Histoire* de Djéberti (t. II, fol. 184 v°) : قفطان مقصّب اصفر « Un kaftan de *moukassab* jaune. » Ailleurs (fol. 227 v°) : ربما لبس الحرير فى المقصّب يقطع منها ثيابا « Quelquefois il mêlait « de la soie dans le *moukassab,* dont il taillait des vêtements. » Plus bas (fol. 320 r°) : الاقمشة الهندية والمقصّبات « Les étoffes de l'Inde et les *moukassab.* » Et enfin (t. III, fol. 297 v°) : طوالات المراتب كلها مقصّبات « Les couvertures des estrades étaient toutes formées de *moukassab.* »

J'ai lu بقيار كتان, là où, comme on l'a vu, les différents manuscrits offraient des leçons discordantes. En effet, le mot بقيار désigne *une sorte de turban.* On lit dans le *Fakihat-alkholafa* d'Ebn-Arabschah (p. 64) : وضع على الراس بيقار (بقيار) « Il posa sur sa tête un *bakiar.* » Dans l'*Histoire d'Alep* (man. 726, fol. 128 v°) : كان على راسه بقيار مثمّن خلعه عليه الملك الظاهر « Il avait sur sa « tête un *bakiar* précieux dont l'avait gratifié Melik-Dâher. » Plus loin (f. 129 r°) : اقاسمك على البقيار الذى على راسه « Je te ferai entrer en partage relativement au *bakiar* qui est sur sa tête. » Dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (t. II, p. 370) : بطراز ذهب و بقيار ذهب « Avec une « bordure d'or, et un *bakiar* de même métal. » Dans la *Notice des lecteurs* (m. ar. 742, f. 210 r°) : بعث بقيارا الى بسبعة دنانير « Il m'envoya un *bakiar,* avec sept dinars. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Khallikan (man. 730, fol. 329 r°) : قال له الوكيل لم يبق عندك شى سوى هذا البقيار ..... ناوله بقياره الذى على راسك « Il lui donna son *bakiar*... le vakil lui dit : Il ne reste plus rien chez toi, à « l'exception du *bakiar* qui se trouve sur ta tête. » Dans le *Solouk* de Makrizi (t. II, fol. 15 v°) : بقيار طرح اسكندرى على راسه « Il avait sur la tête un *bakiar* de *tarhah* d'Alexandrie. » Dans l'*Histoire* de Nowaïri (m. 645, f. 826, v°) : ما بين قميص و بقيار وقبا « Les tuniques, les *bakiar* et les robes. »

J'ai admis dans le texte le mot محرم, pour désigner une espèce d'étoffe, et cela d'après le manuscrit du *Mésálek-alabsar.* Tandis que les exemplaires de Makrizi présentent plusieurs leçons tout-à-fait opposées les unes aux autres. En effet, le mot محرمة *mohremah* est encore employé en Egypte et en Afrique pour désigner un *mouchoir.* (Voyez le *Vocabulaire* de M. Marcel, et les *Dialogues* de M. Delaporte p. 35, 36 ; le *Dictionnaire* de Boethor, t. II, p. 74). On lit dans les *Mille et une nuits* (t. II, p. 198) : علقت المحرمة فى رقبتها « Elle suspendit le mouchoir à son cou. » Plus loin (p. 206) : ربطت المحرمة فى رقبتها « Elle attacha le mouchoir autour de son cou. » Ailleurs (p. 577) : اخذ محرمة وصار يمسح لهما دموعهما « Il prit un mouchoir, et s'en servit pour essuyer leurs « pleurs. » Et enfin (p. 507) : اخرج له محرمة وقال له يا معلم خذ هذه المحرمة واصبغها « Il lui pré- « senta un mouchoir en disant : maître, prends ce mouchoir, et teins le. » Dans la *Vie des médecins* d'Ebn-Abi-Osaïbah (fol. 126 v°) : معه محرمة كبيرة مملوة كافور « Il avait un grand mouchoir rempli

entré, se tint debout après avoir salué; le kadi se leva à moitié et lui rendit son salut. Kurt commença à employer les voies de la douceur, afin d'engager le 515

« de camphre. » Dans la *Biographie* du XI^e^ siècle (p. 420): وضع محرمة نفسه فى عنقه وامر ذلك الرجل بخنقه « Il plaça son propre mouchoir autour de son cou, et commanda à cet homme de « l'étrangler. » Dans l'*Histoire* d'Abou'lfaradj (t. I, p. 527): المحرمات من الثياب « Parmi les étoffes, « les mouchoirs. » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Djéberti (t. I, fol. 403 v°): اخرج الرجل محرمة ملانة بالدراهم « Cet homme tira un mouchoir rempli de dirhems. » Ailleurs (t. II, fol. 4 r°), il est dit que, « dans un festin de noces وقف مرادبيك وفرق المحارم والمناديل على الحاضرين Mouradbek se « présenta et distribua aux assistants des mouchoirs et des serviettes. » Ailleurs (f. 234 r°): طربوش معمّم عليه بمحرمة « Un *tarbousch*, autour duquel était roulé un mouchoir. »

J'ai lu متمّر, comme nom d'une étoffe. Le manuscrit du *Mesâlek-alabsar* ne présentait aucun point diacritique. J'ai suivi la leçon que m'a donnée un des manuscrits de Makrizi. Je crois que par le mot متمّر il faut entendre une étoffe sur laquelle étaient représentées, en broderie, des dattes.

Le nom *kandji* qui, comme on l'a vu, désigne *une étoffe de soie*, se rencontre également dans le texte de notre auteur. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 86 r°): ماية وثلاثون تشريفا فيها ثلاثة عشر اطلس والبقية كنجى « Trente-trois robes d'honneur, dont treize « étaient formées d'*atlas*, et les autres de *kandji*. » Il est probable que cette étoffe tirait son nom de la ville de Kandjah ou Gandjah, située dans l'Aderbaïdjan. J'ai parlé ailleurs (*Notices des Manuscrits*, t. XIII, p. 201), du mot *lânis* لانس qui désigne *la mousseline*. On lit dans la *Vie de Melik-Nâser* par Nowaïri (fol. 212 r°): الاقمشة النفيسة والعمايم اللانس « Des étoffes précieuses, et « des turbans de *lânis* (mousseline). »

J'ai dit ailleurs que le mot *schâsch* se prenait dans deux sens; qu'il désignait tantôt *la mousseline, en général*, et tantôt *la pièce de mousseline qui entoure la calotte du turban*. C'est dans cette dernière signification qu'il est employé ici. Je donnerai encore quelques exemples de ces deux genres de signification. On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (t. II, man. 748, fol. 55 r°), que Mahomet apparut à une femme en songe: وهو ينهاها عن لبس الشاش وكان غالب نساء مصر يلبسنه « Il lui défendit de porter le *schâsch*. Or, à cette époque, les femmes d'Égypte, pour la « plupart, en étaient revêtues. » Et (*ibid.* v°): قد رايت انا هذا الشاش المذكور كان على صفة الحلى الذى تحلى به العروس بل كان اكثر تعبا فى تعديله « J'ai vu ce *schâsch*, dont il vient d'être « question, il avait la forme de l'ajustement avec lequel on pare les mariées, ou plutôt, il exigeait « pour son agencement des soins plus compliqués. » Ebn-kadi-Schohbah (man. 687, fol. 10 r°) fait, comme Makrizi, une mention de ce genre de coiffure que portèrent les femmes d'Égypte, et qui ressemblait à une bosse de chameau. Ebn-Aïas (*Histoire d'Égypte*, t. I, deuxième partie, fol. 5 v°, en parle absolument dans les mêmes termes. Dans un vers que cite l'auteur du *Yétimah* (man. 1372, fol. 25 r°), on lit: الشاش فى الصيف جَنّة ومن اذى الحرّ جُنّة « La *schâsch* (la mousseline) est, dans « l'été, un paradis, et un bouclier contre les atteintes de la chaleur. » On lit dans les *Mille et une Nuits* (t. I, p. 341): بقجة فيها اثواب وشاشات « Une serviette qui renfermait des vêtements et des

magistrat à se contenter du témoignage de Mankoutimour, pour assurer les droits du frère du mort. Le kadi lui: « Mais qu'elle chose confirmera auprès

« mousselines. » Dans l'*Histoire* d'Ahmed-Askalâni (man. 656, fol. 247 r°): اهدى ملك بنجالة لاهل مكة شاشات كثيرة جدا حتى قيل ان الذى خص صاحب مكة وجدة الف شاش « Le roi de « Bengale envoya en présent aux habitants de la Mecque, un très-grand nombre de pièces de mous- « seline. On assure que le prince de la Mecque et de Djeddah eut pour sa part mille pièces. »

Le mot *dilk* دلق qui se trouve si souvent, chez Sadi et les autres écrivains persans, pour désigner *le vêtement d'étoffe grossière qui distingue les religieux, les derwischs, et qui est formé de morceaux d'étoffe de couleurs différentes*, se rencontre également chez les écrivains arabes. On lit dans l'*Histoire* d'Ebn-kadi-Schohbah (man. 687, fol. 190 v°): كان يلبس الدلق « Il était revêtu du *dilk*. » Dans le *Mesâlek-alabsar* (man. 583, fol. 176 r°), en parlant des kadis et des savants: زيهم دلق متسع « Leur « vêtement est un ample *dilk*. » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Djéberti (t. III, fol. 302 v°): يلبس على جسده مرقعة اودلق « Il portait, sur son corps, un vêtement déchiré ou un *dilk*. » M. Lane (*Account of the manners and customs of the modern Egyptians*, t. I, p. 313, 336) décrit ce genre de vêtement.

J'avais d'abord admis, pour un nom d'étoffe, la leçon مفرح que présente le manuscrit du *Mesâlek-alabsar*. Dans le man. 682 de Makrizi, on trouve مقشرح, et dans le man. 798 مفتوح. On pourrait croire que le nom مُفرِح (qui réjouit), a été donné à cette étoffe, attendu qu'elle était d'une couleur éclatante. Mais je crois qu'il faut lire مفرّج ou مفترج, c'est-à-dire, un *vêtement ouvert*. Le substantif تفريج désigne *l'ouverture d'un vêtement*. On lit dans le *Mesâlek alabsar* (fol. 176 r°): دلق متسع بغير تفريج « Un *dilk* ample, et sans ouverture » Plus bas (*ib.* v°): الفرجية الطويلة بغير تفريج « Le *ferdjiéh*, long, et sans ouverture; » et الفرجيات المفرجة « Les *ferdjiéh* ou- « verts. » Dans les *Voyages* d'Ebn-Batoutah (man. fol. 95 v°): ثلاث خلع مفرجة « Trois robes « ouvertes. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Kadi-Schohbah (man. 643, fol. 26 r°): لبس العرب كوامل مفرجة « Les Arabes revêtirent des *kâmelieh* (robes) ouvertes. » Dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (tom. II, p. 283): لبسوا الثياب المفرجة « Ils revêtirent des robes ouvertes. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 137 v°): عليه ثياب مفرجة « Il portait des « habits ouverts »; et (fol. 139 v°): لبس ثياب العربان و هى كاملية مفرجة « Il revêtit le cos- « tume des Arabes, c'est-à-dire un *kâmelieh* ouvert. » Le mot كلاب, au pluriel كلاليب, désigne *une agraffe*. On lit dans les *Mille et une Nuits* (t. II, p. 146): مايـة جارية ترفع اذيالها بكلاليب من الذهب « Cent jeunes esclaves relèvent les pans avec des agraffes d'or. » Ailleurs (p. 539): حلّة اطلس تحمل اطرافهـا عشر جوار بكلاليب من الذهب « Une robe d'*atlas* dont les extrémités « étaient portées par dix jeunes esclaves, à l'aide d'agraffes d'or. » Et (pag. 540): الجوارى رافعات اذيال الخيمة بكلاليب من الذهب « Les jeunes esclaves relèvent les pans de la tente avec des « agraffes d'or. »

Le mot *terkibah* تركيبة désigne *une bordure d'une étoffe différente appliquée sur une robe*. Dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 214 v°): فرجية بدايرها تركيبة زركش « Une robe autour « de laquelle régnait une bordure d'étoffe d'or. » Dans le *Diwan-alinschâ* (f. 55 r°): فرجية سوداء بتركيبة زركش وطراز زركش « Une robe noire, avec une bordure d'étoffe d'or, et une frange

« de moi le témoignage de Mankoutimour? » Kurt répondit : « O mon Sei-« gneur, tout ce qui vous paraîtra juste. » « Grand Dieu », s'écria le kadi. Puis il lui récita ce vers :

« Ils disent : ceci n'est pas, chez nous, permis; qui êtes-vous, pour que la « chose devienne, par vous, licite à nos yeux. »

Il récita ces mots, trois fois; puis il ajouta : comme on ne produit devant moi aucune preuve juridique qui constate le fait, au nom de Dieu, je ne rendrai point une décision conforme à ce qu'on me demande. Kurt se leva, en disant : Par Dieu voilà bien le véritable islamisme. Il retourna vers Mankoutimour, auprès duquel il s'excusa, et lui dit : dans une pareille circonstance, vous ne sauriez vous dispenser de vous aboucher avec le kadi, lorsqu'il se rendra à la *maison de la justice* دار العدل. Quand vint le jour où un chacun allait faire sa cour au sultan, le kadi passa devant la maison du *naïb*, qui était située dans la forteresse; Mankoutimour était assis dans la tribune grillée الشباك. Les *hâdjib* s'empressèrent, l'un après l'autre, de sortir à la rencontre du kadi, et lui dirent : « O mon Seigneur, l'émir, votre fils, désire se trouver avec votre grandeur; » mais il ne parut faire aucune attention à ce qu'ils disaient. Comme

« du même genre. » Les mêmes mots se trouvent répétés dans l'*Histoire* de Bedr-eddin-Aïntâbi (man. 684, fol. 19 v°). Dans le *Solouk* de Makrizi (t. II, fol. 74 v°) : تراكيب مرصعة بالجوهر « Des « bordures, ornées de pierreries. » Plus loin (fol. 99 v°) : فرجية ... دايرها وراس كميها تركيبة « Une robe, dont le tour et l'entrée des manches étaient formées d'une bordure d'or. » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Djéberti (t. I, fol. 561 r°), on lit : كان فريدا فى صناعة التراكيب « Il était un « phénix, pour la fabrication des bordures. »

Le même mot تركيبة désigne *un appendice ajouté à un bâtiment.* On lit dans les *Mille et une Nuits* (t. I, p. 25) : قاعة ذات تراكيب « Un édifice, qui portait plusieurs *terkibah.* » Il signifie, au rapport de M. Lane (*Manners and customs of the modern Egyptians*, t. I, p. 324, t. II, p. 302,), un « petit monument oblong, formé de pierres ou de briques, qu'on élève sur la voûte d'un tombeau, « et qui porte à la tête et aux pieds une petite colonne, ou une pierre posée perpendiculairement. » On lit dans l'*Histoire d'Égypte* de Djéberti (t. II, fol. 7 v°) : عليه قبة معقودة وتركيبة من رخام « Au-« dessus, régnait une coupole voûtée, et un *terkibah* de marbre. » Enfin, suivant ce même M. Lane t. I, p. 184). ce mot désigne également *l'embouchure d'une pipe.*

Quant au mot *Mouballigh* مبلغ, qui se rencontre également dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. II, man. 798, fol. 198 r°), il existe encore aujourd'hui, suivant le témoignage de M. Lane (*Manners and customs of the modern Egyptians*, t. I, p. 121, 122, 169; t. II, p. 255, 299). On entend, par ce terme, *un fonctionnaire attaché à une mosquée, et qui répète, d'une voix sonore, une partie des paroles destinées à annoncer la prière, et qu'a prononcées l'imam ou le khâtib.*

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000083

ils insistaient, il prit la parole, et répondit : « dites de ma part à l'émir : je ne « suis pas obligé de vous obéir ; » puis se tournant vers les kadis qui l'accompagnaient, il leur dit : « Je vous prends à témoin que j'abdique volontairement « mes fonctions, au nom de Dieu ; dites à l'émir qu'il nomme un autre à ma « place. » Ensuite, il s'en retourna vers sa maison et ferma sa porte. Il envoya ses *nakib* vers les délégués aux fonctions judiciaires النواب فى الحكم, et les rédacteurs d'actes matrimoniaux عقّاد الانكحة, pour leur défendre de rendre aucune décision, et de dresser aucun acte de mariage.

Ces faits étant arrivés aux oreilles du sultan, le prince blâma la conduite de Mankoutimour. Il députa vers le kadi pour s'excuser auprès de lui et le mander à sa cour. Le kadi refusa, et s'excusa de ne pouvoir faire cette démarche ; alors le sultan dépêcha vers lui le scheïk Nedjm-eddin-Hosaïn-ben-Mohammed-ben-Aboud, et le *tawáschi* Moushed ; tous deux ne cessèrent de le solliciter, jusqu'à ce qu'il se laissa fléchir et les accompagna à la citadelle. Le sultan se leva, marcha à sa rencontre, et le pressa de s'asseoir, ne pouvant se résoudre à le voir rester debout. Ce prince continua à faire auprès de lui les instances les plus aimables, jusqu'à ce qu'il consentit à reprendre ses fonctions ; puis, il lui dit : « O mon Seigneur, voilà votre fils Mankoutimour, qui est l'objet de votre af- « fection. Je prie pour lui. » Mankoutimour se trouvait au nombre des assistants. Le kadi resta à le considérer un moment, ouvrant et fermant alternativement sa main, et dit : « O Mankoutimour, il ne viendra rien de bon ; » après avoir répété ces mots, trois fois, il se leva. Le sultan prit le manteau خرقة que le kadi avait posé sur l'estrade مرتبة, le considérant comme un objet saint. Les émirs s'en partagèrent les lambeaux, afin de les garder chez eux, dans l'espoir d'attirer sur eux la bénédiction divine.

Hamdan-ben-Salgaï, s'étant rendu à Damas, annonça à l'émir Djâgan qu'il avait reçu la mission d'arrêter l'émir Becktemur le *silahdár*, ainsi que l'émir Fâres-eddin-Albeki, *naïb* de Safad, Izz-eddin-Taktaï, l'émir Bezlar, et l'émir Azzâz. L'émir Kandjak, *naïb* de la Syrie, était parti à la tête des troupes,
516 se dirigeant vers Damas. Il sortit à la rencontre de Hamdan et le combla d'honneurs ; de là, celui-ci se rendit à Alep, où il signifia au *naïb* que son voyage avait pour but d'arrêter les émirs désignés par Mankoutimour ; mais ces officiers ayant eu vent de ce projet, se mirent à l'abri, et gagnèrent la ville de Hems, afin de se rendre auprès de l'émir Kandjak, et de se concerter avec lui.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000084

Dans ce même temps, on mit en liberté Ebn-Alhali, qui avait été appliqué à la torture, avec la dernière rigueur, par Akousch-Roumi, et contraint de se cacher. L'émir Bektemur-Hosâmi, fut nommé *grand-émir-akhor*; et Ala-eddin-Taïbars, le *khazindâr* (trésorier) fut choisi pour *nakib* de l'armée, en remplacement de Belban-Fâkhiri. Cette même année on résolut de tenir un conseil استيبار où se réuniraient les possesseurs de pensions et de *rizak* الرواتب والرزق, afin qu'on mît leurs noms sous les yeux de Mankoutimour, qui retrancherait ceux qu'il jugerait à propos; mais, lorsqu'on eut commencé à rédiger ces actes, une vive inquiétude se répandit partout. Le sultan, en ayant eu connaissance, défendit à Mankoutimour de passer outre.

Cette année vit périr, entre autres hommes remarquables : 1° Sadr-eddin-Ibrahim-Ebn-Mohii-eddin-Ahmed-ben-Akabah-hen-Hibet-allah-ben-Ata-Basrawi-Dimaschki, le *fakih*, le hanéfi : il était né l'an 609; il excella dans la jurisprudence, la grammaire, rendit des décisions juridiques, professa, et remplit les fonctions de kadi d'Alep. Ayant été destitué, il se rendit au Caire, où il fixa son séjour; ensuite, il reprit sa place à Alep, et il mourut à Damas, au mois de Ramadan. 2° Schehâb-eddin-Ahmed-ben-Abd-erraman-ben-Abd-elmounim-ben-Nimah, le lecteur, le *fakih*, le hanbali, l'interprète des songes. On cite de lui, sur ce qui concerne le talent d'expliquer les songes, des faits merveilleux. Il fut auteur de plusieurs ouvrages, et mourut à la fin du mois de Dzou'lkadah. 3° l'émir Izz-eddin-Aîbek-Mauseli, l'un des Mamlouks Mansouris. Après avoir passé par différentes charges, il fut promu au rang de *naïb* de Tarabolos, et le conserva jusqu'à sa mort. 4° L'émir Seïf-eddin-Belban-Fâkhiri, *nakib* des armées : il mourut le quatorzième jour du mois de Rebi second. 5° L'émir Alem-eddin-Sandjar-Taksaba, qui obtint la couronne du martyre, au siége de la forteresse de Nedjimah. 6° L'émir Alem-eddin-Sandjar, l'un des émirs Nâseris : Il mourut à Damas, le vingt-septième jour du mois de Djoumada premier. C'était un homme brave, intrépide, qui avait pris des leçons concernant les *hadith* (traditions), et en avait donné lui-même. Il était célèbre par sa vertu. 7° Le *scheïkh-alschoïoukh* d'Alep, Nedjm-eddin-Abou-Mohammed-Abd-ellatif-ben-Abi'lfotouh-Nasr-ben-Saïd-ben-Saad-Ebn-Mohammed-ben-Nasar-Mahanni. Il était âgé de quatre vingt-huit ans. 8° L'émir Saad-eddin-Koudjâ, *naïb* (délégué) de la *maison de la justice* دار العدل. Il mourut le lundi, vingt et unième jour du mois de Djoumada premier. 9° Mouwaffik-eddin-Mohammed-ben-Ho-

saïn-ben-Thaleb-Adfouï, *Khatib* (prédicateur) de la ville d'Adfou. Il avait composé des ouvrages, tant en vers qu'en prose. C'était un homme généreux, libéral, et plein de douceur. 10° Djemâl-eddin-Mohammed-ben-Sâlem-ben-Nasr-
517 allah-ben-Sâlem-Ebn-Sâlem-ben-Wâsel-hamâwi, kadi de Hamah. C'était un des imams, un personnage éminent. Il fit le voyage du Caire, et mourut dans la ville de Hamah, le vingt-deuxième jour de Schewal, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. 11° Le *scheïkh* Schems-eddin-Abou'lmaâli-Mohammed-ben-Abi-Bekr-ben-Mohammed-Aïki-Fâresi, *scheïkh* (supérieur) du *Khânikah* (monastère) Salâhiah-Saïd-assoada. Il mourut à Damas, le quatrième jour du mois de Ramadân, à soixante-six ans. 12° L'émir Schems-eddin-Sonkor-Tekriti, *l'ostadâr* de Melik-Saïd. 12° L'émir Alem-eddin-Tartadj-Sâlehi; c'était un homme doué des plus nobles qualités, plein de courage et d'intrépidité. On cite de lui des traits dignes des plus grands éloges. 14° L'émir Taktaï-Aschrafi, l'un des principaux emirs. 15° L'émir Schems-eddin-Sonkor-Tekriti, connu sous le nom de Massah المساح. Il était célèbre pour sa bravoure. Chaque année, il faisait des courses sur le territoire d'Akka, et en venait aux mains avec les habitants. Dans les marches solennelles, il paraissait à cheval, à côté de Melik-Mansour-Kelaoun; et ce prince prenait ses conseil dans les affaires importantes. Seul, entre tous les émirs d'Égypte, il se montrait sur un cheval couvert d'un *zounnari* زناری (30). Il se distinguait par de nobles qualités. 16° Le *fakih* Taki-eddin-Abou'labbas-Ahmed, fils du *fakih* Alem-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Raschik. Il mourut le jeudi, vingt-quatrième jour du mois de Djoumada-second. 17° Le *scheïkh* Zeïn-eddin-Abou'lmahâsen-Iousouf-ben-Mohammed-ben-Hasan, fils du scheïkh Adi. Il a un magnifique tombeau dans le cimetière de Karafah.

AN 698 Au commencement du mois de Moharrem, on reçut la nouvelle que les Ta-

(30) Nous lisons dans le *Mesalek-alabsar* (man. 583, fol. 185 v°), qu'un personnage important recevait un cheval qui portait, au lieu de sa housse كنبوشه, un *zounnari* زناری *d'atlas* rouge. Plus loin (fol. 176 v°), on trouve ces mots: يعمل بدلا من الكنبوش الزناری (الزناری) و هو من الجوخ يشبه بالعباة المحوية الصدر مستدير من وراء الكفل لايعلوه ذنب ولا فوش « On place, « au lieu du *kunbousch* (la housse) un *zounnari*. Cette couverture est formée de drap, et ressemble « à la veste qui enveloppe la poitrine. Elle s'étend, en cercle, derrière la croupe, de manière que « l'on ne voit par dessus ni la queue, ni le vagin de l'animal. » Car je crois qu'il faut, au lieu du mot فوش, lire فرج. Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 666, fol. 202 v°): يركب بغلة بزناری « Il montait une mule couverte d'un *zounnâri*. »

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000086

tars se préparaient à entreprendre une expédition contre la Syrie. Les troupes se mirent aussitôt en marche. Bientôt après, on fit partir l'émir Akousch-Alafram. Hamdam-ben-Salgaï et Ala-eddin-Idagdi-Schoukaïr furent envoyés, sur les chevaux de la poste, pour avertir l'émir Kandjak, *naïb* de la Syrie, de se rendre à Alep, à la tête de son armée. Les deux messagers arrivèrent à Damas le septième jour du mois. Kandjak commença à faire ses préparatifs de départ. Il quitta la ville, à la tête des troupes et des *bahris*, le mercredi, quatorzième jour du mois. Djagân demeura à Damas. Cependant, Kandjak ne tarda pas à apprendre que tout ce qu'on publiait, relativement à une incursion des Tatars, était contraire à la vérité (31), et qu'on avait eu pour but d'organiser une trame contre lui et contre plusieurs autres émirs. Ce fut le motif qui engagea cet émir à se réfugier chez les Tatars. Voici en deux mots l'exposition de cette affaire : L'émir Mankoutimour, le *naïb-alssaltanah*, était fatigué de l'autorité qu'exerçaient les émirs en Égypte et en Syrie; il voulait donc les écarter et mettre à leur place quelques autres mamelouks du sultan, afin de pouvoir réussir dans ses desseins. Il ne cessa d'insister auprès du prince, jusqu'à ce qu'il obtînt l'arrestation des émirs de l'Égypte. Ensuite, il commença à dresser ses batteries contre les émirs de la Syrie. Il dépêcha Idagdi-Schoukaïr, qu'il fit suivre de Hamdan-ben-Salgaï. Ce dernier était porteur de lettres مطلقات, adressées à Belban-Tabâkhi, *naïb* d'Alep, et qui lui enjoignaient d'arrêter Bektemur, le *Silahdâr*, l'émir Fâres-eddin-Bezlar (32), et l'émir Seïf-eddin-Azaz. On lui recommandait de faire périr par le poison ceux dont il ne pourrait pas s'emparer, et d'expédier pour l'Égypte, sur les chevaux de la poste, Hosâm-eddin, *l'ostadâr*, tout seul. Hamdan, étant arrivé à Damas, fit connaître à l'émir Djagân l'objet 518

(31) Nowaïri ajoute les détails suivants (fol. 165 r° et v°) : « Des courriers qui étaient arrivés, « peu de temps avant cette époque, des contrées orientales, avaient informé l'émir, que les Tatars « avaient fait réellement des préparatifs pour entrer en Syrie; mais, qu'au moment où ils étaient en « marche, la foudre était tombée sur eux, et avait tué un grand nombre d'hommes : que les autres « s'étaient débandés et dispersés dans leurs quartiers d'hiver. Et il n'était pas venu de nouvelles « contraires. Les courriers ne se rendaient en Égypte, à la cour du sultan, qu'après s'être abouchés « avec le *naïb* de Damas. L'émir se douta que l'on tramait contre lui quelque projet hostile : il « comprit que cette expédition cachait une manœuvre dirigée contre lui et les autres émirs. » Les mêmes faits se trouvent rapportés dans une autre *Histoire de l'Égypte* (de mon manuscr. f. 49 v°).

(32) Il paraît que le copiste a omis ici quelques noms; car, on lit, dans la narration de Nowaïri (fol. 166 r°) : « L'émir Fersa-eddin-Albeki, l'émir Seïf-eddin-Taktaï, l'émir Seïf-eddin-Bezlar. »

de sa mission. Il lui recommanda de ne pas permettre que l'émir Kandjak, *naïb* de Damas, entrât dans cette ville sans une lettre مرسوم du sultan. De là, il se mit en marche pour Alep. Dans le voisinage de Hems, il rencontra l'émir Kandjak et s'aboucha avec lui. Son arrivée inquiéta Kandjak, qui envoya vers Bektemur le *Silahdâr* et les autres émirs pour les engager à se tenir sur leurs gardes. Ensuite, il fit partir un courrier, monté sur un chameau, نجّاب, vers les partisans qu'il avait en Égypte, afin d'obtenir d'eux des renseignements sur ce qui se passait. Cependant, Hamdan étant arrivé à Alep, fit connaître à l'émir Belban-Tabâkhi la mission dont il était chargé. Comme Belban hésitait, Hamdan et Idagdi-Schoukaïr le pressèrent vivement de faire arrêter les émirs. Sur ces entrefaites, l'émir Taktaï vint à mourir, et l'on soupçonna que cette mort était l'effet du poison. Hamdan et Idagdi-Schoukaïr écrivirent à Mankoutimour, pour l'informer que le *naïb* d'Alep ne pouvait se décider à faire arrêter les émirs. Mankoutimour, vivement irrité, voulait ôter à Belban le rang de naïb d'Alep, et mettre à sa place Idagdi-Schoukaïr; mais on lui fit craindre les suites que pouvait entraîner cette démarche, et il se décida à y renoncer. Il écrivit a Belban, pour le presser de procéder à l'arrestation des émirs. Puis, il manda à l'émir Bektemur qu'il était promu au rang de naïb de Tarabolos (33), que la place de *naïb* d'Alep était destinée à Idagdi-Schoukaïr. Bientôt, Kandjak fut informé que son départ de Damas avait été la suite d'une ruse tramée contre lui, et que Djagân devait être installé dans le gouvernement de cette ville. Chacun d'eux garda, sur ces faits, un profond silence.

Cependant, les Hosâmis commencèrent à presser vivement le *naïb* d'Alep de faire arrêter les émirs, au moment où ils se rendraient au festin, le jour de la marche solennelle. Mais il députa secrètement vers les émirs, et les informa de ce qui se passait. Eux ne manquèrent pas de faire leurs préparatifs. Le jour

(33) Le texte, dans cet endroit, est fautif, et ne présente réellement aucun sens. Je l'ai corrigé, à l'aide du récit de Nowaïri, et de mon *Histoire d'Égypte*. Voici ce que nous lisons chez ces écrivains : « Le sultan écrivit à l'émir Seïf-eddin-Bektemur, le *silahdâr*, pour lui recommander de « faire partir son cortége طلبه et ses bagages pour la province de Tarabolos, dont il prendrait le « gouvernement comme *naïb*, au nom du sultan, ce poste étant vacant par la mort de l'émir Izz- « eddin-Aïbek-Mauseli, et de se rendre en personne à la cour, sur les chevaux de la poste, afin d'y « recevoir des instructions de la bouche du sultan. L'émir montra, en apparence, une grande joie : « mais il comprit que tout cela cachait un piége. »

indiqué pour la cérémonie, ils se mirent en marche selon l'usage. L'émir Bektemur, le *silahdâr* écrivit à Kandjak, *naïb* de Damas, pour l'informer de la position dans laquelle on se trouvait. Lorsque l'on arriva au moment de la seconde marche, les émirs montèrent à cheval et partirent, afin d'entendre lire la lettre du sultan qui nommait l'émir Bektemur au rang de *naïb* de Tarabolos; ils avaient eu soin de tout disposer pour leur défense. Bektemur s'abstint de paraître à la cérémonie, alléguant qu'il était atteint d'une maladie du cœur. On avait formé le projet d'arrêter les émirs présents; puis d'aller saisir Bektemur dans sa tente. Suivant l'usage reçu, les émirs, montés sur leurs chevaux, s'arrêtaient au bas de la citadelle. Ensuite, lorsqu'on faisait lecture de la lettre, ils descendaient de cheval et baisaient la terre. Les Hosâmis se promirent, dès que les émirs quitteraient leurs montures pour baiser la terre, de les saisir et de les arrêter prisonniers. Au moment de la lecture de la lettre, le *naïb* d'Alep mit pied à terre suivant l'usage, et fut suivi par le reste des émirs, mais ceux-ci avaient eu soin d'avoir auprès d'eux leurs mamlouks, tous à cheval, et disposés à les défendre. Chacun 519
des émirs descendit, tenant à la main la bride de son cheval, et entouré de ses mamlouks. Ils baisèrent la terre, puis, sautèrent précipitamment sur leurs chevaux, et se retirèrent tous à la fois. Le projet des Hosâmis échoua ainsi complétement. Ils adressèrent au *naïb* d'Alep de vifs reproches sur ce qu'il n'avait pas fait arrêter les émirs. Lui, de son côté, leur représenta les dangers de l'entreprise. Enfin, on tomba d'accord qu'il fallait envoyer vers les émirs pour les presser de se rendre, à la nuit suivante, au palais du gouverneur, دار النيابة et de commencer par mander Bektemur, le *silahdâr*.

A l'époque la plus avancée du soir, العشاء الاخرة, le *hâdjib* se rendit à la maison de l'émir *silahdâr*, pour lui annoncer que des courriers etaient arrivés de plusieurs provinces, et l'inviter à se trouver à un conseil où se réuniraient les émirs. Mais le *hâdjib* ne fut point admis auprès du *silahdâr*, qui s'excusa sur ce qu'il était pris d'un mal de pied. Il alla trouver alors les émirs Karataï et Ebn-Karaman, et leur fit connaître le message dont il était chargé. Tous deux se mirent à rire, et lui dirent : « Combien est froide la barbe de l'homme éloigné, et la barbe de celui qu'il a envoyé! A-t-on jamais entendu parler d'un conseil tenu vers le tiers de la nuit? demain, nous viendrons, accompagnés des émirs. » Mais, s'étant réunis, ils partirent, la nuit même, et se dirigèrent vers la ville de Hems, pour aller joindre l'émir Kandjak; celui-ci sortit à leur rencontre, et ils formèrent

ensemble le projet de se retirer dans les États de Gazan. Kandjak les ayant invités à attendre jusqu'à ce qu'il eût reçu une réponse des émirs d'Égypte, ils allèrent descendre chez lui. Bientôt, arriva la lettre de Kurdji et de Tagdji, qui annonçaient à Kandjak qu'ils pourraient avant peu réaliser leur projet, et l'invitaient à s'arrêter où il se trouvait, jusqu'au moment où il recevrait des nouvelles; mais les émirs ne consentirent pas à ce retard, dans la crainte de voir arriver les troupes égyptiennes. Ils se mirent en marche la nuit du mardi, huitième jour du mois de Rebi-second, et se dirigèrent vers Salamiah.

L'émir Kandjak, au moment de l'arrivée des émirs d'Alep, avait fait partir, sur les chevaux de la poste البريد, l'émir Seïf-eddin-Balgak-ben-Koundjek-Khawarizmi, avec ordre de se rendre auprès du sultan, de lui faire connaître la démarche des émirs, et de demander pour eux un acte d'amnistie et des paroles rassurantes. Cet officier avait quitté Hems la nuit du samedi, cinquième jour du mois de Rebi-premier. Kandjak envoya à Damas Ala-eddin-Aldjaki, demander à l'émir Djagân des fonds pris dans le trésor, afin de faire une gratification aux émirs. Mais cet officier refusa, et adressa de vifs reproches à Kandjak sur la négligence qu'il avait mise à arrêter les émirs. Idagdi-Schoukaïr et Seïf-eddin-Kedjken lui écrivirent de leur côté que, s'il ne se hâtait d'exécuter l'ordre qui lui avait été donné relativement à ces officiers, ils marcheraient contre lui, et se saisiraient de sa personne. Ces menaces ne firent qu'augmenter son irritation. D'un autre côté, les troupes de Damas se déclarèrent ouvertement contre Kandjak et l'abandonnèrent, chaque corps s'échappant l'un après l'autre. Elles retournèrent de Hems à Damas, où l'émir Djagân les félicita d'avoir quitté leur général. Kandjak resta isolé, n'ayant avec lui que peu d'hommes et peu d'argent.

Sur ces entrefaites, voici ce qui se passait à Alep. A la suite de la nuit durant laquelle avait eu lieu la fuite des émirs, Idagdi-Schoukaïr monta à cheval de grand matin, accompagné de Hamdan-ben-Salgaï et des émirs Hosâmis. Ils se rendirent auprès du *naïb* de la ville et le pressèrent de prendre des mesures pour opérer l'arrestation des émirs. Idagdi-Schoukaïr, à la tête d'un corps de
520 troupes, se dirigea vers l'Euphrate; un autre corps prit la route de Hamah. Les bagages des émirs furent livrés au pillage. Bientôt, on reçut la nouvelle que ces officiers avaient joint Kandjak, *naïb* de Damas, et que, tous ensemble, avaient pris le chemin de Salamiah. Cette annonce répandit dans Alep le deuil et la

consternation, Les troupes sortirent à la poursuite des fugitifs, en se dirigeant vers l'Euphrate.

A Damas, le quinzième jour de ce mois, Djagân fit mettre le séquestre sur la maison de Kandjak. Le dix-sept, on vit arriver le reste des troupes qui avaient accompagné ce général.

Cependant, Seïf-eddin-Kedjken et Idagdi-Schoukaïr, étant parvenus au bord de l'Euphrate, apprirent que les émirs avaient traversé le fleuve, se dirigeant sur Ras-aïn. Bientôt, on reçut à Alep la nouvelle que le sultan avait été assassiné, ainsi que son *naïb* Mankoutimour. Aussitôt, Seïf-eddin-Belban, le *beridi* (34)

(34) Le mot *berid* بريد qui tire son origine du terme latin *veredus*, désigne *la poste, des chevaux établis à de certaines distances pour le transport des courriers et des dépêches, et quelquefois le courrier lui-même*. Il indiquait aussi *un espace de quatre parasanges*, ou *douze milles*. Khalil-Dâheri (man. 695, fol. 240 v°), évalue le *berid* à deux parasanges, c'est-à-dire à six milles. On peut voir, sur ce qui concerne ce mot, Tebrizi, *Commentaire sur le Hamasah*, pag. 183, et *Commentaire sur Motanebbi*, tom. I, fol. 33 r°); Ebn-Khaldoun (*Prolégomènes*, fol. 87 r°); Fakhr-eddin *Monarch. Annal.*, fol. 102 v°, 103 r°); *Diwan-alinschâ* (man. 1573 fol. 101 r° et v°); Hadji-Khalfa (*Lexicon bibliographicum*, t. II, 42); *Histoire de Médine* (de mon manuscrit, fol. 24 r°); Reiske *ad Abulfedæ Annales*, t. I, pag. 381). De là, s'est formé le verbe بَرَدَ qui signifie à la IV^e^ forme, *Envoyer une dépêche par la poste*. On lit dans le *Hamasah* (p. 25) : ابرد الى ابن هشام بالكتاب «Il envoya la « lettre à Ebn-Hescham, par la poste. » Et dans le *Kitâb-alagâni* (tom. III, fol. 295 v°) : ابرد البريد الى الحجاج « Il envoya le courier de la poste vers Hadjadj. » Au rapport d'Abou'lféda (*Annales*, tom. I, pag. 380), ce fut Moawiah qui, le premier, établit le *berid* (la poste). Hescham-ben-Abd-almelik (*ibid.* p. 449), se trouvait dans la ville de Rousafah, au moment de la mort de son frère Yézid; et il reçut, par la poste, la nouvelle qui lui assurait le rang de khalife. Suivant le témoignage de Makrizi (*Traité du pélerinage des khalifes* ap. *Opuscules*, fol. 112 v°); d'Abou'lféda (*Annales*, t. II, p. 49); et de Taki-eddin-Fâsi (*Histoire de la Mecque*, man. arab. 722, t. I, f. 172 v°), Ce fut le khalife Abbasside Mahdi, qui, le premier, l'an de l'hégire 166, établit, entre Médine et la Mecque, aussi bien qu'entre cette dernière ville et le Yémen, une poste بريد, composée de mulets et de chameaux; car une institution de ce genre n'existait point dans cette contrée; mais la poste se trouvait établie dans l'Égypte et les pays voisins. Nous lisons dans les *Annales* d'Abou'lféda (t. II, pag. 56), que Wadih, affranchi de la famille d'Abbas, était à la tête de la poste de l'Égypte, que ce fonctionnaire ayant reçu Edris, l'un des descendants d'Ali, le fit voyager sur les chevaux de la poste, vers le Magreb, de manière qu'il parvint jusqu'à Tanger. La chronique de Dzehebi (man. 646, fol. 108 v°) nous offre les détails suivants, concernant une famille célèbre, celle des *Beridis* : اما البريديون فهم ثلاثة من الكتّاب ابو عبد الله وابو الحسين وابو يوسف كان ابوهم كاتبا على البريد بالبصرة فغلبوا على الاهواز وجرت لهم قِصَص « Les Beridis se compo- « saient de trois hommes qui avaient le rang d'écrivains, savoir : Abou-Abd-allah, Abou'lhosaïn, et Abou-Iousouf. Leur père était secrétaire de la poste, dans la ville de Basrah. Ils s'emparèrent de

étant monté à cheval se rendit à Ras-aïn, auprès de l'émir Kandjak et l'informa de ces événements. Kandjak, pensant qu'on lui tendait un piége, refusa de revenir sur ses pas.

« la province d'Ahwaz, et leur vie fut fertile en événements. » L'auteur de l'ouvrage intitulé *Diwan-alinschâ* (man. arab. 1573, fol. 101 r° et v°) nous offre, sur ce qui concerne le *berid* (la poste) des détails assez étendus, que je crois devoir transcrire. « Au rapport du Motarrezi, le mot بريد, dans « l'origine, signifiait *une bête de somme* دابة. On désigna ensuite, par ce même terme, le *courrier* « *monté sur cet animal.* Enfin, on s'en servit, pour exprimer *une certaine distance.* Suivant d'autres, « le mot بريد est un terme étranger, لغة, indiquant *un espace de chemin fixe,* évalué à quatre pa- « rasanges, c'est-à-dire à douze milles. Le *berid* (la poste) était une des choses les plus impor- « tantes du royaume; c'était, pour l'Islamisme, comme une aile, que l'on ne pouvait ni couper « ni rogner. De notre temps, on désignait, par le terme *beridi* بريدى un des Arabes احد من « المستعربين choisis dans la milice من الجند et qui était constamment au service du sultan, soit « en Égypte, soit en Syrie, afin de se mettre en route, toutes les fois qu'il en était requis, soit « pour l'exécution d'affaires importantes, soit pour la levée des impôts. Le *kâtib assirr* (secrétaire « de la chancellerie secrète) devait veiller continuellement sur ce qui concernait ce fonctionnaire, « lorsqu'il était expédié pour une longue ou pour une courte distance. Il ne devait confier le soin de « la poste qu'à un homme dont il connaissait parfaitement la capacité, qui était instruit, et qui pos- « sédait les qualités par lesquelles se distinguaient les courriers précédents. En effet, le *beridi* était « quelquefois initié dans les secrets du royaume, et les affaires les plus cachées. Souvent on lui « confiait une mission d'un genre intime, et il fallait qu'il l'exécutât d'une manière satisfaisante. S'il « ne possédait pas ces qualités, il était à croire qu'il se tromperait, qu'il commettrait des fautes. « Et ses erreurs ne pouvaient manquer d'avoir des suites funestes.

« Dans chacun des relais de poste مراكز البريد étaient disposés des hommes, des chevaux par- « faitement équipés. A ces établissements étaient attachés des *émir-akhor,* des *schâdd* (inspecteurs), « qui avaient la charge de se procurer les fonds معاليم, les chevaux, les gratifications, les instru- « ments nécessaires.

« A chaque poste, on trouvait des tablettes de cuivre, et quelquefois d'argent, qui avaient la « grandeur de la paume de la main. Sur l'une des faces, étaient écrits ces mots : « Il n'y a pas « d'autre Dieu que Dieu; Mohammed est le prophète de Dieu; Dieu l'a envoyé, avec la direction « et la religion véritable, afin de lui assurer la victoire sur toutes les religions, malgré la répugnance « des idolâtres. » Sur l'autre face, on lisait les titres du monarque régnant. S'il s'agissait de la Syrie, « l'une des deux faces portait le nom du *naïb* de cette province, qui était le point de départ du « courrier. On couvrait cette plaque d'une écharpe شرابة de soie jaune, et le courrier de la poste « la plaçait à son cou, en laissant pendre l'écharpe entre ses épaules. Ces plaques étaient déposées « chez le *kâtib-assirr.* Lorsqu'un homme était promu au rang de chef du *berid*, ce fonctionnaire « lui délivrait une de ces plaques, et lui remettait une feuille, écrite de sa main, et adressée à l'é- « *mir-akhor* du *berid*, attaché aux écuries augustes, lui enjoignant de fournir la quantité de chevaux « ordinaires. Le nom de cet homme était écrit en deux lignes, à la suite de la cédule qui se trou- « vait entre ses mains; et on lui assignait les chevaux et les objets accessoires dont il avait besoin. A

Mankoutimour ne cessait, dans son administration, de prendre des mesures funestes qui amenèrent la mort tragique du sultan. L'émir Tagdji arriva de

« son retour, il rapportait la tablette. Les aumônes de sa Majesté Auguste se répandaient sur les « employés, et leur faisaient, suivant leur capacité, des gratifications de toute espèce.

« Suivant l'auteur du *Tarif* التعريف, le *berid* existait à l'époque des Kosroës et des Césars. Au « rapport d'Askeri, le premier prince qui, sous l'Islamisme, créa un établissement de ce genre fut « Moawiah-ben-Abi-Sofian, au moment où il resta paisible possesseur du khalifat. Suivant d'autres, « ce fut Abd'almelik-ben-Merwan qui l'institua. D'après le témoignage de l'auteur du *Tarif*, Wa- « lid-ben-Abd'almelik se servait de cette voie pour transporter de Constantinople à Damas les « émaux الفسيفسا, qu'il employa pour revêtir les murs de la principale mosquée de cette ville, ainsi « que des mosquées de la Mecque, de Médine, et de Jérusalem. Cet établissement resta interrompu « jusqu'à la fin du règne de Mahdi. Ce khalife ayant envoyé son fils Haroun pour faire la guerre aux « Romains, désirait recevoir, à tout moment, des nouvelles de ce prince. Il établit la poste, afin de « servir de lien de communication entre lui et son fils. De cette manière, les nouvelles lui parve- « naient chaque jour. A l'époque du retour de Haroun, son père supprima le *berid*, qui cessa « complètement d'exister, jusqu'à l'avénement de Haroun au khalifat. Ce prince rétablit le *berid*, « tel qu'il était, sous le régne des fils d'Omaïah. Le khalife, ou celui qui était chargé d'une mission « spéciale صاحب الخبر, pouvaient seuls s'en servir. »

« Mamoun, se préparant à envahir les terres des Romains, vint camper près de la rivière du « Jourdain (*lisez* de Bedidoun بديدون). On était alors en été. Le khalife s'assit sur le bord de la « rivière, y laissa pendre ses pieds, but de l'eau, qu'il trouva parfaitement douce, et demanda à « ceux qui l'environnaient : « Quel est le meilleur aliment avec lequel on puisse boire cette eau? « Chacun répondit suivant son idée. Le khalife leur dit : « Il n'y a rien de meilleur, pour manger, « en buvant cette eau, que les dattes d'Azad. » Ses courtisans lui répondirent : « Le prince des Croyans « vivra jusqu'à ce que nous soyons de retour dans l'Irak. » La conversation n'était pas finie, que le « *berid* arriva, apportant cette sorte de dattes. Mamoun, enchanté de cet événement, mangea de « ces dattes en quantité, et but de cette eau. Les assistants s'étonnaient que le prince, dans cette « même séance, eût vu ainsi réaliser son désir. Mais Mamoun, en se relevant, fut attaqué d'une « fièvre violente, qui le conduisit au tombeau. »

« Le *berid* subsista jusqu'à l'époque où les descendants de Bouiah prirent sur les khalifes un « entier ascendant. Ces princes supprimèrent la poste, et établirent les coureurs سعاة. Lors de « l'avénement des princes de la famille de Zenghi, on établit les courriers montés sur des droma- « daires نجّابة. Les choses restèrent sur ce pied jusqu'au règne de Melik-Dâher-Bibars-Bondokdâri. « Ce prince réunit sous son autorité la Syrie, l'Égypte, Alep et les bords de l'Euphrate. Il fit mar- « cher une armée en Syrie, pour combattre les Tatars. Comme il désirait recevoir des nouvelles, « chaque jour et chaque nuit, il rétablit le *berid* sur le pied où il avait été précédemment. Les princes « qui lui succédèrent eurent à cœur d'entretenir cette institution. »

La Syrie ayant été envahie par Timour-lenk, sous le règne de Melik-Nâser-Feredj, l'an 804, la « poste cessa complètement d'exister en Égypte et en Syrie. On voit ses relais, qui subsistent en- « core aujourd'hui, mais qui ne renferment plus ni hommes ni chevaux, et qui ne servent plus

Hedjâz, au commencement du mois de Safar. Mankoutimour avait résolu de l'éloigner en le nommant *naïb* de Tarabolos. Dès que cet émir fut reposé des

« qu'à indiquer les distances. Suivant ce que dit l'auteur du *Tarif*, les relais n'étaient pas à des di-« stances fixes, mais différaient entre eux, tantôt à raison de l'éloignement des eaux, tantôt à cause « de l'agrément du site. L'écrivain, dans une série de six articles, indique les relais qui existaient » dans tout l'empire. »

L'auteur, dont je viens de transcrire le récit, nous apprend (man. 1573, fol. 10 v°), que le surintendant du *Diwan-alinschâ* portait le titre d'*émir-alberid* امير البريد. Il fait mention (fol. 116 r°), des *feuilles du berid* اوراق البريد, que l'on écrivait, à l'époque où subsistait cet établissement, « avant l'invasion de Timour-lenk. Elles étaient copiées exclusivement de la main du *Kâtim-assirr* ou « de son *naïb* (snbstitut), toutes les fois que les ordres du sultan enjoignaient de faire partir un indi-« vidu sur les chevaux de la poste, pour une affaire importante. Elles étaient conçues en ces termes : « Il est ordonné à un tel, *émir-akhor*, de tel rang, de transporter un tel, d'une manière propor-« tionnée à son grade, sur tels et tels chevaux du *berid*, attendu qu'il se rend dans telle contrée, « pour une affaire importante. On ajoutait la date, et l'expression de la volonté. » L'auteur du *Mesalek-alabsar* (man. 583, fol. 173 r°) s'exprime en ces termes : « Suivant l'usage reçu, les *naïb* « établis dans les différentes provinces, informent le sultan des affaires, soit d'une importance ma-« jeure, soit d'un intérêt approchant, qui arrivent dans l'étendue de leur juridiction. Ils demandent « ses ordres, et reçoivent des réponses qui contiennent ses décisions. Entre la capitale et les diffé-« rentes villes du royaume sont des relais, séparés par un intervalle de quelques milles, et dont « chacun renferme les chevaux de la poste. Le sultan a dans sa capitale et dans chaque ville des « hommes appelés *beridis*, choisis dans la milice, qui portent les lettres, et rapportent les réponses. « Lorsqu'un *beridi* arrive de l'une des villes de l'empire, ou que celui qui a été expédié de la cour y « retourne, il est mandé en présence de l'*émir-djandâr*, un des *émirs de cent*, du *dewadâr* et du « *kâtib-assirr* (secrétaire de la chancellerie secrète). Le courrier baise la terre. Ensuite le *dewadâr* « prend la lettre, en frotte le visage du *beridi*. Puis, il la présente au sultan, qui l'ouvre. Le *kâtib-*« *assir* s'assied, lit la dépêche au prince, qui ordonne, à ce sujet, ce qu'il lui plaît. » On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 798, f. 184 r°) : اذا ورد البريدى « Lorsqu'arrive le *beridi*. » Chez le continuateur d'Elmacin (man. 619, fol. 254 v°) : شكوا البريدية من قلة الخيل بالمراكز « Les *beridis* se plaignirent de ne trouver dans les relais qu'un petit nombre de chevaux. »

Au rapport d'Abou'lmahasen (*Histoire d'Égypte*, man. 663, fol. 155 v°), sous le règne de Melik-« Modaffar-Hadji, fils de Mohammed-ben-Kelaoun, l'an 747 de l'hégire, on reçut la nouvelle que les relais de poste, sur la route de Syrie, étaient complètement désorganisés. On exigea de chaque émir, commandant de mille hommes, quatre chevaux, deux de chaque émir de *tabl-khânah*, et un de chaque *émir de dix*. On examina ce qui concernait les *cantons*, dont le produit était affecté à l'entretien des relais de la poste; on reconnut que, sur plusieurs cantons, légués, à titre de *Wakf*, par Melik-Ismaïl-Sâleh, une partie seulement avait reçu cette destination, et que le reste avait été distrait pour former des *ikta*. Le sultan retira des mains de Isâ-ben-Hasan, le *hadjdjân* (conducteur de dromadaires) une terre qui produisait annuellement vingt mille dirhems et trois mille ardebs de grain. Il en destina le revenu pour l'entretien des relais de la poste. »

fatigues du voyage, le sultan le manda et mit en œuvre les formes les plus bienveillantes afin de l'engager à partir pour la Syrie; Tagdji s'excusa, alléguant

Khalil-Dâheri (man. 695, fol. 240 v° et suiv.) nous donne, sur cette matière, les détails suivants : « Le *berid* marche dans quatre directions. D'un côté, vers Kous et Aswan; d'un autre, vers la place « frontière d'Alexandrie; d'un autre, vers la place de Damiette; d'un autre, enfin, vers l'Euphrate, « qui forme, du côté de l'Orient, la limite de l'empire. Cette dernière route se divise en plusieurs « branches. Pour se rendre à Kous et à Aswan, en partant du relai du Château de la Montagne, on « arrive à Barnascht برنشت, puis à Miniet-alkaïd منية القايد, puis à Wana ونا, puis à Siatem « سياتم, puis à Dehrout دهروط, puis à Iklaousana اقلوسنا, puis à Miniet-Ebn-Khasib; puis à « Oschmouneïn, puis à Deirout-alschérif ديروط الشريف, puis à Menhi المنهى, puis à Manfalout, « puis à Osiout, puis à Tama, puis à Maragah المراغة, puis à Balansoun بلنسون, puis à Djirdjeh, « puis à Balianah البلينة, puis à Hou, puis à Koum-Ahmar الكوم الاحمر, puis à Khan-alderenba « خان الدرنبا, puis à Kous, puis à Hadjrah الهجرة, puis à Idoua ايدوا, puis à Aswan. Suivant « quelques-uns, cette dernière partie de la route forme deux postes. Ensuite, on se rend à Aïdab; « et de là à la frontière de la province, il n'existe plus de poste du sultan. La route qui se dirige vers « la place d'Alexandrie se divise en deux parties. L'une, que l'on appelle *le chemin du milieu* « الطريق الوسطى, traverse un pays habité, passe au milieu d'une suite de bourgs. On se rend, « du Château de la Montagne, à Kalioub, puis à Menouf, puis à Mahallet-almarhoum محلة « المرحوم, puis à Nahrâriiah النحرارية, puis à Turkomâniiah التركمانية, puis à la place d'Alexan- « drie. L'autre route, qui traverse le désert, et que l'on nomme *le chemin de Hadjer* طريق الحاجر, « part du Château de la Montagne, et se dirige vers *Djeziret-alkitt* جزيرة القط, puis vers Wardan, « puis vers Tarrâneh, puis vers Zawiat-Moubarek زاوية مبارك, puis vers la ville de Damanhour, « puis vers Loukin لوقين, et enfin vers Alexandrie.

« La route de Damiette se partage, à Saadiah السعدية, se dirige vers Baïtounah بيتونة, puis « vers Oschmoun-arromman اشمون الرمان, puis vers Fâreskour, et enfin vers la place de Damiette.

« Une autre route, en partant du Château de la Montagne, arrive à Mansourah, puis à Gorâbi « الغرابى, puis à Katia قطيا, puis à Maan معن, puis à Moutaïleb المطيلب, puis à Sawadah « السوادة, puis à Warrâdah الورادة, puis à Bir-alkâdi بير القاضى (le puits du kadi), puis à Ala- « risch العريش, puis à Kharroubah الخروبة, puis à Zakah الزعقة, puis à Rafah الرفح, puis à « Salkah السلقة, puis à Gazah.

« La route, qui de Gazah se dirige vers Karak, passe à Balâkis بلاقس, puis à Hebroun, puis à « Djenbâ جنبا, puis à Zouwaïr الزوير, puis à Sâfiah الصافية, puis à Khafar الخفر, et arrive à « Karak. De cette dernière ville à Schaubak, il y a trois relais.

« La route de Damas va de Gazah à Djebnin, puis à Beït-Diras بيت دراس, puis à Ludd, puis « à Aoudja العوجا, puis à Tirah الطيرة, puis à Kâkoun, puis à Fahmeh فحمة, puis à Djinin, puis « à Hittin حطين, puis à Zerin زرعين, puis à Aïn-Djalout عين جالوت, puis à Beïsan, puis à

qu'il n'était pas propre à remplir le poste de *naïb*; Puis, se levant, il alla trouver Kurdji ainsi que Bibars, le *Djaschenkir*, et les informa de ce qui se passait.

Ce fait déplut à Mankoutimour, qui désapprouva les démarches de Kurdji, lui témoigna son ressentiment et parla contre lui, aussi bien que contre ceux qui l'avaient secondé, pour faire agréer le désistement de Tagdji. Le sultan voulant ménager Mankoutimour, lui envoya le *kâdi-alkodat* Hosâm-eddin-Ha-

« Irbed إربد, puis à Tafas طَفَس, puis à Râs-almâ راس الما, puis à Sanameïn الصنَمَين, puis à « Ghabâghib غباغب, puis à Kisweh الكسوة, puis à Damas.

« De Damas les relais se divisent. La route de Birah passe par Kousaïr القُصَير, Katifah القطيفة, « Iftirak الإفتراق, Kastel القَسْطَل, Kârâ, Ghasoulah الغَسولة. De là un embranchement se dirige vers « Tarabolos.

« De Gasoulah on se rend à Semsin سمسين, puis à Hems. De là un embranchement conduit à « Djabar جَعبر. De Hems on se rend à Rousten الرُسْتَن, puis à Hamah, puis à Latmin لَطْمين, puis « à Djarâbolos جرابلس, puis à Maarrâ المعرّا, puis à Abad ابعد, puis à Amâr امار, puis à Kinna- « serin, puis à Alep, puis à Albâb الباب, puis à Beit barah بيت برة, puis à Birah.

« La route qui conduit de Hems à Djabar passe à Masna المصنع, puis à Karneïn القرنين, puis à « Baïda البيضا, puis à Tadmor, puis à Kerend كرند, puis à Sakhnah, puis à Kabkab قبقب, puis à « Kawâmil كوامل, puis à Rahbah.

« La route qui de Damas mène vers Safad conduit à Bouraïdj البُرَيج, puis à Kalous القلوس, puis à « Oraïnabah الأُرَينبة, puis à Noran نُعْران, puis à Djoubb-Iousouf جُبّ يوسف (le puits de Joseph), « et de là à Safad. De Damas, on se rend également à Khan-Maïseloun خان مَيْسَلون, puis à Harin « حرين. Là se trouvent deux chemins dont l'un conduit à Saïda, l'autre à Baalbek. De Saïda on se « rend à Beïrout. Le chemin de Baalbek mène de Damas à Zebedâni الزَبَداني, puis à Bourâ, puis « à Baalbek.

« La route de Tarabolos part de Gasoulah, passe à Kadas قَدَس, puis à Akmâr اقمار, puis à « Aschrâ العشرا, puis à Arkâ العرقا, puis à Tarabolos.

« Le chemin de Damas à Karak conduit à Katibah القتيبة, puis à Berdiah بردية, puis à Bourdj- « abiad البرج الابيض (la tour blanche), puis à Hosban حُسْبان, puis à Kanbas قنبس, puis à Di- « ban دِيبان, puis au gué du Moudjab قاطع الموجب, puis à Safar الصَفَر, et enfin à Karak.

« Le chemin qui conduit d'Alep à la frontière de l'empire passe à Sammoukah السَمّوقة, à Astadra « استدرا, à Beït-alfâr بيت الفار, à Aïntab, à Kalat-almouslimin قلعة المسلمين (le château des Mu- « sulmans). Cette distance forme trois postes qui n'appartiennent pas au Sultan.

« D'Aïntab on se rend à Deïrkoun دَيركون, puis à Kounâ قونا, puis à Arbân عَرْبان, puis à Ba- « hasna بهسنا, et enfin à Kaïsarieh. Cet espace comprend sept postes qui n'appartiennent pas au « Sultan. Les relais étaient constamment garnis de chevaux. Cela dura jusqu'au règne de Melik- « Mouwaïad-Abou'lnasr-Scheïkh. »

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000096

san-ben-Ali-ben-Ahmed-ben-Hasan-Roumi, pour l'engager à venir. Sur les instances de ce magistrat, Mankoutimour consentit à se rendre au palais, mais sous la condition que Tagdji quitterait l'Égypte, et que Kurdji serait arrêté ou s'exilerait également. Sur ces entrefaites, un courrier expédié secrètement par l'émir Kandjak, *naïb* de la Syrie, aux émirs Tagdji et Kurdji, les informa des événements rapportés ci-dessus. Ils en instruisirent Bibars, Selar, et les autres officiers qui les secondaient dans cette affaire. Ils convinrent entre eux d'assassiner le sultan. Ils commencèrent aussitôt à agir auprès des émirs, ainsi que des mamlouks mansouris et aschrafis, afin de les attirer dans leurs intérêts. Kurdji se chargea de gagner les mamlouks qui servaient à tour de rôles ارباب النوب, attendu qu'il était leur commandant. Tous, en effet, vinrent renforcer le parti des conjurés.

Cependant, Mankoutimour persistait à réclamer l'éloignement de Tagdji, et lui fit signifier l'ordre de se préparer à son départ. Les choses traînèrent en longueur jusqu'au jeudi, dixième jour du mois de Rebi second. Le sultan qui, ce jour là, avait jeûné, ayant pris de la nourriture, s'assit pour jouer aux échecs. Il avait auprès de lui son *imam* Nedjm-eddin-ben-Alassal, et le *kâdi-alkodat* Hosâm-eddin. L'émir Kurdji entra, suivant son usage; il informa le prince qu'il avait été, cette nuit, trouver les mamlouks *bordjis* et autres, dans leurs cantonnements, et avait fermé sur eux les portes. Avant d'entrer, il avait eu soin de 521
placer des émissaires en différents endroits dans le vestibule. Le sultan remercia Kurdji, fit son éloge, et dit au *kâdi-alkodat* : « Si je n'avais eu pour moi l'émir Seïf-eddin-Kurdji, je ne serais pas parvenu au rang de sultan. » Kurdji baisa la terre, et s'assit, suivant sa coutume. Bientôt il se leva pour aller arranger le flambeau (qui était placé devant le sultan), ce qu'il exécuta en effet; en même temps, comme il tenait à la main une serviette, dont il faisait usage pour son service فوطة خدمة, il la jeta sur le sabre du sultan, afin de dérober cette arme à la vue du prince.

Le *silahdâr* chargé de remplir cette nuit, les fonctions de sa charge سلاح دار النوبة تلك الليلة était l'émir Seïf-eddin-Nougaï-Karmouni, qui se trouvait d'intelligence avec Kurdji. Ce dernier dit au sultan : « Est-ce que notre maître, le sultan, ne fera pas la prière du soir? Le prince répondit qu'il allait remplir ce devoir; en même temps il se leva pour commencer sa prière. Le *silahdâr* prit alors le sabre de dessous la serviette. Kurdji, tirant son épée, en frappa le sultan

sur l'épaule. Le prince se retourna pour chercher son sabre, mais ne le trouvant pas, il saisit Kurdji, et le renversa à terre. Nougaï asséna un coup de sabre qui coupa le pied du sultan, et le prince tomba renversé sur le dos; aussitôt les épées l'attaquèrent de toutes parts, en sorte qu'il ne fut bientôt plus qu'une masse de chair inanimée. Ebn-Alassal prit à l'instant la fuite. Le kâdi se mit à crier: « Il ne vous est pas permis d'agir ainsi. » Kurdji voulait d'abord l'égorger; mais la providence divine le fit renoncer à ce dessein. Il sortit, en fermant la porte sur le prince assassiné et sur le kadi. Il rencontra l'émir Tagdji, qui se tenait prêt, et s'était porté à la tête d'un nombre de Mamlouks *bordjïs*, dans la cour du palais, pour attendre l'événement. Dès qu'il l'aperçut, il lui demanda si la chose était terminée. Kurdji lui répondit affirmativement, et lui raconta les détails de l'événement. Le bruit de l'assassinat du sultan retentit dans la forteresse, et se répandit à l'instant dans la ville. L'émir Djemal-eddin-Kattal-assaba قتال السبع monta à cheval, accompagné d'un nombre d'émirs, et se rendit hors de la ville. Des clameurs se firent entendre au pied de la citadelle, et les troupes, pour la plupart, se mirent en marche. Tagdji manda le reste des émirs qui séjournaient dans la forteresse, et fit ouvrir la porte appelée *Bâb-alkoullah*.

Mankoutimour, qui habitait le palais du *naïb* دار النيابة, entendit tout à coup les clameurs, vit la porte de *Koullah* ouverte, les émirs rassemblés, les flambeaux allumés et le tumulte qui croissait à chaque instant. Il comprit que le sultan avait été assassiné. Il fit fermer les portes, arma ses Mamlouks, et se trouva à la tête de plus de quatre cents hommes, tout prêts à tirer l'épée. Mais Dieu l'avait abandonné. Bientôt il vit arriver Hosâm-eddin l'ostâdâr, qui, du bas de la tribune grillée, lui raconta le meurtre du sultan. Gagné par les instances affectueuses de cet officier, Mankoutimour consentit à sortir, et se rendit avec lui à la porte de *Koullah* (35). Il baisa la main de Tagdji, qui se leva et l'invita

(35) Nowaïri (man. 683, fol. 170 v°, 171 r°) raconte d'une manière un peu différente les faits qui concernent le dernier acte de cette sanglante tragédie, je veux dire la mort de Mankoutimour. Suivant cet historien, dont le récit a été reproduit, avec quelques variantes, par Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 42 v°), mon historien anonyme (fol. 54 r°), et Ebn-Aïâs (man. 595 A, fol. 121 r°), « les émirs Kurdji et Tagdji se rendirent au palais appelé *Dâr-anniabah*, situé dans l'enceinte de « la citadelle, et dont les portes, en ce moment, étaient fermées. Kurdji se mit à frapper, et annonça « qu'un message du sultan mandait l'émir Mankoutimour. Celui-ci, trouvant dans cette démarche « quelque chose d'étrange, soupçonna une intention perfide, refusa d'obéir, et dit à Kurdji : « Il

à s'asseoir; puis il ordonna de le conduire vers le cachot الجُبّ (36) : on le saisit, et on le descendit dans ce souterain. L'émir Schems-eddin-Sonkor-alasar et l'émir Izz-eddin-Aïbek-Hamâwi, *naïb* de la Syrie, et d'autres qui se trouvaient dans le cachot, se levèrent en voyant Mankoutimour, et montrèrent du mécon- 522

« me semble que vous avez égorgé le sultan. » Kurdji convint que la chose était vraie. Puis, il pro-
« nonça contre Mankoutimour les paroles les plus injurieuses, et lui dit : « Malheureux, nous
« sommes venus, en effet, pour te tuer. » Mankoutimour, perdant courage, se soumit humblement,
« implora la protection de Tagdji, qui la lui accorda, et protesta qu'il ne lui ferait aucun mal, et
« ne souffrirait pas que personne osât lui nuire. Mankoutimour, rassuré par ce serment, consentit
« à ouvrir sa porte. Kurdji étant entré, l'arrêta prisonnier, et le conduisit vers le cachot qui servait
« de lieu de détention pour les émirs. Là se trouvaient plusieurs de ces officiers, que Mankouti-
« mour y avait fait enfermer. Suivant ce que l'on rapporte, l'émir Schems-eddin-Alasar se leva et
« vint à sa rencontre; l'émir Izz-eddin-Hamâwi se leva, le chargea d'imprécations et d'injures, et
« voulait le tuer. Tous ces prisonniers supposaient que Mankoutimour avait encouru la disgrâce du
« sultan. Ils le questionnèrent à cet égard; mais il leur raconta la mort funeste du prince: Les
« émirs redoublèrent leurs insultes, et rappelèrent à Mankoutimour tous les actes coupables dont
« il était l'auteur. Au bout d'un moment, Seïf-eddin-Tagdji retourna chez lui, pour une affaire.
« Kurdji, profitant de son absence, prit avec lui une troupe d'hommes, se rendit à l'ouverture du
« cachot, et voulut faire remonter Mankoutimour, sous prétexte de le faire enchaîner, ainsi que la
« chose se pratiquait à l'égard des prisonniers. Mankoutimour refusait de sortir; on insista, et à
« peine était-il à l'entrée de la prison, qu'il fut massacré par Kurdji lui-même. »

(36) Le mot *djoubb* جُبّ, qui signifie proprement un *puits*, désignait *un cachot*, dont Makrizi parle en ces termes (man. 682, fol. 383 r°) : « Ce cachot était placé dans le Château de la Montagne.
« C'était là que l'on emprisonnait les émirs. On en commença la construction l'an 681, sous le règne
« de Melik-Mansour-Kelaoun. Il ne cessa d'être employé à cet usage, jusqu'à ce qu'il fût démoli,
« par ordre de Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun, le lundi, dix-septième jour du mois de Djou-
« mada-premier, l'an 729. A cette époque, le schâdd (l'inspecteur) des bâtiments, étant descendu
« dans le cachot pour y faire des réparations, fut frappé d'horreur en voyant l'obscurité profonde,
« le nombre de chauves-souris, et l'odeur infecte qui régnaient dans le souterrain. Dans ce même
« temps, l'émir Bektemur *aṣṣâki* (l'échanson) avait auprès de sa personne un individu qui était
« l'objet de ses plaisanteries, et aux dépens duquel il se divertissait. Il envoya cet homme au cachot,
« et on l'y descendit. Lorsqu'il y eut passé une nuit, on vint le délivrer. Revenu chez l'émir Bekte-
« mur, il lui retraça toute l'horreur d'un pareil séjour, tout ce qu'il renfermait d'objets effroyables.
« Le *schâdd* des bâtiments, qui se trouvait présent à cette conversation, représenta vivement quels
« maux souffraient les émirs renfermés dans ce cachot. Bektemur en ayant parlé au sultan, le prince
« donna ordre de faire sortir les émirs détenus dans cette prison, et de la combler entièrement. On
« bâtit par dessus les chambres اطباق des Mamlouks. On employa pour combler ce souterrain les
« matériaux qui provenaient de la démolition de la grande salle الايوان الكبير, située dans le voisi-
« nage du grand trésor. »

tentement. Il leur dit : « Le sultan, étant irrité contre moi, a juré de me faire mettre en prison. » Il voulait, par cette ruse, détourner la fureur de ces hommes irrités, et empêcher qu'ils ne le massacrassent. A peine un moment s'était-il écoulé, que la *kouffeh* (corbeille) descendit par l'ouverture du cachot. On appela à grands cris Mankoutimour, qui se leva et s'assit dans le panier. Les prisonniers restèrent convaincus que le sultan lui avait pardonné. Dès que Mankoutimour fut arrivé à l'ouverture du cachot, il trouva Kurdji, qui se tenait là, accompagné d'un nombre de Mamlouks. Cet émir le frappa d'une lance de fer, le renversa, l'égorgea auprès du cachot, et se retira. Voici ce qui amena cet événement : lorsque Mankoutimour se rendit auprès de Tagdji, Kurdji ne se trouvait pas présent; informé de l'arrivée du *naïb*, il vint pour le chercher. Apprenant que Mankoutimour était dans le cachot, il s'adressa, d'une voix tonnante, aux émirs, et leur dit : « Que m'avait fait le sultan pour que je l'aie assassiné : par Dieu je n'avais reçu de lui que des bienfaits; il m'avait élevé, et fait monter en grades. Si j'avais su que, le sultan mort, Mankoutimour dut lui survivre (37), je n'aurais pas commis ce meurtre; car la conduite de Mankoutimour est le seul motif qui m'ait fait agir. » Il se rendit en hâte vers le cachot, et massacra son ennemi, dont la maison fut aussitôt livrée au pillage.

Mankoutimour était un homme désintéressé, attentif à maintenir la dignité de l'empire, et rempli d'activité. Le premier, il renonça aux *ikta* de la milice, qui dépendaient du *divan* du *naïb*, et dont le produit s'élevait, chaque année, à cent mille ardebs de grains. Il abandonna le tout pour des œuvres pieuses. Il avait le jeu en horreur, était respecté, plein de fermeté. Jamais on n'avait entendu dire de lui qu'il eût injurié personne; jamais sa bouche ne prononçait une parole déshonnête. Il était extrêmement hardi, et supprima plusieurs institutions vexatoires; du reste, il joignait à un esprit léger un orgueil excessif. Il méprisait les émirs, qui, de leur côté, conçurent pour lui la haine la plus vive. Ils sentirent bien qu'ils ne parviendraient à le renverser que par l'assassinat du sultan. Ils se réunirent pour tramer ce complot, qui réussit, ainsi qu'on la vu. Les émirs qui trempèrent dans ce meurtre, furent : Seïf-eddin-Kurdji, Seïf-eddin-Nougaï, Kara-Torontaï, Kedjek, Arslan, Akousch et Bilbek-arresoul. Lâdjin

(37) Au lieu de ces mots : لو علمت انى اذا قتلته منكوتيمور يبقينى بعده, j'ai cru devoir lire : اذا قتلته منكوتيمور يبقى بعده.

avait occupé le trône, deux ans deux mois et treize jours, depuis l'époque où Melik-Adel-Ketboga ayant quitté son *dehliz*, dans le campement d'Aoudja, Lâdjin avait reçu le serment de fidélité des émirs, savoir : le lundi, vingt-huitième jour du mois de Moharrem, l'an 696, jusqu'au moment où il fut assassiné; et depuis l'abdication de Ketboga, qui eut lieu à Damas, et amena la reconnaissance complète de Lâdjin, comme souverain, en Égypte et en Syrie, événement arrivé, le samedi, vingt-quatrième jour de Safar, deux ans et deux mois, moins treize jours. Au moment de sa mort tragique, le prince était âgé d'environ cinquante ans. Il était roux, avait des yeux bleus, le visage marqué de 523
veines. Il était d'une grande taille, avait un aspect imposant, était brave, intrépide, plein d'intelligence, religieux; il aimait la justice, montrait de l'inclination pour tout ce qui était bien, chérissait les hommes vertueux, et était d'un commerce aimable. Il joignait à ces qualités une conduite austère et de la répugnance à nuire. Il supprima un grand nombre de taxes مكوس, et il avait coutume de dire : « Si je vis, je n'en laisserai subsister aucune. » Il aimait la société des gens instruits ainsi que des hommes du commun, et allait partager leur repas. Il était grand mangeur. On ne pouvait lui reprocher d'autre défaut que son excessive soumission à son *mamlouk* et son *naïb* l'émir Mankoutimour, dont il suivait tous les avis et adoptait toutes les volontés, par suite de l'extrême affection qu'il avait pour lui. Cette conduite causa la mort tragique de l'un et de l'autre : elle amena aussi la dévastation des provinces de l'empire, en suscitant l'invasion de Gazan.

En effet, l'émir Kandjak et les autres émirs qui l'accompagnaient, poussés par leur haine contre Mankoutimour et la crainte qu'il leur inspirait, se retirèrent auprès de Gazan, et l'excitèrent à faire une expédition en Syrie. Il en résulta une série d'événements, que nous raconterons, s'il plaît à Dieu. Lâdjin, depuis le moment où il eut assassiné Melik-Aschraf, était convaincu intimement qu'il périrait lui-même de mort violente. Un peu après l'*asr*, le jeudi, dans la soirée duquel il devait être égorgé, il se fit apporter du *silah-khanah* (l'arsenal) un paquet de flèches pour les exercices du Meïdan (38). Il commença à remuer chaque

(38) Le texte porte : سرب نشاب ميدانى, ce qui n'offre pas de sens. Dans l'histoire de Nowaïri, le premier mot est écrit ندب, ce qui est la véritable leçon. On peut voir ce que j'ai dit sur le sens du terme ندب dans les notes qui accompagnent la première partie de ce volume. J'ajouterai

flèche l'une après l'autre, en disant : « Celui qui a tué sera tué. » Il répéta ces mots à plusieurs reprises, et le sort était là tout prêt à réaliser ce discours (39);

seulement ici quelques exemples. On lit dans l'*Histoire de Beirout* (man. ar. 821, fol. 90 r°) : عمل لتنكز ندب نشاب « Il fabriqua pour Tenkiz un faisceau de flèches. » Ce mot, employé au pluriel انداب, désigne *les exercices qui se font avec les flèches.* On lit dans une *Vie du sultan Gouri* (de mon manuscrit, fol. 53 r° et v°): لعب اندابا فى الميدان « Il se divertit plusieurs fois, dans le *meïdan,* au jeu des flèches. » Et (*ibid.*) : زاد فى لعب الانداب « Il porta à un plus haut point le jeu qui « consistait à décocher des flèches. » On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 663, f. 10 v°): من يدّعى فيه المعرفة وهو اجنبى عنها لا يعرف اسم نوع من اندابه على جليته « Celui qui « se vante de connaissances dans ce genre, tandis qu'il y est complétement étranger, ne sachant pas en « réalité le nom d'un des genres d'exercice qui ont lieu avec des flèches. » Par suite, le mot انداب s'applique *aux exercices, aux évolutions de la guerre.* On lit dans l'*Histoire du sultan Gouri* (f. 65 r°) : كان عارفا بانداب الحرب « Il était instruit dans les exercices de la guerre; » et plus bas (f. 98 r°) : وقع بينهما من الحرب اندابا « Il fit arriver au milieu d'eux les exercices militaires. » Dans l'*Histoire des rois d'Abyssinie* de Makrizi (p. 6) : من انداب اللعب بآلات الحرب « Des exercices de « divertissement avec les instruments guerriers. » Le mot ensuite désignait *des exercices, des évolutions d'un autre genre.* On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas, en parlant d'un danseur de corde (t. I, 2e partie, f. 104 r°) : اظهر اندابا غريبة « Il exécuta des tours surprenants. » Et (t. II, f. 195 v°): اظهر من هذه الانداب العجايب « Il exécuta, en ce genre, des évolutions surpre- « nantes. »

(39) Notre auteur fait ici une allusion manifeste à une expression proverbiale, employée fréquemment chez les Arabes, et conçue en ces termes : إنّ البلاء مُوكّل بالمنطق « Certes, l'épreuve « (le malheur) s'attache au discours. » Si l'on en croit Meïdani (*Proverbes,* 37), et Masoudi (*Tenbih,* man. de S. Germain, fol. 132 v°), l'origine de cette locution remontait à Mahomet lui-même, qui en fit l'application à Abou-Bekr, dont les connaissances, si profondes sous le rapport des généalogies, s'étaient trouvées en défaut devant l'habileté supérieure d'un jeune homme. Ce proverbe se trouve bien souvent cité par les écrivains arabes et persans. Je le rencontre dans le *Kitâb-alagâni* (t. IV, f. 314 v°); le *Moroudj* de Masoudi (tom. I, f. 287 v°); le *Kaschschâf* de Zamakhschari (t. II, f. 120 v°); le *Traité du gouvernement* de Kemâl-eddin (man. ar. 890, f. 35 v°); le *Fâkihat-alkholafâ* d'Ebn-Arabschah (p. 90); dans un vers que cite Abou'lmahâsen (*Histoire d'Égypte,* man. ar. 659, fol. 148 r°), et qui est conçu en ces termes :

احفظ لسانك لا تقول فتبتلى ان البلاء موكّل بالمنطق

« Garde bien ta langue : ne parle pas, de peur d'éprouver quelque inconvénient; car le malheur « est attaché au langage. » Les mêmes mots se retrouvent dans le *Tarikhi-Wassâf* (manuscrit, fol. 213 r°), dans l'*Histoire* de Mirkhond où on lit (*Histoire des Seldjoucides,* IVe partie, fol. 111 r°) : مضمون كلمهٔ البلاء موكّل بالمنطق بوضوح پيوست « Ainsi se réalisa le sens de cette parole : le « malheur est attaché au discours. » Abou'lmahâsen, dans son *Manhel-sâfi* (tom. IV, manuscr. 750, fol. 87 r°), cite ce proverbe comme se rencontrant dans des vers où un poëte d'Égypte, Abd-allatif-ben-Ahmed-Faïoumi, faisant à la fois l'éloge de la grammaire et une critique de la logique, et

car, au bout de quatre heures, le prince fut assassiné par son page. Un fait semblable était arrivé à Melik-Aschraf. Celui-ci se trouvait dans une enceinte de chasse حلقة صيد. C'était (à l'émir Hosâm-eddin-Lâdjin) que, ce jour-là, appartenait la fonction de porter les armes derrière le sultan. (L'émir Bektout-Alaïs) s'étant rendu au poste qu'il devait occuper dans l'enceinte, (Lâdjin) lui remit les armes du sultan, et lui dit : « (Prends ces armes) et va trouver le prince; car c'est là « l'ordre qu'il a donné. » (Bektout) reçut les armes, et se dirigea vers la per-

jouant sur le double sens du mot منطق, qui, en arabe, désigne également *le discours* et *la logique*, transcrit cette expression ان البلاء موكل بالمنطق « Certes, le malheur est attaché à la logique. » Dans l'*Histoire* de Nowaïri (26e partie, man. de Leyde, fol. 179 r°), on lit, avec une légère variante : كان القضاء موكل بالمنطق « La destinée était attachée au discours. » L'auteur du *Djihân-kuschaï* (man. de Ducaurroy, fol. 16 v°) nous offre une parole de Mahomet conçue en ces termes : البلاء موكل بالانبياء ثم الاولياء « Le malheur s'attache aux prophètes, puis aux saints. »

Le participe مُوَكَّل signifie : *qui est préposé à une chose, qui lui est inhérent.* Dans un vers que cite Ebn-Khallikan (man. ar. 730, fol. 197 v°), on lit : والحادثات موكلات بالفتى « Les infortunes « sont attachées à l'homme. » Un vers reproduit par le même historien (f. 199 v°) offre ces mots :

فلا تعدُ لحديث ان طبعهم موكل بمعادات المعادات

« Ne reviens pas à un récit; car le naturel de ces hommes est enclin à repousser les répétitions. » Dans le *Roman d'Antar* (t. IV, fol. 163 v°), on lit cet hémistiche : فوادى معنى بالغرام موكل « Mon « cœur est affligé et attaché à l'amour. » Dans le *Divan des poëtes de la tribu de Hudheïl* (f. 168 v°) on lit, en parlant d'une femme : موكلة بالشك, ce que le commentateur explique par : تشك فى حبى اياها « Elle doute de mon amour pour elle. » Dans un vers de l'*Anthologie* intitulée *Kharidah* (man. 1374, fol. 25 v°) : غادره جور الهوى موكلا بفكره « La tyrannie de l'amour le laissa livré à ses « réflexions. » Dans le *Kalaïd-alikian* (de mon manuscrit, p. 152) : الا هوى بالمكرمات موكل « Si ce « n'est un amour attaché aux pensées généreuses. » Ebn-Abi-Osaïbah, dans la *Vie des Médecins*, s'exprime ainsi : كلام العجلة موكل به الزلل « Lorsque le discours est le fruit de la précipitation, les « erreurs lui sont inhérentes. » Dans un vers du *Kitâb-alagâni* (t. II, f. 146 v°) : انّ اللسان بذكرها لموكل « Certes, ta langue est vouée à rapporter ce fait. » Dans le *Yétimah* (m. ar. 1272, f. 181 v°) :

فراق اخلّاى الذين عهدتهم يوكل قلبى بالهموم اللوازم

« La séparation de mes amis, dans la société desquels je vivais, livre mon cœur à des soucis *conti-* « nuels. » Dans un vers du *Kitâb-alagâni* (t. II, fol. 142 r°), on lit, en parlant de l'amour : وانت به انسا حتى المهات موكل « Tu lui es voué jusqu'à la mort. » Dans le même ouvrage (tom. I, fol. 15) : موكل بالجمال اتبعه « Je suis voué à la beauté, et la suis partout. » Ailleurs (t. IV, fol. 213 v°) : به الفواد موكل « Le cœur lui est dévoué. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Khallikan (f. 443 v°) : الخطاء موكل بالانسان « Les fautes sont inhérentes à l'homme. » Dans les *Proverbes* de Meïdani (Proverb. 4) :

sonne du sultan. Lâdjin alla prendre la place qu'avait occupée Bektout. Celui-ci, à son arrivée, trouva Melik-Aschraf qui était à cheval, et avait sous son front l'extrémité du manche de son fouet, sur lequel il appuyait sa tête; l'autre extrémité du fouet était fortement appliquée vis-à-vis de la selle. Il semblait, par suite d'une réflexion profonde, plongé dans l'extase (40). Ensuite, il se re-

يستولى عليهم السهو كانه موكّل بهم « La négligence s'empare d'eux, et devient, pour ainsi dire, inhé-
« rente à leur nature. » Dans le *Hamasah* (*Excerpta*, ed. A. Schultens, pag. 494) : انّى ... موكّل
باقدام نفس « Je suis voué à la bravoure. » Et (man. f. 222 v°) : كانه بردٌ على اهل الصواب موكّل
« Comme s'il était voué à combattre les hommes raisonnables. » Dans l'*Histoire des Seldjoucides*
d'Imad-eddin-Isfahâni (man. de S. Germain, fol. 20 r°) : صارت نفسه لها موكّلة بالحبّ « Son cœur
« était pour elle voué à l'amour. » Ailleurs (fol. 76 r°) : قلب موید الملک موكّل بالانتقام « Le cœur
« de Mouwaïad-almulk était voué à la vengeance. » Un vers cité par Soïouti, dans son commentaire
sur le *Mogni* (manuscrit, fol. 122 r°), offre ces mots : وانّى بالحرب العوان موكّل باقدام نفس ما
اريد بقاها « Et moi, dans la guerre la plus acharnée, je me voue à exposer une vie, dont je ne désire
« pas la conservation. »

(40) Le mot غيبة, *absence*, désigne *une extase, une absence d'esprit.* On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 129 r°) : ندماه فى غفلة لهوهم وغيبة سكرهم « Ses com-
« mensaux étaient dans l'apathie causée par leurs divertissements, dans l'absence d'esprit qui était
« le produit de leur ivresse. » Dans l'*Histoire d'Espagne* de Makarri (t. I, fol. 192 v°) : حال السكر
والغيبة « L'état d'ivresse et l'absence d'esprit. » Dans l'*Histoire de Jérusalem* (man. 713, pag. 282) :
الغالب على الشيخ...الاستغراق والغيبة « L'état ordinaire du scheïkh était d'être absorbé dans
« des réflexions et dans l'extase. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (t. IV, man. 750, f. 122 v°) :
كان له غيبة وحضور كالجنون « Il avait des moments d'absence et de présence d'esprit qui ressem-
« blaient à de la folie. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Kadi-Schohbah (man. 643, fol. 202 v°) :
كان ... يتحرز من الوقوع فى الغيبة والجلوس عند سماعها ومتى استغيب بحضرته قام من
المجلس « Il évitait avec soin de tomber dans l'extase, en restant assis, pour écouter ce discours.
« Lorsqu'il entrait dans cet état, en présence de cet homme, il se levait de la salle. » On lit dans
l'ouvrage intitulé *Awârif-almaârif* (man. ar. 375, fol. 182 r°) : قد يعنون بالغيبة الغيبة عن الاشياء
بالحق فيكون على هذا المعنى حاصل ذلك راجعا الى مقام الفناء « On entend par le mot
« غيبة *gaïbah* une absence réelle des objets; et, dans ce sens, le résultat répond à ce que désigne le
« mot *fenâ* (anéantissement). » Le mot غيبوبة exprime une idée analogue. On lit dans les *Mille et*
une Nuits (t. I, p. 244) : دخلت فى الغيبوبة « Elle entra dans l'extase. » Le verbe غاب من نفسه
signifie *avoir perdu l'esprit.* On lit dans le *Roman d'Antar* (t. III, fol. 226 r°) : تسكره حتى يغيب
من نفسه « Tu l'enivreras jusqu'à ce qu'il perde l'esprit. » Dans la *Vie de Saladin* par Beha-eddin
(p. 276) : كان ذهنه غايبا « Il avait une absence d'esprit. » Dans le *Awârif-almaârif* (fol. 112 r°) :
قلب غايب عن قصد ما يقول « Un esprit distrait qui ne cherche pas ce que cet homme dit. » Dans

tourna et dit à Bektout : « Pardieu! en regardant derrière moi, j'ai aperçu « Lâdjin qui tenait à la main les armes et l'épée : Je me suis imaginé qu'il allait « m'en frapper; et, en fixant les yeux sur lui, je lui ai dit : « O Schoukaïr, remets « ces armes à Bektout, afin qu'il les porte; et toi va prendre sa place. » Bektout lui dit : « Je supplie, au nom de Dieu, le sultan, notre maître, de ne pas con- « cevoir une idée semblable. Lâdjin est un personnage trop peu important, et a « l'esprit trop faible, pour oser former un pareil projet, et, encore moins, l'exé- « cuter. Il est mamlouk du sultan, il a été celui de notre maître le sultan à qui « Dieu a donné la couronne du martyre. Il a été élevé dans le palais auguste. » Le prince lui répondit : « Je t'ai seulement fait connaître ce qui m'a passé dans « l'esprit, ce que je me suis imaginé. » Bektout dit, à cette occasion : « Je crai- « gnis pour Lâdjin l'effet des idées que le sultan avait conçues, par rapport à lui. » Voulant lui donner un conseil salutaire, j'allai le trouver cette nuit-là même, et lui dis : « Évite le sultan; ne porte pas si souvent ses armes, et ne te 524
« trouve pas seul avec lui; » en même temps je lui racontai ce qui s'était passé. Il fit un grand éclat de rire, et parut étonné. Je lui dis : « Il y aurait plutôt là « de quoi faire pleurer. » Il me répondit : « Si je ris, c'est de la sagacité du « prince. Au moment où il me regarda et me dit : « O *Schoukâïr* (Rousseau), » je « fus sur le point de tirer son épée, et de m'en servir pour le tuer. » Bektout ajou- tait : « En entendant ces paroles, je restai profondément étonné. » Et ce qu'il y eut de surprenant, ce fut que la même blessure qui avait causé la mort d'A- schraf se retrouva précisément sur le corps de Lâdjin, après son assassinat.

Souvent, durant son règne, ce prince, au moment où il allait commencer sa prière, se tenait debout, découvrait sa tête, et suppliait Dieu de prolonger sa vie, jusqu'à ce qu'il pût se mesurer avec Gazan. Puis il ajoutait : « Mais je crains que le terme de mes jours ne m'atteigne avant cette époque; » et sa prévision se réalisa. Dans sa jeunesse, il était adonné au vin (41); durant son séjour à

le *Solouk* de Makrizi (tom. II, man. 673, fol. 480 r°) : جلوه وهو غايب « On l'emporta, et il avait l'esprit égaré. »

(41) Le verbe إنهمك qui se construit avec la préposition فى, et plus rarement avec على, doit se rendre par *être voué, être passionnément adonné à une chose quelconque*. On lit dans l'*Histoire d'Alep* (man. 728, fol. 132 v°) : انهمك فى المعاصى « Il était profondément adonné à des actes « coupables. » Dans le *Madjdal* du nestorien Amrou (man. 82 p. 186) : منهمكين فى الفساد « Voués « au désordre. » Dans une *Collection de canons de conciles* (man. ar. 118, f. 50 v°) : للزناة المنهمكين

Damas, il buvait (42) avec les principaux habitants, et leur distribuait des présents au milieu de ses divertissements. Comme il se livrait au jeu avec excès, Schoudjaï dit à Melik-Mansour-Kelaoun : « Cet homme porte atteinte au respect « dû au sultan, par ses liaisons avec les hommes du commun de Damas, et sa « passion pour le vin. » Kelaoun lui adressa, par la bouche de l'émir Torontaï, *naïb* de Damas, des réprimandes et des menaces. Il lui écrivit aussi sur le même sujet. Lâdjin était, dans ses mouvements, d'une activité prodigieuse. Quelquefois, durant une partie de chasse, il s'absentait pendant un mois ou deux, accompagné de ses compagnons et de musiciens (43). Mais, lorsqu'il fut parvenu à

فى ذلك « Pour les hommes débauchés qui sont voués à ces désordres. » Dans l'*Histoire d'Espagne* de Makarri (t. II, fol. 22 v°) : انهمك بن ابى عامر فى صحبة غالب « Ben-Abi-Amer était « passionné pour la société de Gâleb. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (manuscr. 682, f. 72 v°) : لانهماكه فى ضلاله وظلمه « Attendu qu'il était voué à l'erreur et à l'injustice. » Et ailleurs (chapitre اخلاق مصر) لانهماكه فى اللذات « A cause de son attachement passionné pour les plai- « sirs. » Dans les *Annales* d'Abou'lféda (t. I, p. 462) : منهمكا فى الشرب « Livré à la boisson. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (m. 671, f. 129) : كان كثير الانهماك فى اللذات « Il était livré « passionnément aux plaisirs. » Ailleurs (m. 666, f. 105 r°) : انهماكه فى اللذات « Son goût effréné « pour les plaisirs. » Dans le *Maured-allatâfet* du même écrivain (p. 107), ainsi que dans le *Manhel-sâfi* de cet auteur (tom. II, f. 13 v°) : كان منهمكا فى اللذات « Il était adonné aux plaisirs. » Dans la *Biographie du XI^e siècle* (p. 99) : كان منهمكا على مطالعة كتب العلم « Il était voué à la lecture des « livres de science. » Dans les *Mille et une Nuits* (t. II, p. 42) : كانت منهمكة على عبادته « Elle était « vouée à son service. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (t. II, f. 226) : انهمك فى لذة العيش « Il était adonné aux plaisirs. » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Djéberti (t. III, f. 98 v°) : انهمكوا على التردد اليه « Ils s'adonnèrent à venir fréquemment chez lui. » Dans le *Fâkihat-alkholafa* d'Ebn-Arabschah (p. 172) : انا فى الجهل منهمك « Je suis voué à l'ignorance. » Dans le même ouvrage, on trouve le mot منهمك employé d'une manière absolue, et signifiant *passionné, fanatisé*. On y lit (p. 177) : وقاه الله غدر المنهمك « Que Dieu le préserve de la perfidie de l'homme passionné. » Plus loin (p. 222) : كل منهمك غالى « Tout homme passionné à l'excès. » Et enfin (pag. 230) : مع عسكره المنهمك « Avec ses troupes fanatisées. »

(42) Le verbe عَقَرَ à la III^e forme signifie *boire avec quelqu'un*. On lit dans l'*Histoire* d'Ebn-Khallikan (man. 730, fol. 7 r°) : كان يعاقر المامون الخمر « Il buvait du vin avec Mâmoun. » Et plus loin (*ibid.* v°) : لم يزل يعاقرها الخمر « Il ne cessa de boire du vin avec elle. »

(43) Le mot ملها ou ملهى signifie *un instrument de musique*. Dans l'*Histoire* de notre auteur (t. I, p. 1126, 1128), les mots ارباب الملها expriment les *musiciens*. On l'emploie aussi avec la forme du pluriel. Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 86 r°) : ارباب الملاهى من الطبول والزمور « Les joueurs d'instruments de musique, tels que tambours, fifres. » Les mêmes mots se retrouvent dans une *Histoire d'Égypte* dont le manuscrit m'appartient (fol. 14 r°); dans l'*Histoire*

la souveraineté, il renonça absolument au jeu, et tint une conduite irréprochable, entièrement occupé de la justice, de l'équité, de dons, d'actes de bienfaisance. Il gagna l'affection des émirs, des soldats et du peuple; mais l'effet de ces bonnes qualités fut détruit par la mauvaise administration de Mankoutimour.

Lâdjin, après le meurtre de Melik-Aschraf, avait été obligé de se cacher, aussi bien que Kara-sonkor. Ce dernier avait eu un songe, par suite duquel il députa vers Lâdjin, pour l'inviter à se rendre auprès de lui; car chacun d'eux connaissait la retraite de l'autre. Lâdjin se fit porter, dans un coffre, à la maison de Kara-sonkor, qui était caché au Caire, dans la rue de Behâ-eddin. Après qu'ils se furent entretenus ensemble, Kara-sonkor dit à Lâdjin : « O Schoukaïr, « j'ai eu un songe que j'hésite à te raconter; car je crains qu'il n'excite en toi des « idées d'ambition, qu'il ne change tes sentiments, et que tu ne me trompes. » Lâdjin lui ayant juré qu'il n'en ferait rien, Kara-sonkor lui dit : « Il me sem- « blait, dans mon songe, que tu étais en marche, ayant devant toi des chevaux, « dont les queues étaient liées, les crins tressés, et qui étaient couverts de *raka-* « *bah* رقاب d'or, comme cela se pratique dans les marches des souverains; en- « suite tu descendis de cheval, et tu t'assis sur un *menber* (une chaire) (44), étant « revêtu de la robe d'honneur du khalifat. Tu m'appelas, me fis asseoir sur « le troisième degré du *menber* et t'entretins un moment avec moi; après quoi, « tu me repoussas du pied, et je tombai du haut du *menber*. A ce moment je

d'Ebn-kadi-Schohbah (man. 643, fol. 229 v°) : ضربت تلك الشخوص بانواع الملاهى « Ces indi- « vidus jouèrent différents genres d'instruments. » Dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (t. II, p. 261) : امر بابطال ضمان الملاهي « Il ordonna de supprimer la ferme des instruments de musique. » Le mot مُلّه désigne *un baladin qui fait métier de divertir la multitude*. Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 682, fol. 129 r°) : نفى الملهيين واهل الشر « Il chassa les baladins et les hommes « pervers. » Ailleurs (man. 797, fol. 408 r°) : حضرت المغنيون والملهيون « Les musiciens et les bala- « dins étaient présents. » Au féminin le mot ملهية désigne *une danseuse*. Dans un vers cité par Ebn-Khallikan (man. 730, fol. 38 r°) : بكت الملهيات حزنا عليه « Les danseuses pleurèrent, par suite « des regrets qu'il leur inspirait. » Dans la *Vie* du sultan Bibars (man. 803, f. 143 r°) : ... القاعات مشحونة بالملهيات « Les chambres étaient remplies de danseuses. » Dans un vers cité par Imad-eddin-Isfahâni, dans l'*Anthologie* appelée *Kharidah* (m. 1374, f. 137 v°) : لام العواذل مُغْرَمًا فى حبّ ملهية وقينة « Les hommes sévères blâmèrent un homme livré passionnément à l'amour d'une dan- « seuse ou d'une musicienne. »

(44) Je crois devoir lire منبر, au lieu de جسر *un pont*, que présente le manuscrit.

« m'éveillai. Ce songe me présage que je me trouverai quelque temps près de ta
525 « personne, et que tu me précipiteras de ma place. Pardieu, ô Schoukaïr, je suis un « homme né pour le malheur. Je t'ai fait prêter un serment, et j'ignore si tu es sin- « cère, ou si tu ne fais que rire. » Les choses se passèrent comme on l'avait prévu. Lâdjin, à son avénement au trône, décerna pour un peu de temps à Kara-sonkor la dignité de *naïb* (vice-roi); ensuite, arrivèrent les événements rapportés plus haut, et l'emprisonnement de Kara-sonkor. Celui-ci, à de courts intervalles, députait vers Lâdjin, et lui faisait dire : « O mon frère, en récompense de ce que « je t'ai annoncé les desseins que Dieu avait sur toi, rends-moi la liberté, et exile- « moi où tu voudras. » Le sultan se mettait à sourire, et répondait au messager : « Salue l'émir, et dis-lui de ma part : S'il plaît à Dieu, la chose aura lieu bientôt. » Cependant Lâdjin eut un songe; il lui semblait qu'il se trouvait près de la porte de Koullah باب القلة, qui dépend de la citadelle : il était assis dans le poste du *naïb*, et ce dernier se tenait debout devant lui, les reins entourés d'une ceinture. Au moment où il se leva de sa place, lorsqu'il eut monté quelques marches, il rencontra un homme, c'est-à-dire Kurdji, qui le perça d'un coup de lance; en sorte que son corps ne présenta plus qu'un monceau de cendres. Le prince manda Ala-eddin-ben-Alansari, l'interprète des songes, et lui raconta sa vision. L'interprète lui dit : « Ce songe indique que le sultan recevra la cou- « ronne du martyre de la main de Kurdji. » Lâdjin répondit : « C'est de « Dieu que j'attends mon secours. » Puis, recommandant à cet homme de garder sur le fait un profond silence, il le congédia, après lui avoir donné cinquante pièces d'or. L'interprète se rendit auprès de l'émir Mankoutimour, dont il était attendu. Interrogé par lui sur ce qui concernait le songe du sultan, il refusa de s'expliquer et dit : « Il s'agit d'une chose qui a trait aux femmes « du prince. » Mankoutimour lui dit : « Et moi aussi j'ai eu un songe. Il me « sembla que je sortais de faire ma cour au sultan, et que je retournais vers la « maison du *naïb*. Arrivé dans le vestibule, j'aperçus une colonne de marbre, « surmontée d'un chapiteau قاعدة. Tirant mon épée, j'en frappai la tête de la « colonne, et la renversai. Il sortit de la colonne une grande quantité de sang, « qui remplit tout le vestibule. » A ces mots, l'interprète tomba en syncope, et dit : « La vue du sang a interrompu le songe. » Il n'en dit pas davantage, dans la crainte d'exciter le courroux de Mankoutimour. Il se retira, s'étonnant lui-même de la conformité que présentait l'interprétation des deux songes. Onze

jours après, un eunuque entra chez Ala-eddin, et lui présenta une lettre, qui portait qu'une des épouses du sultan, savoir, la fille de Melik-Dâher, avait eu le songe suivant : « Le sultan était assis, lorsqu'un oiseau semblable à un aigle « s'abattit sur lui, lui enleva la cuisse gauche, et s'envola vers le haut du palais; « puis, un corbeau plana au-dessus de l'édifice, en criant à trois reprises : « Kur- « dji. » L'interprète dit : « Voilà un songe dont je ne pourrai offrir l'explication « avant trois vendredis. » Il voulait par cette réponse mettre sa vie à couvert. Le second vendredi qui suivit ce songe, Lâdjin fut assassiné par la main de Kurdji. L'émir Alem-eddin-Sandjar, le *dawadâri,* envoya chercher Ebn-Alansari, et lui demanda l'interprétation du songe de Lâdjin; car il avait été présent au récit que ce prince avait fait de son rêve, puis, il s'était levé, pour ne pas entendre l'explication. Ebn-Alansari lui rapporta ce qu'il avait dit; après quoi, il lui raconta le songe de Mankoutimour et celui de l'épouse de Lâdjin. L'émir lui dit alors : « Dès que tu fus parti, le sultan me manda, et me rapporta ce 526
« qu'il t'avait dit; » puis, il ajouta : « Sais-tu quel est l'homme qui m'a percé « d'un coup de lance? » Je lui répondis que je n'en savais rien; alors il me montra Kurdji. Il me fit appeler de nouveau, au bout de quelques jours, et me dit qu'il avait communiqué à Mankoutimour les craintes que lui inspirait Kurdji. Mankoutimour lui répondit : « Je suis certain que vous allez négliger le « soin de vos affaires, jusqu'à ce que vos ennemis vous égorgent, ainsi que moi, « et fassent mourir vos Mamlouks en prison. Le seul moyen de prévenir ce « malheur est de tuer cet homme, je veux dire Kurdji. » Il jura que toutes les fois qu'il verrait Kurdji, il serait tenté de le frapper de son épée. Il se retira bien décidé à réaliser ce projet; mais Dieu s'interposa entre eux deux et Kurdji, jusqu'à ce qu'il exécuta par la main de cet homme l'arrêt de mort qu'il avait prononcé contre l'un et l'autre.

Le sultan était convenu avec Mankoutimour de faire arrêter Kurdji, Tagdji et Schawerschi, avec plusieurs autres émirs, le lundi, au moment où on allait faire sa cour au prince. Mankoutimour communiqua ce projet à ses affidés. Cependant, le sultan se livrait à de longues réflexions, et flottait incertain relativement au plan qu'il avait concerté avec Mankoutimour; tantôt, il voulait mettre la chose à exécution; tantôt, il voulait différer jusqu'à ce qu'il reçût des nouvelles concernant les émirs envoyés contre l'ennemi, et qu'il sût s'ils avaient été arrêtés ou non. Le matin, il manda l'émir Seïf-eddin-Selar, *émir-*

medjlis, et le députa vers Mankoutimour, pour lui recommander de ne rien faire de ce qu'il avait concerté avec le sultan, jusqu'à ce qu'il reçût de nouvelles instructions, attendu qu'il s'était présenté au prince une idée nouvelle, qui l'engageait à différer. Selar, ayant rempli son message, Mankoutimour supposa que le sultan avait communiqué à cet émir le fond de l'affaire; il commença à blâmer le sultan de ce qu'il ajournait ainsi l'exécution d'un plan arrêté entre eux. Il exposa à Selar l'état des choses, et ne lui dissimula rien. Bientôt sa colère se calma. L'envoyé rapporta au sultan que Mankoutimour lui obéirait ponctuellement; il ne dit rien au prince des révélations que l'émir lui avait faites, mais il alla immédiatement trouver Kurdji, Tagdji et leurs adhérents, et leur exposa tout ce qui se tramait contre eux : aussitôt ils se préparèrent à la guerre, et les choses se passèrent ainsi que je l'ai rapporté.

Par un hasard singulier, la nuit où devait avoir lieu le meurtre de Lâdjin, il parut dans le ciel une comète, dont la queue semblait toucher la terre. Le sultan, ayant aperçu cette étoile, resta stupéfait, et une altération manifeste se peignit sur son visage. Il dit au *kadi-alkodat* Hosâm-eddin, qui se trouvait auprès de lui : « Voyez-vous ce qu'annonce cette étoile? » Le kadi répondit : « Elle « ne présage que du bonheur. » Le sultan se tut un moment, puis il reprit en ces termes : « O kadi, le *hadith* qui porte que tout homme qui a tué sera tué, « est parfaitement vrai. » En disant ces mots il parut profondément affecté. Hosâm-eddin entreprit de le calmer et de dissiper son chagrin. Lâdjin lui dit : « Nous appartenons à Dieu, et nous reviendrons à lui. » Il répéta ces mots à plusieurs reprises; et ce fut dans cette même séance qu'il périt assassiné.

Le hasard voulut aussi que, cette nuit-là, un des *silahdâr* lui présenta une épée, qu'il avait tirée du trésor. Le prince examina cette arme, et en fut charmé. Kurdji s'étant mis à en vanter la beauté, le sultan lui dit : « Il me semble que « tu voudrais obtenir cette épée. » Kurdji répondit : « Par Dieu, cela est
527 « vrai, Monseigneur. » Lâdjin repartit : « Elle ne te convient pas. » Puis se tournant vers Nougaï, il lui donna l'arme, et lui dit : « Prends-la, afin de t'en servir « pour tuer ton ennemi. » Or ce fut précisément lui dont la main, un moment après, porta le premier coup à Lâdjin.

Ce prince fut enterré sous un *tourbeh* (tombeau), dans le cimetière de Karafah, à côté du tombeau de Melik-Adel-Ketboga. Les fils de ce dernier se rendaient à la sépulture de Lâdjin, la frappaient de leurs sandales, et lançaient

contre le mort des paroles insultantes. Ils continuèrent ainsi durant quelque temps, cherchant par là à satisfaire leur vengeance.

Lâdjin était plein de respect pour la justice légale الشرع, pour ses ministres, et en faisait exécuter les arrêts. Les biens des orphelins étaient restés jusqu'alors entre les mains des émirs. Il leur en ôta la gestion, et fit déposer ces fonds dans une caisse nouvelle مودع, qu'il institua à cet effet. Suivant un rescrit émané de ce prince, si un homme venait à mourir, laissant des héritiers en bas âge, la succession était portée au *dépôt de la justice* مودع الحكم (45), dont l'administra-

(45) Le mot *mouda* مودع désignait *une caisse où l'on déposait les fonds assignés à telle ou telle destination*. Ce terme, employé seul ou avec l'addition du mot الحُكْم (*l'autorité judiciaire*), indiquait *une caisse placée sous la surveillance du kadi, et dans laquelle on tenait en réserve les biens appartenant aux orphelins et aux personnes absentes*. C'est ce qu'atteste Makrizi, lorsqu'il dit, dans sa *Description de l'Égypte*, en parlant de l'édifice appelé *Khan-Mesrour* خان مسرور (manuscr. 682, fol. 330 v°) : كان فيه مودع الحكم الذى كان فيه اموال اليتامى والغياب « Là était placée la caisse « de l'autorité judiciaire, qui renfermait les biens des orphelins et des absents. » Dans le même ouvrage (fol. 99 v°) : اخذوا من المودع الفا وخمسماية دينار « Ils enlevèrent de la caisse quinze cents « dinars. » Plus loin (fol. 285 v°) : مال الايتام الذى كان بمودع الحكم « Les biens des orphelins, « que renfermait la caisse de l'autorité judiciaire. » Et enfin (t. II, man. 798, f. 255 r°) : امر بحمل مال الاحباس من المودع الى بيت المال « Il ordonna de transporter de la caisse de dépôt au tré- « sor les fonds appartenant aux fondations pieuses. » Dans le *Solouk* du même historien (tom. II, m. 673, f. 101 r°) : طلبوا امين الحكم وارادوا منه ان يقرضهم من مال الايتام مايتى الف دينار ذهبا والا نهبوا المودع « Ils mandèrent l'*amin* (le trésorier) de l'autorité judiciaire, et le pressèrent « de leur prêter, sur les fonds des orphelins, la somme de deux cent mille dinars en or, le me- « naçant, en cas de refus, de piller la caisse. » Plus loin (f. 120 v°) : ان يتخذ لايتام الحنفية مودعا يودع فيه اموالهم « Pour qu'il établît, en faveur des orphelins de la secte d'Abou-Hanifah, « une caisse dans laquelle seraient déposés leurs biens. » Ailleurs (f. 134 v°) : تترك ما خلفه بمودع الحكم « Les biens laissés par lui furent placés dans la caisse de l'autorité judiciaire ; » et (f. 199 v°) : ختم على موادع الايتام « Il mit le scellé sur les caisses des orphelins. » Des expressions analogues se retrouvent dans l'*Histoire d'Égypte* de Mohammed-ben-Moïassar (m. 802 A, fol. 55 v°). Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni, autrement Ebn-Hadjar (t. I, m. ar. 656, f. 27 v°) : ما سعى فيه من احداث مودع للحنفية « Les efforts qu'il fit pour établir une caisse destinée aux Hanefis. » Ailleurs (fol. 55 r°) : لم يجد فى المودع الحكمى شيئا « Il ne trouva rien dans la caisse de l'autorité « judiciaire. » Plus bas (fol. 109 r°) : ختم على مودعى الحكم « Il mit le scellé sur les deux caisses de « l'autorité judiciaire ; » et (*ibid.*) : مال المودع « Les fonds de la caisse. » Ailleurs (f. 242 v°) : كان بيده عمالة المودع الحكمى « Il avait l'intendance de la caisse de l'autorité judiciaire. » Ailleurs (t. II, m. 657, f. 227 v°) : العامل بمودع الحكم بالقاهرة « L'intendant de la caisse de l'autorité judiciaire au Caire. »

tion (46) était confiée au *kadi-alkodat* des schaféis. Si le mort avait établi un exécuteur testamentaire وصى (47), le kadi lui adjoignait des *adl* عدول (48) délégués par lui.

Dans l'*Histoire d'Ebn-kadi-Schohbah* (m. 687, f. 107 v°) : رسم السلطان برد دراهم الايتام التى كان اقترضها من المودعين بمصر والشام فى السنة الخالية من مودع القاهرة خمسماية الف وخمسين الف درهم « Le sultan ordonna de restituer, sur les fonds de la caisse du Caire, l'argent appartenant « aux orphelins, qu'il avait emprunté, l'année précédente, aux caisses d'Égypte et de Syrie, et qui « formait une somme de un million cinq cent mille dirhems. » Dans l'*Histoire des kadis d'Égypte* de Sakhâwi (m. 690, fol. 54 v°) : اجتهد فى ضبط المودع الحكمى « Il prit les plus grands soins pour « mettre en ordre la caisse de l'autorité judiciaire. » Dans une autre *Histoire des kadis d'Égypte* (man., fol. 7 r°) : لم يجد فى المودع الحكمى مالا « Il ne trouva pas d'argent dans la caisse de l'au- « torité judiciaire. » Plus bas (f. 40 r°) : هو اول من افرد للمودع الحكمى مكانا معينا « Ce fut lui qui, le « premier, affecta un local particulier pour la caisse de l'autorité judiciaire; » et (f. 64 r°) : كان العمرى اول من اتخذ لاموال الايتام تابوتا توضع فيه ويوضع فيه مال من لا وارث له فكان هو مودع قضاة مصر « Omari fut le premier qui établit, pour les biens des orphelins, un coffre dans lequel ils étaient « déposés. On y plaçait également les fonds appartenant à ceux qui n'avaient pas d'héritiers; c'était « là la caisse des kadis de l'Égypte. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Khaldoun (t. VII, f. 237 v°) : نزع الى السلطان صاحب ديوان الجباية ... بما كان فى المودع من مال الجباية « Le chef du bureau des « contributions remit au sultan les fonds de ce genre qui étaient déposés dans la caisse. » Plus bas (f. 238 v°) : سرح الحاجب الى اخراجها من المودع بدار ملكهم « Il envoya le *hâdjib* pour enlever « (les fonds et les étoffes) qui étaient en dépôt dans la caisse de leur capitale. » Ailleurs (f. 267 r°) : دخلوا الى مودع المال « Ils entrèrent dans la caisse; » et enfin (t. VIII, fol. 415 v°) : اخذوا من مودع القاضى ما كان فيه من مال « Ils enlevèrent de la caisse du kadi les fonds qui s'y trouvaient dé- « posés. » Dans l'ouvrage biographique (العقد) de Taki-eddin-Fâsi (t. II, fol. 40 r°) : الصرر المقررة بالمودع الحكمى « Les bourses qui étaient placées dans la caisse de l'autorité judiciaire. »

(46) Le verbe حدث à la V^e^ forme signifie *avoir l'inspection, l'autorité, la juridiction sur une chose*. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (t. II, man. 798, f. 341 r°) : الديوان المفرد الذى يتحدّث فيه الاستادار « Le divan *moufred* (unique) qui est soumis à la juridiction de l'os- « tadâr. » Ailleurs (t. III, man. 673 C, f. 20) : صار ناظر الخاص متحدثا فيما هو خاص بمال السلطان يتحدّث فى مجموع الامر الخاص « L'inspecteur du domaine privé avait la juridiction sur « tous les biens qui appartenaient en propre au sultan. Tout le domaine privé était soumis à son « inspection. » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Bedr-eddin-Aïntâbi (man. 684, f. 20 r°) : السلطان الملك الظاهر قد عيّنه فى التحدّث فى المملكة نايبا عن ابنه « Le sultan Melik-Dâher l'avait désigné pour « administrer l'empire, comme délégué de son fils. » Dans une *Histoire d'Égypte* (de mon manuscrit, fol. 67 r°) : تحدّث فى امور الدولة « Il avait la juridiction sur toutes les affaires du royaume. » Ailleurs (fol. 116 r°) : بقى البلد لا فيه متولى ولا متحدّث « La ville demeura sans gouverneur et « sans administrateur. » Plus bas (fol. 196 v°) : يتحدّث فى الدولة هو والنظار « Il administrait l'em-

Lâdjin fit restituer un grand nombre de propriétés qui avaient été enlevées sans raison à leurs possesseurs légitimes. Tel était un bourg nommé *Damir*,

« pire, lui et les inspecteurs. » Dans le *Maured-allatâfet* d'Abou'lmahâsen (p. 90) : صار المتحدث فى المملكة « C'était lui qui administrait le royaume. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (t. II, fol. 259) : جعل له التحدّث على الشام « Il lui confia la juridiction sur toute la Syrie. » Plus bas (f. 303) : قرره فى التحدّث على جهات الشرقية « Il le maintint dans l'administration des branches « de revenu de la province de Scharkiah. » Et enfin (f. 313) : انه متحدث فى ديوان الوزارة « C'était « lui qui avait la surintendance du *divan* du vizirat. » Le mot حديث signifie *autorité, juridiction.* On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. II, man. 798, f. 194 v°) : كل منهم حديثه مقيّد « Chacun d'eux avait une juridiction restreinte. » Plus bas (f. 195 r°) : موضوعها الحديث فى انواع الاسطبلات « Les fonctions de cette charge consistaient dans l'inspection sur les diverses « écuries. » Dans le *Mesálek-alabsar* (man. 583, f. 179 v°) : له حديث مطلق وتصرّف تام « Il avait « une juridiction absolue et une autorité complète. » Plus bas (fol. 180 v°) : حديثه مقيّد لا مطلق « Sa juridiction était restreinte et non absolue ; » et (f. 181 v°) : له الحديث فى انواع الاسطبلات « Il avait la juridiction sur les différents genres d'écuries. »

Le mot حديث signifie quelquefois *une négociation, une conférence.* On lit dans la *Vie de Saladin* par Beha-eddin (p. 226) : انقطع الحديث « La négociation fut rompue. » Dans l'*Histoire d'Alep* (man. ar. 728, f. 150 r°) : كان المتوسط حديث بغدوين مع ثمرتاش الامير ابو العساكر « C'était « l'émir Abou'lasâker qui servait d'intermédiaire pour la négociation entamée entre Bagdouin (Bau- « douin) et Timurtâsch. » On lit dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (t. II, m. 140, p. 436) : انا ما لى معك حديث « Je n'ai aucune affaire avec toi. »

(47) Le mot وصىّ désigne *un exécuteur testamentaire : celui qui a été chargé de réaliser les intentions d'un mourant.* C'est en ce sens que chez les Schiites Ali-ben-Abi-Tâleb était désigné par le surnom de الوصىّ, comme ayant été chargé d'exécuter les volontés du *Prophète* (Ebn-Khaldoun, t. IV, f. 1 v°). On lit, dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen, en parlant d'un descendant d'Ali (m. ar. 671, f. 38 r°) : ولد خير الوصيين « Le fils du meilleur des exécuteurs testamentaires. » Un vers du *Yétimah* (m. 1372, f. 133 v°) offre ces mots : الا الوصىّ امير المومنين على « Si ce n'est « l'exécuteur testamentaire (du Prophète), le prince des Croyants, Ali. » Dans les poésies de Bohtori (man. 1392, fol. 346 r°) : نصرت الاوصيا على اليتامى « J'ai aidé ceux qui avaient été chargés du « soin des orphelins. » Le mot وصىّ est expliqué par Meïdani (*Proverb.* 3850) : من تكل اليه امرك بعد الموت « Celui à qui vous déléguez le soin de conduire vos affaires après votre mort. » On lit dans le *Moroudj* de Masoudi (tom. I, fol. 12 v°) : كان شيث وصيّا على ولده « Seth avait été « chargé de veiller sur ses enfants. » Dans le *Solouk* de Makrizi (t. I, p. 610) : كل منّا عمل الاخر وصيّا على اولاده بعد موته « Chacun de nous désigna l'autre comme chargé de ses enfants après sa « mort. » Dans l'*Histoire des kadis d'Égypte* (fol. 84 v°) : صيّره وصيّا على ولده « Il le nomma son « exécuteur testamentaire auprès de ses enfants. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (t. II, man. 657, f. 46 r°) : جعله الظاهر احد اوصيايه « Dâher le choisit pour un de ses exécuteurs testa- « mentaires. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (fol. 49 v°) : جعله وصيّه على اولاده من بعده « Il le

situé sur le territoire de Damas, que Melik-Dâher avait assigné à ses enfants. Il rendit à Izz-eddin-ben-Kalânesi les biens dont il avait été privé illégalement

« désigna pour veiller sur ses enfants après sa mort. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (t. II, man. 748, fol. 83 v°) : هو احد وصياء والدى على تركته « Il était un des exécuteurs testamentaires « chargés d'administrer la succession de mon père. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (t. II, man. 798, f. 179 v°) : تقدّم اليه ان لا يمكّن وصيّا من الانفراد بتركة ميّت « Il lui recommanda de « ne pas souffrir qu'un exécuteur testamentaire eût seul entre ses mains la succession d'un mort. » Un vers cité dans le *Kalaïd-alikian* (de mon manuscrit, pag. 137) offre ces mots :

وجدت به على الايام غيظا كما وجد اليتيم على الوصىّ

« Par lui, j'ai souvent exprimé contre la fortune mon dépit et ma colère; comme un orphelin est « mécontent d'un tuteur. » Dans la *Vie des médecins* d'Ebn-Abi-Osaïbah (fol. 79 v°) : جعل المامون الوصى فيها « Il désigna Mamoun pour être, à son égard, son exécuteur testamentaire. » Le verbe وصى à la II^e^ et à la IV^e^ forme, signifie : *désigner comme son exécuteur testamentaire, comme chargé de réaliser ses intentions à l'égard de ses enfants ou d'autres personnes.* On lit dans la *Vie des médecins* d'Ebn-Abi-Osaïbah (*loc. laud.* fol. 79 v°) : وصى بعد ذلك كله عند وفاته الى المامون لابنه « Enfin, « au moment de sa mort, il désigna Mamoun pour le représenter auprès de son fils. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 682, fol. 279 v°) : وصاه على ابنه « Il le chargea d'être tuteur « de son fils. » Dans l'*Histoire* d'Ahmed-Askalâni (t. II, man. 657, f. 181 v°) : وصّاه على اولاده فربّاهم « Il le nomma tuteur de ses enfants, et cet homme prit soin de les élever. » Dans les *Mille et une Nuits* (t. II, p. 248) : احضر ولده ووصّاه بالرعيّة « Il fit venir son fils, et le désigna pour gouverner « ses sujets. » Dans l'*Histoire d'Alep* (man. 728, fol. 80 r°) : وصّى له بحلب وولّاه الامر « Il lui remit, « par testament, la ville d'Alep, et lui confia l'autorité. »

A la IV^e^ forme, le même verbe signifie à peu près la même chose. On lit dans l'*Histoire d'Alep* (fol. 52 v°) : كان قد اوصى سعد الدولة لولو لما مات به « Au moment de mourir, il lui avait donné « pour tuteur Saad-eddaulah-Loulou. » Plus bas (fol. 94 r°) : اوصى بحلب لابنه شبيب « Il assi- « gna à son fils Schebib le gouvernement d'Alep. » Dans la *Vie d'Ebn-Khaldoun* (fol. 10 v°) : اوصاه على ابنه « Il le nomma pour prendre soin de son fils. » Dans l'*Histoire* du même écrivain (tom. III, f. 174 r°) : اوصى له بالامر « Il lui assigna le gouvernement. » Plus bas (fol. 205 v°) : اوصيك باهل بيتك وان تظهر كرامتهم « Je te recommande le soin de tes parents, afin que tu montres au « grand jour leur noblesse. » Dans la *Vie des médecins* d'Ebn-Abi-Osaïbah (fol. 66 v°) : اوصى الاصغر بامرأته « Il chargea le plus jeune de prendre soin de sa femme. » Dans l'*Ouvrage biographique* (العقد الثمين) de Taki-eddin-Fâsi (tom. II, fol. 10 r°) : كان ابوه اوصى عليه وعلى اخوته زوج ابنته « Son père avait, par testament, établi, pour son tuteur et celui de ses frères, l'époux de sa fille. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 175 r°) : كتبت الى تجّار الكارم توصيهم بابنها... وان يقرضوه ما يحتاج اليه « Elle écrivit aux marchands *kârem* pour leur recommander son « père, et les inviter à lui prêter tout l'argent dont il aurait besoin. » Dans les *Opuscules* de Soïouti (man. de S. Germ. 152, fol. 233 r°) : اوصى بك كل مسلم « Je te recommande aux soins de tous les « musulmans. »

sous le règne de Melik-Mansour-Kelaoun. Les habitants de *Balkas-alaschraf* furent déchargés par lui de taxes injustes مظالم, qui se montaient annuellement

(48) Le mot *adl* عَدْل, qui fait au pluriel *odoul* عدول, et que, dans l'arabe moderne, on prononce souvent, à l'imitation des Turcs, *adoul*, s'emploie quelquefois, chez les auteurs un peu anciens, dans le sens d'*arbitre, négociateur*. On lit dans la *Chronique de Tabari* (t. II, p. 178) . . . كانت عدلا بين الناس « Elle était arbitre entre les hommes. » Dans l'ouvrage intitulé *Kitâb-aliktifâ* (man. ar. 653, fol. 34 r°) : بوران بنت كسرى كانت كلما اختلفت الناس بالمداين عدلا بينهم حتى يصطلحوا « Bouran, lorsqu'elle voyait la division régner parmi les habitants de Madaïn, s'en« tremêlait au milieu d'eux, comme arbitre, jusqu'à ce qu'ils se réconciliassent. » Plus loin (*ibid.*) : كانت بوران عدلا « Bouran était arbitre; » et (*ibid.*) : العدل بوران وصاحب الحرب رستم « Bou« ran était l'arbitre et Rustem le général. »

Le mot *idl* عِدْل signifie *égal, équivalent, émule*. Au rapport du *Kitâb-alagâni* (t. I, fol. 13 r°), Abd-allah-ben-Abi-Rebiah avait reçu chez les Koraïschs, le surnom d'*alidl* : لان قريشا كانت تكسو الكعبة فى الجاهلية باجمعها من اموالها سنة ويكسوها هو من ماله سنة فارادوا بذلك انه وحده عِدل لهم جميعا « Attendu que les Koraïschs, durant le temps d'ignorance, revêtaient, une « année, la kabah tout entière; et Abd-allah la revêtait une autre année : ils voulaient indiquer, par « ce surnom, que cet homme, à lui seul, pouvait lutter contre eux tous. »

Le mot *adl*, aujourd'hui, désigne *un notaire*. M. Estève (*Mémoire sur les Finances de l'Égypte*, p. 13), s'exprime ainsi : « Le *schâhed* reçoit l'épithète de *adel* ou *juste* pour caractériser la probité « qui doit présider à ses fonctions. » Hoest (*Nachrichten von Marokos und Fes*, p. 245) dit : « Les « contrats doivent être passés en présence de deux hommes qui servent de témoins. . . et ces deux « témoins doivent être *adul*. . . Si l'on vend un nègre, un cheval, une maison, ou un autre objet, un « acte, sur ce sujet, doit être dressé par deux *adul*. » Feu M. Michaud (*Correspondance d'Orient*, tom. VII, p. 52) dit « que le *chaeed* joint quelquefois à son nom celui de *adel*, c'est-à-dire juste. » Dans le *Tableau des établissements français de l'Algérie* (A. 1840, p. 357), on lit : « Les *adoul* sont « les assesseurs du kadi. » Dans l'ouvrage intitulé *Adab-alkadâ* (man. de S. Germ. 135, fol. 27 r°), le mot عَدْل est expliqué par شاهد *schâhed*. On lit dans l'*Histoire des kadis d'Égypte* (fol. 35 v°) : صار من عدول القاضى « Il était du nombre des *adl* du kadi. » Dans l'*Histoire d'Alep* (f. 186 r°) : كان عدلا على خزاين نور الدين « C'était un *adl* attaché au trésor de Nour-eddin. » Le mot *adâlah* عدالة désigne la charge d'*adl* (notaire). On lit dans la *Vie de Bibars* par Nowaïri (f. 35 v°) : لما ولى القضا شدد على العدول . . . كان يكتب سجلات باسقاط عدالة جماعة من العدول « Lorsqu'il fut « promu au rang de kadi, il se montra sévère à l'égard des *adl* ; . . Il écrivait des cédules, pour « ôter à plusieurs d'entre eux le rang d'*ald*. » Ailleurs (fol. 96 r°) : حلف اهل كل حارة بحضور عدلين « Les habitants de chaque rue prêtèrent serment en présence de deux *adl*. » Dans l'*Histoire d'Espagne* de Makarri (tom. I, man. 704, fol. 292 v°) : صار من العدول المبرزين فى العدالة « Il « était du nombre des *adl* les plus distingués dans leur profession. » Dans la *Biographie* du XI^e^ siècle (pag. 486) : احد عدول محكمة باب الشعرية « L'un des *adl* du *mahkemeh* (tribunal) de la « porte de Schariah. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-kadi-Schohbah (man. 687, fol. 119 r°) : كان من اعيان العدول تحت الساعات يشهد على الحكام « Il était un des principaux *adl*, qui résidaient sous

à une somme de trente mille dirhems. Il dédommagea ceux à qui la propriété de ce lieu avait été assignée عوّض مقطعيه. Il restitua aux fakirs le *wakf* de Kara-

« l'horloge. Il rendait témoignage devant les juges. » Dans l'*Histoire des kadis d'Égypte* (fol. 35 v°) : صار من عدول القاضي « Il devint un des *adl* du kadi. » Dans l'*Histoire de Jérusalem* (man. 713, « p. 285) : كان من الفقهاء والعدول « C'était un des *fakih* et des *adl.* » Ailleurs (pag. 337) : كان من العدول بالقدس الشريف ومن طلبة العلم « Il était, à Jérusalem, un des *adl* et des étudiants dans « les sciences. » Dans le *Solouk* de Makrizi (t. II, man. 673, fol. 93 r°) : لم يقدروا العدول على كتابة المبايعة « Les *adl* ne purent écrire la formule d'hommage. » Dans les *Opuscules* de Soïouti (man. de S. Germ. 152, fol. 263 r°) . من لم يره وشهد به عدلان « Celui qui ne l'a pas vu, mais qui a pour lui « le témoignage de deux *adl.* » Abou'lmahâsen dans le *Maured-allatâfet* (p. 53) parle d'un acte qui « avait été certifié devant le juge, par quarante *adl.* » Plus bas (p. 62) il fait mention des kadis et des *adl* القضاة والعدول. Dans l'*Histoire* de Nowaïri (26e partie, man. de Leyde, fol 175 r°) : كانت العادة كذلك في انشاء العدالة « Tel était l'usage adopté, pour la rédaction, chez les *adl.* » Dans le *Traité sur la religion chrétienne* d'Abou'lbarakât (man. ar. 84, fol. 38 r°) : اقامة القضاة والعدول « L'établissement des kadis et des *adl.* » Dans la *Vie des kadis d'Égypte* (fol. 90 r°) : ادخل في العدالة من لا قدر له « Il introduisit dans le rang des *adl* des hommes sans mérite. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. ar. 663, fol. 16 v°) : كان من اعيان الفقهاء والعدول « Il était au nombre « des principaux d'entre les *fakih* et les *adl.* » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (t. I, man. 797, fol. 334 v°) : الكتّاب العدول « Les écrivains, les *adl.* » Ailleurs (man. 682, fol. 385 v°) : من شرط هذا المستوفي ان يكون عدلا « Ce *moustaufi* devait nécessairement être un *adl.* » Dans le *Fakihat-alkholafâ* (page 219) : كونكم عدولا شهدا « Si vous êtes *adl* et *schâhed* (témoins.) » Dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (tom. II, pag. 424) : لان الشهود لم يكونوا عدولا « Attendu que les *schâhed* n'étaient pas *adl.* » Ebn-Khaldoun (*Prolégomènes*, fol. 82 r°), offre sur la charge nommée *adalah* عدالة des renseignements que je transcrirai ailleurs. Ebn-Assal, dans son *Traité sur la religion chrétienne* (manuscr. arabe 80, fol. 247 v°), donne des détails sur ce qui concerne le mot عَدْل. Plus bas (fol. 248 r°), on lit : ليسقطنه من العدالة والشهادة « Qu'il le « destitue des fonctions d'*adl* et de *schâhed.* » Dans la *Notice des lecteurs* de Dhehebi (man. 742, fol. 232 r°) : احد عدول القضاة « Un des *adl* des kadis. » Ailleurs (fol. 209 v°) : عرضت عليه العدالة فاباها « On lui offrit le rang d'*adl*, mais il le refusa. » Ailleurs (fol. 218 v°) : كان من كبار عدول الثغر « Il était un des principaux *adl* de la place. » Dans les *Mille et une Nuits* (tom. I, page 522) : كان عدلان يشهدان على الدماء والجراحات « Il se trouvait deux *adl* qui portaient témoignage « pour ce qui concernait le sang et les blessures. » Dans la *Vie de Saladin* de Beha-eddin (p. 249) : عدل الخزانة « L'*adl* du trésor. » Dans l'*Ouvrage* de Kodouri (de mon manuscrit, fol. 77 r°) : عدولا كانوا اوغير عدول « Qu'ils fussent *adl* ou non. »

Le verbe عَدَلَ, à la IIe forme, signifie *donner le rang d'adl.* On lit dans la *Vie des kadis d'Égypte* (man., fol. 53 v°) : كان من جملة من عدّله ابن وليد في ولاياته الثلاث اربعين شاهد « Il était du « nombre des quarante-trois *schâhed* qu'Ebn-Wâlid, à l'époque de son gouvernement, avait promus « au rang d'*adl.* » Plus bas (f. 78 r°) : ساله ان يكلم القاضي في تعديله « Il le pria de parler au kadi, « pour obtenir de lui le rang d'*adl.* » Ailleurs (fol. 22 v°) : لم يتفق انه عدّل من الشهود احد « Il

kousch, qui avait été donné, comme *ikta*, depuis soixante ans. Le kadi des schaféis reprit cette propriété, qui rapportait chaque année dix mille dirhems; et ceux à qui elle avait été assignée, reçurent autre chose en échange. La maison *Kotbiah* الدار القطبية fut rendue à ceux qui en avaient été mis en possession,

« n'eut pas occasion d'élever un seul *schâhed* au rang d'*adl.* » Ailleurs (fol. 20 v°) : الذى عدّلكم هو الذى اسقطكم « Celui qui vous a promus au rang d'*adl* est le même qui vous a destitués.» Plus bas (fol. 41 v°) : عدّل جماعة من الاشراف « Il promut au rang d'*adl* plusieurs d'entre les schérifs. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (m. 663, f. 101 r°) : حوانيت التعديل « Les boutiques « où se tenaient les *adl.* » Dans l'*Histoire* de Nowaïri (26e partie, m. de Leyde, fol. 175 rect.) : جلس الشيخ بجامع مصر لتعديل من شهد بعدالته منهم « Le scheïkh prit séance dans la grande mosquée « de Fostat, afin de conférer le rang d'*adl* à ceux dont le mérite était attesté. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. I, man. 797, fol. 318 rect.) : هو من الشهود المعدّلين وتارة يكون من الاشراف المميّزين « Il est du nombre des *schâhed* promus au rang d'*adl*. Tantôt il fait partie « des schérifs les plus distingués. » Ailleurs (fol. 382 r°) : اعيان المعدّلين « Les principaux d'entre « ceux qui étaient promus au rang d'*adl.* » Dans le *Traité sur la religion* d'Abou'lbarakât (man. 84, fol. 20 r°) : فى الشهود المعدّلين « Parmi les *schâhed* promus au rang d'*adl.* » Dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (tom. II, man. 140, pag. 85) : انّ شابّا من الشهود المعدّلين بمصر الذين يحضرون مجلس قاضى الحكم بها « Un jeune homme, du nombre des *schâhed* promus au rang « d'*adl*, dans la ville de Fostat, et qui assistaient aux séances du kadi. » Plus bas (pag. 146) : من جملة الشهود المعدّلين بمصر « Du nombre des *schâhed* promus au rang d'*adl*, dans la ville de « Fostat. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Khallikan (m. 730, f. 281 r°) : مجالس القضاة والحكّام والمعدّلين « Les séances des kadis, des juges et de ceux qui étaient promus au rang d'*adl.* » Dans l'*Histoire* du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (fol. 8 r°) : كان احد المعدّلين ببغداد « Il était un de ceux qui « avaient été promus au rang d'*adl* à Bagdad. » Dans la *Chronique* de Dhehebi (man. arab. 646, f. 154 v°) : جلس قاضيا...وعدّل جماعة « Il siégea comme kadi...et conféra à plusieurs le rang « d'*adl.* » Plus bas (*ibid.*) : تاخّر عنه من كبار العدول فعدّل خلقا فى عدّتهم « Plusieurs des principaux « *adl* tardèrent à se rendre auprès de lui. Il introduisit dans leurs rangs plusieurs personnes avec « le titre d'*adl.* » Dans le *Traité de l'arbalète* (man. ar. 1579, f. 80 v°) : لكى يصير شاهدا معدّلا « Afin qu'il fût un *schâhed* promu au rang d'*adl.* » Dans l'ouvrage intitulé *Nadm-aldjouman* (man. ar. 741, f. 41 v°) : رجل قد عدّله المبارك « Un homme que Moubârak avait promu au rang d'*adl*, « avec le titre d'*adl.* » Ailleurs (fol. 324 v°) : اخذ فى تكثير الشهود وتعديل من لا يليق « Il com- « mence à multiplier le nombre des *schâhed*, et à conférer le titre *d'adl* à des hommes qui n'en « étaient pas dignes. »

Le verbe عَدَّلَ, à la Ve forme, signifie *remplir les fonctions d'*adl. On lit dans le *Traité biographique* (العقد الثمين) de Taki-eddin-Fâsi (t. I, f. 86 v°) : تعدّل بالقاهرة وجلس للشهادة « Il rem- « plit au Caire les fonctions d'*adl*, et siégea comme *schâhed.* »

depuis le départ de Melik-Kâmel. Elle se trouvait, depuis environ soixante années, dans la possession d'un des commandants de la *halkah* et de ses héritiers. De nombreux *ikta*, qui étaient dans les mains des émirs, furent rendus à leurs vrais propriétaires. Les soldats, en Égypte, renonçaient à leur *ikta*, parce que les impôts ne leur produisaient pas un grand bénéfice. Le terrain passait sous la juridiction حمى d'un émir, et devenait le refuge des malfaiteurs et des brigands.

Lâdjin était brave, surpassant tous ses rivaux dans tout ce qui avait trait aux exercices militaires. Il montrait une extrême bonne foi envers les personnes de sa connaissance et ses serviteurs. Il défendit de porter des turbans كفتاه de brocart d'or, et des bordures de la même étoffe, ainsi que des vêtements d'or. Il réprimait avec une sévérité implacable tous les actes illicites; et plusieurs fils d'émirs ayant été surpris à boire du vin, reçurent la bastonnade. Ce prince jeûnait durant les mois de Redjeb et de Schaban. Il se levait la nuit, et faisait des aumônes continuelles. Il joignait à ces qualités un caractère plein de douceur.

Détails sur la manière dont les émirs conduisirent les affaires de l'empire après la mort de Melik-Mansour-Lâdjin.

Après l'assassinat de Melik-Mansour-Lâdjin et de son *naïb* l'émir Mankouti-
528 mour, les émirs qui se trouvaient présents dans la citadelle, savoir : Izz-eddin-Aïbek, le *khâzindâr* (trésorier) Mansouri; Rokn-eddin-Bibars, le *djaschenkir;* Seïf-eddin-Selar, l'*ostadâr;* Hosâm-eddin-Lâdjin-Roumi, l'*ostadâr*, qui était arrivé d'Alep; Djemâl-eddin-Akousch-Afram; Bedr-eddin-Abd-allah, le *silâhdâr;* l'émir Kurt, le *hâdjib*, se concertèrent avec les deux émirs Kurdji et Tagdji; ils convinrent d'écrire à Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun, afin de le faire venir de Karak, et de le placer sur le trône de la souveraineté, sous la condition que Tagdji occuperait le rang de *naïb-assaltanah* (vice-roi), et qu'aucune affaire ne serait décidée que du consentement des émirs. Tous, dans la nuit du vendredi, jurèrent l'observation de ce traité. Dès le point du jour on ouvrit la porte de la citadelle; l'émir Djemâl-eddin-Akousch-Kattâl-assaba monta à cheval, accompagné du reste des émirs, et, tous ensemble, se rendirent à la forteresse. On écrivit à l'émir Kandjak, *naïb* de la Syrie, et à l'émir Belban-Tabbâkhi, *naïb*

d'Alep, pour les informer des événements qui venaient de se passer et leur prescrire de faire arrêter Idagdi-Schoukaïr, Djâgân, Hamdan, et les émirs Hosâmis. Cette dépêche fut confiée à l'émir Balgaï, l'un des émirs de Damas, qui était arrivé apportant une lettre de l'émir Kandjak, le samedi, douzième jour du mois, après l'assassinat de Lâdjin; et la lettre avait été reçue par Tagdji. Celui-ci prit place dans le poste destiné au *naïb*, ayant les émirs à sa droite et à sa gauche. On servit, suivant l'usage, le festin que donnait le sultan; ensuite, la conversation s'engagea sur le projet de députer vers Melik-Nâser. Kurdji prit la parole, et dit : « O émirs, c'est moi qui ai tué le sultan Lâdjin pour venger la mort « de mon maître! Melik-Nâser est bien jeune. Un seul homme, dit-il, en mon- « trant Tagdji, est digne d'être promu au rang de sultan; et c'est moi qui serai « son *naïb*. Ceux qui sont d'un avis contraire en sont les maîtres. » Tous les émirs gardèrent le silence, à l'exception de Kurt, le *hâdjib*, qui dit : « O seigneur, « les émirs savent bien ce que vous avez fait; et personne n'est disposé à con- « tredire ce que vous avez décidé. » L'assemblée se sépara. Cependant Tagdji fit venir Tadj-eddin-Abd-errahman-Tawil, le *moustaufi* du royaume, et lui demanda des détails sur le revenu territorial اقطاع affecté au *naïb*. Ayant reçu ces renseignements, il dit : « La somme est trop considérable; je ne consentirai pas « à la céder au *naïb;* » puis il ordonna d'en défalquer une portion qui serait réunie au domaine privé. A peine Tawil était-il sorti que Kurdji le fit appeler et le questionna sur le revenu territorial du *naïb*. Il trouva que la somme était trop faible, et dit : « Cela ne peut me suffire : je ne saurais m'en contenter. » Puis il désigna plusieurs cantons qu'il voulait demander, pour accroître le revenu qu'avait touché Mankoutimour. Tadj-eddin resta stupéfait de voir ces deux hommes se livrer précipitamment à de pareils soins, avant d'être assurés de l'autorité.

La nuit du dimanche, un pigeon (49) طاير s'abattit, et apporta une lettre qui

(49) Le mot *tâïr* طاير ou *taïr* طَيْر, qui signifie proprement *un oiseau*, désigne *un pigeon que l'on employait pour porter une lettre*. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* de Mohammed-ben-Moïassar (man. ar. 801 A, fol. 51 r°) : ورد الطاير بوقعة « Le pigeon arriva, apportant la nouvelle d'une catastrophe. » Dans le *Solouk* de Makrizi (t. I, pag. 623) : سقط الطاير من قلعة كركر بنزول المغل « Un pigeon, « envoyé de la forteresse de Karkar, s'abattit, apportant la nouvelle que les Mongols étaient campés « devant la place. » Ailleurs (t. III, fol. 50 r°) : سقط الطاير من بلبيس بنزول الامراء « Un pigeon « venant de Belbeïs s'abattit, annonçant l'arrivée des émirs. » Dans l'*Histoire d'Alep* (man. 728,

annonçait que l'émir Bedr-eddin-Bektâsch-Fakhri, *émir-silah*, était venu camper à Belbeïs, à la tête des troupes expédiées pour Sis. Les émirs, charmés de cette nouvelle, lui écrivirent ainsi qu'à ceux qui l'accompagnaient, pour lui annoncer

fol. 115 r°) : كتاب الطاير وصل الى حلب « Une lettre, portée par un pigeon, arriva à Alep. » Ailleurs on lit (fol. 128 v°) : « Les assiégés de la ville d'Athâreb adressèrent à Melik-Radwan une « lettre placée sous l'aile d'un pigeon كتبوا كتابا على جناح طاير. Ce pigeon s'étant abattu dans le « camp des Francs, un soldat le tua, et prit la lettre. » On lit dans l'*Histoire* du prétendu Fakhr-eddin-Râzi (f. 248 r°) : سَرّح كل يوم طيورا عليها الاخبار « Expédie chaque jour des pigeons porteurs « de dépêches. » Dans l'*Histoire de la Conquête de Jérusalem* rédigée par Imad-eddin-Isfahâni (man. arab. 714, fol. 111 r°) : طارت كتب البشاير وسُرّحت على جناح الطاير « Les lettres qui « annonçaient les nouvelles volèrent et furent expédiées sur l'aile du pigeon. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (m. 663, fol. 176 r°) : كتب الى نوّاب الشام على اجنحة الطيور « Il écrivit « aux naïbs de Syrie des lettres portées sur les ailes des pigeons; » et (fol. 158 r°) : الطير الفلانى والطيرة الفلانية « Tel pigeon et telle femelle de pigeon. » Car le mot طيرة désigne *une femelle de pigeon*, comme dans ce passage du *Diwan-alinschâ* (man. 1573. fol. 105 r°) : طلب طيرته « Il de- « manda sa femelle de pigeon. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Djouzi (man. 640, fol. 197 r°) : اعطاه طيورا وقال عرّفنى الاخبار يوما بيوم « Il lui remit des pigeons, et lui dit : Informe-moi des nouvelles « jour par jour; » et (*ib.*) : اطلق الطيور الى دمشق « Il lâcha les pigeons pour Damas. » On lit dans la *Vie de Saladin* par Beha-eddin (p. 129) : الكتب متواصلة ... على اجنحة الطيور « On voyait ar- « river successivement des lettres portées sous l'aile des pigeons. » Dans le *Solouk* de Makrizi (t. I, pag. 216) : عندما هجم الفرنج على العسكر سرح الطاير بذلك الى القاهرة « Lorsque les Francs « tombèrent sur l'armée, un pigeon, porteur de cette nouvelle, fut lâché pour le Caire. » Le même historien dans sa *Description de l'Égypte* (man. 798, fol. 201 r°), fait mention *des feuilles de pigeons* ورق الطير c'est-à-dire *des feuilles de papier mince destinées à recevoir les lettres que l'on attachait sous les ailes des pigeons*. Ces pigeons portaient aussi le nom de حمام رسايلى « Pigeons « destinés au transport des dépêches, ou de حمام هوادى *pigeons rapides*. »

Le lieu d'où l'on faisait partir les pigeons se nommait *moutar* مطار, au pluriel مطارات; et l'on désignait par le mot *moutaïir* مطيّر *celui qui avait la charge de lâcher les pigeons*. On lit dans l'*Histoire des Atabeks* d'Ebn-alathir (man. ar. 818, pag. 275) : امر الملك العادل نور الدين باتّخاذ الحمام الهوادى وهى المناسيب التى تطير من البلاد البعيدة الى اوكارها « Melik-Adel-Nour-eddin « ordonna d'établir les pigeons appelés *hawâdi* (rapides). Ce sont des pigeons renommés qui, des « cantons les plus reculés, volent vers leurs nids; » et plus bas (pag. 303) : معهم الحمام الهوادى « Ils avaient avec eux les pigeons rapides. » Dans le *Diwan-alinschâ* (fol. 105 v°) : بها الحمام الرسايلى فى ابراجها ومطاراتها « Là se trouvaient les pigeons messagers dans leurs colombiers et « leurs lieux de départ; » et (*ibid.*) : فى تعريف مطارات الحمام « Pour indiquer les lieux de départ « des pigeons. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (t. I, man. 797, fol. 402 r°) : استخدم

dans les plus grands détails tout ce qui s'était passé, et l'accord conclu entre Tagdji et Kurdji. L'empire se trouva divisé entre deux partis. D'un côté, les 529

للحمام الذين كان له عدّة مطيّرين « Il établit, auprès des pigeons qui lui appartenaient, plusieurs « hommes chargés de les lâcher. «

Le mot مطيّر الحمام est employé avec le même sens, dans un passage du *Solouk* de notre auteur (tom. I, page 1145). Nous lisons dans l'*ouvrage intitulé Omdat attalib* (man. ar. 636, fol. 170 v°, 171 r°), que le schérif Abou'lhasan-Mohammed-ben-Omar, qui vivait du temps d'Adad-eddaulah-ben-Bouiah, avait, à Bagdad et à Koufah, des pigeons طيورا, qui lui servaient à faire passer les nouvelles d'une de ces villes à l'autre. L'auteur du *Tarikhi-Wassâf* (manuscrit, fol. 296 r°) nous donne des détails sur la poste aux pigeons, telle qu'elle existait sous les khalifes Abbassides. Au rapport de Raschid-eddin (fol. 296 r°) : « Tandis que la ville de Mausel (Mosul) était assiégée par « les Mongols, le sultan d'Égypte étant arrivé à Sindjar, en voulant donner au prince de Mausel « avis de son approche, lui envoya une lettre portée par un pigeon. L'oiseau s'étant perché sur une « machine de guerre des Mongols, fut pris par le machiniste, qui porta la lettre à son général.... » Un pigeon fut expédié à Bagdad pour annoncer l'approche de Timour (*Zafer-nâmeh*, de mon manuscrit, f. 166 v°). On lit dans le *Kartas* (p. 214) que les habitants de *Aldjezirah-alkhadrá* (Aldjeziras) étant assiégés par l'ennemi, ne recevaient de nouvelles que par un pigeon qui leur apportait des lettres de Djebel-alfatah (Gibraltar). Au rapport de Nowaïri (man. ar. 702, f. 46 r°), « Le commandant de la flotte de Roger, roi de Sicile, étant arrivé à l'île de Kosurah, s'empara « d'un vaisseau sur lequel était une cage de pigeons. Il se servit de ces oiseaux pour expédier de « fausses lettres. »

L'auteur du *Mesalek-alábsar* nous donne, sur la poste aux pigeons, les détails suivants (m. 583, f. 173 r°) : « Parmi les dépêches que reçoit le sultan, il en est qui sont écrites sur un parchemin « petit, léger, et que transportent des pigeons bleus. Ces pigeons ont des relais مراكز dont chacun « est, à l'égard de l'autre, à la distance de trois relais de la poste aux chevaux, ou plus. Le pigeon « ne dépasse pas le relais, et ne saurait le dépasser. Lorsque l'oiseau doit porter une dépêche, on « lui donne une parure particulière, afin qu'il soit reconnu et ne soit arrêté nulle part; après quoi « on le lâche. Aussitôt qu'il arrive au relais qui lui est destiné, on prend la lettre, que l'on attache « sur un autre pigeon. La chose se fait ainsi, de lieu en lieu, jusqu'à ce que la dépêche arrive à la « résidence du sultan. » Suivant l'auteur du *Diwan-alinschá* (man. ar. 1573, fol. 105 r° et v°), l'usage d'employer des oiseaux pour porter des dépêches remonte jusqu'à Salomon ; puis il ajoute : « Les « anciens ont choisi pour cet objet le pigeon, attendu que le mâle, dans cette espèce, se distingue de « tous les autres oiseaux par son attachement pour sa femelle, sa vue perçante, la rapidité de son « vol. Le chef des bureaux de la chancellerie صاحب دواوين الانشاء doit s'occuper avec le plus « grand soin de ce qui concerne les lieux d'où on lâche ces oiseaux, le nombre d'individus qui s'y « trouvent réunis; les hommes, les bêtes de somme qui y sont attachés; les colombiers assignés « à chaque établissement. Les khalifes de la famille d'Abbas montraient pour tout ce qui tou- « che cet objet, le zèle le plus ardent; et les principaux personnages de l'Irak s'y livraient à l'envi. » Si l'on en croit l'auteur du *Raoud-mitar* الروض المعطار, on se disputait l'acquisition de ces oi-

émirs étaient décidés à adopter la résolution que prendrait l'émir Bektâsch, au moment de son arrivée. Quant à Tagdji, Kurdji, Schawerschi et les émirs Aschra-

seaux. Un pigeon d'une rare agilité fut payé 700 dinars. L'auteur ajoute : « Un pigeon qui était « arrivé du détroit de Constantinople fut payé au prix de mille dinars. Pour ceux de ces oiseaux « qui étaient destinés à porter les dépêches, on avait un livre, des registres, dans lesquels étaient « consignés la généalogie du pigeon et son prix d'achat. Le kadi Mohii-eddin-ben-Abd-eldâher « s'occupa à composer, sur cette matière, un ouvrage auquel il donna pour titre *Tamaïm-alhamaïm* « تمايم الحمايم (les amulettes des pigeons). Suivant l'usage reçu, on transportait un pigeon d'un « colombier vers le colombier le plus voisin; et au moment de le lâcher, on allait chercher sa fe- « melle dans le colombier où il était accoutumé de la voir. Les pigeons destinés à ce genre de ser- « vice الحمام الرسايلى étaient disposés pour le transport des dépêches, à la manière des chevaux « de la poste, dans toute l'Égypte, dans la Syrie, et la contrée qui environne Alep. Ensuite, on « négligea cet établissement, qui devint ce qu'il est aujourd'hui, se réduisant à former une ligne de « communication, depuis le Caire jusqu'aux deux places d'Alexandrie et de Damiette, ainsi qu'à « Katia. Le point de départ était primitivement le colombier qui se trouve dans la citadelle. L'au- « teur du *Tarif* تعريف indique le point d'où on lâchait les pigeons, qui étaient placés dans les « lieux assignés pour cela. Dans la Syrie, depuis Gazah, et dans la province d'Alep, le soin de por- « ter des pigeons était confié aux *naïb* (gouverneurs). » L'auteur rapporte, d'après Nowaïri, de quelle manière le vizir Iakoub-ben-Keles, voulant satisfaire le désir que témoignait le khalife Aziz, de manger des cerises de Balbek, fit attacher aux pattes de six cents pigeons deux petits sachets de soie qui renfermaient une cerise; en sorte que, dans l'espace de trois jours, il put offrir au prince un bassin rempli de ces fruits. Puis il ajoute : « D'après l'usage reçu, on ne lâchait jamais « un pigeon durant la nuit, ou par un temps de pluie, ou lorsque l'oiseau était affamé, dans la « crainte qu'il ne s'égarât, ou qu'il ne fût atteint de l'humidité, ou qu'il ne s'abattît sur du grain « ou sur l'eau, et qu'il ne fût pris. Suivant ce que rapporte le kadi Ala-eddin-ben-Fadl-allah, « d'après le kadi Mohii-eddin-ben-Abd-eldâher, le chef des bureaux doit faire porter avec lui les « pigeons messagers, toutes les fois que le sultan est en marche, soit pour un voyage, soit pour « une partie de chasse; attendu qu'on peut avoir continuellement besoin de ces oiseaux, pour man- « der un émir, un Mamlouk, ou faire apporter promptement quelque objet que désire le « prince. »

Makrizi s'exprime en ces termes (man. ar. 682, fol. 408 r° et v°) : « Dans la citadelle du Caire, « étaient des colombiers, pour les pigeons destinés à porter les dépêches البطايق. Si l'on en croit « Ebn-Abd-eldâher, jusqu'à la fin du mois de Djoumada second de l'an 687, le nombre de ces « oiseaux s'élevait à dix-neuf cents. Ils étaient sous la surveillance de plusieurs commandants, dont « chacun avait sous sa juridiction une portion fixe. Tous ces oiseaux restaient constamment dans « les colombiers de la citadelle, à l'exception d'un certain nombre qui étaient renfermés dans « le colombier de Barkiah, placé en dehors du Caire, et que l'on nommait *le colombier du Fayoum* « برج الفيوم. Il avait été établi par l'émir Fakhr-eddin-Othman-ben-Kizil, *ostadar* de Melik-Kâmel- « Mohammed, fils de Melik-Adel-Abou-Bekr-Aïoub. Le nom de *colombier du Fayoum* devait son ori- « gine à ce que toute la province de ce nom faisait partie de l'*ikta* d'Ebn-Kizil. Les dépêches lui ar-

fis, ils s'entendaient parfaitement pour confier le titre de sultan à Tagdji, et celui de *naïb* à Kurdji. Du reste, ils convinrent de ne point sortir à la rencontre

« rivaient du Fayoum à ce colombier, et c'était de là qu'elles étaient expédiées vers le Fayoum. Cette « dénomination continue de lui être appliquée. Chaque relais, dans les différents cantons de l'Égypte « et de la Syrie, depuis Asouan jusqu'à l'Euphrate, renfermait des pigeons; et il est impossible « de calculer le nombre qui s'en trouvait dans les villes frontières, sur les routes de l'Égypte et de « la Syrie. Tous ces oiseaux étaient expédiés graduellement, et transportaient les dépêches, de la « citadelle dans toutes les directions. Il y avait, dans chacun de ces établissements, des mules de « charge, qui étaient fournies par les écuries du sultan. Les gardiens des colombiers البرّاجون re- « cevaient des traitements جامكيات et des gratifications, prises des greniers du sultan. La dé- « pense, pour ces objets, s'élevait à des sommes incalculables. La nourriture assignée pour cent « pigeons était, chaque jour, d'un quart de *waïbah* de fèves.

« Suivant l'usage reçu, la lettre était exclusivement attachée sous l'aile du pigeon; et cela pour « plusieurs motifs : entre autres, pour garantir la dépêche, en l'abritant sous une aile aussi forte. « Ensuite, on imagina de lier la lettre à la queue de l'oiseau. Lorsque la dépêche était expédiée de « la citadelle pour Alexandrie, l'usage voulait que le pigeon fût exclusivement lâché de Miniet- « Akabah, dans la province de Djizeh. C'était là le premier des relais. Lorsque la destination était « pour la province de Scharkiah, l'oiseau partait de la mosquée de Tibr, située en dehors du Caire. « S'il était expédié pour Damiette, on le lâchait dans le canton de Beïsous. On envoyait avec les « gardiens des colombiers البرّاجين des *djandâr*, chargés de les conduire aux postes qui leur « étaient assignés. Dans chaque province on avait soin, en lâchant les pigeons, de les éloigner « de leur retraite habituelle : on voulait par là les empêcher de revenir bientôt à leurs colom- « biers.

Les pigeons qui appartenaient au sultan étaient distingués par des marques particulières. C'é- « taient des empreintes faites avec un fer chaud داغات sur les pattes ou sur les becs des oiseaux. « C'est ce que les plaisants désignent par le mot *Isláh* الاصلاح.

« Lorsqu'un pigeon s'abattait avec une lettre dont il était porteur, personne ne pouvait la déta- « cher, si ce n'est le sultan lui-même, qui l'ôtait de sa propre main, sans employer aucun intermé- « diaire. On mettait, pour tout ce qui concernait ces oiseaux, un zèle extraordinaire. Si un pigeon « s'abattait durant le repas du sultan, le prince n'attendait pas qu'il eût fini de manger; mais il « laissait la table, et ouvrait la dépêche. S'il était endormi, on l'éveillait. Abd-eldâher ajoute : « C'est ainsi qu'en usaient nos souverains. Il en était de même lorsqu'ils étaient en marche, ou à « jouer à la paume; en effet, un moment qu'on laisse échapper, suffit pour rendre impossible la réa- « lisation d'une affaire importante, soit qu'il s'agisse d'un homme arrivant, ou d'un fugitif, ou d'un « événement quelconque qui se sera passé dans une place de guerre. Il ajoute : Il convient que l'on « écrive les dépêches sur le *papier des oiseaux* ورق الطير, spécialement destiné pour cet objet. » « Suivant ce que j'ai vu, les anciens n'écrivaient pas la formule *Bism-allah* بسم الله (au nom de « Dieu). Ils dataient de l'heure, du jour, sans indiquer l'année; quant à moi, je désigne l'année. Il « ne faut pas s'étendre sur les titres de celui à qui on s'adresse, ni employer les mots superflus; on « doit se borner à la substance, à la quintessence du discours. Il faut nécessairement écrire : On a

de l'émir Bektâsch, mais de rester auprès de Tagdji, dans la citadelle, en attendant son arrivée. Les autres émirs résolurent d'aller à la rencontre de Bektâsch. Le dimanche, treizième jour du mois, ce général et ses compagnons vinrent camper à Birket-alhâdj. Les émirs qui se trouvaient dans la citadelle se préparaient à aller le recevoir; Kurdji s'opposa à ce que personne ne sortît dans cette intention. Il ordonna que chacun retournât chez soi, et que, le lendemain, tout le monde se rendît à la citadelle, où Tagdji siégerait avec le costume de la souveraineté. L'assemblée se sépara. Les émirs sentirent parfaitement qu'ils ne pourraient rien faire tant qu'ils n'iraient pas s'aboucher avec l'émir Bektâsch. Lorsqu'ils se trouvèrent réunis, après l'*asr*, ils commencèrent à représenter, devant Tagdji et Kurdji, qu'il était à propos de sortir au-devant de l'émir Bektâsch, attendu que c'était un homme âgé, qui occupait le rang d'atabek des armées, qui s'était signalé, pour la cause de Dieu, par des exploits importants, et avait

« lâché le pigeon et son compagnon; afin que, si l'un des deux reste en arrière, on puisse attendre « son arrivée ou aller le chercher. La lettre ne doit pas avoir de marge, ni contenir la formule « *elhamd-lillah* (louange à Dieu); à la fin on écrit *Allah-hasbi* (Dieu est ma suffisance). On n'y met « pas de titre, à moins qu'elle ne soit portée d'un lieu à un autre; comme lorsqu'elle est adressée « au sultan, d'un point éloigné. On y place un titre peu étendu, afin que personne ne soit tenté de « l'ouvrir. Tout homme qui la reçoit, écrit à l'extérieur qu'elle lui est parvenue, et qu'il l'a expé- « diée. Elle arrive, ainsi, toute scellée. L'auteur ajoute: « Parmi les événements dont j'ai été témoin « et auxquels j'ai pris part, je citerai celui-ci: Au mois de Ramadan de l'année 688, il arriva, de la « part du *naïb* (gouverneur) de Soubaïbah, quarante et quelques pigeons, accompagnés de leurs « gardiens. Une lettre annonça qu'il avait expédié ces oiseaux pour l'Égypte. On resta quelque temps « sans qu'aucune affaire exigeât l'envoi d'une dépêche. Les gardiens dirent alors: Le temps exigé « pour le départ de ces oiseaux approche. D'après une conférence qui eut lieu avec l'émir Bedr- « eddin-Baïdara, *naïb-assaltanah*, on résolut d'expédier par le moyen de dix de ces pigeons, des « lettres qui contiendraient seulement la nouvelle de leur arrivée. Ils furent lâchés, tous, le mer- « credi. Deux de ces pigeons s'étant abattus, on apporta des lettres dont ils étaient porteurs, et qui « excitèrent une risée générale. Au bout de quelque temps, une dépêche du sultan annonça que ces « oiseaux étaient arrivés à Soubaïbah, à cette même époque; que, le même jour, la lettre avait été « expédiée pour Damas, où elle arriva ce jour-là même. » Makrizi ajoute que, de son temps, la poste aux pigeons était tombée en désuétude, et que les oiseaux n'étaient plus en usage que pour apporter des nouvelles de Katia à Belbeïs, et de Belbeïs au Château de la Montagne.

Khalil-Dâheri a donné sur la poste aux pigeons des détails curieux, qui ont été reproduits, d'après la traduction de Venture, par feu M. Volney (*Voyage en Égypte et en Syrie*, t. I, p. 271 et suiv.). On peut voir aussi, sur cette matière, le petit ouvrage, composé en arabe, par Michel Sabbagh, et publié avec une traduction française et des notes, par M. Silvestre de Sacy, sous le titre: *La Colombe messagère*, Paris, 1805.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000124

conquis onze forteresses; qu'il était absent avec ses troupes depuis environ un an et demie. Ils ajoutaient que, si l'on se refusait à cette demande, on se créerait les plus grands embarras. Ils soutenaient que, si le sultan était vivant, il ne manquerait pas de se mettre en marche dans cette intention. Tagdji et Kurdji leur répondirent : « Nous n'irons pas; mais, quand à vous, faites ce que vous jugerez à propos. » La conversation s'étant prolongée, Tagdji voulant montrer de la déférence pour les émirs, dit à Kurdji : « L'avis des émirs me semble raisonnable; je vais partir avec eux, accompagné des Mamlouks du sultan, et nous « irons à la rencontre de l'émir Bektâsch : quand à toi reste dans la citadelle « avec un corps de Mamlouks. » La chose ayant été réglée ainsi, Tagdji accompagné de Kurdji passa en revue les Mamlouks, et en désigna quatre cents, qui devaient partir avec Tagdji. On lui amena les chevaux de l'écurie, et Kurdji dut rester dans la citadelle, sous l'escorte du reste des Mamlouks. On passa ainsi la nuit. Le matin du lundi, quatorzième jours du mois, les troupes se trouvant réunies au bas de la citadelle, Tagdji se mit en marche à la tête d'un nombreux cortège; il était accompagné des émirs, des commandants de la *halkah* et de la milice. La foule accourait de toutes parts pour voir défiler cette troupe. L'émir Tagdji et ceux qui l'escortaient continuèrent leur marche jusqu'à ce qu'ils rencontrèrent l'émir Bektâsch. Les deux officiers s'embrassèrent, sans descendre de cheval, et Tagdji baisa la main de Bektâsch; après quoi, tous deux se dirigèrent de front vers le pavillon de Nasr. Kurt, le *hâdjib*, s'avançant au milieu du cortège, dit à Bektâsch : « Seigneur, l'émir doit-il monter à la « citadelle, ou retourner chez lui? Bektâsch répondit : « Il faut suivre à cet « égard l'ordre du sultan; » il feignait ainsi de ne pas savoir le meurtre de ce prince. Kurt répartit : « Seigneur, où est le sultan? Par la vie de l'émir, ils 530
« l'ont assassiné. » En disant ces mots, il montrait Tagdji. Aussitôt Bektâsch, se levant sur ses étriers, dit à Tagdji : « Est-ce toi qui as assassiné le sultan? » Sur sa réponse affirmative, Bektâsch s'écria : « Tu mens. » Il n'avait pas achevé ce mot, que Karakousch-Dâheri tira son épée, et en asséna, sur l'épaule de Tagdji, un coup qui ne produisit aucun effet. Bientôt des clameurs se firent entendre; on battit les tambours, comme pour la guerre, et on déploya les drapeaux de l'émir Bektâsch. Tagdji se hâta de prendre la fuite, et fut poursuivi par Kurt, le *hâdjib*. Les Mamlouks s'étaient débandés, en sorte qu'il n'en restait plus qu'un seul auprès de Tagdji : Karakousch l'atteignit, et lui porta un second coup d'é-

pée, qui lui fendit le visage en deux. Tagdji étant tombé à bas de son cheval, la foule se rangea autour de lui. Au moment où l'émir Bektâsch arriva, Tagdji était déjà mort. Son corps fut porté dans un des coffres qui servent à renfermer le fumier nécessaire pour les bains مزبلة من مزابل الحمام (50), et déposé dans le tombeau qu'il s'était fait élever au voisinage de son écurie, en dehors de la porte de Zawilah.

Kurdji, apprenant la défaite de Tagdji, fit ouvrir l'arsenal, et arma de toutes pièces les Mamlouks. Il descendit, à la tête de cinq cents cavaliers, et alla se placer auprès du *Tabl-khánah*. Là, il reçut la nouvelle du meurtre de Tagdji. Aussitôt tous ceux qui l'accompagnaient se débandèrent. Voyant approcher les troupes qui le cherchaient, il prit la fuite, dans l'intention de gagner la porte de Karafah; mais il fut accueilli par les clameurs de la populace. L'émir Nâser-eddin-Mohammed-ben-Alscheïkhi, *wâli* du Caire, l'ayant rencontré au moment où il venait de gravir le lieu nommé *Salibah*, voulut l'arrêter prisonnier. Kurdji lui porta un coup d'épée, qui blessa son cheval. Il se sauva tout seul du côté des jardins du vizir, situés sur le bord du *Birket-alhabesch*. Les cavaliers continuant de le poursuivre, il luttait contre eux avec courage. Semgar, fils de Sonkor-alaschkar, accourut sur lui, et ils s'escrimèrent tous les deux durant quelques moments. Enfin, Mohammed-Schah-alaradj-Khawarizmi l'atteignit, se précipita sur lui, le saisit, le renversa de son cheval à terre, et se plaça sur lui. La foule se pressant autour de lui, on l'égorgea, et on porta sa tête à l'émir Bektâsch,

(51) Le mot *mazbalah* désigne *une boîte dans laquelle on renfermait le fumier*. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (t. II, man. 798, fol. 343 v°) : حمل فى مزبلة من مزابل الحمامات على حمار « On le transporta sur un âne, dans un des coffres qui servent pour le « fumier des bains. » Dans les *Mille et une Nuits* (t. I, p. 163) : القاه على مزبلة مستوقد حمام « Il « le jeta sur un coffre de fumier du foyer d'un bain. » Dans la chronique de Dhehebi (man. 646, fol. 53 vers) : وجد فى داره سبعماية مزبلة خيزران « On trouva dans sa maison sept cents *mazbalah* « de roseaux. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (tom. I, 2e part., fol. 121 r°) : صار الناس يخرجون بالحمير والمزابل ياخذون الجليد و يبيعونه فى الاسواق « Les gens sortaient avec « des ânes et des coffres, et enlevaient la glace, qu'ils allaient vendre dans les marchés. »

Le même mot signifie aussi *un monceau de terre*. On lit dans les *Annales* d'Eutychius (tom. II, pag. 289) : رموا على الصخرة التراب حتى صار فوقها مزبلة عظيمة « On jeta sur le rocher une masse « de terre, ensorte qu'il se forma, au dessus, une grosse butte. » Dans le *Traité d'agriculture* d'Ebn-Awam (tom. I, pag. 588) : تراب سحيق مجموع من المزابل « Une terre pulvérulente, que « l'on recueillait sur les buttes. » Et (pag. 558) : يعلق عليها خرقة قرمز حمراء من مزبلة « On sus- « pend, au-dessus, du haut d'une butte, un morceau d'étoffe cramoisie. »

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000126

qui permit à ses soldats de se débander et de retourner chacun chez soi.

Le mardi, quinzième jour du mois, on arrêta Kermoun et Nougaï dans le *zâwiah* du scheïkh Taki-eddin-Redjeb-Adjami. Les émirs se rassemblèrent dans la citadelle, à l'exception de l'émir Bektâsch, qui resta enfermé dans sa maison, au Caire. Les émirs allèrent négocier auprès de lui jusqu'au jeudi, dix-septième jour du mois. Les Mamlouks *bordjis*, sans exception, s'étaient groupés autour de l'émir Bibars, le *Djaschenkir;* les *Sâléhis* et les *Mansouris*, autour de Selar. Tous convinrent de rappeler Melik-Nâser. Seïf-eddin-Almelik, le *djoukendâr*, et Alem-eddin-Sandjar-Djâouli partirent sur les dromadaires de la poste, pour se rendre auprès de ce prince. Les émirs s'occupaient en commun du gouvernement; ils siégeaient tous ensemble, et chacun plaçait son apostille علامته sur les 531
lettres et les rescrits. Le premier qui écrivait était l'émir Hosâm-eddin-Lâdjin, l'*ostâdâr*. Ensuite venait l'émir Izz-eddin-Aïbek, le *khâzindâr* (trésorier); puis l'émir Selar; puis l'émir Kurt, le *hâdjib;* puis l'émir Djemâl-eddin-Akouch-Alafram; ensuite, l'émir Djemâl-eddin-Abd-allah, le *silahdâr;* puis l'émir Bibars, le *djâschenkir*. Aucune lettre n'était expédiée sans porter l'écriture de tous ces officiers. Chaque lundi et chaque jeudi, tous les émirs se rendaient à la maison de l'émir Bedr-eddin-Bektâsch, le *silahdâr*, et mangeaient à sa table. L'émir Izz-eddin-Aïbek, le *khâzindâr*, s'asseyait à la place destinée pour le *naïb*, ayant les émirs à sa gauche et à sa droite. On était convenu qu'il occuperait le rang de *naïb-assaltanah*, jusqu'au moment où Melik-Nâser arriverait de Karak. Cet officier aimait un des mamlouks de Tagdji, appelé Bastaï. Après le meurtre de Tagdji, ce mamlouk disparut pendant quelque temps; Aïbek le faisait chercher. Enfin on le lui amena, tandis qu'il était assis avec les émirs dans la *tribune grillée* شباك du *niâbah*. Dès qu'il l'aperçut, ne pouvant se contenir, il se leva, saisit la chevelure du mamlouk, et l'entraîna vers une chambre reculée. Tout ceci se passait sous les yeux des émirs, qui témoignèrent hautement leur improbation, s'éloignèrent de lui, et se réunirent autour de Selar, qu'ils firent asseoir dans le poste destiné pour le *naïb*. Le trône placé dans la citadelle resta l'espace de vingt-cinq jours sans être occupé par le sultan.

D'un autre côté, Boulgaï se rendit à Damas le samedi, dix-neuvième jour du mois. Il avait reçu la nouvelle que l'émir Kandjak, avec ceux qui l'accompagnaient, s'étaient dirigés vers l'Euphrate. Il tint la chose secrète, et prit la route d'Alep, où il communiqua le fait à l'émir Belbân-Tabbâkhi. Il fit aussitôt arrêter

et enfermer dans la citadelle Hamdan-ben-Salgaï. Il fit partir un courrier de la poste pour mander Kandjak et ses compagnons, lui adressant une lettre qui l'informait du meurtre de Lâdjin et de Mankoutimour. Le messager rencontra Idagdi-Schoukaïr, Kedjken et Baloudj, qui, escortés d'un corps de *hosâmis*, étaient partis pour aller chercher Kandjak. Ayant conçu des soupçons, ils arrêtèrent l'envoyé, le fouillèrent, et trouvèrent sur lui la lettre qui contenait le récit des événements accomplis en Égypte. Idagdi-Schoukaïr, qui redoutait le *naïb* d'Alep, à cause du mal qu'il lui avait fait, remit les lettres au *Beridi*, et le laissa continuer sa route. Cet homme se rendit auprès de Kandjak. Idagdi demeura dans une grande incertitude; puis, rassuré par Kedjken, il prit la route d'Alep. L'émir Belban, le *naïb*, loin de commettre contre lui aucun acte d'hostilité, le consola et s'attendrit avec lui.

A Damas, l'émir Beha-eddin-Kara-arslan-Mansouri se montra ouvertement, et arrêta prisonnier l'émir Seïf-eddin-Djâgân-Hosâmi, le *schâdd*, l'émir Hosâm-
532 eddin-Lâdjin-Hosâmi, *wâli* de la banlieue والى البرّ. L'émir Kedjken étant arrivé d'Alep, on se saisit également de sa personne. Ces captifs furent remis à Ardjewâsch, *naïb* de la citadelle. Beha-eddin montait à cheval, accompagné des *drapeaux* عصايب, des *djâwisch*. Il allait siéger dans la maison appelée *Dâr-assaâdah*, et on lui présentait les placets, dans la forme reçue pour les *naïb*.

Il plaça des gardes à la porte des émirs égorgés et sur leurs magasins. Il engagea les troupes à prêter serment de fidélité à Melik-Nâser; mais sa puissance ne fut pas de longue durée, car il mourut, d'une colique, le second jour du mois de Djoumada-premier; et la ville de Damas demeura sans *naïb*, sans *mouschidd* et sans *mohtesib*. Le bruit des actes de Kara-arslan étant parvenu aux émirs d'Égypte, un courrier de la poste partit le vingt-sixième jour du mois de Rebi-second, apportant un ordre qui nommait Seïf-eddin-Katloubek-Mansouri au poste de *mouschidd* الشد, en remplacement de Djagân. Il entra dans l'exercice de ces fonctions le dimanche cinquième jour de Djoumada-premier, au moment où le courrier arriva à Damas. Quant à ce qui concerne Kandjak, *naïb* de cette ville, il était parti, accompagné de l'émir Bektemur, le *silahdâr*, de Fares-eddin-Albeki, d'Azaz et de Bezlar, pour se rendre auprès de Gâzan. Bezlar mourut dans le voisinage de Sindjar. Les Mongols ayant appris l'arrivée de ces officiers, Djenkli, fils d'Albaba, qui commandait, au nom de Gazan, dans la province de Diarbekr, monta à cheval, sortit à la rencontre des émirs, et les combla

d'honneurs. Le gouverneur de Mâredin vint également au devant d'eux, et se chargea du soin de leurs affaires. Ce fut dans cette place que le courrier du *naïb* d'Alep joignit Kandjak, et lui communiqua les lettres qui coutenaient le récit du meurtre de Lâdjin et de Mankoutimour. Kandjak et les émirs se mirent à pleurer, se repentant d'avoir abandonné si précipitamment la Syrie; mais ils ne jugèrent pas à propos de revenir sur leurs pas, et écrivirent une réponse qui se composait d'excuses.

Gazan, ayant appris leur arrivée, députa vers eux un émir, qui alla les recevoir et les conduisit à l'*Ordou*. Gazan monta à cheval, accompagné d'un brillant cortége, sortit à leur rencontre, les combla d'honneurs, leur fit dresser des tentes, et leur assigna tout ce qui pouvait lenr être utile. Ensuite il les fit appeler, et les reçut de la manière la plus gracieuse. Au moment où il les congédia, il envoya à Kandjak dix mille dinars, autant à Bektemur. Azaz et Albeki reçurent chacun six mille dinars. Tous, ainsi que les personnes de leur suite, furent gratifiés de chevaux et d'autres objets. Le monarque recommanda à tous ses émirs de donner des festins aux émirs fugitifs; et durant un grand nombre de jours, grâce à ces repas, l'*Ordou* fut le théâtre de fêtes continuelles. Kandjak était au comble de la joie, car il avait été rejoint par un nombre de ses adhérents et de ses proches. Bektemur, au contraire, était peu enclin à rester chez les Mongols.

Un fait remarquable s'était passé sous le règne du sultan Melik-Mansour-Kelaoun. Un jour, en présence de ce prince, on agitait le projet de faire partir une armée pour la Syrie, et on proposait d'en donner le commandement à Kandjak. Kelaoun répondit : « Dieu me garde d'envoyer cet émir en Syrie. Je me défie de « lui; je crains qu'il n'entre dans mes États, et qu'il ne se déclare en faveur des « Mongols. » Puis, se tournant vers Sonkor-almassah, il lui dit : « Émir, si je 533
« vis et que Kandjak fasse une expédition en Syrie, tu pourras te souvenir du « mot que je t'ai dit. » Les choses arrivèrent comme le sultan l'avait prévu. On assure que Kandjak, tandis qu'il remplissait les fonctions de *naïb* de Damas, entretenait une correspondance avec Gazan. Lorsqu'il eut formé le projet de se retirer auprès de ce prince, il lui demanda le *Tamga* du *Berid*, que les émirs, chez les Mongols, portent toujours avec eux dans leurs marches. L'ayant reçu du monarque, il le conserva auprès de lui, et l'emporta lorsqu'il partit de Mâredin. Ce fut cet émir surtout qui occasionna l'expédition de Gazan et l'occupation de la ville de Damas, ainsi que nous le rapporterons, s'il plaît à Dieu.

SECOND RÈGNE

DE MELIK-NASER-MOHAMMED-BEN-KELAOUN.

L'émir Alhadj-Almelik et l'émir Sandjar-Djâouli étant arrivés à Karak, apprirent que Melik-Nâser chassait dans le canton de Gaur. Ils se rendirent aussitôt auprès de lui. L'émir Djemâl-eddin-Akousch-Alafram, *naïb* de Karak, entra chez la mère du sultan, pour lui apprendre l'heureuse nouvelle qu'il avait reçue. La princesse, craignant que ce ne fût un piége que lui tendait Lâdjin, hésitait à partir pour l'Égypte, elle et son fils; mais le *naïb* insista, et obtint son consentement. Les deux émirs ayant joint Melik-Nâser, baisèrent la terre devant lui, et lui firent connaître les événements qui s'étaient passés. Il se rendit à la ville, afin d'organiser ses affaires. Cependant, les courriers de la poste arrivaient continuellement de l'Égypte, pour engager ce prince à hâter son voyage. Il fit alors ses préparatifs de départ. Après avoir rédigé, dans la ville de Karak, les notes qui lui parurent convenables, il se mit en marche pour le Caire. Les émirs et les troupes sortirent à sa rencontre. Dans les villes du Caire et de Misr (Fostat), il semblait qu'il n'allait pas rester un seul homme, tant était grande la joie causée par l'arrivée du sultan. Tout le monde sortit pour le recevoir, le samedi, quatrième jour du mois de Djoumada-premier. Le prince s'assit sur le trône royal le lundi, sixième jour du mois, et on renouvela la cérémonie de l'inauguration. Ce fut Scherf-eddin-Mohammed-ben-Fath-eddin-Kaïserâni qui rédigea le diplôme d'investiture que lui conféra le khalife Hâkem-bi-amr-allah-Abou'labbas-Ahmed.

Le même jour, l'émir Seïf-eddin-Selar fut promu au rang de *naïb-assaltanah*, pour l'Égypte. L'émir Bibars, le *djâschenkir*, fut nommé *ostâdâr*, et l'émir Djemâl-eddin-Akousch-Alafram, le *Dawadâri*-Mansouri, fut établi *naïb* de Damas, à la place de Kandjak-Mansouri; l'émir Seïf-eddin-Kurt, le *hâdjib*, fut choisi pour

naïb de Tarabolos, et ses fonctions de *hádjib* furent données à l'émir Seïf-eddin-Katloubek. On remit en liberté l'émir Kara-sonkor, l'émir Izz-eddin-Aïbek-Hamâwi et le vizir Schems-eddin-Sonkor-alasar. Kara-Sonkor fut nommé commandant de la forteresse de Soubaïbah. Tous les fonctionnaires de l'empire reçurent des robes d'honneur. Le récit des événements fut envoyé dans les différentes provinces; à la réception de ces nouvelles, on battit les tambours, et les villes furent décorées زيّنت, suivant l'usage.

Le huitième jour du mois, le sultan monta à cheval, revêtu de la *khilah* 534
donnée par le khalife, et faisant porter devant lui le diplôme d'investiture تقليد. Ce prince était alors âgé de quatorze ans. Le vizir Fakhr-eddin-Omar-ben-Khalili fut maintenu dans sa charge; l'émir Karakousch-Alaïram prit les chevaux de la poste pour se rendre à Damas, où il arriva le vingt-deuxième jour du mois. Dès le lendemain, il revêtit la robe, attribut caractéristique de sa charge, baisa, suivant l'usage, le seuil de la porte de la citadelle, et servit un festin dans la maison appelée *Dar-assaádah*. Il fit partir pour l'Égypte l'émir Seïf-eddin-Katloubek.

Le vingt-neuvième jour du même mois, Djagan-Hosâmi fut mis par lui en liberté, et envoyé en Égypte sur les chevaux de la poste; mais, sur la route, un ordre du sultan lui fit rebrousser chemin, et le nomma l'un des émirs de Damas. Un courrier de la poste, expédié d'Alep, apprit que Kandjak et ses compagnons étaient arrivés sur les terres des Mongols. A cette même époque, des pluies eurent lieu au Caire. L'eau coula du mont Mokattam dans le cimetière de Karafah, et détruisit un grand nombre de tombeaux. Le torrent pénétra jusqu'à la porte du Caire appelée *Bab-annasr*, où il renversa également plusieurs tombes.

Les jours de marches solennelles, les émirs se réunissaient dans le château de la Montagne auprès du sultan, et réglaient les affaires, conjointement avec Bibars et Selar, de la part desquels émanaient tous les ordres. Ces deux émirs commencèrent à élever en grade les personnes de leur suite et leurs affidés. L'émir Seïf-eddin-Bektemur fut nommé *émir-djándár;* Mousa, fils de Sâleh-Ali, fils de Kelaoun, fut promu au rang d'émir, aussi bien qu'Izz-eddin-Aïdemur-Khatiri, Bedr-eddin-Bektout-Fattah, Alem-eddin-Sandjar-Djâouli, Seïf-eddin-Temur, Izz-eddin-Aïdemur, le *nakib*. Nâser-eddin-Mohammed-ben-Alscheïkhi, *wáli* au Caire, fut gratifié d'une charge d'émir; il fut en même temps nommé

wâli de Djizeh et de ses dépendances, afin qu'il réunît ces fonctions à celles de *wâli* du Caire. Lâdjin-Akhou-Selar, Aktaï, le *djemdâr*, et Bektout-Karamâni reçurent le rang d'émir. On arrêta prisonniers l'émir Omari, Akousch, Karakousch-Dâheri et Mohammed-Schah-alaradj. Parmi les griefs imputés à Karakousch et à Mohammed-Schah, on compta le meurtre de Tagdji et de Kurdji. Le jeudi, quinzième jour du mois de Djoumada-second, l'émir Akousch-Alafram, *naïb* de Damas, fit revêtir d'une *khilah* les émirs et les personnages distingués de cette ville. Le même jour, on vit arriver d'Égypte le cortége طلب et les bagages de cet officier. Melik-Moudaffar-Taki-eddin Mahmoud reçut, au nom du sultan, un diplôme d'investiture, comme *naïb* de Hamah. Au mois de Redjeb, l'émir Kurt, le *hâdjib*, se rendit à Tarabolos pour y exercer les fonctiens de *naïb*. Le vingt-huitième jour du mois, on arrêta à Damas l'émir Seïf-eddin-Kedjken, qui fut mis en prison dans la citadelle.

Une nouvelle arrivée d'Alep apprit que Bagaï et Taktaï s'étaient livré une bataille, dans laquelle il avait péri un grand nombre de Mongols; que Gazan,
535 fils d'Argoun, fils d'Abaga, fils de Houlagou, fils de Tolou, fils de Djenkiz-khan, avait fait périr son vizir Naurouz, et que ce prince se disposait à faire une expédition en Syrie. Il expédia des ordres pour réunir les armées mongoles. Il fit partir pour le pays de *Roum* Selâmesch, fils d'Afal, fils de Mandjou le Tatar, à la tête d'un corps d'environ vingt-cinq mille cavaliers. Les émirs s'occupèrent aussitôt de faire marcher les troupes. Ils convinrent d'envoyer, pour cet effet, l'émir Seïf-eddin-Belbân-Habeschi, l'émir Djemâl-eddin-Abd-allah, le *silahdâr*, l'émir Moubariz-eddin-Siwar-Roumi, *l'émir-schikar;* de leur donner pour chef l'émir Djemâl-eddin-Akousch-Kattal-assaba, et de leur adjoindre vingt émirs de *Tabl-khânah*. On écrivit à Damas pour enjoindre de faire partir quatre émirs commandants. Les émirs envoyés d'Égypte se mirent en marche, et arrivèrent à Damas le septième jour du mois de Redjeb.

Suivant une nouvelle qui arriva par la poste, de cette dernière ville, environ trente galères (1) بطسة étaient venues aborder aux rivages de Beïrout. La population se réunit pour combattre l'ennemi. Dieu ayant fait souffler un vent contraire, ces bâtiments furent brisés et jetés sur la côte. Les habitants de

(1) Nowaïri (fol. 180 v°) atteste que chacune de ces galères était montée d'environ sept cents hommes.

Beïrout saisirent ceux qui avaient échappé au naufrage, et emmenèrent prisonniers quatre-vingts soldats francs. Cet événement arriva dans les derniers jours du mois de Schaban.

Cependant, en Égypte, les Mamlouks *bordjis* étaient en possession d'une puissance considérable, percevaient des droits nombreux (2) حمايات. Les

(2) Le mot *himâïah* حماية qui signifie proprement *garde, protection,* désignait ensuite *un droit qu'on levait sur des terres ou sur des marchandises*, peut-être à cause de la protection que l'on était censé, à ce prix, accorder aux possesseurs de ces objets. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (tom. I, 2e part. f. 105 v°) : نادى السلطان بمنع الامراء من الحمايات « Le sultan « fit proclamer une défense faite aux émirs de lever les *himâïah.* » Plus bas (t. II, f. 46 r°) : صار ياخذ الحماية من المقطعين قبل وفاء النيل « Il percevait le *himâïah* des propriétaires d'*ikta* avant que « le Nil fût parvenu au terme de sa crue. » Ailleurs (f. 124 r°) : جدد اخذ الحمايات من المقطعين من قبل ان يزيد النيل وتزرع الاراضى « Il renouvela la perception des *himâïah* avant que la crue du Nil eût « permis d'ensemencer les terres. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (m. 666, f. 203 v°) : تسلم ما كان جاريا فى اقطاع ابن السلطان من حمايات علم الدين داود ومستاجراته « Il prit « tout ce qui était assigné à l'*ikta* du sultan, les *himâïah* d'Alem-eddin-Daoud et ses terres affermées. » Ailleurs (m. 667, f. 128 r°) : الاقطاعات والحمايات والمستاجرات. Ailleurs (m. 667, f. 128 r°) ; ابطل جباية المراكب كانت تجبى من سايبر المراكب التى فى بحر النيل بتقرير معيّن على كل مركب يقال له تقرير الحماية « Il abolit l'impôt des barques. On l'exigeait de tous les bateaux « qui naviguaient sur le Nil, d'après un tarif fixé pour chaque bâtiment, et que l'on désignait par « le terme de *taxe du himâïah.* » Et enfin (man. 667, f. 97 v°) : متحصل الملك العزيز من اقطاعه وحماياته ومستاجراته « Le revenu de Melik-Aziz provenait de son *ikta*, de ses *himâïah*, et « de ses terres affermées. » Dans le *Manhel-sâfi* du même écrivain (tom. V, man. 751, fol. 198 r°) : اكثر من الحمايات والمستاجرات « Il multiplia les *himâïah* et les terres louées. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 682, f. 49 v°) : بطلت الحمايات « On supprima les *himâïah.* » Le même écrivain donne (fol. 59 v°), sur l'impôt appelé حماية المراكب les mêmes détails que nous avons transcrits d'après le récit d'Abou'lmahâsen. Makrizi ajoute que cet impôt était un des plus vexatoires pour la population, attendu qu'on le levait sur tous les bateaux qui voguaient sur le fleuve, et qu'on l'exigeait même des pauvres et des mendiants. Ailleurs (m. 797, fol. 407 rect.) : فى ثمن الحمايات والصدقات واجرة الجمال « Pour le prix des *himâïah*, des aumônes, et le « louage des chameaux. » Ailleurs (m. 798, f. 336 r°) : اسرافه فى الطمع وكثرة الحمايات « Sa cu- « pidité excessive, et la quantité des *himâïah.* » Dans l'*Histoire* de Nowaïri (m. 683, f. 91 r°) : المشتروات والحمايات « Les objets achetés et les *himâïah.* » Dans les *Opuscules* de Makrizi (manuscrit, f. 29 r°) : طمعوا فى اخذ الاموال والبرطيل والحمايات « Ils ambitionnèrent la levée des impôts, des présents, « et des *himâïah.* » Dans l'*Histoire* d'Ahmed-Askalâni (t. II, m, 657, f 115 v°) : جميع مال الحماية السلطانية التى جمعها المويّد « Tout l'argent du *himâïah* du sultan qui avait été rassemblé par « Melik-Mouwaïad. » Dans les *Annales d'*Abou'lféda (t. V, p. 294) : ان لا تكون بحماة حماية للدعوة الاسماعيلية بل يتساوون برعية حماة فى اداء الحقوق « Qu'il n'y eût plus dans la ville de

habitants s'adressaient à eux pour leurs affaires. L'émir Bibars, le *djáschenkir* s'était déclaré leur protecteur, et conféra à un grand nombre d'entre eux le rang d'*émir*. Il avait pour adversaire Seïf-eddin-Selar, qui était soutenu par les Sâlehis et les Mansouris. Mais les Bordjis étaient plus nombreux et plus forts. Ceux-ci convoitaient les *ikta*. Bientôt la jalousie éclata entre les deux partis. Lorsque Bibars accordait à un *bordji* le rang d'*émir*, les protégés de Selar se trouvaient là, et réclamaient, pour un d'entre eux, le titre d'*émir*. Seif-eddin-Borloghi commença alors à partager l'autorité avec Bibars et Selar. Il acquit une puissance considérable, et vit se réunir autour de lui les Mamlouks aschrafis.

Le jeudi, douzième jour du mois de Schaban, Selâmesch, fils d'Afal, gouverneur نايب du pays de Roum, arriva à Damas, accompagné de l'émir Izz-eddin, le *Zerdkásch*, *Naib* de Behesna, et ayant avec lui vingt de ses affidés. Les troupes de Damas et les habitants sortirent à sa rencontre, sous la conduite du *Naïb* : cet officier fit de la réception de Selâmesch

« Hamah aucun *himâiah* au bénéfice de la secte des Ismaëliens; mais qu'ils fussent assujettis, comme « tous les *raiah* de Hamah, au payement des droits. » Daus l'*Ouvrage* de Khalil-Dâhéri (man. 695, f. 260 r°) : استادارية الحمايات والمستاجرات « La charge d'*ostadâr* pour les *himâiah* et les objets « affermés. » Dans les *Prolégomènes* d'Ebn-Khaldoun (fol. 87 r°) : سايرامور الحمايات والمطالبات « Toutes les affaires qui concernaient les *himâiah* et les exactions. » Dans l'*histoire* du même écrivain (tom. IV, f. 223 r°) : ياخذ من البلاد رسم الحماية « Il exigeait des différents cantons le droit du « *himâiah* » Dans la *Vie* d'Ebn-Khaldoun (f. 3 v°) : كان يكرهه على التصرف فى اعماله وضبط الحماية لحسبانه « Il l'obligeait à administrer ses domaines et à régler, pour son compte, le *himâiah*. » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Djéberti (tom. I, f. 31 r°) : ابطل الحمايات من مصر « Il « supprima, en Égypte, les droits du *himâiah*. » Ailleurs (f. 490 r°) : بشرط ابطال حماية المراكب « Sous la condition de supprimer le *himâiah* des barques. » Plus loin (tom. III, f. 256 v°) : احدث على الرزق الاحباسية... مال حماية على كل فدان عشرة انصاف فضّة « Il établit sur les *rizkah* « des fondations pieuses, un droit de *himâiah* qui s'élevait à dix *nisf* d'argent pour chaque feddân. » Plus bas (f. 257 r°) : يرجع الى الدفتردار فيقرّر ما يقرّره عليها من المال الذى يقال له مال الحماية « On s'en référait au defterdâr qui imposait, pour chaque objet, un droit appelé *mâl-alhimâiah*. » Dans une *Histoire d'Égypte*, depuis l'an 1099 de l'hégire, (de mon manuscrit f. 41 r°) : اريد منك فرمان حماية المراكب « Je veux de toi un ordre pour lever le *himâiah* des barques. » Plus bas (f. 42 v°) : الحمايات بطّالة « Les *himâiah* furent abolis. » Ailleurs (f. 74 r°) : بطل مراكب الرسالة ياخذ حمايتهم « Il suppima les vaisseaux de l'ambassade en levant leur droit de *himâiah*. » Ailleurs (f. 160 r°) : عرّفه انه يعمل مال حماية على جلود جموس « Il lui fit connaître qu'il allait établir un « droit de *himâiah* sur les cuirs de buffle. »

une véritable fête, et déploya, en cette occasion, une pompe extraordinaire, en sorte que ce jour fut des plus solennels. Il assigna au général Mongol un logement qui donnait sur le *Meidân*, et eut soin de lui procurer tout ce qui pouvait lui convenir. Il le fit venir, la nuit du milieu du mois, afin de lui fair voir l'illumination وقيد (3) qui avait lieu dans la grande mosquée

(3) Le mot *wakid* وقيد signifie *illumination*, et le verbe وَقَدَ, à la Ire et à la IVe forme signifie *illuminer*. On lit dans le *Solouk* de Makrizi (t. II f. 316 r°) : كان الوقيد « L'illumination eut lieu. » Plus loin (f. 334 v°) : عمل الوقيد « Il fit une illumination. » Dans la *Description de l'Égypte* du même écrivain (t. I, man. 797, f. 384 r°) : اوقدت المساجد كلها احسن وقيد « Toutes les mosquées « furent illuminées de la manière la plus brillante. » Dans l'*Histoire* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, m. 657, f. 92 v°) : عمل ناظر الخاص الوقيد بالبحر « L'inspecteur du domaine privé fit disposer une « illumination sur le fleuve. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-kadi-Schohbah (man. 643, f. 122 r°) : ابطل الوقيد بجامع دمشق فى ليلة النصف من شعبان « Il supprima l'illumination qui avait lieu dans la « grande mosquée de Damas, la nuit du milieu du mois de Schaban. » C'est cette illumination dont parle notre auteur. Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 666, f. 155 r°) : كان الوقيد ببر منبابة بين يدى السلطان... الزم السلطان الامراء بحمل الزيت والنفط فجمع من ذلك شى كبير واخذ من قشر البيض وقشر النارنج ومن المسارج الفخار وجعل فيها القناديل والزيت ثم ارسلت فى النيل بعد غروب الشمس بنحو ساعة واطلقت النفوط « L'illumination eut « lieu, sur le rivage de Menbabeh, en présence du sultan. Ce prince exigea des émirs qu'ils appor- « tassent de l'huile et du naphte. On en rassembla une quantité considérable; on prit ensuite des « coquilles d'œufs, des peaux d'oranges et des vases de terre, dans lesquels on mit des lampes et de « l'huile. Puis, on les laissa flotter sur le Nil, environ une heure après le coucher du soleil; et on lâcha « les pièces de naphte. « On peut voir, sur ce genre d'illumination, les détails que donne Brémond (*Viaggi fati nell' Egitto*, p. 91). On lit dans Abou'lmahâsen (m. 663, f. 26 r°) : آخر الوقيد عند مسجد القدم « L'illumination se terminait près de la mosquée *du pied*. » Ailleurs (f. 78 v°) : قد وقدت الحوانيت « Les boutiques avaient été illuminées. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (m. 682, f. 335 v°) : سوق موقود « Un marché illuminé. » Dans l'*Histoire de Jérusalem* (m. 713, p. 327) : زينت له الاسواق واوقدت « Les marchés furent décorés pour lui et illuminés. » Le mot وقود signifie l'*action d'illuminer*. On lit dans l'*Histoire* d'Ebn-Khaldoun (t. IV, f. 434 r°), que « La « nuit de l'illumination est la nuit de la naissance de Mahomet. » ليلة الوقود ليلة الميلاد. Makrizi dans sa *Description de l'Égypte* (t. I, m. 797, f. 383 v°, 384, parle des nuits où avaient lieu les illumi- « nations. ليالى الوقود. Ailleurs (f. 348 r°), il dit : ليالى الوقود الاربع الكاينات فى رجب وشعبان « Les quatre nuits d'illumination qui ont lieu dans les mois de Redjeb et de Schaban. » Le mot وقدة désigne aussi une *illumination*. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (tom. I, 2e part. f. 85 r°) : امر بوقدة هايلة « Il ordonna une illumination prodigieuse. » Plus bas (f. 86 v°) اوقد وقدة هايلة « Il disposa « une illumination considérable. » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Djéberti (tom. I, f. 348 v°) : علقوا القناديل والوقدات على جميع البيوت « On suspendit à toutes les maisons des lampes et des « lampions. » Ailleurs (tom. III, f. 239 r°) : عملت وقدة وشنك تلك الليله « On fit, cette nuit-là,

des Ommiades. La nuit du mardi seizième jour du mois, Selâmesch monta sur les chevaux de la poste, accompagné de Katkatou. Ils se rendirent au château de la Montagne, ayant avec eux Mokhlis-eddin-Roumi. Ils furent reçus par les émirs avec les plus grands honneurs, et on leur assigna un traitement convenable. Voici les faits qui concernent Selâmesch. Ayant été
536 envoyé par Gazan, pour conquérir le pays de Roum, il leva un corps de 10,000 hommes, puis il écrivit au fils de Karaman, émir des Turcomans, et adressa, en Égypte, une lettre, qu'il fit porter par Mokhlis-eddin-Roumi, pour demander des secours qui le missent en état de combattre Gazan. La réponse qu'il reçut, au mois de Redjeb contenait des louanges et des félicitations. On expédia, à Damas, un ordre pour que les troupes marchassent à son secours. Gazan était arrivé à Bagdad, lorsqu'il apprit que Selâmesch s'était soustrait à son obéissance. Alors il abandonna l'expédition qu'il allait entreprendre en Syrie, et fit marcher ses troupes vers le pays de Roum. Elles se mirent en route le premier jour du mois de Djoumada second, au nombre de 35,000 hommes, sous le commandement de Boulaï. Gazan retourna à Tebriz, accompagné de Kandjak, Bektemur, le *silahdâr*, Albeki et Bezlar.

Boulaï se dirigea vers Sindjar: puis, il vint camper à Râs-aïn. De là il marcha vers Amid. Selâmesch avait réuni sous ses drapeaux environ 60,000 hommes; les habitans de Siwas s'étant déclarés contre lui, il mit le siége devant leur ville. Lorsque l'on apprit que Boulaï approchait, à la tête des troupes de Gazan, les Tatars qui servaient sous les ordres de Selâmesch, l'abandonnèrent et allèrent se réunir aux soldats de Boulaï, le premier jour du mois de Redjeb. Ce général fut également joint par les troupes du pays de Roum. Les Turcomans s'enfuirent vers les montagnes; et il ne resta auprès de Selâmesch qu'environ 500 hommes. Il décampa de devant Siwas et se dirigea vers Sis. Il arriva à Behesna, à la fin de Redjeb. La nouvelle de sa marche parvint à Damas, le cinquième jour de Schaban, au moment où les émirs qui se trouvaient dans cette ville se disposaient à marcher à son secours. Lorsqu'il fut arrivé au château de la Montagne, Katkatou fut gratifié d'un *ikta*, et un traitement fut assigné à Mokhlis-eddin. Selâmesch demanda qu'on le fît accompagner dans son

« une illumination et une fête. » Suivant M. Delaporte (*Dialogues*, p. 36). Le mot وقيد, à Alger, désigne une *allumette*.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000136

expédition de l'émir Bektemur-Djekmi. Il arriva à Damas, le vingt-unième jour de Ramadan. Il en partit dès le lendemain, accompagné de l'émir Bektemur, et prit la route de Sis. Il passa par Alep et en partit à la tête d'un corps de troupes. Les Tatars, avertis de sa marche, l'attaquèrent. L'émir Bektemur fut tué dans le combat. Selâmesch s'étant réfugié dans une forteresse, fut arrêté prisonnier et conduit devant Gazan qui le fit mettre à mort.

Au mois de Ramadan, les troupes envoyées d'Alep par Seïf-eddin-Belban-Tabbâkhi (4) pillèrent la ville de Mâredin, enlevèrent tout ce qui se trouvait dans la principale mosquée, et se livrèrent aux actes les plus odieux. Ces aggressions réveillèrent les projets hostiles de Gazan, et servirent de prétexte à son expédition de Syrie. Dans le mois de Schaban, l'émir Kara-sonkor fut gratifié de la place de *naïb* de Soubaïbah et de Banias. Il se mit aussitôt en marche, et vint prendre possession de son gouvernement. Au mois de Ramadan, l'émir Ala-eddin-Kedjken arriva au Caire, chargé de chaînes, ainsi que Hamdan-Salgaï. Ils avaient pour gardiens cent cavaliers des troupes de Syrie. Hamdan fut envoyé à Safad, et l'on n'entendit plus parler de lui. Le sixième jour de ce mois, on reçut des ambassadeurs du souverain de Sis et du souverain de Constantinople, apportant avec eux des présents. L'émir Schems-eddin-Sonkor-alasar fut 537
promu au rang de vizir, en remplacement du *sâhib* Fakhr-eddin-Omar-Ebn-Khalili. Tadj-eddin-ben-Saïd-eddaulah, qui remplissait les fonctions de *moustavfi*, fut frappé à coups de fouet; après quoi il embrassa l'islamisme. Le premier jour du mois de Dhou'lhidjah, Schems-eddin-Mohammed-Seroudji fut installé *kadi-alkodat* des hanéfis du Caire et de Misr, à la place de Hosâm-eddin-Hasan-ben-Ahmed-ben-Hasan-Roumi. Celui-ci avait été envoyé à Damas, pour y remplir les fonctions de kadi des hanéfis, comme successeur de son père Ahmed-ben-Hasan. A la fin du mois de Dhou'lkadah, après la mort de Melik-Moudaffar-Taki-eddin, l'émir Kara-sonkor fut transféré des fonctions de *naïb* de Soubaïbah à celles de *naïb* de Hamah. L'émir Bibars, le *djâschenkir*, choisit pour son substitut dans l'emploi d'*ostadâr* l'émir Alem-eddin-Sandjar-Djâouli, de manière qu'il exerçât sa juridiction sur toutes les affaires qui sont du ressort de cette charge.

(4) Le manuscrit, en cet endroit, présentait une lacune que j'ai rétablie d'après le récit d'Abou'l-féda (*Annales*, t. V, p. 160.)

Melik-Nâser, fatigué de la contrainte où on le retenait, cessa de demander les aliments et les boissons qu'il désirait; car il n'avait de la souveraineté que le nom. On le faisait siéger tous les lundis et les samedis. Les grands émirs se présentaient à son audience; l'émir Selar, le *naïb*, et l'émir Bibars, l'*ostadâr*, se tenaient debout. Selar proposait au prince ce qu'il désirait; après quoi, on consultait les émirs. Le sultan disait : « Voilà ce qui est décidé. » Tout était alors conclu, et l'assemblée se séparait. Selar et Bibars siégeaient ensemble, réglaient toutes les affaires de l'empire, et s'accordaient pour ne permettre au sultan qu'une modique dépense.

Cependant, un courrier de la poste vint annoncer que Gazan et ses troupes s'étaient mis en mouvement pour envahir la Syrie. On écrivit à l'émir Kertaï et à l'émir Katloubek, le *hâdjib*, pour leur ordonner de partir et d'aller joindre les émirs qui avaient été envoyés précédemment. Ils arrivèrent à Damas le vingt-quatrième jour du mois de Dhou'lhidjah. On pressa Sonkor-alasar d'expédier de l'argent. Les prix des chevaux, des chameaux, des armes et des effets de voyage commencèrent à renchérir (5). Les troupes s'attendaient à recevoir une distribution d'argent; les émirs s'assemblèrent pour délibérer sur cet objet. Bibars et Selar ne voulurent point consentir à accorder cette gratification, dans la crainte de dilapider les fonds. Ils prétendaient la différer jusqu'au moment où

(5) Le texte porte تحسّن سعر الخيل والجمال والسلاح وآلات السفر. Le verbe حسن, à la V^e^ forme, signifie *croître, augmenter, renchérir*. Dans l'ouvrage qui nous occupe (t. I, p. 573), on lit : تحسن سعر الخشب « Le prix du bois augmenta. » Ailleurs (p. 765) : تحسّنت البضايع « Les denrées renchérirent. » Ailleurs (p. 1111) : تحسن سعر الغلة حتى ابيع الاردب القمح بثلاثين درهما « Le prix du pain augmenta au point que l'ardeb de froment se vendait trente dirhems. » Plus loin (p. 1124) : تحسن القمح « Le froment renchérit. » Dans la *Description de l'Égypte* du même écrivain (m. 682, f. 373 v°) : تحسن سعر السكر والعسل « Le prix du sucre et du miel augmenta. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (f. 11 r°) : تحسن سعرها « Le prix de cette denrée augmenta. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-kadi-Schohbah (m. 687, f. 214 v°) : تحسن القمح بالقاهرة « Le froment, au Caire, renchérit. » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Bedr-eddin-Aïntâbi (m. 684, f. 64 r°) : تحسّت الاسعار « Les prix augmentèrent. » Ailleurs (f. 67 r°) : تحسن كل شى « Tous ces objets renchérirent. » Plus bas (f. 68 v°) : تحسن سعر القماش جدّا « Le prix des étoffes augmenta extrêmement. » Et enfin (f. 156 v°) : اللحم كان متحسّنا لقلة الحيوان « La viande se vendait fort cher, attendu la diminution du nombre des animaux. »

l'on arriverait à Gazah; mais le reste des émirs refusa de souscrire à cet avis, et l'on se sépara sans avoir pu s'accorder..

Le sultan partit, à la tête de son armée, le vingt-quatrième jour de Dhou'lhidjah, et alla camper en dehors de la ville du Caire. Il délégua, pour gouverner en son absence, l'émir Rokn-eddin-Bibars-Mansouri, le *dawadâri*. Cette année, l'Égypte éprouva un fléau terrible, causé par les rats.

Parmi les hommes marquants que cette année vit mourir, on compta : 1° l'émir Izz-eddin-Aïbek-Mauseli, *naïb* de Tarabolos, qui mourut au mois de Safar (6). 2° Nedjm-eddin-Aïoub, fils de Melik-Afdal-Nour-eddin-Ali, fils du sultan Salah-eddin-Iousouf, fils d'Aïoub. Il mourut à Damas, le quatorzième jour de Dhou'lhidjah. 3° L'émir Djemâl-eddin-Akousch-Moghithi, *naïb* de Birah; il mourut dans cette ville, après y avoir exercé les fonctions de *naïb* l'espace de quarante ans. 538
4° L'émir Seïf-eddin-Bektemur-Djekmi, qui périt devant la ville de Sis. 5° L'émir Bedr-edin-Sawâbi, l'un des *émirs de mille;* il mourut à Damas la nuit du jeudi, neuvième jour du mois de Djoumada premier. C'était un homme vertueux, religieux, qui faisait beaucoup de bien. Il avait pris des leçons concernant les traditions, et les enseigna aux autres; il occupa pendant quarante ans le poste d'émir. 6° L'émir Schems-eddin-Baïsari. Il mourut au Caire. C'était un homme généreux, qui montrait en tout les plus nobles sentiments. La quantité de viande (7) qu'il devait distribuer chaque jour s'élevait à trois mille rotls; il don-

(6) Suivant Abou'lmahâsen (m. 663, f. 57 v°), il mourut emprisonné. C'était un des principaux émirs, et il s'était distingué par des exploits éclatants.

(7) Je n'ai pas hésité à lire راتب لحمه فى كل يوم au lieu de رايت لحمه. Dans le cours de cette histoire, je suis resté assez incertain sur la manière dont il fallait écrire le nom de de cet émir. On trouvera tantôt *Nisari*, et tantôt *Baïsari*. Et, en effet, les manuscrits que j'avais sous les yeux offraient indifféremment les deux orthographes. Toutefois, il ne saurait plus rester de doutes à cet égard; car, Abou'lmahâsen s'exprime à ce sujet, de la manière la plus formelle (m. 663, f. 58 vers.). Le nom *Baïsari* بيسرى, dit cet historien, est composé de deux mots, « l'un turc et l'autre persan. Il devrait régulièrement s'écrire *Bâïsari* باى سرى. Le terme *bâï* باى « en turc, signifie السعيد *heureux*, et le mot *sar* en persan, désigne *la tête*. Ensorte que le nom « entier indiquait « un homme heureux sous le rapport de la tête. » Et l'émir réalisa le bonheur « attaché à son nom. » Le même écrivain (*Ibid.* et *Manhel-sâfi* (tom. II, man. 748), ainsi que Nowaïri (m. 683, f. 181 v°), et Makrizi (m. 682, f. 317 r°), nous donnent, sur ce personnage, quelques détails assez intéressants qui me permettront de compléter l'article, un peu succinct, dont j'ai donné la traduction : « Baïsari, disent-ils, avait été un des Mamlouks *bahris* de Melik-Sâleh-« Nedjm-eddin-Aïoub. Il monta ensuite en grades, jusqu'à ce qu'il devint, sous le règne de Melik-

nait en une fois mille dinars, mille ardebs de grain, ou mille *kintars* de miel. Un pauvre recevait de lui, à titre d'aumône, mille ou cinq cents dirhems, et un de

« Dâher-Bibars, le plus considérable des émirs. Il était, à la fois, *émir de cent, et commandant de* « *mille*. Il se distinguait par sa bravoure, sa libéralité, et ses nobles sentiments. Il avait à son service « un grand nombre de Mamlouks. Au moment où Melik-Saïd fils de Melik-Dâher eut été renversé « du trône, on offrit à Baïsari le rang de sultan, mais il le refusa. Melik-Mansour-Kelaoun, qui « avait été son camarade خشداشه, le fit arrêter, et le retint en prison durant tout son régne. Dans « l'année 692, Melik-Aschraf-Khalil, à son retour de Damas, et grâce à l'intercession de l'émir « Baïdara et de l'émir Sandjar-Schoudjâi, lui rendit la liberté, donna ordre de lui porter un cos- « tume d'honneur complet, et de lui délivrer un diplôme qui le nommait au grade d'émir de cent « cavaliers. Le prince voulait que, dans sa prison même, il revêtit cette robe. On la lui porta, ainsi « que le diplôme, qui était enfermé dans une bourse de soie *atlas* (satin). Il contenait des formules « extrêmement honorifiques pour l'émir, et des louanges magnifiques. Baïdara, Schoudjâi le dawadâr « et Alafram, se rendirent à la prison afin d'escorter Baïsari jusqu'au moment où il se présenterait « devant le sultan. Mais il refusa de revêtir le costume d'honneur, et s'engagea, par les serments les « plus forts, à ne paraître devant le sultan qu'avec ses chaînes et le vêtement qu'il avait porté dans « sa prison. Les émirs et les personnes attachées à la citadelle, ayant appris sa sortie, accoururent « en foule sur ses pas; en sorte que ce jour fut une véritable fête. Baïsari entra devant le sultan, « portant sa chaîne, que le prince fit détacher sous ses yeux; après quoi on le revêtit du costume « d'honneur. Il baisa la terre, fut comblé d'honneurs par le sultan, reçut le grade d'émir, et se re- « tira dans sa maison. Toute la population sortit pour le voir, et témoigna une joie extrême de sa « délivrance. Le sultan lui envoya vingt chevaux, vingt *ekdisch* et vingt mules. Il recommanda aux « émirs de lui adresser des présents. Il n'y en eut pas un seul qui ne lui envoyât, suivant son pou- « voir, des objets précieux, des chevaux et des armes. L'*émir-silah* lui fit remettre deux mille dinars « en or. La captivité de Baïsari avait duré onze ans et un mois. Depuis sa sortie de prison, il prit, « dans ses lettres, le titre d'*Aschrafi*, tandis que auparavant il se désignait par le surnom de « *Schemsi*. Au moment du meurtre de Melik-Aschraf, le trône fut offert à Baïsari, qui ne voulut « pas s'y asseoir. Lorsque Melik-Adel-Ketboga distribua les Mamlouks aux différents émirs, il en « assigna soixante à Baïsari, qui fit présent à chacun d'entre eux de deux chevaux et d'une mule. Les « choses restèrent sur ce pied jusqu'au règne de Melik-Mansour-Lâdjin. Ce prince, pressé par les « intrigues de Mankoutimour, qui l'excitait contre Baïsari, et après avoir longtemps hésité, le fit « encore arrêter et renfermer en prison, dans l'année 697. On mit le sequestre sur tous ses biens, et « on incarcéra un grand nombre de ses mamlouks. Mankoutimour ressentit une joie bien vive de la « détention de son ennemi. Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun, au moment où il remonta « sur le trône, avait ordonné de mettre en liberté Baïsari. Les émirs hésitaient à adopter cette « mesure, et représentèrent au sultan qu'il vallait mieux continuer la détention de ce captif. Le « prince se rendit à leur avis; et Baïsari fut laissé en prison. Cet émir demeura ainsi captif « jusqu'au moment de sa mort qui arriva le dix-neuvième jour de Schewal, l'an 698. Il fut enterré « dans son tombeau, تربة, situé en dehors de la porte appellée *Bab-annasr*. J'ai parlé des dépenses « prodigieuses et de tout genre que faisait Baïsari; et toutefois son opulence ne répondait pas à

ses mamlouks obtenait de lui journellement de quatre-vingt-dix à cinq rotls de viande, de soixante-dix à cinq rations d'orge علیقة. C'était aux moindres d'entre

« ces profusions; car il devait constamment une somme de quatre cent mille dirhems. Lorsqu'il « avait acquitté une dette, il se hâtait de faire un autre emprunt. Il se piquait par là de générosité; « personne d'entre ses mamlouks et ses affidés n'osait lui faire, à ce sujet, aucun reproche, ni lui « conseiller de mettre dans ses libéralités plus de réserve et de modération. Si quelqu'un lui disait « un mot sur cet article, il lui témoignait son mécontentement, et quelquefois le frappait, l'injuriait, « et le destituait de son emploi, s'il remplissait auprès de lui les fonctions d'*ostâdâr* ou de *mou-* « *bâschir*. Un jour, son *ostâdâr* (majordome) vint se plaindre à lui des dépenses prodigieuses qu'il « faisait, et l'engager à mettre dans ses libéralités un peu plus de modération. Baïsari se fâcha, « destitua cet homme, en nomma un autre à sa place, et dit : « Que le premier ne paraisse plus « devant moi. » Jamais on ne le vit boire de l'eau deux fois dans un même vase. Chaque fois qu'il « voulait boire, il prenait un vase neuf, dont il ne se servait plus ensuite. Ses libéralités étaient « nombreuses et célèbres; ses dons, ses présents étaient immenses. Ses contemporains ne trou- « vèrent aucun homme qui l'égalât sous le rapport de la quantité et de l'importance des bien- « faits. Au moment de sa mort, il devait plus de quatre cent mille dirhems. Tout fut payé, sur « le produit de ses biens et de ses propriétés. C'était à cet émir qu'avait appartenu la maison « nommée *Dâr-Baïsariah* الدار البيسرية, placée au Caire, dans la rue d'entre les deux palais « بخط بين القصرين. Vers la fin de la dynastie des Fatimites, à l'époque où les Francs avaient « acquis leur plus grande puissance, cet édifice était désigné pour servir de demeure à leurs am- « bassadeurs; car il avait été réglé qu'une moitié du revenu du pays appartiendrait aux Francs. Et « un ambassadeur, choisi parmi les plus distingués d'entre eux, résidait dans cette maison, pour « recevoir le paiement de ce tribut. Lorsque cette monarchie eut été renversée par les Gozzes, et « après l'extinction de celle des Aïoubites, le trône d'Égypte fut occupé par les souverains turcs. « Sous le règne de Melik-Dâher-Rokn-eddin-Bibars-Bondokâri, l'émir Bedr-eddin-Baïsari, sur- « nommé *Schemsi, Sâlehi, Nedjmi*, commença à rebâtir cette maison, l'an 659, l'orna avec une « extrême magnificence, et dépensa pour cet objet des sommes immenses. Melik-Dâher désapprouva « formellement cette profusion, et dit à Baïsari : « Émir Bedr-eddin, que réserves-tu donc aux « défenseurs de la religion et aux Turcs? » Il répondit : « Les aumônes du sultan. » Puis, il ajouta : « Par Dieu, ô mon seigneur, si j'ai entrepris cette construction, c'est dans l'intention que la nou- « velle en parvienne dans les régions habitées par l'ennemi, et qu'on y dise : Un des mamlouks du « sultan a fait élever une maison, pour laquelle il a dépensé des sommes immenses. » Cette réponse « plut au sultan, qui gratifia Baïsari de mille dinars en or; ce qui fut regardé comme une des plus « grandes libéralités de ce prince. Cette maison, avec son écurie, son jardin et le bain placé tout à « côté, comprenait un espace d'environ deux *feddans*. Les marbres qui la décoraient étaient les « plus beaux que l'on employât au Caire, et le travail en était excellent. Tout le monde admira la « grandeur de cet édifice, attendu qu'à cette époque les émirs et les hommes importants du royaume « se piquaient d'une extrême simplicité; au point que l'un d'entre eux, lorsqu'il était promu au « rang d'émir, ne changeait rien à la maison qu'il avait habitée à l'époque où il était un simple soldat. « Au moment où les travaux de la maison de Baïsari furent complètement terminés, il fit de cet édi-

eux qu'étaient destinés ces présents, et cela sans compter les assaisonnements توابل, les légumes et le bois. Par suite de sa libéralité, il était constamment endetté de quatre mille dinars, et plus. Dans l'origine, il avait été mamlouk de l'émir Kara-sonkor-Kâmeli, ensuite il passa au service de Melik-Sâleb-Nedjm-eddin-Aïoub. 7° Le vizir Taki-eddin-Abou'lbaka-Taubah-ben-Ali-ben-Mohadjir-ben-Schoudja-ben-Taubah-Tekriti. Il mourut à Damas, la nuit du jeudi, huitième jour du mois de Djoumada-premier, à l'âge d'environ quatre-vingts ans. Il avait rempli les fonctions de vizir à Damas, et avait été un des mamlouks de Melik-Mansour-Kelaoun (8). 8° Behâ-eddin-Mohammed-ben-Ibrahim-ben-Mohammed-

« fice un *wakf* (une fondation pieuse), et fit dresser l'acte en présence de quatre-vingt-douze *adl*, du « nombre desquels était le *kadi-alkodat* Taki-eddin-ben-Dakik-alid, le *kadi-alkodat* Taki-eddin-« ben-Bint-alaazz, et le *kadi-alkodat* Taki-eddin-ben Razin, à une époque où ces fonctionnaires « n'étaient point encore parvenus au rang de kadi, et se contentaient du rôle de *schâhid*.

« Cette maison resta la propriété des héritiers de Baïsari jusqu'à l'année 733. L'émir Kousoun « désirait vivement posséder cet édifice; il présenta, à cet égard, une requête au sultan Melik-Nâser-« Mohammed, qui lui permit d'entrer en négociation avec les héritiers de Baïsari. Il députa vers « eux, leur fit des promesses, des offres, qui leur parurent raisonnables et qu'ils acceptèrent. Il « s'adressa au *kadi-alkodat* Scherf-eddin-Harrâni, le *hanéfi*, et lui demanda une décision juridique « qui l'autorisât à l'acquérir par échange استبدالها, ainsi qu'il avait fait pour la maison de « *Kuttâl-assaba*, le bain récemment construit, et la mosquée *Djâmi*, située dans la rue, en dehors « de la porte neuve. Lorsqu'il eut obtenu le consentement, Ala-eddin-ben-Djelâl-eddaulah, *schâdd* « des bureaux, vint s'établir dans cette maison, accompagné des *schâhid* préposés à l'estimation. « L'édifice fut évalué à cent quatre-vingt-dix mille dirhems. Il fut réglé que le jardin destiné pour « les orphelins serait porté à dix mille dirhems, afin de compléter la somme de deux cent mille « dirhems. Le *kadi-alkodat* Scherf-eddin-Harrâni décida que la maison pouvait être vendue; et cet « arrêt fut un des actes qui déshonorèrent sa mémoire. La maison passa successivement au pouvoir de « plusieurs propriétaires; et les kadis, suivant l'exemple les uns des autres, autorisaient les échanges. « La dernière décision de ce genre eut lieu quelques années après, l'an 780, et l'édifice fit alors partie « des *wakf* de Melik-Dâher-Barkok. Aujourd'hui, dit Makrizi, elle appartient à Baïram, fille de ce « prince. Cette maison avait une porte dont le panneau بوابة était un des plus beaux qui eussent « été travaillés au Caire. On arrivait dans la maison par cette porte, qui était placée dans le voi-« sinage du bain de Baïsari, située dans la rue entre les deux palais. On a construit, vis à vis cette « même porte, des boutiques qui l'ont cachée entièrement; et on entrait dans cette maison par une « autre porte, placée dans la rue de Kharanschaf. » Abou'lmahâsen atteste que, de son temps, cet « édifice avait complètement changé de face.

(8) Abou'lmahâsen ajoute : « Il remplit les fonctions de vizir sous cinq sultans, Melik-Mansour-« Kelaoun, son fils Melik-Aschraf-Khalil, Melik-Nâser-Mohammed, Melik-Adel-Ketboga, et Melik-Mansour-Lâdjin. Il était né l'an 620; c'était un homme d'un mérite éminent.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000142

ben-Abi-Nasr-Ebn-Annahar-Halebi, le grammairien. Il mourut au Caire, le mardi septième jour de Djoumada-premier. Il était né dans la ville d'Alep, le mercredi dernier jour de Djoumada-second de l'année 627 (9). 9° Le *fakih* Schems-eddin-Mohammed-ben-Sâleh-ben-Hasan-ben-Albena-Kefti, le *schaféi*, kadi des deux villes de Semhoud et de Boliana. C'était un homme lettré, et qui cultivait la poésie. 10° Le scheïkh Djemâl-eddin-Mohammed-ben-Souleïman-ben-Hasan-ben-Hosaïn-ben-Annakib, originaire de la ville de Balkh, *moukaddesi* (natif de Jérusalem), le *fakih*, hanéfi. Il était né à Jérusalem, au milieu du mois de Schaban, l'an 611, et devint un des hommes les plus distingués de son siècle. Il est auteur d'un commentaire sur le Coran, en soixante-dix volumes. S'étant rendu au Caire, il y fixa son séjour, et y donna des leçons dans l'édifice appelé *Aschouriah* العاشورية. Il mourut dans le mois de Moharrem. 11° Melik-Moudaffar-Taki-eddin-Mahmoud-ben-Mansour-Nâser-eddin-Mohammed-ben-Moudaffar-Taki-eddin-Mahmoud-ben-Mansour-Mohammed-ben-MoudaffarTaki-eddin-Omar-ben-Schâhinschah-ben-Nedjm-eddin-Aïoub-ben-Schâdi (10), souverain de la ville de Hamah. Il mourut le jeudi, vingt et unième jour de Dhou'lkadah. Il était né dans cette ville la nuit du dimanche, quinzième jour de Moharrem, l'an 657. Il avait régné quinze ans, un mois et un jour. 12° Melik-Aouhad-Nedjm-eddin-Iousouf-Aïoub. Il mourut à Jérusalem la nuit du mardi, vingt-cinquième jour 539

(9) Suivant Nowaïri, il fut enterré, le lendemain de sa mort, dans le cimetière de Karafah, près du tombeau de Melik-Adel-Ketboga. Abou'lmahâsen ajoute : « C'était un homme extrêmement savant, « qui possédait à fond la langue arabe. On le regardait comme étant, dans un grand nombre « de connaissances, la merveille de son siècle. Il a composé des ouvrages tant en vers qu'en « prose. »

(10) Les faits qui concernent la mort de ce prince sont racontés avec plus de détails par Nowaïri (man. 683, f. 182 v°), et surtout par l'historien Abou'lféda, qui assista au décès de son parent (*Annales muslemici*, t. V, p. 156 et suiv.) Taki-eddin-Mahmoud avait eu pour mère Aïschah-Khatoun, fille de Melik-Aziz-Gaïath-eddin-Mohammed, petit-fils de Saladin. A la mort du prince, la souveraineté de Hamah cessa, durant plusieurs années, d'appartenir à la famille des Aïoubites. Les fonctions de *naib-assaltanah*, dans la ville de Hamah, furent conférées à l'émir Schems-eddin-Kara-sonkor-Mansouri. Plusieurs gouverneurs occupèrent successivement le même poste, jusqu'au moment où Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun, après être monté pour la troisième fois sur le trône, rendit à la famille de Saladin la principauté de Hamah. Dans le récit que nous a donné Abou'lféda des dernières actions de son parent, qui mourut victime de sa passion pour la chasse, on trouve un terme, celui de طيور الواجب, employé pour désigner un genre d'oiseaux de proie. On pourra voir, sur ce mot, ce que je dirai dans la suite de cet ouvrage.

du mois de Dhou'lhidjah. 13° L'émir Schems-eddin-Ak-sonkor-Keritah, qui mourut à Gazah. C'était un homme brave et audacieux. 14° L'émir Bedr-eddin-Magrebi, le *dawádári*. Originaire de Magreb, il avait été promu au rang de *dawádár* par Melik-Mansour-Lâdjin, qui le chargea de présider à la reconstruction de la mosquée d'Ebn-Touloun. Scherf-eddin-Abd-elwahhab-ben-fadl-allah, le *kátib-assirr* (secrétaire de la chancellerie secrète) étant tombé malade, le sultan envoya Bedr-eddin pour lui rendre visite. A son retour, il dit au prince : « Il « n'y a plus rien à espérer du malade. » Mais à peine une semaine s'était-elle écoulée, que Bedr-eddin mourut, et que le *kátib-assirr*, parfaitement guéri, vint faire sa cour au sultan, et offrir à ce prince son compliment de condoléance sur la mort du *dawádár*. Le sultan lui dit alors : « Il n'y a pas d'autre Dieu que « Dieu; le *dawádár* était persuadé qu'il nous ferait son compliment de condo- « léance sur la mort du *kátib-assirr*, et c'est ce dernier qui nous l'a fait, relativement au *dawádár*. » 15° L'émir Seïf-eddin-Temurboga, à qui l'on doit la construction d'une mosquée située dans le voisinage du *Meïdán* inférieur, entre le Caire et Misr. C'était un homme généreux, qui accompagna Melik-Nâser dans son voyage à Karak, et passa ensuite à Tarabolos, où il mourut. 16° Parmi les émirs désignés pour des expéditions guerrières, plusieurs moururent à Alep, savoir : l'émir Seïf-eddin-Basti, Ahmed-schah, Mohammed-ben-Sonkor-alakra, Aïn-algazâl, et Kikaldi-Ebn-Assariah. L'émir Seïf-Eddin-Taktaï, mourut dans le canton de Semhoud, où il était allé faire un voyage. Schehâb-Iousouf, fils du *Sáhib*-Mohii-eddin-Mohammed-ben-Iakoub-ben-Ibrahim-ben-Hibet-allah-Ebn-Altarek-ben-Sâlem-ben-Annahas-Asadi-Halebi, mourut à Damas, le treizième jour du mois de Dhou'lhidjah. Il était allé plusieurs fois au Caire. 17° Amin-eddin-Sâlem-ben-Hasan-ben-Hibet-allah-ben-Mahfoud-Ebn-Sasari-Bagli, inspecteur des *divans* de Damas, mourut le vingt-huitième jour de Dhou'lhidjah, après avoir été destitué. 18° L'émir Alem-eddin-Sandjar-Mesrouri, *wáli* du Caire, et plus connu sous le nom de Khaïat (11).

(11) Abou'lmahâsen (f. 58 v°) ajoute aux personnages dont la mort est indiquée parmi les événements de cette année. « Le *maître* الاستاذ, Djemâl-eddin-Abou'lmedjd-Iakout-ben-Abd-allah-Mos- « tasemi-Roumi, l'eunuque الطواشى le calligraphe distingué, dont la réputation est répandue dans « les pays de l'Orient, et dans ceux de l'Occident. Il occupait un rang éminent auprès de son « maître, le khalife Mostasem-bi'llah, le dernier des khalifes Abbassides, qui régnèrent à Bagdad. « Ce prince l'avait fait élever et instruire, en sorte qu'il se distingua dans la littérature, et écrivit « également en vers et en prose. Il est le modèle le plus parfait de la calligraphie. »

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000144

Au moment où l'année commença, le sultan, à la tête des troupes d'Égypte, se mettait en marche pour la Syrie. Car le bruit d'une invasion que Gazan

AN 699.

« Plusieurs personnages, ont également porté le nom de *Iakout* ياقوت. J'ai indiqué, dans cet ou-
« vrage, le plus grand nombre d'entre eux, soit qu'ils aient été ou non calligraphes. Tels sont :
« Iakout-Abou'ldorr, le marchand-*Roumi*, qui mourut à Damas, l'an 543. Iakout-Saklabi-Djemâli-
« Abou'lhasan, affranchi du khalife Abbasside Mostarsched. Il mourut, l'an 563. Iakout-Abou-Saïd,
« affranchi d'Abou-Abd-allah-Isâ-ben-Hibet-allah-ben-Annakkâsch. Il mourut, l'an 574. Iakout-
« Mauseli, l'écrivain, Amin-eddin surnommé Meliki, du nom de son maître le sultan Melikschah, le
« Seldjoucide. Celui-ci est également du nombre de ceux dont les manuscrits sont répandus partout.
« Il mourut à Mausel (Mosul), l'an 618. Iakout-Hamâwi-Roumi-Schehab-eddin-Aboul'dorr. C'était
« un des esclaves d'un marchand de Bagdad nommé Asker-Hamâwi. Il a composé plusieurs ouvrages
« et est également célèbre pour son écriture; il mourut l'an 626. Iakout-Mohaddib-eddin-Roumi,
« affranchi du marchand Abou-Mansour-Djili. C'était un poëte distingué. Il a composé une *kasidah*,
« qui commence par ce vers : »

« Si, au moment du départ de tes amis, tu as pu étouffer tes pleurs, tout ce que tu affectes n'est rien que mensonge et imposture. »

« Il mourut l'an 622. Tous ces hommes, dont la mort a précédé celle de Iakout-Mostasemi, ont
« tous été l'objet d'articles biographiques, se sont distingués par leur mérite, par le talent de la
« calligraphie, et celui de la poésie. Pour la plupart, ils ont été mentionnés dans cet ouvrage. Si
« nous les avons réunis ici tous ensemble, c'est parce que bien des personnes, dès qu'elles voyent
« des morceaux de calligraphie et d'autres ouvrages, ne manquent pas de les attribuer à Iakout-
« Mostasemi; et cela sans aucun fondement de vérité; car, parmi ceux que nous avons désignés, il en
« est plusieurs dont l'écriture est mise par Ebn-Khallikan au-dessus de celle de Iakout-Mostasemi.
« Je me suis un peu écarté de mon but, attendu que cette excursion présentait une utilité réelle. Je
« reviens à ce qui concerne Iakout. Parmi ses poésies, on compte les vers suivants : «

« Le soleil, toutes les fois qu'il se lève, renouvelle l'amour que m'inspire ton visage, ô toi qui es
« mes oreilles et mes yeux. »

« Je veille toute la nuit; car je me familiarise avec son horreur; attendu que durant les ténèbres,
« le plaisir de parler de toi, forme mon entretien. »

« Chaque jour qui s'est écoulé sans que je te visse, ne fait pas, à mes yeux, partie de ma vie. »

« Chaque nuit est pour moi un jour, lorsque tu te présentes à mon esprit : car ton souvenir est la
« lumière de mon cœur et de mes yeux. »

Il est également l'auteur des vers suivants :

« Vous avez ajouté foi aux discours de mes calomniateurs : et cependant j'ai consacré toute ma
« vie à vous aimer, et à prouver la fausseté de leurs paroles.

« Vous prétendez que je m'ennuye de votre conversation : quel homme peut trouver ennuyeuse
« la vie et ce qui en fait l'agrément. »

Au rapport d'Abou'lmahâsen (f. 59 rect.), la hauteur primitive du Nil fut, cette année, de cinq coudées et quelques doigts. La crue s'éleva à dix-sept coudées et seize doigts. Suivant le même historien (f. 57 v°), cette même année, dans la dixaine du milieu du mois de Kanoun-premier, autre-

devait faire dans cette province, prenait chaque jour plus de consistance. Ainsi donc, le premier jour du mois de Moharrem, le sultan, avec toute son armée, partit de Ridâniah. Les émirs étaient jaloux les uns des autres, et se montraient mécontents de leurs collègues. Lorsque l'on fut arrivé à Gazah, on se livra au plaisir de la chasse, des réunions, de la promenade.

Les Ouirat, qui étaient arrivés en Égypte, sous le règne de Melik-Adel-Ketboga, témoignaient un vif mécontentement de la mort de plusieurs de leurs émirs, con-
540 damnés par ordre de Melik-Mansour-Lâdjin, de la déposition de Ketboga et de son exil à Sarkhad, et enfin, de ce que les Bordjis étaient en possession de l'autorité. Ils résolurent d'organiser une révolte, ils s'adressèrent à l'émir Katlouberes-Adeli, et le choisirent pour leur chef. Ils arrêtèrent que Borontaï, l'un des Mamlouks du sultan, et Lasous, attaqueraient à l'improviste les deux émirs Bibars et Selar, et les massacreraient : qu'ensuite, on rétablirait Ketboga sur le trône. Le sultan étant parti de Gazah, à la tête de ses troupes, vint camper à *Tell-Adjoul*. Là, tous les émirs, suivant l'usage, se présentèrent pour faire leur cour au prince. Bibars témoignait des égards pour Selar, et s'avançait à cheval devant lui. Au moment où les émirs eurent mis pied à terre, et où Bibars et Selar étaient seuls restés à cheval, Borontaï qui marchait à pied, auprès de l'étrier de Bibars, tira son épée, et en frappa cet émir. Le coup porta sur la croupe du cheval, et lui fendit le dos. Un second coup atteignit la calotte du turban كفية, la coupa en deux, et blessa l'émir au visage. Aussitôt, les épées furent tirées contre l'assassin, qui ne tarda pas à être massacré. Des clameurs se firent entendre au milieu de l'armée, et tout le monde s'empressa de monter à cheval. Les Ouirat s'étaient dirigés vers le *dehliz* du sultan, avec l'intention de se jeter sur le prince. Ils avaient déjà pénétré dans l'intérieur de la tente. Cependant les émirs étaient en marche pour aller les attaquer. L'émir Seïf-eddin-Bektemur, le *djoukendâr* et les Mamlouks du sultan montèrent également à cheval, persuadés que cette attaque avait pour but le meurtre du sultan. Ils déployèrent les drapeaux, et s'arrêtèrent. Bibars et Selar retournèrent à leurs tentes. Ils recommandèrent aux *hâdjib* et aux *nakib* de rassembler les troupes, et de les réunir près du campement de l'émir Selar, le *naïb*. Lorsque

ment, du mois de Tobi, on vit paraître, dans le ciel, une comète qui se prolongeait depuis la fin du signe du Taureau jusqu'au commencement du signe des Gémeaux. Sa queue était dirigée vers le nord.

les soldats apercevaient l'étendard سنجق et les drapeaux عصايب du sultan déployés, ils se dirigeaient de ce côté, et laissaient là Selar. Les *hâdjib* avaient beau les rappeler, nul ne les écoutait et ne revenait sur ses pas; tous allaient sous l'étendard du sultan. L'Émir-djandâr députa vers le sultan et les grands officiers, pour leur dire : « Quelle est donc cette révolte que vous prétendez orga-
« niser, au moment où nous allons nous trouver en présence de l'ennemi? Nous
« avons appris que les Ouirat, d'accord avec les Mamlouks du sultan, voulaient
« nous égorger, et que ce projet avait votre approbation et celle du prince. Mais
« Dieu a protégé notre vie. Si la chose est véritable, nous sommes les Mamlouks
« du sultan régnant, ceux du feu sultan, et nous sommes prêts à nous sacrifier
« pour l'intérêt des musulmans. Si ce qui a été dit est faux, veuillez nous
« adresser un firman. » Le sultan ayant entendu ce message, se mit à pleurer, et jura qu'il n'avait eu aucune connaissance du fait dont on lui parlait. L'Émir-djandâr, de son côté, fit des serments analogues, et dit : « Au moment où un
« pareil fait s'est passé, on a cru que les émirs voulaient égorger le sultan pour
« placer un autre prince sur le trône. » Puis il ajouta : « Les émirs, dans leurs
« pourparlers, n'ont d'autre but que d'arrêter successivement prisonniers tous
« les Mamlouks du sultan, afin de pouvoir réaliser leurs vues. Si le sultan et 541
« ses Mamlouks déplaisent aux émirs, j'emmènerai avec moi le prince avec ses
« Mamlouks, et je me rendrai à Karak. »

Les émirs ayant appris ces propos, voulaient d'abord marcher contre l'Émir-djandâr. Mais ils crurent à propos de temporiser : ils députèrent vers l'émir Bedr-eddin-Bektâsch, le *silahdâr*, l'*atabek*, qui se trouvait avec le *djâlisch* (l'avant-garde) à une journée de marche du camp; il ne voulait entrer en rien dans les projets des émirs, et leur recommanda de ne faire aucun mal au sultan. L'émir Selar revenant aux voies de la douceur, monta à cheval, et réconcilia l'Émir-djandâr avec les émirs *bordjis*. Tous ensemble baisèrent la terre devant le sultan. On arrêta les Ouirat, qui, appliqués à la torture, avouèrent qu'ils avaient eu le projet d'assassiner Bibars et Selar, et de replacer Ketboga sur le trône. Ainsi s'évanouirent les idées que s'étaient formées les *Bordjis* sur l'intelligence du sultan et de l'Émir-djandâr avec les Ouirat. Le lendemain, environ cinquante de ceux-ci furent étranglés et conduits au supplice avec leurs habits et leurs turbans. On fit crier devant eux : « Voilà la juste punition de
« ceux qui veulent exciter des troubles parmi les musulmans, et qui osent atta-

« quer les souverains. » On chercha l'émir Katlouberes; mais on ne put le trouver. Il s'était réfugié dans la ville de Gazah, et s'y tenait caché. On se contenta de piller tous ses bagages (12). Le quatrième jour on descendit du gibet les corps de ceux qui y avaient été attachés.

Cependant les *Bordjïs* entreprirent d'aigrir Bibars et de le brouiller avec Selar, prétendant que celui-ci se liguait contre lui avec les Mamlouks du sultan. Selar, instruit de ces intrigues, s'aboucha avec Bibars, et tous deux convinrent d'envoyer à Karak une partie des Mamlouks du sultan. Ce prince ne s'opposant pas à cette mesure, ils choisirent parmi ces Mamlouks, un certain nombre d'hommes qu'ils soupçonnaient de complicité avec les Ouirat, et les firent emprisonner dans la ville de Karak. Au bout de quelques jours, le sultan se mit en marche vers Karitah, et résolut de s'y arrêter jusqu'au retour des émissaires qu'il avait envoyés en avant, et qui devaient lui donner des détails sur la position de l'ennemi. Dans ce campement, l'armée fut surprise par le cours de plusieurs torrents. L'inondation détruisit une bonne partie des bagages; et des soldats, en grand nombre, se trouvèrent réduits à la pauvreté par suite de la perte de leurs chameaux et de leurs effets. Tout le monde augura mal du succès de cette guerre, et l'événement réalisa ces prévisions. A l'inondation succéda une multitude de sauterelles qui couvrirent l'horizon et dérobèrent aux yeux la vue du ciel. Ce nouvel accident augmenta les pressentiments sinistres de l'armée. Et tout le monde parla dans ce sens, jusqu'aux vivandiers سوقة. Le premier jour du mois de Rebi premier, on décampa et l'on prit la route de Damas, où le sultan fit son entrée, le vendredi, second jour du même mois. Le samedi, neuf du même mois, on vit arriver à Damas les
542 fugitifs (13) d'Alep et autres villes. Les courriers de la poste, expédiés d'Alep

(12) Suivant Nowaïri (fol. 184 v°), cet émir au bout de quelque temps ayant été découvert et arrêté, fut étranglé, dans le marché aux chevaux, placé au pied de la citadelle du Caire.

(13) Le verbe جَفَلَ à la I^e^, la IV^e^ et la VII^e^ forme signifie *fuir, s'échapper à la hâte,* et à la II^e^ forme, *forcer de fuir, d'émigrer.* On lit dans l'*Histoire d'Alep* (man. 728, f. 95 r°) : جفل اهل الشام بين يديه « Les habitants de la Syrie s'enfuirent devant lui. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 661, f. 177 v°) : رحل من دمشق جافلا من التتار « Il partit de Damas, « fuyant devant les Tatars. » Dans les *Annales d'Abou'lféda* (t. V, p. 174) : جفلت المسلمون منهم « Les Musulmans fuirent devant eux. » Dans une *Histoire d'Égypte* (de mon manuscrit, f. 116 r°) : جفل جميع القرى والحواضر « Les habitants de tous les villages et de tous les bourgs prirent la

et d'ailleurs, annoncèrent que Gazan était campé sur le bord de l'Euphrate, et que ce prince se trouvait à la tête d'une armée immense. On distribua aux troupes pour chaque cavalier, une gratification de trente à quarante dinars.

« la fuite. » Dans l'*Histoire d'Alep* (fol. 59 r°) : كان الناس قد اجفلوا من ملك الروم الى حلب « La population, par suite de la frayeur qu'inspirait l'empereur des Romains, s'était réfugiée à « Alep. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Khaldoun (t. VII, f. 237 v°) : لما اجفل السلطان عن سجلماسة « Lorsque le sultan fut parti précipitamment de Sedjelmâsah. » Dans la *Vie d'Ebn-Khaldoun* (f. 17 v°) : اجفلوا وتتابع الناس فى الاجفال « Ils prirent la fuite; et toute la population, successivement, « prit part à cette déroute. » Dans l'*Histoire* du même écrivain (t. IV, fol. 227 r°) : اجفل خوفا منه « Il s'enfuit, par suite de la frayeur qu'inspirait cet homme. » Et (*ib.* v°) : اجفلوا من الرى « Ils « partirent précipitamment de Reï. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (m. 671, f. 243 r°) : انجفل الناس بين ايديهم « Tout le monde s'enfuit devant eux. » Dans le *Manhel-sâfi* du même historien (tom. V, m. 751, f. 41 v°) : كان قد انجفل الناس « La population avait pris la fuite. » Ailleurs (f. 61 v°) : انجفل من حمص « Il partit précipitamment de Hems. » Dans l'*Histoire d'Égypte* de cet écrivain (m. 661, f. 199 v°) : تقدّم الملك الظاهر بتجفيل البلاد « Melik-Dâher or- « donna de faire émigrer la population des villes. » Ailleurs (m. 663, f. 48 r°) : قيل ان والى دمشق بقى يجفّل الناس بدمشق بنفسه « On dit que le gouverneur de Damas resta, en personne, pour « faire partir la population. » Dans l'*Histoire d'Alep* (m. 728, f. 50 v°) : نريد ان تجفّله « Nous vou- « lons que tu le forces de fuir. » Plus bas (f. 86 v°) : جفّل الناس من ساير الشام اليها « Il força la « population d'abandonner toute la Syrie, pour se réfugier dans cette ville. » Dans la *Vie du sultan Kelaoun* (m. de S. Germain, 118 *bis*, f. 274 v°) : قد جفّلوا اهل تلك الجهات « On avait fait « partir précipitamment la population de ces cantons. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Khaldoun (tom. IV, f. 66 v°) : جفّله وقتله « Il le fit fuir et l'égorgea. »

Le mot جَفَل signifie *la fuite*, *la déroute*. On lit dans une *Histoire d'Égypte* (de mon manuscrit, f. 116 r°) كان يمنعهم من الجفل « Il les dissuadait de la fuite. » Dans les *Annales* d'Abou'lféda (t. II, p. 350) : وقع الجفل ببغداذ « Une fuite précipitée eut lieu à Bagdad. » Le terme جفلة désigne quelquefois *la fuite*. On lit dans l'*Histoire d'Alep* (f. 59 r°) : هذه الجفلة تسمى جفلة عزيز الدولة لانّها بسببه « Cette fuite porte le nom de fuite d'Aziz-eddaulah; parce qu'elle eut lieu à cause de lui. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Khaldoun (t. VIII, f. 112 v°) : عاد الى الرى بعض اهلها بعد الجفلة الاولى « Une partie de la population retourna à Reï, après la première fuite. »

Le mot جافل, qui fait au pluriel جُفّال ou جَفِل ou جَفَلة, signifie *un fugitif, un émigré*. On lit dans les *Annales* d'Abou'lféda (tom. V, p. 164) : ساقوا فى اثر الجفّال « Ils s'avancèrent à la poursuite « des fugitifs. » Plus bas (p. 174) : تراجعت الجفال الى اماكنهم « Les fugitifs revinrent à leurs « habitations. » Ailleurs (t. IV, p. 582) : وقع نهب فى الجفال « Le pillage eut lieu à l'égard des fugitifs. » Dans une *Histoire d'Égypte* déjà citée (de mon manuscrit, f. 119 r°) : جماعة من الهاربين الجفّال « Une troupe de fugitifs, d'émigrés. » Et (f. 92 v°) : من قدم معهم من الجفّال « Ceux d'entre les fu- « gitifs qui arrivèrent avec eux. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Aboul'mahâsen (tom. V, fol. 124 r°) : قدم

Bientôt les bruits allèrent en croissant, et de nombreux fugitifs arrivaient successivement. Les soldats employèrent la gratification qu'ils avaient reçue, pour l'achat des objets qui leur étaient nécessaires ; attendu que tout se vendait à des prix excessifs, par suite des bruits qui circulaient sur la défaite prochaine de l'armée, et du crédit que plusieurs des soldats avaient auprès des émirs *bordjis*.

Un courrier de la poste, expédié d'Alep, annonça que l'avant-garde جاليش de Gazan était partie des bords de l'Euphrate, et avait traversé ce fleuve ; que tous les habitants des villages, jusqu'au dernier, avaient pris la fuite. L'émir Asendemur-Kurdji, gouverneur des conquêtes faites sur le territoire de Sis, arriva, amenant avec lui le souverain de cette contrée, et après avoir levé le revenu de la ville de Tell-Hamdoun. L'armée de Damas se mit en marche. Après quoi, le sultan partit, à la tête des troupes de l'Égypte, à la chûte du jour, le dimanche, dix-septième jour du mois. Il se dirigea vers Hems, et vint camper près de cette ville. De là, il détacha les Arabes pour aller recueillir des nouvelles. Les Tatars étaient arrivés près de Salamiah, et tout le monde disait que l'armée serait battue. Les troupes restèrent sous les armes durant trois jours. Les prix des denrées étaient d'une cherté exorbitante.

Le matin du mercredi, vingt-huitième jour du mois, le sultan monta à cheval, à la tête de l'armée, et pressa sa marche jusqu'à la quatrième heure du jour. Alors, on vit paraître les coureurs des Tatars. On fit crier dans le camp un ordre portant ces mots : « Jetez vos lances, et ne fondez vos espérances que « sur vos épées et vos massues. » Tous les soldats, en effet, jetèrent leurs lances à terre et s'avancèrent l'espace d'une heure. L'armée fut rangée en bataille dans le lieu appelé *Medjmaa-almoroudj* مجمع المروج, et nommé aujourd'hui *Wâdi-alkhazindâr* وادى الخزندار (la vallée du Trésorier). Elle se composait de vingt et quelques mille cavaliers. Les Tatars étaient au nombre d'environ cent mille. L'émir Isa-ben-Mahanna se plaça à l'aile droite avec tous les Arabes. Près d'eux, était

القاهرة فى الجفلة من واقعة تيمور « Il se rendit au Caire avec les fugitifs qui se dérobaient aux armes « de Timour. » Dans la *Vie de Kelaoun* (fol. 66 r°) : فليلزم ... الى البلاد الساحلية ان حصل جفل كفيل المملكة بعكا حفظهم والدفع عنهم « Si des fugitifs arrivent dans les contrées du Sâhel, que « l'administrateur de l'empire, résidant à Akka, se charge de les protéger et de les défendre. » Enfin, le mot اجفال désigne *la terreur, la fuite précipitée*. On lit dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (m. 663, fol. 76 v°) : جله الاجفال على الابعاد « La frayeur le porta à s'éloigner. »

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000150

l'émir Belban Tabbâkhi, *naïb* d'Alep, à la tête des troupes de cette ville et de celles de Hamah. A l'aile gauche, se trouvaient l'émir Bedr-eddin-Bektâsch, l'*émir-silah*, l'émir Akousch-Kattâl-assaba, Alem-eddin-Sandjar, le *dawadâri*, Togril-Igâni, Alhadj-Kurt, *naïb* de Tarabolos, accompagnés d'un grand nombre d'émirs. Au centre, étaient placés Bibars, Selar, Borloghi, Katloubek, le *hâdjib*, Aïbek le *khazindâr* (trésorier), escortés d'une foule d'émirs. Les Mamlouks du sultan formaient l'aile. Hosâm-eddin-Lâdjin, l'*ostadâr*, était avec le sultan à quelque distance du champ de bataille, afin qu'on ne pût le reconnaître et l'attaquer. Cinq cents Mamlouks, choisis parmi les *zarrâk* (artificiers) (14), formaient l'avant-garde de l'armée.

Au moment de ranger les troupes en bataille, l'émir Bibars, le *djaschenkir*, 543
se trouva attaqué d'une fièvre et d'une diarrhée violente qui ne lui permit pas de se tenir à cheval. Il monta dans une litière, et quitta le champ de bataille. L'émir Selar, le *naïb*, prenant avec lui les *hâdjib*, les émirs, les *fakih*, parcourut toute l'armée. Les *fakih* exhortaient les soldats et les encourageaient à tenir ferme. Ce qui fit verser des larmes abondantes, Gazan restait dans sa position, sans faire aucun mouvement. Il avait recommandé à ses soldats de ne pas bouger, qu'il ne s'ébranlât lui-même; et alors, de partir tous ensemble. Les troupes musulmanes s'avancèrent les premières. Les artificiers الزرّاقون allumèrent le *naphte*, et fondirent sur Gazan, qui ne fit pas le moindre mouvement.

(14) Le verbe زَرَقَ signifie *frapper*. L'auteur du *Kamous* (p. 1283), l'explique par رمى. On lit dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (tom. II, m. 140, p. 73) : حراب لطاف يزرقوا بها حشود الاخشيدية « De petites épées avec lesquelles ils frappaient les troupes des Ikhschidites. » Dans l'ouvrage intitulé *Ilm-alfurousiâh* علم الفروسية (la science de la guerre), (m. 1127, f. 18 r°) : ازرق وجهه برمحك « Frappe son visage avec ta lance. » De là s'est formé le mot *mizrak*, qui signifie *une lance*. Ce terme existe encore de nos jours; car on lit dans le *Tableau des établissements français dans l'Algérie* (A. 1840, p. 377), que le mot *mezrag* désigne *une lance*, et (pag. 319, 337) que *mezarguiah* signifie *des porteurs de lances*. Le mot زراقة désigne *un tuyau*. Dans le commentaire sur le *Mawâkif* (édition de Constantinople, p. 232), on le définit de cette manière : « C'est un tube « انبوبة formé de cuivre, et fabriqué de manière qu'une des moitiés est mince, et sa partie creuse « extrêmement étroite, tandisque l'autre moitié est épaisse, et sa cavité large. On taille ensuite un » long morceau de bois, dont la grosseur remplit exactement la cavité large. Lorsque l'on remplit « le tube d'eau, et que l'on ajuste à son entrée le morceau de bois, ensorte qu'il la bouche entiè- « rement, l'eau ne saurait sortir par l'autre extrémité. Mais, à mesure que l'on fait entrer le mor- « ceau de bois, l'eau est chassée avec force par la cavité étroite, et jaillit à une certaine distance. » Chez les écrivains arabes du moyen âge, le mot زراقة est employé pour désigner le tube avec le-

On avait supposé que ce prince, de son côté, se porterait en avant pour les repousser. Les chevaux s'élancèrent de toute la vitesse de leur course. Mais, au bout d'un certain temps, leur ardeur se ralentit, et le feu du naphte s'éteignit. Alors Gazan et ses troupes se précipitèrent tout à la fois et en vinrent aux mains avec l'armée égyptienne. Il avait détaché en avant dix mille fantassins chargés de décocher des flèches, et dont les décharges avaient atteint quantité de chevaux, et renversé un grand nombre de cavaliers. Ces flèches firent surtout un grand ravage parmi les Arabes, qui prirent la fuite les premiers, et furent suivis par les troupes d'Alep et de Hamah. Enfin, toute l'aile droite fut mise en pleine déroute par l'aile gauche de Gazan. D'un autre côté, la gauche de l'armée égyptienne attaqua la droite de ce prince, la rompit tout entière, la mit dans une déroute complète, et tua environ cinq mille hommes. On manda la chose au sultan, qui était campé à part, avec un corps de troupes, et Hosâm-eddin l'*ostadâr*. Cette nouvelle le combla de joie. Gazan était sur le point de tourner le dos. Ayant fait appeler Kandjak, *naïb* de Damas, celui-ci releva son courage, et l'engagea à tenir ferme. Bientôt, ce prince ayant réuni autour de lui les fuyards, et voyant renaître pour lui les chances de succès, fondit avec impétuosité sur le centre de l'armée égyptienne, qui ne put soutenir cette

quel on lançait le naphte (le feu grégeois). On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (t. I, man. 797, f. 349 v°) : زراقات النفط « Les tuyaux destinés à lancer le naphte. » De là vient le mot مزرق signifiant *ce avec quoi on lance cette substance*. On lit dans l'*Histoire des Seldjoucides* de Bondâri (man. ar. 767 A. fol. 170 v°) : القوارير المحرقة والنفاطات المزرقة « Les pots incendiaires, et « les machines propres pour le naphte, et destinées à le lancer. » Le mot زرّاق exprimait *celui qui avec de pareils tubes lançait le naphte*. On lit dans le *Kâmel* (manuscrit t. V, p. 288) : انسان زرّاق ضرب دارا بقارورة نفط « Un artificier fit tomber sur une maison un pot rempli de naphte. » Les mêmes mots se trouvent répétés dans l'ouvrage biographique (العقد الثمين) de Taki-eddin-Fâsi (tom. IV, f. 75 r°). Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (f. 72 v°) : رمى الزرّاقون بالنفط « Les ar- « tificiers lancèrent le naphte. » Dans la *Vie de Kelaoun* du même historien (m. 683, f. 19) : لعب الزرّاقون بالنفط « Les artificiers jouèrent avec le naphte. » Plus bas (fol. 20) : عدّة الحجاريين والزراقيين الف « Les tailleurs de pierres et les artificiers étaient au nombre de mille. » Dans le *Soluk* de Makrizi (tom. I, p. 331) : دفع الزرّاقون النفط « Les artificiers jetèrent le naphte. » Dans l'*Histoire de la Conquête de Jérusalem* d'Imad-eddin Isfahâni (man. 714, fol. 57 r°) : كل زرّاق زرق الخسارة على اهل النار بالنار « Chaque artificier lança, avec le feu, la perdition sur les hommes « destinés au feu (de l'enfer). » Et (f. 29 v°) : التهم الزرّاق والتهب الحرّاق « L'artificier fut dévoré, « et l'incendiaire fut brûlé. »

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000152

attaque. Selar, Bektemur le *djoukendár*, Borloghi, et le reste des émirs *bordjis* prirent la fuite. Gazan les poursuivit de si près, que ses flèches atteignaient les casques des cavaliers, et en faisaient jaillir le feu. Le sultan, qui était campé à part, accompagné de Hosâm-eddin, pleurait, adressait à Dieu ses supplications, et lui disait : « O mon Seigneur, ne faites pas de moi un être funeste pour les « musulmans (15). » Il voulait suivre la foule des fuyards. Hosâm-eddin l'arrêtait, et lui disait : « Ce n'est pas là une défaite ; mais les musulmans ont re- « culé. » Bientôt il ne resta auprès du prince que dix-huit Mamlouks. Cependant l'aile gauche des troupes de l'islamisme ayant défait l'aile droite de Gazan, revint à Hems, après l'*asr*, rapportant un butin considérable. Les soldats trou- 544
vèrent les émirs *bordjis* du centre, qui avaient été rompus, et que poursuivaient les Mongols. Ils demeurèrent stupéfaits. Gazan, qui craignait une embuscade, renonça à la poursuite des fuyards. Ce fut là véritablement une grâce divine. Car si ce prince avait continué sa marche, tous les soldats égyptiens eussent péri jusqu'au dernier. Les fuyards arrivèrent à Hems, au moment du coucher du soleil. Les Tatars s'étaient emparés de tout ce qui appartenait à cette armée, et qui formait une masse immense. D'un autre côté, les fuyards, pour se sauver plus vite, avaient jeté leurs armes. Toute la population de Hems poussa des clameurs, et disait à haute voix, en s'adressant à l'armée : « Dieu, Dieu est avec « les musulmans. » Les chevaux étaient épuisés de fatigue. Les Égyptiens continuèrent leur route vers Balbek, et vinrent, le matin du vendredi, camper devant cette ville, dont les portes étaient fermées. Ils y prirent des vivres, et poursuivirent leur retraite jusqu'à Damas, où ils s'arrêtèrent le samedi, premier jour du mois de Rebi-second.

Le plus grand nombre se dirigea vers l'Égypte, par la route du Sâhel. A peine les troupes étaient-elles entrées dans Damas, que des cris annoncèrent l'approche de Gazan. Les soldats évacuèrent la ville, après un séjour d'environ une heure, abandonnant tout ce qu'ils possédaient. Les habitants de cette capitale se hâtèrent de fuir, et se débandèrent dans toutes les directions. L'armée, dans sa retraite, eut à redouter les *Aschir* et les Arabes, qui enlevèrent et pillèrent une bonne partie des bagages. Parmi ceux qui périrent dans le combat, on

(15) Le texte porte : لا تجعلنى كعبا نحسا على المسلمين « Ne faites pas de moi un dez funeste « pour les Musulmans. »

compta l'émir Kurt, *naïb* de Tarabolos, l'émir Naser-eddin-Mohammed, fils de l'émir Aïdemur-Halebi, Malian-Takwi, l'un des émirs de Tarabolos, Beibars-Gatmi, *naïb* de la citadelle de Markab, Uzbek, *naïb* de Balatonos, Bilik-Taïar, l'un des émirs de Damas, et environ mille soldats ou Mamlouks. On eut également à regretter le *Kadi-alkodat* Hosâm-eddin-hasan-ben-Ahmed-Roumî, kadi des Hanéfis de Damas, Imad-eddin-Ismaïl-ben-Ahmed-ben-Saïd-ben-Mohammed-ben-Saïd-ben-Alathir, le *Mouwakki* موقع (secrétaire). Les Tatars de leur côté, perdirent environ quatorze mille hommes.

Gazan, après la déroute de l'armée égyptienne, vint, à l'issue de la soirée, camper devant la ville de Hems, où se trouvaient déposés les trésors du sultan et les bagages des troupes. Il enleva tous ces objets, qui étaient confiés à la garde de l'émir Nâser-eddin-Mohammed-Ebn-alsârem. Ensuite, il prit le chemin de Damas, après avoir laissé ceux qui servaient sous ses ordres recueillir pour butin des richesses immenses. Cependant, à Damas, vers l'heure de midi, le samedi, premier jour de Rebi-second, un tumulte effrayant s'était manifesté parmi la population. Les femmes étaient sorties de leurs maisons, le visage découvert. Les hommes avaient abandonné leurs boutiques, leurs biens, pour fuir hors de la ville. La foule était si grande, que bien des personnes furent étouffées aux portes. Les habitants se dispersèrent sur le sommet des montagnes et dans les villages. D'autres, en grand nombre, se dirigèrent vers l'Égypte.

La nuit du dimanche, les prisonniers s'échappèrent, et le pillage commença, attendu qu'il n'y avait personne pour garder la ville. Dès le matin, ceux des habitants qui étaient restés dans la place se réunirent devant la grande mosquée, et envoyèrent une députation vers Gazan. Le *Kadi-alkodat*, Bedr-eddin-Mohammed-ben-Djemâah, et le *Schéik-alschoïoukh*, Taki-eddin-Ahmed-ben-Timiah se mirent en route pour aller trouver ce prince, le lundi, troisième jour du mois, dans l'après-midi, accompagnés d'un nombreux cortége de personnages distingués, de *fakihs* et de lecteurs. Arrivés au lieu nommé *Nebl* النبل, ils rencontrèrent Gazan, qui était en marche. Ils descendirent de leurs montures, et plusieurs d'entre eux baisèrent la terre. Le prince s'arrêta : Les Tatars descendirent de leurs chevaux, et l'interprète se présenta. Les députés demandèrent une amnistie pour les habitants de Damas, et offrirent les vivres qu'ils avaient apportés. Gazan ne parut y faire aucune attention, et dit aux députés : « J'ai déjà envoyé l'acte que vous demandez. » Après quoi, il les congédia. Ils

545

retournèrent à la ville, le vendredi, après l'*asr*. On n'avait fait ce jour-là la prière pour aucun souverain. La capitulation accordée par Gazan était déjà parvenue à Damas, le jeudi, sixième jour du mois. Le vendredi, sept, Ismaïl le Tatar arriva à la tête d'une troupe de ses compatriotes. Le samedi, il entra dans la ville, afin de faire dans la grande mosquée lecture du *firman*. Toute la population était réunie. Un des Persans qui était arrivé à la suite de l'émir Ismaïl lut cet acte (16), qui engageait tout le monde à être sans inquiétude. Ismaïl retourna à son logement, après avoir fait la prière de l'*asr*.

(16) Sans doute on ne sera pas fâché de trouver ici le texte de cette pièce officielle, tel qu'il nous est donné par Nowaïri (m. 683, f. 188 r° et suiv.), et par un historien souvent cité (de mon manuscrit, fol. 65 v° et suiv.):

بقوة الله تعالى

ليعلم امراء التومان والالوف والماية وعموم عساكرنا المنصورة من المغول والتاريك والارمن والكرج وغيرهم ممن هو داخل تحت ربقة طاعتنا ان الله لما نوّر قلوبنا بنور الاسلام وهدانا الى ملّة النبى عليه افضل الصلاة والسلام افمن شرح الله صدره للاسلام فهو على نور من ربّه فويل للقاسية قلوبهم من ذكر الله اولئك فى ضلال مبين ولما ان سمعنا ان حكّام مصر والشام خارجون عن طريق الدين غير متمسكين باحكام الاسلام ناقضون لعهودهم حالفون بالايمان الفاجرة ليس لديهم وفاء ولا ذمام ولا لامورهم التيام ولا انتظام وكان احدهم اذا تولى سعى فى الارض ليفسد فيها ويهلك الحرث والنسل والله لا يحبّ الفساد وشاع من شعارهم الحيف على الرعية ومدّ الايدى العادية الى حريمهم واموالهم والتخطّى عن جادّة العدل والانصاف وارتكابهم الجور والاعساف حلتنا الحميّة الدينيّة والحفيظة الاسلاميّة على ان توجّهنا الى تلك البلاد لازالة هذا العدوان واماطة هذا الطغيان مستصحبين الحجم الغفير من العساكر ونذرنا على انفسنا ان وفّقنا الله تعالى بفتح تلك البلاد ازلنا العدوان والفساد وبسطنا العدل والاحسان فى كافة العباد ممتثلا للامر الالهى ان الله يامر بالعدل والاحسان وايتاى ذى القربى وينهى عن الفحشاء والمنكر والبغى يعظكم لعلكم تذكرون واجابة لما ندب اليه الرسول صلى الله عليه وسلم ان المقسطين عند الله على منابر من نور عن يمين الرحمن وكلتا يديه يمين الذين يعدلون فى حكمهم واهليهم وما ولوا وحيث كانت طويتنا مشتملة على هذه المقاصد الحميدة والنذور الاكيدة منّ الله علينا بتبلّج تباشير النصر المبين والفتح المستبين واتمّ علينا نعمته وانزل علينا سكينته فقهرنا العدو الطاغية والجيوش الباغية وفرقناهم ايدى سبا ومزقناهم كل ممزق حتى جاء الحقّ وزهق الباطل ان الباطل كان زهوقا فازدادت صدورنا انشراحا للاسلام وقويت نفوسنا بحقيقة الاحكام منخرطين فى زمرة من حبّب اليهم الايمان وزينه فى قلوبهم وكرّه اليهم الكفر والفسوق والعصيان اولئك هم

Le dimanche, les habitants de Damas commencèrent à rassembler leurs chevaux, leurs mules et leurs richesses. Gazan vint camper devant la ville. Et

الراشدون فضلا من الله ونعمة فوجب علينا رعاية تلك العهود الموثقة والنذور المؤكدة فصدرت مراسمنا العالية ان لا يتعرّض احد من العساكر المذكورة على اختلاف طبقاتها لدمشق واعمالها وساير البلاد الاسلاميّة الشامية وان يكفّوا اظفار التعدى عن انفسهم واموالهم وحريمهم ولا يحوموا حول حماهم بوجه من الوجوه حتى يشتغلوا بصدور مشروحة وآمال مسفوحة بعمارة البلاد وبما هو كل واحد بصدده من تجارة وزراعة وغير ذلك وكان هذا الهرج العظيم وكثرة العساكر تعرض بعض نفر يسير من السلاحية وغيرهم الى نهب بعض الرعايا واسرهم فقتلناهم ليعتبر الباقون ويقطعوا اطماعهم عن النهب والاسر وغير ذلك من الفساد وليعلموا انا لا نسامح بعد هذا الامر البليغ البتّة وان لا يتعرضوا لاحد من اهل الاديان على اختلاف اديانهم من اليهود والنصارى والصابية فانهم انما يبذلون الجزية عنهم من الوظايف الشرعيّة لقول على عليه السلام انما يبذلون الجزية ليكون اموالهم كاموالنا ودماوهم كدمائنا والسلاطين مُوصّون على اهل الذمّة المطيعين كما هم مُوصّون على المسلمين فانهم من جملة الرعايا قال صلى الله عليه وسلم الامام الذى على الناس راع عليهم وكل راع مسؤل عن رعيّته فسبيل القضاء والخطباء والمشايخ والعلماء والشرفاء والاكابر والمشاهير وعامّة الرعايا الاستبشار بهذا النصر الهنى والفتح السنى وأخذ الحظ الوافر من السرور والنصيب الاكبر من البهجة والحبور مقبلين على الدعاء لهذه الدولة القاهرة والملكة الظاهرة آناء الليل واطراف النهار وكتب فى خمس ربيع الآخر سنة تسع وتسعين وستّماية

Par la puissance du Dieu très-haut,

« Sachent les émirs des *toumans* (corps de dix mille hommes), de mille, de cent, et toutes nos « armées victorieuses, Mongols, *Tâzik*, Arméniens, Kurdjs et autres, qui sont entrés sous le lien de « notre obéissance. Lorsque Dieu eut éclairé nos cœurs par la lumière de l'Islamisme, et nous eut « dirigé vers la religion du Prophète (sur qui reposent les plus excellentes bénédictions et le salut) « (nous nous dîmes) : Est-ce que celui dont Dieu a dilaté le cœur pour recevoir l'Islamisme, et qui « est sous l'influence de la lumière de son seigneur (doit être semblable aux hommes endurcis ?) « Malheur à ceux dont les cœurs sont endurcis et incapables de penser à Dieu. Ces hommes-là sont « dans une erreur manifeste. Lorsque nous apprîmes que les souverains de l'Égypte et de la Syrie « s'étaient éloignés de la voie de la religion, ne s'attachaient plus aux préceptes de l'Islamisme, « violaient leurs engagements, prononçaient des serments criminels; qu'il n'existait chez eux ni « probité ni bonne foi; que leurs affaires n'offraient aucun ensemble, aucune organisation régulière; « que chacun d'eux, dès qu'il parvenait au pouvoir, courait sur la terre, afin d'y porter le ravage, « de faire périr les moissons et les animaux (et cependant, Dieu n'aime point le désordre); que « chacun d'eux avait pris ouvertement pour règle de sa conduite d'opprimer les sujets, d'étendre

Kandjak, Bektemur, le *silahdár*, et toutes les personnes de leur suite s'établirent dans le *Meïdan-akhdar* (l'hippodrôme vert). Les Tatars se répandirent

« une main hostile sur leurs femmes et leurs biens, qu'ils s'écartaient du chemin de la justice et de « l'équité, et se livraient sans frein à la violence et à la tyrannie; poussés par le zèle religieux et la « ferveur de l'Islamisme; nous avons marché vers ce contrées, afin de faire cesser cette inimitié, et « de reprimer cette arrogance, conduisant avec nous une armée nombreuse. Nous avons fait le vœu « que, si le Dieu très-haut nous favorisait, en nous accordant la conquête de ce pays, nous ferions « disparaître l'oppression et le désordre, que nous étendrions pour tous les hommes, le règne de « la justice et de la bienfaisance, obéissant ainsi à l'ordre divin. Car Dieu commande la justice, la « bienfaisance, la libéralité à l'égard des parents; il défend les actions honteuses, le crime, l'injus- « tice. Il vous exhorte, dans l'espérance que vous réfléchirez sérieusement. Il ordonne d'obéir à « tout ce que le Prophète (sur qui reposent le salut et la bénédiction) a recommandé aux hommes. « Certes, ceux qui pratiquent la justice, auprès de Dieu, seront assis sur des sièges de lumière, à « la droite du Dieu miséricordieux, et ses deux mains sont à la droite de ceux qui suivent l'équité « dans leur gouvernement et à l'égard de leurs peuples; de manière qu'ils ne sont jamais forcés « de prendre la fuite.

« Lorsque nos esprits eurent arrêté ces nobles projets, ces vœux inébranlables, Dieu nous a « gratifiés, en faisant luire pour nous l'aurore d'une victoire éclatante, d'une conquête signalée. Il « a accompli pour nous ses bienfaits, et fait descendre sur nous sa majesté divine. Nous avons « vaincu l'ennemi rebelle, les armées injustes, nous les avons dispersés entièrement et débandés « complétement. En sorte que la règne de la justice est arrivé, et que l'erreur a disparu; car l'er- « reur doit infailliblement périr. Alors, nos cœurs se sont encore plus épanouis, pour recevoir « l'Islamisme; nos esprits se sont fortifiés par les vérités des préceptes : nous nous sommes placé « dans le nombre de ceux à qui Dieu a inspiré l'amour de la foi, dans les cœurs desquels il l'a « présentée avec tous ses charmes et auxquels il a inculqué l'horreur de l'incrédulité et de la per- « versité. Ce sont là les hommes orthodoxes, par suite des bienfaits et des grâces de Dieu.

« Ç'a été pour nous un devoir d'observer ces pactes inébranlables, ces vœux fermes et solides. « En conséquence, des ordres augustes émanés de nous prescrivirent que personne, des différentes « classes d'individus, qui composent les armées susdites, ne commît aucun acte d'hostilité contre « la ville de Damas, ses dépendances, et la totalité des villes de Syrie, soumises à l'Islamisme; que « tous réprimassent les ongles de l'inimitié, pour ne toucher ni aux personnes, ni aux richesses, « ni aux femmes des habitants : qu'ils ne rodassent pas autour de la demeure de ces hommes; afin « que ceux-ci pussent, avec un cœur satisfait, et des espérances pleines et entières, se livrer à la « culture des terres, et à la profession que chacun a embrassé, comme marchand, agriculteur, ou « autre. Au milieu de cet épouvantable tumulte et de la multitude des troupes, quelques individus, « en petit nombre, s'étant permis de piller ou de faire prisonniers quelques-uns des habitants, « nous avons puni de mort les coupables; afin que cet exemple servît de leçon aux autres hommes, « qu'ils renonçâssent à l'envie de piller, d'enlever des hommes, ou de se livrer à quelque autre « désordre; qu'ils comprissent, qu'après cet acte sevère nous ne serions point disposés à user d'in- « dulgence; qu'ils s'abstinssent de nuire à aucun de ceux qui suivent les différentes religions, « juifs, chrétiens ou Sabéens; attendu que ces hommes payent la capitation : la protection qui leur

dans la direction de Jérusalem et de Karak, pour piller et faire des prisonniers. L'émir Alem-eddin-Sandjar-Ardjewâsch, qui commandait dans la citadelle de

« est accordée est une des obligations prescrites par la législation religieuse, suivant cette parole « du Prophète : Ils acquitteront la capitation, afin que leurs biens soient comme les nôtres, leur « sang comme notre sang. Les Sultans sont chargés de veiller à la sûreté des tributaires soumis, « comme à celle des musulmans; car ces tributaires sont au nombre des sujets. Le Prophète (sur « qui reposent la bénédiction de Dieu et le salut) a dit : L'Imam placé à la tête des hommes, est, à « leur égard, comme un pasteur; or, on demande à un pasteur compte de son troupeau. Les Ka- « dis, les *Khatib*, les Scheïkhs, les savants, les Schérifs, les Grands, les hommes connus, et tous nos « sujets doivent se réjouir de cette victoire importante, de cette conquête mémorable, et prendre « une part considérable de satisfaction, une portion imposante de contentement et d'allégresse : « s'appliquant durant le temps des nuits, et aux extrémités du jour, a adresser au ciel des vœux « pour la prospérité de cette dynastie victorieuse et de cet empire illustre.

« Écrit le 15e jour du mois de Rebi-second, l'an 699. »

Je n'ai pas l'intention de présenter des observations sur cette pièce officielle; je n'indiquerai point les nombreuses allusions qu'elle présente à des passages de l'Alcoran; attendu qu'on peut facilement les reconnaître en consultant la *Concordance* publiée par M. Flügel. Mais il est un mot sur lequel je crois devoir m'arrêter un moment. Au commencement de cet acte, Nowaïri indique des hommes désignés par le nom de *târil* تاريل ou *târik* تاريك. L'auteur de l'*Histoire d'Égypte* a omis tout à fait ce mot. On peut croire que les deux écrivains en ont ignoré la véritable lecture, et sans doute la signification. Je n'hésite pas à écrire *tâzik* تازيك. Il est, peut-être, assez curieux de suivre cette expression dans les diverses métamorphoses qu'elle a subie. Chez les Arabes, une grande division des peuples du désert était désignée par le nom de *Taï* طای. C'était à cette réunion de tribus qu'appartenait le célèbre Hâtem, si vanté pour sa générosité admirable. De là vient que les Syriens employèrent le mot ܛܝܝܐ pour indiquer un *Arabe*, et quelquefois un *Musulman*. On lit dans la *Chronique* de Grégoire Bar-Hebræus (p. 211) : ܥܕܬܐ ܛܝܝܐ ܕܡܨܪܝܐ « L'empire arabe des Égyptiens. » Plus loin (p. 272) : ܣܘܣܝܐ ܛܝܝܐ « Un cheval arabe. » Dans la *Bibliotheca orientalis* d'Assemani (tom. III, p. 205 et pass.), ܛܝܝܐ désigne *les Arabes*; ܛܝܝܬܐ *les femmes arabes*; ܛܝܝܡܘܬܐ signifie *en arabe*. ܐܡܬܐ ܛܝܝܬܐ désigne *la nation arabe* (ou l'Islamisme). On peut en voir des exemples dans la *Bibliotheca orientalis* (t. II, p. 273). On lit ailleurs (t. IV, p. 98), *nos sumus* ܐܡܬܐ ܛܝܝܬܐ ; ܚܒܪ *amici gentis arabum*. Ce mot se trouve, avec le même sens, dans la *Chronique* de Bar-Hebræus (p. 210, 293, 324). On y lit (p. 201) : ܕܚܠ ܒܟܠ ܥܡܡܐ ܛܝܝܬܐ « La crainte qu'il inspirait se « fit sentir à toute la nation des Arabes. » Plus loin (p. 245) : ܐܡܬܐ ܛܝܝܬܐ « La capitale de « l'empire des Arabes (de l'Islamisme). » Ailleurs (p. 230) « Ils virent que la Perse était remplie « d'Arabes. » ܐܬܪܣ ܡܠܝܬ ܛܝܝܐ.

C'est de là que les Persans ont formé le mot *tâzi* تازی qui, chez eux, désigne *un Arabe*. Ce terme se trouve souvent dans le *Schah-nâmeh*, et chez tous les écrivains de la Perse. Ce mot, avec une légère altération, a passé dans la langue arménienne où il a pris la forme *tadjik*, ou suivant la prononciation moderne, *dadjig*. Il désigne tantôt *un Arabe*, tantôt *un Musulman*, tantôt *un Turc*. On lit

Damas, se mit en état de défense, et accabla de reproches sanglants Kandjak et Bektemur, qui s'étaient avancés vers lui, et l'engageaient à se rendre.

Le matin du mardi, onzième jour du mois, l'émir Ismaïl enjoignit aux kadis et aux principaux personnages d'entrer en négociation avec Ardjewâsch, pour l'engager à rendre la citadelle, le menaçant que, dans le cas d'un refus, la ville serait livrée au pillage, et toute la population passée au fil de l'épée. Une nombreuse assemblée s'étant réunie, on députa pour cet objet vers Ardjewâsch, qui refusa de se soumettre. Les négociations continuèrent. Enfin, l'émir adressa aux envoyés des paroles insultantes, et leur dit : « Une dépêche, qu'un « pigeon vient d'apporter, m'annonce que le sultan a réuni ses forces, et arri- « vera dans peu. » Les députés se retirèrent.

Le douzième jour du mois, l'émir Kandjak entra dans la ville, et députa de nouveau vers Ardjewâsch, pour l'engager à se rendre ; mais cette démarche resta sans succès. Le même jour, Ardjewâsch reçut plusieurs *firman* qui lui étaient adressés par Kandjak, le *schéïkh-alschoïoukh* Nidâm-eddin-Mahmoud-ben-

dans l'*Histoire* de Faustus de Byzance (p. 252), *dadjig-oughd* » Un chameau arabe. » Il se trouve, avec le sens d'*Arabe* ou *Musulman*, dans plusieurs passages de l'*Histoire de la Croisade* de Mathieu d'Edesse (*Notices des Manuscrits*, t. IX, p. 332, 339. 343, 344) ; dans l'*Histoire* de Jean le catholique (manuscrit, p. 173) : « La réunion de l'armée des Arabes. » *Dadjgatz*. On peut voir aussi l'*Histoire* d'Agathangelos (p. 584), le pluriel se trouve dans l'*Histoire* de Mathieu d'Edesse (man. 75, f. 79 v°) ; on peut consulter aussi, sur le mot *dadjig*, l'*Histoire* du Patriarche Michel (m. 90, f. 137 v°). Dans l'*Histoire* de Moïse de Khorène (p. 202), et dans celle d'Agathangelos (p. 85), le mot *dadjgasdan*, désigne l'*Arabie*. Enfin, le verbe *dadjganal*, dans l'*Histoire* du Patriarche Michel (f. 125 v°), signifie « Embrasser la religion musulmanne. »

Les Mongols adoptèrent le mot *tâzik* تازيك, qu'ils employèrent pour désigner *un persan*. On le trouve, avec ce sens, dans le *Djihan-kuschaï* d'Ata-melik (man. de Ducaurroy, fol. 51 v°, 61 v°). Ce terme prit ensuite la forme *tadjik* تاجيك ou *tatchik* تاچيك. On lit dans le *Matla-assaadéin* (folio 191 verso) : هركس از ترك وتاجيك « Tout homme turc ou persan. » Dans l'*Akbar-nâmeh* (f. 259 v°) : تاجيك بود » Il était persan. » Dans le *Zafer-nâmeh* (de mon manuscrit, fol. 10 verso) : تاچيك را چه راه آن باشد كه دعوى سلطنت كند « Comment un persan oserait-il prétendre à la « souveraineté. » Une glosse marginale explique ce mot par شهرلى ورعيّت « Citadin et sujet. » Mais cette explication ne me paraît pas satisfaisante. On lit dans le *Borhâni-kâti*, relativement aux mots تاچيك et تازيك (p. 224, 225) « Ces mots désignent celui qui n'est ni Arabe ni Turc. « Dans l'origine ils exprimaient un *Arabe* né et élevé en Perse. » Mohan Lal (*Tour*. p. 75) fait mention des cavernes qui se trouvent près de la ville de Bamian, et « qui sont, dit-il, occupées par le peuple appelé *Tajiks*. » On peut voir, sur ce qui concerne ce terme, M. Wood (*Journey to the source of Oxus*, p. 220, 295, 296).

Ali-Scheïbani et autres. Mais il n'en tint aucun compte. Les habitants livrés aux plus vives alarmes, commencèrent à barricader les rues. Le vendredi, quatorzième jour du mois, on fit, sur le *Menber* de Damas, la *Khotbah* au nom de Gazan, et l'on détailla, en ces termes, les titres de ce prince : « *Le sultan* « *supréme, le sultan de l'islamisme et des musulmans, Modaffir-eddounia-ou-* « *eddin-Mahmoud-Gazan.* » Des Mongols, en grand nombre, firent la prière du
546 vendredi. A l'issue de la cérémonie, l'émir Kandjak et l'émir Ismaïl étant montés dans la galerie destinée pour le *Muezzin*, on lut, en présence du peuple, le diplôme تقليد qui nommait l'émir Kandjak (ou Kabdjak) gouverneur de la Syrie; ce qui comprenait les villes de Damas, d'Alep, de Hamah, de Hems, et tous les autres districts, et lui conférait le droit de choisir les *kadis*, les *khatibs* et autres fonctionnaires (17). On répandit sur la multitude une pluie de dinars et de dirhems. Cet événement causa une joie universelle

(17) Je vais transcrire ici le texte de cet acte tel qu'il nous est donné par un historien de l'Égypte (de mon manuscrit, fol. 69 v° et 70) :

بقوة الله تعالى وميثاق الملّة المحمدية فرمان السلطان محمود غازان

الحمد لله الذى ايّدنا بالنصر العزيز المبين وايدنا بملايكته المقرّبين وجعلنا من جنده الغالبين نحمده على سبيل الهداية للمهتدين والارشاد الى احياء الدين حمدا يوجب المزيد من فضله كما وعد الحامدين واشهد ان لا اله الا الله وحده لا شريك له شهادة نتضمّنها فى سلك المجاهدين وان محمّدا عبده ورسوله سيّد الانبياء والمرسلين صلى الله عليه وعلى آله صلاة تصله الى يوم الدين اما بعد فان الله تعالى لما ملّكنا البلاد وفوّض الينا اللطف فى امور العباد وجب علينا ان ننظر فى مصالحهم ونهتمّ بنصايحهم وان نقيم عليهم نايبا يتخلّق باخلاقنا فى كرم السجايا وبلغنا الاغراض من مصالح الرعايا فاجّلنا الفكر فيمن نقلّده الامور وانعمنا النظر فيما نفوّض اليه مصالح الجمهور واخترنا لها من يحفظ نظامها المستقيم ويقيم ما انسداد من قوامها القويم بقول يسمع مقاله وبفعل مقتفى افعاله يكون امره من امرنا وحكمه من حكمنا وطاعته من طاعتنا ومحبّته هى الفرض الى محبتنا فراينا ان الجناب العالى الاوحدى المويّدى العضدى النصيرى العالمى العادلى الدخرى الكفيلى السيّدى المهدى المجاهدى الاثيرى الهمامى النظامى السيفى سيف الدين ملك الامراء فى العالمين ظهير الملوك والسلاطين قبجق وهو المخصوص بهذه الصفات الجميلة والمحوى على هذه السمات الجليلة فانه ازحرته المهاجرة الى ابوابنا ووسيلته القصد الى ركابنا فرعينا له هذه الحرمة وقابلناها بهذه النعمة وراينا انه لهذا المنصب حفيظ مكين وخاطبنا لسان الاختبار ان خير من استأجرت القوى الامين وعلمنا انه يبلغ الغرض من

Le *scheïkh-alschoïoukh* Nidâm-eddin alla prendre séance dans le collége *Adeliah*. Il adressa aux habitants de la ville de vifs reproches sur ce qu'ils n'avaient

صون الرعايا ويقوم بمقامنا فى سايرالقضايا فلذلك رسمنا ان نفوّض اليه نيابة السلطنة الشريفة والممالك الحلبيّة والحمويّة وشيزر وانطاكية وبغراس وساير الحصون والاعمال الفراتيّة وقلعة الروم وباهسنا وما اضيف اليها من الاعمال والثغور نيابة تامّة عامّة كاملة شاملة يوتمر فيها بامره وينتمّ حرفها بامره ويطاع فى امره ونواهيه ولا يخرج احد من حكمه ولا يعصيه له الامر التامّ واللطف العام وحسن التدبير وجميل التاثير بالاحسان لاهل البلاد واستجلاب الولاء والوداد ويامن من مطين الآمال ويكنى من تبرّا فى آل الخدمة والطاعة بالامتنان منتصبا فى الاستخدام والتامين مع ملك الامراء والوزراء ناصر الدين فان اجتماع الامراء بركة والهمم توثر اذا كانت مشتركة فليثق كل من يومّناه بامانهما فانه امانتنا اجريناه على قلمهما ولسانهما وقد انعمنا عليه بالسيف والسنجق الشريف والكوس والبايزة الذهب راس السبع وسبيل الامراء والمقدّمين وامراء العربان والتركمان والاكراد والدواوين والصدور بالاعمال والجمهور ان يتحققوا انه نايبنا الذى فوّضنا اليه النيابة الشريفة والمنزلة المنيفة ان يطيعوه لطاعته وامرهم لديه وقربهم اليه ويحصل لهم بما رضاه عنهم وقربه منهم وليلزموا عنده من الادب والخدمة ما يجب وليكونوا معه فى الطاعة والموافقة على المصالح كما يجب وعلى ملك الامراء سيف الدين تقوى الله تعالى فى احكامه ونقضه وابرامه وتقوية يد قضّاده للشرع وحكامه وتنفيذ قضيّة كل قاض على قول امام وليتعاهد الجلوس للعدل والانصاف واخذ الحقّ المشروف من الاشراف وليقيم الحدود والقصاص على كل من وجبت عليه وليكفّ الكفّ العادية على من يورد اليه والله تعالى يعجل له الى الخيرات سبيلا ويوضح له الى مرضاة الله ومرضاتنا دليلا ان شاء الله تعالى وكتب فى عاشر جمادى الاول سنة تسع وتسعين وستمايه

« Par la puissance du Dieu très-haut, et l'alliance de la religion de Mohammed.

« Firman du Sultan Mahmoud Gazan.

« Louanges à Dieu, qui nous a favorisés d'une victoire illustre, éclatante, qui nous a envoyé pour « auxiliaires, les anges qui approchent de son trône, qui nous a placés au rang de ses milices vic- « torieuses; nous le louons, de la manière dont il conduit les hommes dirigés par lui, et les guide « vers ce qui peut vivifier la religion : que notre louange réclame de lui un surcroit de grâce, ainsi « qu'il a promis à ceux qui le loueront. J'atteste, qu'il n'y a d'autre Dieu que le Dieu unique qui « n'a pas d'associé; c'est une protestation que nous exprimons au milieu des défenseurs de la re- « ligion. Je déclare que Mohammed est le serviteur de Dieu, son apôtre, le Seigneur des prophètes, « et des envoyés divins. Que Dieu repande sur lui et sur sa famille une bénédiction, qui l'accom- « pagne jusqu'au jour du jugement. Pour entrer en matière, le Dieu très-haut, nous ayant donné « l'empire des différentes contrées, nous ayant confié la mission de traiter avec bonté les affaires des « hommes, nous avons du examiner avec soin ce qui concerne leurs intérêts, nous occuper avec

pas eu recours à lui, et leur promit de s'entremettre pour plaider leur cause auprès de Gazan. Il demanda de l'argent, se vanta lui-même avec excès, et

« zèle, de leur donner des conseils salutaires, et placer à leur tête un *Naïb* qui eût, sous le rapport « de la noblesse des vues, des inclinations analogues aux nôtres, et qui nous fît atteindre au but que « nous nous proposons, l'avantage de nos sujets. Nous avons mûrement réfléchi sur celui que nous « devions investir de l'autorité; nous avons examiné avec soin quel était celui auquel nous devions « confier les intérêts de la multitude. Nous avons choisi, pour cet effet, un homme capable de « maintenir dans les affaires l'ordre le plus régulier, et de redresser ce qui, dans cette noble orga- « nisation, pouvait avoir été dérangé : dont la voix fût complètement entendue; dont la conduite « fût en harmonie avec tous ses actes; dont l'ordre fût notre ordre, la décision notre décision; à « l'égard duquel la soumission fît partie de celle qui nous est due, et dont l'affection fût absolument « nécessaire pour arriver à la nôtre. Nous avons vu que son altesse auguste ..... Seïf-eddin (L'épée de « la religion) le roi des émirs dans les différents mondes, l'auxiliaire des Rois et des Sultans, Kabdjak, « qui se distingue par ses nobles qualités, qui réunit en sa personne tous les titres excellents, avait « été poussé par l'exil vers notre cour, et s'était fait un devoir de chercher son refuge auprès de « notre étrier. Nous lui avons tenu compte de cette marque de respect, et lui en avons témoigné « notre reconnaissance par le présent bienfait. Nous avons reconnu qu'il offrait, pour remplir ce « rang, un homme zélé et ferme. La langue de l'expérience nous a dit : « Le meilleur être que tu « puisses prendre à ton service est un homme fort et intègre. » Nous avons senti qu'il remplirait « parfaitement nos vues, en veillant à la conservation de nos sujets, et que, dans toutes les affaires, « il tiendrait noblement notre place. D'après cela, nous avons résolu de lui confier le rang auguste « de *naïb-assaltanah* (vice-roi), et de mettre sous son commandement les provinces d'Alep, de Hamah, « de Schaïzar, d'Antioche, de Bagras, ainsi que toutes les forteresses, la province voisine de l'Eu- « phrate, *Kalaat-alroum* (le château des Romains), Bahesna, ainsi que tous les districts et les places « qui en dépendent : Nous avons voulu que son autorité fût complète, entière, absolue; en sorte que « tout, dans ces contrées, fût réglé et accompli d'après ses ordres; qu'on obéît ponctuellement à ses « commandements et à ses défenses; que personne n'osât se soustraire à sa juridiction et lui résister; « qu'il eût en partage une autorité complète, une bonté entière, une sage administration, un noble « zèle pour faire du bien aux habitants des provinces, et s'attacher à gagner l'affection et l'atta- « chement; qu'il fût à l'abri de ce qui peut troubler les espérances; que, par sa bienfaisance, il nous « indiquât ceux qui se montreront irréprochables sous le rapport du service et de l'obéissance; que, « pour nommer aux emplois et tranquilliser nos sujets, il se concertât avec le Roi des émirs et des « vizirs, Nâser-eddin; car l'accord des émirs est une bénédiction divine, et les efforts obtiennent « un heureux succès, lorsqu'ils agissent de concert. Tous ceux à qui nous destinerons l'amnistie « doivent se fier à celle que leur donneront ces deux officiers, car c'est là notre propre amnistie; « Nous confiant à la plume et à la langue de l'un et de l'autre, nous avons concédé au *naïb* « l'épée, le drapeau auguste, le tambour, le *baïzeh* à tête de lion. Les émirs, les commandants, « les émirs arabes, turcomans, curdes, les officiers de la chancellerie الدواوين, les *sadrs* et tout le « peuple, doivent reconnaître que c'est là notre *naïb*, auquel nous avons confié ce grade auguste, « ce poste élevé; qu'ils lui obéissent comme il nous obéit; qu'ils lui remettent le soin de leurs af-

parla avec mépris de Kandjak, en disant : « Cinq cents Kandjak ne pourraient « pas remplir le chaton de mon anneau. » Dans ses discours, il s'attachait à ravaler la citadelle de Damas, dont il parlait avec dédain, en disant : « Si nous « voulions la prendre, nous en serions maîtres dès le premier jour. » Il portait continuellement une massue sur son épaule. Il ne possédait aucune des qualités estimables qui conviennent à des scheïkhs. Bien loin de là, il se fit donner, à titre de présent, environ 30,000 dinars. Ala-eddin-ben-Moudaffar-ben-Kandi-Wadaï a dit, en parlant de cet homme :

« Voilà le *scheïkh* de Gazan. Personne n'a été à l'abri de son désintéresse- « ment. »

« Et tout le monde allait recevoir de sa main le vêtement de la pauvreté. »

Le quinzieme jour du mois, les Tatars commencèrent à piller Sâlehiah. Ils enlevèrent tous les tapis et les lampes qui décoraient la grande mosquée, les colléges et les tombeaux. Ils creusèrent la terre pour chercher les trésors enfouis, dont ils découvrirent une grande quantité, comme s'ils avaient su d'avance les lieux

« faires, et cherchent à s'approcher de lui. Car leur intérêt se réalisera, par suite de ce qui leur « procurera la bienveillance de cet officier, et le rapprochera d'eux. Qu'ils observent scrupuleu- « sement envers lui tous les témoignages d'égard et de soumission qui leur sont imposés. Qu'ils « soient avec lui, comme ils le doivent, pleins d'obéissance, et prêts à le seconder dans toutes les « affaires. Le roi des émirs, Seïf-eddin, doit, de son côté, se proposer la crainte du Dieu très- « haut dans ses décisions, dans tout ce qu'il croira devoir ou abolir ou confirmer : il doit prêter « main-forte à ses délégués, à ses juges, pour les mettre à même d'observer la loi; faire exécuter « les décisions rendues par chaque kadi, et qui seront conformes à la parole d'un Imam. Qu'il tienne « habituellement des audiences pour faire régner la justice et l'équité, exiger des hommes les plus « nobles ce que la justice, trop souvent opprimée, réclame; qu'il impose les châtiments et la peine « du talion à tous ceux qui les méritent; qu'il réprime une main hostile, et l'empêche de tomber « sur ceux qui lui seront amenés; et le Dieu très-haut lui ouvrira vers le bonheur une route prompte, « et lui assurera des droits à la bienveillance de Dieu et à la nôtre, s'il plaît au Dieu très-haut. « Écrit le dixième jour du mois de Djoumada-premier, l'an 699. »

Je ne m'arrêterai pas à faire sur cette pièce les observations qu'elle pourrait comporter. Je me contenterai de quelques mots. On a vu plus haut que, parmi les attributs qui indiquent la haute dignité du gouverneur de la Syrie, se trouvaient désigné البايزة الذهب راس السبع. Le terme نايزة ne pouvant avoir aucune signification convenable, je n'ai pas hésité à lire البايزة. En effet, پايزة *païzeh*, chez les Mongols, désignait *une tablette d'or* qui portait, en effet, l'empreinte d'une tête de lion, et qui était remise aux grands dignitaires, aux courriers, etc. On peut voir les détails que j'ai donnés à ce sujet, dans mes notes sur l'*Histoire des Mongols* de Raschid-eddin, p. 177-179.

où ils étaient déposés. Ebn-Timiah, suivi d'une foule nombreuse, alla trouver le *scheïkh-alschoïoukh*, et tous ensemble lui portèrent leurs plaintes. Le scheïkh sortit avec eux, le dix-huitième jour du mois, et, à sa vue, les Tatars prirent la fuite. Les habitants de Sâlehiah s'étaient refugiés à Damas, dans la situation la plus misérable. Voici quel motif avait amené le pillage de Sâlehiah. Le roi de Sis avait donné pour cet objet une somme considérable. Ce prince aurait voulu détruire Damas, en représaille des ravages commis dans ses états. L'émir Kandjak (Kabdjak) ayant pris parti pour la ville, et s'étant opposé à sa ruine, abandonna Sâlehiah au roi, qui livra aux flammes les mosquées, les colléges, égorgea ou emmena comme esclaves quantité d'habitants, et dévasta entièrement ce lieu. Le nombre des morts et des prisonniers s'éleva à neuf mille neuf cents personnes. Après avoir consommé la ruine de Sâlehiah, les Tatars se dirigèrent vers Mezzah et Daria, qu'ils livrèrent au pillage, et égorgèrent une bonne partie de la population. Le jeudi, vingt-deuxième jour du mois, Ebn-Timiah se rendit auprès de Gazan, qui etait campé à Tell-Râhet. Il ne put être admis devant ce prince, qui était alors dans un état d'ivresse. Il alla trouver les deux vizirs,
547 Saad-eddin et Raschid-eddin, qui lui dirent : « Il faut absolument payer une contribution. » Ebn-Timiah retourna vers la ville, et l'on commença à exiger rigoureusement le paiement de l'impôt. Cependant, on ordonna de placer dans la grande mosquée, une machine destinée contre la citadelle. On avait déjà préparé les bois; et il ne restait plus qu'à la dresser. Ardjewâsch, informé de cette nouvelle, envoya un détachement qui fondit en armes sur la mosquée, et détruisit les préparatifs faits par les Tatars. Ceux-ci dressèrent au même endroit une nouvelle machine, autour de laquelle ils faisaient bonne garde. Ils avaient transformé la mosquée en un lieu de débauches, dans lequel ils se livraient à la prostitution, à la pédérastie, et buvaient du vin. Pendant plusieurs nuits, on négligea d'y faire la prière du soir. Les Tatars pillèrent le marché qui se trouvait aux environs de cet édifice. Cependant, un des soldats de la citadelle se dévoua pour tuer le machiniste. Ayant pénétré dans la grande mosquée, au moment où cet ingénieur était occupé à faire dresser la machine, il le frappa d'un couteau et le renversa mort. Il avait avec lui un certain nombre d'hommes armés qui se dispersèrent pour tomber sur les Mongols et les massacrer. Ceux-ci se hâtèrent de prendre la fuite. Le soldat et ses compagnons échappèrent et rentrèrent sains et saufs dans la citadelle.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000164

Ardjewâsch commença à faire démolir ou livrer aux flammes tout ce qui environnait cette place. On détruisit tous les bâtiments qui se trouvaient depuis la porte de *Nasr* jusqu'à celle de *Feredj*. L'incendie consuma quantité d'édifices situés hors de la ville, entre autres la mosquée de Taubah, dans le lieu nommé *Akbiah* العقبية, et une infinité de palais, de pavillons جواسق et de jardins.

Cependant on exigeait la contribution avec une extrême rigueur. Les prix des denrées augmentèrent; au point que le froment se vendait trois cent soixante dirhems le *ghirârah*, l'orge, cent quatre-vingts dirhems, le *rotl* de pain monta à deux dirhems, celui de viande à douze, le *rotl* de fromage à douze, celui d'huile à neuf dirhems. Quatre œufs se vendaient un dirhem. On répartit la taxe entre les habitants. Le marché des fabricants de ceintures سوق الحواصيص fut imposé à cent trente mille dirhems, celui des fabricants de lances à cent mille, et celui des ouvriers en cuivre à soixante mille. Les principaux habitants de la ville durent payer quatre cent mille dirhems. On plaça comme surveillants près de chaque classe de la population un nombre de Mongols qui frappaient les habitants, les appliquaient à la torture عصروهم et leur faisaient éprouver toutes sortes d'insultes et d'humiliations. En outre, le massacre et le pillage régnaient dans les environs de Damas. On assure que le nombre de soldats, laboureurs ou hommes du peuple qui furent égorgés s'élevait à environ cent mille hommes. Kemâl-eddin-Ebn-Kemâl-eddin-ben-Kadi-Schohbah a dit à cette occasion :

« Les vicissitudes de la fortune ont déchaîné contre nous sept fléaux : et « personne de nous ne saurait se soustraire à leurs attaques : la disette, Gazan, « la guerre, le pillage, la perfidie, l'apathie et un chagrin continu (8). »

Le scheïkh Kemâl-eddin-Mohammed-ben-Ali-Zamalkâni a dit également : 548

« Plaignons le sort de Damas; quels maux elle a éprouvés de la part d'un in- « fidèle dont l'impiété se présente sous diverses faces !

(18) L'auteur a choisi exprès les mots dont se compose cet hémistiche, attendu qu'ils commencent tous par une même lettre, le غ.

(19) Le mot جُلّق est un des noms de la ville de Damas. On lit dans un vers que cite Makarri, l'historien de l'Espagne (tom. I, f. 30 r°) : قصدت مصرا من ربى جلق « Je me rendis en Égypte « par les collines de Damas. » Plus loin (fol. 32 r°) : بعيون رات محاسن جلق « Avec des yeux « qui ont vu les beautés de Damas. « Ailleurs (fol. 47 v°) : غوطة جلق الشام « Goutah de Damas de « Syrie. » Dans le *Kalaïd-alikian* de mon manuscrit (p. 3) : ادثرت ادثار جلق « Elle a péri comme « Damas. » Dans les poésies d'Abou'lala (manuscrit d'E. Scheidius, pag. 91), on lit : قهالة جلق

« Il est arrivé, traînant avec lui des forces et des troupes innombrables, dans les rangs desquelles on trouve des génies, des démons. »

La somme portée au seul trésor de Gazan, par les mains de Wadjih-eddin-ben-Mounedja, montait à trois cents millions six cent mille dirhems; sans compter le armes, les étoffes, les bêtes de somme, les grains, ainsi que tout ce qui avait été pillé par les Tatars. Chaque jour on emportait pour eux, par la porte orientale, quatre cents *ghirârah*. Gazan ayant donné l'ordre de prendre les chevaux et les chameaux, on enleva de la ville plus de vingt mille de ces animaux. Astabl, fils de Nasir-eddin-Tousi, l'astronome de Gazan, et l'inspecteur du *wakf* des Tatars, reçut pour le prix de son inspection, à Damas, une somme de deux cent mille dirhems, sans compter tout ce qu'on leva au profit de l'émir Kandjak (Kabdjak) et des émirs mongols, et ce qui était assigné pour la dépense journalière de Gazan.

Lorsque le payement de la taxe eût été complétement réalisé, Gazan établit comme *naïb* de Damas l'émir Kandjak; comme *naïb* d'Alep, de Hamah et de Hems, l'émir Bektemur, le *silahdâr;* comme *naïb* de Safad, de Tarabolos et du *Sâhel*, l'émir Albeki. Il laissa, auprès de chacun de ces officiers, un corps de troupes mongoles. Au-dessus d'eux tous se trouvait l'émir Katlouschah, qui était chargé de la garde de la Syrie tout entière. Vingt mille *aschir* et quatre mille Mongols furent envoyés dans les cantons de Gaur. Le prince se mit en marche le vendredi, douzième jour du mois de Djoumada premier. Le *naïb* Katlouschah resta à Damas, logé dans le palais. Le vizir emmena avec lui plusieurs des principaux habitants, savoir : Bedr-eddin-Mohammed-ben-Fadl-allah, Ala-eddin-Ali-ben-Scherf-eddin-Mohammed-ben-Kalânisi, et Scherf-eddin-Mohammed-ben-Schems-eddin-Saïd-ben-Mohammed-ben-Saïd-ben-Alathir. Le samedi, treizième jour du mois, après le départ de Gazan, les Tatars qui étaient restés à Damas

« Vis-à-vis Damas. » Tebrizi, sur cet endroit; nous donne la note suivante : جلق يراد به دمشق وقيل موضع بقرب دمشق وهو معرب وقيل هو صورة امراة كان الماء يخرج من فمها فى قرية من قرى دمشق « Le mot جلق désigne Damas, ou suivant d'autres, un lieu dans le voisinage de cette « ville. C'est un terme qui a pris une forme arabe. Suivant d'autres, on entend par là une figure de « femme, placée dans un des villages du territoire de Damas, et de la bouche de laquelle sortait de « l'eau. » De là s'est formé l'adjectif جلقى, que l'on trouve dans ce passage des *Mille et une Nuits* (tom. I, pag. 148) : اتت بعود جلقى وجنك عجمى « Elle apporta un luth de Damas, et une « cymbale de Perse. »

donnèrent l'ordre de faire sortir tous ceux qui occupaient le collége *Adeliah*. Aussitôt qu'un d'eux paraissait, les Tatars, après l'avoir fouillé, lui enlevaient tout ce qui se trouvait à leur convenance. Ensuite ils pénétrèrent dans cet édifice, brisèrent les portes des maisons et pillèrent tout ce qu'elles renfermaient. Ce pillage s'étendit à toute la ville, d'où on enleva une somme à peu près égale au montant de la première contribution. On livra aux flammes quantité de maisons et de colléges. Parmi les édifices qui furent la proie du feu, on compta *Dár-alhadith* (maison des traditions) Aschrafiah et tout ce qui l'entourait, *Dár-alhadith* Nouriah, le petit collége Adeliah et tout ce qui l'avoisinait, le collége Kaïmeriah et tous ses alentours, jusqu'à *Dar-assaádah* (la maison du bonheur) et au *Máristan* (l'hôpital) Nouri : et depuis Dimâghiah jusqu'à la porte de Feredj. Les Tatars firent évacuer tout ce qui entourait la citadelle et montèrent sur les toits, afin de décocher des flèches contre cette forteresse. Ce fut 549
dans cette circonstance qu'Ardjewâsch fit livrer aux flammes ou démolir tous les environs de la citadelle. Katlouschah, commandant les forces des Tatars, continua d'assiéger cette place.

Le dix-neuvième jour du mois, on lut, dans la principale mosquée, l'acte qui établissait Kandjak comme *naïb* de la Syrie, et un autre qui nommait au rang de vizir l'émir Nâsir-eddin-lahia-ben-Djelal-eddin, le hanéfi. Le vingt-unième jour, le collége Adeliah fut livré aux flammes. Dès que Gazan eût repassé l'Euphrate, Kandjak et Bektemur, le *silahdár* conseillèrent à Katlouschah de quitter Damas avec les Tatars qui étaient sous ses ordres et d'aller fixer sa résidence à Alep. Il lui fit payer par les habitants une forte contribution.

Il se mit en marche, le lundi, vingt-deuxième jour du mois de Djoumada-premier, laissant à Damas un corps de Tatars. Kandjak sortit de la ville pour faire ses adieux à son souverain. Il retourna sur ses pas le vingt-cinquième jour du mois et établit sa résidence dans le *Kasr-ablak* القصر الابلق (le château blanc). Le lendemain, on proclama que personne ne sortît pour se rendre à la montagne ou à Goutah, attendu que ce serait exposer sa vie. Bientôt après on fit crier dans la ville que les habitants de la campagne pouvaient retourner chacun dans son village.

Le vingt-neuvième jour du mois, l'émir Kandjak (ou Kabdjak) se transporta à la ville et y établit sa résidence. Le mardi, premier jour de Djoumada second, on fit publier que la population pouvait retourner à Sâlehiah et autres lieux.

Chacun, en effet, revint à son habitation. Les marchés furent ouverts, ainsi que les portes de la place. Le vendredi, les tambours qui annoncent les nouvelles heureuses, se firent entendre dans la citadelle. Le septième jour du mois, Kandjak choisit un nombre de ses soldats auxquels il recommanda de promener autour de la ville un cabaret ambulant (20). Dès ce moment, le vin et les excès les plus honteux se produisirent à découvert. Le privilége pour cet objet fut affermé à raison de mille dirhems par jour. Les Tatars avaient pillé les cantons de Gaur, pénétré jusqu'à Jérusalem, et ils s'étaient avancés au delà de Gazah et avaient égorgé quinze personnes dans la grande mosquée de cette ville. Après quoi, ils retournèrent à Damas, le second jour de Redjeb, dans l'intention de reprendre la route de leur pays.

Quant à ce qui concerne le sultan, les troupes, au moment de la déroute, s'étaient tellement débandées qu'il ne resta auprès de lui qu'un petit nombre de ses familiers, ainsi que l'émir Zeïn-eddin-Karadja, l'émir Seïf-eddin-Bektemur-hosâmi, *émir-akhor*, accompagnés de quelques personnes. Durant toute la route et jusqu'en Égypte, Bektemur mit le plus grand zèle à servir le sultan de

(20) Le mot خمّارة, qui fait au pluriel خمارات et خماميز, signifie un *cabaret*. On lit dans l'ouvrage qui nous occupe (t. I, p. 909) : ضمنت بعض عجايز الارمن بها خمارة بالف درهم كل يوم « Une » vieille femme arménienne prit à ferme un cabaret pour mille dirhems chaque jour. » Dans une « *Histoire d'Égypte* (de mon manuscrit fol. 92 v°) : دار على الخمارات فكسر الجرار « Il alla faire « la visite des cabarets et fit briser les cruches. » Dans l'*Histoire d'Égypte* dAbou'lmahâsen (m. 667, fol. 28 r°) : الحُرّة معروفة ولو كانت فى الخمارة « Une femme noble serait reconnue, quand même « elle se trouverait dans un cabaret. » Dans la *Vie de Melik-Náser* de Nowaïri (f. 206 v°) : أغلقت الخمارات « On ferma les cabarets. » Dans l'*Histoire* d'Ahmed-Askalâni (t. II, man. 657, f. 129 v°) : كان بدمشق خمارات عليها ضمان للنايب فركب القاضى وامر باغلاقها « Il se trouvait, à « Damas, plusieurs cabarets, sur lesquels on levait un droit au bénéfice du *naïb*. Le kadi se mit en « marche et ordonna de fermer ces maisons. » Dans l'*Histoire de Beirout* (f. 18 r°) : لهم حانات وخماميز « Ils avaient des lieux de prostitution et des cabarets. » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Djéberti (tome III, folio 14 verso) : خماميز وقهاوى « Des cabarets et des cafés. » Ailleurs (fol. 37 recto) : سكروا فى الخمارة « Ils s'enivrèrent dans le cabaret. » Et (*folio* 64 r°) : ارباب الخماميز « Les propriétaires des cabarets. » Dans le *Voyage* du scheïkh Refa (p. 32) : اما الفقراء فانهم يدخلون بعض قهاوى فقيرة او الخمارات « Quant aux pauvres, ils « entrent dans quelques pauvres cafés, ou dans les cabarets. » Dans une *Histoire d'Égypte* qui commence à l'an 1099 de l'hégire (de mon man., f. 34 r°) : ابطل الخماميز (الخمامير) والبوظ « Il supprima « les cabarets et les lieux de prostitution. » Plus loin (f. 35 v°) : هدم الخماميز « Il détruisit les ca- « barets. » Et enfin (f. 36 r°) : هدم خمارة « Il détruisit un cabaret. »

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000168

sa personne et de sa bourse. Le prince entra au château de la montagne, le mercredi. douzième jour du mois de Rebi-second. Les différents corps de troupes arrivèrent successivement, dans le plus triste état. Dans leurs rangs se trouvait Melik-Adel-Ketboga. Cet émir marchait à pied dans le cortége de l'émir Selar, le *naïb-assaltanah*, s'asseyait devant lui et se chargeait de répandre du sable (21) sur la signature علامة que celui-ci apposait aux rescrits ou autres actes. 550

Par un hasard singulier, tandis que Ketboga était sur le trône, on vendit, à la criée, une cuirasse. Bibars, le *djaschenkir*, en donnait quatre mille dirhems. On la proposa ensuite à Ketboga et on lui dit : Elle a été adjugée à Bibars pour cette somme. Il répondit : Ceci convient à ce faiseur de bourses هذا يصلح لذاك الخرياطي. Puis, il prit la cuirasse au prix indiqué. Lorsque Ketboga eût cessé de régner, cette même cuirasse, après avoir appartenu à Lâdjin, échut à Bibars. Celui-ci, voulant mortifier Ketboga, un jour que cet émir se trouvait auprès de lui, se fit apporter la cuirasse et s'en revêtit. Puis, il dit à Ketboga : « Émir, que dis-tu, ce vêtement-là me convient-il ? » Ketboga ne comprenant pas le but de ces paroles, répondit : « Par Dieu, prince des croyants, cette cuirasse semble avoir été taillée pour vous. » Bibars regarda les émirs en leur faisant signe. Tous éprouvèrent le plus profond étonnement, en se représentant les vicissitudes de la fortune. On ne vit jamais rien de plus singulier.

On célébra, parmi la population, une cérémonie funèbre pour ceux qui avaient péri et qui étaient en très-grand nombre. Les émirs commencèrent à faire avec ardeur les préparatifs de départ. On rassembla de tous côté des ouvriers

(21) Le verbe رَمَّلَ à la IIe forme, signifie *répandre du sable sur l'écriture*. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 666, fol. 134 v°) : اخذ قصّة منهم ورمّل عليها « Il prit de leurs « mains un placet, et y répandit du sable. » Plus loin (*ib.*) : الدوادار الكبير لا يرمّل على السلطان وانّما يرمّل على كتابة السلطان راس نوبة النوب « Ce n'est pas le *grand dewâdâr* qui répand le « sable pour le sultan. » Mais le *Ras-naubat-annouwab* est chargé de verser le sable sur l'écriture du « prince. » Ailleurs (man. 667, fol. 183 v°) : هو يرمّل على علامته ان العادة لا يرمّل على السلطان الا راس نوبة النوب « Il répandait le sable sur son apostille. Car, suivant l'usage, c'est le *Ras-nau-* « *bat-annouwab* qui, seul, répand le sable pour le sultan. » Dans le *Manhel-sâfi* du même historien (tom. V, man. 751, fol. 10 r°) : اخذ قصّة منهم ورمل عليها « Il prit de leurs mains un placet, et y « répandit du sable. » Plus loin (*ibid.*) : كان قجماجق يرمّل على جمال الدين لما يكتب جمال الدين على قصص « Kadjadjak versait le sable pour Djemâl-eddin, après que celui-ci avait apposé « son apostille sur les placets. » Et (*ibid.* v°) : لا يرمّل على كتابة السلطان الا راس نوبة النوب.

habiles pour fabriquer des armes. Le vizir recueillit de l'argent, afin de subvenir aux dépenses de l'expédition. On écrivit dans les différents cantons de l'Égypte pour demander que les deux parties de cette contrée, la méridionale et la septentrionale, envoyâssent des chevaux, des lances et des épées. Un cheval, qui valait trois cents dirhems, monta au prix de mille dirhems. On prit les chevaux et les mules qui servaient pour les moulins, et que l'on paya bien au delà de leur valeur. On chercha partout des chevaux, des dromadaires, des armes. Et ce qui valait cent dirhems, fut vendu sept cent, ou même mille. On fit proclamer que les soldats licenciés eussent à rejoindre leurs corps, et on leur distribua les soldes اجناد de ceux qui avaient péri. On assigna à chaque émir *de mille* dix soldats licenciés dont il devait prendre soin : cinq à chaque émir de *tabl-khánah*, et deux à chaque émir *de dix*. Plusieurs des émirs qui devaient faire partie de l'expédition levèrent, par dévoûment, des corps de volontaires. Medjd-eddin-Isa-ben-Alhabbab, *naïb* (substitut) du *Mohtesib*, fut mandé et reçut la mission de réclamer des *fakihs* une décision à la faveur de laquelle on pût exiger des sujets une contribution suffisante pour les dépenses de l'armée. Cet homme produisit une décision donnée par le scheïkh Izz-eddin-ben-Abd-esselâm, à Melik-Moudaffar-Koutouz, et qui l'autorisait à exiger de chaque individu un impôt d'un dinar. Selar avait recommandé à son agent de faire donner un acte souscrit par le scheïkh Taki-eddin-ben-Dakik-alid; mais celui-ci refusa de rien écrire, à cet égard. Ce procédé offensa vivement Selar qui manda le scheïkh en présence des émirs; il lui représenta que l'on manquait d'argent et qu'une nécessité impérieuse avait seule engagé à lever sur les sujets une contribution pécuniaire, afin de fournir les moyens de repousser l'ennemi. Il pressa le scheïkh de souscrire la décision qui approuvait cette mesure; mais le scheïkh persista dans son refus. Ebn-alkhaschschâb lui ayant opposé la décision donnée par Ebn-Abd-esselâm, il répondit : Ebn-Abd-esselâm ne se décida à remettre cette décision à Melik-Moudaffar-Koutouz, qu'au moment où tous les émirs du royaume eurent apporté tout ce qu'ils possédaient, l'or, l'argent, les parures de leurs femmes et de leurs enfants; qu'il eût reçu de chacun le serment qu'il n'avait plus rien en sa possession; comme tout cela ne suffisait pas encore pour faire face aux dépenses, il décida que l'on pouvait exiger de chaque particulier un dinar. Mais, aujourd'hui, ajouta-t-il, je suis informé que chacun des émirs possède des richesses considérables; qu'il donne à ses filles un trousseau com-

posé de pierreries et de perles; que les vases qui contiennent l'eau avec laquelle 551
il se lave, dans les latrines, sont formés d'argent; que les sandales مداس de sa femme sont ornées de pierres précieuses de tout genre. » Alors le scheïkh se leva et sortit. On manda Nâsir-eddin-Mohammed-ben-Schaïkhi *moutawalli* du Caire, auquel on recommanda de vérifier scrupuleusement à quoi se montaient les biens des marchands, la fortune des particuliers, et de faire payer à chacun d'eux tout ce que ses facultés pouvaient permettre d'exiger. Avant le commencement du mois de Djoumada-premier, une armée considérable était de nouveau sur pied. Les villes du Caire, de Misr et l'espace qui les sépare se trouvaient encombrées des nombreux soldats qui arrivaient des provinces de la Syrie. Les maisons étant trop étroites pour les recevoir, ils campèrent dans le Karâfah, autour de la mosquée d'Ebn-Touloun et à l'extrémité du quartier de Hosaïniah. Et, toutefois, les grains et tous les aliments se maintinrent aux prix les plus modérés. Le froment, durant l'absence de l'armée, se vendait seize à dix-huit dirhems l'*ardeb*, l'orge dix, les fèves huit. Toutes ces denrées baissèrent de prix : en sorte que le froment se vendait de dix à treize dirhems l'ardeb, l'orge dix dirhems, les fèves six.

Ebn-Schaïkhi voulait lever la contribution sur tous les habitants du Caire et de la banlieue, puis écrire aux gouverneurs des diverses provinces pour leur recommander de faire payer tout le monde indistinctement, et donner à cet impôt le nom de *Moukarrar-alkhaïalah* مقرر الخيالة (contribution de la cavalerie). Les émirs, trouvant que cette mesure était odieuse, on établit que chaque *ardeb* de grains mis en vente serait taxé à un *kharoubah*, qui serait exigé de l'acheteur. On prenait également le droit appelé *nisf-alschamsarah* نصف الشمسرة (*moitié du courtage*), et dont voici l'explication. Lorsqu'un crieur منادى avait vendu une étoffe, ou quelque autre objet, et avait touché, pour chaque somme de cent dirhems, un droit de courtage montant à deux dirhems, il remettait un dirhem au *divan*. Cette recette avait lieu secrètement, et servit à lever environ deux cents cavaliers. On vérifia la fortune des marchands et des capitalistes, et on imposa sur chacun d'eux une contribution de cent à dix dinars. Aucun marchand, aucun artisan متسبب, aucun homme connu pour sa richesse, ne fut exempté de cet impôt. On exigea des *kârem* et des principaux négociants, à titre d'emprunt, des sommes plus ou moins fortes. On parvint ainsi à se procurer une masse d'argent considérable. On envoya à

chaque commandant de mille hommes la gratification destinée à ses subordonnés. Chaque *naïb* reçut celle qui devait être répartie entre ses troupes. Le prix de l'or diminua, et le dinar s'échangea au cours de dix-sept dirhems, tandis qu'il était auparavant porté à vingt-cinq dirhems et demi.

Sur ces entrefaites, on apprit que Gazan avait quitté Damas, laissant dans cette ville Kandjak, avec le titre de *naïb*. Cette nouvelle causa une joie universelle. Le sultan, au moment de son arrivée en Égypte, avait écrit aux *naïbs* (gouverneurs) des places fortes pour leur enjoindre de les défendre vaillam-
552 ment; et, en effet, aucune de ces forteresses n'était tombée au pouvoir des troupes de Gazan. Le sultan écrivit aussi à Kandjak, à Bektemur, le *silahdâr*, et autres officiers, les engageant à se soumettre. Les réponses de Kandjak et de ses compagnons annoncèrent qu'ils étaient prêts à obéir. Les Tatars, qui étaient restés dans les provinces de Syrie, apprenant la marche du sultan, furent saisis d'une extrême frayeur. Kandjak, avec toutes les personnes de sa suite, quitta la capitale au milieu du mois de Redjeb, et prit le chemin de l'Égypte. Les Tatars évacuèrent complètement Damas. Ardjewâsch resta maître de la ville comme il l'était déjà de la citadelle, et fit faire la prière au nom du sultan, le vendredi, dix-septième jour du mois, après une interruption de cent jours. Il supprima les pratiques criminelles introduites par l'ennemi, fit fermer les cabarets, répandre le vin, et couper les vases qui le contenaient; ce qui fut exécuté par le ministère d'Ebn-Timiah.

Lorsque l'on eut achevé de distribuer aux troupes la gratification indiquée, on fit proclamer au Caire qu'on allait se mettre en marche, et que, quiconque resterait en arrière, serait étranglé. On arrêta que le cours du dinar serait fixé à vingt dirhems. Le sultan se mit en route, le septième jour du mois de Redjeb, et se rendit à Sâlehiah. Il reçut des lettres de l'émir Kandjak, de Bektemur, le *silahdâr* et d'Albeki. Ces officiers annonçaient qu'ils allaient arriver, menant avec eux Izz-eddin, Hamzah Kalânisi et le scherif Ebn-Adnân. Le prince séjourna à Sâlehiah. L'émir Ebn-Selar, le *naïb-assaltanah*, et Bibars, le *djaschenkir-l'ostadâr*, partirent pour Damas, à la tête des troupes, le vingt-deuxième jour de Redjeb. Entre Gazah et Askalan, ils rencontrèrent l'émir Kandjak et son cortége: chacun d'eux mit pied à terre. Des deux côtés on fondit en larmes. On fit loger les nouveaux venus, on leur assigna tout ce qui pouvait être convenable, et ils reçurent l'ordre de se rendre auprès du Sultan.

Les émirs, avec les troupes qui étaient sous leurs ordres, continuèrent leur route vers Damas. Kandjak et ses compagnons arrivèrent à Sâlehiah, le dixième jour de Schaban. Le sultan monta à cheval, sortit à leur rencontre, les combla d'honneurs et de témoignages de bienveillance. Après les avoir fait reposer, il partit avec eux pour le château de la Montagne, où ils arrivèrent tous ensemble le quatorzième jour du mois. L'émir Djemal-eddin-Akousch-Alafram entra à Damas le samedi dixième jour de Schaban. Le lendemain, l'émir Kara-sonkor-Mansouri, *naïb* d'Alep, à la tête des troupes de cette ville, arriva à Damas. Il venait de succéder à Belban-Tabbâkhi, lequel avait été admis parmi les émirs d'Égypte attachés à la cour du sultan, et avait été gratifié de l'*ikta* vacant par la mort d'Ak-sonkor-Kartaï. L'émir Asendemur-Kurdji, *naïb* des conquêtes du territoire de Tarabolos, arriva à la tête des troupes de ce canton. Il avait remplacé l'émir Katloubek. Le douzième jour du mois, l'aile gauche des armées égyptiennes arriva, sous le commandement de l'émir Bedr-eddin-Bektâsch-Fakhri, *émir-silah*. Le treize, la droite des troupes d'Égypte arriva, sous les ordres de l'émir Hosâm-eddin-Lâdjin, l'*ostádár*. Le quatorze, l'émir Selar, le 553
naïb, fit son entrée, accompagné des mamlouks du Sultan et de Melik-Adel-Ketboga. Ce dernier fut promu au rang de *naïb* de la ville de Hamah, comme successeur de Kara-sonkor, transféré aux fonctions de *naïb* d'Alep. L'émir Kiraï-Mansouri fut nommé *naïb* de Safad. L'*émir-silah* descendit dans le *Meïdan*, et revêtit d'une robe d'honneur le *sâhib* Izz-eddin-Hamzah-Kalânisi.

Le quinzième jour du mois, le *kadi-alkodat* Bedr-eddin-Mohammed-ben-Djemâah fut installé comme kadi des schaféis de Damas, la place étant vacante par la mort d'Imâm-eddin-Omar-ben-Saad-eddin-Kounâwi. Le vingt et un du mois, Schems-eddin-Mohammed-ben-Safi-eddin-Hariri fut nommé (*kadi-alkodat* des Hanéfis). Akdjeba-Mansouri fut désigué pour *schadd* des bureaux. Izz-eddin-Aïbek-Nadjib fut nommé commandant de la banlieue de Damas برّ دمشق ; Amin-eddin-Iousouf-Roumi, qui avait été *Imâm* de Melik-Mansour-Lâdjin fut installé comme *mohtesib* de Damas, et Tadj-eddin-ben-Alschirâzi fut intendant des bureaux.

Un corps de troupes, que l'on fit marcher vers Alep, attaqua cette ville à l'improviste, défit et passa au fil de l'épée les soldats de Gazan qui occupaient la place. Quelques-uns, en petit nombre, qui échappèrent au carnage, allèrent rejoindre Gazan, auquel ils apprirent la trahison de Kandjak (Kabdjak).

Melik-Adel-Ketboga prit la route de Hamah. Durant son séjour à Damas, il se montrait, à cheval, dans le cortége de l'émir Selar, et s'asseyait devant lui, ainsi qu'il avait fait au Caire. Et toute la population voyait dans ce fait une grande et imposante leçon. Il arriva dans la ville de Hamah le vingt-quatrième jour du mois de Schaban, et confirma dans leurs postes tous les *naïb* qui se trouvaient dans l'étendue de son gouvernement. A Damas, les prix des denrées étaient d'une cherté exorbitante. Le *ghirârah* de froment tomba de trois cents dirhems à cent cinquante, et la viande de mouton se vendit deux dirhems le *rotl* de Damas. On rechercha avec rigueur les hommes pervers qui, dans cette ville, durant la domination de Gazan, avaient été chargés de lever les contributions, et ceux qui s'étaient rendus les dénonciateurs des habitants. Les uns furent cloués, d'autres étranglés. Plusieurs eurent les pieds et les mains coupés; d'autres, ayant eu la langue arrachée, et les yeux crevés, moururent le jour même. L'émir Ardjewâsch, *naïb* de la citadelle, fut revêtu d'une *khilah*, et reçut une gratification de dix mille dirhems. On manda les scheïkhs de *Kaïs* et de *Yemen*, qui faisaient partie des *Aschir* et des Arabes. On les obligea à restituer tout ce qu'ils avaient enlevé, soit aux soldats, soit aux habitants des différentes provinces, au moment où tout le monde, frappé de terreur, fuyait vers l'Égypte.

Lorsque Gazan, après la conquête de la Syrie, eut repris la route de l'Orient, les Arméniens convoitèrent la possession des villes qui leur avaient été enlevées par les Musulmans. Ils s'emparèrent, en effet, de Tell-Hamdoun et de quelques autres places. La tranquillité se trouvant rétablie dans la Syrie, les deux émirs Bibars et Selar, à la tête des troupes égyptiennes, quittèrent Damas, le samedi, huitième jour du mois de Ramadan, et prirent la route d'Égypte. Ils arrivèrent au château de la montagne, le mardi, troisième jour de Schewal. Le sultan sortit à leur rencontre, et leur entrée fut un jour de fête. Dès que les émirs eurent repris leurs postes, l'émir Kandjak demanda la place
554 de *naïb* de Schaubak; ce qui lui fut accordé, et on le revêtit d'une robe d'honneur. L'émir Bektemur, le *silahdâr*, obtint le grade d'*émir de cent*, en Égypte; et l'émir Fâres-eddin-Albeki *assâki* (l'échanson) fut nommé *émir de cent*, en Syrie.

Le vingtième jour du mois de Schewal, l'émir Akousch-Alafram partit de Damas, pour faire une expédition contre les Druses, qui habitent les montagnes de Kesroan. Ce peuple avait commis de grands ravages, et avait fait un

mal extrême à l'armée, lorsque, vaincue par Gazan, elle se retirait vers l'Égypte. Les *naïb* de Safad, de Hamah, de Hems, de Tarabolos, vinrent joindre Alafram, avec les troupes qui se trouvaient sous leurs ordres, et l'on se prépara à combattre. Les Druses se cantonnèrent dans leurs montagnes, qui sont du plus difficile accès.

Ils étaient au nombre de douze mille archers. Les troupes égyptiennes les attaquèrent, mais sans pouvoir les vaincre. Il y eut seulement dans l'action un grand nombre de blessés. Alors, l'armée, s'étant partagée en différents corps, chargea l'ennemi de plusieurs côtés à la fois, et ne cessa, durant six jours, de le presser avec une extrême vigueur (22). Les montagnards n'ayant pu soutenir le choc, prirent la fuite. L'armée escalada la montagne, après avoir tué ou fait prisonniers de nombreux ennemis. On allait passer le reste au fil de l'épée lorsque, jetant leurs armes, ils réclamèrent à grands cris une capitulation. Le combat cessa aussitôt. On manda les scheïkhs des Druses, et on exigea d'eux qu'ils rendissent tout ce qu'ils avaient enlevé aux troupes, au moment de la déroute : ils apportèrent, en effet, une masse énorme d'armes et d'étoffes, et jurèrent qu'ils n'avaient rien caché. L'émir Akousch-Alafram les condamna à payer une somme de deux cent mille dirhems; et ils acquittèrent cette contribution. L'émir, ayant emmené avec lui plusieurs de leurs scheïkhs et de leurs chefs, rentra à Damas, le dimanche, troisième jour du mois de Dhou'l-kadah. Il fit partir un courrier de la poste, pour transmettre cette nouvelle en Égypte. Il astreignit, par une proclamation, les habitants de Damas à suspendre des armes dans les boutiques, et à s'exercer continuellement à lancer des flèches. Le *kadi-alkodat* Bedr-eddin-Mohammed-ben-Djemâah exigea la même chose des *fakih* de Damas. Le vingt et unième jour du mois, il procéda au dénombrement de la population; on enregistra tous les habitants, classe par classe, les schérifs, les *fakih*, les habitués des divers marchés. Et l'on établit pour ceux-ci, des chefs, dont chacun avait l'inspection sur un marché. Les habitants du Diar-Bekr poursuivirent l'armée des Tatars et en firent un affreux carnage. A la fin de cette année, la population de Damas se trouvait dans la plus extrême misère. Ala-eddin-Ali-ben-Mohammed-Wadâï fit, à cette occasion, les vers suivants :

(22) J'ai lu قاتلوهم قتالا شديدا الى الغاية au lieu de الى القلعة.

« Quant à Damas, ses habitants sont des *bekris* qui ont choisi, pour leur « règle, une retraite austère.

« Ils ont, en secret et ouvertement, dépensé leurs biens : en sorte que cha- « que individu a revêtu l'*aba* (vêtement grossier). »

Il ajoutait :

« Ce n'est pas pour rien que j'ai revêtu l'habit de laine.

555 « Ce n'est pas pour rien que j'ai adopté les vêtements en lambeaux.

« C'est là le costume de celui qui vit dans une pauvreté volontaire et qui a « pour *scheïkh* (supérieur) Gazan. »

Les habitants de l'Égypte, avaient, par suite de l'invasion de Gazan, perdu des sommes considérables. Mais, grâce à la position florissante de leurs affaires, ils s'étaient montrés peu sensibles à ce revers.

Parmi les hommes marquants que cette année vit mourir, on distingua : 1° Ala-eddin-Ahmed-ben-Tadj-eddin-Abd-elwahhâb-ben-Khalaf-ben-Mahmoud-ben-Bedr-Alâïi, connu sous le nom d'Ebn-Bint-Alaazz, le Schaféi. Il professa, au Caire, dans les colléges *hakariah* et *kotbiah* ; ensuite, il fut promu aux fonctions de *mohtesib*. C'était un homme beau, lettré, éloquent, qui réunissait des qualités nobles et une grande générosité; il avait un esprit délicat, aimait à rire, était actif, énergique. Il était allé en pèlerinage à la Mecque, et avait fait plusieurs voyages dans le Yemen. 2° Schehâb-eddin-Ahmed-ben-Alfaradj-ben-Ahmed-Lakhmi-Aschbili (natif de Séville); il était né l'an 625, avait étudié la jurisprudence à Damas, sous Ebn-Abd-essalam. Il suivait les dogmes des schafeis, et avait composé un poëme sur la science des traditions. 3° L'émir Sarem-eddin-Uzbek, *naïb* de la forteresse de Balatanos. Il périt martyr devant Hems, dans la bataille livrée contre Gazan, le vingt-huitième jour de Rebi-premier. 4° L'émir Akousch-Kurdji-Matrouki, le *hâdjib*. 5° L'émir Ak-sonkor-Kartaï, l'un des *émirs de mille*. 6° L'émir Belban-Takwi, l'un des émirs de Tarabolos. 7° Le *kâtib-assirr*, Imad-eddin-Aboul'féda-Ismaïl-ben-Tadj-eddin-Ahmed-ben-Saïd-ben-Mohammed-ben-Saïd-ben-Alathir-Halebi; il venait d'être destitué. 8° Le fakir révéré, Bedr-eddin-Abou-Ala-Hosaïn-ben-Adad-eddaulah, Abou'l-hasan-Ali, frère de Moutawakkel-Ali-Allah-Abou-Abd-'allah-Mohammed-ben-Iousouf-ben-Houd; il mourut au mois de Schaban. Il était né dans la ville de Murcie, l'an 633. Son père occupait dans cette place le rang de *naïb-assaltanah*, au nom de Moutawakkel. S'étant voué à la vie religieuse, il fit le pèlerinage de la

Mecque, et se fixa à Damas, où il éprouva des aventures tout à fait remarquables. 9° Beïbars-Gatmi, *naïb* de la forteresse de Markab. 10° Bektâsch-Mansouri-Altaïar, l'un des émirs de Damas. 11° Nâser-eddin-Mohammed-ben-Aïdemur-Halebi, l'un des émirs d'Égypte. 12° Noukaï-ben-Baïan, le tatar, père de la princesse خوند Mankabek, femme de Sâleh-Ali, fils de Kalaoun et père de la princesse Ardekin, épouse de Melik-Aschraf-Khalil. 13° Ala-eddin-Ali, fils du 556
scheïkh Ibrahim-ben-Misad-Djabari الجعبرى. 14° L'émir Nâser-eddin-Mohammed-ben-Alhali. Ceux qu'on vient de nommer obtinrent la palme du martyre au combat de Hems, ayant tous été tués dans l'action, ou blessés. Ala-eddin-Mohammed mourut des suites de sa blessure. 15° Le *tawâschi* Hosam-eddin-Kallal-Moghithi-Djelâli. Il mourut dans le lieu nommé *Sawadeh* منزلة السواده, le neuvième jour du mois de Rebi-second, et fut enterré dans la ville de Katia. Ensuite, son corps fut transporté dans son tombeau du cimetière de Karafah. C'était un homme bon et religieux. 16° L'émir Seïf-eddin-Djâgân-Hosami. Il mourut dans le canton de Balka. 17° L'émir Alem-eddin-Sandjar, le *dawadâri*, qui mourut à *Hisn-Alakrâd* (le château des Curdes) le troisième jour du mois de Redjeb. 18° Le *kadi-alkodat*, Imâm-eddin-Omar-ben-Saad-eddin-Abd-errahman-ben-Omar-ben-Ahmed-ben-Mohammed-Kazwini, le schaféi, *kadi-alkodat* de Damas. Il mourut au Caire le vingt-cinquième jour de Rebi-second. 19° Tadj-eddin-Abd-Alwahhâb-ben-Abd-aldaïm-Bekri-Nowaïri, (père de) l'historien, le secrétaire (23).

(23) Le personnage dont il est fait mention ici était le père du célèbre historien Nowaïri. Voici les détails que ce dernier nous donne, à ce sujet (man. 683, f. 199 r° et v°) : « Cette année, mourut « mon père (puisse le Très-Haut répandre sur lui ses miséricordes), Tadj-eddin-Abou-Mohammed-« Abd-elwahhâb-ben-Abi-Abd-allah-Mohammed-ben-Abd-aldâïm-ben-Mounadja-Bekri, Taïmi-« Koraschi, connu sous le nom de *Nowaïri*. J'ai indiqué le reste de sa généalogie, en parlant de ma « naissance, à la date de l'année 677. La mort de mon père eut lieu, avant l'annonce de la prière » du coucher du soleil, le jeudi, vingt-deuxième jour du mois de Dhou'lhidjah, l'an 699, dans le « *medreseh* (collége) Sâlehiah-Nedjmiah, dans l'édifice قاعة destiné pour les leçons des Mâlekis. Sa « maladie avait commencé le mercredi, quatorzième jour de ce mois. Il était né à Misr (Fostat), « dans le *medreseh* (collége), appelé *Menâzil-alizz* منازل العزّ, l'an 618. Au moment de sa mort, il « n'avait jamais manqué une prière. Le jour même de son décès, il avait fait quatre fois son ablution « pour la prière de l'*asr*. Il était attaqué d'une diarrhée. Ensuite, il accomplit la prière de l'*asr*, mais « assis ; et il mourut, le même jour, avant l'annonce de la prière du coucher du soleil. Après qu'il « eut imploré pour moi les bénédictions du ciel, il prononça les deux formules de la foi musulmane. « Ce furent là ses dernières paroles, et bientôt il expira. Le lendemain, vendredi, à la troisième « heure du jour, il fut enterré dans le tombeau تربة du *kadi-alkodat* Zeïn-eddin le Mâléki, placé

20° Schems-eddin-Mohammed-ben-Sadr-eddin-Souleïman-ben-Abi'lizz-Wahib-Dimaschki, le hanéfi. Il mourut à Damas. 21° Hosâm-eddin-Abou'lfadaïl-Hasan-ben-Tadj-eddin-Abi'lmefâkkir-Ahmed-ben-Hasan-ben-Anouschirwan-Roumi, *kadi-alkodat* des hanéfis du Caire, de Misr et de Damas. Il disparut dans le combat de Hems le mercredi vingt-sixième jour du mois de Rebi-premier, et l'on n'eut plus de lui aucune nouvelle. Il était âgé d'environ soixante-dix ans. 22° L'émir Ala-eddin-Katlouberes-Adeli. Il fut étranglé à Damas, ayant été arrêté dans sa fuite. 23° Scherf-eddin-Abou-Mohammed-Hasan-ben-Ali-Ebn-Isâ-ben-Hasan-Lakhmi, connu sous le nom d'Ebn-Assaïrafi. Il mourut le vingt-cinquième jour du mois de Dhou'lhidjah. Il avait atteint une des dix années qui avoisinent quatre-vingt-dix ans (24).

AN 700

Au commencement de cette année, on reçut la nouvelle que Gazan se mettait en campagne pour entrer en Syrie. On se disposa avec ardeur à partir pour cette contrée. On manda le vizir Schems-eddin-Sonkor-alasar et l'émir Nâser-eddin-Mohammed-ben-Schaïkhi, *wâli* du Caire, et on leur enjoignit d'exiger des habitants une contribution en argent. Des lettres, dans le même sens, furent expédiées vers la Syrie. Les deux officiers procédèrent à la levée de l'impôt. Les propriétaires et les gens riches furent astreints à payer la somme à laquelle ils avaient été taxés. Le vizir et le *wâli* s'établirent dans la *maison de justice* دار العدل, près de la citadelle, là où se trouve aujourd'hui le *Tabl-khanah* (les tambours), et tous les habitants venaient, l'un après l'autre, apporter le montant de sa contribution. On recueillit une somme de cent mille dinars, qui fut levée sur le Caire, Misr et les deux parties septentrionale et méridionale de l'Égypte. Ce fut, pour la population, une mesure très-vexatoire. La taxe fut exigée des *schâhid*, qui, au Caire et à Misr, occupaient des boutiques. Chaque *akid* (rédacteur des actes de mariage) dut payer quarante dinars, et chaque *schâhid*, vingt dinars. Le *kadi-alkodat*, Zeïn-eddin-Ali-Ebn-Makhlouf, le maléki, s'entremit pour eux, et les fit décharger de cet impôt.

En Égypte et en Syrie, les langues se déchaînèrent contre les membres du

« dans le cimetière de Karafah. » J'ai cru devoir suppléer dans ma traduction, le mot ابو *père*, attendu que nous ne voyons rien qui porte à croire que le personnage dont il est question ici ait jamais écrit aucun ouvrage historique.

(24) Cette année, au rapport d'Abou'lmahâsen (fol. 59 r°), la hauteur primitive du Nil fut de vingt-trois coudées et quelques doigts. La crue s'éleva de seize coudées et six doigts.

gouvernement. Le peuple parlait avec mépris des soldats. On ne cessait de leur répéter : « Hier, vous étiez en fuite; aujourd'hui, vous prétendez nous enlever « notre bien. » Si le soldat voulait répondre, on lui disait : « Pourquoi n'avez-« vous pas montré cette audace à l'égard des Mongols, qui vous ont traités « ainsi, et devant lesquels vous avez pris la fuite ? » Ces attaques des gens du peuple contre les soldats étant arrivées à un point scandaleux, on fit proclamer au Caire et à Fostat que si un homme du peuple parlait à un soldat, sa vie et ses biens seraient à la disposition du sultan.

On leva à Damas un impôt qui consistait en quatre mois du loyer des propriétés et des *wakf*. On l'exigea de tous ceux qui habitaient dans la ville et dans les environs. Dans les villages, on leva, sur chaque *madi* مدى, une somme de six dirhems deux tiers. Le *madi* est une surface de seize cents coudées carrées. On exigea des *fellahs* (cultivateurs) l'équivalent du produit de l'année 698, et on demanda aux riches le tiers de leurs revenus. Cette mesure fut, pour la population, une source de calamités. Les habitants coupèrent les arbres fruitiers, et en vendirent le bois. En sorte que le *kintar*, mesure de Damas, se donna pour trois dirhems, dont il fallait défalquer un dirhem et demi pour les frais de l'abattage. La vallée de Goutah fut dépeuplée, et une bonne partie des habitants se réfugia en Égypte. Lorsque l'on eut achevé à Damas la levée de la contribution, on employa cet argent à enrôler huit cents palefreniers, pris parmi les Curdes, et dont chacun reçut une somme de six cents dirhems Mais ils s'enfuirent pour la plupart, et il n'en résulta aucun inconvénient réel. A Fostat, on enrôla un nombre considérable d'artisans et autres. Les émirs firent dresser leurs tentes dans le *Meïdan-alkabak*, afin de faire la revue des soldats, des chevaux, des lances, et de s'assurer si tout était en bon état. Chaque jour, ils inspectaient dix commandants de la *halkah* avec leurs subordonnés. Ils en avaient d'abord supprimé un petit nombre. Mais ils crurent devoir les conserver tous, attendu l'influence que les commandants exerçaient sur les soldats, et on maintint même ceux qui étaient visiblement des intrus. Le recensement fut terminé dans l'espace de vingt jours, et on prépara les vivres. Toute l'Égypte était remplie de fugitifs qui venaient de la Syrie. Au moment de leur arrivée, les prix des denrées baissèrent; et le froment, qui se vendait vingt dirhems l'*ardeb*, tomba à quinze. Le sultan partit de la citadelle le samedi treizième jour du mois de Safar, et se rendit à Ridâniah, en dehors du Caire.

Là, il fut joint par les émirs et les troupes; ensuite on se dirigea vers Gazah, où le prince resta deux jours. On reçut la nouvelle que Gazan, après avoir
558 traversé l'Euphrate, marchait vers Antioche. La population fuyait devant lui. La province d'Alep resta déserte. Kara-sonkor, *naïb* de cette ville, se réfugia à Hamah. Ketboga, *naïb* de cette dernière place, se décida à sortir des murs le vingt-deuxième jour du mois de Rebi-premier. Des renforts étant arrivés de l'Égypte et de la Syrie, on campa en dehors de la ville de Hamah.

Cependant l'armée avait pris la route d'Aoudja. Dans sa marche, elle éprouva des fatigues prodigieuses causées par les pluies qui tombèrent sans interruption l'espace de quarante et un jours, et empêchèrent l'arrivée de ceux qui auraient apporté des vivres; aussi la cherté devint-elle exorbitante. Le froid affaiblit également les animaux et les esclaves. La charge de paille monta au prix de quarante dirhems; la ration علیقة d'orge, à trois dirhems. Trois pains ronds coûtaient un dirhem, et la viande se vendait trois dirhems le *rotl*. A la pluie succéda une inondation terrible, qui détruisit une grande partie des bagages. Plusieurs esclaves et quatre soldats périrent par suite de la rigueur du froid. Au moment du départ, la route était couverte de boues profondes.

Sur ces entrefaites, un courrier de la poste, expédié d'Alep, annonça que Gazan s'était dirigé des montagnes d'Antioche vers celles de Soummak, جبال السماق; que ce prince était retourné vers Koroun-Hamah قرون حماة et Schaïzar; qu'il avait pillé le pays, emmené prisonniers un grand nombre d'habitants, et enlevé une énorme quantité de troupeaux et autres objets. Il se disposait à marcher vers Damas. Mais Dieu envoya contre lui des pluies et des neiges telles qu'on n'en avait jamais vu de pareilles. La mortalité se mit parmi les chevaux et les chameaux de l'armée. Les écuries de Gazan, qui se composaient de douze mille chevaux, n'en renfermèrent bientôt plus qu'environ deux mille. Une bonne partie de l'armée se trouva à pied. Et au moment de la retraite, les soldats, pour la plupart, montaient en croupe derrière leurs camarades; Gazan passa l'Euphrate à gué, le onzième jour du mois de Djoumada-premier. Cette nouvelle répandit dans la population une joie universelle. L'émir Seif-eddin-Bektemur, le *silahdár*, l'émir Behâ-eddin-Iakouba, avec les personnes de leur suite, se rendirent à Alep, à la tête d'environ deux mille cavaliers, afin d'être à portée de recevoir des nouvelles et de tranquilliser la population. Le sultan, ayant sous ses ordres le reste de l'armée, prit la route de l'Égypte

à la fin du mois de Rebi-second. L'émir Seïf-eddin-Bedkhâss demeura, comme *naïb* de Safad, en remplacement de Keraï, qui avait renoncé à son titre. Celui-ci reçut en dédommagement l'*ikta* vacant par la mort de l'émir Belban-Tabbâkhi. Belban, le *djoukendâr*, *hâdjib* de Damas fut installé dans cette ville, en qualité de *schâdd* (inspecteur) des bureaux. L'armée arriva à Damas le septième jour du mois de Djoumada-premier. Le Sultan rentra au château de la Montagne le onzième jour du mois. Lorsque l'on apprit à Damas la retraite de ce prince, la population éprouva de vives alarmes; et une bonne partie des habitants quitta la ville pour se retirer au Caire. Le neuvième jour de Djoumada-premier, on fit proclamer, à Damas, que tout homme qui, à la suite de cet avertissement, resterait dans la ville, serait responsable de sa mort, et que ceux qui n'étaient pas en état d'entreprendre le voyage n'avaient qu'à se cantonner dans la cita- 559
delle. Le reste des habitants prit la fuite, et se dirigea au hasard. Les prix des denrées augmentèrent, à Damas, d'une manière exorbitante. Le *ghirârah* de froment se vendait jusqu'à trois cents dirhems, et le *rotl* de viande coûtait neuf dirhems. Après le départ des fugitifs, le *ghirârah* tomba à deux cents dirhems. Au mois de Djoumada-second, des bruits nombreux apprirent la retraite des Tatars. Les provinces de Syrie se trouvaient évacuées par la population, qui avait pris la route de Syrie.

Au mois de Redjeb, une catastrophe vint frapper les tributaires اهل الذمّة, c'est-à-dire les juifs et les chrétiens. Leur luxe, au Caire et à Fostat, était au plus haut point. Ils montaient à l'envi des chevaux fringants et de belles mules couvertes d'ornements somptueux. Ils se revêtaient d'habits magnifiques, et occupaient les emplois les plus importants. A cette époque, un vizir du souverain du Magreb arriva en Égypte, se proposant de faire le pèlerinage de la Mecque. Il eut plusieurs entrevues avec le Sultan et les émirs. Tandis qu'il se trouvait au bas de la citadelle, il vit passer un homme monté sur un cheval, et entouré d'un grand nombre d'individus qui s'avançaient à pied à côté de son étrier. Ils s'adressaient à lui humblement, l'imploraient et lui baisaient les pieds. Lui les évitait, ne faisait aucune attention à eux, les repoussait, en criant à ses pages de chasser ces importuns. Le vizir du Magreb ayant appris que ce cavalier était un chrétien, en fut vivement blessé. Il alla trouver les émirs Bibars et Selar, leur raconta ce qu'il avait vu, leur en témoigna son mécontentement. Il versa des larmes abondantes, parla des chrétiens avec un extrême mépris. « Comment, leur dit-il,

pouvez-vous espérer le secours du ciel, tandis que chez vous les chrétiens se « montrent à cheval, portent des turbans de couleur blanche, humilient les mu- « sulmans, et les font marcher à pied dans leur cortége? » Il se répandit en formules d'improbation, et s'étendit sur l'obligation qui était imposée aux membres du gouvernement, d'abaisser ces tributaires, et de les forcer d'adopter un autre costume. Son discours produisit une vive impression sur l'esprit des émirs. Ils mandèrent les kadis, les fakihs; ils appelèrent également le Patriarche des chrétiens. Un rescrit émané du Sultan enjoignit aux tributaires de se conformer à ce que réclamait la loi musulmane. Les kadis se réunirent dans le *Medreseh* Sâlehiah, placé entre les deux palais. On choisit parmi eux, pour la conduite de cette affaire, le *kadi-alkodat* Schems-eddin-Ahmed-Seroudji, le hanéfi. Ce magistrat manda le Patriarche et les évêques des chrétiens, ainsi que le juge ديّان des juifs. Après une longue conférence entre eux, il fut décidé que les chrétiens se distingueraient des musulmans en portant des turbans bleus, et les juifs des turbans jaunes; que les uns ni les autres ne pourraient monter des chevaux ni des mules, et s'abstiendraient de tout ce que la loi leur interdisait. On les astreignit à toutes les conditions que leur avait imposées le prince des croyants Omar-ben-Khattâb. Ils acceptèrent cette mesure, et le patriarche déclara devant témoins qu'il défendait à tous les chrétiens de contrevenir à ce règlement, et de s'en écarter.

Quant au chef رئيس, et au juge ديّان des juifs, chacun prononça ces mots : « Je fais tomber l'anathème اوقعت الكلمة sur tous les juifs, s'ils contreviennent
560 « à cet accord, ou s'en écartent (25). » L'assemblée se sépara, et l'on informa le Sultan et les émirs de ce qui avait été résolu. Le résultat en fut annoncé par des lettres qui furent expédiées dans les différentes provinces de l'Égypte et de la Syrie. Le jeudi, appelé *khamis-alahd*, خميس العهد, *le jeudi du Testament* (le jeudi saint), qui tombait le vingtième jour du mois de Redjeb; on rassembla les chrétiens et les juifs qui se trouvaient au Caire, à Misr et dans la

(25) Nowaïri, qui donne sur cet événement des détails fort circonstanciés (fol. 202 v° et suiv.), expose, en ces termes, les conditions rigoureuses imposées aux chrétiens et aux juifs : « Il fut dé- « cidé que les chrétiens se distingueraient des musulmans par des turbans bleus, et les juifs par des « turbans jaunes : que les femmes, dans chacune des deux religions, porteraient un signe qui les « ferait reconnaître; que les individus ne pourraient ni monter à cheval, ni porter des armes; qu'ils « monteraient des ânes en travers, en se servant de bâts sans aucune valeur ni aucun orne-

banlieue. On leur déclara qu'aucun d'entre eux ne pourrait occuper un emploi dans le *diwan* (bureau) du Sultan, ni dans ceux des émirs; qu'ils ne pourraient monter sur des chevaux ni sur des mules; qu'ils devaient s'engager à observer fidèlement les conditions qui leur avaient été prescrites. Cette ordonnance fut proclamée au Caire et à Misr, et on menaça de la mort ceux qui y contreviendraient. Les chrétiens, profondément affligés, s'efforcèrent, à prix d'argent, d'obtenir la révocation de cet arrêt. Mais l'émir Bibars, le *djâschenkir*, déploya un zèle fort louable et une extrême fermeté, pour maintenir ce qui avait été résolu. Les chrétiens furent obligés de se soumettre. Amin-almoulk-Abd-allah-ben-Algannam, *Moustaoufi-assohbah*, embrassa l'islamisme, ainsi qu'un grand nombre de chrétiens, qui tenaient à conserver leurs rangs, et rougissaient d'être obligés de porter des turbans bleus et de monter sur des ânes. Des courriers de la poste, expédiés dans toutes les contrées qui s'étendent depuis Domkolah, ville de Nubie, jusqu'à l'Euphrate, y portèrent l'ordre d'astreindre les chrétiens et les juifs aux règlements susdits.

La populace, encouragée par la décision فتوى du scheikh Nedjm-eddin-Ahmed-Ben-Mohammed-Ben-Arrafah, porta la main sur les églises des chrétiens, ainsi que sur les synagogues des juifs, et les démolit. Les émirs mandèrent les kadis et les fakihs (jurisconsultes), pour examiner ce qui concernait ces édifices. Ebn-Arrafah soutint qu'ils devaient être renversés. Le *kadi-alkodat* Taki-eddin-Mohammed-Ben-Dakik-alid fut d'une opinion contraire. « Si l'on « peut, dit-il, fournir la preuve que ces bâtiments ont été élevés depuis l'isla« misme, il faut les abattre; sinon, il n'est pas permis d'y toucher. » Le reste des assistants partagea cet avis, et l'assemblée se sépara.

« ment; qu'ils céderaient aux musulmans le milieu des chemins; que, dans leurs assemblées, ils se « lèveraient de leurs siéges, par honneur pour les musulmans; qu'ils n'élèveraient pas la voix, de « manière à couvrir celle des musulmans; que leurs constructions ne dépasseraient pas en hauteur « celle des musulmans; qu'ils ne célébreraient pas publiquement l'office du dimanche des rameaux, « et ne frapperaient pas leurs cloches; qu'ils n'admettraient aucun musulman à embrasser le chris« tianisme ou le judaïsme; qu'ils n'achèteraient point comme esclave un musulman, ni un homme « fait prisonnier par un musulman; et n'acquerraient rien de ce qui serait échu en partage aux « musulmans; que tout juif ou chrétien qui entrerait dans un bain aurait soin de se distinguer des « musulmans par un signe particulier, c'est-à-dire par une cloche suspendue à son cou; qu'ils ne « pourraient faire graver sur leurs anneaux des inscriptions arabes, ni enseigner à leurs enfants le « Koran, qu'ils ne pourraient employer à des travaux pénibles aucun musulman; que tout juif ou « chrétien qui aurait eu commerce avec une femme musulmane serait puni de mort. »

Lorsque les habitants d'Alexandrie eurent reçu l'édit du Sultan, qui concernait les tributaires, ils se soulevèrent contre les chrétiens, et démolirent deux églises. Ils renversèrent également, parmi les maisons des juifs et des chrétiens, celles qui s'élevaient au-dessus des maisons voisines habitées par des musulmans. Ils abaissèrent les *mastabeh* (estrades) de leurs boutiques, en sorte qu'elles se trouvassent au-dessous du niveau des boutiques des musulmans. Dans le Fayoum, deux églises furent renversées. Le courrier qui portait l'ordre relatif aux tributaires arriva à Damas le lundi septième jour du mois de Schaban. Les kadis et les principaux personnages s'étant réunis chez l'émir Akousch-Alafram, on leur fit lecture de l'édit du Sultan.

Le vingt-cinquième jour du mois, on fit crier dans toute la ville que les chrétiens eussent à porter des turbans bleus, les juifs des turbans jaunes, et les samaritains, des turbans rouges.

Les chrétiens et les juifs, dans toute l'étendue de l'Égypte et de la Syrie, s'engagèrent à observer le règlement prescrit, et firent teindre leurs turbans. Il n'y eut d'exception que pour la ville de Karak. L'émir Akousch-Aschrafi s'excusa de faire observer l'arrêté, alléguant que la population de cette ville se
561 composait en grande partie de chrétiens. En conséquence, les chrétiens de Karak et de Schaubak ne furent point astreints à changer la couleur blanche de leurs turbans. En Égypte, les églises restèrent fermées l'espace d'une année.

Des ambassadeurs, envoyés par Lascaris, empereur des Francs, étant venus solliciter l'ouverture de ces édifices, on rouvrit l'église de Moallakah, située dans la ville de Misr, ainsi que celle de Mikaïl (Saint-Michel), dédiée aux anges. Ensuite, sur la demande des ambassadeurs d'autres souverains, on rouvrit l'église de la rue de Zawilah, et l'église de Saint-Nicolas.

Cette année vit périr une grande partie des bœufs de l'Égypte. Une maladie dangereuse وبا, qui avait attaqué ces animaux à la fin de l'année précédente, alla toujours en croissant, de manière que les métiers à roues دواليب cessèrent de marcher; que les *sakiah* (roues hydrauliques) durent s'arrêter, ce qui causa, pour la population, un tort immense. Un homme de la ville d'Oschmoun-Tannah, qui possédait mille vingt et un bœufs, en perdit mille trois; il ne lui en resta en tout que dix-huit. Les habitants furent contraints de substituer aux bœufs les chameaux et les ânes. Le prix d'un taureau s'éleva à mille

dirhems. Cette année, l'émir Asendemur-Kurdji fut nommé *naïb* de Tarabolos, après la démission de l'émir Katloubek-Mansouri.

A cette époque, la division éclata parmi les Arabes de la province de Bohaïrah. Les deux tribus de Djaber et de Berdis se livrèrent des combats dans lesquels il périt un nombre d'hommes considérable. La tribu de Berdis resta victorieuse. L'émir Bibars, le *dawádár*, se rendit à Taroudjeh, accompagné de vingt émirs de *Tabl-khánah*. Les Arabes prirent la fuite devant eux, et furent poursuivis jusqu'à Lilounah اللّيلونة. On leur prit leurs chameaux et leurs moutons. Les émirs mandèrent ensuite les principaux personnages des deux tribus, les réconcilièrent, et retournèrent à leur poste.

Vers le même temps, le vizir Schems-eddin-Sonkor-alasar partit à la tête de cent mamlouks du Sultan, et se dirigea vers la partie méridionale de l'Égypte, attendu que cette contrée était livrée au désordre, au ravage, et qu'un grand nombre d'habitants, à la faveur de l'embarras que causaient les hostilités de Gazan, refusaient de payer l'impôt. Il fit des incursions subites dans plusieurs cantons du Saïd, égorgea un grand nombre de séditieux, et enleva tous les chevaux qui se trouvèrent dans le Saïd. Il ne laissa aucun cheval appartenant à un *felláh*, à un bédouin, à un kadi, à un *fakih*, à un *kátib* (écrivain). Il rechercha avec un soin scrupuleux les armes qui étaient entre les mains des *Felláhs* ainsi que des Arabes, et les enleva, jusqu'à la dernière. Il emmena également les chameaux. De la ville de Kous, il reprit le chemin du Caire, conduisant avec lui mille soixante-seize chevaux, huit cent soixante-dix chameaux, seize cents lances, douze cents épées, sept cents bouchers, six mille moutons. Les désordres qui régnaient dans ces provinces se trouvèrent ainsi apaisés; les *Felláhs* se soumirent, et consentirent à payer l'impôt.

Sur ces entrefaites, un chrétien ayant ouvert une église, le peuple se ras- 562
sembla, et se présenta devant l'émir Selâr, le *naïb*, en se plaignant que les chrétiens eussent, sans permission, ouvert une église. Ils ajoutaient que plusieurs chrétiens refusaient de porter un turban bleu. Cette requête étant favorisée par les émirs, on fit proclamer, dans les villes du Caire et de Misr, que si un chrétien ne voulait pas se soumettre à porter le turban bleu, sa maison serait pillée, ses biens et sa femme livrés à quiconque voudrait les prendre; qu'aucun chrétien ne serait employé auprès d'un émir, dans aucune des charges conférées par le Sultan, ni dans aucun poste lucratif. La populace atta-

qua les juifs et les chrétiens, et les assommait presque, en les frappant à coups redoublés sur la nuque, avec des bâts et des sandales. Bien des chrétiens s'abstinrent de marcher dans les rues, craignant pour leur vie.

Sur ces entrefaites, des ambassadeurs envoyés par Gazan arrivèrent sur les bords de l'Euphrate. Un courrier de la poste ayant apporté cette nouvelle, l'émir Seïf-eddin-Keraï (partit sur les chevaux) de la poste, pour aller les recevoir. Ces députés entrèrent à Damas le mardi, vingt-troisième jour du mois de Dhou'lkadah. Eux et leur suite étaient au nombre de vingt personnes. On les fit loger dans la citadelle. Et trois d'entre eux furent choisis pour faire le voyage de l'Égypte, savoir : Kemâl-eddin-Moula-Ebn-Iounes, *kadi-alkodat* de Mausel (Mosul); Nâser-eddin-Ali-Khodjâ, et un adjoint. Ils se mirent en marche le vingt-huitième jour du mois, et arrivèrent dans la ville du Caire le lundi, quinzième jour de Dhou'lhidjah, et furent reçus avec les plus grands honneurs. Le mardi seize, au moment de l'*asr*, les émirs et les troupes se réunirent dans le château de la Montagne. Les mamlouks étaient revêtus des plus magnifiques costumes, portaient des bonnets كلفتات de brocart d'or et des bordures طوز de même étoffe. A la fin de la soirée, le sultan prit place sur son trône, ayant devant lui mille flambeaux allumés. Les mamlouks étaient rangés en deux files, depuis la porte de la forteresse jusqu'à celle de l'*Iwan*. On amena les ambassadeurs, qui firent leur salut. Le *kadi-alkodat* de Mausel se leva, ayant la tête couverte d'une *tarhah* طرحة. Il prononça une harangue خطبة courte et éloquente, qui exprimait le désir de la paix, et adressa au ciel des prières pour le sultan, pour Gazan et pour les émirs. Il présenta une lettre écrite au nom de Gazan; elle était cachetée, et ne fut point ouverte. Les ambassadeurs furent reconduits à leur logement, où ils restèrent jusqu'au lundi. On ouvrit alors la lettre, qui était formée d'une demi-feuille de papier de Bagdad من قطع نصف البغدادى, et écrite en caractères mongols. Elle fut traduite en arabe, et le lendemain on en fit la lecture en présence des membres du gouvernement. Elle contenait, en substance, ce qui suit : « Dans le cours de l'année précédente, des troupes « égyptiennes ayant pénétré sur les frontières des états de Gazan, et y ayant « porté le ravage, ce prince, irrité de pareils actes, est entré en Syrie, et a mis « en fuite les armées qui lui étaient opposées. Ensuite, il a repris la route de « son royaume, sans avoir eu aucun ennemi à combattre, mais pour épargner « les contrées musulmanes, et empêcher leur ruine. Du reste, quoique préparé

« à la guerre, il exhorte à la paix (26). » On écrivit une réponse, dont on chargea l'émir Schems-eddin-Mohammed, Imad-eddin-Ali-ben-Abd-elaziz-ben-Abd-errahman-ben-Abd-elali-Sakkazi, *khâtib* (prédicateur) de la mosquée de Hâkem, et l'émir Hosâm-eddin-Ezdemur-Moudjiri. 563

Cette année, la guerre était allumée dans tous les pays du globe. Melik-Masoud-Ala-eddin-Sandjâr, affranchi عتيق de Schems-eddin-Aïtamesch, affranchi du sultan Gaïath-eddin, et souverain de Delhi, ayant, l'année précédente, attaqué un peuple voisin, celui-ci, à son tour, marcha vers Dehli, pilla cette ville, et emmena de nombreux prisonniers. Ce même prince eut à lutter contre l'armée des Tatars, qu'il combattit dans plusieurs grandes batailles, et mit en pleine déroute.

L'année précédente, en Abyssinie, il avait paru un individu, nommé Abou-Abd-allah-Mohammed, qui appelait les peuples à l'islamisme. Ayant réuni autour de lui environ deux cent mille hommes, il attaqua, cette année, le souverain d'Amhara, et lui livra de nombreux combats. Dans le Yémen, le prince de cette contrée, Melik-Mouwâiad-Hizebr-eddin, en vint aux mains, à plusieurs reprises, avec les Zeïdis.

Cette année, l'émir-vizir Sonkor-alasar devint insupportable aux émirs, attendu sa fierté, son orgueil, son arrogance, l'extrême considération dont il jouissait et le respect profond dont il était environné. Il avait fait battre à coups de fouet Tadj-eddin-Ebn-Saad-eddaulah, *moustaoufi* de l'empire, l'avait contraint à embrasser l'islamisme, et exigé de lui des sommes considérables. Tadj-eddin était du nombre des personnes attachées à l'émir Bibars, le *djâschenkir*, et il montrait dans ses actions de la folie et une démence extrême. Se voyant ainsi traité par le vizir, il renonça à sa charge, et se confina dans le *zâwiah* du scheïkh Nâser-Manbedji, situé hors de la porte de *Nasr*. Le scheïkh s'aboucha avec l'émir Bibars, pour obtenir que Tadj-eddin fût déchargé de ses fonctions. Bibars, qui avait pour le scheïkh une profonde vénération, et accueillait toutes ses paroles avec bienveillance, accéda à sa demande. Les émirs voulaient faire destituer le vizir. Toutefois, comme la population conservait encore pour lui un reste de considération, on résolut de lui témoigner des égards et du respect.

(26) Je donnerai dans l'appendice le texte et la traduction de cette lettre, et de la réponse qui y fut faite.

On le désigna pour aller inspecter les forteresses de la Syrie, veiller à leur réparation, les organiser complétement, et surveiller leurs approvisionnements. Or, à cette époque, toutes les places étaient parfaitement fournies de garnisons, d'argent et d'armes. Le vizir partit pour aller remplir sa mission.

Cette année, le Sultan épousa la princesse خوند Ardekin, fille de Noukaï, et qui avait été femme de son frère Melik-Adel-Aschraf. Ce mariage fut célébré avec pompe, et l'on distribua à tous les employés du gouvernement des robes d'honneur et autres présents. A cette époque, la crue du Nil s'éleva à dix-sept coudées quinze doigts. Cette année fut une année heureuse, dans laquelle les denrées se maintinrent à des prix modiques. L'émir Bektemur, le *djoukendâr*, fit le pèlerinage de la Mecque ; il dépensa dans ce voyage une somme de quatre-vingt-cinq mille dinars, et se signala par de nombreux actes de bienfaisance.
564 Il expédia, par la mer de Kolzoum, sept vaisseaux chargés de grains, de farine, de miel, de sucre, d'huile, de sucreries et autres aliments de toute espèce. Lorsqu'il atteignit la ville de Ianbo, trois de ces bâtiments y étaient déjà arrivés. Là, par son ordre, on forma de toutes ces denrées des monceaux, et on fit crier parmi les pèlerins que ceux qui avaient besoin de provisions de bouche ou de sucreries n'avaient qu'à se présenter. Les pauvres vinrent en foule, et pas un n'éprouva un refus. Le reste des denrées fut distribué à ceux des pèlerins que leur aisance avait empêchés de réclamer ce bienfait, ou donné aux habitants d'Ianbo. Les autres vaisseaux ayant abordé à Djiddah, l'émir fit à la Mecque ce qu'il avait fait à Ianbo, et distribua la charge de ces navires entre les habitants de cette ville, les fakirs et les pèlerins de la Syrie. A cette époque, tous les souverains des différentes contrées étaient des jeunes gens, dont aucun n'avait atteint l'âge de trente ans.

Parmi les hommes marquants que cette année vit mourir, on compta : 1° l'émir Izz-eddin-Aïdemur-Dâheri, l'un de ceux qui remplirent les fonctions de *naïb* de Damas sous le règne de Melik-Dâher. Il occupa ce poste jusqu'à sa mort, qui eut lieu le mercredi, second jour du mois de Rebi-premier. 2° l'émir Izz-eddin-Aïbek-Kurdji-Dâheri, l'un des *émirs de mille*. Il mourut à Damas, le dixième jour du mois de Dhoul'lkadah. 3° L'émir Seïf-eddin-Belban-Tabbâkhi, *naïb* d'Alep. Il mourut à Gazah, au moment où il revenait de la province de Bohaïrah. 4° L'émir Djemâl-eddin-Akousch-Scherifi, *naïb* de la forteresse de Salt et de la banlieue بر de Kârak et de Schaubak. C'était un homme universellement

redouté. 5° L'émir Izz-eddin-Mohammed-ben-Abi-'lhaïdjâ-Hamadâni-Arbeli, inspecteur de Damas. Il mourut sur la route de l'Égypte, à son retour de cette contrée, à l'âge de quatre-vingts ans. C'était un homme savant dans la littérature et dans l'histoire, d'une conduite exemplaire. 6° Le scheïkh Schems-eddin-Mahmoud-ben-Abi-Bekr-ben-Abi'lalâ-Kâbâdi-Bokhari le *faradi*, le hanéfi. Il mourut à Damas au commencement du mois de Rebi-premier; il avait fait le voyage du Caire, et se distinguait par un mérite éminent. 7° Tadj-eddin-Mohammed-ben-Ahmed-ben-Hibet-allah-ben-Kadas-Ermenti, *imam* du collége Dâheriah, qui est situé entre les deux palais. Parmi les vers qu'il a composés, on cite les suivants :

« Garde ta langue : pour moi, je ne dirai rien; ou si je parle, ce sera pour te « donner un avis qui échappera à tous les assistants. »

« Je m'abstiendrai de te censurer amèrement, quoique celui qui exerce sa « satire contre les autres jouisse dans le monde d'une grande considération. »

Au commencement du mois de Moharrem, les ambassadeurs de Gazan se remirent en route, accompagnés des ambassadeurs du Sultan, qui étaient chargés de la réponse de ce prince. Le dixième jour du même mois, l'émir Izz-eddin-Aïbek-Bagdadi-Mansouri fut installé dans les fonctions de vizir, en remplacement de Sonkor-alasar, qui se trouvait alors en Syrie. L'émir Bibars-Tâdji, un des émirs *bordjis*, fut nommé *wâli* du Caire, comme successeur de Nâser-eddin-Mohammed-ben-Alschaïkhi; et ce dernier, le vingtième jour du mois, fut transféré au poste de gouverneur de la province de Djizeh. Le même jour, le Sultan partit pour la chasse. En même temps, un courrier de la poste apporta la nouvelle qu'Alâ-eddin-Ali-ben-Scherf-eddin-Mohammed-Kalânisi, accompagné de Scherf-eddin-ben-Alathir, était arrivé du pays des Tatars à Damas, le vingt-neuvième jour du mois de Djoumada-premier. Tous deux avaient été faits prisonniers à l'époque où les Tatars étaient entrés en Syrie. S'étant échappés, ils avaient, dans leur voyage, éprouvé des difficultés du genre le plus grave.

AN 701

565

L'émir Asendemur-Kurdji se rendit à Tarabolos, pour prendre possession du rang de *naïb*, qui était vacant par la démission de l'émir Katloubek. Il arriva à Damas, le onzième jour de Moharrem. L'émir Seïf-eddin-Belban le *djoukendâr* fut nommé *schâdd* (inspecteur) des bureaux دواوين de Damas, en remplacement de l'émir Seïf-eddin-Akdjiâ. Ce dernier fut élevé au rang de *naïb-assaltanah* (vice-roi) de Damas, à la place de l'émir Rokn-eddin-Bibars-Moukafi. Au Caire,

un individu se montra en public, prétendant être le Mahdi. On lui infligea une punition عزر, après quoi on lui rendit la liberté.

Cette année, le douzième jour de Djoumada-premier, l'imam Hâkem-bi-amr-allah-Abou'labbas-Ahmed mourut dans l'enceinte des *mandarah* (pavillons) de Kabsch. Son corps fut lavé par le scheïkh Kerim-eddin-Abd-elkerim-Amoli, *scheïkh-alschoïoukh*. La prière fut faite sur le mort, dans la grande mosquée d'Ebn-Touloun. Les émirs et toute la population assistèrent à ses funérailles. Il fut enterré dans le voisinage du *Meschhed-Nefisi*. Il avait, durant quarante années, occupé en Égypte le rang de khalife. Il laissa, en mourant, plusieurs fils, savoir : Abou'rrebi-Souleïman, qu'il avait désigné pour son successeur, et Ibrahim, fils d'Abou-Abd-allah-Mohammed-Moustamsik-bi'llah. Le diplôme d'investiture du nouveau khalife fut rédigé et lu en présence du Sultan, le dimanche, vingtième jour du mois de Dhou'lhidjah. Ce jour fut regardé comme un jour de fête. On fit la *khotbah* au nom du khalife, comme on l'avait faite à l'égard de son père. Il continua à monter à cheval avec le Sultan pour aller jouer à la paume, et à l'accompagner dans ses parties de chasse; en sorte que tous les deux semblaient deux frères. Hâkem avait désigné, comme héritier du khalifat, son fils l'émir Abou-Abd-allah, et lui avait conféré le titre de *moustamsik-bi'llah*. Et Abou'rrebi ne venait qu'après. Moustamsik mourut, et cet événement causa au khalife Hâkem la plus vive douleur. Il désigna pour son héritier Ibrahim, fils de Mohammed-Moustamsik; mais, au moment du décès de Hâkem, son fils Abou'rrebi fut reconnu pour khalife, et l'on ne songea point à Ibrahim.

Cette même année, les Arabes commirent de grands ravages dans la partie méridionale de l'Égypte. Leurs brigandages en vinrent à ce point que, dans les villes de Soïout et de Manfalout, ils imposèrent sur les marchands et les hommes livrés aux différentes professions ارباب المعايش des taxes (27), qu'ils levaient *à l'instar*
566 de la capitation. Ils ne montraient que du mépris pour les gouverneurs, empêchaient la perception de l'impôt. Ils se donnèrent à eux-mêmes le titre d'émir, et choisirent dans leurs rangs deux chefs, dont l'un reçut d'eux le nom de *Bibars*, et l'autre celui de *Selar*. Ils se revêtirent d'armures complètes, et

(27) Le verbe فَرَضَ, construit avec la préposition على, signifie *imposer*, et le mot فريضة désigne *une taxe, une contribution*. On lit dans les *Annales* d'Eutychius (t. II, pag. 309) : يفرض

mirent en liberté tous les prisonniers. Les émirs mandèrent les kadis et les fakihs, pour avoir leur avis sur le projet de combattre les Arabes. Tous ayant décidé que cette guerre serait licite, les émirs résolurent unanimement de sortir en armes, pour attaquer ces brigands, et leur fermer le chemin, de manière qu'ils ne pussent se réfugier dans les montagnes ou dans les déserts, et faire ainsi avorter l'entreprise. On manda l'émir Nâser-eddin-Mohammed-ben-Alschaïkhi, gouverneur de la province de Djizeh, et on lui recommanda d'empêcher que personne ne se rendît dans le Saïd, soit par terre, soit par la voie du fleuve. On déclara que s'il était avéré qu'un homme quelconque eût fait ce voyage, les gouverneurs en répondraient sur leurs têtes. Ces officiers exercèrent à cet égard une extrême surveillance. Les émirs répandirent le bruit qu'ils voulaient se rendre en Syrie, et l'on donna des feuilles de route اوراق à ceux qui étaient censés devoir faire ce voyage, et qui étaient au nombre de vingt *commandants*,

على القبط.....دينارين « On lèvera sur les Coptes une contribution de deux dinars. » Plus loin (pag. 310) : كانت فريضتهم اثنى عشر الف الف دينار « Leur contribution s'élevait à douze « millions de dinars. » Et (pag. 318) : فرض عليهم الخراج « Il imposa sur eux le tribut. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. ar. 682, fol. 96 r°) : فرض على الناس خمسماية الف دينار « « Il imposa sur la population une contribution de cinq cent mille dinars. » Ailleurs (t. II : man. 798, fol. 277 r°) : فرض على...والى الغربية وضربه « Il imposa une contribution sur le gou- « verneur de la province de Garbiah, et lui fit donner la bastonnade. » Dans l'*Histoire* d'Ahmed-Askalâni (man. ar. 656, fol. 236 v°) : فرضوا على الاراضى اموالا كثيرة « On imposa, sur les terres, « des contributions considérables. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. arab. 663, fol. 108 v°) : فرض العمل على ساير الامراء « On imposa cette commission à tous les émirs. » Ailleurs (man. 666, fol. 81 r°) : فرض ذلك على الناس كلهم « Il imposa cette contribution « sur tout le monde. » Et (ib.) : فرضوها على الناس « On l'imposa sur la population. » Et (f. 82), فرض على ساير اراضى مصر فرايض « Il imposa sur toutes les terres de l'Égypte des contribu- « tions. » Dans le *Manhel-sâfi* du même écrivain (t. I, man. 747, fol. 61 r°) : فرض على اهلها مالا عظيما « Il imposa sur la population une contribution considérable. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Khaldoun (t. III, f. 452 v°) : فرضت المكوس فى الاسواق خمسة دنانير على الكر « On imposa sur les « marchés les taxes qui étaient de cinq dinars sur chaque mesure appelée *korr*. » Et (f. 603 r°) : فرض ارزاق الباقيين على الاسواق « On imposa sur les marchés le montant des pensions des autres « hommes. » Dans l'*Histoire de l'expédition française en Égypte* (pag. 147) : ليس له ان يفرض على البلاد فرضا من الفرايض « Il n'a point permis d'imposer, sur les différentes provinces, une seule « contribution. » On lit dans le *Mémoire sur les finances d'Égypte* de M. Estève (pag. 11), qu'un genre d'impôt était désigné par le mot *ferideh-el-tahrir*. Enfin, le *Guide français-arabe-vulgaire*, publié tout récemment à Upsal, par M. Berggren (col. 8), offre ces mots : جار عليهم بالفرايض « Il les a accablés d'impôts. »

accompagnés de leurs subordonnés. Ils furent divisés en quatre corps, dont l'un devait prendre par la rive occidentale; un autre, par la rive orientale; un troisième devait s'embarquer sur le Nil, et le quatrième suivre la route ordinaire. L'émir Schems-eddin-Sonkor-alasar, qui était arrivé du pays des Tatars, se dirigea vers Alwah (l'Oasis), accompagné des cinq émirs. Il fut arrêté que quatre émirs, du nombre des *commandants*, resteraient auprès du Sultan. On enjoignit à tous ceux qui devaient marcher vers un point quelconque de passer au fil de l'épée les petits, les grands, les hommes distingués et ceux d'un rang infime; de ne laisser en vie ni vieillards, ni enfants, et de mettre en sûreté les richesses de tout genre. L'émir Selâr se mit en marche le quatrième jour de Djoumada-second, accompagné d'un grand nombre d'émirs, et prit la route de la rive occidentale. L'émir Bibars, avec ceux qui étaient sous ses ordres, se dirigea par le *Hâdjer* الحاجر (28), de la rive occidentale, sur la route des Oasis. L'émir Bektasch, *émir-silah*, avec sa suite, marcha vers le Fayoum; l'émir Bektemur, le *djoukendâr*, avec son corps d'armée, suivit la route de la rive orientale; Kattal-assaba, Bibars, le *dawadâr*, et Belban-Almeschi, ayant sous leur commandement les Arabes de la province de Scharkiah, se dirigèrent

(28) Le mot *hâdjer* حاجر se trouve plusieurs fois chez les écrivains de l'Égypte. On lit dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (t. II, p. 298) : سار فى الحاجر الى اسكندرية « Il se rendit « par la route du *hâdjer* à Alexandrie. » Dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (man. 663, f. 52 r°) : سار الامير بكتاش بمن معه من الحاجر فى البرّ الشرقى « L'émir Bektâsch, avec ceux qui l'accom- « pagnaient, prit la route du *hâdjer*, en suivant la rive orientale. » Khalil-Dâheri (manuscr. 695, fol. 242), parlant du chemin qui conduit du Caire à Alexandrie, ajoute : الطريق الاخرى هى الآخذة على البر وتسمى الحاجر « L'autre route est celle qui suit la plaine, et que l'on désigne « par le nom de *hâdjer*. » Dans le *Diwan-alinschâ* (man. 1573, fol. 85 v°) : الحاجر هو جبل الفيوم « Le *hâdjer* est la montagne du Fayoum. » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Djéberti (t. I, f. 125 v°) : الى حاجر منفلوط « Jusqu'au *hâdjer* de Manfalout. » Ailleurs (tom. III, fol. 244 v°) : ركب ذاهبا الى قبلى من على الحاجر « Il se dirigea vers le midi par la route du *hâdjer*. » Et (fol. 278 v°) : ذهب الى جهة قبلى من الحاجر فى البرّ الشرقى « Il se dirigea, par la plaine orientale, vers le midi du « *hâdjer*. » On lit dans la *Topografy of Thebes* de sir Wilkinson (pag. 40) : « *El hager* est cette « plaine parsemée de rocs ou sablonneuse, qui est bornée, d'un côté, par les montagnes, et de « l'autre, par le sol d'alluvion qu'arrose le Nil. » On lit, plus loin (pag. 451) : « La même espèce « de pierres se trouve, en grande abondance, sur le *hager* ou plaine sablonneuse, qui s'étend à « l'ouest des monticules de Denderah. » On lit dans le voyage de M. Hoskin à la grande Oasis (pag. 57 et 65), « Qu'une chaîne de montagnes appelée *Hagel-Bel-Badah*, forme la limite orientale de « la grande vallée de cette oasis. » Si je ne me trompe, le mot *hagel* nous représente ici le mot *hâdjer*.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000192

vers Souis (Suez) et Tor. L'émir Kandjak et sa suite marcha vers *Akabat-assaïl* عقبة السيل. Saktaba, gouverneur de Kous, ayant sous son commandement les Arabes soumis, s'avança de son côté, et intercepta la route des déserts, en sorte que les habitants du Saïd ignoraient complétement les mouvements des armées. On tomba à l'improviste sur la population des divers districts. On passa au fil de l'épée les habitants, en commençant par la province de Djizeh, sur la rive occidentale, et celle d'Atfih, sur le bord oriental. Tout fut impitoyablement égorgé. Environ seize mille hommes furent éventrés وسطوا. On enleva toutes les richesses, et les femmes furent emmenées captives. Si un individu se donnait pour un habitant des bourgs حضرى, on lui disait de prononcer le mot *dakik* دقيق. Lorsqu'il faisait sentir le *kaf* arabe, il était massacré (29). La frayeur s'empara de toute la population des Arabes. Bientôt les émirs tombèrent sur eux, les surprirent sur tous les points où ils s'étaient réfugiés, les forcèrent d'abandonner leurs retraites, et les massacrèrent, sur les deux rives du Nil, jusqu'à la ville de Kous. Tout le pays fut infecté de l'odeur 567
des cadavres. Des Arabes, en grand nombre, s'étant cachés dans les cavernes des montagnes, on alluma à l'entrée des feux considérables, en sorte que ces hommes périrent jusqu'au dernier. On fit prisonniers environ seize cents propriétaires de champs et de cultures, et leurs biens procurèrent une masse immense de richesses, qui furent partagées entre les assaillants. On remit au fisc seize mille têtes de bétail, choisies sur quatre-vingt mille, tant moutons que chèvres, et, en outre, environ quatre mille chevaux, trente-deux mille chameaux et huit mille bœufs, sans compter ceux de ces animaux qui furent destinés à travailler dans les pressoirs. Environ deux cent soixante charges d'armes, épées, armures et lances; des richesses pécuniaires, qui formaient la charge de deux cent quatre-vingts mules. Les soldats, les esclaves et les pauvres qui suivaient l'armée avaient recueilli un butin si considérable, qu'un bélier gras se vendait de trois à deux dirhems; une chèvre, un dirhem; une toison de laine, un demi-dirhem; un vêtement, de cinq à deux dirhems; un *ritl* (rotl) de beurre, un quart de dirhem. Quant aux grains, ils étaient si abondants qu'ils ne trouvaient

(29) Ce fait rappelle l'épreuve à laquelle, suivant le *Livre des Juges* (chap. XII, v. 6), les juifs du pays de Galaad soumirent ceux de la tribu d'Ephraïm, en leur faisant prononcer le mot *Schibboleth* שִׁבֹּלֶת (épi); attendu que ces derniers ne pouvant articuler le ש, faisaient entendre, au lieu de שִׁבֹּלֶת, le terme *Sibboleth* סִבֹּלֶת.

pas d'acheteurs; car l'invasion des diverses provinces avait eu lieu au moment où la population était dans une sécurité complète, et où la perception de l'impôt était arriérée depuis deux années. L'armée rebroussa chemin le seizième jour de Redjeb. Les différents cantons étaient tellement déserts, que l'on ne rencontrait sur la route aucun homme. Lorsque l'on s'arrêtait dans un village, on n'y trouvait que des femmes et des enfants en bas âge. On rendit la liberté aux prisonniers, et on les renvoya chez eux, pour qu'ils veillassent à la garde des provinces. Cette année, dans la partie méridionale de l'Égypte, la récolte des grains avait été d'une abondance excessive, en sorte qu'ils n'avaient aucune valeur.

Cette année, un courrier de la poste arriva d'Alep, apportant la nouvelle que le *Takafor* التكفور, roi de Sis, avait refusé d'acquitter son tribut, s'était soustrait à l'obéissance du Sultan d'Égypte, et avait embrassé le parti de Gazan. On décida que l'armée marcherait pour lui faire la guerre. L'émir Bedr-eddin-Bektâsch-Fakhri, *émir-silah*, et l'émir Izz-eddin-Aïbek, le *khazindâr* (trésorier), partirent, au mois de Ramadan, accompagnés des émirs qui étaient attachés à leurs personnes, et des *Moufredi*. Ils se rendirent à Hamah. Melik-Adel-Ketboga se mit en campagne avec eux, le vingt-cinquième jour de Schewal. Ils arrivèrent à Alep, le premier jour du mois de Dhou'lkadah; ils en repartirent le troisième jour, et le septième ils pénétrèrent dans le défilé درب de Bagras. De là ils se répandirent dans le pays de Sis, brûlèrent les moissons, et pillèrent tout ce qu'ils purent atteindre. Ils mirent le siége devant la ville de Sis, et recueillirent au pied de la citadelle un immense butin, qu'ils enlevèrent aux Arméniens fugitifs. De là, repassant le défilé دربند, ils retournèrent à la plaine d'Antioche, et arrivèrent à Alep le dix-neuvième jour du mois. Ensuite, ils allèrent des-
568 cendre dans la ville de Hamah, le vingt-septième jour du même mois. Melik-Adel-Ketboga était déjà malade. Cette année, un courrier de la poste apporta de Tarabolos la nouvelle que les Francs s'étaient emparés d'une île située vis-à-vis de cette place, et nommée *Arwad* ارواد; qu'ils l'avaient abondamment pourvue de munitions et de machines de guerre, et y avaient placé une nombreuse garnison; que, de là, ils faisaient des courses sur mer et enlevaient les vaisseaux musulmans. Le vizir donna ordre d'équiper quatre galères de guerre; et l'on travailla à réaliser ce projet.

Sur ces entrefaites, le lundi, vingt-quatrième jour du mois de Rebi-premier,

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000194

Fath-eddin-Ahmed (Ebn) Albakaki, de la ville de Hamah, eut la tête tranchée, comme coupable d'impiété زندقة. Bientôt après, l'émir Bektemur-Hosâmi fut destitué du rang d'*émir-akhor*, par suite de la haine que lui avaient vouée les émirs, attendu qu'il avait de fréquentes conversations avec le Sultan. Or, les émirs ne voulaient pas que personne fût connu particulièrement du prince. Bektemur resta quelque temps sans emploi. Enfin, Moglataï-Takwi, l'un des émirs de Damas, étant venu à mourir dans cette ville, son *ikta* fut conféré à Bektemur, et celui-ci eut pour successeur, dans ses fonctions d'*émir-akhor*, Alem-eddin-Sandjar-Sâléhi.

Un courrier de la poste, arrivé de Hamah, apporta la nouvelle qu'il était tombé, entre cette ville et *Hisn-alakrad* حصن الاكراد (le château des Curdes), une pluie abondante, suivie d'une grêle, dont les grains présentaient la figure d'hommes ou de femmes, et quelques-uns offraient la forme de singes. On dressa sur ce phénomène un rapport détaillé. A Damas, des nuées de sauterelles dévorèrent les feuilles et les fruits des arbres. Sur ces entrefaites, Bedr-eddin-Mohammed-ben-Djemâah, *kadi-alkodat* de Damas, réunit à ces fonctions le rang de *scheïkh-alschoïoukh* de cette ville, qui était vacant par la mort de Fakhr-eddin-Iousouf-ben-Hamouiah.

Cette année, l'émir Bibars, le *djaschenkir*, fit le pèlerinage de la Mecque, accompagné de trente émirs. Ils formaient une caravane séparée, et derrière eux venait le reste des pèlerins divisés en deux troupes. C'était l'émir Bibars-Mansouri, le *dawâdâr*, qui remplissait les fonctions d'*émir-alhâdj*. L'émir Bibars, le *djaschenkhir*, partit du Caire le premier jour du mois de Dhou'lkadah. Durant son séjour à la Mecque, les deux schérifs, Otaïfah et Abou'lgaïb, fils d'Abou-Noumaï, se présentèrent devant lui, et lui portèrent des plaintes contre leurs deux frères, Asad-eddin-Roumaïthah et Izz-eddin-Homaïdah, qui, à la mort de leur père, les avaient attaqués et jetés en prison, d'où ils s'étaient échappés avec peine. Roumaïthah et Homaïdah furent arrêtés et conduits en Égypte. On établit à leur place, dans les rangs d'émirs de la Mecque, Otaïfah et Abou'l-gaïb.

Parmi les hommes distingués que cette année vit mourir, on compta : 1° le *mousnid* de cette époque, Schehâb-eddin-Ahmed-ben-Rafi-eddin-Ishak-ben-Mohammed-ben-Mouwaïd-Abrekouhi. Il mourut à la Mecque, le vingtième jour du mois de Dhou'lhidjah, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Il était né l'an 615 dans la ville d'Abrekouh, qui fait partie de la province de Schiraz. 2° Le *hâfid*

Scherf-eddin-Abou'lhosaïn-Ali, fils de l'*imam* Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-
569 Abi-'lhosaïn-Ahmed-ben-Abd-allah-ben-Isâ-ben-Ahmed-ben-Mohammed-Iounini. Il mourut dans la ville de Balbek le jeudi, vingt et unième jour de Ramadan. Il était né dans la même ville le onzième jour de Redjeb, l'an 621. 3° L'émir Alem-eddin-Sandjar-Ardjewâsch-Mansouri, *naïb* (gouverneur) de la citadelle de Damas. Il mourut le vingt-deuxième jour de Dhou'lhidjah. 4° Daïâ-eddin-Ahmed-ben-Hosaïn, fils du *scheïkh* de Salamiah. Il mourut à Damas le mardi, vingtième jour de Dhou'lkadah. Il était père de Kotb-eddin-Mousa et de Fakhr-eddin. 5° Fath-eddin-Ahmed-ben-Mohammed-Ebn-Albakaki-Hamawi. Il périt, par le glaive de la loi, le vingt-quatrième jour de Rebi-premier. Sa tête fut placée au haut d'une lance, et son corps traîné jusqu'à la porte de Zawilah, où il fut attaché à un gibet. Voici les motifs qui amenèrent son supplice. C'était un homme d'esprit, plein de sagacité, qui connaissait parfaitement la littérature et les sciences anciennes. On rapporte de lui plusieurs erreurs grossières. Il disait un jour : Si Hariri, l'auteur des *makámat*, avait eu du bonheur, les *Makámat* seraient lues près des *mihrab*.

Il blâmait ceux qui jeûnaient durant le mois de Ramadan; et lui-même ne pratiquait pas le jeûne. Lorsqu'il voulait prendre quelque objet disposé sur une armoire, il ne craignait pas de mettre, pour s'élever, les deux pieds sur un Coran. En outre, il montrait une hardiesse extrême dans son langage, méprisait les kadis, les regardait avec dédain, et les traitait d'ignorants. Ayant été, dans une occasion, envoyé avec le *kadi-alkodat* Taki-eddin-Ahmed-ben-Dakik-alid, il ne daigna presque pas répondre à ce magistrat. Puis, se levant, il dit : « L'amour s'est arrêté; » faisant allusion à ce vers :

« L'amour s'est arrêté auprès de moi, partout où tu te trouves : Et je n'ai rien trouvé qui le précédât ou le suivît. »

Il voulait insinuer par là que le kadi n'existait plus. Ebn-Dakik-alid dit alors à Fath-eddin-ben-Seïd-annâs : « Cet homme-là court infailliblement à sa perte. » Et cette prédiction ne tarda que vingt jours à se réaliser; car Ebn-Albakaki fut mis à mort le vingt et unième jour de ce mois. Il se répandait en invectives contre Zeïn-eddin-Ali-ben-Makhlouf, kadi des Malékis, et ne cessait en toute circonstance de le ravaler et de l'injurier. Zeïn-eddin, informé de ces propos, conçut contre leur auteur une haine violente, et travailla à sa ruine. Bien des gens, pour faire leur cour au kadi, se portèrent accusateurs contre Ebn-Alba-

kaki. Zeïn-eddin l'ayant mandé devant son tribunal, et ayant reçu les dépositions des témoins, prononça une sentence de mort. Ebn-Dakik-alid voulait d'abord empêcher l'exécution de l'arrêt; mais il hésita à prendre ce parti. Nâser-eddin-Mohammed-ben-Alschaïkhi et plusieurs d'entre les écrivains se déclarèrent en faveur d'Ebn-Albakaki, et cherchèrent à le faire déclarer atteint de folie, afin de le sauver de la mort. Mais Ebn-Makhlouf insista pour que l'exécution eût lieu. S'étant rendu auprès du Sultan accompagné du *kadi-alkodat* Schems-eddin-Seroudji, le hanéfi, tous deux ne cessèrent de solliciter le prince jusqu'à ce qu'ils obtinrent son consentement. Ils descendirent vers le collége Sâléhiah, situé entre les deux palais. Ils avaient avec eux Ebn-Alschaïkhi et le *hâdjib*. Ebn- 570
Albakaki fut amené de la prison, chargé de chaînes, pour être mis à mort. Il criait et disait : « Allez-vous faire périr un homme qui dit : Dieu est mon Sei-« gneur. » Et il prononçait la profession de foi musulmane. Mais on ne tint aucun compte de ses réclamations, et on lui trancha la tête. Cette tête, placée au bout d'une lance, fut promenée dans la ville, et le corps fut pendu à la porte de Zawilah. Schehab-eddin-Ahmed-ben-Abd-el-melik-Azâzi se rendit l'instigateur de la condamnation d'Ebn-Albakaki, et adressa dans cette circonstance à Ebn-Dakik-alid les vers suivants :

« Dis à l'imam choisi de Dieu, à celui qui sait éclaircir les points les plus difficiles et les plus obscurs :

« N'accorde pas de sursis à un infidèle, et fais exécuter l'arrêt qu'un vrai « croyant a prononcé contre un impie. »

Parmi les vers d'Ebn-Albakaki, on cite ceux-ci, qu'il écrivit, de sa prison, au kadi des Malékis, et qui furent de sa part un trait de folie :

« O toi, qui t'es revêtu contre moi d'une robe formée de fourberie, mais « qui présente le gracieux et le poli de la robe du serpent;

« O toi, qui as préparé pour m'attaquer une cuirasse d'un tissu serré; c'est « à moi d'en percer les mailles avec mes flèches. »

Le kadi, à la lecture de ces vers, dit hautement : « Nous espérons que Dieu « ne lui laissera pas le temps de réaliser ce souhait. »

Parmi les morts de cette année, on compta également : 1° Djemâl-eddin-Othman-ben-Ahmed-ben-Othman-ben-Hibet-allah-ben-Abi-Hawâtir, *reïs* (chef) des médecins; le schérif Abou-Noumaï-Mohammed-ben-Abi-Saad-Hasan-ben-Ali-ben-Katadah-ben-Edris-ben-Motâen-ben-Abd-el Kerim-ben-Isâ-ben-Hosaïn-ben-Sou-

leïman-ben-Ali-ben-Hasan-ben-Ali-ben-Abi-Tâleb, émir de la Mecque. Il mourut le mercredi quatrième jour du mois de Safar, après avoir exercé pendant quarante ans les fonctions de l'*émirat*. Il avait fait plusieurs fois le voyage du Caire. On disait de lui : S'il n'appartenait pas à la secte des *Zeïdis*, il serait, par ses belles qualités, digne du khalifat; 2° Mohammed-ben-Medjd-eddin-Iousouf-ben-Mohammed-ben-Ali-ben-Kabakibi-Ansâri, le *mouwakki* (secrétaire) de la ville de Tarabolos. Il est auteur de poésies et de lettres; 3° l'émir Izz-eddin Aïbek-Nedjibi, le chef de la poste والى البريد, à Damas. Il mourut dans cette ville le seizième jour du mois de Rebi-premier; 4° Schems-eddin-Saïd-ben-Mohammed-ben-Alathir, qui mourut à Damas le dix-septième jour de Dhou'lkadah. Il était dans cette ville secrétaire de la chancellerie كان يكتب الانشاء. 5° Dans cette même capitale, mourut le *scheïkh* du *Khanikah* (monastère) Schemsiâtiah, le *scheïkh-alschoïoukh* Scherf-eddin-Abou-Bekr-Abd-allah-ben-Tadj-eddin-
571 Abou-Mohammed-ben-Hamouiah. Il mourut le lundi dix-septième jour de Rebi-premier, et il eut pour successeur le *kadi-alkodat* Bedr-eddin-Abou-Mohammed-ben-Djemâah, qui obtint cette place par le suffrage des sofis; 6° l'émir Ala-eddin-Moglataï-Takwi-Mansouri, l'un des émirs de Damas. Il mourut dans cette ville le vingt-quatrième jour de Redjeb, et son emploi خبزه fut donné à l'émir Seïf-eddin-Bektemur-Hosâmi, *émir-akhor*.

AN 702 Le premier jour du mois de Moharrem, l'émir Bibars, le *djâschenkir*, arriva du Hedjaz, amenant avec lui, chargés de chaînes, les deux schérifs Homaïdah et Roumaïthah, qui furent mis en prison. Le huit du même mois, des ambassadeurs de Gazan arrivèrent en Égypte, avec une lettre de ce prince. On les renvoya, porteurs d'une réponse. On fit partir, comme ambassadeurs auprès de Gazan, l'émir Hosâm-eddin-Azdemur-Moudjiri, Schems-eddin-Mohammed, et Imad-eddin-Ali-ben-Abd-elaziz-ben-Alsakari. Ils se mirent en marche le dixième jour de Rebi-premier, et arrivèrent auprès de ce prince, qui s'opposa à leur retour, par suite d'un événement que nous rapporterons plus bas. Ils séjournèrent chez les Mongols jusqu'à la mort de Gazan, et ne partirent que sous le règne de Kharbenda.

Le même mois, on acheva la construction des galères الشوانى, sur lesquelles on embarqua des soldats et des instruments de guerre. Elles étaient sous le commandement de l'émir Djemâl-eddin-Akousch-Kâri-Alaïi, gouverneur de Behnesa. Une foule nombreuse se rassembla, pour assister aux évolutions de cette troupe.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000198

Akousch était monté sur la plus grande des galères, et descendit le fleuve jusque vis-à-vis le Mekias (30). Le Sultan en personne, accompagné des émirs, était descendu du palais pour être témoin du spectacle; et l'on voyait réunie sur le même point une multitude immense. Le loyer d'une barque, pouvant contenir six personnes, s'éleva à cent dirhems. Les deux rives du fleuve, depuis Boulak jusqu'à l'arsenal الصناعة, étaient couvertes de monde, en sorte qu'on ne trouvait pas l'espace d'un pied qui restât vide. L'armée se plaça sur le rivage du jardin de Habbâb بستان الحباب. Les émirs montèrent sur des barques حراريق, et passèrent dans l'île de Raoudah. En même temps les galères s'avancèrent pour exécuter leurs évolutions للعب, comme si elles avaient été au moment du combat. La première, la seconde et la troisième firent cet exercice d'une manière qui causa à toute la foule une satisfaction extrême, attendu que ces bâtiments étaient abondamment garnis de soldats, de pièces d'artifice نفوط et de machines de guerre. Ensuite, la quatrième galère, que montait Akousch, partit du port de l'arsenal, مينة الصناعة à Misr, et arriva au milieu du Nil. Mais, en ce moment la violence du vent l'agita, la fit pencher tout entière, et la renversa complétement, en sorte qu'elle se trouva sens dessus dessous. Toute la foule poussa un cri affreux, qui était capable de faire avorter les femmes enceintes; et le plaisir que causait la fête fut tout à fait troublé. Tout le monde s'empressa de joindre la galère, et de repêcher tout ce qui était tombé dans l'eau. Il ne périt rien, à l'exception d'Akousch, et le reste des hommes fut sauvé. Le Sultan rentra dans la citadelle, accompagné des émirs, et l'assemblée se dispersa. Trois jours après, on retira du fleuve la galère submergée. La femme du *reis* (pilote), et un enfant qu'elle 572
allaitait, se trouvèrent encore en vie. On fut même extrêmement surpris que ces deux êtres eussent pu, dans un si long intervalle, rester sains et saufs. On s'occupa avec ardeur de réparer le bâtiment, jusqu'à ce que la construction en fût achevée. L'émir Seïf-eddin-Zarrâk-Mansouri fut désigné pour la conduite de cette expédition, en remplacement d'Akousch-Kâri. Le nouveau commandant se rendit, avec les galères, à Tarabolos. Là, ayant pris un renfort de soixante mamlouks, sans compter les *bahris* et les volontaires, il se dirigea vers l'île d'Arwad, située dans le voisinage de d'Antartous. Il tomba sur les Francs, à l'improviste, les enveloppa de toutes parts. Après un combat

(30) J'ai supprimé ici une phrase qui offrait, sans doute par une méprise du copiste, l'indication du naufrage indiqué quelques lignes plus bas.

de quelques moments, la victoire se déclara pour l'armée égyptienne, qui passa au fil de l'épée un grand nombre d'ennemis. Les autres, ayant demandé une capitulation, furent faits prisonniers le vendredi vingt-huitième jour du mois de Safar. Tout ce qu'ils possédaient tomba au pouvoir du vainqueur. Le général, de retour à Tarabolos, après avoir mis à part le quart du butin, pour être envoyé au Sultan, distribua tout le reste. Le nombre des prisonniers s'éleva à 280. Un courrier de la poste, expédié de Tarabolos, ayant apporté ces nouvelles, on battit les tambours dans la citadelle en signe de réjouissance, دقت البشاير. Ce jour-là même, l'émir Bedr-eddin-Bektâsch arriva, revenant de l'expédition contre Sis.

Après la mort du *kadi-alkodat*, Taki-eddin-Mohammed-ben (Dakik-alid-Bedr-eddin-ben-Djemâah fut mandé, pour être son successeur). Il se rendit à Damas le dix-septième jour du mois de Safar. Il en partit le dix-neuf, et arriva au Caire, où il fut revêtu d'une robe d'honneur, le samedi quatrième jour de Rebi-premier, et fut installé dans le rang de *kadi-alkodat*. Nedjm-eddin-Ahmed-ben-Sasari fut nommé kadi de Damas. Belban, le *djoukendâr*, fut installé comme *naïb* de la citadelle de cette ville, en remplacement d'Ardjewâsch, et il eut pour successeur, dans la place de *schâdd* (inspecteur) des bureaux de Damas, l'émir Bibars-Melâwi.

Le quatrième jour du mois de Djoumadâ-second, on vit paraître dans le Nil un animal qui avait la couleur du buffle, et était dépourvu de poils. Ses oreilles ressemblaient à celles du chameau; ses yeux et ses parties sexuelles représentaient une femelle de chameau. La vulve était recouverte d'une queue longue d'une palme et demie, et qui se terminait comme une queue de poisson. Son cou avait la grosseur d'un sac تليس rempli de paille. Sa gueule et ses lèvres offraient l'image d'un instrument à carder le coton. Il avait quatre défenses انياب, rangées deux par deux au-dessus les unes des autres, et qui présentaient une longueur d'environ une palme, et une largeur de deux doigts. La gueule contenait quarante-huit dents ou mâchelières, qui ressemblaient à des pions du jeu d'échecs. Les pieds de devant, dans leur partie intérieure, avaient deux palmes et demie de longueur; depuis le genou jusqu'au sabot حافر, ils ressemblaient à la partie (31) inférieure du pied اظافير du chameau. Le dos avait deux

(31) Je crois qu'ici, au lieu de اظافير (les ongles), il faut lire اظلاف (les sabots); ou plutôt, il se trouve ici une petite lacune que l'on peut remplir à l'aide du récit d'Ebn-Aïas. On y lit : من

coudées et demie de largeur; et, de la gueule à la queue, la longueur était de quinze pieds. Le corps renfermait trois estomacs كروش. La chair, qui était de couleur rouge, avait l'odeur زفرة de celle du poisson, et le goût de la chair de chameau. La peau avait quatre doigts d'épaisseur, et des épées ne pouvaient l'entamer. Elle était si lourde, qu'il fallut, pour la porter, cinq chameaux, qui la traînèrent l'espace d'une heure. On la transportait successivement sur le dos 573
de chacun de ces animaux. On l'avait remplie de paille; et elle arriva enfin au château de la Montagne.

Un courrier de la poste, arrivé d'Alep, annonça que Gazan se préparait à faire une expédition en Syrie. On arrêta que l'armée se mettrait en campagne. On désigna, pour cet effet, parmi les émirs, Bibars, le *djaschenkir*, Togril-Igani, Keraï-Mansouri, Bibars, le *dawadâr*, Sonkorschah-Mansouri et Hosâm-

ركبتها الى حافرها مثل بطن الثعبان اصفر مجعد ودور حافرها مثل الرحا وفيه اربعة اظافير مثل اظافير الجمل « Depuis le genou, jusqu'au sabot, elle était, comme le corps d'un serpent, jaune et « crépu. Le sabot était arrondi comme une meule. On y voyait quatre ongles semblables à ceux « d'un chameau. » Dans mon *Histoire d'Égypte* on trouve quelques détails qui ne se rencontrent pas dans la narration de Makrizi. On y lit : وجدوا فى جوفها ثلاث كروش الكرش الواحد فيه حجارة وزلط والكرش الاخر فيه سمك والكرش الثالث فيه حشيش « Dans l'intérieur du corps, on « trouvait trois estomacs : l'un renfermait des pierres et des cailloux; le second renfermait du « poisson; et le troisième de l'herbe. »

Le mot زلط signifie *caillou*. On lit dans la *Vie de Bibars* par Nowaïri (fol. 67 r°) : نضفوا (نظفوا) الخندق ونقلوا الى القلعة زلطا كثيرا « Ils nettoyèrent le fossé, et transportèrent à la citadelle une « quantité de cailloux. » Dans les *Mille et une nuits* (tom. I, pag. 580) : كان فيه اربع زلطات كل زلطة زنتها رطلان « On y voyait quatre cailloux, dont chacun pesait deux *rotls*. » Plus loin (tom. II, p. 27) : املاءها حجارة زلط « Je les remplirai de pierres, de cailloux. » Et (ib.) : حجارة صغار من الزلط « De petites pierres du genre des cailloux. » Dans le manuscrit 267 du Vatican (fol. 80) : لم يمكنوا احدا ان يزن بزلط ولا حجارة « Ils ne laissaient personne peser avec des cailloux ou des pierres. » On lit dans *l'Histoire d'Égypte* que j'ai déjà citée : كان عرض ظهرها ثمانية اشبار على حكم انه كالمصطبة مصطحب « La largeur de son dos était de huit palmes. Il était plat comme un *mastabeh*. » Dans un *Traité d'Hippiatrique* (man. arab. 1095, fol. 20 v°) : ان لا يكون مكانه مصطحبا « Que ce « lieu ne soit pas plat. » Ailleurs (fol. 24 r°) : تروح الى ارض مصطحب « Elle ira vers une terre « plate. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. II, man. 798, fol. 275 r°) : راى الذى توهمه مصطحبا لا نتو فيه « Il vit ce qu'il croyait plat et sans aucune proéminence. » Dans « l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 671, fol. 135) : يركزها فى الة من حديد متخذة شكل القرن المصطحب « Il la fichait dans un instrument de fer qui présentait la figure d'une corne plate. »

eddin-Lâdjin, Roumi, l'*ostadâr*, avec les personnes de leur suite, et trois mille hommes de la milice. Tous se mirent en marche le dix-huitième jour de Redjeb. Bientôt des nouvelles consécutives annoncèrent que Gazan était venu camper sur le bord de l'Euphrate, que son armée était arrivée devant Rahbah, et qu'il avait voulu former le siége de cette place, où commandait Alem-eddin-Sandjar-Gatmi; mais que ce général, par des négociations amicales, l'avait engagé à abandonner ce projet. En conséquence, Gazan avait repassé l'Euphrate; il avait envoyé un de ses généraux, Katlouschah, pour envahir la Syrie, à la tête d'une armée nombreuse, composée de quatre-vingt mille hommes. Il écrivit à l'émir Izz-eddin-Aïbek-Alafram, *naïb* de Damas, pour l'engager à se soumettre à lui. L'émir Bibars, le *djaschenkir* avec sa suite, arriva à Damas au milieu du mois de Schaban. Il adressa des dépêches au Sultan, pour le presser de se mettre en marche. Bientôt les habitants d'Alep et de Hamah, arrivèrent à Damas, par suite de la crainte que leur inspirait l'approche des Tatars. De son côté, la population de Damas se prépara à la guerre, et n'attendait plus que le moment d'entrer en campagne. On fit proclamer dans la ville que si quelqu'un se mettait en marche, ses biens et sa vie seraient à la disposition de tout le monde. L'émir Behadurâs, l'émir Katloubek, et Anes, le *djemdâr*, à la tête d'un corps d'armée, prirent la route de Hamah. Ils furent joints par les troupes de Tarabolos et de Hems, et tous se trouvèrent réunis devant Hamah, auprès de Melik-Adel-Ketboga. Les Tatars, avertis de leur arrivée, détachèrent, du côté de Kariataïn, un corps de troupes considérable qui tomba sur les Turcomans. Asendemur-Kurdji, *naïb* de Tarabolos, Behadurâs, Ghizlou-Adeli, Timur, *assaki* (l'échanson), Anes, le *djemdâr*, et Mohammed-ben-Kara-sonkor, se mirent en marche, à la tête de quinze cents cavaliers, et surprirent l'ennemi dans le campement de Ord بمنزلة عرض, le onzième jour du mois de Schaban. S'étant partagés en quatre corps, ils attaquèrent avec vigueur les Tatars, qui étaient, dit-on, au nombre de quatre mille, les pressèrent sans relâche, depuis le milieu du jour jusqu'à l'*Asr*, et les exterminèrent. Ils mirent en liberté les Turcomans, ainsi que leurs femmes et leurs enfants; ce qui formait un nombre de six mille prisonniers. Il ne périt, de l'armée égyptienne, que l'émir Anes, le *djemdâr* Mansouri, Mohammed-ben-Baschkird-Nâseri, et cinquante-six soldats de la milice. Les fuyards retournèrent auprès de Katlouschah, laissant au pouvoir de l'armée d'Égypte cent quatre-vingts prisonniers

tatars. On manda cette nouvelle au Sultan; et, dans la ville de Damas, on battit le tambour destiné à l'annonce des événements heureux. Le Sultan était parti du château de la Montagne le troisième jour du mois de Schaban, accompagné du khalife Moustakfi-billah-Abou-'rrebi-Souleïman, et d'une nombreuse 574
armée. Il laissa, pour gourverner l'Égypte en son absence, Izz-eddin-Aïbek-Bagdâdi. Katlouschah, hâtant sa marche à la tête des armées tatares, vint camper à Koroun-Hamah le treizième jour du mois. Les troupes égyptiennes reculèrent devant lui jusqu'à Damas. Adel-Ketboga monta en litière, attendu qu'il était malade. Tout le monde étant réuni à Damas, les avis se trouvèrent partagés sur la question de savoir s'il fallait sortir pour combattre l'ennemi, ou attendre l'arrivée du Sultan. Bientôt on craignit d'attaquer les Tatars; et on se décida à partir. Le trouble se répandit parmi les habitants de Damas, et ils commencèrent à quitter la ville pour se diriger au hasard. On achetait un âne six cents dirhems, et un cheval mille dirhems. Des habitants, en grand nombre, se réfugièrent tous seuls dans la citadelle, abandonnant leurs femmes et leurs enfants. A peine la nuit était-elle arrivée, que des coureurs de Tatars se répandirent dans tous les environs de la ville. Les troupes se mirent secrètement en marche, pour aller à la rencontre de l'ennemi. Toute la population de Damas passa la nuit dans la principale mosquée, implorant à grands cris le secours de Dieu. Le matin, les Tatars s'éloignèrent de la ville, après avoir campé dans la vallée de Goutah. Les émirs, ayant été informés de l'approche du Sultan, partirent de Merdj-Râhet, مرج راهط, rencontrèrent ce prince au défilé de Schadjourâ. عقبة شجورا, le samedi second jour de Ramadan, et baisèrent la terre devant lui. En ce moment, on reçut la nouvelle que les troupes arrivaient, au nombre de cinquante mille hommes, sous le commandement de Katlouschah, *naïb* (lieutenant) de Gazan. Aussitôt toute l'armée prit les armes, et l'on résolut de livrer bataille dans le lieu nommé *Schakhab*, شقحب, situé au pied de la montagne de Ghabaghib, بغاغب (32). Katlouschah était campé sur la partie la plus haute de la rivière. Le Sultan se plaça au centre, ayant à ses côtés le khalife, le *khâzindâr* (trésorier), Seïf-eddin-Bektemur, le *silahdâr*, Djemâl-eddin-Akousch-Alafram, *naïb* (vice-roi) de Syrie; Bulurghi, Aïbek-Hamawi, Bektemur-Boubekri-Katloubek-Nougaï, le *silahdâr*, et Aghirlou-Zeïni. A sa droite se trou-

(32) Dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen on lit صاغب *sâghib*.

vèrent Hosâm-eddin-Lâdjin, l'*ostadâr* Moubâriz-eddin-Siwar, *émir-schikar* (veneur), Iakouba-Schehrizouri, Moubâriz-eddin-Ouliâ-ben-Karaman. A l'aile gauche, on voyait l'émir Kandjak (Kabdjak), à la tête des troupes de Hamah, et des Arabes. A la gauche étaient l'émir Bedr-eddin-Bektâsch-Fakhri, *émir-silah*, l'émir Kara-sonkor, avec les troupes d'Alep, l'émir Bedkhâs, *naïb* de Safad et Togril-Igâni, Bektemur, le *silahdâr*, et Bibars, le *dawadâr*, avec toute leur suite. Le Sultan s'avança, à pied, ayant à côté de lui le khalife, et accompagné des lecteurs, qui récitaient le Koran, excitaient les musulmans à combattre, et leur promettaient le paradis. Le Sultan s'arrêtait, et le khalife disait : « Défenseurs « de la foi, ne voyez-vous pas votre prince ? combattez pour vos femmes et pour
575 « la défense de la religion de votre Prophète (sur qui reposent les bénédictions « de Dieu et le salut). » Tous les assistants versaient des larmes abondantes. Quelques-uns se jetèrent à bas de leurs chevaux. Bibars et Selâr recommandèrent à tout le monde de tenir ferme dans le combat. Le Sultan retourna à son poste; les esclaves, avec les bagages, se placèrent sur une seule ligne, derrière l'armée. On leur dit : « Si un soldat quitte le champ de bataille, massacrez-le, « et prenez pour vous ses armes et sa dépouille. » L'armée n'était pas complétement rangée en ordre de bataille, lorsque, le samedi même, un peu après l'heure de midi, les escadrons des Tatars approchèrent, pareils aux ténèbres de la nuit. Katlouschah s'avança, à la tête des *Toumans* (corps de dix mille hommes), qui l'accompagnaient, et fondit sur la droite des troupes égyptiennes, qui soutint l'attaque avec courage. Hosâm-eddin-Lâdjin, l'*ostadâr*, Oulia-ben-Karaman, Sonkor-Kafouri, Aïdemur-Schemsi-Kaschschâsch, Akousch-Schemsi le *hâdjib*, Hosâm-eddin-Ali-ben-Bâkhil, et environ mille cavaliers, furent tués sur la place. Cependant des émirs du centre et de la gauche vinrent renforcer les combattants. Selâr s'écria : « Grand Dieu, l'Islamisme va périr. » Il appela à haute voix Bibars et les *bordjis*, qui se réunirent autour de lui. Ils furent aussitôt attaqués par Katlouschah. Selâr et Bibars se signalèrent, dans cette journée, par des faits éclatants. Enfin, les Tatars furent repoussés et forcés de fuir devant les musulmans. Djouban et Karmedji, deux des chefs des Toumans des Tatars, avaient conduit un renfort à Boulaï, qui se trouvait alors derrière les musulmans. Apercevant la défaite de Katlouschah, ils se rendirent auprès de lui, et se placèrent devant Selâr et Bibars. Aussitôt plusieurs émirs du Sultan, Asendemur, Katloubek, Kandjak, accompagnés des mamlouks du

Sultan, accoururent au secours de Selar et de Bibars, continrent l'ennemi et le mirent en déroute. Les Tatars tombèrent sur Burlughi; ils forcèrent son corps de troupes à se débander. Le combat se soutint entre le corps d'armée de Selar et celui de Katlouschah. Chacun des deux partis tenait ferme en présence de l'ennemi. Cependant, à la suite de la mort d'une partie des émirs de la droite, les soldats qui étaient sous leurs ordres avaient pris la fuite, et avaient été poursuivis par les Tatars. L'alarme se répandit partout, et l'on crut que la défaite était générale. Le gros de l'armée السواد الاعظم s'approcha des trésors du Sultan, brisa les coffres, et enleva les richesses qu'ils renfermaient. Les femmes et les enfants, qui étaient sortis de Damas au moment du départ des émirs, prirent aussitôt l'alarme. Les femmes découvrirent leurs visages, et laissèrent flotter leurs cheveux. Toute cette foule adressa à grands cris des prières au ciel. Les esprits, à la vue de cette déroute, étaient presque perdus et égarés. Jamais on n'avait vu un spectacle plus effrayant. Bientôt les deux armées suspendirent le combat. Katlouschah, à la tête de son corps de troupes, se porta vers une montagne voisine, sur laquelle il monta. Il était persuadé qu'il avait remporté la victoire, et que Boulaï était à la poursuite des fuyards. Arrivé sur 576
la montagne, il vit la plaine et les rochers couverts de troupes, et l'aile gauche du Sultan, qui tenait ferme, avec ses drapeaux déployés. Frappé d'étonnement et de stupeur, il resta dans son poste jusqu'à ce qu'il eût réuni autour de lui tout son corps d'armée. Il fut joint ensuite par ceux qui avaient poursuivi les fuyards de l'armée du Sultan, et qui ramenaient un grand nombre de prisonniers musulmans, au nombre desquels se trouvait l'émir Izz-eddin-Aïdemur, *nakib* des mamlouks du Sultan. Katlouschah ayant fait venir cet officier, lui demanda d'où il était; il répondit : Je suis un des émirs d'Égypte. Il annonça ensuite à Katlouschah l'arrivée du Sultan. Ce général apprit ainsi que le prince était sur le champ de bataille, à la tête des troupes égyptiennes. Ayant réuni ses officiers, il les consulta sur le parti qu'il fallait prendre. Dans ce moment les tambours et les trompettes du Sultan s'approchèrent; leurs sons firent trembler la terre, et portèrent l'effroi dans les cœurs. Boulaï, l'un des généraux tatars, décidé à ne pas tenir plus longtemps, s'éloigna de Katlouschah, à la tête d'environ vingt mille hommes; et, après le coucher du soleil, il descendit de la montagne, et prit la fuite. Le Sultan et les soldats qui composaient son armée passèrent la nuit à cheval, et faisant battre les tambours. Les fuyards, guidés

par le son des tymbales du Sultan et des tambours de guerre, vinrent successivement rejoindre le prince. L'armée du Sultan bloqua de tous côtés la montagne sur le sommet de laquelle les Tatars avaient passé la nuit. Bibars, Selar Kandjak (Kabdjak) et les grands émirs, employèrent toute la nuit à visiter les émirs et les soldats, leur donnant des avis, les rangeant en bon ordre, et les pressant de la manière la plus vive de se tenir éveillés, et de prendre parfaitement leurs mesures. Le dimanche, au point du jour, toutes les troupes du Sultan se trouvaient réunies. Chaque émir se plaça dans son poste, accompagné de ses soldats. Les munitions et les bagages étaient à quelque distance. Tout cet ensemble présentait un spectacle imposant. On resta dans cette position jusqu'au moment où le soleil s'éleva sur l'horizon. Alors Katlouschah commença à ranger son armée en bataille. Tous, fantassins et cavaliers, descendirent dans la plaine, et le combat s'engagea. Les mamlouks du Sultan, ayant leurs commandants à leur tête, s'avancèrent contre Katlouschah et Djouban, les attaquèrent avec une extrême vigueur, les combattant tantôt à coups de flèches, et tantôt de près. Les émirs, de leur côté, tenaient tête à ceux qui se trouvaient devant eux. Chaque émir venait successivement engager le combat. Les mamlouks du Sultan soutinrent la lutte avec une extrême opiniâtreté. Plusieurs de ces guerriers eurent trois chevaux tués sous eux. Les choses se maintinrent de cette manière jusqu'au milieu du jour. Alors Katlouschah regagna la montagne, après avoir eu environ quatre-vingts hommes tués et un grand nombre de blessés. Toute son armée était consumée par la soif. Cependant, un des prisonniers faits par l'ennemi, s'étant échappé, se rendit auprès du Sultan, et l'avertit que les Tatars avaient résolu de descendre, dès le matin, et d'attaquer l'armée égyptienne. La nuit se passa de cette manière, jusqu'au point du jour. Le lundi, à la quatrième heure, les Tatars montèrent à cheval,
577 et descendirent de la montagne sans éprouver aucune opposition. Ils s'avancèrent vers la rivière, où ils ne tardèrent pas à se précipiter. Dans ce moment, la malédiction divine tomba sur eux. Les musulmans, favorisés par la protection de Dieu, attaquèrent les Tatars et faisaient sauter leurs têtes de dessus leurs corps. Ils les poursuivirent jusqu'au moment de l'*asr*, et retournèrent alors auprès du Sultan. Des pigeons, expédiés vers Gazah, y portèrent, avec la nouvelle de la victoire, un ordre d'interdire aux fuyards l'entrée de l'Égypte, de rechercher ceux qui avaient pillé les trésors du Sultan, et de les tenir sous

bonne garde. L'émir Bedr-eddin-Bektout-Fattâh fut désigné pour annoncer en Égypte le succès du Sultan, et partit à l'instant même. Des lettres, adressées à Damas et aux autres forteresses, y transmirent également ces nouvelles. Le Sultan passa la nuit sur le champ de bataille. Le mardi, au point du jour, la population de Damas sortit au-devant du prince. Lui-même se dirigea vers cette ville, à la tête d'un cortége composé de cavaliers, de gens du peuple, d'hommes distingués, de femmes, d'enfants, et formant une troupe immense, dont Dieu seul pouvait connaître le nombre. Tous, à grands cris, adressaient des prières au ciel et des félicitations au Sultan. Les larmes coulèrent en abondance. On battit le tambour destiné à l'annonce des nouvelles heureuses. Et ce jour présenta un spectacle tel qu'on n'en avait jamais vu de pareil.

Le Sultan vint descendre dans le *Kasr-ablak* (le palais blanc). Toute la ville était magnifiquement décorée. Les émirs poursuivirent l'ennemi jusqu'à Kariataïn. Les chevaux des Tatars étaient épuisés de fatigue. Les soldats, complétement découragés, jetaient leurs armes, et se livraient volontairement à la mort. Les troupes égyptiennes les égorgeaient sans trouver de résistance. Jusque-là, que les hommes les plus vils de la populace et les esclaves tuèrent un grand nombre d'ennemis, et enlevèrent un riche butin. Un seul d'entre les soldats massacra vingt Tatars, et plus. Les Arabes des différentes provinces joignirent les Tatars, et s'attachèrent à leur tendre des piéges. Deux ou trois d'entre eux s'approchaient d'un corps nombreux de Tatars, comme s'ils avaient voulu les conduire au travers de la plaine, par un chemin plus court. Ils les accompagnaient ainsi jusqu'à la nuit; alors ils les laissaient, et retournaient sur leurs pas. Les Tatars, enfoncés au milieu du désert, ne tardaient pas à mourir de soif. D'autres, s'étant enfui du côté de Goutah, furent attaqués par la population, qui en massacra un grand nombre. Le Sultan, étant sorti dans la campagne, ordonna de réunir les corps de tous les musulmans qui avaient péri dans le combat, et les fit enterrer dans un même lieu, sans ablution et sans linceul. On bâtit sur leur sépulture un monument circulaire.

Le *naïb* de Gazah rechercha avec soin ceux des soldats qui avaient fui du champ de bataille, les fit arrêter et fouiller. On trouva sur plusieurs d'entre eux des bourses pleines d'argent, et qui étaient encore toutes cachetées. L'émir Alem-eddin-Sandjar-Djâouli se porta sur la route de Damas, accompagné des trésoriers et des *schâhid* du trésor. Il arrêta plusieurs esclaves, sur lesquels il

saisit une portion considérable des objets qu'ils avaient volés. Il y eut beaucoup d'hommes qui, pour ce motif, furent mis en prison. L'émir ne discontinua pas ses poursuites jusqu'à ce qu'il eût recueilli la plus grande partie de ce qui avait
578 été pillé dans le trésor, et qu'il ne manquât plus qu'une quantité d'objets insignifiante. Le Sultan gratifia les émirs de robes d'honneur et de présents. L'émir Seïf-eddin-Burlughi, l'un de ceux qui avaient pris la fuite, s'étant présenté à la cour du prince, ne fut point admis auprès de lui. « Comment, dit-il, « cet homme oserait-il paraître devant moi, et soutenir ma vue? » Toutefois, les émirs ayant intercédé pour lui avec chaleur, le Sultan lui pardonna, l'admit en sa présence. Et l'émir baisa la terre devant son souverain.

On arrêta un des émirs d'Alep, qui avait embrassé le parti des Tatars, et leur indiquait les chemins. Il fut cloué sur un chameau, et promené ignominieusement dans les rues de Damas et dans les environs. Durant tout le mois de Ramadan, la population se livra sans interruption à des transports de joie. Le Sultan fit la prière, le jour de la fête de la rupture du jeûne. Et le troisième jour de Schewal, il partit de Damas, et prit la route de l'Égypte.

Quant aux Tatars, ils avaient perdu la plus grande partie de leur armée; et Katlouschah, en repassant l'Euphrate, n'avait sous ses ordres qu'une troupe peu nombreuse. La nouvelle de la défaite étant arrivée dans la ville de Hamadan, des cris se firent entendre dans toutes les provinces. Les habitants de Tauriz et autres villes sortirent à la rencontre des fugitifs, pour s'informer du sort de ceux d'entre eux que l'on ne voyait pas revenir. Durant deux mois, dans la ville de Tauriz, on continua à gémir sur le sort de ceux qui avaient péri dans cette guerre. Gazan, informé de cette catastrophe, en fut profondément affligé. Le sang coula en abondance de ses narines : il fut sur le point de mourir : et il se rendit invisible pour les *khans*. En effet, sur dix hommes, il en était à peine revenu un seul. Cependant, on convoqua tous ceux qui composaient l'*ordou*. Gazan, s'étant assis, fit comparaître devant lui Kaltouschah, Djouban, Soutaï et les émirs qui les avaient accompagnés. Après avoir adressé à Katlouschah des reproches sévères, il donna l'ordre de le mettre à mort. Toutefois, fléchi par les prières de ses officiers, il lui fit grâce de la vie. Mais, par son ordre, on l'emmena de devant le trône, et on le plaça à une assez grande distance, de manière qu'il pouvait être vu du prince. Il était tenu par les chambellans. Tous ceux qui composaient l'assemblée, et qui étaient en très-

grand nombre, se ruèrent sur Katlouschah, et lui crachèrent au visage, jusqu'à ce que toute la foule se fût dissipée. Après quoi Katlouschah fut exilé dans la province de Kilan. Boulaï reçut un grand nombre de coups de bâton, et éprouva les traitements les plus ignominieux. Des poëtes célébrèrent dans des vers nombreux la défaite des Tatars. Le Sultan partit de Damas. Bektout-Fattâh arriva au Caire le lundi huitième jour du mois de Ramadan, et donna ordre de décorer la ville, depuis la porte de Nasr jusqu'à *Bâb-assilsilah* (la porte de la Chaîne), qui fait partie de la citadelle. Il écrivit dans les différentes provinces de l'Égypte, pour qu'on en fît venir les musiciens arabes. Avant l'arrivée de Bektout, une dépêche portée de Katia, par un pigeon, avait annoncé la victoire. Comme Bektout avait ralenti sa marche, à raison d'un mal qu'il avait à la main, tout la population était en alarmes. On avait fermé les marchés. Le pain se vendait un dirhem les quatre *ritl* (rotl), et l'outre راوية d'eau, quatre dirhems. Au moment où cet officier arriva, tous les habitants sortirent à sa rencontre. Et ce fut réellement un jour de fête. Tout le monde 579
à l'envi s'empressa de décorer la ville. On dressa des châteaux. Les *ostadar* des émirs se partagèrent la grande rue du Caire, jusqu'à la citadelle : chacun d'eux prit la partie qui lui était assignée, et y éleva des châteaux. On fit crier dans la ville que quiconque emploierait un artisan pour un autre ouvrage que pour l'érection des châteaux, se rendrait coupable d'une offense envers le Sultan. Le bois, les roseaux et les outils de menuiserie montèrent à des prix élevés. On se fit une gloire d'orner magnifiquement les châteaux. La population du *Rif* (33) accourut au Caire pour contempler l'entrée du Sultan et la décoration

(33) Le mot *rif*, qui fait au pluriel *ariâf* ارياف ou *roïouf* ريوف, désigne *une campagne*. On lit dans le *Commentaire* de Tebrizi sur le *hamâsah* (p. 676) : الريف الحضر قال ابن دريد الريف ما قارب السواد من ارض العرب « Le mot *rif* désigne *un bourg*. Suivant Ebn Doraïd, on entend, par le terme *rif*, la partie de l'Arabie qui avoisine le *Sawâd* (la Babylonie). » On lit dans les *poésies* d'Abou'lala (pag. 158) : وكم بين ريف الشام والكرخ منهلا « Combien entre le *rif* de la Syrie et « Karkh se trouve-t-il d'abreuvoirs...? » Tebrizi, sur ce passage, s'exprime en ces termes : الريف ما قارب الماء من ارض العرب كذلك يقول ابن دريد « Le mot *rif* désigne, dans la contrée des « Arabes, *une partie qui est voisine de l'eau*. C'est ce qu'atteste Ebn-Doraïd. » Dans un vers que cite l'auteur du *Sirat-arresoul* (man. arab. 629), on trouve ces mots : اليك جاوزنا سواد الريف « En allant vers toi, nous avons dépassé la campagne du *rif*. » Une note marginale donne l'explication suivante : الريف سواد البصرة والكوفة وقراهما...سمي بذلك لكثرة نخله وقال ايضا في حق الريف ارض لها زرع وخصب والجمع ارياف « Le mot *rif* désigne *la campagne de*

de la ville. En effet, les habitants avaient exposé au jour des bijoux, des pierreries, des perles et des étoffes de soie de tout genre, pour orner leurs mai-

« *Basrah et de Koufah, ainsi que les villages qui avoisinent ces deux villes.* On dit aussi, relative-« ment au mot *rif,* qu'il signifie une *terre ensemencée et fertile.* Le pluriel est ارياف. » On lit dans le même ouvrage (f. 204 r°): انها قرية الحجاز ريفا ومنعة ورجال « C'est la ville principale du Hedjaz, « sous le rapport des campagnes, de la force et du nombre des habitants. » Masoudi (*Moroudj,* t. I, fol. 61 r°), nous offre ces mots : اجلّ الممالك واوسعها ريفا « Le plus important des royaumes, et « celui qui renferme les plus vastes campagnes. » On lit dans les *Additamenta ad historiam Arabum* (pag. 78) : اذن له ان يدخل الريف « Il lui permit d'entrer dans le *rif.* » Dans les *Annales* de Tabari (tome I, p. 160), nous lisons : ريف اليمامة « Le *rif* c'est-à-dire la campagne du Yémâmah. » Ailleurs (tom. II, pag. 24) : نقارع هذا الريف « Nous attaquerons cette campagne. » Et (pag. 28) : من لم ير الارياف ولم يعرف الرُقاق « Celui qui n'a pas vu les campagnes, et ne connaît pas les « pains arrondis. » Un vers cité dans le *Yétimah* (m. ar. 1370. fol. 181 v°), offre ces mots : نحن ما هبت شمال بين جنات وريف « Tant que souffle le vent du nord, nous sommes entre des jardins « et des campagnes. » Ailleurs (f. 333 r°) : له بالريف من جرجان مشتا « Il avait son quartier « d'hiver dans les plaines de Djordjan. » Dans le *Traité de rhétorique* d'Ebn-Alathir (t II, f. 213 r°) : يتشبّث بريف العراق « Il se tenait constamment dans le *rif* (les campagnes de l'Irak. » Dans le *Kitab-aliktifâ* (man. ar. 653, f. 95 r°) : امير المومنين امرني ان انزل اقصى البر من ارض العرب وادنى ارض الريف من ارض العجم « Le prince des croyants m'a ordonné de m'établir dans la « partie la plus reculée de la contrée des Arabes, et dans la partie de la province de *rif* la plus voisine de la Perse. » On voit que, dans ce passage, le mot *rif* désigne expressément la Babylonie ou Chaldée qui est, en effet, une contrée toute composée de plaines. » Dans l'*Histoire de Médine* (de mon manuscrit, fol. 74 v°) : انّا كنا اهل ضرع ولم نكن اهل ريف « Nous sommes des peuples « pasteurs ; et nous ne fûmes jamais des peuples agriculteurs. » Dans l'*Histoire d'Espagne* de Makarri (tome I, man. 704, f. 40 v°) : ارسوا بريف الاندلس الغربى « Ils abordèrent aux plaines occiden-« tales de l'Espagne. » Dans les *Prolégomènes* d'Ebn-Khaldoun (fol. 49 r°) : بعدوا من ارياف الشام والعراق « Ils s'éloignèrent des plaines de la Syrie et de l'Irak. » Dans l'*Histoire* du même écrivain (t. II, f. 6 v°) : لايزالون فى كل عام متردد ين بين الريف والصحراء « Ils ne cessent, chaque « année, de visiter successivement la plaine et le désert. » Ailleurs (tom. VI, fol. 16 r°) : كانوا يتولون من ارياف المغرب الاوسط وتناوله ما ليس يليه احد من زناتة « Ils possédaient, dans les plaines « du Magreb-aousat et dans des terrains cultivés, ce que n'avait jamais possédé aucun des Zenâtah. » Dans l'*Histoire de Kaïrowan* (man. ar. 752, fol. 16 r°) : لقيته امراة فى محفّتها كما قدمت من الريف « Une femme, portée dans une litière, le rencontra au moment où elle arrivait du *rif* (de « la plaine. » Dans un *Traité de Géographie* qui appartient à M. Delaporte (fol. 68 verso) : ينزلون الى ريف البحر « Ils descendent vers le *rif* de la mer. » Mais, dans ce passage, je crois qu'il faut lire سيف البحر « Le rivage de la mer. »

Ce terme a passé également dans le langage arabe de l'Égypte, où il se prend dans deux sens. Tantôt, il désigne en général, *une plaine, une campagne.* Tantôt, mais plus rarement, et surtout chez

sons. Avant la fin du mois de Ramadan, tout ce qui avait rapport aux châteaux se trouva terminé. Nâser-eddin-Mohammed-(Ebn)-Alschaïkhi, le *wâli*, fit élever,

les écrivains d'une date ancienne, il s'applique expressément à la province inférieure, que les Grecs ont nommée le *Delta*, et qui est, en effet, la partie de l'Égypte où se trouvent les plus vastes plaines. On lit dans le *Diwân-alinschâ* (man. ar. 1573, fol. 142 r°) : الريف فى اللغة هو موضع المياه والزرع ثم جعل ذلك علما على بلاد القرى وبالديار المصرية وجهان... الوجه القبلى... والوجه البحرى « Le mot *rif*, dans la langue littérale, désigne *un lieu abondant en eaux et en cultures*. Ensuite, on « l'applique spécialement à un canton composé de villages. L'Égypte se divise en deux parties... La « partie méridionale... et la partie septentrionale. » Dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (tom. I, pag. 92) : قصر مبنى بالحجارة بين الصعيد والريف يسمى بابلون « Une forteresse, « appelée Babylone, construite en pierres, et située entre le Saïd et le *Rif*. » Il est clair que dans ce passage, le mot *rif* opposé à celui de *saïd*, désigne l'*Égypte inférieure*. Plus loin (pag. 95) : انحدر كلهن فى الصعيد الى الريف لطلب الغلة « Tous ceux qui se trouvaient dans le Saïd descendirent « vers le *Rif*, pour aller chercher des grains. » Ailleurs (tom. II, p. 28) : الى سايير الاعمال الريفيين والصعيدين « Vers toutes les provinces, les deux *Rif* et les deux *Saïd*. » Plus bas (p. 31) : نزولهم من ارض الصعيد الى ارض الريف « Leur descente de la province du Saïd à celle du *Rif*. » Ailleurs (p. 76) : اجتمع اساقفة كورة مصر من الريف والصعيدين « Les évêques de la contrée d'Égypte se « rassemblèrent, savoir ceux du *Rif* et ceux des deux Saïd. » Plus bas (p. 95) : امضى الى الريف خرج الى سندفا « Il se transporta vers le *Rif*... Il sortit du côté de Sendefa. » Plus bas (p. 133), on lit que des rats nombreux parurent dans le *Rif* et dévorèrent les moissons. Plus bas (p. 136), il est fait mention de l'*inspecteur du Rif*. ناظر الريف. Ailleurs (p. 152) : ملكوا بلاد الريف كلها الشرقية والغربية « Ils furent maîtres de toute la province du *Rif*, savoir : le Scharkiah et le Garbiah. » Plus loin (p. 170) : سلّط اللواتيين على الريف فملكوه « Il laissa les Lawâtah exercer leur autorité sur « le *Rif*, et ils s'en emparèrent. » Et (*ibid.*) : فتح الريف والصعيد « Il conquit *le Rif* et le Saïd. » Plus bas (p. 257) : ان يسكنوا اين ما ارادوا من الريف والصعيد... خرجوا منها... الى الارياف والصعيد « Qu'ils habitent où ils voudront, dans le *Rif* ou dans le Saïd. Ils sortirent de là, et se « répandirent ves les *rif* (les plaines) et le Saïd. » Ailleurs (p. 376) : جزم لا يقيم راهب فى مدينة ولا ريف « Il décida qu'aucun moine ne résiderait dans une ville ou dans une campagne. » Et enfin (p. 400) : يصرف الرهبان فى المدن والريف « Il envoyait les moines dans les villes et la campagne. » Enfin, dans une division de l'Égypte inférieure, qui nous est indiquée par Makrizi (*Description de l'Égypte*, man. 682, fol. 41 r°), et qu'il a sans doute empruntée à un écrivain antérieur, une des parties de cette contrée porte le nom de *Batn-arrif* بطن الريف; et c'est celle qui a pour capitale la ville de Manouf. Ebn-Haukal, dans sa Géographie, emploie le mot ريف pour désigner l'Égypte supérieure. Il dit que les eaux du Nil séjournent sur les terres dans le *Rif* et le *Hauf*. Plus loin, il expose qu'une frontière de l'Égypte se termine au désert qui se trouve en dehors du *Rif*, et jusqu'au voisinage de Kolzoum. Enfin, il s'exprime ainsi : الحوف ما كان من النيل واسفل الفسطاط وما كان جنوبيه يعرف بالريف ومعظم رساتيف مصر بالحوف والريف « Le mot *hauf* « désigne la contrée qui s'étend depuis le Nil au-dessous de Fostat. Le pays, au midi de cette ville,

à la porte de *Nasr*, un château qui offrait à la vue toutes sortes d'objets sérieux ou plaisants. Par son ordre, on avait placé des bassins احواض remplis de sucre

« porte le nom de *Rif*. Les villages d'Égypte sont pour la plupart dans le *Hauf* et le *Rif*. » On sent que, dans ces passages, le terme *rif*, qui désigne en général, *la partie cultivée de l'Égypte sur les deux rives du Nil*, s'applique principalement aux plaines qui s'étendent depuis le Caire jusqu'aux cataractes. Abou'lféda (*Descriptio Ægypti*, ed. Michaelis, p. 4), assure que « la partie de l'Égypte « qui s'étend au-dessus du Fostat, sur les deux rives du Nil, portent le nom de *Saïd*, et la partie « inférieure celui de *Rif*. Il ajoute que la largeur du *Rif* depuis les environs d'Alexandrie jusqu'aux « extrémités du Hauf oriental, est de huit journées. » Ce passage est sans doute très-précis. Mais on peut supposer que, dans cette circonstance comme dans beaucoup d'autres, le géographe arabe a plus songé à copier des écrivains antérieurs, qu'à représenter ce qui existait réellement à l'époque où il rédigeait son ouvrage. Makrizi, décrivant les mœurs des habitants de l'Égypte (*Description de l'Égypte*, man. 682, f. 25 v°), dit : اهل الريف اكثر حركة ورياضة من اهل المدن ولذلك هم اصحّ ابدانا « Les habitants du *rif* (des campagnes) sont plus actifs, plus appliqués que les habitants des « villes, aussi jouissent-ils d'une meilleure santé. » Le même écrivain (*ibid.* fol. 107 r°), emploie le mot ريف pour désigner les *campagnes de la haute Égypte*, et les distinguer du désert qui les avoisine. Plus loin (fol. 108 r°) : الريف من صعيد مصر « Le *rif* (les plaines) du Saïd d'Égypte. » Ailleurs (fol. 335 r°) : مصر والقاهرة وارياضها « Misr, le Caire et leurs campagnes. » Ailleurs (t. II, man. 798, fol. 276 v°) : كنايس الاسكندرية وارياف مصر « Les églises d'Alexandrie et des campagnes « de l'Égypte. » Plus loin (fol. 389 v°) : الكنايس فى الارياف والضياع « Les églises situées dans les « campagnes et les villages. » Dans un passage où le même historien parle de l'établissement des tribus arabes dans l'Égypte (man. 682, fol. 45 r°), on lit : نزول العرب ريف مصر. Je crois que dans cet endroit il ne faudrait pas traduire *le Rif d'Égypte*, comme désignant d'une manière exclusive l'*Égypte inférieure;* mais qu'on doit rendre les mots ريف مصر par *les campagnes de l'Égypte*. Plus bas (fol. 46 r°), on lit qu'une femme copte offrit au khalife Mamoun هدية الريف « Le présent « du *rif*, c'est-à-dire, les denrées que fournissaient les campagnes de l'Égypte. » Dans le *Kitab-assolouk* du même historien (tom. I, pag. 185) : غلب على ريف المغرب « Il s'empara de la cam- « pagne du Magreb. » Ailleurs (tom. III, man. 674, fol. 126 r°) : عامّة المدن والارياف « La ma- « jeure partie des villes et des campagnes. » Plus bas (*ib.* v°) : خرج الناس الى الارياف « Tout le « monde sortit dans les campagnes. » Dans le *Traité des famines* (fol. 12 v°) : كان الرجل بالريف فى اسفل مصر واعلاها يموت « Dans la campagne, dans les régions inférieures et supérieures de « l'Égypte, les habitants mouraient. » Plus bas (fol. 15) : عظم الوباء فى الارياف والقرى « La mor- « talité fut considérable dans les campagnes et les villages. » Et (fol. 32) : حاضرة القاهرة وريفها « La « banlieue du Caire et la campagne de cette ville. » Dans l'*Histoire* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, fol. 48 v°) : هذا فى البلد واما فى الريف « Voilà ce qui avait lieu à la ville, quant à la campagne... » Plus bas (fol. 58 r°) : خرج الناس الى الارياف « Tout le monde sortit dans les campagnes. » Dans la *Vie* de Melik-Aschraf (de mon manuscrit, fol. 79 v°) : تواصلت الاجلاب من الارياف « Les « denrées arrivaient continuellement des campagnes. » Dans la *Généalogie des Arabes* (fol. 109 v°) :

et de citrons. Et auprès étaient rangés ses mamlouks, qui tenaient en main des tasses شربات (34) pour donner à boire aux soldats. Le Sultan arriva le

مساكن بنى سعد منية غمر وريفها « C'est à Miniet-Gamr, et dans la campagne voisine, qu'habitent « les Benou-Saad. » L'auteur du *Mesâlek-alabsâr* (m. 583, fol. 161 r°), parlant de l'Égypte, s'exprime ainsi : فى أريافها يختلف الاردب « Dans les campagnes l'*ardeb* variait de prix. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. I, fol. 205 r°) : ربى فى الارياف والازقة « Il fut élevé « dans les campagnes et les rues. » Dans une *Histoire d'Égypte*, qui commence à l'année 1099 de l'hégire (de mon manuscrit, fol. 123 r°) : فى مصر القاهرة والارياف « A Misr, au Caire, et dans « les campagnes. » Ce mot est encore en usage en Égypte. Léon l'africain nomme plusieurs fois la partie de l'Égypte, appelée *Arrifia* (*Africa*, p. 666). Il dit que la contrée depuis le Caire jusqu'à Rosette se nomme *Arrifia*. Plus bas (p. 669), il désigne, par la même dénomination, *la côte maritime où se trouvent Alexandrie, Rosette et autres villes*. Mais là comme ailleurs, Léon n'a fait que copier des écrivains plus anciens qu'il avait sous les yeux; et son témoignage ne prouve rien pour l'époque où il composait son ouvrage. Burckhardt (*Arabic proverbs*, p. 37) atteste que le mot « *rif* الريف, dans son acception usuelle, désigne la contrée ouverte, et les villages situés entre le « Caire et la Méditerranée. » Sir Wilkinson (*Topography of Thebes*, p. 348) s'exprime en ces « termes : « Le nom *reef* (terre cultivable) n'est pas restreint à une portion particulière de l'Égypte. « Il s'applique à toute la vallée du Nil en opposition avec le désert. » Bremond (*Viaggi nell' Egitto*, p. 5) nomme la province appelée *Errif*. Et Paul Lucas emploie la même expression. Mais, suivant toute apparence, ces deux voyageurs n'ont fait autre chose que copier l'assertion de Léon l'africain. Enfin, le scheïkh Refa (*Voyage*, p. 36) nomme نساء الارياف « Les femmes de la campagne. » De là dérive le mot ريفى qui signifie *villageois, rustique*. On lit dans les *Mille et une Nuits*, tom, II, p. 425) : تضجر ريفية « Une villageoise s'ennuie. » Dans le *Traité d'agriculture* d'Ebn-Awâm (t. I, p. 14) : الجبلى الريفى السهلى « Le montueux, le champêtre, celui de la plaine. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 682, f. 136 r°) : هى أرض ريفية « C'est une terre champêtre. » Dans les *Annales* d'Eutychius (tom. II, p. 409) : الكعك الريفى « Le gâteau de la campagne. » Dans la *Conquête d'Égypte* d'Abd-elhakam (p. 25) : هى أرض ريفية برية « C'est une terre cham« pêtre et déserte. » Dans la *Collection des canons des conciles* (man. 118, f. 102 r°) : ريفى قريانى « Un villageois, un paysan. » De là vient également le mot ريّاف qui signifie *un villageois*. Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (tom. II, f. 209 r°) : غالبهم فلاحين وريّافة « La plus grande partie « d'entre eux se composait de cultivateurs et de villageois. » Ailleurs (f. 245 r°) : كان اكثر الحجاج فلاحين وريافة من البلاد « La plus grande partie des pèlerins se composait de cultivateurs et de « paysans des différentes provinces. »

Les nombreux passages réunis dans cette note démontrent, si je ne me trompe, que le mot *rif*, ريف, n'est pas proprement le nom d'une province; qu'il désigne, en général, *une campagne, un lieu cultivé;* que dans l'Égypte, et surtout chez les chrétiens, quelques écrivains ont appliqué cette dénomination à l'Égypte inférieure, attendu que cette partie présente les plaines les plus vastes et les plus fertiles. Mais que, chez la plupart des historiens et des géographes,

mardi vingt-troisième jour du mois de Schewal. Toute la population sortit à sa rencontre. Le loyer d'une maison devant laquelle devait passer le prince s'éleva à cinquante, et même cent dirhems.

Dès que le Sultan eut atteint la porte de *Nasr*, tous les émirs descendirent de cheval. Le premier d'entre eux qui mit pied à terre fut l'émir Bedr-eddin-Bektâsch, l'*émir-siláh*. Il prit les armes du Sultan. Le prince, en considération du grand âge de cet officier, lui enjoignit de remonter à cheval, et de faire porter les armes derrière lui. Bektâsch refusa d'obéir, et continua de marcher à pied. L'émir Moubâriz-eddin-Siwar-Roumi, l'*émir-schikar* (veneur) portait le parasol et l'oiseau, القبة والطير; l'émir Bektemur, *émir-djandár*, portait le sceptre, العصا et l'émir Sandjar, le *badjmakdár*, la massue, الدبوس. Chaque émir marchait à son rang. Chacun d'eux étendit par terre des pièces d'étoffe, شقق, depuis son château jusqu'au château voisin. Lorsque le Sultan avait dépassé un de ces édifices, on s'empressait, dans le château le plus proche, d'étendre les tapis, sur lesquels le prince, avec son cheval, passait lentement, attendu que les émirs marchaient devant lui. Toutes les fois que le Sultan voyait le château

ce nom a toujours indiqué *les campagnes*, et surtout les campagnes qui s'étendent sur les deux rives du Nil, et qui constituent la seule partie fertile de l'Égypte.

D'après les détails que je viens de consigner ici, on pourra modifier ceux que j'ai donnés, il y a longtemps, sur cette matière, dans mes *Recherches sur la langue et la littérature de l'Égypte*, p. 180 et suiv.

(34) Le mot شربة désigne *un vase, une tasse*. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. I, fol. 25 r°) : من هذه الآنية ... شربة جزع بعروة زرقا « Parmi ces vases se trouvait une « tasse d'onyx avec une anse bleue. » Et (*ibid.*) : وقعت الشربة « La tasse tomba. » Ailleurs (m. 797, f. 330 r°) : من الكيزان عشرون شربة عزيزية « Parmi les vases à boire se trouvaient vingt tasses « *azizis*. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 663, f. 54 v°) : أوقف مماليكه بشربات حتى يسقوا العسكر « Il fit placer ses mamlouks, qui tenaient des tasses, afin de donner à boire « aux soldats. » Dans le *Manhel-sáfi* du même auteur (man. 751, f. 164 v°) : ابيع فيها الشربة الماء بدرهم « Une tasse d'eau s'y vendait un dirhem. » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Djéberti (t. III, f. 310 v°) : بلغ ثمن الشربة من الماء دينار « Le prix d'une tasse d'eau monta jusqu'à un « dinar. » Dans la *Biographie du XI^e siècle* (pag. 100) : لما حفروا قبره وجدوا به شربة لم يعرفوا من اى شئ عملت « En creusant son tombeau, on y trouva une tasse dont on ne put savoir de « quelle matière elle était faite. » Le mot *meschrabah* مشربة a la même signification. On lit dans les *Voyages* d'Ebn-Batoutah (fol. 61 v°) : آنية فضة كبيرة تسمى عندهم المشربة « De grands vases d'ar- « gent que l'on désigne par le mot de *meschrabah*. » Le voyageur Burckhardt (*Travels in Arabia*, (t. I, p. 166), fait mention de vases de terre, appelés *meshrebe*, dont il donne la description. »

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000214

d'un émir, il s'arrêtait, ainsi que les émirs, pour considérer cet édifice, et remarquer tous les objets qu'il renfermait. Les prisonniers tatars marchaient devant le Sultan, chargés de chaînes, et portant, suspendues à leurs cous, les têtes de ceux de leurs compagnons qui avaient péri dans l'action. En outre, mille têtes étaient placées au haut d'un nombre égal de lances. Les prisonniers étaient au nombre de seize cents, et les têtes suspendues à leurs cous se trouvaient en même quantité. Devant eux, on portait leurs tambours crevés.

Voici l'indication des châteaux qui avaient été élevés dans cette circonstance : Le château de l'émir Nâser-eddin-ben-Alsckaïkhi, placé dans le voisinage de la porte de *Nasr;* tout auprès était celui de l'émir Alâ-eddin-Moglataï, *râs-medjlis*; ensuite celui d'Ebn-Itmesch-Sadi; celui de l'émir Alem-eddin-Sandjar-Djâouli; celui de l'émir Togril-Igâni; celui de Behâdur-Iousoufi (35); celui de Souri; celui de Bilik-Khatiri; celui de Burlughi; celui de Moubâriz-eddin, l'*émir-schikar;* celui d'Aïbek, le *khâzindâr* (trésorier); celui de Sonkor-alasar; celui de Bibars, le *dawâdâr;* celui de Sonkor-Kemâli; celui de Mousâ, fils de Melik- 580
Sâleh; celui de Seïf-eddin-Melik; celui d'Alem-eddin-Sawâni; celui de Djemâl-eddin-Taschlâki; celui de Seïf-eddin-Adam; celui de l'émir Selar, le *naïb*; celui de Bibars, le *djâschenkir;* celui de Bektâsch, l'*émir-silâh;* celui du *tawâschi* Mourschid, le *khâzindâr* (trésorier). Le château de celui-ci était placé à la porte du collége Mansouriah; ensuite venait le château de Bektemur, l'*émir-silâh;* puis celui du *tawâschi* Djendar; celui d'Aïbek-Bagdâdi, le *naïb-alghaïbah;* puis celui d'Ebn-Émir-Silâh; puis celui de Bektout-Fattâh; celui de Schâker-Togrili; celui de Tali, le *silahdâr;* celui de Bektemur, le *silahdâr;* celui de Lâdjin-Zirbadj, le *djâschenkir;* celui de Taïbars, le *khazindâr, nakib* de l'armée; celui de Balbân-Tarna; celui de Sonkor-Alaï; celui de Behâ-eddin-Iakouba; celui d'Abou-Bekri; celui de Behâdur-Moëzzi; celui de Koukâï; celui de Karalâdjin; celui de Keraï-Mansouri; celui de Djemâl-eddin-Akousch-Kattâl-assaba. Le château de celui-ci était placé à la porte de Zawilah.

Le Sultan s'arrêta, et fit monter à cheval, derrière lui, l'émir Bedr-eddin-Bektâsch, l'*émir-silâh*, qui portait les armes du prince; ensuite il s'avança, marchant sur les tapis de soie شقق (36), qui régnaient jusque dans l'intérieur de

(35) Dans l'histoire d'Abou'lmahâsen on lit : Behâ-eddin-Iousoufi.

(36) Le mot *schikkah* شقّة, qui fait au pluriel *schikak* شقق ou شقاق désigne *une pièce d'étoffe.*

la citadelle. Des félicitations تهانى avaient lieu dans le palais du Sultan, dans les maisons des émirs et autres. Ce jour offrit l'image de la fête la plus imposante.

On lit dans le *Diwan-alinschâ* (man. 1573, fol. 122 v°) : هى شقق متخذة من الحرير الاصفر والاحمر المسبّط تفرش تحت قوايم فرس الملك خاصة حين قدومه من سفر بعيد يمرّ عليها من باب النصر « Des pièces de soie jaune et rouge, brochée, que l'on étend sous les pieds du cheval « du monarque, et cela seulement, lorsqu'il arrive d'un voyage éloigné; il marche dessus depuis la « porte de *Nasr*. » Dans les *Voyages* d'Ebn-Batoutah (fol. 66 r°) : بسطت بين يديه شقاق الحرير يمشى عليها « On étendit devant lui des pièces de soie sur lesquelles il marchait. » Dans l'*Histoire d'Alep* (man. 728, fol. 87 r°) : عصّب الحلبيون برج الغنم بشقة اطلس « Les habitants « d'Alep revêtirent la tour appelée *Bourdj-alghanam* (la tour des troupeaux) d'une pièce d'*atlas* « (satin). » Dans la *Chronique* de Dhehébi (man. 646, fol. 139 r°) : قيل ان قميصه وعمامته طيلسانه وسراويله كان من شقة واحدة « On dit que sa tunique, son turban, son *tâilesan* et son caleçon « étaient faits d'une même pièce d'étoffe. » Dans les *Annales* d'Abou'lféda (t. V, p. 102) : بسط بين يدى فرسه عدة كثيرة من الشقق الفاخرة « On étendit devant son cheval un grand nombre de « pièces d'étoffes magnifiques. » Dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (t. II, p. 300) : اشترى شقة خام ومنديل « Il acheta une pièce de grosse étoffe et un mouchoir. » Dans les *Voyages* d'Ebn-Batoutah (fol. 47 v°) : عين له شقة محارة « Il lui destina une pièce d'étoffe formant une litière. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (t. II, fol. 82) : فرشت لها الشقق الحرير « On étendit pour « elle les pièces de soie. » Ailleurs (fol. 192 v°) : لكل واحد منّا ماية شقة « Il y avait, pour chacun « de nous, cent pièces d'étoffe. » Et (*ibid.*) : الشقق الحرير التى كانت تدخل على جوق المقربين والوعّاظ « Les pièces de soie qui étaient employées pour les lecteurs et les prédicateurs. » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Djéberti (tom. III, f. 239 r°) : على الحوانيت الشقق الحرير « Sur les bou- « tiques étaient des pièces de soie. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. I, man. 797, fol. 346 r°), il est dit, en parlant d'une tente : تقطيعه خرقا وشققا « Elle se composait d'échantillons « rapportés et de pièces d'étoffe. » Voyez aussi Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 54 v°). Au rapport de Makrizi, le mot شقة désignait *une tente*. On lit, dans cet historien, *Description de l'Égypte* (man. 682, f. 390 r°) : دخل الى الشقة وهى خيمة مستديرة متسعة « Il entra dans la *schikkah*, « qui était une tente arrondie et vaste. » Ces détails sont empruntés au *Mesálek-alabsâr* (man. 583, fol. 171 verso).

Il désigne aussi ce que les Persans nomment *seráperdeh* سراپرده c'est-à-dire *une cloison d'étoffes que l'on place autour d'une tente*. On lit dans l'*Histoire de Saladin* de Beha-eddin (p. 185) : ضرب الدهليز وشقة دايرة حوله « On tendit le *dehliz* et une *schikkah* qui régnait tout autour. » Et (p. 215) : ضربت خيمة وضرب حولها شقة « On plaça une tente autour de laquelle régnait une *schikkah*. »

Le mot شقة signifie *une pièce de métal ou d'autre chose*. On lit dans les *Mille et une nuits* (tom. I, p. 25) : بابها بشقتين من الابنوس « Sa porte se composait de deux pièces d'ébène. » Et (*ibid.*) : الباب انفتح بشقتيه « La pièce s'ouvrit avec ses deux pièces (ses deux battants). » Dans l'*Histoire de Jérusalem* (man. 714, p. 144) : على سطح المسجد من شقق الرصاص سبعة آلاف شقة

Lorsque le Sultan fut arrivé dans la citadelle, il gratifia d'une somme de trente mille dirhems l'émir Burlughi, et le nomma *émir de la caravane*, امير الركب. Tous les émirs s'avancèrent l'un après l'autre. Le prince écrivit de sa main, à Abou'lgaïb et à son frère, émirs de la Mecque, pour leur enjoindre de ne plus souffrir que dans l'annonce de la prière on employât la formule حى على خير العمل, « venez à la meilleure des œuvres. » Depuis cette époque, aucun Iman Zeïdi n'osa se présenter pour faire la prière sur le territoire sacré.

Cette même année, l'émir Bibars, le *djâschenkir*, se montra vivement irrité contre son secrétaire, le *moallem* Manâwi, attendu qu'au moment de l'action il avait pris la fuite, et s'était retiré à Gazah. Il manda Abou'lfadaïl-Akrem, le chrétien, écrivain du *hawaïdj-khânah*, et le pressa vivement, jusqu'à ce qu'il eût embrassé l'islamisme. Ensuite il le fit revêtir d'une robe d'honneur, et l'installa à la tête de son *diwan* (bureau). Cet homme se trouva alors placé dans un rang très-élevé, et prit le nom de Kerim-eddin-kebir. Nous raconterons, s'il plaît à Dieu, la suite de ses aventures.

Cette même année, l'émir Bibars, le *djâschenkir*, s'occupa du soin d'abolir la *Fête du martyr*, qui se célébrait en Égypte. Les chrétiens conservaient un coffre où se trouvait enfermé un doigt, qui, suivant eux, était le doigt d'un de leurs martyrs. Ils prétendaient que la crue du Nil ne pouvait avoir lieu, si l'on n'y jetait ce coffre. Les chrétiens de l'Égypte se rassemblaient sur le territoire de Schoubrâ. La population du Caire et de Fostat sortait en foule de ces deux villes. Les chrétiens montaient à cheval pour se divertir. Toute la plaine était couverte de tentes, et le fleuve de barques remplies de monde. Il n'y avait pas un musicien, un bouffon, qui ne vînt à cette fête. Les courtisanes y accouraient de toutes les villes. Dans ce seul jour, on vendait du vin 581
pour une valeur d'environ cent mille dirhems. Et même, une année, un chrétien vendit pour douze mille dirhems de vin. Les habitants de Schoubrâ acquittaient le *kharadj* (la capitation) avec le prix du vin. Le jour de la fête, de nombreux désordres avaient lieu, et il se commettait plusieurs meurtres.

« Sur le toît de la mosquée étaient des pièces de plomb au nombre de sept mille. » Dans la *Description de la mosquée de Jérusalem* de Soïouti (de mon manuscrit, fol. 63 r°) : على سطح المسجد من شقق الرصاص سبعة آلاف شقة وسبعماية شقة وزن الشقة سبعون رطلا « Le toît de la mosquée « se compose de sept mille sept cents pièces de plomb. Chacune de ces pièces pèse soixante-dix « *rotls.* »

L'émir Bibars ordonna d'abolir cette fête, et défendit de jeter le coffre dans le Nil. Il mit en mouvement les *hâdjib* et le *wâli*, pour empêcher les réunions. Il avait eu soin d'écrire à tous les gouverneurs de faire proclamer que personne ne se mît en marche pour aller célébrer la Fête du martyr.

Cette défense causa aux chrétiens un chagrin bien vif. Réunis aux Coptes, qui avaient feint d'embrasser l'islamisme, ils allèrent trouver Tadj-eddin-ben-Saïd-eddaulah, qui jouissait d'un grand crédit auprès de l'émir Bibars. Tadj-eddin se rendit auprès de l'émir, et essaya de lui faire craindre que la perception du *kharadj* ne restât arriérée, si la fête était supprimée, et si, par suite, la crue du Nil n'avait pas lieu. Bibars, loin d'écouter ses sollicitations, persista dans le projet d'abolir la fête. Et la chose reçut son exécution.

Cette même année, le souverain de Sis équipa, sur la mer de Chypre, plusieurs vaisseaux chargés de marchandises, dont la valeur s'élevait à environ cent mille dinars. Ces bâtiments furent jetés par le vent dans le port de Damiette, et pris jusqu'au dernier.

A cette même époque, on reçut la nouvelle que, dans la contrée soumise à Taktaï (37), تقطاى, la disette avait régné l'espace de trois ans; qu'à cette famine avait succédé une mortalité qui attaquait les chevaux et les troupeaux; en sorte que tous ces animaux avaient péri. Les habitants, n'ayant plus rien à manger, avaient vendu leurs enfants et leurs proches à des marchands, qui les emmenèrent en Égypte et dans d'autres pays.

Vers ce même temps, on éprouva en Égypte un violent tremblement de terre. Au Caire et à Fostat, au moment où l'on éleva les châteaux, et où l'on décora la ville, les désordres commis avec les femmes, et les scènes d'ivrognerie furent portés à un point qu'il est impossible de décrire; et cela, depuis le cinquième jour de Ramadan jusqu'au huit du même mois, époque où les châteaux furent démolis. Le jeudi vingt-troisième jour du mois de Dhou'lhidjah, au moment de la prière du matin, la terre tout entière s'agita; on entendit un craquement dans les murailles, et, dans les toits, des bruits effrayants. Les hommes à pied étaient contraints de se courber; les cavaliers tombaient de leurs chevaux. La

(37) Nous apprenons de Makrizi (pag. 595, 612, 671, 667) que ce prince, qui était fils de Mangoutimour, régnait sur les pays du nord, c'est-à-dire sur la ville de Saraï et la contrée du Kaptchak ou Kiptchak.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000218

population s'imagina que le ciel allait s'affaisser sur la terre. Tous les habitants, hommes et femmes, sortirent dans les rues. La frayeur et la précipitation étaient telles, que les femmes ne prirent pas le temps de voiler leurs visages. Partout régnait un affreux tumulte; partout se faisaient entendre des cris et des hurlements. Des maisons s'écroulèrent; des murailles se fendirent; les minarets des mosquées et des colléges furent renversés; des femmes enceintes, en grand nombre, accouchèrent avant terme. Des vents impétueux s'étant élevés, le Nil déborda, et jeta à la distance d'un jet de flèche les barques qui se trouvaient sur le rivage. Ensuite l'eau se retira, et laissa à sec ces bâtiments, dont les ancres étaient brisées. Le vent entraîna les bateaux qui voguaient au milieu du courant, et les jeta sur la rive. La population éprouva des pertes immenses. Car ceux des habitants que la frayeur chassait de leurs maisons les 582
quittèrent, sans se mettre en peine de ce qu'ils y laissaient. Et des brigands اهل الدعارة pénétrèrent dans ces retraites, et enlevèrent tout ce qui leur plaisait.

Les habitants sortirent du Caire, passèrent, pour la plupart, la nuit en dehors de la porte de la Mer باب البحر, et dressèrent des tentes depuis Boulak jusqu'à Raudah. Peu de maisons, au Caire et à Fostat, restèrent complétement à l'abri de la destruction; plusieurs furent entièrement dégradées. Les barrières زروب placées sur le sommet des maisons s'écroulèrent. Il ne resta pas une maison sur la porte de laquelle on ne vît de la terre, des briques, et autres objets du même genre. Les habitants passèrent la nuit du vendredi dans les *djámi* et les mosquées, implorant le secours de Dieu, jusqu'au moment de la prière de vendredi.

Des nouvelles, arrivées successivement de la province de Garbiah, annoncèrent que, dans la ville de Sakhâ, toutes les maisons s'étaient écroulées, en sorte qu'aucune n'était restée sur pied, et qu'elles ne présentaient qu'un monceau de décombres; que deux villages du Scharkiah avaient été renversés, et transformés en un monceau de ruines. Suivant des nouvelles que l'on reçut de la ville d'Alexandrie, le phare s'ouvrit, et environ quarante de ses créneaux s'écroulèrent. La mer se souleva, et ses flots, poussés par le vent, atteignirent la porte de la Mer, et jetèrent sur la côte les vaisseaux des Francs. Une bonne partie du rempart fut renversée; et un grand nombre d'hommes perdit la vie. On apprit également que, dans la partie méridionale de l'Égypte, au jour ci-

dessus indiqué, il avait soufflé un vent noir et ténébreux; en sorte que, durant l'espace d'une heure, les hommes ne se voyaient pas les uns les autres. La terre s'agita, puis s'ouvrit, montrant une couche de sable blanc, et, dans d'autres endroits, de sable rouge. Sur plusieurs points, le vent enleva la terre, et laissa à découvert des bâtiments que le sable avait recouverts. La ville de Kous fut renversée. Un homme était occupé à traire une vache. Au moment du tremblement de terre, cet homme fut soulevé, avec le vase محلب qu'il tenait à la main. L'animal fut également enlevé de terre. Et, lorsque la secousse s'apaisa, cet homme se retrouva à la place qu'il avait occupée précédemment, sans qu'il se fût répandu aucune portion du lait contenu dans le vase. Suivant les nouvelles arrivées de la province de Bohaïrah, la ville de Damanhour-alwahsch avait été complétement ruinée.

Parmi les édifices célèbres qui furent renversés, on compta : 1° la mosquée d'Amrou-ben-Alas, à Fostat. L'émir Selar, le *naïb*, se chargea de la faire rebâtir. 2° la mosquée *Azhar*. L'émir Selar, auquel s'associa l'émir Sonkor-alasar, s'engagea à faire les frais de la reconstruction. 3° La mosquée de *Sáleh*, située en dehors de la porte de Zawilah. Elle fut relevée aux dépens du trésor particulier du Sultan. Et ce fut l'émir Alem-eddin-Sandjar qui fut chargé de présider aux travaux. 4° Le minaret مأذنة du collége Mansouriah. Il fut rebâti sur les revenus du *wakf*, et sous l'inspection de l'émir Seïf-eddin-Keherdâs, le *zarrâk* (l'artificier). 5° Le minaret مأذنة de la mosquée appelée *Djami-alfâkihâni*. Des lettres expédiées à Alexandrie ordonnèrent de rebâtir tout ce qui avait été renversé par le tremblement de terre. On vérifia que la partie écroulée du rempart se composait de quarante courtines بدنة et de vingt-sept tours. Le désastre fut bientôt réparé.

583 Suivant ce qu'annonça un courrier de la poste, arrivé de Safad, le jour du tremblement de terre, une grande partie de la citadelle de cette ville avait été renversée. Du côté d'Akka, la mer s'était retirée à la distance d'environ deux parasanges, puis s'était précipitée sur le rivage. Dans plusieurs endroits, on avait aperçu au fond des eaux des quantités considérables de marchandises de tout genre. A Damas, les murailles de la mosquée des Ommiades s'ouvrirent. Le tremblement de terre continua l'espace de cinq *degrés* (38). Mais, durant

(38) Le mot *deredjeh* درجة (*degré*) s'emploie pour désigner *un petit espace de temps, une minute*.

vingt jours, la terre ne cessa d'être dans un état d'agitation. Il périt sous les ruines une quantité incalculable de personnes. On était alors en été. Bientôt après, des vents empoisonnés, d'une chaleur étouffante, soufflèrent, sans interruption, l'espace d'un grand nombre de jours. Au Caire et à Fostat, la population fut longtemps occupée à réparer ce qui avait souffert des dégradations, à rebâtir les édifices renversés.

Les frais de construction augmentèrent considérablement, à raison des nombreuses demandes qui avaient lieu à cet égard. En effet, les deux villes du Caire et de Misr se trouvaient dans une position telle, que tout homme qui les voyait aurait pu croire qu'elles avaient été envahies et ruinées par l'ennemi (39).

On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (m. 666, f. 178 r°) : على مضى خمس درج من نهار الاثنين « Il s'était écoulé, du lundi, cinq *degrés*. » Ailleurs (man. 667, f. 127 r°) : قبل العصر بنحو خمس درج « Environ cinq *degrés* avant l'*asr*. » Plus bas (fol. 130 r°) : كان الوقت قُبَيل العصر بنحو العشر درج « On se trouvait alors à environ dix *degrés* un peu avant l'*asr*. » Plus loin (f. 174 v°) : بعد طلوع الشمش لخمسة وعشرين درجة « Vingt-cinq *degrés* après le lever du soleil. » Et (*ibid.*) : على نحو ثلاثين درجة من طلوع الشمس « A environ trente *degrés* du lever du soleil. » Dans l'*Histoire* d'Abou'Ssorour (fol. 18 v°) : مكث نحو الدرجتين ومات « Il resta encore environ « deux *degrés*, puis mourut. » Plus bas (fol. 73 r°) : الى بعد العشاء بنحو العشرين درجة « Jusqu'à « environ vingt *degrés* après l'*aschâ*. » Dans l'*Histoire* de Djéberti (t. II, fol. 197 r°) : جلس معه مقدار درجتين « Il s'assit avec lui l'espace de deux *degrés*. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (tom. II, fol. 149 v°) : لم يكن الا ساعة يسيرة مقدار خمس درج « Ce ne fut qu'un petit moment, « l'espace de cinq *degrés*. » Ailleurs (fol. 248 r°) : ملك مدينة حلب وقلعتها فى خمسة درج « Dans l'espace de cinq *degrés*, il s'empara de la ville et de la citadelle d'Alep. » Ailleurs (tome I, 2e part. fol. 129 v°) : الباقى من شروق الشمس ثلاثين درجة « Il ne restait plus que trente *degrés* « jusqu'au lever du soleil. »

(39) « Ce tremblement de terre est également décrit par notre historien, dans sa *Description* « *de l'Égypte* (t. II, man. 798, fol. 239, v°); Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 61, r°) Ebn-Aïas « (*Histoire de l'Égypte*, t. I, fol. 126, r° et v°), et un historien anonyme (de mon manuscrit, « fol. 131, r° et v°), donnent sur cet événement des détails circonstanciés. Au reste, il faut ob- « server que ce genre de phénomène a toujours été, en Égypte, d'une extrême rareté. Nowaïri « (26e partie, man. de Leyde, fol. 118, v°) fait mention, à l'année 597 de l'hégire, d'un trem- « blement de terre qui se fit sentir en Égypte. C'est le même que décrit Abd-allatif, témoin « oculaire. Au rapport de Makrizi (*Solouk*, t. I, pag. 105), l'an 600 de la même ère, un trem- « blement de terre considérable se fit sentir dans la plus grande partie de l'Égypte, la Syrie, le « *Djézirah* (la Mésopotamie), le pays de *Roum*, la Sicile, Chypre, Mausel, l'Irak, et s'étendit « jusqu'à Sebtah, dans la contrée de Magreb. » Huit ans après (page 111), un violent tremble- « ment de terre ébranla l'Égypte, et renversa, dans les deux villes du Caire et de Misr, quantité

On put voir dans cet événement une preuve de la bonté de Dieu à l'égard de ses serviteurs, car ils renoncèrent à une partie des jeux et des désordres auxquels ils s'étaient livrés pendant le temps qu'avait duré la décoration de la ville.

« de maisons. Au rapport de Makrizi (*Solouk*, t. II, man. 673, fol. 367, r°); d'Ahmed-Aska-« lâni (t. II, man. 657, fol. 142; v°), et d'Ebn-Aïas (t. I, 2e partie, fol. 102, v°), un tremble-« ment de terre eut lieu en Égypte l'an 828 de l'hégire, et, dix ans après (Makrizi, man. 673, « fol. 241, v°, 422, r°), on éprouva un fléau du même genre, sur lequel Makrizi nous donne « des détails assez étendus.

« Qu'il me soit permis, à cette occasion, de répondre à une assertion qu'a émise mon « savant confrère, M. Letronne, dans son *Mémoire sur la statue vocale de Memnon* (pages 23 « et suivantes). Il suppose, en rapprochant du texte de Strabon un passage de la chronique « d'Eusèbe, que le colosse de Memnon fut renversé, par l'effet d'un tremblement de terre qui « eut lieu en Égypte, à la cent quatre-vingt-huitième olympiade, la seizième année du règne « d'Auguste, vingt-sept ans avant Jésus-Christ. Ce rapprochement est à coup sûr fort ingénieux. « Toutefois, j'oserai ne pas admettre les conséquences qu'en tire l'habile critique. D'abord, et malgré « les explications plausibles que donne M. Letronne, il me paraît bien difficile de supposer que, « quand un colosse est composé d'une matière aussi dure que cette brèche siliceuse, dans laquelle a « été taillé cet immense monolithe, un tremblement de terre ait pu briser par le milieu, et horizon-« talement, cette énorme masse, renverser la partie supérieure, en laissant sur pied les parties « inférieures du corps, ainsi que le trône. Je concevrais parfaitement qu'une secousse violente « eût fait tomber la statue tout entière, et que, dans cette horrible chute, le corps eût été « rompu en deux portions. Mais une séparation du genre de celle dont il est question ne saurait « guère avoir lieu dans un monolithe, et ne peut se supposer que quand il s'agit d'un monument « composé d'assises, qui, offrant des solutions de continuité, peuvent être enlevées de leur place « et précipitées à terre par l'effet d'un ébranlement un peu fort, sans que la masse entière s'écroule.

« En second lieu, est-il bien vrai qu'un tremblement de terre se soit fait sentir à Thèbes, à « l'époque indiquée par mon savant confrère? Eusèbe dit, il est vrai, d'après la version de saint « Jérôme (page 154), *Thebæ Ægypti ad solum usque dirutæ*, et la version arménienne reproduit « les mêmes détails. Mais le chroniqueur n'indique pas que cette catastrophe ait eu lieu par l'effet « d'un tremblement de terre. S'il en avait été ainsi, il est probable qu'Eusèbe eût exprimé le fait « d'une manière claire et précise; car, parlant de la destruction de la ville de Tralles (*Chronicon Ar-« menum*, p. 256), de douze villes d'Asie (p. 263), de Laodicée, Hiérapolis et Colosse (p. 272), de « trois villes de l'île de Chypre (p. 276), de plusieurs villes de Grèce (p. 380), d'Antioche (p. 282), « de trois villes de Galatie (ib.), de Nicomédie et de Nicée (ib.), il atteste d'une manière expresse « qu'elles furent renversées par des tremblements de terre. Il est à croire que, dans la circonstance « qui nous occupe, Eusèbe n'aurait pas manqué de relater le phénomène terrible qui avait amené « la destruction des édifices de Thèbes. S'il n'en dit rien, c'est que probablement aucun tremble-« ment de terre ne se fit sentir, à cette époque, dans la haute Égypte. On peut supposer, d'après « les expressions dont se sert Eusèbe, que la ville moderne de Thèbes, soit par suite d'une « révolte de ses habitants, ou de l'incursion d'un ennemi étranger, avait éprouvé une ruine to-« tale. C'est ainsi que, suivant l'assertion du même Eusèbe (p. 362), deux villes de la Thébaïde,

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000222

Quelques-uns même abandonnèrent tout à fait ce genre d'amusements, attendu que des nouvelles nombreuses qui arrivaient successivement du pays des Francs et des autres contrées du globe attestèrent les ravages causés par le tremblement de terre. Parmi les circonstances singulières qui accompagnèrent cette catastrophe, nous citerons le trait suivant. L'emir Bibars, le *djâschenkir*, faisant travailler, pour réparer les dégâts qu'avait éprouvés la mosquée de Hâkem, on trouva, dans un des piliers du minaret, une main humaine accompagnée

« Busiris et Coptos, s'étant révoltées contre les Romains, furent renversées de fond en comble. « Ou bien on peut admettre que plusieurs des monuments de Thèbes, minés par le temps, s'écrou- « lèrent à l'époque indiquée par Eusèbe.

« Si le colosse de Memnon avait été détruit par l'effet d'un tremblement de terre si voisin du « voyage de Strabon en Égypte, ce géographe, en parlant de cette catastrophe, n'aurait pas employé « cette expression dubitative : ὅς φασι, *comme on dit*, il aurait parlé d'une manière affirmative ; « car le fait lui aurait été certifié par des témoins oculaires de cet événement. Et leur déposition « ne lui aurait pas permis de conserver, à cet égard, la moindre incertitude. D'ailleurs, si la ca- « tastrophe avait été d'une date si récente, les parties supérieures du colosse auraient jonché le « sol d'immenses débris, qui n'auraient pas manqué de frapper les yeux de Strabon, et dont il « aurait parlé d'une manière expresse. Or, il ne dit pas un mot de l'existence de ces ruines. Il « est donc probable que ces masses énormes avaient disparu depuis longtemps. Et, ce qui achève « de prouver le fait, c'est qu'au moment où on s'occupa de rétablir le colosse, on n'employa pas « les parties qui lui avaient appartenu précédemment; mais qu'on se servit de pièces de grès qui « n'offrent aucun rapport avec la matière dont se composent les parties inférieures de la statue. « Si Strabon a employé l'expression σεισμοῦ γενηθέντος, ὅς φασι, *par l'effet, dit-on, d'un tremble- « ment de terre*, il a probablement voulu faire allusion à quelque événement de ce genre, d'une « date inconnue, par lequel certaines personnes prétendaient expliquer la destruction violente « d'un pareil monolithe. Enfin, si, du temps d'Adrien, une croyance universelle, en Égypte, « attribuait à Cambyse la mutilation du colosse de Memnon, cette tradition ne prouve pas, il est « vrai, d'une manière infaillible, la réalité du fait; mais du moins elle atteste que l'événement « n'avait pas eu lieu à une époque si rapprochée, et par suite d'un affreux tremblement de terre; « car de semblables catastrophes laissent dans la mémoire des hommes des traces ineffaçables, et « le souvenir s'en perpétue dans la suite des âges.

« Pour résumer, en deux mots, mon opinion, je ne crois pas, malgré la conjecture rapportée « par Strabon, que la ruine du colosse de Memnon ait été causée par un tremblement de terre. « Je pense qu'une main ennemie, soit celle de Cambyse, soit celle de quelque conquérant non « moins barbare, avait, à une époque reculée, et par de longs efforts, mutilé ce vaste monolithe; « que les parties supérieures tombées sur le sol avaient été brisées péniblement, et transportées « au loin, pour être employées en guise de matériaux. Que la statue étant brisée par le milieu, « une secousse de tremblement de terre ait fait glisser à terre la partie supérieure de cette masse, « le fait, à coup sûr, n'aurait rien d'impossible; mais je ne puis admettre que cette chute, que « cette destruction aient eu lieu à une époque aussi récente que le règne d'Auguste. »

de son poignet, et enveloppée dans des bandes de coton sur lesquelles étaient tracées des lignes d'une écriture inconnue. La main était encore fraîche. On déterra ces objets. Parmi les édifices que les secousses renversèrent, se trouvait la maison d'un fabricant de briques. Les poutres s'étant croisées تصلبت au-dessus de la tête de cet homme, il resta en vie. Il avait auprès de lui une cruche de lait dont il se nourrit durant plusieurs jours. Lorsqu'on le tira de dessous les ruines, il était encore vivant, et n'avait éprouvé aucun mal.

Cette année, l'émir Sonkor-schah-Mansouri fut nommé *naïb* de Safad, en remplacement de Bedkhas, qui reçut en dédommagement le rang d'émir en Égypte. Kandjak (Kabdjak) fut transféré du gouvernement نيابة de Schaubak à celui de Hamah, comme successeur de Melik-Adel-Ketboga, qui venait de mourir. Belbân, le *djoukendár*, prit possession du gouvernement نيابة de Hems, qui était vacant par la mort de Seïf-eddin-Albeki. Mais, ayant ensuite donné sa démission, il fut remplacé par Izz-eddin-Aïbek-Hamawi, auquel succéda, dans le gouvernement de la citadelle de Damas, Bibars-Talawi. La crue du Nil s'éleva à dix-huit coudées.

Cette année, dans la ville de Nabolos (Naplouse), les Hanbalis, suivant leur usage, commencèrent le jeûne avec toute la précaution possible باحتياط. Tandis que les Schaféis et autres laissèrent finir le mois de Schaban, puis se livrèrent au jeûne, les Hanbalis, au bout de trente jours, rompirent le jeûne, célébrèrent la fête, et firent la prière en usage dans cette solennité, et cela sans
584 avoir vu la nouvelle lune. Les Schaféïs, ainsi que la masse des habitants, jeûnèrent ce jour-là; le lendemain matin, ils rompirent le jeûne, célébrèrent la fête, et firent la prière usitée en cette circonstance. Le *naïb* de la Syrie réprimanda le gouverneur de Nabolos, et lui demanda comment la population n'avait pu s'entendre pour choisir un jour unique; il ajouta qu'un pareil événement n'avait jamais eu lieu.

Chez les habitants de la ville de Grenade, en Espagne, il arriva que le jeûne du mois de Ramadan dura seulement vingt-six jours, attendu que, pendant plusieurs mois, avant celui de Ramadan, le ciel avait été couvert de nuages épais. La nuit du vingt-septième jour, on monta au minaret مادنة pour l'illuminer, suivant l'usage; dans ce moment, les nuages se dissipèrent, et laissèrent voir la nouvelle lune. On rompit aussitôt le jeûne.

Cette année vit mourir, entre autres personnages marquants, 1° Borhan-eddin-

Ibrahim-ben-Fallah-Ebn-Mohammed-ben-Hatem-Sekenderi (natif d'Alexandrie), le schaféï. Il mourut à Damas le vingt-quatrième jour de Schewal. Il était né dans la ville d'Alexandrie, l'an 636. Il était célèbre pour sa science, ainsi que par sa piété. Il avait rempli la place de *naïb* (substitut) du *khatib* (prédicateur) de la mosquée des Ommiades, à Damas. Il exerça, dans la même ville, les fonctions de juge et de professeur, et s'y rendit longtemps utile. 2° Kemâl-eddin-Ahmed-ben-Abi'lfatah-ben-Mahmoud-ben-Abi'lwahsch-Asad-ben-Salamah-ben-Souleïman-ben-Fatian, plus connu sous le nom d'*Ebn-Elattar*. C'était un des *kâtib-adderdj*, كتاب الدرج. Il mourut dans cette ville le vingt-quatrième jour du mois de Dhou'lkadah. Il était né l'an 626. Il se livrait avec assiduité à la lecture du Coran, aimait à entendre disserter sur les traditions musulmanes, et en donnait lui-même des leçons. C'était un homme important, d'un grand mérite, qui avait également écrit en vers et en prose. Durant quarante années consécutives, il écrivit sur les rôles الدرج (40). 3° le scheïkh

(40) Le mot دَرْج *derdj* qui fait au pluriel دروج, désigne *une feuille de papier*. On lit dans le *Diwân-alinschâ* (man. 1573, fol. 109 v°) : المراد بالدرج فى العرف العام الورق المستطيل المركب من عدّة اوصال « Dans le langage usuel, on entend, par le mot *derdj*, un papier allongé, formé de « plusieurs pièces réunies. » Dans les *Mille et une nuits* (t. I, p. 58) : تاخذ درجا من الورق « Tu « prendras une feuille de papier. » Dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (man. 671, fol. 3 r°) : اخذ درجا من الكاغذ « Il prit une feuille de papier. » Plus loin (fol. 138 r°) : يخرج من كمه درجا احضر اليه من ديوان الانشاء « Il tirait de sa manche un papier qui lui avait été envoyé de la « chancellerie. » Ailleurs (man. 663, fol. 61 v°) : اقام يكتب الدرج اربعين سنة « Il écrivit sur les « rôles l'espace de quarante ans. » Dans la *Vie des médecins* d'Ebn-Abi-Osaïbah (f. 127 v°) : استدعى دواة ودرجا « Il se fit apporter un écritoire et une feuille de papier. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. II, man. 798, fol. 247 v°) : معه درج بخط ابيه فيه وصية « Il avait avec « lui une feuille transcrite de la main de son père et offrant un testament. » Ailleurs (man. 682, fol. 581 v°) : جعل الدفاتر من الجلود... وترك الدروج « Il forma les registres de peaux, et « abandonna l'usage des *derdj* (rôles). » Dans l'*Histoire des patriarches d'Alexandrie* (t. II, m. 140, p. 83) : امران يوخذ درج كبير ورق كمثل السجل ويطوى بلا كتابة « Il ordonna que l'on prît « un grand papier, formé d'une feuille, qui ressemblait à un registre, et qu'on le pliât sans y rien « écrire. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (fol. 35 r°) : الموقع كتب عن يمين الدرج ما مثاله « Le *mouvakki* (secrétaire) écrivit, à la droite du rôle, les mots suivants. » Plus bas (f. 40 v°) : يخرج علايم على دروج بيض يكتب عليها « Il faisait appliquer des apostilles sur des feuilles « blanches sur lesquelles il écrivait. » Dans l'*Histoire de Beïrout* (man. 821, fol. 41 r°) : كتب... درج يحتوى على الاقلام السبعة « Il copia une feuille qui présentait les sept genres d'écriture. » Dans l'*Ouvrage biographique* de Taki-eddin-Fâsi (العقد الثمين) (tom. III, fol. 15 v°) : كان معه

Schehâb-eddin-Ahmed-ben-Borhan-eddin-ben-Ibrahim-ben-Misar-Djabari. Il mourut au Caire. 4° L'émir Fâris-eddin-Albeki *assâki* (l'échanson), l'un des mamlouks de Melik-Dâher-Bibars. Il fut promu à différents emplois, jusqu'à

درج وفيه خطوط الايمّه الكبار « Il avait avec lui un rôle qui offrait l'écriture des principaux imams. » Ailleurs (f. 102 v°) : كتب له الدرج « Il écrivit pour lui la feuille. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (tome I, première partie, fol. 6 recto) : صوّرت للرشيد صورة الدنيا كلها فى درج On traça, pour Raschid, la figure du monde entier, sur une feuille de papier. » Dans l'*Histoire des kadis d'Égypte* (fol. 104 v°) : معه درج طويل فيه نحو عشرين زجلا « Il avait « avec lui un long rôle, sur lequel étaient écrits environ vingt vers du genre appelé *zedjl.* » Dans le *Diwân-alinschâ* (man. 1573, fol. 188 r°) : يبدا بكتابة الطرّة فى اول الدرج « Il commençait par « écrire le *torrah* en tête du rôle. » On lit dans l'ouvrage que je viens de citer (f. 11 r°) : اما كتّام السرّ بغزة وسيس وثغر الاسكندرية والكرك فلا يعبر عنهم الا بكتّاب الدرج « Quant aux secrétaires « de la chancellerie secrète à Gazah, à Sis, dans la place d'Alexandrie et à Karak, on ne les dé- « signe que par le titre de *kouttab-adderdj.* » Ailleurs (f. 109 r°) : كتّاب الدرج هم دون كتّاب الدست فى الرتبة « Les *kâtib-adderdj* sont, pour le rang, au-dessous des *kâtib-addest.* » Plus bas (*ibid.* v°) : كتّاب الدرج جعل ذلك علما عليهم لغالب كتابتهم فى درج الورق الخزاينى « Les *kâtib-adderdj* (écrivains des rôles) ont reçu ce nom parce que, la plupart du temps, ils écri- « vent sur les rôles du papier du trésor. » Ailleurs (f. 118 r° et v°) : كتّاب الدرج هم دون كتّاب الدست فى الرتبة وغالبا يكونوا من اولاد كتّاب الدست حين ابتدايهم وهم قاصرين على كتابة ما يعيّنه عليهم كاتم السرّ من خلاص الحقوق وصغار التواقيع والمراسيم واوراق الطريق والحواز والمسطرات والمسودات ونحو ذلك وهولا يجوز ان يطلق عليهم كتّاب لانشاء لانهم يكتبون ما ينشاء من المكاتبات بالديوان « Les *kâtib-adderdj* sont, pour le rang, au-dessous des *kâtib-addest.* « Ce sont, pour la plupart, des enfants du *kâtib-addest,* qui débutent dans la carrière. Ils se bornent « à écrire ce que leur indique le *kâtim-assirr* (secrétaire de la chancellerie secrète), concernant le « montant des taxes, les petits rescrits, les diplômes, les feuilles de route, les permissions, les « copies, les brouillons, et autres objets du même genre. On pourrait les désigner, en général, par « le nom de *kâtib-alinschâ,* attendu qu'ils copient tous les actes émanés du bureau de la chan- « cellerie. » Dans la *Vie de Bibars* (man. 803, fol. 31 r°) : صار له كاتب درج « Il était son *kâtib-adderdj.* » Dans l'*Histoire* de Nowaïri (26e partie, man. de Leyde, fol. 116 v°) : صار من كتّاب الدروج « Il fut mis au nombre des *kâtib-adderdj.* » Dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (manuscr. 666, fol. 19 v°) : موقّع الدرج بالديار المصرية « Le *mouvakki-adderdj* (écrivain du rôle) en Égypte. » L'auteur du *Diwan-alinschâ,* parlant de l'étymologie de ce mot (f. 134 v°), s'exprime ainsi : قال بن حاجب النعمان فى ذخيرة الكتّاب هو فى الاصل اسم للفعل اخذا من درجت الكتاب ادرجه درجا اذا اسرعت فيه وادرجه ادراجا اذا اتخذته على مطاويه « Au rapport de Ben-Hâdjib- « Noman, dans l'ouvrage intitulé le *Trésor des écrivains,* le terme *derdj* était, dans l'origine, un « nom d'action, dérivé de l'expression درجت فى الكتاب, c'est-à-dire *j'ai écrit rapidement le*

ce qu'il fût au nombre des émirs d'Égypte. Ayant été mis en prison, il dut sa liberté à Melik-Mansour-Kelaoun, qui lui conféra le grade d'émir, puis le nomma *naïb* de Safad. Il occupa ce poste l'espace de dix ans. Il prit la fuite, avec Kandjak (Kabdjak), et alla chercher un asile auprès de Gazan, dont il épousa la sœur. Il accompagna ce prince dans son expédition; ensuite il se rendit auprès du Sultan, qui le choisit pour *naïb* (de Hems). Il mourut dans cette ville le mardi huitième jour du mois de Dou'lkadah. C'était un homme d'une belle figure, qui ne s'asseyait jamais sans avoir chaussé des bottines. Lorsqu'il montait à cheval, ou qu'il en descendait, son *djemdár* portait son *schásch* (la mousseline de son turban). Au moment où il voulait remonter, il roulait cette mousseline, en une seule fois, au hasard, puis se mettait en selle. Et jamais il ne roulait deux fois le *schásch* autour de sa tête. 5° Izz-eddin-Aidemur, *naïb* (vice-roi) de la Syrie, reçut la couronne du martyre dans le combat de Schakhab. C'était un homme extrêmement plaisant, qui a donné

« *livre;* ou bien de ادرج, c'est-à-dire *il a plié le livre.* » Cette seconde étymologie me paraît la plus naturelle.

De là s'est formé le mot مدرج ou مدرجة, qui fait au pluriel مدارج, et désigne *un papier plié, un volume*. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 682, f. 51 v°) : بجعل ما يكتب فيه صحفا مدرجة « Ce que l'on y écrivait formait des livres pliés. « Dans l'*Histoire d'Espagne* de Makarri (tom. I, fol. 91 v°) : داخل الكتاب مدرجة مصبوغة مكتوبة بفضّة « En dedans du livre était « un papier peint écrit en lettres d'argent. » Dans l'*Histoire d'Alep* (man. 726, fol. 191 v°) : قرات فى مدرج . . . فيه تعاليق من الحوادث « J'ai lu dans un livre qui contenait plusieurs récits d'évé- « nements. » Dans l'*Histoire des médecins* d'Ebn-Abi-Osaïbah (f. 158 v°) : لم يكن يفارق المدارج والنسخ « Il ne quittait pas les volumes et les copies. » Ailleurs (f. 78 v°) : وجد فى خزانة بختيشوع مدرج فيه عمل بخط كاتب جبريل « On trouva, dans la bibliothèque de Bakhtieschou un volume « écrit de la main du secrétaire de Gabriel. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. I, man. 797, fol. 367 r°) : تسلم كل من المستخدمين المدارج باسماء من شرف « Chacun des em- « ployés recevait une feuille contenant les noms de ceux qui avaient été honorés. » Ailleurs (fol. 375 r°) : يخرج من كمه مدرجا قد احضر اليه من ديوان الانشاء « Il tirait de sa manche une « feuille qui lui avait été apportée du bureau de la chancellerie. » Et enfin (fol. 391 r°) : كل منهم على حكم المدارج التى وصلت اليه « Chacun était placé suivant les feuilles qui lui avaient été « expédiées. » Dans l'*Histoire des patriarches d'Alexandrie* (tom. II, p. 185) : كتبوا مدرجا بانه لا يصلح لهذا « Ils écrivirent un acte portant qu'il n'était pas digne de cette place. » Ailleurs (pag. 367) : كتب مدرجا ياخذ فيه خطوط الجماعة « Il écrivit un acte qu'il faisait souscrire par la « multitude. » Dans une *Histoire d'Égypte* (de mon manuscrit, f. 201 v°) : كاتب المدرج الشريف « L'écrivain de l'acte auguste. »

son nom au petit marché *Izzi* سويقة عزى, situé hors du Caire. 6° l'émir Aide-
585 mur-Schemsi-Kaschschâsch. Il avait gouverné les deux provinces de Scharkiah et de Garbiah. Il était extrêmement redouté. Lorsqu'il punissait les malfaiteurs, il leur infligeait des châtiments affreux. Voici un de ces supplices : Par son ordre, on plantait en terre un pieu, dont la partie pointue se trouvait en haut. A côté, on plaçait un mât fort élevé, auquel on suspendait le criminel ; puis on le laissait descendre, et il tombait sur le pieu, qui pénétrait dans son corps, et sortait par le ventre. Durant le gouvernement de cet émir, aucun *felláh*, dans les provinces de Scharkiah et de Garbiah, n'osait porter un *Mizar* (41) ميزر noir, ni monter à cheval, ni se ceindre d'une épée, ni porter un bâton orné de fer. Il fit, dans les deux provinces, élever des chaussées, et creuser des canaux ; et tous ces ouvrages furent parfaitement exécutés. Il construisit, entre Mahallah-Sendefa et le canton de Semenhoud, une levée qui porte le nom de

(41) Le mot *mizar* ميزر désigne *une pièce d'étoffe de laine que l'on roule autour du turban, ou dont on enveloppe ses épaules.* On lit dans la *Biographie du XI^e siècle de l'hégire* (manuscr. p. 90) : كان يتعمم بالصوف لذى يقال له الميزر « Il portait, pour turban, une pièce de laine, appelée « *mizar*. » Plus loin (p. 157) : ميزر من الصوف على راسه على عادة آل عثمان فيما يلبسون عند موت واحد منهم « Il portait sur sa tête un *mizar* de laine, suivant l'usage des princes de la « race d'Othman, qui adoptent ce genre de costume, à la mort d'un membre de leur famille. » Dans les *Mille et une nuits* (tom. I, pag. 581) : على راسه ميزر من صوف « Sa tête était couverte d'un « *mizar* de laine. » Ailleurs (tom. II, p. 435) : عممته بالميرز « Elle lui couvrit la tête d'un *mizar*. » Dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 184 r°) : على راسه ميزر صوف « Sur sa tête était « un *mizar* de laine. » Ailleurs (man. 666, fol. 163 r°) : اعتمّ على راسه بميزر صوف « Il se coiffa la « tête d'un *mizar* de laine. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-kadi-Schohbah (man. 687, fol. 6 r°) : على راسه ميزر اسود « Sur sa tête était un *mizar* noir. » Ailleurs (f. 90 r°) : راى النبي ... متعمما بميزر ابيض « Il vit le Prophète qui était coiffé d'un *mizar* blanc. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. II, man. 798, f. 279 v°) : على راسه ميزر صوف « Sur sa tête était un *mizar* de laine. » Dans le *Fâkihat-alkholafah* d'Ebn-Arabschah (p. 187) : على راسه ميزر ثمين « Sa tête était couverte d'un « *mizar* précieux. » Dans l'*Histoire* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, f. 95 v°) : على كتفه ميزر صوف يسدل « Sur son épaule était un *mizar* de laine qui pendait. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (tom. I, 2^e partie, f. 87 v°) : على كتفه ميزر صوف تردا « Sur son épaule était un *mizar* de laine « qui l'enveloppait. » Et (fol, 90 r°) : على راسه ميزر ابيض « Sur sa tête était un *mizar* blanc. »

Chez des auteurs plus anciens, le mot ميزر est pris dans le sens de *ceinture*. On lit dans le *Kitâb-alagâni* (tom. II, f. 328 v°) : ما علم امكم من حلّ ميزرها « Votre mère ne sait pas quel homme a « délié sa ceinture. » On voit que cette expression répond à celle de Catulle (*Carmen* II, p. 4) : *Quod zonam solvit diù ligatam.*

Schakafi, الشقفى. Longtemps après que cet émir eut obtenu la palme du martyre, il apparut, durant le jour, au kadi de Mahallah, et lui dit : Dieu m'a fait grâce, et m'a pardonné, en récompense de ce que j'ai construit la chaussée de Schakafi. Ayant été atteint de paralysie, il s'était démis de son gouvernement, et confiné dans sa maison. A l'époque de l'expédition de Schakhab, il se mit en marche, porté dans une litière. Au moment du combat, il se revêtit de son armure, et monta à cheval, quoiqu'il fût en proie à des douleurs violentes. Comme on lui représentait qu'il n'était pas en état de combattre, il répondit : « J'attendais un pareil jour; par quel autre moyen Kaschschâsch pourrait-il « échapper à la juste sévérité de son Dieu? » Il se précipita sur l'ennemi, combattit avec intrépidité, et périt dans l'action. On remarqua sur son corps six blessures. 7° L'émir Hosâm-eddin-Oulia-ben-Karaman, l'un des émirs dâheris. Frère de la sœur de Karaman, il avait reçu le nom d'*Ebn-Karaman* (fils de Karaman). C'était un homme plein de bravoure. 8° L'émir Izz-eddin-Aïbek, l'*ostadâr*. 9° L'émir Izz-eddin-Aïdemur-Raffâ-Mansouri. 10° L'émir Djemâl-eddin-Akousch-Schemsi, le *hâdjib*. 11° L'émir Seïf-eddin-Behadur-Rakâdji, l'un des émirs de Hamah. 12° Salâh-eddin, fils de Kâmel. 13° Alâ-eddin-ben-Djâki. 14° Le scheïkh Nedjm-eddin-Aïoub-Kurdi (le Curde). Il s'était rendu à Damas l'an 687, accompagné d'un nombre de Curdes. Là, il obtint, de la part des émirs, la plus haute vénération (42). Ils lui offrirent des présents, qu'il dis-

(42) Le verbe اعتقد, qui signifie proprement *croire*, désigne ensuite *croire au mérite, à la sainteté d'un homme, avoir pour lui de la considération, de la vénération*. On lit dans l'*Histoire* d'Ebn-Khallikan (f. 256 v°) : كان يعتقده فى علمه ودينه « Il le vénérait pour sa science et sa religion. » Ailleurs (f. 193 v°) : كان للناس فيه اعتقاد عظيم « La population avait pour lui une grande vénération. » Plus bas (fol. 194 r°) : كان لهم فيه اعتقاد حسن « Ils avaient pour lui une véritable vénération. » Et (f. 195 r°) : كان كثير الاقبال عليه حسن الاعتقاد فيه « Il avait pour lui de grands « égards, et une grande vénération. » Dans le *Solouk* de Makrizi (tom. II, f. 133 v°) : الفقير المعتقد « Le fakir vénéré. » Ailleurs (f. 190 v°) : احد من الفقراء المعتقدين « L'un des fakirs vénérés. » Dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (man. 663, f. 21 v°) : الشيخ المعتقد « Le scheïkh révéré. » Et (*ibid.*) : لهم فيه اعتقاد « Ils avaient pour lui de la vénération. » Ailleurs (man. 666, f. 55 r°) : المعتقد عبد الله الجبرتى « L'homme révéré, Abd-allah-Djéberti. » Plus bas (f. 171 v°) : للناس فيه محبّة واعتقاد « Tout le monde avait ponr lui de l'attachement et de la vénération. » Dans l'*Histoire d'Espagne* de Makarri (t. I, f. 176 r°) : كان يعتقد فيه الخير « Il révérait en lui la vertu. » Dans la *Vie de Melik-Saïd* de Nowaïri (f. 99 r°) : كان حسن الاعتقاد فى الفقراء والصالحين « Il était plein

tribuait en aumônes. Ayant fait le voyage du Caire, il suivit le Sultan dans son expédition, et combattit dans la journée de Schakhab, où il perdit la vie. 15° L'émir Schems-eddin-Sonkor-Schemsi, le *hâdjib*. 16° Sonkor-Kafiri, l'un des émirs. 17° Sonkor-schah, *ostadâr* de Djalik. 18° Hosâm-eddin-Ali-ben-Bakhil, l'un des *émirs de dix*. 19° Lâdjin-Roumi-Mansouri, *ostadâr* de Melik-Mansour-Kelaoun, et plus connu sous le nom de *Hosâm l'ostadâr*. C'était un homme religieux, vertueux, actif, qui avait pris des leçons sur la science des traditions. 20° Melik-Adel-Ketboga mourut dans la ville de Hamah, le vendredi jour de la fête des victimes عيد الاضحى. Il était dans l'âge viril. C'était un
586 homme religieux, bon, qui avait le teint brun, une petite taille, une voix grêle, un cou court. Il était brave, irréprochable dans ses sentiments, humble. Il tirait son origine de la nation des Mongols. Sa maladie fut longue; et il tomba dans une telle prostration de force, qu'il ne pouvait plus remuer les pieds ni les mains. Il laissa plusieurs enfants. Il eut pour successeur l'émir Seïf-eddin-Kandjak (Kabdjak) Mansouri, qui fut transféré du gouvernement de Schaubak à celui de Hamah. 21° Le *scheïkh* Taki-eddin-Mohammed-ben-Medjd-eddin-Ali-ben-Wahab-ben-Mouti-ben-Abi'ttâah-Kaschiri-Manfalouti, plus connu sous le nom d'*Ebn-Dakik-alid* ابن دقيق العيد. Il mourut le vendredi onzième jour du mois de Safar, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il exerçait

« de vénération pour les fakirs et les hommes vertueux. » Dans la *Biographie du XI° siècle* (p. 433) كان معتقد اهل مصر فى وقته « Il était, dans son temps, l'objet de la vénération des habitants de « l'Égypte. » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Djéberti (tom. II, f. 158 v°): كان مشهورا معتقدا عند العوام « Il était célèbre et vénéré auprès du peuple. » Et (f. 159 v°): يعتقدها الناس والنساء « Il était « vénéré des hommes et des femmes. »

Le mot اعتقاد a passé dans la langue persane avec la même signification. On lit dans l'*Anvari-Sohaïli* (fol. 180 v°): مردم بغداذ روى اعتقاد بدان عزيز باز كشت كردندى « Les habitants de « Bagdad tournaient vers cet homme honorable le visage de la vénération. » Plus loin (fol. 181 r°): اعتقاد مردم درحق وى بفساد انجامد « La vénération des hommes, à son sujet, aboutira au « désordre. »

Le mot عقيدة, qui signifie *foi, croyance*, désigne ensuite *la croyance que l'on a au mérite d'un homme, la considération, la vénération*. On lit dans l'*Histoire d'Espagne* de Makarri (t. I, f. 194 r°): لاهل مصر فيه عقيدة كبيرة « Les habitants de l'Égypte professent pour lui une haute vénération. » Ailleurs (f. 197 v°): له عقيدة فى علم الكلام « Il jouissait d'une grande vénération, sous le rapport « de la science de la théologie. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 663, f. 4 r°): صار له فيه العقيدة العظيمة « Il avait pour lui une extrême vénération. » Les mêmes mots se retrouvent fol. 21 v°.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000230

alors les fonctions de *kadi-alkodat*. Il était né le vingt-cinquième jour du mois de Schaban, l'an 625.

L'année suivante, les émirs s'occupèrent activement (43) de relever les ruines qu'avait causées dans les mosquées le tremblement de terre; et ils dépensèrent, AN 703 pour ces travaux, des sommes considérables. L'émir Burlughi-Aschrafi, arrivant du Hedjaz, se plaignit du peu de considération qu'inspiraient les deux schérifs Abou'lghaïb et Otaïfah, et des exactions nombreuses, exercées par les Nègres, العبيد, à l'égard des hommes qui étaient en retraite à la Mecque. On tira de prison les deux schérifs Homaïdah et Romaïthah, et on les amena à l'audience du Sultan, qui les gratifia de bonnets كلفتان d'étoffe d'or, زركش. Homaïdah ne consentit à porter ces ornements qu'après une longue résistance, et lorsqu'on l'eut menacé de le renvoyer en prison. Les deux schérifs prirent place au-dessus de tous les émirs; après quoi ils allèrent occuper les logements qui leur étaient destinés, et où on leur offrit tout ce qui pouvait leur être nécessaire. Les émirs leur firent des présents; et on leur assigna des pensions, des rations journalières et des vêtements. Tous deux montèrent à cheval, en compagnie du Sultan, et se rendirent au Meïdan, où Homaïdah joua à la paume avec ce prince. Cette année, les troupes partirent du Caire pour aller faire une invasion dans la contrée dont Sis est la capitale. Elles étaient commandées par l'émir Bedr-eddin-Bektâsch, *émir-silah*, qui était accompagné de l'émir Alem-eddin-Sandjar-Sawâni, et de l'émir Schems-eddin-Sonkorschah-Mansouri, avec leur suite. Des lettres, expédiées vers les villes de Tarabolos, de Hamah, de Safad et Alep, prescrivirent que les troupes de ces places se missent en marche pour la même destination. L'émir Bedr-eddin-Bektâsch arriva à Damas le douzième jour du mois de Ramadan, et en repartit à la tête des troupes de Damas. Il se

(43) Le verbe نَدَبَ à la 8e forme, signifie *s'évertuer, s'occuper d'une chose avec zèle, avec ardeur*. On lit dans l'*Histoire d'Espagne* de Makarri (t. II, f. 76 v°) : انتدب الشعراء للعمل فيه « Les poëtes « s'évertuèrent à écrire sur lui. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Khallikan (f. 249 r°) : هو اول من انتدب... في علم الشروط « Il fut le premier qui s'adonna sérieusement à la science de la rédaction des actes « de propriété. » Dans l'*Histoire d'Alep* (man. 726, f. 193 r°) : انتدب لطلب ثارابيه « Il s'occupa, avec ardeur, à chercher les moyens de venger la mort de son père. » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Djéberti (tom. III, f. 55 r°) : انتدب للنميمة « Il se livra avec ardeur à la calomnie. » Dans la *Biographie du XIe siècle* (pag. 219) : كان ينتدب الاوقاف (للاوقاف) فيعمرها « Il s'occupait sérieuse- « ment des *wakf*, et les faisait réparer. »

dirigea vers Alep, où il fut joint par les corps d'armée des différentes villes. Étant tombé malade, il s'arrêta dans la ville d'Alep, et son fils prit le commandement des troupes.

Les musulmans brûlèrent les moissons du territoire de Sis, détruisirent les villages, et firent prisonniers les habitants. Ils mirent le siége devant Tell-Hamdoun. Une partie considérable de la population du pays s'était cantonnée dans la citadelle de cette ville. Après de vives attaques, la place fut prise par capitulation. Et, parmi les prisonniers, se trouvèrent six princes de la contrée.
587 Le *Takafour*, roi de Sis, fut affligé de cet événement, et résolut de nuire à ces princes, pour les punir d'avoir rendu par capitulation la citadelle de Tell-Hamdoun. Il écrivit au *naïb* d'Alep, et lui fit dire que les princes des forteresses étaient ceux qui refusaient de payer l'impôt. Il demandait qu'on ne rendît la liberté à aucun d'entre eux; car, ajoutait-il, je n'ai auprès de moi, excepté eux, personne qui puisse payer les contributions; le *naïb* ordonna de mettre à mort ces officiers. Cinq eurent la tête tranchée. Le dernier, qui était le gouverneur de la forteresse de *Hamiah*, قلعة الحمية, embrassa l'islamisme. Une lettre enjoignit aux troupes de rebrousser chemin. Un courrier de la poste annonça la mort de l'émir Izz-eddin-Aïbek-Hamawi, *naïb* de Hems. Belbân, le *djoukendâr*, *naïb* de la citadelle de Damas, reçut l'ordre de passer au gouvernement de Hems. Il se mit en marche pour cette ville le dix-huitième jour du mois de Djoumadâ-premier, et eut pour successeur, dans le commandement de la citadelle de Damas, Behadur-Sandjari. Cette année, la mortalité régna en Syrie sur les chevaux. A Alep et à Damas, il périt environ quatre-vingt mille de ces animaux. La maladie se propagea parmi les chevaux de l'Égypte, et en enleva un grand nombre. Les provinces du *Sâhel* furent dévastées par une immense quantité de sauterelles. En Égypte, par suite de la faible crue du Nil, les prix des grains éprouvèrent une augmentation notable. L'*ardeb* de froment s'éleva à quarante dirhems; mais bientôt une baisse eut lieu, et la même mesure ne se vendit plus que vingt-cinq dirhems.

Sur ces entrefaites, l'émir Bedr-eddin-Djengheli, fils de Schems-eddin-Albaba, l'un des commandants tatars, se mit en marche pour se rendre à la cour du Sultan, accompagné de sa famille et des personnes de sa suite. Dès qu'un courrier de la poste eut appris son départ, le *naïb* d'Alep, en vertu des lettres du Sultan, sortit à la rencontre de cet émir, et le combla de témoignages d'hon-

neur. Le *naïb* de Damas alla également le recevoir, et fit avec lui son entrée dans cette ville, le vingt-neuvième jour du mois de Dhou'lkadah. Sur toute la route, on disposait pour lui des provisions. Lorsqu'il fut près du Caire, l'émir Bibars, le *djâschenkir*, sortit au-devant de lui, accompagné des émirs, et le fit monter avec lui à la citadelle. Le troisième jour du mois de Dhou'lhidjah, Djengheli baisa la terre devant le Sultan, et on lui assigna pour demeure une maison située dans l'enceinte du château de la Montagne. L'émir Behâ-eddin-Karakousch-Dâheri ayant été envoyé à Safad, avec le rang d'*émir*, son grade, qui était celui d'*émir de tablkhânah*, fut conféré à Djengheli, auquel on assigna une augmentation de revenu s'élevant à cent mille dirhems; ensuite il fut promu au rang d'*émir de cent*. Emir-Ali, un de ses compagnons, fut nommé *émir de dix;* et Nirouz, qui était également de sa suite, reçut un commandement de mille hommes. Les émirs s'empressèrent d'envoyer des présents à Djengheli.

Cette année, on vit arriver un ambassadeur envoyé par le roi des Francs, le roi d'Aragon, le Barcelonais. Il apportait des présents magnifiques destinés pour le Sultan, ainsi que pour les émirs, et venait demander l'ouverture des églises des chrétiens. Sa requête ayant été reçue favorablement, on ouvrit l'église des Jacobites, située dans la rue de Zawilah, et l'église des Melkites, placée 588
dans le quartier des fabricants d'arbalètes, البندقانيين. On fit à cette demande une réponse dont on chargea Fakhr-eddin-Othman, *ostadâr* de l'émir Izz-eddin-Afram. Cet envoyé emprunta une somme d'environ soixante mille dirhems, et déploya un luxe extraordinaire. Au moment du départ, les ambassadeurs remirent au Sultan une lettre écrite par leur roi, et dans laquelle il réclamait la liberté d'un des prisonniers faits dans l'île d'Arwad. Cet homme fut élargi, et partit avec les ambassadeurs. Il était déjà arrivé à Alexandrie, lorsqu'un prisonnier s'adressa au Sultan, et lui fit dire: « Cet homme, auquel « vous avez rendu la liberté, est fils d'un puissant monarque; si vous aviez « demandé pour sa rançon un vaisseau rempli d'or, on vous l'eût donné. » On expédia aussitôt l'ordre de ramener le prisonnier, auquel on fit rebrousser chemin, et qui fut mis, comme auparavant, dans les fers.

Les ambassadeurs se mirent en mer. Lorsqu'ils furent à quelque distance de la ville d'Alexandrie, ils firent descendre dans un esquif l'émir Fakhr-eddin-Othman, et lui signifièrent qu'il eût à revenir sur ses pas. Et ils retinrent tout

ce qui lui appartenait. Le vent l'ayant jeté sur la côte d'Alexandrie, on le conduisit à Misr, où il se plaignit auprès des émirs, en disant que tout ce qui lui avait été enlevé avait été emprunté par lui; mais personne n'eut égard à sa réclamation. Des lettres adressées aux autorités d'Alexandrie leur enjoignirent de faire arrêter tous les Francs qui arriveraient de Barcelonne.

A cette même époque, on acheva la construction du collége Nâseriah, situé entre les deux palais. Le Sultan fit transporter le corps de sa mère, du *tourbeh* (tombeau), situé dans le voisinage du *Meschhed-Nefisi*, dans le tourbeh-Nâseriah placé entre les deux palais. L'emplacement du collége *Nâseriah* était occupé par une maison qui avait pris en dernier lieu le nom de l'émir Seïf-eddin-Belbân-Reschidi. Elle fut achetée par Melik-Adel-Ketboga, qui entreprit de la transformer en un collége. Sa porte بوابة provenait des ruines d'Akka, et avait formé la porte d'une des églises de cette ville. Elle fut apportée au Caire par l'émir Alem-eddin, le *dawadâr*, qui avait reçu la commission de faire démolir Akka, Sour, Athlith, et les autres places conquises par Melik-Aschraf-Khalil-ben-Kelaoun. L'émir Baïdara s'était emparé de cette maison. Mais elle était encore dans son premier état lorsque cet émir fut égorgé. Ketboga destina cet édifice à servir de collége. La construction n'était pas encore achevée au moment où Ketboga fut dépouillé de sa souveraineté. Le Sultan l'ayant acheté par l'entremise du *kadi-alkodat* Zeïn-eddin-Ali-ben-Makhlouf, termina les travaux et assigna au collége des *wakf* magnifiques, parmi lesquels étaient le *kaïseriah* (le marché) de l'émir Ali, situé dans la rue des vendeurs de *scharbousch*, خط الشرابشيين (44), l'édifice ربع, appelé *Dahischah*, دهيشة, placé près de la porte de Zawilah, les boutiques de la porte de Zahoumah, باب الزهومه, le bain, appelé *Fakhriah*, situé dans les environs du collége Saïfiah, la maison de la mère du Sultan, les deux bains du scheikh Khidr, la maison appelée *Dar-attaam* دارالطعم, placée en dehors de la ville de Damas. Il établit dans ce collége, comme professeurs, le *kadi-alkodat*
589 Zeïn-eddin-Ali-ben-Makhlouf, pour les dogmes des Mâlékis; le *kadi-alkodat* Schems-eddin-Seroudji, pour les dogmes des Hanéfis; le *kadi-alkodat* Scherf-eddin-Abd-elgâni-Harrâni, pour les dogmes des Hanbalis, et Sadr-eddin-ben-Mourhel, pour ceux des Schaféïs.

(44) Le mot شرابشى désigne le vendeur du genre de coiffure appelée شربوش, sur laquelle j'ai donné ailleurs quelques détails (*Histoire des Mamlouks*, t. I, 1re partie, p. 245).

Cette même année, le Sultan vit naître, de son épouse Ardekin-Achrafiah, un fils qu'il nomma Ali, et qui reçut le surnom de Melik-Mansour. Il voulut célébrer cet événement par une fête مهم, qui devait durer sept jours. Mais les émirs n'ayant point approuvé la chose, il se réduisit à un seul jour.

A cette même époque, la dissension éclata entre le vizir Izz-eddin-Aïbek-Bagdadi et Nâser-eddin-Mohammed-ben-Alschaïkhi, gouverneur de la province de Djizeh. Voici quel en fut le motif. Ebn-Alschaïkhi montrait, à l'égard du vizir, une supériorité dédaigneuse ; d'un autre côté, les Coptes étaient indisposés contre lui, à cause de son extrême hauteur, et de sa sévère exactitude. D'accord avec le vizir, ils s'engagèrent à constater que, sur ses comptes et ceux de ses mamlouks, le trésor avait à réclamer une somme considérable. Le vizir s'entretint sur cet objet avec l'émir Selar, le *naïb*, qu'il savait être fort mal intentionné pour Ebn-Alschaïkhi. Celui-ci demanda les registres de la chancellerie; ensuite il fut appelé en présence des émirs. Tadj-eddin-Tawil, le *moustaufi* (maître des comptes) de l'empire, s'attacha à établir la vérité de la réclamation, et apostropha de la manière la plus injurieuse Ebn-Alschaïkhi, qui se défendit en produisant des preuves en sa faveur. Enfin, irrité au dernier point, il se leva sur ses pieds, et dit : « J'en « jure par la prospérité de notre maître le Sultan, ces Coptes ont dévoré les « revenus de l'État. Si l'on m'abandonnait ces hommes-là, je m'engagerais, « par un acte signé de ma main, à leur faire restituer, au profit du Sultan, « une somme de trois cent mille dinars. » Tadj-eddin s'écria : « O Nâser-eddin, « tu étais en possession du pouvoir. Eh bien! quand tu éléverais ta tête jusqu'au « ciel, tu serais, à mes yeux, un fermier soumis, comme les autres, à des « stipulations écrites. » L'émir Bibars, le *djâschenkir*, entra dans une violente colère, et dit à Tadj-eddin : « Ne te suffit-il pas de répéter les mensonges ima- « ginés par vous? Faut-il que tu confondes un émir avec un fermier? Par Dieu, « il n'y a que vous qui dévoriez les revenus du Sultan. » Il donna ordre de faire sortir Tadj-eddin ; puis il dit à Ebn-Alschaïkhi : « Que viens-tu de dire? « T'engages-tu à faire payer, sur les comptes de ces hommes-là, la somme indi- « quée par toi? » Ebn-Alschaïkhi ayant répondu affirmativement, Bibars ordonna au vizir et aux *hâdjib* de réunir les registres des bureaux, et de les remettre à Ebn-Alschaïkhi; après quoi l'assemblée se sépara; et, cette nuit-là, il ne resta auprès de l'émir aucun des *kâtib* (écrivains), à l'exception des deux inspecteurs de l'empire, Tadj-eddin-Abd-errahim-ben-Sonkouri et Schehâb-eddin-Gâzi-ben-

Wâsiti. Il leur enjoignit de dresser un compte des revenus de l'empire, pour un espace de trois années, et les traita avec une extrême sévérité. Tadj-eddin-Tawil subit des châtiments ignominieux et des punitions corporelles. Tadj-eddin-ben-Saïd-eddaulah s'attacha à seconder Ebn-Alschaïkhi; il venait le trouver, durant la nuit, et lui fournissait des renseignements; et l'on s'assura que, sur les comptes des *kâtib*, il était dû une somme considérable. Bibars le remercia de cette découverte, et en informa les émirs. Ils décidèrent que les
590 *kâtib* seraient soumis à la torture, et contraints de payer. Schehâb-eddin-ben-Wâsiti se répandit alors en invectives violentes contre Ebn-Alschaïki, et s'écria : « O émirs, une pareille conduite est illicite. Quel était donc, hier, le rang de « cet homme? Il était, d'abord, dans une boutique, occupé à coudre des bon-« nets, أقباع; ensuite il devint un fakir ambulant, qui demandait l'aumône; « après quoi il fut fermier sur le quai des grains, ayant à son service des escla-« ves et des mamlouks. Revêtu des fonctions de *wâli* du Caire, il exerça cette « place de la manière la plus odieuse. » Ebn-Alschaïki, informé de ces propos, fit saisir les biens de cet homme, qui, sur sa demande, lui fut livré par l'émir Bibars. Au moment où Schehâb-eddin se présenta chez lui, avec les *rasoul*, Ebn-Alschaïki le condamna à une punition corporelle, et donna l'ordre de le dépouiller de ses habits. Les assistants ayant intercédé en sa faveur, on lui laissa ses vêtements; mais il reçut trois coups sous la plante des pieds. Bientôt Ebn-Alschaïki, redoutant les suites de cette affaire, combla d'honneurs Ebn-Wâsiti, et le traita avec bienveillance, ainsi que les *kâtib*. Il paya, en leur nom, au trésor, une somme de trois cent mille dirhems. Ensuite il leur rendit la liberté, après avoir pris conseil de l'émir Bibars. Le vizir fut très-mécontent de tout ce qui venait de se passer. Il sollicita et obtint la permission de faire le voyage du Hedjâz avec l'émir Selar. De son côté, Ebn-Alschaïkhi s'attacha à gagner l'émir Bektemur, *émir-djandâr*, l'émir Burlughi et Sabhar. Il leur promit de leur affermer des districts et des *doulâb*, et de payer leurs dépenses. Il leur fit, en outre, des présents considérables. Il parvint ainsi à satisfaire également ses ennemis et ses amis. Il fit fabriquer, pour l'émir Selar, une quantité considérable d'effets de voyage. Il s'appliquait à intriguer auprès des personnes de la suite de Selar; mais celui-ci résistait à leurs sollicitations, et les repoussait d'une manière insultante, attendu la haine qu'il avait pour Ebn-Alschaïkhi. Enfin, séduit par ces instances, il accorda son consentement. Ebn-Alschaïkhi fut ins-

tallé dans le rang de vizir, le lundi dix-neuvième jour du mois de Schewal, sans aucune sympathie de la part de Selar, qui seulement se vit forcé de consentir à l'élection. Le nouveau vizir, avec un nombreux cortége, se rendit à la maison située, au Caire, dans le voisinage de *Meschhed-Hosaïni;* et il montra, à l'égard de toute la population, une fierté excessive.

Cette année, l'émir Selar, le *naïb*, partit pour le Hedjâz, accompagné d'environ trente émirs, parmi lesquels on distinguait Sonkor-Kemâli, le *hâdjib*, Alem-eddin-Sandjar-Djâouli, Sonkor-alasar, Kouri, Soudi, Bektout-Karamani, Bektout-Schoudjaï, et le *tawâschi* Schehâb-eddin-Mourschid. Il ne se mit en marche qu'après le départ de la caravane, ayant auprès de lui l'émir Seif-eddin-Anâk-Hosâmi, *emir-arrekb* (chef de la caravane). Il envoya par mer, pour le Hedjâz, dix mille ardebs de grain. Sonkor-alasar en envoya mille; les autres émirs firent partir une quantité de froment, qui devait être distribuée aux habitants des deux villes saintes; ce qui fut, pour ces populations, une ressource précieuse.

Sur ces entrefaites, on reçut la nouvelle que Gazan, fils d'Argoun, fils d'Abaga, fils de Houlagou, souverain des Mongols, était mort d'une mala- 591
die inflammatoire, le treizième jour du mois de Schewal, dans les environs de la ville de Reï. Il avait régné huit ans et dix mois. Il eut pour successeur son frère, Khoda-bendah, qui monta sur le trône le vingt-troisième jour du mois de Dhou'lhidjah, et prit le surnom de Gaïath-eddin-Mohammed. Ce prince écrivit au Sultan, pour lui notifier son avénement, lui demander la paix, et l'engager à mettre un terme aux hostilités. Des ambassadeurs furent chargés de cette dépêche.

Cependant le visir Nâser-eddin-Mohammed-ben-Alschaïkhi fit le voyage d'Alexandrie, et ordonna aux *moubascher* de dresser un compte financier. Le revenu de la ville d'Alexandrie ne produisait presque rien au trésor du Sultan, attendu que les émirs Bibars, Selar, Burlughi, et les *djoukendâr*, avaient, chacun, dans cette ville, un délégué نايب qui inspectait le commerce. Le *naïb* d'Alexandrie s'opposa aux prétentions du vizir, et lui défendit d'exercer aucune juridiction, jusqu'à ce que l'émir Selar fût de retour du voyage du Hedjâz. Sur ces entrefaites, il arriva un vaisseau marchand qui appartenait aux Francs, et qui devait payer des droits montant à quarante mille dinars. Le Sultan s'était rendu dans la province de Bohaïrah, pour prendre le divertissement de la

chasse. Le visir eut soin de faire disposer sur la route toutes les provisions nécessaires. Le prince étant arrivé dans la ville de Teroudjah, manda Schehâb-eddin-Ahmed-ben-Abâdah, que le *kadi-alkodat* Zeïn-eddin-Ali-ben-Makhlouf, exécuteur testamentaire وصى de feu le Sultan, avait nommé, comme son substitut, *wakil* (chargé d'affaires), pour toucher le revenu des propriétés du Sultan, attendu que lui-même était livré à ses fonctions judiciaires. Le prince lui ayant demandé de l'argent, afin d'acheter, à Alexandrie, quelque objet précieux, il ne put lui fournir la somme réclamée. Le Sultan l'envoya, pour faire un emprunt aux marchands d'Alexandrie. Cet homme, ayant eu une entrevue avec le vizir, lui exprima ses plaintes de l'état de détresse et de pénurie dans lequel se trouvait le Sultan. Il lui rapporta qu'il était venu, de la part de ce prince, pour emprunter aux marchands une somme qui le mît à même d'acheter quelques présents pour les femmes et les jeunes esclaves du Sultan. Le vizir lui dit : « Retourne sur tes pas, et demain je porterai au Sultan deux mille dinars. Ebn-Abâdah partit, et alla communiquer cette nouvelle au prince, qui en éprouva une vive satisfaction. Le vizir se rendit auprès du Sultan, et lui présenta la somme de deux mille dinars. Le prince eut avec lui une conversation intime, dans laquelle il se plaignit amèrement de la gêne où le retenaient les émirs. Le vizir l'assura qu'il serait un jour maître absolu de l'empire, l'encouragea, l'enhardit à faire main basse sur les émirs, en lui représentant que la chose n'avait rien de difficile. Les *djandâr* gardèrent un vif ressentiment de ce qu'il avait dit, relativement aux émirs. Le Sultan reprit le chemin de la citadelle. De son côté, le vizir revint d'Alexandrie, apportant avec lui une somme d'argent considérable, et des étoffes magnifiques. Il se plaignit à l'émir Bibars de la conduite qu'avait tenue à son égard le *naïb* d'Alexandrie.

On reçut de l'*Ordou* la nouvelle qu'un général nommé Kobirtava, avait été envoyé pour résider dans la province de Diâr-Bekr, en remplacement de Djenkeli, fils de Bâbâ, qui s'était réfugié dans les contrées soumises à l'islamisme.
592 Le délégué du *naïb* écrivit à ce sujet une lettre dans laquelle on lisait ces vers :

اتى من بلاد المشركين مقدم تقالت (45) لما ان دعوه قبرتوا
وانى لارجو ان يجى عقيبها بشرى بان اللعين قبرتوا

(45) J'ai cru devoir lire de cette manière, au lieu de تعالت.

« Il est venu du pays des idolâtres un général d'un rang élevé. J'ai tiré un « présage de ce qu'on l'appelle *Kobirtawa*. En effet, j'espère que, postérieure- « ment, une nouvelle heureuse nous annoncera que cet homme maudit a été « enterré et anéanti. »

Cette année, la crue du Nil s'éleva à seize coudées et seize doigts. Le fleuve avait d'abord monté avec lenteur, ce qui avait fait renchérir le prix des grains (46) الغلال تحسّنت.

Cette année vit mourir : 1° Izz-eddin-Aïbek-Hamawi. Il avait fait partie des mamlouks de Melik-Mansour, *naïb* de Hamah. Melik-Dâher-Bibars le demanda à ce prince, avec Abou-Khars. Tous deux lui ayant été envoyés, il les éleva au grade d'émir. Ensuite Melik-Aschraf-Khalil conféra à cet Aïbek le rang de *naïb* de Damas, en remplacement de Sandjar-Schoudjaï. Melik-Adel-Ketboga le destitua, et lui donna pour successeur Aghirlou. Aïbek fut nommé successivement gouverneur de Sarkhad, puis de Hems. Il mourut dans cette ville le dix-neuvième jour du mois de Rebi-second. 2° L'émir Bibars-Talâwi. Il mourut le neuvième jour de Redjeb. C'était un homme injuste et violent, qui avait rempli les fonctions de *schâdd* (inspecteur) de Damas, l'espace d'un an et quarante-sept jours, en comptant la maladie qui le conduisit au tombeau, et qui avait duré sept mois. Il eut pour successeur, dans son emploi, Kirân, le *dawadâri*. 3° Schems-eddin-Souleïman-ben-Ibrahim-ben-Ismaïl-Malati-Dimaschki, le hanéfi, l'un des *naïb* (substitut) de l'administration de la justice الحكم, à Damas et au Caire. C'était un homme religieux et révéré. 4° Alâ-eddin-Ali-ben-Abd-errahim-ben-Mourâdjil-Dimashki, père du *sâhib* Taki-eddin-Souleïman-ben-Mourâdjil. Il mourut à Damas le seizième jour du mois de Dhou'lkadah. Il avait fait le voyage du Caire l'an 701. C'était un homme habile dans la science du calcul, lettré, et plein de mérite. 5° Zeïn-eddin-Abd-allah-ben-Merwan-ben-Abd-allah-ben-Fir-ben-Hasan-Fâriki, le schaféi. Il mourut à Damas le vingt et unième jour du mois de Safar. Il était né l'an 633. Il professa la jurisprudence الفقه, et fit la *khotbah* dans la mosquée des Ommiades, neuf mois avant sa mort. Il eut pour successeur, dans les fonctions de *khatib*, Sadr-eddin-Mohammed-ben-Wakil, plus connu sous le nom d'*Ebn-Almardjili;* mais celui-ci n'étant pas du goût de la population, fut remplacé

(46) C'est ainsi que j'ai cru devoir lire, au lieu de تحسّفت que présente le manuscrit.

par Scherf-eddin-Karâri. 6° Fath-eddin-Abou-Mohammed-Abd-allah, fils du *sâhib* Izz-eddin-Mohammed-ben-Ahmed-ben-Khâled-ben-Mohammed-Kaïserâni. Il mourut au Caire le vendredi vingt-cinquième jour du mois de Rebi-second. Il était né l'an 623. Son aïeul, Mouwaffik-eddin-Khâled avait été vizir de Melik-Adel-Nour-eddin-Mahmoud-ben-Zenki. Fath-eddin, dont il est question ici, remplit d'abord, à Damas, les fonctions de vizir. Ayant été destitué, il se rendit au Caire, où il exerça, dans la citadelle, l'emploi de *mouwakki-addest*, توقيع الدست (47). Il était passionné pour la science. On a de lui plusieurs ouvrages

(47) Le mot *dest* دست qui, de la langue persane, a passé dans la langue arabe, a pris plusieurs significations différentes. Il désigne 1°, comme dans l'idiome original, *la main*, et par suite *la puissance*. Dans la *Chronique* de Dhehébi (m. ar. 646, f. 277 r°) : بقى الاسم لابى القسم والدست لكافور « Abou'lkâsem conserva le titre : mais l'autorité appartenait à Kâfour. » Les mêmes mots se trouvent répétés dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (m. 671, fol. 111 r°). Dans la *Chronique* de Dhehébi (fol. 136 v°) : راى اضطراب الامور واستيلاء محمد بن رايق على الدست « Il vit que la confusion était dans les affaires, et que Mohammed-bey-Raïk s'était emparé de l'autorité. » Dans les *Prolégomènes* d'Ebn-Khaldoun (f. 84 r°) : لما محى اسم الخلافة وتعطل دستها « Lorsque le khalifat eut été aboli et son pouvoir anéanti. » 2° Il désigne *une chance favorable, au jeu d'échecs ou ailleurs, un succès*. C'est ainsi que l'expliquent les *commentateurs* de Hariri, sur ces mots (*Makam* XV, p. 113) : متيها دسته تم « Lorsque la chance fut complétement favorable pour lui. » Et (p. 240) dans la *Biographie du XI^e siècle* (p. 350) : لذلك تم له الدست « Ainsi, son succès fut complet. » Dans la *Chronique* de Dhehébi (fol. 62 r°) : لما انعكس الدست ووزر ابن الفرات « Lorsque la chance eut tourné, et qu'Ebn-Forat fut arrivé au rang de vizir. » 3° Il se met pour دشت signifiant *un désert*. C'est ce qu'atteste l'auteur du *Kamous* (t. I, p. 180). Dans un passage d'Ebn-Arabschah (*Vita Timuri*, t. I, p. 402), on lit : هذا الدشت السخلق الدست. Il est probable qu'il faut y substituer les mots هذا الدست, et traduire « ce désert avec ses habits déchirés. » 4° *Un paquet d'habits*, et par suite *un vêtement, un costume*. Dans la *Chronique* de Dhehébi (man. ar. 646, f. 290 r°) : كان يتجمل بدست ثياب الجمعات « Il se parait magnifiquement avec le costume des vêtements des vendredis. » Le *Commentaire sur Hariri* (p. 240) explique دست par لباس *vêtement*. On lit dans l'*Histoire des monarchies* de Fakhr-eddin-Râzi (fol. 276 r°) : حمل اليه الدست الكامل من دار الخليفة « On lui apporta, du palais du khalife, un costume complet. » 5° *La pompe, l'appareil qui accompagne le souverain ou son ministre*. Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (tom. I, 2^e partie, f. 41 r°) : لما تكامل الدست « Lorsque l'appareil fut complet. » Dans la *Chronique* de Dhehébi (fol. 52 v°), en parlant d'un vizir : ركب من الغد فى الدست « Le lendemain il monta à cheval, avec l'appareil ordinaire. » Ailleurs (f. 277 r°) : ركب فى الدست بخلع « Il partit, avec l'appareil ordinaire, et portant des robes d'honneur. » Dans les *Annales* d'Abou'lféda (t. IV, p. 316) : اركب الملك العزيز فى دست السلطنة « Il fit monter à cheval Melik-Aziz avec l'appareil qui accompagne la royauté. » Et (p. 556) : سار الى مصر فى دست السلطنة « Il se rendit en Égypte avec l'appareil de

et de belles poésies. 7° Nasir-ben-Ahmed-ben-Ali-Manâwi, connu sous le nom 593
Nasir-Hamâmi. C'était un homme lettré, et d'un mérite éminent. 8° Le schérif

« la royauté. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 671, f. 32 r°) : ركب هرون فى دسته « Haroun monta à cheval avec son appareil ordinaire. » Ailleurs (man. 661, fol. 34 v°) : خرج اليه شاور بدسته « Schawer sortit vers lui, avec son appareil ordinaire. » Dans l'*Histoire* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, man. 657, fol. 110 v°) : كان دخولهم فى دست كبير وابّهة هايلة « Leur entrée se « fit avec un grand appareil et une pompe magnifique. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'mahâsen (t. I, fol. 209 v°) : كان يركب فى دست يضاهى السلطنة « Il marchait avec un appareil qui rivalisait « avec celui de la royauté. » Ailleurs (tom. V, f. 168 v°) : دخل دمشق فى دست عظيم « Il entra à « Damas avec un grand appareil. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. II, man. 798, fol. 277 r°) : خرج فى دست الوزارة « Il sortit avec l'appareil qui accompagne le vizirat. » Dans une *Histoire d'Égypte* (de mon manuscrit, f. 43 v°) : ركب فى دست المملكة « Il marcha avec l'appa- « reil de la royauté. » Dans l'*Histoire des Seldjoucides* d'Imad-eddin-Isfahâni (fol. 89 v°) : جعل دست الوزارة للنظامى « Il donna à Nidhâmi la pompe qui accompagne le vizirat. »

6° Le mot دست est expliqué dans le *Kamous*, par صدر البيت. Or le terme صدر, suivant l'explication donnée par M. Lane (*Manners and customs of the modern Ægyptians*, t. I, p. 277), et de Burckhardt (*Arabic proverbs*, p. 226, 227), désigne *la partie du divan ou sofa qui est placée au fond d'une chambre, et surtout l'angle de droite, la place d'honneur*. Le commentateur de Hariri explique دست par مجلس, *salle d'audience* (p. 185). Ailleurs (p. 227) il dit : الدست صدر المجلس. « De là le mot دست signifie le *trône*. On lit dans les *Mille et une nuits* (tom. I; p. 268) : كان الملك جالسا فى دست مملكته « Le roi était assis sur le *dest* (le trône) de sa souveraineté. » Dans un vers cité par le *Kharidah* (man. 1374, fol. 42 r°) : وهل مَلِك فى الدست ام مَلَك « Est-ce un roi assis sur le trône ou un ange? » Dans le *Medjdal* d'Amrou le nestorien (p. 887) : رفعه الى دسته واجلسه فيه « Il le fit monter sur son estrade et l'y fit asseoir. » Dans l'*Histoire d'Espagne* de Makarri (tom. I, fol. 135 v°) : خلت منها الدسوت الملوكيّة والمنابر « Les trônes royaux et les « *menber* en furent dépourvus. » Dans un vers que cite Ebn-Khallikan (fol. 128 r°) : فى صدر ذا الدست لم يقعد ولم يقم « Sur le fond de cette estrade il ne se tint ni assis ni levé. » Dans le même ouvrage (fol. 150 r°) : اعادوا المقتدر الى دسته « Ils firent remonter Moktader sur son trône. » Et (fol. 221 r°) : ارى اليوم دست الملك اصبح خاليا « Je vois qu'aujourd'hui le trône est vacant. » Dans le *Kharidah* (man. 1376, fol. 111 v°) : تأهّبت وتهيات لذلك الدست « Je suis tout pré- « paré et tout disposé pour ce rang. » Dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (man. 671, f. 147 r°) : حرّم على نفسه الجلوس فى الدست « Il s'interdit à lui-même de s'asseoir sur le trône. » Dans le *Manhel-sâfi* (t. IV, f. 98 r°) : كان يوما فى دست مباشرته بقاعة فتح الله « Il était un jour assis sur le « siége de son administration, dans le pavillon de Fath-eddin. » Dans la *Conquête de Jérusalem* d'Imad-eddin-Isfahâni (m. 714, fol. 123 r°) : تصدّر فى الدست للنيابة « Il s'attacha à monter « au rang de *naïb*. » Ailleurs (fol. 213 r°) : جلس السلطان فى خيمته على دست ملكه « Le Sultan « s'assit dans sa tente sur son trône. » Dans le *Manhel-sâfi* (t. II, m. 748, f. 6 v°) : حمى الدسوت واجلسهم عليها « Il protégea les trônes et les y fit asseoir. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Khaldoun (t. III,

Abou-Fâris-Abd-elaziz-ben-Elgani-ben-Serour-ben-Salamâh-Manoufi, l'un des compagnons du scheïkh Abou'lhadjadj-Aksari. On assurait que c'était un sché-

f. 457 r°) : اقام بدست الامر والنهى « Il resta dans le poste du commandement et de la prohibition. » Ailleurs (t. VIII, f. 304 v°), il dit, en parlant du khalifat : الظاهر متشوّق الى تجديده وعمارة دسته « Dâher aspirait à le renouveler et à relever son trône. » Dans l'*Histoire* de Nowaïri (m. 683, f. 67 v°) : جلس فى يوم واحد فى دست الوزارة ومجلس الحكم وديوان الخزانة « Il alla siéger, le « même jour, sur l'estrade du vizirat, dans la salle destinée à rendre la justice, et dans le bureau du « trésor. » Dans l'*Histoire des Seldjoucides* (fol. 99 r°) : هيّا للوزير دستا فى داره « Il prépara, pour le « vizir, une estrade dans sa maison. » Dans un vers du *Yétimah* (f. 437 v°) : يقبّل فى الدست الرفيع انامله كان جالسا « Sur cette estrade élevée il lui baisait les doigts. » Ailleurs (f. 219 v°) : بجنب الدست « Il était assis à côté du *dest* (du trône). » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (t. II, man. 798, f. 233 r°) : استولى لاجين على دست المملكة « Lâdjin s'empara du trône. » Dans l'*Histoire* de Bedr-eddin-Aïntâbi (man. 684, f. 20 r°) : لما استقرّ فى دست السلطنة « Lorsqu'il « fut affermi sur le trône de la souveraineté. » Dans l'*Histoire* de Hasan-ben-Omar (manuscr. 688, f. 54 v°) : رجع السلطان الى دست ملكه بالقاهرة « Le Sultan retourna au siége de son empire au « Caire. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-kadi-Schohbah (man. 643, f. 19 r°) : دخل الامير فى دست نيابته « L'émir entra dans le siége de la dignité de *naïb*. » Dans l'*Histoire d'Espagne* de Makarri (tom. II, f. 58 v°) : خرج السلطان الى مجلسه واستقرّ فى دسته « Le Sultan se rendit à la salle d'audience, et « s'assit sur son estrade. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-kadi-Schohbah (man. 687, fol. 179 r°) : كان قاعدا فى دست نيابة الشام « Il était assis sur l'estrade destinée au *naïb* de Syrie. » Dans l'*Histoire des Seldjoucides* d'Isfahâni (fol. 13 v°) : قدّم له الخليفة مخدّة من دسته « Le Sultan lui présenta un coussin « pris sur son trône. » Dans la *Vie du Sultan Kelaoun* (fol. 250 v°) : الذى شُغِف به صدر الدست وبطن المنبر « Celui que chérissaient la poitrine de l'estrade royale et le ventre du *menber* (chaire). » Dans l'*Histoire des Atabeks* d'Ebn-Alathir (p. 306) : كنت اخشى ان انقل من الدست الى القبر « Je craignais de passer du trône au tombeau. » Ailleurs (p. 367) : حين استقرّ فى الدست « Lors- « qu'il fut affermi sur le trône. » Dans l'*Histoire des Seldjoucides* de Bondari (man. 767 A, f. 99 v°) : حلّ فى دست ملكه « Il descendit au siége de sa puissance. » Dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (man. 661, f. 18 r°) : جلس فى دست الوزارة « Il s'assit sur l'estrade destinée au vizir. » Dans la *Vie de Mahmoud* par Otbi (fol. 182 v°), on lit : فى كل مجلس دسوت من الذهب « Dans chaque salle « d'audience étaient des estrades d'or. » Et, en marge, on lit cette note : قعد فى دسته اى فى صدر مجلسه « On dit, il s'assit sur son *dest*, c'est-à-dire au fond de sa salle. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Khallikan (fol. 328 r°) : هو فى دست وزارته « Il était sur l'estrade destinée au rang de vizir. » Et, dans l'*Histoire des Seldjoucides* de Mirkhond (p. 141, 142) : دست مسند « L'estrade du trône. »

7° Le mot دست signifie *un plat et un chaudron*. On lit dans la *Vie des médecins* d'Ebn-Abi-Osaïbah (fol. 80 v°) : دست رقاق « Un plat de gâteau. » Dans les *Mille et une nuits* (t. I, p. 419) : لا بدّ ان يصنع لاخوانه دست عصيدة « Il faut absolument préparer, pour ses frères, un chaudron « d'*asideh*. » Ailleurs (t. II, p. 5) : تركوا حوايجهم ودستهم وكوانينهم « Ils laissèrent leurs effets,

rif descendant de Hasan. Il mourut à Misr la nuit du lundi quinzième jour du mois de Dhou'lhidjah, à l'âge de cent vingt ans. Il était parfaitement sain de

« leurs chaudrons et leurs fourneaux. » Dans l'*Histoire d'Alep* (man. 728, fol. 132 v°) : حمل اليه دست ذهب وطيرا مرصّعا « Il lui porta un plat d'or et un oiseau enrichi de pierreries. » Dans un vers que cite le *Kalaïd-alikian*, on lit : واغتبق بالسعد فى دست المنى « Il dîna, de la fortune, « dans le plat de ses désirs. » Dans une *Histoire d'Alep* (man. 726, fol. 188 r°) : ضربه بالمغسل الذى فى دست الشراب « Il le frappa avec le goupillon que renfermait le plat qui contenait la « liqueur. » Dans la *Vie de Kelaoun* (fol. 285 r°) : الذى الصق بها من الذهب الفان وثلاثمايـة دست ذهبا مصريا « Parmi les objets d'or, que l'on y joignit, se trouvaient treize cents plats d'or « égyptien. » Dans les *Voyages* d'Ebn-Batoutah (fol. 16 v°) : هم يسمون الصحاف بالدسوت « Ils « désignent les plats par le mot *dosout*. » Plus loin (fol. 34 r°) : طبخ الطعام فى قدور نحاس عظيمة تسمى الدسوت « On fit cuire les mets dans de grands chaudrons de cuivre appelés *dosout*. » Et (fol. 134 v°) : اطباق يسمونها الدست « Des plats que l'on désigne par le mot *dest*. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (tom. I, 2e part. fol. 100 v°) : يغلون اللحم فى دست « On fait bouillir la « viande dans un *dest* (chaudron). » Plus bas (fol. 132 v°) : لوث وجهه بسواد الدست « Il teignit « son visage avec le noir qui s'attache aux chaudrons. » Ailleurs (t. II, f. 51 v°) : اختفى فى دست الدسوت عمّالة بالليل والنهار للوارد كبير عليه « Il se cacha dans un vaste chaudron. » Et (fol. 274 v°) : « Les chaudrons travaillaient jour et nuit pour la nourriture des hôtes. » Burckhardt (*Arabic proverbs*, p. 12), explique le mot دست par *kitchen*; et (p. 71) par *boiler, large pan*. 8° Il indique aussi *un échiquier*. Comme dans ce vers cité par Ebn-Khallikan (man. 730, fol. 294 r°) : واذا البيادق فى الدسوت تفرزنت « Lorsque les pions, sur les échiquiers, se transforment en reines. »

9° Le mot دست désigne également *une main de papier*. On lit dans l'*Histoire* de Bedr-eddin-Aïntâbi (man. 684, f. 64 r°) : وصل الدست من الورق الشامى وهو خمسة وعشرون فرخة « On vit ar- « river la *dest* (main) de papier de Syrie, composée de vingt-cinq feuilles. » Dans le *Diwan-alinschâ* (man. 1573, f. 177 r°) : يسمى الدست كفة « La main (de papier) se nomma *kaffah*. » Et (*ib.* v°) : الدست خمسة وعشرون ورقة « La *dest* (main) se compose de vingt-cinq feuilles. »

Du mot دست s'est formé celui de *kâtib-addest* كاتب الدست (écrivain du *dest*), ainsi que celui de *mouwakki-addest* موقّع الدست (copiste du *dest*). On lit dans le *Diwan-alinschâ* (f. 109 r°) : كتاب الدست جعل ذلك علما عليهم اضافة الى دست المملكة وهى مرتبة جلوسهم بين يدى السلطان بدار العدل فى المواكب الحفلة لقراة القصص « Les *kâtib-addest* ont reçu ce nom à cause « du *dest* royal. On désigne par ce mot l'estrade sur laquelle ils s'asseyent, en présence du Sultan, « dans la maison de la justice, lors des grandes audiences, pour lire les placets. » Le même écrivain nous apprend que, chez les fatimites (fol. 10 v°) : le *kâtib-addest* était le même fonctionnaire que le *kâtib-assir* (secrétaire de la chancellerie secrète). Makrizi, dans sa *Description de l'Égypte* (tom. I, man. 797, fol. 332 r°), parlant des bureaux de la chancellerie des dépêches, dit : كان لا يتولاه الا اجلّ كتّاب البلاغة ويخاطب بالشيخ الاجلّ ويقال له كاتب الدست الشريف « A la tête était « toujours le plus distingué d'entre les secrétaires éloquents. En lui parlant on lui donnait le titre « de *scheïk illustre*; et on le désignait par le nom de *kâtib-addest-alscherif*. » On lit dans l'*Histoire*

corps, et avait conservé l'usage de tous ses sens et son intelligence tout entière. On a de lui un recueil de vers. 9° L'émir Bektemur, le *silahdâr* Dâheri. 10° Le Kân-Ilkhan-Moïz-eddin-Gazan, fils d'Argoun, fils d'Abaga, fils de Houlagou, fils de Touli, fils de Djenkiz-khan. Il mourut dans la province de Kazwin le douzième jour du mois de Schewal. Son corps fut porté à son tombeau, placé en dehors de la ville de Tauriz. Il était monté sur le trône l'an 693. Il embrassa l'islamisme l'an 694. A cette occasion, il fit répandre l'or, l'argent et les perles sur les têtes de ses sujets. La religion musulmane se propagea dès lors parmi les Tatars. Gazan se montra zélé pour la justice, et prit le nom de Mahmoud. Il régna sur les deux Iraks, le Khorasan, la province de Fars, le pays de Roum, le Djézirah. Il portait le titre de *Kân*, et voulut être nommé seul dans la *Khotbah*. Il fit frapper la monnaie en son nom, et non en celui

d'Abou'lmahâsen (man. 661, f. 18 v°) : كاتب دست الخليفة « Le *kâtib-addest* du khalife. » Dans les *Généalogies arabes* (f. 160 v°) : من اعيان كتّاب الدست الشريف بالابواب الشريفة « Plusieurs des principaux écrivains du *dest* auguste placé dans le noble palais. » L'auteur du *Diwan-alinschâ* (f. 134 r° et v°), s'exprime ainsi : كاتب الدست هو كاتب الانشاء لقب بذلك اضافة الى دست المملكة وهى مرتبة جلوسه بين يدى السلطان مع رئيسه فى المواكب الحفلة بدار العدل ويقراء القصص بعدما يقراء رئيسه ويوقع عليها بما يامر به سلطانه ثم ترفع الى كاتب السرّ فيعينها وقد كانوا فى اوايل الدولة التركية ثلث نفر راسهم القاضى محيى الدين ابن عبد الظاهر ثم تزايدوا حتى انهم فى زماننا يزيدون عن عشرين ولا ينتفع بغالبهم وهم على ضربين الاول يركبون فى خدمة رئيسهم على نوبتين كما تقدّم الثانى مقتصرين على كتابة ما يعيّن عليهم كما تقدم الكلام عليهم » Le *kâtib-addest* est le même que le *kâtib-alinschâ* (secrétaire de la chancellerie). « Il a pris ce surnom du *dest* de l'empire; je veux dire l'estrade où il s'assied, avec son chef, en « présence du Sultan, dans les assemblées solennelles *de la maison de justice*. Il lit les placets, après « qu'ils ont été lus par son chef, et y applique l'apostille que prescrit le Sultan. Ensuite, ces placets « sont portés au *kâtib-assirr*, qui en indique la destination. Au commencement de la dynastie « turque, les *kâtib-aldest* étaient seulement trois individus, qui avaient à leur tête le kadi Mouhii- « eddin-Ebn-Abd-eddâher. Le nombre augmenta ensuite; et, de nos jours, ils sont au nombre de « plus de vingt, mais qui, pour la plupart, ne rendent aucun service. Ils se divisent en deux caté- « gories. Ceux de la première classe montent à cheval, à côté de leur chef, deux fois par se- « maine. Ceux de la seconde se bornent à écrire ce qui leur est prescrit » (voyez fol. 116 r°). Makrizi, dans sa *Description de l'Égypte* (manuscrit 798, fol. 181 v°), s'exprime ainsi : جماعة الموقعين المعروفين بكتّاب الدست وموقعين الدست « Plusieurs de ceux qui sont chargés « d'appliquer les apostilles, et qui sont désignés par le nom de *kâtib-addest* et de *mouwakki-addest*. » Ailleurs (f 340 r°) : احد موقعى الدست « Un de ceux qui appliquaient l'apostille dans le *dest*. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-kadi-Schohbah (man. 643, f. 128 v°) : باشر كتابة التوقيع فى الدست « Il

du *khân suprême ;* et il expulsa de ses États le représentant de ce monarque. Aucun de ses pères n'avait tenu une pareille conduite, et il fut imité par ses successeurs. Ce fut le plus distingué des souverains de la famille de Houlagou. Seulement, il se montrait avare, en comparaison de ses pères.

Le premier jour du mois de Moharrem, un courrier de la poste annonça l'arrivée de l'émir Seïf-eddin-Katâïa-ben-Saïr, émir des Benou-Kelab, qui était accompagné d'un grand nombre de scheïkhs arabes. Lorsqu'ils furent parvenus en Égypte, le Sultan et les émirs les comblèrent d'honneurs ; après quoi on les fit retourner à Alep. Voici les faits qui concernent Ebn-Katâïa : s'étant soustrait à l'obéissance du Sultan, il avait ravagé la province d'Alep, et y avait causé de grands dégâts. Poursuivi par les troupes de cette ville, il se réfugia dans les contrées de l'Orient, et s'établit parmi les Mongols, qui le comblèrent d'honneurs, durant la vie de leur souverain, Gazan-Mahmoud. Après la mort de ce prince, ne se voyant plus traité avec les égards ordinaires, il s'adressa au *naïb* d'Alep, et ne cessa de solliciter sa bienveillance, afin que, par son intercession, il obtînt la permission de retourner vers le Sultan. Le *naïb* accueillit favorablement sa demande, et écrivit en sa faveur. Le prince lui accorda le pardon de sa faute, et lui rendit les *ikta* qu'il avait possédés dans la ville d'Alep. AN 704

Un courrier apporta la nouvelle qu'une dissension funeste avait éclaté entre l'émir Asendemur-Kurdji, *naïb* de Tarabolos, et l'émir Bâloudj-Hosâmi, l'un des émirs de cette ville. Voici ce qui y avait donné lieu : Asendemur avait admis dans les bureaux de sa chancellerie un écrivain samaritain, appelé Abou-'Ssorour. Cet homme, se voyant investi d'un pouvoir supérieur, fit, pour le compte de son maître, des spéculations commerciales sur quantité de marchandises. Il montait des chevaux fringants, مسومة, couverts de selles ornées d'or et d'argent. Il s'arrogea la conduite de toutes les affaires dans la ville de Tarabolos ; en sorte que sa prospérité et ses richesses parvinrent au plus haut point. Il se livra alors à quantité d'actes pervers et vexatoires, qui soulevèrent de nombreuses plaintes. L'émir s'entremit dans cette affaire, s'aboucha avec 594

« exerça les fonctions d'écrivain d'apostilles dans le *dest.* » Ailleurs (f. 55 r°) : ولى كتابة الدست « Il fut nommé à la place de *kâtib-addest.* » Et ولى توقيع الدست « Il exerça les fonctions de l'écri- « ture d'apostilles dans le *dest.* » Dans le *Manhel-sâfi* (tom. I, f. 68 v°) : احد موقعى الدست « Un « des *mouwakki-addest.* » Dans l'*Histoire des kadis d'Égypte* (fol. 66 r°) : باشر وظيفة توقيع الدست فى ديوان الانشاء « Il exerça, dans les bureaux de la chancellerie, les fonctions de *mouwakki-addest.* »

les émirs de Tarabolos, dans le but de soustraire les musulmans à l'influence de cet homme, et leur promit son secours et son appui. Un jour de marche solennelle, il se présenta devant le *naïb* Asendemur, et lui fit connaître tout ce que la population avait à souffrir de son secrétaire le Samaritain, et les vexations qu'elle éprouvait de la part de cet homme. Le *naïb* lui répondit avec peu de bienveillance, l'accusant de faire de faux rapports, et le traita de la manière la plus dure. L'émir Bâloudj fut outré d'une pareille conduite. C'était un homme énergique, d'un caractère brutal; il jura, avec des serments les plus forts, qu'il ferait trancher la tête du Samaritain. Il se leva, et quitta l'audience du *naïb* Asendemur. Celui-ci se hâta d'écrire à la cour une longue lettre qui contenait des plaintes amères contre Bâloudj. Il reçut une réponse par laquelle on l'autorisait à faire arrêter cet émir, et à le mettre en prison. Aussitôt il ôta à Bâloudj son épée, et le fit incarcérer. Cette circonstance ayant redoublé les vexations que le Samaritain exerçait à l'égard de la population, tout le monde se souleva contre lui. On rédigea, relativement à lui, des actes qui renfermaient des traits honteux, que l'on rapportait, et dont on fit constater l'authenticité dans la ville de Damas. L'émir Izz-eddin-Aïbek, *naïb* de la Syrie, de son côté, adressa des dépêches concernant cet homme. L'émir Bibars, le *djâschenkir*, s'entremit dans cette affaire. On donna l'ordre de conduire le Samaritain à Damas, de le livrer au kadi des Malékis, et de mettre en liberté Bâloudj. Celui-ci fut tiré de prison, et traité avec une noble générosité. Le Samaritain, chargé de chaînes, fut remis au courrier de la poste, et conduit à Hems, où il fut massacré. On soupçonne que l'émir Asendemur avait aposté un émissaire pour trancher la tête de cet homme, afin qu'il ne tombât point au pouvoir de ses ennemis. La tête fut portée à Damas.

Sur ces entrefaites, le kadi des Malékis prononça une sentence de mort contre Schems-eddin-Mohammed-ben-Albâdjeriki. Mais cet accusé s'enfuit de Damas. L'émir Selar arriva du Hedjâz au milieu du mois de Safar. Il s'était signalé dans cette province par plusieurs actes très-honorables. Ainsi, il fit dresser un rôle contenant les noms de tous les hommes qui étaient en retraite à la Mecque, et acquitta toutes les dettes qu'ils avaient contractées. En outre, il donna à chacun d'eux le montant de sa dépense d'une année. Les vaisseaux équipés par lui étant arrivés sans accident à Djiddah, toute la charge de ces bâtiments fut distribuée aux habitants de la Mecque, grands et petits. On

enregistra, par son ordre, les noms de tous les pauvres, des schérifs, et on distribua à chacun, en or, en argent et en grain, ce qui devait lui suffire pour une année. Il ne resta point, dans la ville de la Mecque, une femme, un homme, un être d'un rang élevé ou infime, un riche, un pauvre, un esclave, un homme libre, schérif ou autre, qui n'eût part à cette munificence. Ensuite l'émir manda (les pèlerins) de Zéïla, et leur fit distribuer de l'or, de l'argent, des grains, du sucre, des friandises. Tous en reçurent leur part. Il envoya à Djiddah des agents, مباشريه, qui firent, dans cette ville, ce qu'il avait fait à la Mecque. Le 595
reste fut porté à la ville du Prophète (Médine). Selar, étant arrivé à la vallée des Benou-Salem, fut informé que les Arabes avaient enlevé aux pèlerins un grand nombre de chameaux. Il poursuivit ces brigands, et fit sur eux cinquante prisonniers. Les *fakih* ayant prononcé que ces hommes devaient être considérés comme ennemis, l'émir leur fit couper les mains et les pieds. Il répandit ses dons sur tous les habitants de Médine, ainsi qu'il avait fait à l'égard des habitants de la Mecque. La population des deux villes saintes se plaisait à répéter ces mots : « O Selar, puisse Dieu te délivrer de la crainte du feu! » Jamais, de temps immémorial, personne ne s'était signalé par de si grands bienfaits.

Un courrier de la poste, expédié d'Alep, annonça l'arrivée d'un corps de Mongols, qui venaient se réfugier dans les contrées soumises à l'islamisme. Ils étaient au nombre d'environ deux cents cavaliers, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. Parmi eux se trouvaient plusieurs parents de Gazan, et quelques-uns des enfants de Sonkor-aschkar. Une lettre écrite de la cour enjoignit de les recevoir d'une manière distinguée. Ils arrivèrent au Caire dans le mois de Djoumada-premier. Dans leurs rangs se trouvaient les deux frères de Selar, Fakhr-eddin-Daoud, et Seïf-eddin-Djebbâr, ainsi que la mère de cet émir. On assigna à ces étrangers des pensions, رواتب; on leur conféra des *ikta;* et plusieurs d'entre eux furent attachés aux différents émirs. Selar fit construire, pour sa mère, une maison dans l'écurie de Djouk, que Melik-Adel-Ketboga avait transformée en hippodrome, et qui prit ensuite le nom de *Hikr-alkhâzin*. Ensuite il fit monter en grade ses deux frères, et leur conféra des postes d'émirs.

Le vingt-quatrième jour du mois de Schaban, on vit arriver à Damas l'émir Hosâm-eddin-Azdemur-Moudjeri, et Imâd-eddin-Ali-ben-Abd-elaziz-Ebn-Abd-errahman-ben-Abd-elali-ben-Morif-ben-Sakari, qui venaient des contrées de

l'Orient. Ils se rendirent au Caire, où ils firent leur entrée le premier jour de Ramadan. Ils étaient porteurs d'une lettre et d'un présent de Kharbenda. Dans sa dépêche, ce prince notifiait son avénement au trône, comme successeur de son frère Mahmoud-Gazan. Il donnait au Sultan le titre de *frère*, témoignait le désir de voir éteindre les hostilités, et demandait la paix. Sa lettre se terminait ainsi : « Que Dieu pardonne le passé ! Mais que tout homme qui renou-« vellerait les troubles subisse la vengeance divine. » On fit réponse à ce prince, et on lui envoya un présent. Son ambassadeur fut reçu de la manière la plus distinguée, et l'on fit partir avec lui Alâ-eddin-Ali, fils de l'émir Seïf-eddin, fils de l'émir Seïf-eddin-Belban-Kalendji, l'un des commandants de la *halkah*, et le *sadr*, Souleïman, le *Maléki* Mourtaki, l'un des *adl* (notaires). Ces députés se mirent en marche le premier jour du mois de Dhou'lkadah, et furent de retour au mois de Ramadan de l'année 705. Le vingt-troisième jour de Djoumada-second, Bedr-eddin-Mohammed-ben-Fadl-allah, arriva à Damas, revenant des États de Gazan.

Au commencement de Rebi-premier, des ambassadeurs du prince Taktaï, souverain de la ville de Saraï, et des contrées du Kapdjak, arrivèrent en Égypte. On leur assigna pour demeure les *mandarah* de Kabsch, et on leur assura des gratifications, رواتب. Admis à l'audience du Sultan, ils lui offrirent leur présent, et la lettre de leur souverain. Elle contenait l'avis que ce prince se déclarait contre Gazan, et se disposait à faire la guerre. On répondit à cette dépêche que Dieu avait ôté aux musulmans toute inquiétude du côté de Gazan, et que
596 Kharbenda, frère de ce monarque, s'était résigné à demander la paix. On envoya à Taktaï un présent dont on chargea l'émir Seïf-eddin-Belban-Sarkhadi. Cet officier, accompagné des ambassadeurs, se rendit à Alexandrie, d'où ils prirent la route de la mer. Sur ces entrefaites, arrivèrent plusieurs marchands, qui se plaignirent de Melik-Mouwaïad, souverain du Yémen. Ce prince avait, en outre, supprimé l'envoi du présent que devait fournir cette contrée, et qui montait à une somme de six mille dirhems, avec lesquels on achetait différents objets destinés à être expédiés pour la forteresse des Ismaëliens, et auquel se joignait un présent adressé au Sultan Melik-Moudaffar. Iousouf, fils de Mansour-Omar, fils d'Ali-ben-Rasoul, avait, durant l'espace de quarante ans, acquitté cette redevance. Son exemple fut suivi par son fils Aschraf. Hizebr-eddin-Daoud-ben-Moudaffar-Iousouf s'étant révolté contre son souverain, interrompit l'envoi

des deux présents, et ne témoigna que du mépris pour le Sultan d'Égypte. On lui adressa une lettre pleine de reproches et de menaces. On en chargea Nâser-eddin-Toudi et Schems-eddin-Mohammed-ben-Adlan. On leur remit aussi une lettre du khalife, qui témoignait au roi du Yémen son improbation, et le sommait de payer le tribut suivant l'usage.

Abaï, roi de Domkolah, roi de la Nubie, apporta un présent qui consistait en chameaux, bœufs, esclaves, alun et émeril. Il demandait un corps d'armée auxiliaire. On lui assigna pour demeure la maison destinée à recevoir les hôtes. On désigna, pour l'accompagner, l'émir seïf-eddin-Taktebâ, gouverneur de Kous, un corps de *wâfidis,* (48) جماعة الوافدية. Environ trois cents cavaliers choisis dans la *halkah,* et dans la milice des gouverneurs de la région méridionale, et un nombre considérable d'Arabes. Ces troupes, expédiées à la fois par terre et par la voie du fleuve, se réunirent dans la ville de Kous. Taktebâ partit à leur tête, conduisant avec lui Abaï, roi de Nubie. Cependant l'émir Rokn-eddin-Bibars, le *dawadâr,* envoya vers le kadi Scherf-eddin-Abd-Elwahhab-ben-Fadl-allah, le *kâtib-assir,* pour l'engager à adresser une lettre au *naïb* de la Syrie. Le kadi déclara qu'il fallait absolument consulter, sur cet objet, le Sultan ou le *naïb.* Bibars, irrité, manda le kadi; celui-ci étant arrivé, Bibars fit à lui peu d'attention, et lui dit : « Comment dois-je te parler? .... Écris ce que tu as à écrire. » Le kadi lui fit réponse : « Émir, observe les formes de la politesse, et ne dis pas والك *à toi.* » A l'instant, Bibars se leva, et lui appliqua trois coups sur la tête. Le kadi s'empressa de sortir, et se rendit chez l'émir Selar, le *naïb*, auquel il raconta ce qui lui était arrivé. Selar le garda chez lui. Se trouvant avec les émirs au moment où ils venaient faire leur cour, il raconta l'affaire à l'émir Bibars, le *djâschenkir,* qui en fut vivement affecté, aussi bien que le reste des émirs. Tous se déclarèrent contre Bibars, le *dawadâr.* On lui enleva son épée; on le retint en prison depuis le matin jusqu'à midi, et on le réprimanda de la manière la plus sévère; après quoi il fut destitué du rang de *dawadâr,* et remplacé par l'émir Aïdemur.

Un courrier de la poste, expédié de Damas, annonça que Taki-eddin-Ahmed-ben-Timiah était en dispute avec les habitants de cette ville, relativement à la

(48) Le mot وافدى que l'on trouve plus bas (p. 251), désigne *un étranger,* et s'applique surtout à *un homme arrivé du pays des Turcs.* On lit ailleurs (*Manuscrit,* p. 260) : انت واحد منفى وافدى « Tu es un être isolé, un banni, un étranger. »

597 roche, qui se trouve dans la mosquée de *Tarikh*, au voisinage du *Mosallâ* de Damas. Il assurait que la trace imprimée sur la surface n'était pas celle du pied du Prophète; que, par conséquent, l'usage où étaient les habitants de visiter religieusement et de baiser cette relique, ne devait pas être toléré. Ayant amené avec lui des tailleurs de pierre, il rasa cette roche le seizième jour du mois de Redjeb. Cet acte fut vivement blâmé de toute la population. On répondit que, si la chose était conforme à son assertion, il avait fait une action louable, et supprimé une pratique superstitieuse; mais que, s'il en était autrement, dès qu'on se serait assuré de la vérité des faits, il ne manquerait pas d'être puni.

Idagdi-Schehrizouri arriva, avec le titre d'ambassadeur, envoyé par Abou-Iakoub-Iousouf-ben-Iakoub-ben-Abd-elhakk-ben-Moudjir-ben-Abi-Bekr-ben-Djemâah-Merini, souverain du Magreb, et porteur d'un présent magnifique. Il était accompagné d'une caravane de Magrebins, qui se disposaient à faire le pèlerinage. Depuis plusieurs années, le départ de cette caravane avait été interrompu. Abou-Iakoub autorisa les pèlerins à se mettre en marche; il les chargea d'un magnifique exemplaire du Coran, enfermé dans un étui d'or, enrichi de belles pierreries, et qui devait être déposé dans le sanctuaire de la Mecque. L'ambassadeur fut reçu de la manière la plus distinguée, logé dans le *Meïdan;* et on lui assigna des gratifications. Cet Idagdi, au moment de l'arrestation d'Iakouba, sous le règne de Melik-Dâher, s'était, avec un nombre de Curdes, réfugié à Barkah. De là il se rendit auprès d'Ebn-Iakoub, et lui offrit un présent. Ce prince l'admit auprès de sa personne, et l'éleva en grade; en sorte qu'il parvint au rang de vizir. Il se distingua par une conduite irréprochable. Enfin, il fut envoyé, avec un présent, pour faire le pèlerinage.

Cette année, l'émir Mousa, fils de Sâleh-Ali, fils de Kelaoun, épousa la fille de l'émir Selar, qui avait été un des mamlouks de Sâleh, son père. Ce mariage fut célébré avec une grande pompe. La fille de Selar reçut un trousseau valant cent soixante mille dinars. L'émir Bibars, le *djâschenkir*, et les autres émirs, accompagnèrent à pied le cortége nuptial, et chacun d'eux offrit des présents composés de cire et d'autres objets. La quantité de cire donnée à l'époux par les émirs se montait à trois cent trente *kintar*.

Bientôt après, arriva la disgrâce du vizir Nâser-eddin-Mohammed-ben-Alschaïki. Voici quelle en fut la cause : L'émir Selar, le *naïb*, à son retour du Hedjâz, fut informé par les *djandâr* que le vizir avait eu, dans la ville de Te-

roudjah, une entrevue avec le Sultan, lui avait donné des conseils, et remis une somme de deux mille dinars; que le prince l'ayant consulté, relativement aux émirs, il l'avait pressé d'agir hardiment contre eux; que le Sultan, lorsqu'il avait besoin de quelque objet, le demandait au vizir, qui s'empressait de le lui envoyer. Ces détails irritèrent violemment Selar, et ranimèrent la haine qu'il avait conçue précédemment contre le vizir. Comme l'émir Bibars, le *djâschenkir,* songeait à faire le pèlerinage, Selar voulut terminer l'affaire d'Ebn-Alschaïkhi avant le départ de cet émir, dans la crainte qu'il ne montrât du mécontentement, si une pareille attaque avait lieu durant son absence. Il consulta, à cet égard, l'émir Alem-eddin-Sandjar-Djâouli. Tous deux tombèrent d'accord, qu'il fallait mettre en avant un Copte, qui dénoncerait le vizir, et s'attacherait à prouver qu'il était redevable d'une somme d'argent au trésor. Ils apostèrent, pour cet objet, un homme de leur choix, qui s'occupa de dresser 598
des cédules financières اوراق. Au moment où les émirs étaient réunis pour faire leur cour au Sultan, Selar leur rapporta ce qu'il avait appris relativement au vizir et à ses mamlouks; puis il se mit à parler de ce fonctionnaire en termes injurieux (49). Les émirs, d'un commun accord, répondirent: « Si on prouve contre lui quelque acte qui mérite la mort, on lui déchirera « la peau à coups de fouet. » Le vizir ayant été mandé, et ayant comparu, Selar lui dit: « Écoute ce que dit cet homme. Il soutient que tu as enlevé frauduleusement l'argent du prince; tu sais quelles sont les lois à cet égard. » En même temps il fit signe à cet homme de prouver son assertion. Ebn-Alschaïkhi, poussé par sa mauvaise étoile, s'écria: « Quel est donc ce misérable, pour que « je sois obligé de discuter avec lui, et comment un être tel que moi est-il

(49) Le verbe حَطّ suivi de la préposition على, signifie *calomnier quelqu'un, en dire du mal, le diffamer.* Dans l'ouvrage qui nous occupe (tom. I, p. 1156): اخذ فى الحطّ على ابن زنبور « Il « commença à diffamer Ebn-Zenbour. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (t. II, m. 798, fol. 277 v°): اكثر من الحطّ على ناظر الخاص « Il diffama longuement l'inspecteur du domaine « privé. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-kadi-Schohbah (man. 687, fol. 29 v°): الناس كلهم يحطّون عليه « Toute la population le diffamait. » Dans la *Biographie du XI^e siècle* (p. 111): كان كل منهما شديد الحطّ على الاخر فى غيبته « Chacun des deux diffamait violemment l'autre en son absence. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (t. IV, fol. 171 r°): الحطّ على ارباب الوظايف « La ca- « lomnie contre les employés. » Dans l'*Histoire* d'Ahmed-Askalâni (t. II, fol. 176 r°): كان شديد الحطّ على الحنابلة « Il se permettait de vives invectives contre les Hanbalis. »

« contraint d'entendre ses vains propos ? » A ces mots, Selar entra dans une violente colère, et lui dit : « Insensé ! misérable ! qui es-tu donc toi-même, « pour montrer un si grand orgueil ? Lorsqu'un homme vient devant nous « révéler tes malversations, tu oses l'injurier en notre présence. N'as-tu donc « pour nous aucune considération ? » Par son ordre, le *hâdjib* frappa le vizir sur la tête, jusqu'à ce que son *schâsch* fût en lambeaux. Après quoi on le remit au *schâdd* (inspecteur) des bureaux, en lui recommandant de l'appliquer à la torture, ainsi que les mamlouks Kebek, Bektout et autres. Le dernier jour du mois de Schaban, on enleva l'épée du vizir, que l'on emmena avec ses mamlouks. Le lendemain, on tint conseil relativement à lui. Et il fut résolu qu'on le forcerait à payer. En conséquence, on commença à employer les voies de rigueur. Il ne se passait pas un jour sans qu'Izz-eddin-Aïbek-Schoudjaï, *schâdd* des bureaux, ne traitât durement le vizir, et ne l'appliquât à la torture. Il voulait se venger de ce que cet homme l'avait traité avec une hauteur insultante, et l'avait forcé, ainsi que le *wâli* du Caire, lorsqu'ils se trouvaient près de sa maison, à marcher à pied près de son étrier. Ensuite, ayant pris séance dans l'arsenal de Fostat, il manda le vizir, qui se trouvait dans la citadelle, et le fit amener, monté sur un âne, au travers des rues de Misr, jusqu'à l'Arsenal. Les habitants de la ville s'approchèrent du prisonnier, dans l'intention de lui jeter des pierres, et l'accablaient d'injures. Ensuite on le ramena en prison. Le mercredi douzième jour de Ramadan, on manda Saad-eddin-Mohammed-ben-Ataïa, inspecteur des maisons, et il fut promu au rang de vizir. Il s'assit pour prendre possession de la dignité, ayant devant lui l'émir Alem-eddin-Sandjar-Djâouli, qui se tenait debout, et mettait de côté les feuilles sur lesquelles le vizir devait appliquer son apostille. Trois jours auparavant, Ebn-Ataïa avait été vu, debout, devant Djâouli, lui lisant un acte de compte. Ebn-Alschaïkhi resta dans la même situation, jusqu'à la nuit de la fête qui suit le jeûne, sans que l'émir Bibars, le *djâschenkir*, se mêlât en rien de son affaire. Lorsque le *schâdd* (inspecteur des bureaux) lui parlait à ce sujet, il se contentait de répondre : « J'exécuterai tout ce qu'a ordonné le *naïb* du Sultan. » Cependant il était importuné, relativement à Ebn-Alschaïkhi, des sollicitations de son épouse, fille de Behadur, le *Râs-naubah*, de ses deux fils, Djouktemur et Emir-Ali, ainsi que de Khalil son frère. Tous étaient des amis particuliers
599 de l'émir Bibars, et il leur promettait la liberté d'Ebn-Alschaïki. Sur ces entre-

faites, les émirs s'étant réunis chez le *naïb*, Bibars lui demanda la grâce d'Ebn-Alschaïkhi, et lui fit connaître ce qui s'était passé dans l'entrevue de cet homme avec le Sultan à Teroudjah. Le *naïb* tint ferme dans son refus, et se leva.

L'émir Bibars, le *djáschenkir*, se mit en marche pour faire une seconde fois le voyage du Hedjâz, le premier jour du mois de Dhou'lkadah. Il emmenait avec lui Ala-eddin-Idagdi-Schehrizouri, l'ambassadeur du souverain du Magreb, l'émir Bibars-Mansouri, le *dawadár*, l'émir Beha-eddin-Iakouba, avec un nombre considérable d'émirs. La caravane, qui se composait d'une foule de personnes, était partie sous le commandement de l'émir Izz-eddin-Aïbek, le *khazindár* (trésorier), époux de la fille de Melik-Dâher-Bibars, et vint camper près de l'étang. Comme le nombre des pèlerins allait toujours croissant, ils se partagèrent en trois caravanes : l'une, sous les ordres de l'émir Bibars-Mansouri, la seconde, sous les ordres de l'émir Iakouba; la troisième accompagnait Aïbek. Après le départ de Bibars, le *djáschenkir*, Selar, le *naïb*, ordonna, le même jour, au *schádd* des bureaux, de frapper à coups de fouet Ebn-Alschaïkhi. On continua d'appliquer ce malheureux à la torture, jusqu'à ce qu'il expirât dans les tourments, le septième jour du mois.

Bientôt après, les deux schérifs, Homaïdah et Romaïthah, partirent du Caire, avec l'émir Izz-eddin-Aïdemur-Koukendi, pour se rendre à la Mecque. L'émir Bibars, le *djáschenkir*, ayant fait arrêter les deux schérifs, Abou'lghaïb et Otaïfah, installa à leur place Homaïdah et Romaïthah. Cependant les pèlerins éprouvèrent sur la route de nombreuses difficultés, telles que la disette d'eau, le prix excessif des denrées, et le souffle des *semoum* brûlants. Il périt une foule de personnes, attendu que l'eau contenue dans les outres s'était desséchée. Les pèlerins, en quittant Wâdi-Annar, ayant pris une autre route, s'égarèrent, et perdirent beaucoup de monde. Le *waïbah* d'orge monta à quarante dirhems, et celui du froment, à soixante.

L'émir Bektâsch-Fakhri, l'*émir-silah*, avec sa suite, arriva de l'expédition contre Sis. La Syrie, depuis le canton de Gaur jusqu'à Alarisch, éprouva une extrême sécheresse. Les eaux tarirent. Les habitants, pressés par la soif, abandonnèrent leurs demeures. Et, dans la contrée méridionale, الصفقة القبلية, deux mille huit cents villages restèrent déserts. A cette époque, on découvrit, dans la mine d'émeraudes, une pierre du poids de cent soixante-quinze *mithkal*. Le fermier la cacha soigneusement, et l'envoya à un souverain, qui en offrit cent

vingt mille dirhems. Mais on refusa de la lui vendre. Cette émeraude ayant été enlevée des mains de cet homme, fut remise au Sultan. Le fermier mourut de chagrin. Au mois de Dhou'lhidjah, le *scheïkh-alislam*, Taki-eddin-Ahmed-ben-Timiah partit de Damas, accompagé de l'émir Behâ-eddin-Karakousch-Mansouri, et se dirigea vers la montagne de Kesroan, pour engager les habitants à se soumettre. Comme ils refusèrent, les troupes se préparèrent à les combattre. Le schérif Nâser-eddin-Abou-Omar-Mansour prit possession du gou-
600 vernement de la ville du Prophète, après la mort de son père, l'émir Izz-eddin-Abou-Sakr-Haman-ben-Schahad, au mois de Rebi-second. La crue du Nil s'éleva, cette année, à dix-sept coudées et douze doigts.

Parmi les hommes que cette année vit mourir, on compta : 1° Zeïn-eddin-Ahmed, fils du *sâhib* Fakhr-eddin-Mohammed, fils du *sâhib* Behâ-eddin-Ali, fils de Mohammed, fils de Selim, fils de Khâfi. Il mourut la nuit du jeudi huitième jour de Safar. C'était un jurisconsulte, schaféi, plein de mérite, religieux, imposant, universellement respecté, et plein d'affection pour les gens de bien. 2° Fath-eddin-Ahmed-ben-Mohammed-ben-Sultan-Kousi, le schaféi, *wâkil* du trésor de Kous, et l'un des principaux personnages de cette ville. Il mourut le onzième jour de Moharrem. 3° Schems-eddin-Ahmed-ben-Ali-ben-Hibet-allah-ben-Assadid-Asnâïi, *khatib* de la ville d'Asnâ, et *naïb-alhokm* (substitut du kadi) dans cette place, à Edfou et à Kous. Il était parvenu au rang de *reïs* (chef) du Saïd. Il fit construire, à Kous, un collége. C'était un homme d'un caractère énergique, très-libéral, respecté et loué de tout le monde. Il dépensa, pour se faire maintenir dans le rang de *reïs*, plusieurs milliers de pièces d'or. On assure que sa nomination comme *naïb-alhokm*, à Kous, lui coûta quatre-vingt mille dirhems (50). Ayant fait un voyage à Misr, il y mourut. 4° L'émir Bibars-Mouwaffaki-Mansouri, l'un des émirs de Damas. Il mourut dans cette ville le mercredi vingt-troisième jour du mois de Djoumada-second, ayant été étranglé tandis qu'il était ivre. 5° L'émir-schérif Izz-eddin-Djammâz-ben-Schihah, émir de la ville du Prophète. Il était devenu aveugle, et eut pour successeur Nâser-eddin-Mansour-ben-Djammâz. 6° Behâ-eddin-Abd-Elmohsin, fils du *sâhib* Mohi-eddin-Mohammed, fils de Hibet-allah, et connu sous le nom d'Abi-Djerâdah. Il mourut au Caire. C'était un scheïkh révéré,

(50) Abou'lmahâsen dit : *deux cent mille.*

plein de mérite, qui enseigna les traditions d'après Iousouf-ben-Khalil et autres. 7° Alem-eddin-Abd-elkerim-ben-Ali-ben-Omar-Ansâri, plus connu sous le nom d'Alem-Irâki. C'était un jurisconsulte schaféï, qui professait l'interprétation du Coran dans la *koubbah* (coupole) Mansouri. Il mourut le mardi sixième jour de Safar, à l'âge de plus de quatre-vingts ans. C'était l'homme le plus savant de l'Égypte. 8° Tadj-eddin-Ali-ben-Ahmed-ben-Abd-elmohsin-Hosaïni-Irâki-Iskenderi, *scheïkh* de la ville d'Alexandrie, Imam, collecteur de traditions. Il mourut au mois de Dhou'lhidjah. Seul, il s'appuyait sur les citations d'un grand nombre de savants; et, de tous côtés, on venait le consulter. C'était un jurisconsulte très-instruit. 9° Nedjm-eddin-Omar-ben-Abi'lkâsem-Ebn-Abd-elmounim-ben-Mohammed-ben-Hasan-ben-Abi'lkatib-ben-Mohammed-ben-Abi'ltaiib-Dimaschi, inspecteur du *mâristan* (hôpital) Nouri, à Damas, inspecteur du trésor, et *wakil* du *Beït-elmal* (trésor). Il mourut la nuit du vendredi, au milieu du mois de Djoumada-second. C'était un jurisconsulte, un professeur, qui, dans les différents emplois qu'il avait occupés, n'avait mérité que des éloges. 10° Amin-eddin-Mohammed, fils du scheïkh Kotb-eddin-Mohammed-ben-Ahmed. Il mourut à la Mecque au mois de Moharrem. Il avait étudié, dans cette ville, la science des *hadith* (traditions), et fut promu au rang de *scheïkh-alhadith* (docteur, dans la science des traditions). 601
11° Schems-eddin-Mohammed, fils du *sâhib* Scherf-eddin-Ismaïl-ben-Abi-Saïd-ben-Annesi-Amidi, l'un des émirs, et *naïb* de la maison de justice دار العدل, établie dans la citadelle. 12° L'émir Moubâriz-eddin-Sonkor-Roumi, *emir-schikâr* (veneur), l'un de ceux qui étaient arrivés du pays de *Roum*, احد الوافدية من الروم, sous le règne de Melik-Dâher. C'était un homme généreux, brave, et très-religieux. 13° L'émir Seïf-eddin-Behadur-Samar, qui fut massacré par les Arabes de Syrie. 14° L'émir et vizir Nâser-eddin-Mohammed-ben-Dambai-Alschaïkhi. Il mourut au milieu des tortures, le septième jour du mois de Dhoul'kadah. Son corps fut emporté sur une planche, جنوبة, et conduit au cimetière de Karafah, où il reçut la sépulture. C'était un homme d'un caractère noble, ambitieux, indocile. Il avait une belle écriture, et connaissait bien la science du calcul. Mais il joignait à ces qualités l'injustice, la violence, la hauteur, et imagina une foule de vexations. Il était originaire du pays de Mâredin, et était arrivé à Damas avec Schems-eddin-Mohammed-ben-Annesi. De là, il se rendit au Caire, comme un fakir, détaché des choses du monde, marchand à pied. Durant quelque

temps, il exerça, dans un des marchés du Caire, le métier de coudre des bonnets (51). Ensuite, il prit le costume des soldats, se mit au service des *schâdd* (inspecteurs), y resta quelque temps, et s'attacha au service de Hosâm-Bournak, *schâdd* du mesurage, الكيالة. Lorsqu'il fut parfaitement informé des recettes et des dépenses inhérentes à cet emploi, il gagna, par des flatteries et des promesses, quelques-uns des adjudicataires du mesurage, et obtint la ferme des grains du port de Boulak. Il mit dans sa gestion une grande sévérité, en sorte qu'il procura un excédant de revenu. Ayant fait sa cour au *sâhib* (vizir) Fakhr-eddin-ben-Khalili, et gagné les émirs par des présents, il fut nommé *schâdd* (inspecteur) des bureaux, avec le grade d'*émir de dix*. De là, il passa au rang de *schâdd* de la province de Djizeh et de *wâli* du Caire, réunissant ensemble ces deux emplois, et il prit rang parmi les émirs de *Tabl-khânah*. Enfin, il fut promu à la dignité de vizir, et il mourut dans l'exercice de ses fonctions. 15° Le schérif Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Schehab-eddin-Abou-Ali-Hosaïn-ben-Schems-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-Ourmawi, *nakib* des schérifs. Il mourut le dix-neuvième jour de Scheval, et eut pour successeur le schérif Bedr-eddin-ben-Izz-eddin. Il fut mis à mort, à Damas, par ordre d'Abou'Ssorour, le Samaritain, secrétaire de l'émir Seïf-eddin-Asendemur-Kurdji, *naïb* de Tarabolos.

AN 705 Au commencement du mois de Moharrem, Djelâl-eddin-Mohammed-ben-Abd-errahman ben-Omar-Kazwini exerça à Damas les fonctions de *naïb-alhokm* (substitut du kadi), au nom de Nedjm-eddin-Ahmed-ben-Sasari. Le huitième

(51) Le mot قبع qui fait au pluriel اقباع, signifie *un bonnet*. On lit dans le *Moroudj-aldheheb* de Masoudi (tom. II; f. 260) : الاقباع على روسهم « Ils portaient des bonnets sur leurs têtes. » Dans le *Solouk* de Makrizi (t. II, f. 99 v°) : عمامة من حرير على قبع حرير « Un turban de soie sur un « bonnet de soie. » Dans l'*Histoire de Jérusalem* (man. 713, p. 289) : يلبس على راسه قبعا من غير عمامة « Il mettait sur sa tête un bonnet sans turban. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-kadi-Schohbah (manuscr. 643, f. 149 r°) : عمامة على قحف الراس بغير قبع « Sur le sommet de la tête était un « turban sans bonnet. » Dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 214 v°) : شاش اسود... قبع اسود « Un *schâsch* (mousseline) noire, et un bonnet noir. » Ailleurs (m. 667, f. 189 r°) : على راسه عمامة هايلة وقبع جوخ كبير جدّا ويلق عليه ازيد من ثوب بعلبكى رفيع وقيل ثوبين عوضا عن الشاش « Sur sa tête était un vaste turban et un bonnet de drap, extrêmement ample, autour « duquel on roulait plus d'une pièce d'étoffe *baalbeki*, très-fine. Suivant d'autres, on y mettait deux « pièces d'étoffe à la place du *schâsch*. »

jour de ce mois, l'émir Djemal-eddin-Akousch-Alafram, naïb de Syrie, partit de Damas, à la tête des troupes de cette ville pour aller attaquer les habitants des montagnes de Kesroan. On fit proclamer dans la place que tous ceux d'entre les soldats et les fantassins qui resteraient en arrière seraient étranglés. L'armée se composait d'environ cinquante mille hommes d'infanterie. L'émir attaqua l'ennemi, détruisit ses villages, coupa ses vignes et dispersa la population, après des combats qui avaient duré onze jours, et dans lesquels Melik-Aouhad-Schâdi, fils de Melik-Zâher-Daoud tua quatre soldats, s'empara de force de la citadelle, passa au fil de l'épée les ennemis, et fit six cents prisonniers. L'armée, après avoir recueilli un immense butin, rentra à Damas le quatorzième jour de Safar. L'émir Bibars, le *djâschenkir*, arriva du Hedjâz, conduisant avec lui les deux schérifs Aboul'ghaïb et Otaïfah. On leur assigna des revenus suffisants, et ils montaient à cheval avec les émirs. 602

Les pèlerins étant arrivés, on donna ordre de préparer le présent destiné pour le souverain du Magreb, et auquel on joignit vingt *ekdisch* (chevaux) tatars, vingt émirs tatars, et quelques tambours et quelques arcs pris sur eux. On choisit, pour accompagner ce présent, avec Idagdi-Schehrizouri, Ali-eddin-Idagdi-Kalili-Schemsi, mamlouk de Sonkor-aschkar et l'émir Alâ-eddin-Idagdi-Khowarizmi. Amin-eddin-Abou-Bekr-ben-Wadjih-eddin-Abd-aladim-ben-Iousouf-Ebn-Alrokaki fut installé, comme inspecteur de la Syrie, en remplacement de Schehab-eddin-ben-Mouïassar-Schems-eddin-Mohammed-ben-Othman. Harizi fut destitué des fonctions de kadi des hanéfis, à Damas, et on lui donna pour successeur Schems-eddin-Adhraï. Voici ce qui amena la disgrâce de Harizi : on trouva une note écrite de sa main, et dans laquelle, parlant du scheïkh Taki-eddin-Ahmed-ben-Timiah, il disait que, depuis le temps des premiers hommes si renommés pour leur vertu, on n'avait jamais vu un personnage aussi éminent. Le courrier de la poste ayant apporté le diplôme d'investiture destiné pour Adhraï, s'imagina qu'il était pour Harizi. Il arriva à Damas au moment où le *naïb* était parti pour la chasse. Il remit le diplôme entre les mains de Harizi, qui se transporta au collége *Dâheriah*, où il rendit la justice. Adhraï, qui était persuadé que le diplôme s'adresait à lui, resta désespéré et chagrin. Mais bientôt, l'acte ayant été lu en présence de la population, on y trouva le nom d'Adhraï. Harizi se leva tout confus : on manda Adhraï, qui vint prendre séance et rendre la justice.

Sur ces entrefaites Ebn-Timiah témoigna une extrême désapprobation de la

conduite des fakirs *ahmedis*, qui entraient dans des feux allumés, mangeaient des serpents, portaient à leurs cous des colliers de fer, se chargeaient les épaules de chaînes, plaçaient autour de leurs mains des bracelets du même métal, assemblaient leurs cheveux et en formaient une masse compacte. Ebn-Timiah, à Damas, mit, dans la poursuite de cette affaire, un zèle extrême. Entouré d'un nombreux cortége, il se rendit auprès du *naïb*, et lui représenta que ces fakirs introduisaient des pratiques toutes nouvelles. Tous les hommes instruits se joignirent à cette troupe et à son chef. Ce jour présenta l'image d'une fête, qui dégénéra presque en une sédition. On décida qu'on s'en tiendrait aux prescriptions de la loi, et qu'on obligerait les fakirs à renoncer à leur costume.

Cette même année, dans le mois de Djoumada-second, après la conquête des montagnes de Kesroan, le Sultan en concéda la propriété à l'émir Alâ-eddin-ben-Mabad-Baalbeki, Seïf-eddin-Bektemur-Alatik-Bektasch-Fakhri, Hosâm-eddin-Lâdjin, et Izz-eddin-Khattâb-Irâki. Ils montèrent à cheval, le *scharbousch* en
603 tête, et se rendirent dans cette province. Ce fut pour leur compte que les montagnards cultivèrent les campagnes, et l'autorité des Rafidis fut tout à fait anéantie.

Cependant, le souverain de Sis différait l'envoi du tribut qu'il était dans l'usage de payer au mois de Dhou'lhidjah de l'année précédente. Le *naïb* d'Alep avait fait partir son *ostadâr* Kaschtemur-Schemsi, l'un des commandants de cette ville, à la tête d'un corps de troupes composé d'environ deux mille hommes, parmi lesquels se trouvaient l'émir Schems-eddin-Ak-sonkor-Fârisi, l'émir Fath-eddin-ben-Sobrah, le *mihmandâr*, l'émir Kaschtemur-Nadjibi, et Kaschtemur-Modafferi. Dans le courant du mois de Moharrem, cette armée livra aux flammes un grand nombre de villages, et emmena en captivité les femmes et les enfants. Sur ces entrefaites, un corps de Tatars était arrivé à Sis pour réclamer le tribut. Ils montèrent à cheval, en compagnie du souverain de Sis, et occupèrent la tête du défilé دربند. Ils s'étaient déjà fortifiés dans ce poste lorsque les troupes égyptiennes vinrent les attaquer. Les Tatars firent pleuvoir sur eux des flèches, les Arméniens des pierres. Bien des soldats restèrent sur le champ de bataille. Les émirs Sobrah, Kaschtemur-Nadjibi et Kaschtemur-Modafferi furent faits prisonniers avec une partie de la garnison d'Alep. Kaschtemur, général de l'armée, et Ak-sonkor-Fârisi parvinrent à échapper. Les Tatars retournèrent à *l'ordou*, auprès de Kharbanda, ramenant les prisonniers qui furent mis sous bonne garde. Le *naïb* d'Alep ayant reçu la nouvelle de cette défaite, en

écrivit au Sultan et aux émirs. On ordonna le départ de l'émir (Bektâsch) *émir-silah*, de Bibars, le *dawadâr*, d'Akousch-Mauseli, Kattâl-assiba et Rokn-eddin, le *silahdâr*. Ces officiers sortirent du Caire, au milieu du mois de Schaban, à la tête de quatre mille cavaliers. Le souverain de Sis s'empressa d'envoyer le tribut, et s'excusa en disant que ce n'était pas lui, mais les Tatars qui avaient engagé le combat. Il promit d'employer tous les moyens possibles pour rendre au Sultan les émirs qui étaient tombés au pouvoir de l'ennemi. Bektâsch et ceux qui l'accompagnaient quittèrent Gazah, pour retourner en Égypte.

A cette époque, on mit en liberté l'émir Seïf-eddin-Alhadj-Behadur-Djekmi-Dâheri; on l'envoya à Damas, où il fut mis en possession de l'*ikta* de Kiran, *mouschidd* (inspecteur) des bureaux. Il fut installé comme *hâdjib* de cette ville, en remplacement de l'émir Bektemur-Hosâmi, qui passa au rang de *schâdd* (inspecteur) des bureaux. Kiran fut arrêté et contraint de payer une forte somme. Bientôt après, un ambassadeur de l'empereur de Constantinople arriva, accompagné d'un ambassadeur (du roi) des Kurdjs (Georgiens) qui apportait un présent et une lettre dans laquelle ce prince réclamait l'ouverture de l'église appelée *Mousalliah*, située à Jérusalem, pour que les Kurdjs pussent s'y rendre en pèlerinage. Il assurait que ces peuples resteraient soumis au Sultan et le seconderaient toutes les fois qu'il aurait besoin de leur secours. On donna l'ordre d'ouvrir l'église; ce qui fut exécuté. Les ambassadeurs furent congédiés 604
avec une réponse.

Cependant, au Caire, les transactions étaient entravées par suite de l'abondance des pièces de cuivre, et attendu qu'il s'en était glissé parmi elles quantité de légères. Le prix du froment était monté de dix dirhems l'*ardeb* à quarante. On ordonna de frapper de nouvelles pièces de cuivre فلوس, et le cours des pièces trop légères fut fixé à deux dirhems et demi le *rotl*. Dès ce moment les affaires reprirent leur marche habituelle. Au Caire, Schems-eddin-Mohammed-ben-Adlan s'éleva contre Taki-eddin-Ahmed-ben-Timiah, et désapprouva vivement une décision فتوى qu'il avait vue écrite de sa main, concernant la question de l'*égalité* مسئلة الاستواء et celle de la création du Coran. Les kadis se réunirent pour délibérer sur cet objet. On apprit par une lettre du *naïb* de Damas qu'un des disciples d'Ebn-Timiah ayant tenu, sur ce qui concerne le Coran, des discours peu convenables, cet homme avait été réprimandé et mis en prison par ordre du *kadi-alkodat* Nedjm-eddin-Ahmed-ben-Sasari : qu'Ebn-Timiah

ayant rassemblé ses partisans, avait délivré le prisonnier; qu'Ebn-Sasari, outré de colère, avait fait de nouveau renfermer cet homme; qu'Ebn-Timiah ayant encore réuni sa troupe, on avait indiqué, pour prononcer entre lui et le kadi une réunion qui se tint chez le *naïb* de Damas; qu'enfin, Ebn-Timiah avait rédigé un acte écrit de sa main, dans lequel il protestait, et faisait certifier par des témoins qu'il était schaféi, attaché aux opinions professées par l'Iman de ce nom, et qu'il suivait en tout point les dogmes des Ascharis. On fit proclamer, à Damas, que tout homme qui rappellerait les opinions d'Ebn-Timiah serait étranglé. Alors, Ebn-Adlan montra toute son énergie. Secondé par le *kadi-alkodat* Zeïn-eddin-Ali-ben-Maklouf, le mâléki, il indisposa les émirs contre Ebn-Timiah. Par suite de ses sollicitations, l'émir Rokn-eddin-Omari, le *hádjib*, partit sur les chevaux de la poste, avec ordre d'amener Ebn-Timiah et son frère Scherf-eddin-Abd-errahman. On manda en même temps Nedjm-eddin-Ahmed-ben-Sasari, Ebn-Mounadjâ, Taki-eddin-Schakir, et les fils d'Ebn-Assaïgh. On les fit comparaître, le jeudi vingt-deuxième jour du mois de Ramadan, en présence des kadis et des fakihs réunis avec les émirs, au château de la Montagne. Ebn-Adlan dénonça Ebn-Timiah, qui ne répondit rien, mais se leva pour prononcer la *Khotbah*. Ebn-Makhlouf s'écria : Nous t'avons fait venir pour répondre à une inculpation, et non pas pour remplir les fonctions de *khatib*. Il le somma alors de répondre. Ebn-Timiah lui dit : Comme tu es mon ennemi, tu ne peux légitimement prononcer contre moi. Ebn-Makhlouf ayant donné l'ordre de le conduire en prison, on le saisit, et on l'enferma, ainsi que son frère, au Caire, dans la rue du Daïlem. Ebn-Sasari fut revêtu d'une robe d'honneur, et on le renvoya à Damas, avec une lettre qui devait être lue sur le *menber* de la principale mosquée, et qui contenait une défense de disputer sur les dogmes, et celle de déférer sur aucun point aux décisions d'Ebn-Timiah. On enjoignit aux hanbalis de souscrire des actes par lesquels ils s'engageaient à rétracter ces opinions. Ces pièces devaient être certifiées authentiques, en présence des kadis des provinces, et lues sur les *menber*. La chose reçut son exécution à Damas.

A cette époque on n'entendit plus parler du grand émir Bedr-eddin-Bektâsch-
605 Fakhri, *émir-silah*-Sâlehi-Nedjmi. Voici quelle fut la cause de cet événement. Cet émir, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, était tombé malade. Son *ostadâr*, Bektemur-Fârisi, craignait que, s'il venait à mourir, la chancellerie financière

du Sultan ne réclamât la différence du revenu de son *ikta* pendant la durée de son émirat, c'est-à-dire pendant soixante ans, et qu'il ne fût condamné à rembourser les avances faites par le Sultan (52). Il engagea Nâser-eddin-Mohammed, fils de Bektâsch, à se rendre auprès des émirs Bibars et Selar, pour les inviter, au nom de son père, à parler au Sultan, et à lui dire : Bektâsch, qui est dans un état de délire complet, a servi dans le palais de Melik-Mansour; maintenant, il est vieux et incapable de monter à cheval; il ne doit donc plus manger le produit de cet *ikta* sans y avoir de droit. Les émirs devaient supplier le prince de reprendre ce bénéfice, et d'accorder aux enfants et aux employés de Bektâsch une lettre de décharge pour les sommes dévolues particulièrement au Sultan sur la différence du produit des *ikta* et des mutations, depuis l'époque où Bektâsch avait été promu au rang d'émir, jusqu'au moment où il cesserait d'en être en possession. Il persuada à Nâser-eddin-Mohammed que s'il ne faisait pas cette démarche, et qu'il attendît la mort de son père, il se trouverait sans aucun bien, et forcé de contracter des dettes pour acquitter les droits que réclamerait la chancellerie du Sultan. Nâser-eddin-Mohammed consentit à tout. Cependant les émirs Bibars et Selar, ayant appris le plan adopté par l'*ostadâr*, furent vivement affligés, fondirent en larmes et amenèrent Mohammed auprès du Sultan, à qui il remit la lettre, en présence des émirs. Sa requête fut favorablement accueillie, et on lui délivra une lettre de décharge مسموح conçue en ces termes : « Il a été arrêté, par le commandement auguste..... de remettre à sa noble altesse l'émir Bedr-eddin-Bektâsch-Fakhri-Sâlehi, *emir-silah* المقر العالى المولى الامیری البدری بکتاش الفخری الصالحی tout ce qu'il doit pour la différence du produit des *ikta* auxquels il a été promu et de ceux qu'il a quittés, sans qu'on puisse réclamer de lui aucune différence, aucune avance, rien de ce qui appartient en propre à notre chancellerie auguste, sur le revenu des années lunaires, financières, et autres objets. Nous lui accordons cette grâce, ce bienfait, en considération de ses services précédents et de sa longue carrière. Cette décharge

(52) Le texte porte : التتارى السلطانية, ce qui, dans cette circonstance, n'offre nullement un sens raisonnable. Je n'ai pas hésité à lire التقاوى : car ce mot, comme on va voir, se lira un peu plus bas. Le terme تقاوى qui est le pluriel de تقوية et que j'ai expliqué ailleurs (tom. I, Ire partie, p. 141, 142), désigne *les avances que le Sultan faisait soit en argent, soit en grains, à ceux qui se trouvaient gênés ou arriérés.*

est immuable, irrévocable, et on ne pourra rien exiger de lui, aucun droit, petit ou grand, pour tout le temps passé, et jusqu'au moment où, sur sa demande, il a quitté son *ikta* ». L'émir Schems-eddin-Sonkor-Kemâli, le *hádjib*, et l'émir Bedr-eddin-Mohammed-Ebn-Alwaziri se rendirent auprès de Bektâsch. Ils avaient été précédés par son fils, qui entra chez son père, accompagné de Bektemur, son *ostadár*. Ils lui représentèrent (53) qu'il était faible, incapable de mouvement, et que son *ikta* lui devenait à charge. Mais il répondit : J'espère que Dieu me rendra la santé, et que je mourrai sur mon cheval, en combattant les ennemis. Ils lui exposèrent alors ce qu'ils avaient à craindre, au moment de sa mort, des exigences du fisc. Mais il ne fut nullement touché de leurs discours. Le *hádjib* et Ebn-Alwaziri étant arrivés, porteurs de la lettre de décharge, le fils et l'*ostadár* leur dirent : « N'ayez pas avec lui une longue conversation, car il est dans un état complet de démence et d'aberration d'esprit ». Les deux émirs ayant été introduits firent connaître à Bektâsch ce que son fils avait dit de sa part, sa demande de quitter le service, et de renoncer à
606 son *ikta*. Ils lui présentèrent la lettre de décharge, lui offrirent les salutations du Sultan et des émirs, lui protestant qu'on n'avait agi en cela que d'après ses sollicitations. Ils ajoutèrent qu'on lui assignait un revenu mensuel de cinq mille dirhems. A ces mots, il entra en colère, et dit : « Quoi! le Sultan me prive de mon emploi? » Les deux émirs répondirent que la chose était vraie, et rapportèrent les demarches faites par son fils. Se tournant vers Mohammed, il lui dit : « C'est donc toi qui as présenté cette requête? » La réponse étant affirmative, il chargea d'injures son fils, et dit aux deux émirs : « Allez dire, de ma part, au Sultan et aux émirs : je ne méritais pas de perdre mon emploi avant ma mort ; ils savent tous la conduite que j'ai tenue à leur égard. J'espérais périr dans les combats, et je n'ai pas cessé, chaque année, de partir pour la guerre, pensant y trouver la fin de mes jours. Mais Dieu ne l'a pas voulu. » En parlant ainsi, il leur tourna le dos, et eux se levèrent et partirent. Bektâsch mourut de cette maladie. Son *ikta* fut réuni au domaine particulier du Sultan, et ses soldats furent incorporés dans la *halkah*. Ces événements arrivèrent dans le mois de Dhou'lhidjah.

Cette même année, on vit arriver le présent de Melik-Mouwaïiad-Hizebr-eddin-

(53) Je lis حدّثاه, au lieu de وجداه.

Dâoud, souverain du Yémen; mais il se trouva moindre que de coutume. On lui écrivit, à cette occasion, une lettre pleine de reproches et de menaces, dont on chargea Bedr-eddin-Mohammed-Touri, l'un des commandants de la *halkah*. Le prince du Yémen ne tint nullement compte de ces reproches, et ne fit à la lettre aucune réponse. Une sécheresse extrême se faisant sentir, les habitants de Damas adressèrent au ciel des prières pour obtenir de la pluie, et furent enfin exaucés.

Cette année vit mourir 1° le *khatib* de Damas, Scherf-eddin-Ahmed-ben-Ibrahim-ben-Sabbâ-Fezâri, le jurisconsulte schaféi, le lecteur, le grammairien, le collecteur de traditions. Il mourut au mois de Schewal, à l'âge de soixante-quinze ans. 2° Medjd-eddin-Sâlem-ben-Abi-'lhaïdjâ-ben-Djemil-Adhraï, kadi de Nabolos. Il mourut le douzième jour du mois de Safar; il avait rempli, durant quarante années, les fonctions de kadi de Nabolos. Ayant été destitué, il se transporta, avec sa famille, au Caire, où il mourut. 3° Le *hâfid* Scherf-eddin-Abd-elmoumin-ben-Khalaf-ben-Hasan-ben-Afif-ben-Baroud-ben-Khidr-Tasouni-Dimiati (natif de Damiette); le jurisconsulte shaféi; le *mohaddith* (collecteur de traditions), le dernier des *hâfid*. Il mourut le quinzième jour du mois de Dhou'lkadah, sans avoir été malade, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. 4° Le *kadi-alkodat* d'Alep, Schems-eddin-Mohammed-ben-Mohammed-ben-Behram, le schaféi. Il mourut dans cette ville, dans les premiers jours du mois de Djoumada-premier. C'était un homme d'un grand mérite et d'une conduite irréprochable. 5° Mohammed-ben-Abd-elmoumin-Ebn-Schehâb-eddin-ben-Almouwaddib. Il mourut en Égypte. En fait de traditions, il s'appuyait sur l'autorité d'Ebn-Bâkâ. 6° Le jurisconsulte pieux, le *mousnid* (54) Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Ahmed-Mohammed-ben-Abi-Bekr-ben-Mohammed-Harrâni-Khalili. Il était né dans la ville de Harrân, l'an 618; il y prit les leçons d'Ebn-Rouzbeh et de Moutemin-ben-Kamirah, et, en Égypte, celles d'Ebn-Alhamizi et d'autres. Il se distinguait par des qualités particulières; c'était un homme jovial. Durant son séjour à la Mecque, il lut mille fois le 607
Coran. 7° Scherf-eddin-Iahiâ-ben-Ahmed-ben-Abd-elaziz-Djedhâmi-Iskenderâni (natif d'Alexandrie). 8° Melik-Aouhad-Taki-eddin-Schâdi-ben-Melik-Zâher-Moudjir-eddin-Dâoud-ben-Moudjâhid-Asad-eddin-Schirkouh-ben-Nâser-eddin-Mohammed-ben-Asad-eddin-Schirkouh-ben-Schâdi-ben-Merwan, l'un

(54) Voyez sur ce mot la note contenue dans l'*Appendice*.

des émirs de Damas. Il mourut le deuxième jour de Safar, en combattant contre les peuples du Kesroan. C'était un homme de mérite, versé dans la connaissance des affaires. 9° Une femme, remarquable par sa longévité, Omm-alfadl-Zaïnab, fille de Souleïman-ben-Ibrahim-ben-Hibet-allah-ben-Rahmah-Asardiah. Elle mourut, à Misr, au mois de Dhou'lkadah; pour les traditions, elle s'appuyait sur l'autorité d'Ebn-Alzobaïri, d'Ahmed-ben-Abd-elwâhid-Bokhâri et autres. Mais elle différait d'eux sur plusieurs points.

AN 706 Cependant une querelle vive éclata près de la porte appelée *bâb-alkoullah*, qui fait partie de la citadelle, et en présence des émirs, entre les deux émirs Alem-eddin-Sandjar-Berwâni et Seïf-eddin-Taschlâki. Il s'agissait du droit qu'ils revendiquaient sur les *ikta*. Tous deux prétendaient agir en maîtres, et Taschlâki avait usurpé l'*ikta* de Berwâni. Chacun d'eux était d'un caractère orgueilleux, tyrannique et violent. Berwâni était un des familiers de l'émir Rokn-eddin-Bibars, le *djâschenkir*, et Taschlâki se trouvait attaché à l'émir Selar, le *naïb*, dont il avait été le camarade خشداشه, tous deux ayant été mamlouks de Melik-Sâleh-Ali-ben-Kelaoun. Taschlâki traita durement Berwâni et s'emporta contre lui (55) سفه عليه. Berwâni se leva et se rendit auprès de l'émir Bibars, auquel il porta ses plaintes. Bibars manda Taschlâki, et lui adressa de violents reproches. Taschlâki répondit avec arrogance, se permit, à l'égard de Berwâni, les paroles les plus injurieuses, et lui dit : « Toi, qui es un être isolé, « un banni, un étranger وافدى, tu oses te comparer aux mamlouks du Sultan! » Bibars, outré de colère, se leva pour le frapper. Taschlâki tira son épée, dans l'intention de percer Bibars. Celui-ci, au dernier degré de l'exaspération, prit son épée, et se mit en mesure de frapper son ennemi. Tous les assistants se précipitèrent vers lui en suppliants, parvinrent à l'arrêter, et firent sortir Taschlâki après qu'il eut failli être massacré par les mamlouks de Bibars. Celui-ci, à l'instant, manda l'émir Sonkor-Kemâli, le *hâdjib*, et lui ordonna de faire par-

(55) Le verbe سفه, à la I^re^ et à la VI^e^ forme, suivi de la préposition على, signifie *s'emporter contre quelqu'un*. Dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (m. 663, f. 63 v°), on trouve les mêmes expressions qui sont ici employées par Makrizi. Ailleurs (man. 667, fol. 155 v°) : سفه عليه « Il s'emporta « contre lui. » Dans une *Histoire de l'Égypte* depuis l'an 1099 (de mon manuscrit, fol. 42 r°) : وقع السفه « L'emportement commença. » Et (*ibid.*) : تسافه عليهم « Il s'emporta contre eux. » De là vient le substantif سفاهة *emportement*. On lit dans l'*Histoire* d'Ebn-kadi-Schohbah (man. 643, fol. 41 r°) : توعدوا السبكى بالسفاهة عليه « Ils menacèrent Sobki de s'emporter contre lui. »

tir Taschlâki pour Damas. Le *hâdjib*, redoutant la colère du *naïb* Selar, alla le trouver, et lui fit connaître ce qui se passait. Selar, qui était déjà informé de tout, lui enjoignit de retourner auprès de Bibars, de le flatter avec douceur, pour obtenir de lui le pardon de Taschlâki, et de lui dire : Cet émir restera confiné dans sa maison, jusqu'à ce qu'il ait recouvré votre bienveillance. Bibars, en entendant ce message, poussa un cri, et jura que si Taschlâki passait la nuit au Caire, cet événement produirait une sédition terrible. Le *hâdjib* alla rapporter ces choses à Selar, qui n'eut d'autre ressource que de se taire, et de faire à l'instant partir Taschlâki. Le *hâdjib* recommanda à ce dernier de s'arrêter 608
à Belbeïs jusqu'à ce que l'on pût solliciter Bibars à son égard. Le lendemain, Bibars et Selar se trouvant réunis à l'audience du Sultan, Bibars commença à s'étendre sur les mauvais procédés qu'avait eus envers lui Taschlâki. Selar essaya, mais sans succès, de calmer sa colère. Comme Bibars persistait dans son ressentiment, Taschlâki continua sa marche et se rendit en Syrie.

Cette année, un courrier de la poste, expédié de la ville de Hamah, apporta un acte certifié véritable en présence du kadi, et annonçant ce qui suit, relativement à un village nommé Bârin بارين, situé entre deux montagnes. Durant la nuit, un affreux craquement se fit entendre dans ces deux montagnes : au point du jour, la population se porta en foule vers ce point. Une des montagnes avait traversé la vallée voisine, et la moitié de sa masse avait été rejoindre l'autre montagne. Les eaux qui coulaient entre ces deux montagnes avaient continué leur cours dans la vallée. La montagne, qui s'était ainsi déplacée, n'avait pas perdu une seule pierre. La masse mise en mouvement présentait une longueur de cent dix coudées, et la vallée qu'elle avait dû traverser avait une largeur de cent coudées. Le kadi de Hamah partit, accompagné de témoins, pour aller vérifier le fait, et le constater par un acte authentique. Ce fut là un événement tout à fait extraordinaire.

On reçut, du Magreb, la nouvelle que le Sultan Abou-Iakoub-Iousouf-ben-Iakoub, le Merînî, souverain de Tlemsan avait été égorgé par ses serviteurs, au mois de Dhou'lkadah de l'année précédente; que son fils Abou-Sâlem, lui ayant succédé, les mêmes hommes, au bout d'une semaine, s'étaient soulevés contre lui et avaient placé sur le trône Abou-Amer-Thâbit.

Cette année, la dissension commença à éclater entre les deux émirs Bibars et Selar. Voici quelle en fut l'origine :

Tadj-eddin-ben-Saïd-eddaulah, le *kâtib* (secrétaire), jouissait du plus grand

crédit auprès de Bibars, et avait la direction de toutes ses affaires. L'émir l'initia également dans l'administration de l'empire; en sorte que pour tous les actes qui ont trait aux revenus financiers et qui sont du ressort du vizir et de l'*ostadár*, il ne s'en rapportait qu'à lui. Il avait pris aussi, pour le seconder, un de ses parents, nommé Akrem-ben-Mesir. Tous deux s'attachèrent à capter Bibars, en levant des droits sur les marchandises, et joignirent à ses attributions la ferme du natron. Tadj-eddin était ami de d'Ebn-Alschaïkhi, et c'était lui qui l'avait fait élever au rang de vizir. La mort tragique de ce dernier lui fut extrêmement sensible, et il soupçonna l'émir Alem-eddin-Sandjar-Djâouli d'avoir causé cet événement, et d'avoir animé contre le vizir l'émir Selar; car il n'ignorait pas que Djâouli était l'ennemi déclaré d'Ebn-Alschaïkhi et l'ami du *sâhib* Saad-eddin-Mohammed-ben-Mohammed-ben-Ataïâ, qu'il voulait porter au vizirat, dans l'intention de nuire à Tadj-eddin-ben-Saïd-eddaulah. Ce dernier commença à intriguer contre Djâouli, qui était, à cette époque, substitut de Bibars, le *djâschenkir*, dans la place d'*ostadár*. Il aposta, pour le dénoncer, un Copte, qui ne manquait pas, à tout moment, de dire à Bibars que Djâouli pillait les revenus de l'État, et avait accaparé pour lui, ou pour ses adhérents, un
609 grand nombre de pensions, ce qui paralysait la marche des affaires; que le vizir Ebn-Ataïâ n'avait aucune connaissance de ce qui constitue le talent du *kâtib* (secrétaire); que Djâouli l'avait fait nommer vizir par l'émir Selar, afin de réaliser tous ses plans; qu'un des *kâtib* du *havâïdj-khânah* avait écrit des feuilles اوراق qui constataient qu'une somme considérable restait due par Djâouli. Ces discours, et d'autres semblables, souvent répétés, firent une impression profonde sur l'esprit de Bibars et l'indisposèrent à l'égard de Djâouli. Il parla contre lui à Selar, prétendant que Djâouli s'était approprié une somme d'argent considérable. Selar était l'ami de Djâouli, et professait depuis longtemps pour lui un vif attachement. Chacun d'eux avait fait construire sur le mont Iaschkar, tout auprès des *mandarah* (sallons) de Kabsch, un collége voisin de celui qu'avait élevé l'autre, et avait disposé le lieu de sa sépulture vis-à-vis celui qu'avait choisi son ami. Selar prit la défense de Djâouli, et dit à Bibars: « Par Dieu, n'écoute pas les discours des employés des finances, ce sont des misérables qui n'ont d'autre but que d'exciter des troubles. » Bibars continua à parler contre Djâouli, et à tenir sur son compte des propos insultants. Il finit en disant: « Il faut, de toute nécessité, que je retire de ses mains les fonds

du trésor. » Lorsque les deux émirs se furent séparés, Selar fit savoir à Djâouli que Bibars était violemment indisposé contre lui, et avait tenu sur son compte des discours malveillants et injurieux. Il lui fit entendre que tout cela était le fruit des intrigues de Tadj-eddin-ben-Saïd-eddaulah. Il lui conseilla de se présenter chez Bibars, et de s'attacher à le capter par des paroles pleines de douceur. « Peut-être, ajouta-t-il, se laissera-t-il fléchir, et abandonnera-t-il ses projets. » Djâouli suivit ce conseil; il se rendit chez Bibars, s'humilia devant lui, et lui adressa des excuses pleines de soumission; mais Bibars, entrant dans un vif accès de colère, lui prodigua les injures et les menaces, et ne fit aucune attention à ses paroles. Djâouli se leva, et tout troublé, alla trouver Selar, auquel il raconta ce qui venait de lui arriver. L'émir en fut extrêmement irrité. Au moment où Djâouli venait de sortir de chez Bibars, Ebn-Saïd-eddaulah entra chez celui-ci, apportant des feuilles sur lesquelles il avait enregistré le compte de Djâouli, et dont il fit la lecture. Il avait amené avec lui Akrem-ben-Beschir, afin de vérifier les comptes de Djâouli, suivant ce qui se trouvait relaté sur les feuilles. Bibars encouragea Ebn-Beschir à faire cette opération. Le lendemain, au moment où les émirs, venant de faire leur cour au Sultan, avaient pris place auprès du *naïb* Selar, et que parmi eux se trouvaient Djâouli et le vizir, Bibars donna ordre de mander Ebn-Beschir, le *kâtib* (écrivain). Lorsqu'il fut arrivé, Bibars lui dit : « Tu m'as assuré que les fonds du Sultan ont été dilapidés; que cet homme (en montrant Djâouli) s'est approprié une partie de l'argent, que le vizir a été de connivence avec lui, et que telle est la cause de la stagnation des affaires de l'empire. Tu t'es engagé à dénoncer ces deux hommes, et à prouver qu'ils sont redevables de fortes sommes envers le Sultan. Maintenant, interpelle-les tous deux, et ne dis rien qui ne soit conforme à la vérité. » Alors, Ebn-Beschir se leva, produisit les actes, et inculpa le vizir sur des points qui compromettaient Djâouli. Ce dernier répondit à tout, article par article. Ebn-Beschir s'attachait 610
à réfuter ses assertions. Il lui dit, entre autres choses : « Tu es un émir, et tu n'entends rien aux actes que dressent les *kâtib*. » La discussion dura longtemps, et la séance se termina de la manière la plus scandaleuse. Dès ce moment, l'animosité se manifesta entre Bibars et Selar, par suite du zèle que chacun d'eux montrait pour la défense de son protégé. Bibars était dans l'usage de monter à cheval en même temps que Selar, et de descendre quand celui-ci descendait. A compter de ce jour, Bibars cessa d'accompagner Selar, et chacun

d'eux se mettait en marche isolément, et n'ayant avec lui d'autre cortége que ses adhérents. Tout le monde s'attendait à des troubles prochains.

Cependant l'émir Selar députa vers Bibars Sonkor-Kemâli, le *hâdjib*, avec ordre de lui adresser des paroles conciliantes, et de lui dire de sa part : « Tu sais qu'une amitié fraternelle règne entre moi et Djâouli, au point que chacun de nous a choisi l'autre, pour lui confier, après sa mort, le soin de ses enfants ». Il lui recommanda d'employer les supplications les plus humbles pour obtenir la grâce de Djâouli. Le *hâdjib* s'étant rendu auprès de Bibars, mit en œuvre toutes les ressources du langage. Bibars se montra inflexible, et dit : « Je ne « cesserai de le poursuivre, jusqu'à ce que je retire de ses mains l'argent du Sultan, « et que je le fasse frapper à coups de fouet. » Puis il fit dire à Djâouli : « Si tu ne « payes les sommes dont tu es redevable, je te ferai expirer sous les coups de « fouet, ainsi que j'ai fait à l'égard de l'autre, » désignant ainsi Ebn-Alschaïkhi. Il adressa au vizir la même sommation, et plaça auprès de l'un et de l'autre des surveillants, jusqu'à ce qu'ils acquittassent leur dette. Selar, ayant appris ces faits de la bouche de Kemâli, fut vivement irrité. Toutefois, c'était un homme extrêmement conciliant et plein de prudence. Djâouli commença à faire vendre aux émirs, près de la porte de *Koullah*, ses chevaux, ses habits, ses meubles. Tous se montrèrent fort touchés de son infortune, et pour faire leur cour à l'émir Selar, achetaient les effets de Djâouli à des prix bien au-dessus de la valeur réelle, dans l'intention de les lui rendre lorsqu'il serait rentré en grâce avec Bibars.

Les choses restèrent sur le même pied durant un grand nombre de jours ; Bibars et Selar ne se trouvaient jamais ensemble. Cependant les émirs bordjis se préparèrent à employer auprès de Bibars la voie de la contrainte. Ils ne montaient point à cheval sans porter des armes sous leurs vêtements, dans la crainte que des troubles ne vinssent à éclater subitement. Tout le monde s'attendait d'un jour à l'autre à voir naître le désordre, et c'était là le sujet de toutes les conversations; les grands émirs Akousch-Kattâl-assiba, Bibars, le *dawadâr*, Burlughi, Aïbek, le *khâzindâr* (trésorier), Sonkor-Kemâli, Bektout-Fattâth et d'autres, se rendirent auprès de l'émir Bibars, le *djâschenkir*, en le conjurant d'apaiser les troubles, d'éteindre le feu du désordre. Enfin, cédant à leurs instances, il consentit à lever la surveillance dont il avait entouré Djâouli, mais sous la condition que celui-ci se rendrait en Syrie sans emploi بطالا. Ils allèrent porter

cette nouvelle à l'émir Selar et le sollicitèrent jusqu'à ce qu'il acquiesçât au départ de Djâouli. Ce dernier se mit en marche le même jour, après avoir vu supprimer son revenu. Toutefois, lorsqu'il fut arrivé à Damas, on lui accorda le grade d'émir de *tabl-khânah*.

A la même époque, le *sâhib* (vizir) Saad-eddin-Mohammed-ben-Mohammed-ben-Ataïâ fut mis en liberté après avoir payé environ quatre-vingt mille dirhems, et la réconciliation eut lieu entre Bibars et Selar. Bientôt ces deux émirs conférèrent ensemble relativement à la charge de vizir, et pour savoir quel homme 611
était digne de cet emploi. Selar ayant proposé Tadj-eddin-ben-Saïd-eddaulah, Bibars répondit : « Je ne crois pas qu'il accepte, car je lui ai déjà offert ce rang, « et il l'a refusé. » Selar lui dit : « Laisse-moi agir auprès de lui. » Bibars ayant consenti, les deux émirs se séparèrent. Selar envoya appeler Tadj-eddin; lorsque celui-ci fut entré, l'émir montra une visage sévère, et cria avec une vive émotion : « Apportez la robe du vizirat. » Puis il fit signe à Tadj-eddin de la revêtir. Comme il refusait, Selar l'apostropha d'une voix haute, et jura que s'il ne cédait pas, il lui ferait trancher la tête. Tadj-eddin craignant une catastrophe, parce qu'il connaissait la haine que lui portait Selar, revêtit le costume de vizir, le jeudi, quinzième jour du mois de Moharrem. Il baisa la main de l'émir Selar, qui lui montra un visage riant et lui donna des conseils. Le vizir sortit de la maison du *naïb*, située dans la citadelle, et se rendit dans le *kâah* (édifice) du *sâhib* (vizir), placée dans la même enceinte, ayant devant lui les *nakib* et les *hâdjib*. On lui porta l'encrier du vizirat et on lui amena la mule. Il apostilla les cédules et expédia les affaires jusqu'après l'*asr;* ensuite il retourna à sa maison. L'émir Bibars apprit cet événement, et en fut charmé, attendu que c'était là ce qu'il avait désiré. Le vendredi, de grand matin, les habitants de la ville se rendirent à la porte de la maison du vizir Tadj-eddin-Abou'lfotouh-Ebn-Saïd-eddaulah, pour attendre que ce magistrat se mît en marche, mais il ne sortit point de chez lui. Au moment où le jour était déjà avancé, l'esclave du vizir parut, et dit à la foule : « Le vizir a donné sa démission et s'est retiré dans le *zâwiah* du scheïkh Nasr-Manbedji ». Tout le monde se dispersa. Tadj-eddin, à peine rentré dans sa maison, s'était, la nuit même, rendu auprès du *scheïkh* Nasr, dont il était l'ami intime, et qui jouissait d'un grand crédit auprès de l'émir Bibars; puis il avait fait reporter au trésor du Sultan, placé dans la citadelle, la robe تشريف du vizirat. Il resta chez le *scheïkh*, implorant sa protection. Nasr écrivit à Bibars pour intercéder en

faveur de Tadj-eddin. « Il a, dit-il, donné sa démission de la place de vizir, et « déclaré qu'il n'exercerait jamais cette charge. Il n'a d'autre intention que de « rester dans le *záwiah*, avec les fakirs, uniquement occupé à servir Dieu. » Bibars ayant pris cette lettre, entra chez Selar, qui, après en avoir fait la lecture, lui dit : « Nous acceptons sa démission ; faites-le venir, afin que nous le « consultions sur celui qui doit être promu au vizirat. » Tadj-eddin, amené par Bibars, présenta ses excuses, et conseilla d'élever au rang de vizir Dâïâ-eddin-Abou-Bekr-ben-Abd-allah-ben-Ahmed-Nisaï, inspecteur des bureaux. On manda cet homme, que l'on revêtit de la *khilah*, le lundi, dix-neuvième jour du mois. Il prit possession du vizirat, mais il n'en avait que le titre ; toute l'autorité réelle appartenait à Tadj-eddin : tous les actes étaient souscrits de sa main ; le vizir n'expédiait aucune affaire sans avoir pris sa décision.

Le sixième jour de Safar, Tadj-eddin-ben-Saïd-eddaulah fut revêtu d'une *khilah*, et installé comme conseiller مشير du vizirat et de tous les inspecteurs par-
612 ticuliers de l'Égypte et de la Syrie, comme chargé seul de l'inspection des maisons et des affaires dépendantes des *ostadár*, de l'inspection appelée *nadar-assohbah*, et de celle des armées. On lui délivra un rescrit توقيع tel qu'il n'en avait jamais été donné de pareil à aucun homme de loi متعمم. Il siégeait à côté de l'émir Selar *naïb-assaltanah* (vice-roi) au-dessus de tous les *kátib*, hommes de loi كل متعمم من الكتّاب. Son autorité étant partout reconnue, ses ordres écrits sur toutes les matières de l'administration recevaient leur exécution, attendu que le vizir lui montrait des égards, et se soumettait à lui, de tout son pouvoir (56). Izz-eddin-Aïdemur-Khatiri fut nommé *ostadár*, en remplacement de Sandjâr-Djâouli.

Sur ces entrefaites on vit revenir les ambassadeurs qui avaient été envoyés vers le prince Taktaï, souverain des contrées du Nord. C'était l'émir Belban-Sarkhadi et ses adjoints. Ils étaient accompagnés de Namoun, ambassadeur de Taktaï, qui apportait un présent magnifique, ainsi qu'une lettre dans laquelle ce monarque demandait que l'armée égyptienne s'avançât vers l'Euphrate, s'engageant à se mettre lui-même en campagne pour envahir les contrées soumises à Gazan, sous la condition que chacun des deux empires resterait maître des provinces dont il aurait fait la conquête. On combla d'honneurs le député, et des présents furent adressés à son souverain ; mais on lui représenta

(56) Le texte porte : لان الوزير جانبه له وحفض جناحه بكل ممكن, je lis رعى جانبه وخفض جناحه له.

que la paix venait d'être conclue avec Kharbanda, et ne devait pas être violée; que s'il arrivait de nouveaux événements, on agirait en conséquence. On fit partir, comme ambassadeurs, l'émir Bedr-eddin, Tekmesch-Dâheri, Fakhr-eddin-Aïar-Schemsi, *emir-akhor*, et Sonkor-alaschkar, l'un des commandants de la *halkah*.

Schehâb-eddin-Ghazi-ben-Ahmed-ben-Alwâsiti fut, sur la dénonciation de Tadj-eddin-Abd-arrahim Senhouri (57), transféré, de sa place d'inspecteur de l'empire نظر الدولة, à celle d'inspecteur d'Alep. Voici à quelle occasion : Il était l'ennemi de Tadj-eddin-Ebn-Saïd-eddaulah; car celui-ci, durant son vizirat, avait été l'instigateur des coups de fouet qui avaient été infligés par Safar-Alaradj à Schehâb-eddin, et qui l'avaient forcé d'embrasser l'islamisme. Doué d'une extrême facilité d'élocution, sachant bien la langue turque, il était admis auprès des émirs, et lorsque Saïd-eddaulah se présentait chez un émir auprès duquel se trouvait Schehâb-eddin, celui-ci ne se levait pas et ne daignait faire à lui aucune attention. Lorsque Ebn-Saïd-eddaulah eut sous sa juridiction les affaires du royaume, Ebn-Alwâsiti lui devint odieux, et par ses sollicitations auprès de l'émir Bibars, il obtint un rescrit توقيع qui nommait Ebn-Alwâsiti aux fonctions d'inspecteur d'Alep, et l'envoyait dans cette ville. En recevant cet acte, Ebn-Alwâsiti s'écria : « J'aimerais mieux vivre en enfer que d'avoir à seconder dans ses plans Ebn-« Saïd-eddaulah. » Il partit aussitôt pour sa destination.

Le huitième jour du mois de Dhou'lhidjah, l'émir Seïf-eddin-Bektemur-Hosâmi fut destitué des fonctions de *schâdd* (inspecteur) des bureaux de Damas, et occupa, comme précédemment, le rang de *hâdjib*. L'émir Djemâl-eddin-Akousch-Roustemi, *wâli* du Caire, fut nommé pour le remplacer dans ses fonctions de *schâdd* pour les provinces méridionales, الصفقة القبلية après s'être engagé à payer en quatre ans une somme de huit cent mille dirhems.

On apprit (58) par un courrier de la poste, envoyé de Damas, que le neuvième jour du mois de Djoumada-premier, il était arrivé dans cette ville, du pays des Tatars, un homme appelé le scheïkh-Borak, qui était accompagné d'une troupe de fakirs, au nombre de cent environ. Ils portaient un costume 613
extraordinaire, avaient sur la tête des bonnets de feutre rogné كلاوات لباد مقصص recouverts de turbans عمايم, auxquels étaient adaptées des cornes de feutre, semblables à celles du buffle, et des sonnettes. Leurs barbes étaient rasées, à

(57) Le texte porte : رقعة تاج الدين عبد الرحيم السنهورى, je lis من رفعة.

(58) Le même fait se trouve rapporté par Abou'lmahâsen (man. 663, f. 55 rect.)

l'exception des moustaches; leur vêtement se composait de feutre blanc لبايد بيضا, et ils portaient, en guise de baudriers, des cordes dans lesquelles étaient enfilés des osselets de bœufs; chacun d'eux s'était brisé la dent canine supérieure. Leur *scheïkh*, âgé de quarante ans, était un homme hardi, audacieux, énergique et intrépide; il faisait porter avec lui un *tabl-khânah* (tambour), que l'on battait devant lui par forme de *naubah*. Il était accompagné d'un *mohtesib*, qui avait l'inspection sur cette troupe et punissait ceux qui avaient manqué à quelques-uns des ordres du *scheïkh*. Le châtiment consistait en vingt coups de bâton sous la plante des pieds: du reste, le *scheïkh* et ses sectateurs observaient exactement les pratiques de dévotion et la prière. Lorsqu'on lui faisait des représentations sur son costume, il répondait: « J'ai voulu être le « bouffon des fakirs مسخرة الفقراء. » Suivant ce qu'il racontait, Gazan ayant entendu parler de lui, le manda à sa cour et lâcha contre lui un lion féroce. Le *scheïkh* monta sur le dos de l'animal, qu'il força de marcher. Gazan, pénétré de vénération, fit répandre sur la tête de cet homme une somme de dix mille dinars. Au moment où il arriva à Damas, le *naïb* était dans le *Meïdan-akhdar* (l'hippodrome vert). Le *scheïkh* se présenta devant lui: là se trouvait une autruche extrêmement féroce, en sorte que personne n'osait en approcher. Le *naïb* ordonna de la lâcher contre lui. Au moment où l'autruche s'élançait vers lui, le *scheïkh* sauta sur elle, la monta, et l'oiseau l'emporta, en volant, dans la place, l'espace de cinquante coudées. En approchant du *naïb* il lui dit: « Dois-je la faire « voler encore plus haut? » Le *naïb* répondit que c'était inutile; puis il combla cet homme de marques de bienveillance, et tout le monde s'empressa de lui offrir des présents.

Une lettre du Sultan ayant défendu de laisser le *scheïkh* faire le voyage d'Égypte, il se rendit à Jérusalem, d'où il retourna dans son pays. C'est au sujet de ces fakirs que Siradj-eddin composa une longue pièce de vers, appelée *Mouwaschschahah* موشحة, qui commence en ces termes:

« Il est venu chez nous, du fond du pays de *Roum*, des hommes dont la figure « étonne l'imagination; ils portent des cornes pareilles à celles des taureaux: le « diable se trouve parmi eux; prenez garde. »

Sur ces entrefaites, l'émir Taksaba, à la tête de ses troupes, arriva à *Kous*, revenant de son expédition en Nubie. Leur absence avait duré neuf mois, et

l'on avait eu à lutter, dans la guerre contre les noirs, avec de nombreux dangers et le manque de vivres.

Les deux émirs, Bibars et Selar, défendirent aux barques de traverser le canal appelé *Hâkemi*, en dehors du Caire, attendu qu'il s'y commettait ouvertement des désordres et des scènes scandaleuses. Les femmes se montraient dans les bateaux, en grande parure (59), s'asseyaient à côté des hommes, ayant le visage découvert, la tête ornée de *koufiah* d'or (60), et buvaient hardiment du vin,

(59) Le verbe بهرج signifie *altérer, falsifier*. Dans le *Traité de la religion chrétienne* d'Ebn-Assal (f. 6 r°) : دأبه ان يبهرج خلاصه ويزيّفه « Il avait l'usage d'altérer et de falsifier sa pureté. » Dans le *Traité théologique* d'Abou'lbarakat (fol. 88 A r°) : حسن افتقادهم الذى لا يبهرجه الاعتبار « Leur bonne épreuve que la réflexion n'altère pas. » A la II^e^ forme il désigne *être altéré, être de mauvais aloi*. Dans l'*Histoire* d'Ebn-aldjouzi (man. ar. 640, fol. 1) : اتظنّ ما تقول ما تبهرج « Penses-tu que ce que tu dis n'est pas de mauvais aloi. » Dans un vers que cite le *Kharidah* (man. 1376, fol. 115 v°) : له فى الفضل مذاهب تبهرج عندها الذهب « Il a, sous le rapport « du mérite, des règles de conduite auprès desquelles l'or paraît de faible aloi. » Les mêmes mots se trouvent répétés dans le *Kalaïd-alikian* (de mon man., p. 125). De là vient le mot بهرج qui signifie *un métal altéré, de mauvais aloi*. On lit dans le *Kharidah* (m. 1374, f. 155 r°) ce vers : ولا خلاص العسجد الابريز مثل البهرج « La pureté de l'or natif ne ressemble pas à un métal de mauvais aloi. »

Suivant Tebrizi (ad *hamasah*, p. 539), on désigne par le mot بهرج *un lieu délaissé, abandonné, et qui n'est plus gardé*.

Le verbe بهرج, à la II^e^ forme, en parlant d'une femme, signifie : *se parer avec excès, se livrer à une coquetterie pleine de hardiesse*. On lit dans les *Mille et une nuits* (t. I, p. 135) : قد تزينت وتبهرجت « Elle se para et déploya toute sa coquetterie. » Dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (tom. II, p. 311) : كان يمنعها التطرف الى التبهرج « Il l'empêchait de se livrer à sa « coquetterie. » Chez le *Continuateur d'Elmacin* (man. 619, f. 18 r°) : امراة كانت تتبهرج فى زينة فاخرة « Une femme se montrait, avec coquetterie, dans une parure magnifique. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Abi'Ssorour (f. 158 v°) : تبهرج النساء الفاجرات واختلاطهن بالرجال « La coquetterie des courtisanes en leur réunion familière avec les hommes. » Dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (man. 667, f. 27 r°) : النساء... المتبهرجات « Les femmes coquettes. » Dans le *Roman d'Antar* (tom. II, f. 227 r°) : عبلة قد تبهرجت لابن عمها مثل تبهرج الارض فى ايام الربيع « Ablah se para avec coquetterie, pour recevoir son cousin, comme la terre se pare durant « les jours de printemps. » Au rapport de Burckhardt (*Arabic proverbs*, p. 144). Le mot مبهرج ou مبهرجة désigne *une femme qui lève souvent un coin de son voile*.

(60) Le mot *koufiah* كوفية, qui fait au pluriel كوافى, désigne *une sorte de bonnet*. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 682, fol. 390 r°) : استجدّ ركوب الاوجاقية بالكوافى الزركش على صفة الطاسات فوق رؤسهم « Il imagina de faire une cavalcade de pages, qui por- « taient au-dessus de leurs têtes des *koufiah* de brocart d'or ayant la forme de tasses. » Et (*ibid.*) :

ce qui produisait des troubles continuels et des meurtres nombreux. Les barques chargées de marchandises eurent seules le privilége de pénétrer dans le canal; quant aux bateaux destinés à l'amusement, l'entrée leur fut interdite.
614 Cette mesure fut regardée comme un acte extrêmement louable.

Cette année vit terminer la construction de la mosquée bâtie par ordre de l'émir Djemâl-eddin-Akousch-Alafram, au pied du mont Kasioun. Le kadi Schems-eddin-Ebn-Alizz, le hanéfi, y fit la *khotbah*, le vendredi vingt-quatrième jour du mois de Schewal. Le rang de kadi des hanéfis de Damas fut confié à Sadr-eddin-Abou'lhasan-Ali, fils du *scheïkh* Safi-eddin-Aboul'kasim-Mohammed-Bosrawi, le vingt-neuvième jour de Dhou'lkadah, en remplacement de Schehâb-eddin-Ahmed-Araï. Des envoyés du souverain de Sis apportèrent un tribut; ce prince venait de mettre en liberté deux cent soixante-dix émirs musulmans qui arrivèrent à Alep. Djelâl-eddin-Mohammed-Kazwini fut nommé *khatib* de Damas, au mois de Schewal, après la mort de Schems-eddin-Mohammed-ben-Ahmed-ben-Alkhalâti. A la même époque, le dernier jour de Ramadan, l'émir Selar rendit la liberté au *scheïkh-alislam* Taki-eddin-Ahmed-ben-Timiah. Une assemblée de kadis et de fakihs ayant été convoquée avait envoyé vers lui pour l'inviter à sortir de sa prison et à venir, mais il avait refusé. D'autres députa-

على راس كل واحد منهم الكوفية الذهب « Chacun d'eux avait sur la tête un *koufiah* d'or. » Ailleurs (fol. 337 v°) : الحوانيت المعدة لبيع الكوافى والطواقى التى يلبسونها الصبيان والبنات « Les « boutiques destinées à la vente des *koufiah* et des *tâkiah* que portent les enfants et les jeunes filles. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (tom. II, fol. 26 r°) : يركب وهو بكوفية بقندس « Il montait à « cheval, portant un *koufiah* bordé de castor. » Ailleurs (fol. 240 v°) : الكوفية الذهب الذى على راسها « Le *koufiah* d'or qui était sur sa tête. » Dans la *Biographie du XI^e siècle* (pag. 530) : امر ان يعمل له كوفية من العنبر « Il ordonna qu'on fabriquât pour lui un *koufiah* d'ambre. » Ce mot existe encore aujourd'hui; et les voyageurs l'écrivent de différentes manières. Dans un *Mémoire sur Tunis* (p. 72) le mot *koufié* est expliqué par *sorte de bonnet*. Dans le *Voyage en Arabie* de M. Tamisier (tom. I, p. 200), on lit : « *koufié* désigne un *mouchoir arabe*. » M. Robinson (*Palæstina*, t. I, p. 267), explique *kefiyeh* par *sorte de bonnet*. M. Robinson (*Voyage en Palestine*, t. II, pag. 163) dit que le mot *kefié* indique *un mouchoir carré en soie ou en coton*. M. Wellsted (*Travels in Arabic*, t. II, p. 210), définit le mot *keifiyet* par *mouchoir rayé*. On lit dans le *Journal of the geografical society*, tom. VI, part. I, p. 72) : « On entend par *keïfiyet* un large mouchoir rayé de vert, de rouge et de jaune, « dont les extrémités pendent, et auxquelles sont attachées des cordes nouées qui, par leurs mou- « vements, écartent les mouches. » Dans le *Voyage en Syrie* de M. Damoiseau (pag. 96, 110), on lit *kièfec* comme désignant *le châle que les Arabes portent sur leur tête*. Il est visible qu'il s'est glissé là une faute d'impression.

tions lui ayant été adressées successivement, il avait également résisté. Et la réunion qui entourait Selar s'était dispersée. L'émir manda alors les deux frères d'Ebn-Timiah, savoir: Scherf-eddin-Abd-allah et Zeïn-eddin-Abd-errahman; il s'établit entre tous les deux et le kadi des malékis une longue conférence. Ensuite, Scherf-eddin et le maléki se réunirent une seconde fois chez Selar. On fit venir Ebn-Adlan; mais on se sépara sans avoir rien fait.

Cette année vit mourir, entre autres hommes marquants: 1° Schehâb-eddin-Ahmed-ben-Abd-elkâfi-ben-Abd-elwahhab-Baïâsi, le schaféi, l'un des *naïb* (substitut) des kadis schaféis. Il mourut hors du Caire: c'était un homme vertueux, religieux, plein de mérite. 2° Le *sâhib* Schehâb-eddin-Ahmed-ben-Ahmed-ben-Ata-Adhraï, le hanéfi Dimaschki *mohtesib* (61) de Damas et vizir de cette ville. 3° L'émir Izz-eddin-Aïbek-Tawil, le *khazindâr* (trésorier) Mansouri. Il mourut à Damas, le onzième jour de Rebi-premier. C'était un homme extrêmement vertueux et religieux. 4° L'émir Bedr-eddin-Bektâsch-Fakhri, *emir-silah*, Sâlehi-Nedjmi. Originairement il fut un des mamlouks de l'émir Fakhr-eddin-Iousouf, fils du *scheïkh-alschoïoukh*. De là, il passa au service de Melik-Sâleh-Nedjm-Aïoub; puis il monta successivement d'emploi en emploi jusqu'à ce qu'il devînt un des principaux émirs; il prit part, plusieurs fois, à des expéditions guerrières. Il se rendit célèbre par ses vertus, ses nobles sentiments, la justesse de son esprit et ses nombreux bienfaits. Au moment du meurtre de Melik-Mansour-Lâdjin, tout le monde s'accorda pour l'élever à la dignité de Sultan; mais il refusa, et conseilla de rappeler Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun, ce qui fut exécuté: on lui avait retiré son *ikta*. Il mourut au Caire au mois 615
de Rebi-premier, à l'âge de quatre-vingts ans; il était le dernier des *Sâlehis*. C'est lui qui a donné son nom au petit château de l'émir-silah, situé au Caire. 5°. L'émir Seïf-eddin-Belban, le *djoukendar* Mansouri. Il fut d'abord *naïb* de la citadelle de Safad, puis *schâdd* (inspecteur) des bureaux de Damas; ensuite il fut promu au gouvernement نيابة de la citadelle de cette ville; et enfin, nommé *naïb* de Hems, où il mourut. C'était un homme vertueux. 6° Le *scheïkh*

(61) Je n'ai pas besoin de répéter ici les détails que j'ai donnés ailleurs (t. I, première partie, p. 114), sur le *mohtesib*. Je ferai seulement observer que ce titre avait passé dans l'île de Chypre, où nous trouvons un officier appelé *mattasibo* (Steffano Lusignano, *Chorograffia e breve historia dell' Isola de Cypro*, fol. 80 v°).

Seïf-eddin-Habbi-ben-Sâbik-ben-Helal, fils du scheïkh Iounis, *scheïkh* (supérieur) des fakirs iounisis. Il était arrivé de l'Irak, sous le règne de Melik-Mansour-Kelaoun ; et il jouit, jusqu'à sa mort, de la plus haute considération. Ses sectateurs étaient en très-grand nombre. Il eut pour successeur son fils Hosâm-eddin-Fadl. 7° Le *tawâschi* Schems-eddin-Sawâb-Sohaïli. Il mourut dans la ville de Karak, à l'âge de cent ans. C'était un homme vertueux et bienfaisant. 8° Daïâ-eddin-Abd-elaziz-ben-Mohammed-ben-Ali-Tousi, le schaféi. Il mourut à Damas le vingt-neuvième jour du mois de Djoumada-premier. Il est auteur d'un commentaire sur le *hâwi*, traité de jurisprudence, et d'un commentaire sur le *mokhtasar* (abrégé) d'Ebn-Alhâdjib. Il professa quelque temps à Damas. 9° Bedr-eddin-Mohammed-ben-Fadl-allah-ben-Mahalli-Omari Dimaschki, frère des deux *kâtib-assirr* (secrétaires de la chancellerie secrète), Scherf-eddin-Abd-Elwahhâb et Mohii-eddin-Iahia. Il était âgé de plus de soixante-dix ans. 10° Schems-eddin-Mohammed-ben-Ahmed-ben-Othman-Khalâti, *khatib* de Damas. Il mourut subitement le huitième jour du mois de Schewal. C'était un homme vertueux, universellement révéré. 11° Mohammed-ben-Abd-eladim-ben-Ali-ben-Sâlem, le kadi Djemâl-eddin-Abou-Bekr-Ebn-Alsafati, le schaféi. Il vint au monde l'an 618, et exerça au Caire, l'espace de quarante ans, les fonctions de substitut pour l'administration de la justice نائب فى الحكم. Après avoir renoncé à sa charge, il mourut dans cette ville, la nuit du lundi onzième jour du mois de Schaban. 12° L'émir Fâris-eddin-Aslam-Raddâdi, qui mourut à Damas le quatrième jour de Dhou'lkadah. 13° Au milieu du même mois, mourut l'émir Seïf-eddin-Kaourka-Mansouri. 14° L'émir Behâ-eddin-Iacouba-Schehrizouri. Il mourut au Caire le dix-septième jour de Dhou'lhidjah. 15° Le *tawâschi* Izz-eddin-Dinâr-Azizi, le *khâzindâr* (trésorier) Dâheri. Il mourut le mardi septième jour du mois de Rebi-premier. C'était un homme vertueux, religieux, ami des gens de bien. Il avait été *dawâdâr* de Melik-Nâser et inspecteur des *wakf* de Melik-Dâher. 16° Le souverain du Magreb, Abou-Iakoub-Iousouf-ben-Iacoub-ben-Abd-alhakk-ben-Mahboub-ben-Abi-Bekr-ben-Djemâah. Il fut assassiné dans une chambre de son palais par un de ses esclaves, l'eunuque Saâdah, au moment où, couché sur le dos, il se faisait teindre les pieds avec du hennâ. Cet homme le perça de plusieurs coups qui lui fendirent les entrailles, après quoi, il s'é-
616 chappa; mais ayant été atteint, il fut mis à mort. Le Sultan expira à la fin du jour, le mercredi septième jour du mois de Dhou'lkadah. Il eut pour successeur

Abou-Iakoub-Iousouf-ben-Iakoub-ben-Abd-elhakk. Son règne avait été de vingt et un ans.

L'année suivante, on reçut la nouvelle que Melik-Mouwaïiad-Hizebr-eddin-Dâoud, souverain du Yémen, exerçait sur les marchands de nombreuses vexations, et leur enlevait leurs biens; qu'il avait cessé d'envoyer en Égypte le présent accoutumé, après avoir eu d'abord dessein d'acquitter ce tribut; qu'il se proposait de faire remettre à la Mecque des sommes considérables, afin d'obtenir que son nom fût placé dans la prière avant celui du Sultan. On lui adressa, de la part de ce prince et de celle du khalife Abou-'Rrebi-Souleiman, des avis et des menaces. Ces lettres furent confiées à un courrier monté sur un chameau نجّاب. Chacun des émirs-commandants dut faire construire un vaisseau appelé *djelbah* جلبة et une petite barque قياسة لطيفة, désignée par le mot de *felwah* فلوة, et destinée à transporter les provisions de bouche et autres objets; de les expédier à dos d'animaux jusqu'à Tor, où on les embarquerait sur la mer de Kolzoum, afin d'aller porter la guerre dans le Yémen. Chaque émir, commandant de mille hommes, se réunit à ses subordonnés pour équiper une *djelbah* et une *felwah*. On délégua, pour procéder à la construction, l'émir Izz-eddin-Aïbek-Schoudjaï-Alaschkar, *schâdd* (inspecteur) des bureaux. Il partit pour la ville de Kous. AN 707

Cette année, le Sultan se trouva importuné de l'autorité qu'exerçaient sur lui les deux émirs Bibars et Selar, qui ne lui laissaient aucun pouvoir, et le tenaient dans une gêne perpétuelle. Il s'en plaignit à son *khazindâr* (trésorier); puis il manda en secret l'émir Bektemur, le *djoukendâr*, qui était alors *émir-djandâr*, et lui fit connaître le projet qu'il avait formé d'attaquer les deux émirs.

On convint que, la nuit suivante, lorsque les portes de la citadelle seraient fermées, et que, suivant l'usage, on en aurait porté les clefs au Sultan, les mamlouks de ce prince se revêtiraient de leurs armes, monteraient à cheval, partiraient de l'écurie et se dirigeraient vers celle des émirs; que dans la citadelle, on battrait les tambours du Sultan comme pour la guerre, afin que tous ceux qui étaient véritablement soumis à leur souverain vinssent se réunir au pied du château; que Bektemur, le *djoukendâr*, à la tête d'un nombre d'hommes, viendrait fondre sur les maisons de Bibars et de Selar, placées dans l'enceinte de la citadelle, et arrêterait prisonniers ces deux émirs. Bibars et Selar avaient des espions auprès du Sultan; avant été informés de ce qui se

tramait, ils se hâtèrent de prendre leurs mesures. L'émir Seïf-eddin-Belban-Dimaschki, *wâli* de la citadelle, qui était ami particulier des deux émirs, reçut d'eux l'injonction de faire semblant de fermer la porte du château, et d'y appliquer les verroux; puis de porter, suivant l'usage, les clefs au Sultan : ce qui fut exécuté. Le prince et ses mamlouks étaient persuadés qu'ils avaient atteint leur but. Ils attendaient l'arrivée de Bektemur, le *djoukendâr;* ne le voyant pas venir, ils députèrent vers lui; mais il se trouvait avec Bibars et Selar auxquels
617 il jurait d'agir de concert avec eux. Au point du jour, le Sultan resta convaincu que Bektemur l'avait trahi, et avait voulu se mettre à couvert du courroux des émirs, mais il n'en était pas ainsi; Bibars et Selar ayant eu vent du complot qui se tramait, s'étaient rendus à la maison du *naïb* دار النيابة, située dans l'enceinte de la citadelle. Bibars voulait surprendre Bektemur et le massacrer; Selar s'y opposa, par suite de la fermeté de son caractère et de l'amitié qui l'unissait à Bektemur. Il conseilla d'envoyer vers cet émir, et de l'inviter à venir, afin de déjouer ainsi les projets du Sultan. Lorsque Bektemur reçut ce message, il resta interdit, et se disposait à la résistance. Ses mamlouks avaient déjà pris leurs armes, mais il les empêcha d'agir, et sortit. Selar le traita durement, et lui adressa de vifs reproches sur le projet qu'il avait formé. Bektemur nia le fait, et jura qu'il était entièrement du parti des deux émirs. Il resta auprès d'eux jusqu'au matin; après quoi il entra avec les émirs pour faire sa cour à l'émir Selar. Les adhérents de celui-ci et ceux de Bibars se tenaient à cheval près de la porte de l'écurie, attendant la sortie des mamlouks du Sultan. Aucun des émirs ne se présenta pour faire la cour à ce prince; mais ils tinrent conseil entre eux. Le bruit se répandit au Caire que les émirs voulaient égorger le Sultan ou le reléguer à Karak. Les marchés restèrent fermés; les gens du peuple et les soldats se rendirent au pied de la citadelle; les émirs demeurèrent rassemblés tout le jour. Ils résolurent de se tenir sur leurs gardes, dans la crainte que le Sultan ne descendît par la porte secrète. Ils firent prendre les armes à un grand nombre de mamlouks, et les placèrent à la porte de l'écurie, sous les ordres de l'émir Seïf-eddin-Semek, frère de Selar. Au milieu de la nuit, un bruit et un mouvement se manifestèrent dans l'intérieur de l'écurie; les mamlouks du Sultan se levaient, prenaient leurs armes afin de descendre en force avec le prince, et s'attendaient à livrer un combat; mais le Sultan leur défendit de passer outre. Semek, voulant imprimer la terreur, fit lancer des

flèches et battre le tambour. Une flèche vint tomber sur le pavillon du Sultan الرفرف السلطانى. Les choses restèrent en cet état jusqu'au lendemain, vers l'annonce de la prière de l'*asr*. A ce moment, le Sultan députa vers les émirs, et leur fit dire : « Quel motif vous porte (62) à chevaucher devant la porte de « mon écurie? Si votre but est de vous emparer de la souveraineté, je suis prêt « à y renoncer : prenez-la, et envoyez-moi où vous voudrez. » Ils firent à ce message une réponse dont ils chargèrent l'émir Bibars, le *dawadár*, l'émir Izz-eddin-Aïbek, le *khazindár*, et l'émir Burlughi-Aschrafi. Dans leur lettre, ils disaient : « C'est au Sultan qu'il faut attribuer l'origine des troubles; ce « sont les mamlouks qui prennent à tâche de l'irriter contre les émirs. » Le prince, dans sa réponse, fit aux émirs des reproches sur la situation où il se trouvait. Il nia qu'aucun de ses mamlouks lui eût rien dit au désavantage des émirs. Au moment où les députés revinrent de leur message vers le Sultan, une violente clameur se fit entendre dans la citadelle. En effet, le peuple était réuni en une foule nombreuse. Lorsqu'on vit le Sultan paraître dans son pavil-

(62) Le verbe عَالَ (و) à la II^e^ forme, signifie *prendre la résolution de... se disposer à*. On lit dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (man. 661, fol. 3 r°) : عوّل على اعتقال ابيه ليستبدّ هو بالامر « Il ré- « solut de mettre son père en prison, afin de rester seul en possession de l'autorité. » Ailleurs (man. 671, fol. 173) : عوّل على نهبهم « Il résolut de les piller. » Dans l'*Histoire d'Alep* (man. 728, f. 96 r°) : عوّلوا على معونته عليه « Ils résolurent de le secourir contre l'autre. » Ailleurs (fol. 27) : لما احسّ بقرب الاخشيد وتعويل ابن حمدان على الانصراف « Lorsqu'il fut informé qu'Ikhschid « approchait, et qu'Ebn-Hamdan avait dessein de partir. » Dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (t. I, p. 207) : عوّل على العودة الى الاسكندرية « Il résolut de retourner à Alexandrie. » Ailleurs (tom. II, p. 86) : ابصر... جماعة من اهل مصر معولين الى الحجاز ليحجّوا « Il vit « un grand nombre des habitants de l'Égypte qui se disposaient à partir pour le Hedjâz, afin « de faire le pèlerinage. » Dans la *Vie des Médecins* d'Ebn-Abi-Osaïbah (f. 173 r°) : عوّل ان يعمل له شرحا « Il résolut d'écrire un commentaire sur cet ouvrage. » Dans la *Conquête de Jérusalem* d'Imad-eddin-Isfahâni (man. 714, fol. 34 r°) : اعولوا مما عليه عوّلوا « Ils poussèrent des cris de dé- « tresse, par suite des projets qu'ils avaient formés. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 682, f. 262 r°) : عوّل الخليفة على السكن باللولوة « Le khalife résolut d'aller habiter l'édifice « de Loulouah. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (tom. II, f. 83) : كان عوّل على مسك جماعة من الامراء « Il avait résolu de faire arrêter un grand nombre d'émirs. » Dans le *Roman d'Antar* (tom. II, f. 88) : كنت معوّلا على ضرب رقابكم « J'ai résolu de vous faire trancher la tête. » Dans le même ouvrage (tom. III, f. 4 r°) : عوّل النهار على الارتحال « Le jour se préparait à fuir. » Dans les *Dialogues* de M. Delaporte fils (p. 17) : كنت معوّل خارج « Je me préparais à sortir. »

lon رفرف, tandis que les partisans de Bibars et de Selar étaient placés à la porte
618 de l'écurie et la bloquaient, toute la multitude fut outrée, poussa un cri, et fondit à la fois sur les émirs. Bibars et Selar, instruits de cet événement, firent monter à cheval l'émir Bedkhâs-Mansouri à la tête d'un nombre de mamlouks. Ces soldats se précipitèrent sur le peuple, qu'ils frappèrent à coups de massue pour le contraindre à se dissiper. La multitude criait d'une voix forte : O Nâser! « ô victorieux! » Le nombre des assistants grossissait à vue d'œil; tous faisaient entendre des vœux pour le Sultan; ils disaient : « Que Dieu trahisse quiconque « trahira le fils de Kelaoun. » Quelques-uns d'entre eux fondirent sur Bedkhâs, d'autres lui lancèrent des pierres; l'émir tira son épée, pour charger la foule; mais craignant les suites d'une pareille attaque, il s'attacha à calmer les assaillants, et leur dit : « Apaisez-vous, car le Sultan a repris pour les émirs des « dispositions bienveillantes. » La foule, cédant à ses sollicitations, se dispersa, et il revint sur ses pas.

Cependant les émirs députèrent une seconde fois vers le Sultan pour lui dire qu'ils étaient ses mamlouks, ses sujets soumis; mais qu'il fallait absolument éloigner les jeunes gens qui faisaient naître les troubles. Le prince refusa de la manière la plus énergique; mais Bibars, le *dawadâr*, et Burlughi le pressèrent avec tant d'instance qu'il consentit à envoyer vers les émirs quelques-uns de ses affidés, savoir : Ilbogâ, le turcoman, Aidemur-Markabi et Khâssturk. Bibars et Selar leur adressèrent des menaces et des reproches. Ils voulaient d'abord les faire charger de chaînes, mais les autres émirs s'y refusèrent, afin de ménager l'esprit du Sultan. Les personnages indiqués devaient à l'instant partir pour Jérusalem sur les chevaux de la poste.

Ensuite, tous les émirs se présentèrent devant le Sultan, baisèrent la terre, puis la main du prince. Tous, et en particulier les émirs Selar et Bibars, furent revêtus de robes d'honneur. Les émirs prièrent le Sultan de monter à cheval avec eux, et de les accompagner au *Djebel-ahmar* (la Montagne rouge) pour calmer l'effervescence du peuple, et le convaincre que les troubles étaient apaisés. Le prince ayant accepté cette proposition, les émirs se retirèrent. Le Sultan passa la nuit dans un trouble extrême et dans un vif chagrin causé par l'éloignement de ses mamlouks. Le lendemain, il monta à cheval avec les émirs et se rendit au pavillon de Nasr قبّة النصر, situé au pied de la Montagne rouge; ensuite il revint sur ses pas après avoir dit à Bibars et à Selar que l'auteur des trou-

bles était Bektemur, le *djoukendár*. Le prince avait vu, ce jour-là, cet émir se montrer, à cheval, à côté de l'émir Bibars, le *djáschenkir*. Ce spectacle, lui rappelant la perfidie de Bektemur, lui causa une vive indignation. On essaya de le fléchir, à l'égard de l'émir, mais il répondit : « Par Dieu, jamais mon œil ne le reverra; « s'il reste en Égypte, jamais je ne m'assoirai sur le trône de la souveraineté. » Aussitôt, et le quinzième jour du mois, on fit partir Bektemur pour la forteresse de Soubaïbah, et il fut remplacé par l'émir Bektout-Fattâh. L'émir Keraï-Mansouri se rendit à la ville d'Adfou, dans le Saïd. Il était violemment indisposé contre l'émir Bibars, le *djáschenkir*. Cette année, Bibars fit construire le *khankah* (couvent) Rokniah, situé au Caire sur l'emplacement de la maison du vizirat, dans la rue de *Báb-alid;* il y attacha des *wakf* considérables; mais il mourut avant l'ouverture de l'édifice. Melik-Nâser le fit fermer durant quelque 619
temps; puis il l'ouvrit, et il y plaça un grand nombre de sofis. Bibars avait fait construire son tombeau dans l'enceinte de cet édifice. Il demeura fermé jusqu'à la fin de l'année 725. L'émir Izz-eddin-Aïbek-Alafram, *naïb* de Damas, fit élever à Sâléhiah une mosquée *djámi*. Il fit demander une terre qu'il pût attacher comme *wakf* à cet édifice. On lui répondit qu'il désignât celle qu'il voudrait.

Un courrier de la poste, arrivé d'Alep, annonça l'arrivée de l'émir Fath-eddin-ben-Sabrah, qui s'était échappé du pays des Tatars, avec un grand nombre de soldats faits prisonniers dans l'expédition de Sis. On lui rendit l'*ikta* dont il avait été en possession. On reçut une lettre de l'émir Keraï-Mansouri, qui se plaignait du gouverneur de Kous. Le lendemain, une lettre de ce gouverneur annonça que Keraï avait opprimé les fellâhs d'Adfou, et leur avait enlevé leurs animaux; qu'il avait formé un grand amas de provisions afin de marcher vers le pays des noirs. On manda à Keraï de venir en hâte. Le gouvernement de Kous reçut ordre de prendre des précautions contre Keraï, et d'occuper les routes dans toutes les directions.

Sur ces entrefaites, les *khásekis* (favoris) du Sultan arrivèrent de Jérusalem. L'émir Akousch-Alafram, *naïb* de la Syrie, avait écrit aux deux émirs Bibars et Selar, pour leur faire des reproches relativement à l'expulsion des favoris du Sultan, et leur conseiller de les rappeler au plus tôt. Il ajoutait que si on ne se hâtait pas de les faire revenir, il arriverait en personne pour les ramener. Les deux émirs ne purent se dispenser d'ordonner le rappel des mamlouks. Ilboga, le

turcoman, Altounboga-Sâléhi et Belban le *zarrâk*, furent gratifiés chacun d'un grade d'*émir de dix*. Et Schehâb-eddin-Ahmed-ben-Ali-ben-Abâdah, fut installé comme inspecteur du *mâristân* (hôpital) Mansouri. L'émir Keraï étant arrivé du Saïd feignit d'être malade, se tint renfermé dans sa maison, et ne parut point dans la citadelle. Bientôt après, il sollicita la permission de résigner son rang d'émir, et de résider à Jérusalem sans aucun emploi. Il alléguait, pour excuse, ses fréquentes maladies. Il obtint ce qu'il demandait, fut nommé inspecteur des deux villes de Jérusalem et de Khalil (Hébron), et on lui assigna un revenu suffisant. Il partit du Caire, et son *ikta* fut donné à l'émir Seïf-eddin-Bedkhâs-Mansouri.

Cette année on prépara activement une expédition contre le Yémen. L'émir Selar résolut d'y aller en personne, car il craignait que le Sultan ne tramât contre lui une autre ruse qu'il ne pourrait déjouer, et sous laquelle il succomberait. En outre, il était blessé de l'ascendant et de la supériorité qu'acquérait sur lui l'émir Bibars, le *djâschenkir*, attendu que les *bordjis*, camarades de ce dernier émir, étaient en très-grand nombre et composaient la meilleure partie des émirs, ce qui donnait à Bibars un pouvoir prépondérant, le faisait craindre de tout le monde, et lui assurait, dans l'administration, une influence
620 incontestable; jusque-là qu'il avait éloigné Djâouli sans le consentement de Selar, et que seul, il se montrait à cheval environné d'un nombreux cortége. Au moment de l'affaire de Bektemur, le *djoukendâr*, les *bordjis* avaient eu dessein de reléguer le Sultan à Karak, et d'élever Bibars au trône, si Selar, par sa prudence et ses sages mesures, n'avait empêché l'exécution de ce complot, et rétabli la paix avec le Sultan. Toutefois, craignant que sa position à l'égard de ce prince et de Bibars n'eût des résultats fâcheux, il résolut, pour échapper à ce péril, de faire un pèlerinage à la tête de ses adhérents et de ses serviteurs; de marcher ensuite vers le Yémen, d'en faire la conquête et de se cantonner dans ce royaume. Bibars, ayant eu vent de ce projet, aposta auprès de Selar quelques émirs qui le détournèrent de son dessein. Selar s'occupa activement à équiper des vaisseaux qui furent bientôt terminés et fournis d'armes et d'autres objets. Il fallut différer l'expédition jusqu'à ce que l'on reçût la réponse du souverain du Yémen. Cette lettre fut écrite en présence du *schâdd* (inspecteur) des bureaux. Celui-ci, au moment de son retour, étant malade, resta constamment enfermé chez lui jusqu'à sa mort. L'émir Seïf-eddin-Nougaï-Kab-

djâki fut désigné pour remplir les fonctions d'*émir arrekb* (chef de la caravane), et partit, suivant l'usage, à la tête des pèlerins.

Un courrier de la poste, arrivé d'Alep, annonça que Haithom, roi de Sis, avait été tué par un des émirs mongols. Ce prince payait aux Mongols un tribut, ainsi qu'il en adressait un au souverain de l'Égypte. Chaque année, un émir mongol venait recevoir cette contribution. L'un d'eux, nommé Burlugou, qui avait embrassé l'islamisme et se montrait fervent dans sa religion, arriva à Sis, et résolut d'y faire construire une mosquée *djâmi*, où l'on ferait publiquement l'annonce de la prière, ainsi que les chrétiens frappaient en toute liberté les cloches. Ce projet déplut vivement à Haithom; il écrivit à Kharbenda que Burlugou avait dessein de se déclarer pour les Égyptiens et de bâtir une mosquée à Sis. Le monarque mongol adressa à Burlugou une lettre pleine de reproches et de menaces, et le somma de se rendre à la cour. Burlugou, irrité contre Haithom, fit préparer un festin auquel il invita le prince. Celui-ci, qui ignorait que les plaintes adressées par lui à Kharbenda fussent connues de Burlugou, se rendit au repas, accompagné d'un nombre de seigneurs arméniens et de ses deux frères. Au moment où ils commençaient à manger, des hommes armés les attaquèrent de toutes parts et les massacrèrent jusqu'au dernier. Un frère du roi, nommé Lifon, échappa avec quelques personnes, et se réfugia auprès de Kharbenda auquel il annonça le meurtre commis par Burlugou sur la personne de Haithom et de ses émirs. Burlugou étant arrivé à la cour, fut mis à mort en punition de son crime. Lifon, déclaré roi de Sis, fut envoyé dans ses États.

Bientôt après, l'émir Izz-eddin-Aïbek-Alaframm, *naïb* de la Syrie, détacha vers Rahbah différents corps de troupes, commandés par l'émir Ala-eddin-Idagdi-Schoukâir, mamlouk de Mankoutimour. Il fut suivi de l'émir Katloubek-Alkebir, 621
et de l'émir Behadurâs.

La crue du Nil s'éleva, cette année, à dix-huit coudées et vingt et un doigts. Au mois de Barmahat برمهات (Pharmouti), qui correspondait à celui de Schewal, au moment où les céréales étaient déjà mûres (63), un vent d'ouest étant venu

(63) Le verbe هاف, en parlant des grains, des légumes, signifie *être frappé, torréfié par un vent brûlant*. On lit dans le *Traité des famines* de Makrizi (*Opuscules*, man. f. 14): هبّت ريح سوداء هبوبا عاصفا وحملت ترابا اصفر كسى زروع تلسك البلاد وهافت كلها « Un vent noir souffla avec « violence, et apporta une terre jaune qui couvrit les grains de tout ce canton; et le tout fut

à souffler, les grains furent attaqués et desséchés en grande partie ; de manière que depuis, au moment de la moisson, la récolte produisit peu de chose, et que, dans plusieurs endroits, elle fut inférieure à la quantité de grain qui avait été semée. Les prix des céréales augmentèrent, et l'ardeb de froment se vendit jusqu'à cinquante dirhems : ensuite, il baissa de valeur.

Sur ces entrefaites, un corps d'armée partit de Damas et se dirigea vers la ville de Rahbah, sous les ordres de l'émir Ala-eddin-Idagdi-Schoukaïr, de l'émir Seïf-eddin-Katloubek (et de Behadurâs). Le vingtième jour du mois de Redjeb, l'émir Djelâl-eddin-Akousch, *naïb* de la Syrie, accompagné de plusieurs des principaux personnages de Damas, se rendit en pèlerinage à Jérusalem. Il fut de retour le neuvième jour de Schaban. Le vingt-septième jour de Redjeb, une caravane de maçons ركب العمار partit pour la Mecque, sous la conduite de l'émir Izzeddin-Koundeki. Ils étaient accompagnés du *scheikh* Nedjm-eddin-ben-Aboud et du *scheïkh* Nedjm-eddin-ben-Arrafah. Au mois de Schewal, l'émir Scherf-eddin-ben-Kaïsar, le turcoman, et l'émir Bedr-eddin-Bilik-Mohsini se rendirent à Barka.

L'émir Mahannâ-ben-Isâ arriva à la cour, reçut du Sultan l'accueil le plus honorable, et fut revêtu d'une robe d'honneur. Ayant sollicité et obtenu la délivrance du *scheïkh-alislam* Taki-eddin-Ahmed-ben-Timiah, il se rendit en personne au cachot جبّ qui était placé dans l'enceinte de la citadelle, et en fit sortir le prisonnier; puis il alla loger dans la maison de l'émir Selar, le *naïb*. On tint une conférence à laquelle assistaient Ebn-Arrafah, Tadji, Ebn-Adlan-Nemrâwi, avec plusieurs jurisconsultes, mais où il ne se trouva aucun kadi. On disputa contre Ebn-Timiah ; après quoi l'assemblée se sépara. Une autre séance eut lieu après le départ de Mahannâ-ben-Isa dans le collége Sâléhiah. Ensuite, Tadj-eddin-Ahmed-ben-Mohammed-ben-Abd-elkerim-ben-Atâ et le *scheïkh* Saïd-assoada réunirent autour d'eux plus de cinq cents personnes et se rendirent à la citadelle, où ils furent suivis par la masse du peuple, et portèrent des plaintes

« torréfié. » Dans le *Kitâb-assolouk* du même historien (tom. I, p. 1076) : هافى كثير من الفول « La « plus grande partie des fèves fut torréfiée. » Ce verbe, à la IV^e^ forme, signifie, en parlant du vent, *frapper, torréfier*. Dans le *Traité des famines* de Makrizi (pag. 15) : رياح تهيفها « Des vents qui les « torréfient. » Le substantif هيافى désigne l'*état d'une plante qui est torréfiée par un vent brûlant*. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* de Djéberti (tom. II, fol. 214 r°) : هيافى الزروع « La torréfaction « des grains. »

contre Ebn-Timiah, alléguant qu'il se permettait des discours injurieux contre les docteurs des sofis مشايخ الطريقة. On les renvoya devant le kadi Schaféi, qui déclina le jugement et remit la décision à Taki-eddin-Ali-ben-Zawâwi, le mâléki. Ce dernier rendit un arrêt portant qu'Ebn-Timiah serait envoyé en Syrie. Il partit en effet sur les chevaux de la poste, et à son arrivée, il fut mis en prison.

Cette année, l'émir Asendemur, *naïb* de Tarabolos, fit bâtir une citadelle sur l'emplacement qu'avait occupé le château de Saint-Gille حصن منجيل (سنجيل). L'émir Kara-sonkor, *naïb* d'Alep, fit relever la citadelle de Hârem, qui avait été détruite par Houlagou. Sur ces entrefaites, mourut, à Damas, l'émir Izz-eddin-Aïdemur-Senâri. Il était bon poëte et avait le talent d'interpréter les songes.

Cette année vit mourir, entre autres personnages marquants, 1° l'émir Seïf- 622
eddin-Tanboga-Nasiri. Il mourut dans le mois de Schaban, et laissa une fortune immense. 2° l'émir Rokn-eddin-Bibars-Djâlik-Adjemi, l'un des *bordjis-sâlehis*, et principal émir de Damas. Il mourut dans la ville de Ramlah, au milieu du mois de Djoumada-premier, à l'âge d'environ quatre-vingts ans. C'était un homme religieux, opulent et vertueux; il prêtait de l'argent aux soldats au moment de leur départ, et les autorisait à ne payer qu'au moment où ils seraient en état de le faire; il perdit ainsi des sommes considérables. 3° Schems-eddin-Khidr-Ebn-Alhalebi, surnommé *salhounah* سالحونة *wâli* du Caire. Son père était *djandâr* du Sultan Salâh-eddin-Iousouf, souverain d'Alep et de Damas. Khidr se rendit au Caire, et exerça les fonctions de *wâli* de cette ville, sous les règnes de Melik-Dâher-Bibars et de Melik-Mansour-Kelaoun. Melik-Aschraf-Khalil-ben-Kelaoun le fit passer au rang de *schâdd* (inspecteur) des bureaux. C'était un homme actif, qui se montra intègre dans tous les emplois dont il fut revêtu, et qui joignait à ces qualités la science, la religion, la générosité. Lorsqu'il voulait faire donner la bastonnade à un homme, il disait : سالحونه (64), d'où lui vint son surnom. 4° Katlouschah, *naïb* (général) des Tatars fut mis à mort. C'était lui qui les commandait à la bataille de Schakhab; c'était un infidèle et un homme pervers. 5° l'émir Ala-eddin-Moglataï-Beschiri, l'un des émirs de Damas. Il mourut le lundi second jour du mois de Djoumada-premier.

(64) Probablement pour اسلخوه *dépouillez-le.*

C'était un homme généreux et brave. 6° Le *tawâschi* Schehâb-eddin-Fâkhir-Mansouri, commandant des mamlouks; il avait un caractère impétueux, et était extrêmement redouté. 7° Le *scheïkh* Omar-ben-Iakoub-ben-Ahmed-Saoudi. Il mourut le mercredi second jour du mois de Redjeb. C'était un homme vertueux, universellement révéré. 8° Le *sâhib* (vizir) Tadj-eddin-Mohammed, fils du *sâhib* Fakhr-eddin-Ahmed, fils du *sâhib* Behâ-eddin-Ali-ben-Mohammed-ben-Selim-ben-Hanna. Il était né le neuvième jour du mois de Schaban, l'an 640. Il avait eu pour aïeul maternel le vizir Scherf-eddin-Sâad-Faïzi. Il mourut le samedi cinquième jour de Djoumada-second. 9° Scherf-eddin-Mohammed-ben-Fath-eddin-Abd-allah-ben-Mohammed-Ebn-Ahmed-ben-Khâled-Kaïserâni (natif de Césarée), l'un des secrétaires de la chancellerie au Caire. Il mourut le premier jour du mois de Schaban. 10° Abou-Abd-allah-Ebn-Moutrif-Andalesi. Il mourut à la Mecque, au mois de Ramadan, âgé de
623 plus de quatre-vingt-dix ans. Il avait passé dans cette ville plus de soixante ans, et avait été *scheïkh* de la mosquée sainte; son cercueil fut porté par le schérif Homaïdah en personne. 11° Le *scheïkh* Othman-ben-Djouschen-Sooudi. 12° Le *scheïkh* Izz-eddin-Abou-Mohammed-Abd-elaziz-ben-Abd-errahman-ben-Abd-elaziz-ben-Dâfer-Schirâzi-Misri. Il mourut le cinquième jour du mois de Rebi-premier. Il était né au mois de Dhoulh idjah de l'année 618. 13° Le *kadi-alkodat* Djemâl-eddin-Abou-Bekr-Mohammed-ben-Abd-eladim-ben-Ali-ben-Sâlem-ben-Assafati, le schaféi. Il mourut le lundi onzième jour du mois de Schaban. Il était né l'an 623. Ce fut pour lui que Taki-eddin-Asardi, son *scheïkh* (maître), fit un extrait (des traditions).

AN 708 Au commencement de l'année suivante, ceux qui étaient chargés d'annoncer l'arrivée des pèlerins مبشرو الحاج apportèrent la nouvelle que l'émir Nougaï avait attaqué les nègres العبيد à la Mecque. En effet, ces hommes enlevaient fréquemment les biens des marchands, et extorquaient par force tout ce qui se trouvait à leur convenance. L'un d'eux s'étant présenté devant un marchand pour lui prendre ses étoffes, celui-ci résista, et porta à l'agresseur un coup violent. Toute la foule se souleva en poussant des cris affreux. L'émir Nougaï fit marcher ses mamlouks contre les nègres. Plusieurs de ceux-ci furent arrêtés: les autres s'enfuirent couverts de blessures. Le schérif Homaïdah s'avança pour combattre, à la tête des schérifs et des nègres. L'émir Nougaï monta à cheval avec ceux qui l'accompagnaient. Il fit proclamer que tous les pèlerins restassent

chez eux, et veillassent sur leurs effets. Poursuivant sa marche, il rencontra une troupe de *seroubis*, qui, tout effrayés, s'enfuyaient vers la montagne. Il en massacra un certain nombre, s'imaginant que c'étaient des nègres. Cependant Homaïdah renonça à combattre, et Nougaï, cédant à de nombreuses sollicitations, cessa les hostilités. Suivant ce qu'annonça un courrier de la poste, expédié d'Alep, un corps de Mongols étant arrivé sur les bords de l'Euphrate, des troupes marchèrent contre eux. A peine étaient-elles parties, qu'un pigeon, lâché de la forteresse de Karkar, apporta la nouvelle que les Mongols étaient venus camper devant cette place, et avaient pillé et fait prisonniers les Turcomans. Les soldats qui composaient l'armée de l'expédition reçurent par écrit un ordre d'aller au secours des Turcomans. En conséquence, ils tombèrent, durant la nuit, sur les Mongols, les massacrèrent, reprirent tout ce que l'ennemi avait enlevé à Karkar, firent soixante prisonniers, et emmenèrent un grand nombre de chevaux.

Cette année, au mois de Rebi-premier, Melik-Masoub-Nedjm-eddin-Khidr, fils de Melik-Dâher-Bibars, fut tiré de la tour de la citadelle où il était en prison, et on lui assigna pour demeure la maison de l'émir Izz-eddin-Alafram, à Misr. Le troisième jour de Rebi-second, la place de *khatib* (prédicateur) de la mosquée *djâmi* de la citadelle fut conférée au *kadi-alkodat* Bedr-eddin-Mohammed-ben-Djemâah, en remplacement du *scheïkh* Schems-eddin-Mohammed-Djezeri. Des ambassadeurs du roi de Sis apportèrent le tribut payé par ce prince, et dans lequel on remarquait un bassin d'or 624
enrichi de pierreries. Bientôt après, le Sultan traversa le Nil, et se rendit sur le territoire de Djizeh, où il séjourna environ vingt jours, occupé à prendre le divertissement de la chasse. Puis il revint à son palais. Ce prince était dévoré d'inquiétude, en proie à une colère violente, et plongé dans une profonde tristesse, par suite de l'empire qu'exerçaient sur lui Bibars et Selar, qui ne lui laissaient aucun pouvoir, et l'empêchaient de faire en rien sa volonté, jusque-là qu'il ne pouvait, à cause de l'exiguïté de son revenu, se procurer les aliments qui lui auraient été agréables. S'il n'avait eu le produit des *wakf* de son père, il eût été hors d'état, en plusieurs occasions, de satisfaire ses goûts. Il commença donc à prendre ses mesures. Il annonça l'intention de faire le pèlerinage avec sa famille, et communiqua ce projet à Bibars et à Selar, au milieu du mois de Ramadan. Les deux émirs approuvèrent cette

idée. Les *Bordjis* virent avec plaisir le départ du prince, espérant ainsi réaliser leurs plans. On commença à faire les préparatifs du voyage. Les lettres envoyées à Damas, Karak et autres lieux, enjoignirent de disposer des provisions sur la route. Les Arabes du Scharkiah reçurent ordre d'apporter de l'orge; ce qui fut exécuté. Les émirs offrirent leurs présents, pour lesquels ils déployèrent une grande magnificence. Le Sultan accueillit leurs dons et les remercia. Ce prince se mit en marche pour son voyage, le vingt-cinquième jour du mois de Ramadan. Il descendit de la citadelle accompagné des émirs. Tout le peuple sortit à la suite du prince, en pleurant, s'affligeant de son départ, adressant pour lui des vœux au ciel, et l'accompagna jusqu'à ce qu'il vînt camper à Birket-alhadj. Plusieurs émirs furent désignés pour faire ce voyage, savoir : Izz-eddin-Aïdemur-Kkahri, l'*ostadár*, en remplacement de Djâouli, Seïf-eddin-almulk, le *djoukendár*, Hosâm-eddin-Kara-Lâdjin, *émir-medjlis*, Seïf-eddin-Belban, *émir-djandár*, Izz-eddin-Aïbek-Roumi, le *silah-dár* Rokn-eddin-Bibars-Ahmedi, Alem-eddin-Sandjar, le *djemekdár*, Seïf-eddin-Taktaï-*assáki* (échanson), Schems-eddin-Sonkor-Sadi, le *nakib*. Les mamlouks étaient au nombre de soixante-quinze. Bibars et Selar, avec les émirs qui les accompagnaient, firent leurs adieux au Sultan, à cheval, et sans mettre pied à terre. Après quoi ils retournèrent sur leurs pas. Le Sultan partit la nuit même en se dirigeant vers Sâléhiâh, où il célébra la fête. De là il prit la route de Karak, accompagné d'un cortége qui se composait de cent cinquante cavaliers. Il arriva dans cette ville le onzième jour de Schewal. L'émir Djemâl-eddin-Akousch-Aschrafi, surnommé le *naïb de Karak* s'empressa de célébrer l'arrivée du prince, disposa tout ce que réclamait la circonstance, fit décorer la ville et la citadelle, ouvrit la porte secrète, et fit jeter le pont (sur le fossé). Il y avait longtemps que ce pont n'avait servi, et les planches en étaient rongées par les vers. Tous les animaux y passèrent; mais au moment où le Sultan, qui fermait la marche, arriva, le pont se rompit sous les pieds de son cheval, lorsque les deux pieds de devant de l'animal étaient déjà hors
625 du pont. Il serait tombé dans le fossé, si l'on ne se fût empressé de le tirer par la bride, en sorte qu'il échappa sain et sauf (65). L'émir Belban, *émir-djandár* fut

(65) Suivant le récit d'Abou'lmahâsen (man. 663, f. 56 v°) le Sultan, à la suite du danger qu'il avait couru, resta en proie à un profond chagrin. On lui dit : « C'est là un accident auquel suc-

précipité dans le fossé avec un nombre de personnes ; mais il ne périt qu'un seul homme. Dès que le Sultan fut installé dans la citadelle de Karak, il signifia aux émirs qu'il avait renoncé au projet du pèlerinage ; qu'il se décidait à résider dans la ville de Karak, et à quitter le rang de Sultan, afin de vivre désormais tranquille.

Cette nouvelle les affligea vivement. Ils fondirent en larmes, se découvrirent la tête, baisèrent la terre devant le prince, lui adressèrent d'humbles supplications pour l'engager à changer d'avis. Mais il refusa de se rendre à leurs conseils, et leur dit : Bibars, le *djáschenkir*, a déjà usurpé la souveraineté ; aussi, ma résolution est irrévocable. Ensuite, il manda Ala-eddin-Ali-ben-Ahmed-ben-Saïd-ben-Alathir, qui l'avait accompagné dans son voyage ; puis il adressa aux émirs une lettre, dans laquelle, après les avoir salués, il leur annonçait qu'il était de retour du pèlerinage, et abdiquait la souveraineté. Il les priait de lui accorder la possession de Karak et de Schaubak. Il confia cette lettre aux émirs, et leur enjoignit de partir, après avoir mis à leur disposition des dromadaires au nombre de cinq cents, des chameaux et toutes les sommes qu'il avait reçues en présent des émirs. Ils partirent aussitôt pour le Caire. Le Sultan s'empara de tout le trésor qui se trouvait dans la ville de Karak, et qui se montait à six cent mille dirhems et vingt mille dinars. Suivant d'autres, l'argent trouvé par lui dans le trésor s'élevait à vingt-sept mille dinars et sept cent mille dirhems (66). Le Sultan manda les habitants de Karak, avec l'émir Djemâl-eddin, *naïb* de la ville, et se fit prêter par eux serment de fidélité. Ensuite, d'après les ordres du Sultan, les habitants s'occupèrent de transporter des pierres dans la citadelle, et tous, sans exception, se mirent à l'ouvrage. Tandis que le

« cédera quelque sujet de joie. » Lorsque le prince donna audience, dans la citadelle de Karak, le *naïb* de cette place, l'émir Akousch, se présenta devant lui, tout honteux, tout triste, et craignant que le Sultan ne vît dans cet événement l'effet d'un complot tramé par le *naïb*. Il avait fait préparer, pour ce prince, un banquet magnifique, pour lequel il avait dépensé une somme d'argent considérable. Mais ce festin ne produisit aucun effet ; attendu que le Sultan était distrait par le chagrin que lui causait l'accident arrivé à ses mamlouks, à ses favoris. Ce prince demanda à l'émir Akousch ce qui avait amené la rupture du pont. Akousch, après avoir baisé la terre, répondit : « Que Dieu protége notre seigneur le Sultan ; ce pont était vieux ; et, se trouvant surchargé d'une « foule d'hommes, il n'a pu en soutenir le poids. » Le Sultan répondit : « Ce que tu dis est vrai. » Ensuite, il le congédia, après l'avoir fait revêtir d'une robe d'honneur. »

(66) Suivant Abou'lmahâsen, deux mille sept cents dinars et un million sept cent mille dirhems.

naïb, à la tête de la population, était dans la vallée se livrant avec activité au soin de faire voiturer les pierres, il reçut du Sultan un écrit qui lui enjoignait de partir pour l'Égypte et d'emporter de la ville de Karak tout ce qu'il possédait. Il lui signifiait que les habitants de la citadelle ne pouvaient plus se trouver dans le voisinage du Sultan ni résider dans la ville. Il ajoutait : « Je n'ignore « pas comment ils ont vendu pour de l'argent, à Torontaï, Melik-Saïd, fils de « Melik-Dâher. Du reste, je permets à leurs femmes et à leurs enfants de se « rendre auprès d'eux. » Le *naïb* obéit à l'injonction du Sultan; ayant pris avec lui ses femmes, il fit don au prince de tous les grains qu'il possédait, et qui formaient une masse très-considérable. Ce présent fut accepté. Les habitants de la citadelle, accompagnés de leurs femmes, se dispersèrent dans les villages voisins. L'émir Seïf-eddin-Itmesch-Mohammedi fut investi du commandement نيابة de la citadelle de Karak. Lui et son frère Alhadj-Arkataï, et Argoun, le *dawadâr*, s'établirent au sommet de cette forteresse. On enjoignit aux Arabes de Schaubak de se mettre à la disposition du Sultan pour ce qui concernerait la chasse. Les femmes du prince étaient parties du Caire pour le Hedjâz, le dix-septième jour de Schewal. Lorsque le Sultan fut entré dans la ville de Karak,
626 il envoya chercher les princesses, que l'on atteignit dans la forteresse d'Akabah-Aïlah. Elles étaient sous la conduite de l'émir Djemâl-eddin-Khidr-ben-Noukiâh, qui les amena à Karak (67).

(67) Au rapport d'Abou'lmahâsen (fol. 57 r° et v°) : « Lorsque l'émir Akousch fut arrivé en Égypte, Selar et Bibars lui dirent : « Qui donc t'a enjoint de permettre que le Sultan montât à la « citadelle de Karak. » Il répondit : « Votre lettre, que j'ai reçue, me prescrivait d'aller recevoir ce « prince, et de l'admettre dans la citadelle. » Ils demandèrent à voir cette lettre. Lorsqu'il la leur présenta ils s'écrièrent : « Ce n'est pas la lettre dictée par nous; qu'on fasse venir Altounboga. » On alla le chercher; mais il avait pris la fuite pour se rendre à Karak, auprès du Sultan. Les émirs crurent devoir garder là-dessus un profond silence. Quant à la lettre adressée de Karak, par Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun, à Bibars et à Selar; elle était conçue en ces termes : « Au nom « du Dieu clément et miséricordieux. Que Dieu, par sa bienveillance, protége les deux personnages « élevés, grands, guerriers, défenseurs de la foi; que le Très-Haut leur accorde la faveur qu'il destine « aux hommes éclairés. Je suis arrivé dans la ville de Karak, qui est une de mes forteresses, qui fait « partie de mon empire, et j'ai résolu d'y fixer ma résidence. Si vous êtes mes mamlouks et les « mamlouks de mon père, soyez soumis à mon *naïb* (désignant ainsi l'émir Selar), et ne lui dé- « sobéissez sur aucun point. Ne faites rien, sans me consulter, car je n'ai pour vous que des inten- « tions bienveillantes. En venant ici, je n'ai eu d'autre but que de me procurer du repos, et de « diminuer mes embarras. Si vous ne m'écoutez pas, je mets ma confiance en Dieu. Salut. » Les émirs,

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000290

Les émirs (expulsés de cette ville) arrivèrent au château de la Montagne, le vendredi vingt-deuxième jour de Schewal. Ils se réunirent auprès de l'émir Selar, le *naïb*, dans la maison appelée *Dár-anniabah* (la maison de la vice-royauté), située dans l'enceinte de la citadelle. Là on fit la lecture de la lettre du Sultan, et tous les assistants restèrent frappés de stupeur. On délibéra alors sur celui qu'il convenait d'appeler au trône. Les principaux émirs choisissaient Selar, en considération de sa prudence et de sa piété.

Les *Bordjis* demandaient Bibars. Cette proposition ne fut point accueillie de Selar. Les *Bordjis*, craignant d'être trahis par lui, se levèrent, et l'assemblée se sépara. Chacun des partisans de Bibars et de Selar s'aboucha secrètement avec son chef, l'exhorta vivement à prendre le titre de Sultan, lui fit craindre les graves inconvénients qu'entraînerait son refus. Ils lui déclarèrent que si un autre

après avoir lu cette lettre, délibérèrent un moment. Puis, quittant la citadelle, ils se rendirent à la maison de Bibars. Là, d'un commun accord, ils résolurent d'adresser une lettre à Melik-Nâser. La lettre fut écrite, puis confiée à Berwâni. Celui-ci étant arrivé à Karak, et ayant été admis auprès de Melik-Nâser, baisa la terre devant le prince, et lui présenta la lettre; le Sultan la remit à Argoun, le *dawadár*, qui en fit la lecture. Le prince sourit et dit: « Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu. » La dépêche offrait ces mots : « Nous n'avons pas su votre résolution, votre occupation de la forteresse « de Karak, l'expulsion de ses habitants, le renvoi du *naïb*. Abjurez de pareils actes, dignes de l'en- « fance, et revenez vers nous. Sinon, un jour viendra, où vous demanderez votre retour, sans pou- « voir l'obtenir; et où vous vous repentirez, quand le repentir ne pourra vous servir à rien. Plût à « Dieu que nous eussions connu les pensées de votre esprit et vos projets! Mais chaque empire a un « terme : des signes caractéristiques annoncent la fin d'un règne; et le destin a des flèches pour réali- « ser ses décrets. Ainsi votre illusion vous a suggéré la révolte, et vous a fait adopter un langage « captieux. Mais, par Dieu, par Dieu, au moment où vous lirez cette lettre, que votre retour, en « personne, et celui de vos mamlouks, soient votre réponse. Car, sachez bien que nous ne vous lais- « serons point résider dans la ville de Karak, et nous enlèverons de vos mains le sceptre du pouvoir. « Salut. » Melik-Nâser lut cette lettre, et dit : « Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu; comment ont-ils « dévoilé ce qu'ils avaient dans l'âme? » Puis il se fit apporter les attributs de la souveraineté, tels que les drapeaux عصايب, les étendards, les tambours, et autres objets semblables. Il les remit à Berwâni, en disant : « Dis, de ma part, à Selar : je n'ai rien enlevé du trésor; et, ce que j'avais pris, « je vous le renvoie. Quant à vous, songez à vos intérêts; car je ne consentirai jamais à exercer la « souveraineté, tant que vous serez dans une pareille position. Laissez-moi donc résider, loin de « vous, dans cette forteresse, jusqu'à ce que Dieu me délivre, ou par la mort, ou par quelque autre « événement. » Berwâni reçut la lettre et tous les objets que lui avait remis le Sultan. Arrivé en « Égypte, il rendit la dépêche à Selar et à Bibars. Lorsqu'ils en eurent fait lecture, ils se dirent : « Quand cet enfant reviendrait ici, il ne prospérerait pas, et ne serait nullement digne du trône. Et « s'il reprenait l'autorité souveraine, nous ne serions nullement à l'abri de ses projets perfides. »

que lui était appelé au trône, loin de le seconder, ils le combattraient à outrance. Les *Bordjis* passèrent la nuit dans une extrême agitation (68), craignant de voir Selar en possession de la souveraineté. Ils avaient, les uns avec les autres, les communications les plus actives. Comme ils étaient en plus grand nombre que les partisans de Selar, ils disposèrent leurs armes et se préparèrent au combat. Selar, instruit de ces faits, et redoutant les suites funestes d'une pareille division (69), manda les émirs, savoir: ses frères, ses petits-fils, et tous ceux qui lui étaient attachés. Il se concerta secrètement avec les plus sages d'entre eux, et les engagea à suivre ses avis. Comme il jouissait auprès d'eux de la plus haute autorité, tous approuvèrent ses vues. Après quoi il partit, et se dirigea vers la tribune grillée شباك du *niábah* (la vice-royauté).

(68) Je lis: يغلى مراجلهم.

(69) Je lis خشى سوء العاقبة, au lieu de حسن سوء العاقبة.

APPENDICE.

Pour la page 82.

En décrivant l'espèce de caparaçon qui couvrait quelquefois un cheval, j'ai admis les mots محوية الصدر que présentaient les manuscrits qui étaient sous mes yeux, et j'ai traduit : *qui enveloppe la poitrine*. Mais je me suis trompé ; il faut lire مجوبة الصدر, *ouvert sur la poitrine*. Cette expression se trouve en effet dans la *Description de l'Égypte* de Soïouti (man. ar. 781, fol. 387 v°.)

Pour la page 183.

ذكر وصول رسل غازان ملك التتار وما وصل على ايديهم من المكاتبة وما اجيبوا به

وفى هذه السنة فى ذى القعدة وصل رسل غازان الى البلاد الاسلاميّة وهم الامير ناصر الدين على خواجا والقاضى كمال الدين موسى بن يونس ورفيقهما فوصل البريد من حلب يخبر بوصولهم فرسم بتوجّه الامير سيف الدين كراى المنصورى لاحضارهم فتوجّه على خيل البريد فاحضرهم الى الابواب السلطانيّة فكان وصولهم الى قلعة الجبل فى ليلة الاثنين خامس عشر ذى الحجّة واحضروا بين يدى السلطان فى عشية نهار الثلاثا فخطب كمال الدين خطبة فى معنى الصلح واتّفاق الكلمة ورغب فيه ثم اخرج كتابا نسخته بسم الله الرحمن الرحيم

بقوة الله تعالى وميامين الملّة المحمّديّة

فرمان السلطان محمود غازان

ليعلم السلطان المعظّم الملك الناصر انه فى العام الماضى بعض عساكرهم المفسدة دخلوا اطراف بلادنا وافسدوا فيها لعناد الله وعنادنا كماردين ونواحيها وجاهروا الله بالمعاصى فيمن ظفروا به من اهلها واقدموا على امور بديعة وارتكبوا آثاما شنيعة من محاربة الله وخرق ناموس الشريعة فانفنا من تهجمهم وغرنا من تقحمهم واخذتنا الحمية الاسلامية فحدتنا على دخول بلادهم ومقابلتهم على افسادهم فركبنا بمن كان لدينا من العساكر وتوجّهنا بمن اتّفق منهم انه حاضر وقبل وقوع الفعل متا واشتهار الفتك عنا سلكنا سنن سيد المرسلين واقتفينا آثار المتقدمين

واقتدينا بقول الله ليلا تكون للناس على الله حجة بعد الرسل وانفذنا صحبة يعقوب السكرجى جماعة من القضاة والايمة الثقات وقلنا هذا نذير من النذر الاولى ازفت الازفة ليس لها من دون الله كاشفة فقابلتم ذلك بالاصرار وحكمتم عليكم وعلى المسلمين بالاضرار واهنتموهم وسجنتموهم وخالفتم سنن الملوك فى حسن السلوك فصبرنا على تماديكم فى غيكم وخلودكم الى بغيكم الى ان نصرنا الله واراءكم فى انفسكم قضاه افامنوا مكر الله فلا يامن مكر الله وظننا انهم حيث تحققوا كنه الحال وآل بهم الامر الى ما آل انهم ربما تداركوا الفارط فى امرهم ورتقوا ما فتقوا بغدرهم واوجه الينا وجه عذرهم وانهم ربما سيروا الينا حال دخولهم الى الديار المصرية رسلا لاصلاح تلك القضية فبقينا بدمشق غير متحشين وتثبطنا تثبط المتملكين المتمكنين فصدهم عن السعى فى صلاح حالهم التوانى وعللوا نفوسهم عن اليقين بالامانى ثم بلغنا بعد عودنا الى بلادنا انهم القوا فى قلوب العساكر والعوام وراموا جبر ما اوهنوا من الاسلام انهم فيها بعد يلقونا على حلب او الفرات وان عزمهم مصر على ذلك لا سواه فجمعنا العساكر وتوجهنا للقياهم ووصلنا الفرات مرتقبين ثبوت دعواهم وقلنا لعل وعساهم فما لمع لهم بارق ولا ذر شارق فقدمنا الى اطراف حلب وتعجبنا من بطئهم غاية العجب فبلغنا رجوعه بالعساكر وتحققنا نكوصهم عن الحرب وفكرنا فى انه متى تقدمنا بعساكرنا الباهرة وجموعنا العظيمة القاهرة ربما اخرب البلاد مرورها وباقامتهم فيها فسدت امورها وعم الضرر العباد والخراب البلاد فعدنا بقيا عليها ونظرة لطف من الله اليها وها نحن الآن مهتمون بجمع العساكر المنصورة ومشحذون غرار عزماتنا المشهورة ومشتغلون بصنع المناجيق وآلات الحرب وعازمون بعد الانذار وما كنا معذبين حتى نبعث رسولا وقد سيرنا حاملى هذا الفرمان الامير الكبير ناصر الدين على خواجه والامام العالم ملك القضاة كمال الدين موسى بن يونس وقد حملناهما كلاما يشافههم به فليشقوا بما تقدمنا به اليهما فانهما من الاعيان المعتمد عليهما ليكون كما قال الله تعالى قل فلله الحجة البالغة فلو شاء لهداكم اجمعين فيعدوا لنا الهدايا والتحف فما بعد الانذار من عاذر وان لم يتداركوا الامر فدماء المسلمين واموالهم مطلولة بتدبيرهم ومطلوبة منهم عند الله فى طول تقصيرهم فليسعن السلطان لرعيته النظر فى امره فقد قال صلى الله عليه وسلم من ولاه الله امرا من امور هذه الامة فاحتجب دون حاجتهم وخلتهم وفقرهم احتجب الله دون حاجته وخلته وفقره وقد اعذر من انذر وانصف من حذر والسلام على من اتبع الهدى كتب فى العشر الاوسط من شهر رمضان سنة سبع ماية بجبال الاكراد

والحمد لله رب العالمين والسلاة والصلام على سيدنا المصطفى وآله الطاهرين

فقرئ كتابه ورسم بانشاء جوابه فكتب وهو من انشاء المولى القاضى علاء الدين على بن المولى المرحوم فتح الدين محمد بن القاضى المرحوم محيى الدين عبد الله بن عبد الظاهر واعاد

السلطان رسله من غير ان يصحبهم رسولا بل استحضرهم بمنزلة الصاحبة وانعم عليهم وجهّزهم فتوجّهوا فى سنة احدى وسبع ماية ونسخة الجواب بسم الله الرحمن الرحيم

بقوة الله تعالى وميامين الملّة المحمدية

اما بعد حمد الله الذى جعلنا من السابقين الاولين الهادين المهتدين التابعين لسنّة سيّد المرسلين باحسان الى يوم الدين والصلاة على سيّدنا محمد والسلام على آله وصحبه الذين فضّل الله من سبق منهم الى الايمان فى كتابه المكنون فقال سبحانه وتعالى والسابقون السابقون اولئك المقرّبون

باقبال دولة السلطان الملك الناصر

كلام محمد بن قلاون

ليعلم السلطان المعظم محمود غازان ان كتابه ورد فقابلناه بما يليق بمثلنا لمثله من الاكرام ورعينا له حقّ القصد فتلقيناه متا بسلام وتأمّلناه تامّل المتفهّم لدقايقه المستكشف عن حقايقه فالفيناه قد تضمّن مواخذات باموركم بالمواخذة عليها احرى معتذرا فى التعدى بما جعله ذنوبا لبعض طالب بها الكل والله تعالى يقول ولا تزروا زرة وزر اخرى اما حديث اغارة من اغار على ماردين من رجّالة بلادنا المتطرفة وما نسبوه اليهم من الامور البديعة والآثام الشنيعة وقولهم انهم انفوا من تهجّمهم واقتضت الحميّة ركوبهم فى مقابلة ذلك فقد تلمحنا هذه الصورة التى اقاموها عذرا فى العدوان وجعلوها سببا الى ما ارتكبوه من طغيان والجواب عن ذلك ان الغارات من الطرفين لم يحصل من المهادنة والموادعة ما يكفّ يدها المعتدّة ولا يفتّر همّها المستعدة وقد كان آباؤكم واجدادكم على ما علمتم من الكفر والشقاق وعدم المصافاة للاسلام والوفاق ولم يزل ملك ماردين ورعيته منفذين ما تصدّر من الاذى للبلاد والعباد عنهم متولين كبر مكرهم والله تعالى يقول ومن يتولهم منكم فانه منهم وحيث جعلتم هذا ذنبا موجبا للحميّة الجاهليّة وحاملا على الانتصار الذى زعمتم ان همتكم به مليئة فقد كان هذا القصد الذى ادّعيتموه يتمّ بالانتقام من اهل تلك الاطراف التى اوجب ذلك فعلها والاقتصار على اخذ الثار ممن ثار اتباعا لقوله تعالى وجزاء سيّئة مثلها لا ان يقصدوا الاسلام بالجموع المتّفقة على اختلاف الاديان ويطؤا البقاع الطاهرة بعبدة الصلبان وينتهكوا حرمة البيت المقدّس الذى هو ثانى بيت الله الحرام وشقيق مسجد رسول الله عليه الصلاة والسلام وان احتججتم ان زمام تلك الغيارة بيدنا وسبب تعديهم من سببنا فقد اوضحنا الجواب عن ذلك وان عدم الصلح والموادعة اوجب سلوك هذه المسالك واما ما ادّعوه من سلوك سنن المرسلين واقتفاء آثار المتقدّمين فى انفاذ الرسل اوّلا فقد تلمحنا هذه الصورة وقيمنا ما اوردوه من الآثار المسطورة والجواب عن ذلك ان هؤلاء

الرسل ما وصلوا الينا الا وقد دنت الخيام من الخيام وناصلت السهام السهام وشارف القوم القوم ولم يبق للقاء الا يوم او بعض يوم واشرعت الاسنّة من الجانبين وراى كل خصمه راى العين وما نحن ممن لاحت له رغبة راغب فتشاغل عنها ولها ولا ممن يسالم فيقابل ذلك بجفوة النفار والله تعالى يقول وان جنحوا للسلم فاجنح لها كيف والكتاب بعنوانه وامير المومنين على بن ابى طالب رضى الله عنه يقول ما اضمر انسان شيًا الا ظهر فى صفحات وجهه وفلتات لسانه ولو كان حضور هولاء الرسل والسيوف وادعة فى اغمادها والاسنّة مستكنّة فى اعوادها والسهام غير مفوّقة والاعنّة غير مطلقة لسمعنا خطابهم واعدنا جوابهم واما ما اطلقوا به لسان قلمهم وابدوه من غليظ كلمهم فى قولهم فصبرنا على تماديكم فى غيّكم واخلادكم الى بغيكم فاى صبر ممن ارسل عنانه الى المكافحة قبل ارسال رسل المصالحة وجاس خلال الديار قبل ما زعمه من الانذار والاعذار واذا فكروا فى هذه الاسباب ونظروا فيما صدر عنهم من خطاب علموا العذر فى تاخر الجواب وما يتذكر الا اولوا الالباب واما ما يحتجوا به فيما اعتقدوه من نصره وظنّوه من ان الله جعل لهم على حزبه الغالب كل كرّة الكرة ولو تاملوا ما ظنّوه ربحا لوجدوه هو الخسران المبين ولو انعموا النظر فى ذلك لما كانوا به مفتخرين ولتحققوا ان الذى اتفق لهم كان غرما لا غنما وتدبّروا معنى قوله تعالى انما نملى لهم ليزدادوا اثما ولم يخف عنهم ما ابلته السيوف الاسلاميّة منهم وقد راوا عزم من حضر من عساكرنا التى لو كانت مجتمعة عند اللقاء ما ظهر خبر عنهم فانّا كنّا فى مفتتح ملكنا ومبتداء امرنا حللنا بالشام للنظر فى امور البلاد والعباد فلما تحققنا خبركم وقفونا اثركم بادرنا بقدّ اديم الارض سيرا واسرعنا لندفع عن المسلمين ضررا وضيرا ونودى من الجهاد السنّة والفرض ونعمل بقوله تعالى وسارعوا الى مغفرة من ربّكم وجنّة عرضها السموات والارض فاتفق اللقاء ممن حضر من عساكرنا المنصورة وثوقا بقوله تعالى كم من فئة قليلة غلبت فئة كثيرة ولا فاكابركم يعلمون وقايع الجيوش الاسلامية التى كم وطيّت موطيًا يغيظ الكفّار فكتب لها عمل صالح وسارت فى سبيل الله ففتح الله عليها ابواب المناجح وتعدّدت ايام نصرها التى لو دققتم الفكر فيها لازالت ما حصل عندكم من لبس ولما قدرتم ان تنكروها وفى تعب من يجحد ضوء الشمس وما زال الله لنا نعم المولى ونعم النصير واذا راجعتموهم قصّوا عليكم نبا الاستظهار ولا ينبّئكم مثل خبير وما زالت تتفق الوقايع بين الملوك والحروب وتجرى المواقف التى هى بتقدير الله فلا فخر فيها للغالب ولا عار على المغلوب وكم ملك استظهر عليه ثم نُصِر وعاوده التاييد فجبره بعد ما كُسِر خصوصا ملوك هذه الدين فان الله تكفّل لهم بحسن العقبى فقال سبحانه والعاقبة للمتّقين واما اقامتهم الحجّة علينا ونسبتهم التفريط الينا فى كوننا لم نسيّر اليهم رسولا عند ما حلّوا بدمشق فنحن عند ما وصلنا الى الديار المصريّة لم نزد على ان اعتددنا وجمعنا جيوشنا من كل مكان وبذلنا فى الاستعداد غاية الجهد والامكان وانفقنا جزيل الاموال فى العساكر والجحافل ووثقنا بحسن الخلف لقوله تعالى مثل الذين ينفقون اموالهم

فى سبيل الله كمثل حبّة انبتت سبع سنابل ولما خرجنا من الديار المصرية بلغنا خروج الملك
من البلاد لامر حال بينه وبين المراد فوقفنا عن المسير توقف من اغنى رعبه عن حث الركاب
وتشبثنا تثبّت الراسيات وترى الجبال تحسبها جامدة وهى تمرّ مرّ السحاب وبعثنا طايفة
من العساكر لمقاتلة من اقام بالبلاد فما لاح لنا منهم بارق ولا ظهر وتقدمت فتخطفت من
حمله على التاخّر الغدر ووصلت الى الفرات فما وقفت للقوم على اثر واما قولهم انّنا القينا
فى قلوب العساكر والعوامّ انهم فيما بعد يلتقونا على حلب او الفرات وانهم جمعوا العساكر ووصلوا
الى الفرات والى حلب مرتقبين وصولنا فالجواب عن ذلك انه من حين بلغنا حركتهم حزمنا
وعلى لقايهم عزمنا وخرجنا وخرج امير المومنين الحاكم بامر الله ابن عمّ سيّدنا رسول الله صلى
الله عليه وسلم الواجب الطاعة على كل مسلم المفترض المبايعة والمتابعة على كل منازع ومسلّم
طايعين لله ولرسوله فى اداء فرض الجهاد باذلين فى القيام بما امرنا الله تعالى غاية الاجتهاد عالمين
انه لا يتمّ امر دين ولا دنيا الا بمشايعته ومن ولاه فقد حفظه الله وتولّاه ومن عانده او عاند من
اقامه فقد اذلّه الله فحين وصلنا الى البلاد الشامية تقدّمت عساكرنا على السهل والجبل ونبلغ
بقوة الله تعالى فى النصر الرجاء والامل ووصلت اوايلها الى اطراف حماة وتلك النواحى فلم
يقدم احد منهم عليها ولاجسر ان يمدّ ولا الطرف اليها فلم نزل مقيمين حتى بلغنا رجوع الملك
الى البلاد واخلافه موعد اللقاء والله لا يخلف الميعاد فعدنا بالاستعداد جيوشنا التى لم تزل
تندفع فى طاعة الله اندفاع السيل عاملين بقوله تعالى واعدوا لهم ما استطعتم من قوة ومن رباط الخيل
واما ما جعلوه عذرا فى الاقامات باطراف البلاد وعدم الاقدام عليها وانهم لو فعلوا ذلك ودخلوا
بجيوشهم ربّما اخرب البلاد مرورها وباقامتهم فيها فسدت امورها فقد فهم هذا المقصود ومتى
القت البلاد والعباد منهم هذا الاشفاق ومتى اتّصفت جيوشهم بهذه الاخلاق وها آثارهم موجودة
ودعاوى خلافها بمشاهدة الحال مردودة وهل هذا اعتماد من زمق شخص الاسلام بانسانه كيف
ورسول الله صلى الله عليه وسلم يقول المسلم من سلم الناس من يده ولسانه واسارى المسلمين عندهم
فى اشدّ وثاق وفى يد الارمن والتكفور منهم ما يخالف ما ادّعوه من اشفاق وقد كان المسلمون
غزوا عسكر ابغا وقتلوا من قتلوا من التتار وحصل لهم التمكن فى البلاد والاستظهار واستولوا على
ملك آل سلجوق وما تعرضوا لدار ولا جار ولا عفوا اثرا من الآثار ولا حصل لمسلم منهم ضرر ولا اذى
فى ورد ولا صدر وكان احدهم يشترى قوته بدرهمه ودينارة ويابا ان تمتدّ الى احد من المسلمين يد
اضراره هذه سنّة اهل الاسلام وفعل من يريد لملكه الدوام واما ما ارعدوا به وابرقوا وارسلوا به
عنان قلمهم واطلقوا وما انذروا من الاهتمام بجمع عساكرهم وتهيئة المجانيق الى غير ذلك مما
ذكروه من التهويل فالله تعالى يقول الذين قال لهم الناس ان الناس قد جمعوا لكم فاخشوهم
فزادهم ايمانا وقالوا حسبنا الله ونعم الوكيل واما قولهم والا فدماء المسلمين مطلولة فما كان اغناهم
عن هذا الخطاب واولاهم بان لا يصدر اليهم عن ذلك جواب ومن قصد الصلح والاصلاح كيف

يقول هذا القول الذى عليه فيه من جهة الله تعالى ومن جهة رسوله اى جناح وكيف يضمر هذه
النية ويتبجح بهذه الطوية ولم يخف مواقع ذلك هذا القول وخلله والنبى صلى الله عليه وسلم
يقول نيّة المرء ابلغ من عمله وباق طريق تهدر دماء المسلمين التى من تعرض اليها يكون الله له
فى الدنيا والآخرة مطالبا وغريما ومواخذا بقوله تعالى ومن يقتل مومنا متعمّدا فجزاوه جهنم خالدا
فيها وغضب الله عليه ولعنه واعدّ له عذابا عظيما واذا كان الامر كذلك فالبشرى لاهل الاسلام بما
نحن عليه من الهمم المصروفة الى الاستعداد وجمع العساكر التى تكون لها الملايكة الكرام ان
شاء الله تعالى من الانجاد والاستكثار من الجيوش الاسلاميّه المتوفرة العدد المتكاثرة المدد الموعودة
بالنصر الذى يحفّها فى الظعن والاقامة الواثقة بقوله صلى الله عليه وسلم لا تزال طايفة من امّتى
ظاهرين على عدوهم الى يوم القيامة المبلغة فى نصر دين الله آمالا المستعدّة لاجابة داعى الله اذا قال
انفروا خفافا وثقالا واما رسلهم وهم فقد وصلوا الينا ووفدوا علينا واكرمنا وفادتهم وعززنا لاجل
مرسلهم من الاقبال مادّتهم وسمعنا خطابهم واعدنا جوابهم هذا مع كوننا لم يخف علينا
انحطاط قدرهم ولا ضعف امرهم وانهم ما دفعوا لافواه الخطوب الا لما ارتكبوه من ذنوب وما كان
ينبغى ان نرسل مثل هولاء لمثلنا من مثله ولا ننتدب لهذا الامر المهمّ الا من يجمع على فصل
خطابه وفضله واما ما التمسوه من الهدايا والتحف فلو قدموا من هداياهم حسنة لعوضناهم
باحسن منها ولو اتحفونا بتحفة لقابلناهم باجمل عوض عنها وقد كان عمّهم الملك احمد راسل
والدنا السلطان الشهيد وفاجاه بالهدايا من مكان بعيد وتقرب الى قلبه بحسن الخطاب
فاحسن له الجواب واتى البيوت من ابوابها بحسن الادب وتمسّك من الملاطفة باقوى
سبب والآن فحيث انتهت الاجوبة الى حدّها وادركت الانفة من مقابلة ذلك الخطاب
غاية قصدها فنقول اذا جنح الملك للسلم جنحنا لها واذا دخل فى الملّة المحمدية ممتثلا ما امر
الله به مجتنبا ما عنه نهى وانضم فى سلك الايمان وتمسّك بموجباته تمسّك المشرف
بدخوله فيه لا المنان وتجنب التشبه بمن قال الله عزوجلّ فى حقهم قل لا يمنوا على اسلامكم
بل الله يمنّ عليكم ان هداكم للايمان وطابق فعله قوله ورفض الكفار الذين لا يحل له ان
ينجدهم حوله وارسل الينا رسولا من جهته يرتل ايات الصلح ترتيلا ويرون خطابه وجوابه حتى
يتلوا كل احد عند عوده يا ليتنى اتخذت مع الرسول سبيلا صارت جثتنا وجثته المركبة على من
خالف ذلك وكلمتنا وكلمته قامعة اهل الشرك فى ساير الممالك ومظافرتنا له تكسب
الكافرين هوانا والمشاهد لتصافينا يتلوا قوله تعالى واذكروا نعمة الله عليكم اذ كنتم اعداء فالف
بين قلوبكم فاصبحتم بنعمته اخوانا وينتظم ان شاء الله تعالى شمل الصلح احسن انتظام
ويحصل التمسّك من الموادعة والمظافرة بعروة لا انفصال لها ولا انفصام وتستقرّ قواعد الصلح
على ما يرضى الله تعالى ورسوله عليه افضل الصلاة والسلام ان شاء الله تعالى

كتب فى ثامن وعشرين المحرم سنة احدى وسبع مايّة

Récit de l'arrivée des ambassadeurs du Gazan, souverain des Tatars. Lettre dont ils étaient porteurs, et réponse qui leur fut faite.

Cette année, au mois de Dhou'lkadah, plusieurs ambassadeurs de Gazan arrivèrent dans les contrées soumises à l'islamisme, savoir: l'émir Nâser-eddin-Ali-Khodjâ, le kadi Kemâl-eddin-Mousâ-ben-Iounes, et leur cortége. Un courrier de la poste, expédié d'Alep, annonça l'arrivée de ces députés. L'émir Seïf-eddin-Kerâï-Mansouri fut désigné pour aller les recevoir et les présenter au Sultan. Il partit sur les chevaux de la poste, et amena les ambassadeurs à la cour. Leur entrée au château de la Montagne eut lieu le lundi, quinzième jour du mois de Dhou'lhidjah. Le soir du mardi, ils parurent devant le Sultan. Kemâl-eddin prononça une harangue, qui avait pour but de prêcher la paix et la bonne intelligence. Ensuite, il présenta une lettre conçue en ces termes :

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux,

« Par la puissance du Dieu très-haut et les heureuses influences de la religion de Mohammed :

Ordre du Sultan Mahmoud-Gazan.

« Sache le grand Sultan Melik-Nâser, que, dans le cours de l'année précédente, quelques-unes de ses troupes dévastatrices ont pénétré sur les frontières de nos états, tels que la ville de Mâredin et ses environs; y ont porté le ravage; se mettant ainsi en révolte contre Dieu et contre nous; ses soldats ont bravé Dieu ouvertement, par les vexations coupables qu'ils se sont permises à l'égard des prisonniers qui étaient tombés entre leurs mains; ils se sont portés aux actes les plus étranges, et ont commis des crimes odieux, s'attaquant ainsi à Dieu lui-même, et détruisant le respect qui entoure la véritable religion. Nous avons rougi d'aller fondre sur eux; nous avons dédaigné de les prendre au dépourvu. Mais le zèle dont nous sommes animés pour l'islamisme nous a poussés à entrer sur les terres de ces méchants, et de les punir de leurs brigandages. Nous nous sommes mis en marche, accompagnés des corps de troupes qui se trouvaient auprès de nous, et nous avons commencé notre expédition, suivis de tous ceux qui étaient présents sous nos drapeaux. Mais avant de rien entreprendre, avant que des hostilités signalassent notre passage, nous avons suivi

la marche du Seigneur des apôtres, imité les actes des anciens; nous nous sommes conformé à cette parole de Dieu : « De peur que les hommes n'aient un « argument à employer contre Dieu, depuis la mission des prophètes (1). » Nous avons envoyé, avec Iakoub-Sukurdji, un nombre de kadis et d'imams justement révérés. Nous avons dit : « Ceci est un des avertissements primitifs; une catas- « trophe approche, et personne, excepté Dieu, ne saurait la neutraliser (2). » Vous n'avez répondu à cela que par de l'obstination; vous avez résolu d'attirer sur vous et sur les musulmans toutes sortes de maux. Vous avez traité ignominieusement nos députés, et les avez jetés en prison. Vous avez méconnu les exemples des rois, qui consistent à suivre la route du bien. Nous avons pris patience, malgré votre obstination à persévérer dans votre illusion, à continuer votre injustice. Enfin, Dieu nous a donné la victoire, et vous a fait voir, dans vos personnes, le résultat de ses arrêts. « Est-ce que ces hommes ne craignent pas « la vengeance de Dieu? Certes, il n'y a pas à se rassurer sur cette vengeance. »

« Nous pensions que dès que vous auriez examiné mûrement l'état des choses; en voyant que les affaires avaient eu pour vous de pareils résultats, vous chercheriez peut-être à réparer le passé et à reconstruire ce que vous aviez détruit par votre fourberie; que le visage de votre excuse se tournerait enfin vers nous; que dans le moment où vous rentreriez en Égypte, vous enverriez vers nous des ambassadeurs pour pacifier les affaires. Nous sommes donc resté à Damas sans nous hâter. Nous nous y sommes arrêtés, comme des hommes maîtres d'eux-mêmes, et qui jouissent d'un plein pouvoir. Mais l'inertie vous a détourné de faire aucun effort pour arranger les choses; et fermant les yeux à la vérité, vous vous êtes bercé de vains désirs.

« Après notre retour dans nos états, nous avons été informé que vous cherchiez à relever le courage des soldats et du peuple; que vous vouliez guérir les atteintes portées par vous à l'islamisme; que bientôt vous viendriez à notre rencontre, à Alep et sur les bords de l'Euphrate; que c'était là le projet auquel vous étiez obstinément et exclusivement attaché. Nous rassemblâmes nos armées, et nous marchâmes au-devant de nos ennemis. Nous arrivâmes près de l'Euphrate pour voir si vous seriez constant dans votre résolution. Nous nous disions : « Peut-être vont-ils se montrer.

(1) Coran, Sur. IV, v. 163.

(2) *Ib.* Sur. LIII, v. 57.

« Mais, de votre côté, aucun éclair ne se montra, aucun astre ne se leva. Nous nous avançâmes jusqu'aux environs d'Alep, stupéfait de votre lenteur. Nous apprîmes alors que vous aviez rebroussé chemin avec vos armées, et nous fûmes assuré que vous fuyiez le combat. Nous réfléchîmes que, si nous nous portions en avant, à la tête de nos troupes éclatantes, de nos phalanges nombreuses et redoutables, peut-être leur passage dévasterait la contrée, et que leur séjour y causerait des désordres; que le dommage s'étendrait à toute la population, le ravage à tout le pays. Nous retournâmes sur nos pas, afin de prévenir ces maux, et par suite du regard de bonté que Dieu avait jeté sur les uns et les autres.

« Maintenant, nous nous occupons avec zèle à rassembler nos armées victorieuses, à aiguiser le *tranchant* de nos desseins bien connus. Et nous nous livrons au soin de faire fabriquer des machines et des instruments de guerre. Nous songeons à réaliser nos plans, après avoir donné un avertissement préliminaire, car nous ne punissons jamais un peuple sans lui avoir adressé un envoyé (1). Nous avons donc fait partir, comme porteurs de cet ordre, le grand émir Nâser-eddin-Ali-Khodjah, et l'imam savant, le roi des kadis, Kemâl-eddin-Mousa-ben-Iounes. Nous les avons chargés de paroles qu'ils doivent vous dire de vive voix. Rapportez-vous-en à tout ce que nous leur avons donné mission de dire; car ce sont des hommes distingués, et qui méritent toute confiance. Afin que se réalise cette parole du Dieu très-haut: Dis : Dieu a à sa disposition des arguments parfaits; s'il voulait, il vous dirigerait tous dans la voie droite (2). Que l'on prépare pour nous des dons, des présents. Et après l'avertissement, on n'admettra plus d'excuse. Si vous ne vous empressez pas de réparer le mal, le sang et les richesses des musulmans auront été sacrifiés par vos mesures; et Dieu vous en demandera compte pour punir votre longue incurie. Que le Sultan, dans l'intérêt de ses sujets, examine profondément son affaire. Car le Prophète (sur qui reposent la bénédiction de Dieu et le salut) a dit : « Celui qui, « ayant été placé par Dieu à la tête d'un des postes de ce peuple, se dérobe, pour « ne pas voir les besoins de ces hommes, leur nécessité, leur pauvreté, Dieu « se dérobera, pour ne point s'occuper de ses besoins, de ses affaires, de sa « pauvreté. Celui qui avertit les autres est parfaitement excusable; celui qui les « engage à être sur leurs gardes a rempli tous les devoirs de la justice. »

(1) Coran, Sur. XVII, v. 16.

(2) Cor. Sur. VI, v. 150.

« Que le salut soit sur quiconque suit la véritable direction. Écrit dans la seconde dizaine du mois de Ramadan de l'année 700, dans les montagnes des Curdes.

« Louange à Dieu, seigneur des mondes. Que la bénédiction et le salut reposent sur notre Seigneur, l'élu, et sur sa famille pure.

« Après la lecture de cette lettre, on ordonna de rédiger la réponse qui fut écrite de la main du Maulâ et kadi Ala-eddin-Ali, fils de feu le Maulâ Mohïi-eddin-Abd-allah-ben-Abd-eldâher. Le Sultan congédia les ambassadeurs sans les faire accompagner d'aucun député. Il les manda dans le campement de Sâléhiah, leur fit des présents, et les congédia. Ils se mirent en route l'an 701.

« La réponse était conçue en ces termes :

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

« Par la puissance de Dieu et les heureuses influences de la religion de Mohammed.

« Louange à Dieu qui nous a placés au nombre des premiers qui ont précédé les autres, au nombre de ceux qui dirigent, et qui sont dirigés, qui suivent les règles données par le seigneur des apôtres, en faisant le bien jusqu'au jour du jugement.

« Que la bénédiction et le salut soient sur notre Seigneur Mohammed, sur sa famille, sur ses compagnons ; parmi lesquels Dieu, dans son livre caché, a distingué ceux qui devaient devancer les autres vers la foi.

« Le Dieu très-haut a dit : « Ceux qui ont précédé les autres sont ceux qui « approchent de moi (1). »

« Par la fortune du règne du Sultan Melik-Nâser.

« Parole de Mohammed-ben-Kelaoun.

« Sache le grand Sultan Mahmoud-Gazan que sa lettre nous est parvenue, et que nous l'avons reçue avec tous les honneurs qu'un homme comme lui a droit d'attendre d'un homme comme nous ; nous avons observé à son sujet les égards les plus mérités ; nous y avons répondu par des formules de salut ; nous l'avons examinée avec l'attention d'un homme qui en comprend les idées les plus subtiles, qui cherche à pénétrer les véritables sens qu'elle renferme. Nous avons trouvé qu'elle contenait des reproches sur des faits pour lesquels

(1) Coran, Sur. LVI, v. 10.

vous êtes plus digne de blâme. Elle s'excuse, pour ce qui concerne les hostilités, en alléguant des faits qu'elle reconnaît comme la faute de quelques personnes, et dont elle poursuit la vengeance sur tout le monde. Et cependant le Dieu très-haut a dit : « Aucun coupable ne portera le fardeau du péché d'un « autre (1). »

« Vous citez l'invasion faite sur le territoire de Mâredin par quelques-uns des fantassins de nos États, les actes étranges, et les crimes odieux qu'on leur attribue ; vous dites : « Que vous avez dédaigné de fondre sur eux, que « vous avez évité de les attaquer ; mais que le zèle vous a engagé à prendre les « armes pour venger ces aggressions. » Nous avons examiné cet événement que vous alléguez comme excuse des hostilités, et que vous posez pour motif des violences auxquelles vous vous êtes porté : nous répondrons à cela qu'il n'existait pas de paix ni de trêve qui pût, des deux côtés, suspendre les incursions, arrêter leurs mains étendues, ou amortir leurs fougues toujours prêtes à se mettre en mouvement. Vos pères et vos aïeux, ainsi que vous ne l'ignorez pas, vivaient dans l'incrédulité, dans la discorde, dans une absence complète de dispositions pacifiques et bienveillantes pour l'islamisme. Le prince de Mâredin et ses sujets n'ont cessé de réaliser tout ce qu'ils pouvaient faire de mal à notre pays et à ses habitants, de mettre au jour les actes de perfidie les plus graves. Et cependant le Dieu très-haut a dit : « Celui d'entre vous qui est à « leur tête fait partie d'eux. » Puisque, suivant vous, c'est là une faute qui a réclamé, de votre part, un zèle digne du paganisme, qui a produit une victoire propre, dites-vous, à combler vos vœux : Hé bien ! ce but que vous prétendez avoir atteint l'aurait été réellement, en tirant vengeance des habitants de la frontière, dont les actes ont rendu ce mouvement nécessaire, en vous bornant à punir ceux qui étaient auteurs du trouble ; vous conformant ainsi à ce qu'a dit le Dieu très-haut : « Il faut punir un mal par un mal semblable, » il ne fallait pas, pour cela, attaquer l'islamisme à la tête de troupes formées d'hommes de religions différentes, faire fouler nos territoires saints par les adorateurs de la croix, profaner la ville sainte de Jérusalem qui, pour la considération, vient immédiatement après la maison sacrée de Dieu, qui est la sœur de la mosquée du Prophète (sur lequel reposent les bénédictions de Dieu et le salut).

(1) Coran VI, v. 164.

Si vous alléguez que la bride de ces coureurs est dans nos mains, que le motif de leurs hostilités provient uniquement de nous; déjà nous vous avons fait, à cet égard, une réponse claire et péremptoire, savoir: Que le défaut de paix et de trève a rendu nécessaire une pareille conduite. Vous prétendez que vous avez suivi la marche des prophètes, que vous vous êtes conformé aux maximes des anciens, en envoyant des ambassadeurs. Nous avons examiné le fait, nous avons parfaitement compris les maximes citées par vous, et voici notre réponse: Ces ambassadeurs sont arrivés auprès de nous au moment où les tentes étaient placées près des tentes; où les flèches allaient se heurter contre les flèches; où une armée se mettait en devoir d'attaquer l'autre; où il ne restait plus, jusqu'au moment de l'action, qu'un jour ou une portion de jour; où, des deux côtés, les lances étaient en mouvement; où chacun avait sous ses yeux son adversaire.

« Nous ne sommes pas du nombre de ceux qui, voyant paraître une volonté quelconque, se laissent entraîner par elle ou contre elle; ni de ceux qui, ayant éprouvé des sentiments pacifiques, y répondent par la dureté d'une inimitié violente. Et cependant, le Dieu très-haut a dit: « S'ils inclinent vers la paix, « inclinez-y de votre côté. »

« Le prince des croyants, Ali, fils d'Abou-Tâleb (à qui Dieu puisse être propice) a dit: « Aucun homme ne cache dans son cœur quelque projet, sans « que la chose se manifeste sur les traits de son visage et dans les expres- « sions qui échappent à sa langue. » Si ces ambassadeurs étaient arrivés au moment où les épées étaient déposées dans les fourreaux, les lances cachées dans leurs étuis, où les flèches n'étaient pas placées sur la corde de l'arc, où les brides n'étaient pas lâchées, nous aurions écouté vos discours, et nous y eussions répondu.

Quant aux paroles sur lesquelles vous laissez courir le bec de vos *kalam*, et aux expressions pleines de dureté que vous mettez au jour en disant: « Nous « avons souffert patiemment votre obstination dans votre illusion, et votre at- « tachement à votre rébellion, » quelle est donc la patience de ceux qui lâchent leur bride vers les hostilités avant d'avoir envoyé des messagers de paix, et qui ont pénétré dans l'intérieur du pays avant d'avoir, comme ils le prétendent, employé la voie des avis et des remontrances? Si vous réfléchissez sur les motifs, si vous examinez les discours émanés de vous, vous sentirez que nous sommes

excusable d'avoir différé notre réponse. Mais il n'y a que les hommes intelligents qui réfléchissent. Quant aux succès qui, dans votre opinion, sont le résultat du secours divin, dans lequel vous avez cru voir que Dieu vous avait donné, sur ses phalanges victorieuses, toutes les chances de l'avantage; si vous considérez ce que vous regardez comme un gain, vous n'y verrez qu'une perte manifeste. Si vous examinez les choses avec un soin scrupuleux, vous ne vous en glorifierez pas, et vous reconnaîtrez que ce qui vous est arrivé est un échec, et non un butin. Réfléchissez sur le sens de cette parole du Dieu très-haut : Certes, nous leur dictons (nos arrêts) afin d'accroître leurs iniquités.

« Vous n'ignorez pas quels ravages ont faits dans vos rangs les glaives de l'islamisme; vous avez vu l'intrépidité de celles de nos troupes qui se trouvaient sous nos drapeaux; si elles avaient été réunies au moment du combat, il ne resterait plus des vôtres aucun vestige. Au commencement de notre règne, dans les premiers temps de notre administration, nous nous étions établi dans la Syrie, afin de veiller sur les affaires des villes et de la population. Lorsque nous eûmes appris de vos nouvelles, que nous eûmes suivi vos traces, nous nous hâtâmes d'arpenter la terre; nous nous empressâmes d'aller repousser loin des musulmans la vexation et l'injustice; d'accomplir le précepte et le devoir de la guerre sainte, et de pratiquer cette parole du Dieu très-haut : « Hâtez-« vous d'obtenir le pardon de votre Seigneur, de conquérir le paradis, dont « la largeur égale celle du ciel et de la terre. » Nous engageâmes le combat avec celle de nos armées victorieuses que nous avions autour de nous, nous confiant dans cette parole du Dieu très-haut: « Combien de petites troupes ont « vaincu des troupes nombreuses! » Vos grands savent fort bien quels sont les exploits des armées de l'islamisme; combien elles ont foulé de terrains, où leur marche a irrité les infidèles, et a été inscrite pour elles comme une œuvre méritoire. Elles se sont avancées pour défendre la cause de Dieu, et Dieu leur a ouvert la porte des succès; elles ont vu se réaliser de nombreux jours de victoires, qui, si vous y réfléchissiez avec une attention scrupuleuse, feraient disparaître de votre esprit toute incertitude, et que vous ne pourriez pas absolument nier; car celui qui veut nier la lumière du soleil prend une peine inutile. Dieu n'a pas cessé d'être pour nous le meilleur des maîtres, le meilleur des protecteurs. Lorsque vous consulterez vos soldats, ils vous raconteront l'histoire de nos succès, et personne ne vous en apprendra plus qu'un homme instruit.

« Des combats, des guerres, n'ont cessé d'avoir lieu entre les rois. Partout se sont livrées des batailles, résultat de la volonté divine, et dans lesquelles il n'y a ni gloire pour le vainqueur ni honte pour le vaincu. Combien de princes, après avoir éprouvé des échecs, se sont trouvés victorieux, ont éprouvé l'influence du secours divin, qui les a relevés au moment où ils étaient brisés! Tels sont, principalement, les rois qui professent cette religion. En effet, Dieu s'est engagé à leur assurer des succès heureux. Le Dieu très-haut a dit: « L'a- « vantage restera aux vrais croyants (1). »

« Quant aux arguments que vous employez contre nous, à la négligence coupable que vous nous imputez, sur ce que nous ne vous avons pas envoyé d'ambassadeurs lorsque vous étiez campé à Damas, nous répondrons que dans le moment où nous arrivâmes en Égypte, nous nous occupâmes uniquement à faire le dénombrement de nos armées, à les réunir de toutes parts, à mettre dans nos préparatifs tout le zèle et l'empressement possibles; nous dépensâmes la meilleure partie de nos trésors pour organiser des troupes et des bataillons, nous en rapportant pour nos succès futurs à cette parole du Dieu très-haut: « Ceux qui sacrifient leurs richesses pour la cause de Dieu, sont « comme un grain de blé qui produit sept épis. » Lorsque nous partîmes d'Égypte, nous apprîmes que le roi avait quitté nos contrées, par suite d'un fait qui était venu s'interposer entre ce prince et ses desseins. Nous interrompîmes notre voyage, ainsi que fait celui que la crainte inspirée par lui dispense de précipiter sa marche; nous restâmes fermes dans notre poste, comme les montagnes les plus solides; car « tu vois ces montagnes que tu regardes comme des « masses inertes, et qui cependant passent avec la rapidité des nuages » (2). Nous envoyâmes un corps de nos armées pour combattre ceux de vos soldats qui étaient restés dans notre pays. Mais, de la part de ceux-ci, nous ne vîmes point briller ou paraître un seul éclair. Nos troupes, s'avançant, enlevèrent ceux des vôtres que la fourberie avait portés à rester en arrière. Arrivant jusqu'à l'Euphrate, elles ne purent découvrir les traces de l'ennemi.

« Suivant ce que vous dites: nous avions inculqué aux soldats et au peuple l'idée que vous deviez marcher à notre rencontre, vers Alep ou sur les bords de l'Euphrate; vous avez rassemblé vos troupes et vous vous êtes avancé vers

(1) Coran, Sur. XI, v. 51.

(2) Coran, Sur. XXVII, v. 90.

l'Euphrate et vers Alep pour attendre notre arrivée. Voici notre réponse : Dès que nous eûmes avis de votre marche, nous prîmes nos mesures et résolûmes d'aller à votre rencontre. Nous partîmes, accompagné du prince des croyants, Hâkem-bi-amr-allah, le cousin de notre Seigneur, l'apôtre de Dieu, (sur qui reposent les bénédictions de Dieu et le salut), celui auquel tout musulman doit obéissance, qui doit être reconnu et suivi par tous ceux qui sont en paix ou en guerre. Nous obéissons à Dieu et à son Prophète en accomplissant le devoir de la guerre sainte; nous consacrons tous nos efforts pour réaliser les ordres que nous a donnés le Dieu très-haut, sachant bien que rien, ni dans les choses de la religion ni dans celles du monde, ne peut réussir sans la protection de Dieu; celui que Dieu établit pour chef est sous sa garde, est favorisé par lui. Quiconque se révolte contre Dieu ou contre celui que Dieu lui a donné pour maître, est humilié par Dieu.

« Lorsque nous arrivâmes dans la Syrie, nos troupes se portèrent en avant, vers les plaines et les montagnes, afin de réaliser par la puissance de Dieu, sous le rapport de la victoire, leurs espérances et leurs vœux. Leur avant-garde parvint aux environs de Hamah et des districts voisins. Personne de vos soldats ne se présenta devant elles, et n'osa même fixer les yeux sur elles. Nous restâmes dans notre position jusqu'au moment où nous apprîmes que le roi avait repris la route de ses États, et manqué au rendez-vous du combat. Mais Dieu ne manque pas à sa promesse (1). Nous revînmes sur nos pas, afin d'organiser nos troupes, qui n'ont pas cessé de se précipiter, pour obéir à Dieu, avec la rapidité d'un torrent, exécutant à la lettre cette parole du Dieu très-haut, « Préparez contre eux tout ce que vous pourrez de force et de bataillons de cava-« lerie » (2).

« Comme vous vous êtes arrêté sur la frontière de notre pays, sans oser y faire une invasion, vous alléguez pour excuse que, si vous étiez entré à la tête de vos troupes, peut-être leur passage aurait ruiné la contrée; peut-être leur séjour aurait porté dans les affaires le trouble et le désordre; on conçoit votre intention. Quand donc les pays et les hommes ont-ils éprouvé, de votre part, une semblable marque d'affection? Quand vos armées se sont-elles distinguées par des inclinations de ce genre? car leurs actes existent, et des prétentions

(1) Coran, Sur. III, v. 7.

(2) Coran, Sur. VIII, v. 62.

contraires sont repoussées par l'évidence des faits. Est-ce donc là la conduite de celui dont la paupière a seulement aperçu l'image de l'islamisme? Surtout quand l'apôtre de Dieu (sur qui reposent la bénédiction de Dieu et le salut) a dit : « Le musulman est celui de la main et de la langue duquel les hommes « n'ont rien à craindre. » Or, les prisonniers musulmans sont chez vous, retenus dans les chaînes les plus dures; quelques-uns sont au ponvoir des Arméniens et du *Takafour*. Vos actes démentent donc cette affection dont vous vous vantez. Jadis les musulmans firent une expédition contre l'armée d'Abaga, égorgèrent un grand nombre de Tatars, acquirent dans ces contrées la puissance et des succès, et conquirent le royaume de la famille de Seldjouk. Toutefois ils n'attaquèrent ni maison ni habitant; ils n'effacèrent aucune des pratiques en vigueur. A leur arrivée, comme à leur départ, aucun musulman n'a reçu d'eux aucun mal, aucun préjudice. Chacun d'eux achetait ses aliments et les payait avec son or ou son argent; il ne voulait pas que, de son côté, une main désastreuse s'étendît sur un seul musulman. Telle est la règle que suivent les peuples soumis à l'islamisme; telle est la conduite de celui qui désire assurer la perpétuité de sa puissance.

« Relativement aux menaces que vous fulminez contre nous, et pour lesquelles vous lâchez la bride de votre *kalam* : à ce que vous annoncez du zèle que vous mettez à réunir vos armées, à préparer des machines de guerre, et à tout ce que vous nous signifiez, dans le but d'exciter notre terreur; le Dieu très-haut a dit : « Ceux auxquels on a dit : Les hommes arment contre vous, craignez-les « donc, ont senti augmenter leur foi, et ont dit : Dieu nous suffit, il est le « meilleur des protecteurs (1). »

« Quant à ce que vous dites : « Que le sang des musulmans a été répandu « impunément, » combien vous auriez pu vous dispenser de faire entendre un pareil langage! et que vous mériteriez de ne recevoir à ce sujet aucune réponse! Celui qui veut sincèrement la paix et le bien, ose-t-il prononcer ainsi une parole qui suffit pour attirer sur lui, de la part de Dieu et de son Prophète, une si terrible responsabilité? Comment peut-il nourrir dans son esprit une pareille idée, et se réjouir de pareilles inclinations, sans craindre les conséquences que doivent entraîner les erreurs et les inconvenances d'un semblable

(1) Coran, Sur. III, v. 167.

discours? De quelle manière ose-t-on sacrifier le sang des musulmans? car celui qui tentera de répandre ce sang éprouvera, dans ce monde et dans la vie future, la vengeance de Dieu, son inimitié, ses châtiments! suivant cette parole du Très-Haut : « Celui qui tue de propos délibéré un musulman, aura « pour partage l'enfer, où il demeurera éternellement, la colère de Dieu, et sa « malédiction, et Dieu lui prépare les châtiments les plus sévères. »

« Les choses étant ainsi, la nouvelle est adressée aux peuples de l'islamisme, et va leur annoncer les soins extrêmes que nous mettons à faire nos préparatifs, et à rassembler nos armées, qui auront, s'il plaît à Dieu, les anges augustes pour auxiliaires; à réunir les troupes de l'islamisme, ces troupes si nombreuses, si distinguées par leur courage, qui ont reçu la promesse du secours divin, dont elles doivent être environnées, tant dans leurs marches que dans leurs haltes; qui se confient dans cette parole de l'apôtre de Dieu : « Les différents corps « de ma nation ne cesseront d'être victorieux de leurs ennemis jusqu'au jour « de la résurrection; » ces troupes, qui, sous le rapport de la défense de la religion divine, réalisent toutes les espérances; qui sont toujours prêtes à répondre à la voix de Dieu, lorsqu'il dit : « Sortez en armes, vous qui êtes chargés ou « à la légère. »

« Quant à ce qui concerne vos ambassadeurs, ils sont arrivés auprès de nous, se sont rendus à notre cour; nous les avons accueillis avec honneur; et, en considération du prince qui les envoyait, nous les avons comblés de marques d'attention. Nous avons écouté leur harangue, et y avons fait réponse. Et cependant nous n'ignorions pas que ces hommes étaient dans un rang infime, dans une position misérable, et qu'on ne les eût point exposés aux chances des événements, s'ils ne se fussent rendus coupables de fautes graves. Il ne convenait guère qu'un homme comme vous envoyât à un homme comme nous de pareils êtres; et une affaire de cette importance ne devait être confiée qu'à des hommes qui joignissent à l'éloquence du discours un mérite éminent. Vous avez réclamé de nous des présents, des objets précieux. Si vous nous eussiez adressé de beaux présents, nous vous aurions offert, en échange, des dons encore plus magnifiques. Si vous nous eussiez présenté un don, nous l'aurions reconnu par un don plus précieux. Votre oncle paternel, le roi Ahmed, envoya une ambassade à notre père le Sultan, martyr; lui adressa tout à coup des présents expédiés d'un lieu éloigné; s'appliqua à gagner son cœur par des

paroles éloquentes. Notre père lui fit une réponse favorable. Par l'exacte observation des convenances, il se plaça sur le véritable terrain des choses, et s'attacha à tout ce que la bienveillance présente de moyens les plus solides. Aujourd'hui que les répliques sont arrivées à leur limite, que la répugnance de répondre à de tels discours est parvenue à son dernier terme, nous dirons: « Lorsque « le roi inclinera vers la paix, nous y inclinerons également; lorsqu'il entrera dans « la religion de Mohammed, obéissant aux ordres de Dieu, évitant ses prohi- « bitions; qu'il se placera dans le cercle de la foi; qu'il s'attachera à ses pres- « criptions avec l'empressement d'un homme qui se fait honneur d'entrer dans « cette religion, et qui ne songe point à se faire valoir; qui évite de ressembler « à ceux dont le Dieu grand et puissant a dit: Ne me reprochez pas votre « islamisme, c'est Dieu qui a droit de vous reprocher de ce qu'il vous a dirigé « vers la véritable foi (1); que ses actions seront d'accord avec ses discours; qu'il « repoussera les infidèles pour le soutien desquels il ne pourrait légitimement em- « ployer sa puissance; qu'il enverra vers nous un ambassadeur pour chanter les « versets de la paix; dont les allocutions et les réponses seront également sincères; « en sorte que, dans le moment de son retour, chacun se dise: Plût à Dieu « que je pusse accompagner ce député dans son voyage; alors nos arguments et « les siens se réuniront pour combattre nos adversaires, nos paroles et les siennes dompteront les polythéistes de toutes les contrées.

« Notre accord fera tomber l'humiliation sur les infidèles. Tout homme qui verra notre union sincère, récitera cette parole du Dieu très-haut: « Souvenez- « vous des bienfaits de Dieu à votre égard; lorsque vous étiez ennemis, Dieu a « réconcilié vos cœurs; en sorte que, grâce à sa bonté, vous êtes devenus des « frères (2). » S'il plaît au Dieu très-haut, le tissu de la paix sera formé de la « manière la plus parfaite; l'union et la bonne intelligence seront consolidées « par des liens qui n'admettront ni solution ni rupture. Et les bases de l'accord, « s'il plaît au Dieu très-haut, seront appuyées sur ce qui est agréable à Dieu et « au Prophète, (sur lequel reposent les plus excellentes bénédictions, et le sa- « lut.) » Écrit le vingt-huitième jour du mois de Moharrem, l'an 701.

(1) Coran, Sur. XLIX, v. 17.

(2) Coran, Sur. III, v. 98.

J'aurais pu facilement consigner ici quelques notes philologiques, qui auraient jeté du jour sur plusieurs expressions obscures que présente cette dépêche; mais il aurait fallu donner à cet article une trop grande étendue. Et je crois faire une chose encore plus utile, en recueillant quelques particularités assez curieuses sur les usages qui s'observaient, dans la chancellerie égyptienne, pour les correspondances que l'on entretenait avec les Sultans mongols, ou leurs grands officiers. Voici de quelle manière s'exprime à ce sujet l'auteur de l'ouvrage intitulé *Diwán-alinschá* (1): « Dans les lettres que l'on adressait aux grands Khâns « des Mongols du pays d'Iran, l'usage voulait, suivant l'auteur du *Tarif*, que l'on « écrivît sur une feuille de papier de Bagdad. » Après la formule *Au nom de Dieu*, et une ligne de la *khotbah* (l'introduction) خطبة, on commençait par le *tográ*, qui était tracé en or incrusté الذهب المزمك, et qui contenait, comme tous les *tográ*, les titres de notre Sultan. Ensuite on complétait l'introduction, et on plaçait d'abord la formule اما بعد jusqu'à ce qu'on exprimât les titres du prince à qui la lettre était adressée, et qui étaient les suivants: الحضرة الشريفة العالية السلطانية الاعظمية الشاهنشاهية الاوحدية الاخوية القانية الفلانية « Sa majesté noble, élevée, le Sultan auguste, « le Roi des rois, unique, frère, le *Kán* un tel. » On n'ajoutait pas le mot ملكية *royale*, attendu que, chez les Mongols, ce titre ne jouit d'aucune estime. Ensuite on exprimait des vœux pompeux et magnifiques, dans lesquels on demandait, pour le Sultan, la gloire, et pour ses auxiliaires, la victoire. On souhaitait au prince des jours éternels, le libre déploiement des drapeaux, le secours des armées, l'arrivée de nombreux sujets, et autres objets du même genre. Ensuite venaient des formules qui exprimaient de la manière la plus claire une amitié constante, une vénération sincère; on décrivait l'attachement et la vive affection que l'on éprouvait; puis on exposait les motifs qui avaient décidé

(1) Man. arab. 1573, f. 253 v° et suiv.

(2) Le verbe زَمَّكَ signifie *imprégner, incruster*. On lit dans l'ouvrage dont je donne ici l'extrait (f. 266 v°): مكتوبة بالذهب بالقلم المحقق يزمك بالسواد « Écrite en or avec un *kalam* bien taillé, et imprégné de noir. » Plus bas (fol. 267 r°): التزميك والذهب والسواد « L'incrustation, l'or et le noir. » Dans le *Fákihat-alkholafa* (p. 234): زُمِّكت بالذهب « Elle « fut incrustée d'or. » Dans le *Manhel-sáfi* d'Abou'lmahâsen (t. V, m. 751, f. 135 v°): ما اعتقد ان احدا يكتب مثلها ولا مثل تزميكها « Je ne « crois pas que personne puisse tracer une pareille écriture, ni imiter son incrustation. » Dans l'*Histoire de Beirout* (man. 823, f. 52 v°): الفصوص المزمّكة بالذهب « Les chatons in- « crustés d'or. »

l'envoi de la lettre. On terminait par un souhait magnifique, et une énumération des lettres et des services que l'on voulait mettre en œuvre, et auxquels on annonçait devoir se livrer avec empressement. »

« Dans cette lettre, l'introduction خطبة, le *tograá* et le titre étaient écrits en or incrusté بالذهب المزمك. Il en était de même toutes les fois que, dans le texte, se trouvait un nom respectable et imposant, tel que celui du Dieu très-haut; celui de notre Prophète, de l'un des prophètes ou des anges; la mention de la religion de l'islamisme; celle de notre Sultan, ou du Sultan à qui était adressée la dépêche; ou quelque chose qui eût rapport à ces deux princes, tels que *à nous*, *à vous*, *auprès de nous*, *auprès de vous*. Tout cela était écrit en or incrusté; le reste était tracé en encre noire. »

« L'ouvrage intitulé *tankif* ajoute aux titres ceux de Sultan et les mots عالمية *savant* عادلية *juste*, اكملية *parfait*. Au mot قانية, il substitue قالنية; puis il ajoute ولدية *fils* et عزية *glorieux*. Puis l'auteur ajoute : « Le *torrah* (1) طُرّة se compose de trois

من اعلاه ثم اصطلحوا على ما يكتب فى راس الدرج مكان تسمية الشى باسم محلّه وليس صحيحا من حيث اللغة فانه ماخوذ من طرّة الثوب وهو طرفه الذى لا هدب فيه وهى حاشيتاه ثم يجوز ان يكون بمعنى الطرّ بمعنى القطع لان الطرّة مقتطعة عن الكتابة بالبياض الفاصل بينهما ومنه سمى الشعر المنفصل عن الشعر المتصل طرة « Le mot *torrah*, « dans le langage des écrivains, désigne l'*extré-* « *mité supérieure de la feuille*. Ensuite, on l'a « employé pour indiquer *ce qui est écrit en tête* « *de la feuille* : nommant ainsi, au lieu de la « chose, la place qu'elle occupe; ce qui n'est pas « régulier, sous le rapport de la langue. Le mot « dérive de *torrah* qui, en parlant d'un habit, « désigne l'*extrémité non garnie d'effilés;* c'est-à- « dire les *deux pans de la robe*. Il est aussi possible « que ce mot emprunte sa signification du verbe « طرّ *couper;* parce que le *torrah* est séparé du « reste de l'écriture, par un espace blanc, qui « règne entre les deux. C'est ainsi que des che- « veux, isolés d'une masse de cheveux, sont dé- « signés par le mot *torrah*. » Ailleurs (f. 208 r°) :

(1) Le mot طُرّة désignait le *commencement d'une lettre*. On lit dans le *Diwán-alinschá* (f. 207 v°) : يكتب بعد الصدر يعنى الطُرّة « On écrit après « le commencement de la lettre, c'est-à-dire *le* « *torrah*. » Le même écrivain dit (*ibid.* r°), que les diplômes d'investiture se composaient d'un *torrah* طرّة et d'un texte متن. Ailleurs (f. 210 v°) : ان كتبت الطرّة بالذهب كتب الاسم الشريف بالذهب « Si le *torrah* est écrit en « or, le nom auguste est aussi tracé en or. » Plus bas (fol. 211 r°) : البياض فيما بين الطرّة والبسملة « L'espace blanc qu'on laisse entre le « *torrah* et la formule : *au nom de Dieu.* » Ailleurs (f. 182 r°) : يكتب الطرة اول الكتاب باول الورق من غير بسملة « On écrit le *torrah* « au commencement de la lettre, sur la première « partie de la feuille, sans la formule : *au nom* « *de Dieu.* » Plus bas (fol. 188 r°) : يبدا بكتابة الطرّة فى اول الدرج « On commence par écrire « le *torrah* au commencement de la feuille. » Plus bas (*ibid.* v°), on lit cette note marginale : الطرّة فى مصطلح الكتّاب يعنى طرف الدرج

« bandes اوصال; la formule *au nom de Dieu* est tracée en or incrusté بالذهب « المزمّك avec des *élif* allongés, et formés avec une règle. Ensuite vient la « *khotbah* (introduction) qui commence par les mots *louange à Dieu* الحمد « لله; puis la première ligne, qui se trouve immédiatement après la formule بسم الله, « et la seconde sont écrites depuis le commencement de la feuille, dépas- « sant ainsi les autres lignes qui, à partir de la troisième, continuent jusqu'à la « fin de la lettre. Entre les deux lignes susdites, qui est le lieu réservé pour « l'*alámah* auguste, est placé un *tográ* en or, contenant les titres augustes, « ainsi qu'on le verra ci-après. A la suite de ces deux lignes, qui touchent le « *tográ* susdit, règnent les autres lignes, bordées par une belle marge هامش « placée, comme d'ordinaire, à la droite de la feuille. Toutes les lignes sont « complétement remplies jusqu'à la fin de la feuille. On y laisse une place vide « pour recevoir le *tamgah* طمغاه. » L'auteur du *Tarif* ajoute : Dans cette correspondance, le titre علوان se compose des surnoms القاب, jusqu'à ce que l'on arrive au surnom essentiel; ensuite, on place deux ou trois souhaits, tels que ceux-ci : *Puisse le Dieu très-haut exalter sa souveraineté, rehausser sa grandeur*; et autres vœux du même genre. Ensuite on mentionne le nom du Sultan à qui la lettre est adressée; puis on écrit : *Behadur-khán* بهادر خان. C'est ainsi que sous le règne de Melik-Nâser, on se contentait d'écrire *Behadur-khan*. Ensuite on applique un *tamgah* d'or sur les bandes de la feuille اوصال renfermant les titres de notre Sultan. On commence par le premier *tamgah*, placé à droite, sur la première bande; puis à gauche, sur la seconde, jusqu'à ce que l'on arrive

صورة طرّته مرسوم شريف بان يستقرّ « Le « *torrah* se compose d'un ordre auguste portant : « *qu'il soit installé.* » Et (fol. 294 r°) : طرّته الاسم الشريف « Le *torrah* était formé du nom au- « guste. » Dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (tom. II, p. 385) : كتب خطه فى طرّته « Il écrivit de sa main sur le *torrah*. »

Le mot طرة s'emploie aussi dans le même sens que طغرا, pour désigner *le chiffre d'un prince*. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* de Djéberti (t. I, fol. 34 v°) : وردت سكة دينار عليها طرة « On apporta une monnaie d'or sur laquelle « était un *torrah*. » Ailleurs (tom. II, f. 271 v°) : دراهم عليها اسمه وطرته « Des pièces d'argent « sur lesquelles étaient gravés son nom et son « *torrah*. » Dans une *Histoire d'Égypte* (de mon manuscrit, f. 32 r°) : ماية شريفى طرة « Cent « *scherifi* (sorte de monnaie) au *torrah*. » Plus loin (fol. 37 r°) : سكة ذهب . . . بطرة فى وسطه « Une monnaie d'or, au milieu de laquelle est « gravé un *torrah*. » Et, dans le même ouvrage, le mot طرّة désigne *la monnaie elle-même*. On y lit (f. 32 r°) : ثلثماية طرة « Trois cent *torrah* (pièces « de monnaie). »

au dernier, tracé à droite. On ne met point de *tamgah* sur le *torrah* blanc; l'écrivain laisse un vide, tantôt à droite, tantôt à gauche. L'auteur du *Tankif* donne à peu près les mêmes détails; puis il ajoute : dans le corps de la lettre on intercalle des vœux, en faveur du prince, tels que ceux-ci : *Que sa grandeur s'accroisse : que sa justice se perpétue; que Dieu exalte son séjour*, et autres semblables. Dans le titre عنوان on ne place pas une désignation du prince تعريف.» «L'auteur du *Tarif* ajoute trois points que j'ai voulu faire observer : le premier que la désignation du monarque se trouve indiquée dans le titre عنوان; qu'ensuite après la mention du nom, on place le mot *khán* خان, et on dit : *Abou-Saïd-Behadur-khán*. Le second, que l'on n'applique pas le *tamgah* sur les bandes اوصال (1). Et le troisième, que, parmi les surnoms, on omet celui de *Roi*.»

(1) Le mot وصل, qui fait au pluriel اوصال, désigne *une bande, une languette de papier ou de bois*. On lit dans l'*Histoire d'Espagne* de Makarri (t. I, f. 128 r°) : المنبر مركب من ستة وثلاثين الف وصل « Le *menber* se compose de « trente-six mille *languettes* (de bois).» Ailleurs (fol. 96 r°) : كرسي ... مكسو الاوصال بالفضة « Un trône dont les languettes étaient couvertes « d'argent.» Dans un *Traité de géographie arabe*, dont le manuscrit appartient à M. Delaporte (f. 65 r°) : على ثلاثة وعشرين معدية مدّت عليها اوصال الخشب « Vingt-trois barques sur les- « quelles on avait étendu des bandes de bois.» Dans le *Traité de pharmacie*, intitulé *akrabadin* (m. ar. 1036, fol. 87 r°) on dit, en parlant d'un alambic : تطين اوصالها « On lutera les bandes « dont il se compose.» Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (m. 663, fol. 166 v°) : كتب اوصال الكتب مقلوبة « Il écrivit, au rebours, « sur les bandes qui composaient les lettres.» Dans le *Fakihat-alkholafa* (p. 234) : في ابتداء الكلام بعد عدة اوصال « Au commencement du « discours, après avoir laissé plusieurs bandes « (vides).» Dans le *Diwán-alinschá* (f. 110 v°) : هي اوراق لطاف بقدر ثلث وصل من العادة « Ce sont de petites feuilles qui équivalent « à un tiers d'une bande du papier ordinaire.» Ailleurs (f. 115 v°) : في ظاهر الوصل الذي فيه البسملة « A l'extérieur de la bande sur laquelle « est écrite la formule *Au nom de Dieu.*» Plus bas (f. 146 v°) : طرة في المطلقات الكبار ثلثة اوصال والصغار وصلين « Le *torrah*, dans « les grandes dépêches, se composait de trois « bandes, et dans les petites de deux.» Ailleurs (fol. 183 r°) : محلها من الكتابة في آخر الدرج في وسط الوصل « Sa place, dans l'écriture, était « à la fin de la feuille, au milieu de la bande.» Plus bas (f. 188 v°) : يترك بعد وصل الطرة ستة اوصال بياضا « On laisse, après la bande du *torrah*, six bandes en blanc.» Et (*ibid.*) : تجعل البياض خمسة اوصال « Les bandes, « restées en blanc, sont au nombre de cinq.» Ailleurs (f. 208 v°) : ثم يترك ثلاثة اوصال ثم يكتب « On laisse (en blanc) trois bandes, après « quoi on écrit.» Ailleurs (fol. 210 v°) : تكون الاوصال الثلاثة ملصوقة على القصة « Les trois « bandes sont collées sur le placet.» Ailleurs (f. 211 r°) : السطر الذي آخر الوصل سفلا « La « ligne qui est à la fin de la bande inférieure.» (*Ibid.*) : ما يكتب في ثلاثة اوصال « Ce qui est « écrit sur trois bandes.» Et (*ibid.*) : الاحسن ان

« Quant à la *tardjemah* ترجمة, suivant l'auteur du *Tankif*, elle est écrite au côté droit en deux lignes, la seconde et la troisième, au voisinage de la place de l'*alámah* علامة, sous cette forme فلان المشتاق l'*affectionné un tel*. On lit dans quelques ouvrages que cette formule était écrite en ocre rouge de l'Irak. Voici la copie d'une lettre écrite au nom de Nâser-Mohammed au *khân* Abou-Saïd.

بسم الله الرحمن الرحيم

الحمد لله الذى جعلنا اخوانا وجعلنا على طاعته اصولا لا تفترق واعظاما

السلطان الاعظم الملك المويد

لعالم العادل المجاهد المرابط

المثاغر المنصور الى آخر القابه

بيت العلامة — القاب السلطان

نحمده على ما اولانا ونشكره على ما والانا ونرغب اليه فى مزيد الطافه

التى شملت اقصانا وادنانا ونشهد ان لا اله الا الله وحده لا شريك له

يكون آخر الكتابة آخر الوصل « Le meilleur est « que la fin de l'écriture réponde à la fin de la « bande. » (*Ib.*) : هو (البياض) لايتجاوز ستة اوصال « L'espace « blanc ne doit pas dépasser trois bandes, du « genre de celles où est le *torrah*, dans le papier « qui est au-dessus du format ordinaire. » Ailleurs (f. 248 r°) : الصدر بعد ثلثة اوصال والبسملة الشريفة « Le commencement de la « lettre se trouve après trois bandes (blanches) « et la forme auguste : *Au nom de Dieu.* » Ailleurs (f. 252 v°) : يكون فى نحو ثلثى وصل من اوصال ورق البطايق « Il est écrit sur les deux « tiers d'une bande de papier, de celle dont se « compose la feuille des dépêches portées par « les pigeons. » Plus loin (f. 254 r°) : تكون الطرة ثلثة اوصال « Le *torrah* est formé de trois bandes. » Plus loin (f. 255 r°) : الطمغاه على الوصل من جهة اليمنى « Le *tamgah* est appliqué sur la « bande au côté droit. » Ailleurs (f. 266 v°) : ابتداء بعد خمسة اوصال بياضا بالبسملة فى اعلا الوصل السادس « Après avoir laissé cinq bandes « blanches, on commence par écrire la formule « *Au nom de Dieu*, au haut de la sixième bande. » Ailleurs (f. 282 r°) : اذا انتهت الالقاب يترك وصلا ابيض « Lorsque l'on a fini d'écrire « les titres, on laisse une bande en blanc. » Ailleurs (f. 292 v°) : الوصل المكتتب فيه ثم يبسمل فى اول الوصل الرابع « La bande sur « laquelle on écrit; ensuite on trace *au nom de* « *Dieu* au commencement de la quatrième bande. » Plus bas (294 r°) : يترك وصلان بياضا غير وصل الطرة ثم فى الوصل الرابع البسملة « On « laisse deux bandes en blanc, outre celle qui « présente le *torrah;* puis, sur la quatrième « bande on écrit : *Au nom de Dieu.* » Et enfin (f. 316 r°) : البياض فى الطرة على ما فى المكاتبات اما وصلان او ثلثة ثم يكتب البسملة اول الوصل الثالث او الرابع « Le blanc laissé « après le *torrah* a lieu comme dans les corres- « pondances; il est ou de deux bandes ou de « trois; ensuite on écrit sur la troisième ou la « quatrième bande la formule *Au nom de Dieu.* »

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000315

شهادة كالشمس لا تدع فى الارض مكانا وهذا الى آخر الكتاب

والبعد بين السطور باعتبار عرض الورق وخطابه بالحضرة الشريفة وختمه بالدعا المفخم مثل اعظم الله شانه وثبت اركان دولته ونحو ذلك والطمغاه

على الوصل من الجهة اليمنى مطبوعة بالذهب باسم السلطان مثاله

ومن الجهة اليسرى كذلك على الوصل الثانى كذا

وفى بعض الدساتير ان الطغراة المكتوبة بالذهب كانت تكتب بالمغرة العراقية

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux,

Louange à Dieu qui, par sa bonté, a fait de nous des frères, et nous a réunis sous son obéissance comme des racines inséparables, comme des rameaux (d'un même arbre)

Titres du Sultan. Le très-grand Sultan, le roi protégé de Dieu, savant, juste, défenseur de la foi, guerrier, conquérant, victorieux. Place de l'Alâmah.

Suivent tous les autres titres.

« Nous le louons des bienfaits dont il nous a comblés; nous lui témoignons notre reconnaissance de la faveur qu'il nous a montrée; nous sollicitons de lui un surcroît de ces dons qui ont embrassé à la fois ceux d'entre nous qui sont près ou loin. Nous attestons qu'il n'y a pas d'autre Dieu que le Dieu unique, qui n'a pas d'associé. Cette profession de foi est semblable au soleil qui ne laisse sur la terre aucun lieu où il ne se montre.

« Tout cela continue jusqu'à la fin de la lettre. L'espace laissé entre les lignes est en proportion de la largeur de la feuille. En s'adressant au Sultan, on le désigne par « *sa majesté auguste.* » La pièce se termine par un souhait pompeux, tel que ceux-ci : *Puisse Dieu exalter sa grandeur, affermir les fondements de son empire*..... Le *tamgah* est placé sur la bande, au côté droit, et imprimé en or. Il contient les titres de Sultan, sous cette forme..... Il en est de même au côté gauche de la bande seconde. »

« Suivant quelques exemplaires, le *tograh*, qui devait être écrit en or, était tracé en ocre de l'Irak..... »

« L'auteur du *tankif* ajoute : Lorsque l'on écrivait à Scheïkh-Awis, souverain de Tebriz et de Bagdad, ainsi qu'à son fils et successeur *Hasan*, la lettre était tracée sur une demi-feuille de papier قطع النصف; elle portait ces mots : « Que le très-

« haut Dieu exalte les auxiliaires de son altesse auguste, élevée, grande, sou-
« veraine, savante, juste, protégée de Dieu, conquérante, victorieuse, un tel,
« le Sultan (en le désignant par son surnom propre) اعزّ الله تعالى انصار المقام الشريف العالى الكبيرى السلطانى العالمى العادلى المويدى المرابطى المنصورى الملكى الفلانى بلقب السلطنة الفلانى باللقب الخاص. »

L'auteur parle ensuite d'une lettre adressée par Timour-lenk (Tamerlan) à Melik-Dâher-Barkok. Elle était, dit-il, écrite sur une feuille entière de papier de Syrie فى قطع كامل الشامى. La *tardjemah* (signature) était conçue ainsi: تيمور كوركان *Timour-Kourkan*. La réponse fut écrite sur une demi-feuille فى قطع النصف. On se servit du protocole employé pour les *émirs-alolous* de ces contrées; attendu qu'il n'avait pas le titre de *khân*, ce qui blessa vivement Timour.

Après la mort de Melik-Dâher-Barkok, et l'invasion de Timour-lenk en Syrie, sous le règne de Melik-Nâser-Feredj, plusieurs lettres furent adressées au souverain Mongol. Elles commençaient par des خطب *khotbah* (introductions) convenables à la circonstance. On lisait entre autres: « Nous avons adressé cette
« correspondance à son altesse المقام un tel (en mettant ici ses surnoms); nous
« lui offrons tel salut, telle louange, et nous présentons à sa science auguste.... »
On variait beaucoup sur la manière de commencer ces lettres: tantôt elles s'ouvraient par la formule اما بعد; tantôt par celle de الحمد لله « Louange à
« Dieu. » Dans les lettres adressées à Schah-Rokh, fils de ce prince, on écrivait sur une demi-feuille de papier, et l'on employait cette forme: « Que le Dieu très-
« haut exalte les auxiliaires de son altesse المقام auguste, grande, savante, juste,
« protégée de Dieu, l'appui, le refuge, l'auxiliaire الملجاء الملاذى المعينى, l'asile de
« ceux qui en cherchent, le refuge des savants, l'auxiliaire des rois et des sultans. »
La *tardjemah* (signature) ترجمة portait اخوه *son frère*; et le *tarif* (la désignation) les mots شاه رخ بهادر *Schah-rokh-Behadur*.

L'auteur, après avoir parlé des *khân* du Kabdjak, continue en ces termes (1): « Il exista, entre les princes de cette contrée et nos souverains, des relations
« d'amitié, d'attachement, d'union sincère, qui commencèrent au règne de
« Dâher-Bibars, et continuèrent dans la suite. La correspondance qui avait
« lieu entre ces monarques était de deux espèces. Au rapport de l'auteur du
« *tarif*, on écrivait le plus ordinairement en langue mongole. Le soin de ré-

(1) Fol. 266 et suiv.

« diger ces dépêches était confié à Itmesch-Mohammed, Timourboga-Nâseri, Ar-
« gadak l'interprète ; ensuite on en chargea Tousoun-*assâki* (l'échanson). Ce fut
« lui qui écrivit au nom de Dâher-Barkok, au commencement du second règne
« de ce prince. . . . . »

« Tantôt la correspondance avait lieu en arabe ; et alors, ainsi que le rapporte l'auteur du *tankif*, on suivait les mêmes formes qu'à l'égard du souverain de l'Iran. Sous le règne de Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun, les lettres adressées à Uzbek, monarque du Kabdjak, étaient écrites sur la largeur d'une feuille entière de papier de Bagdad. Après la formule *Au nom de Dieu*, venaient deux lignes disposées ainsi :

بقوة الله تعالى
وميامين الملّة المحمدية

« Par la puissance du Dieu très-haut et les heureuses influences de la reli-
« gion de Mohammed. » On laissait vide la place de l'*alâmah*, puis on inscri-vait les titres du Sultan. Après la formule *Louange à Dieu*, venait une *khotbah* (introduction) extrêmement courte. Après quoi on disait : « Cette lettre est
« adressée à sa majesté auguste et élevée, à la majesté du grand Sultan, notre
« frère utérin, le savant, le juste, le *Khân* grand et unique, le *schahinschah*
« (roi des rois), le roi Uzbeck, le *Khân*, Sultan de l'islamisme et des musul-
« mans, le phénix des rois et des sultans, la colonne du trône, le Sultan des
« Mongols, du Kabdjak et des Turcs, la beauté des monarques du monde, le
« pilier de la maison de Djenghiz-Khân, Moëzz-Tamgadj, le possesseur du
« trône et de la couronne, le bras droit des hommes pieux, le trésor des vrais
« croyants ; que Dieu exalte sa puissance, qu'il protége ses armées et ses dé-
« fenseurs. » Les souhaits étaient conçus en ces termes : « Que ses lances
« عـوامله ne cessent de hâter la mort de ses ennemis, et ses doigts de vivifier
« les espérances de ceux qui implorent ses bienfaits ; que son œil soit cons-
« tamment dirigé vers des actions nobles ; que son mérite brille comme un
« chaton, au milieu du collier de la gloire. Nous adressons cette lettre au prince
« pour lui offrir des souhaits de salut, dont on puisse lire les versets et les
« surates ; qui se perpétuent tout à la fois durant les soirs et les matins. Nous
« faisons connaître à sa science auguste, que nous le saluons d'une manière
« spéciale, et lui communiquons d'autres sujets : nous informons sa science
« auguste de telle ou telle chose. » Du reste, on avait suivi une marche ana-

logue à celle qui avait été employée dans la lettre précédente, relativement aux titres, au *tamgah*, à ce qui était écrit en or ou en noir, etc. »

L'auteur ajoute ici en marge une observation assez curieuse : « Lorsque la « paix, dit-il, eut été conclue entre le Sultan Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun, « et le *Khân* Abou-Saïd, le kadi Ala-eddin-Ebn-Alathir réfléchit durant un mois « sur la forme que l'on devait adopter pour la correspondance. Il dit au Sul- « tan : Si en écrivant au prince nous employons la formule, *son frère* اخوه, « peut-être la chose ne lui conviendra-t-elle pas. Si nous mettons *le mamlouk*, « et que nous ne disions pas : *il est le mamlouk*, ce sera une honte pour « nous, et nous ne pourrons plus changer le mode de la correspondance. Nous « devons donc suivre la marche habituelle, écrire la formule de l'*alâmah* en « grandes lettres d'or usitées en pareil cas, ainsi que l'on inscrit les titres du « Sultan sur le *tograh* des diplômes, et tracer tout en haut le nom auguste, « savoir : celui de *Mohammed*. Le Sultan approuva cette idée, et la réalisa : « ce fut ainsi que le *tograh* fut placé sur les lettres adressées aux *Khân*.

« On a dit ci-dessus que le papier d'or sur lequel devaient être écrites les lettres destinées pour les *Khân*, l'azur, la boîte en cuir qui renfermait cette dépêche, devaient être fournis par la chancellerie particulière du Sultan, et que c'était de là qu'on les tirait.

« Le second genre de correspondance a lieu avec d'autres personnages que le *Khân* suprême; elle se divise en deux espèces: la première s'adresse aux officiers de la cour des *Khân*, administrateurs de l'empire, et autres. Dans ce royaume, comme dans celui de l'Iran, la hiérarchie se compose des *émir-alolous* امراء الالوس et du vizir. Seulement, dans la première de ces contrées, les *émir-alolous* n'ont pas l'autorité, le pouvoir, qui distinguent ceux de l'Iran, et leur sont inférieurs, sous le rapport du rang. Ils sont au nombre de quatre, comme dans l'Iran; et le principal d'entre eux porte le titre de *beklarbek* بكلاربك. « De ce nombre, dit l'auteur du *Tankif*, était Katlouboga-Inek; on lui « écrivait sur un tiers de feuille de papier فى قطع الثلث, en ces termes : Que le « Dieu très-haut accroisse la prospérité de la *personne illustre* الجناب العالى : « qu'il la récompense de son affection ancienne, et protége ses nobles qua- « lités (1). Cette lettre est adressée صدرت à sa personne illustre الجناب العالى, « pour lui offrir un salut complet, et une louange perpétuelle. » Aux titres,

(1) Le texte ajoute : التى يعجز عن بلوغها كل ديمة « *Que ne saurait atteindre aucune pluie continue.* »

on ajoutait celui d'*Atabek*, de *Noïan* النويني الاتابكي. L'*alámah* se composait du mot اخوه *son frère.* » Le *tarif* (l'adresse) portait : Katlouboga-Inek, lieutenant نايب du *khán* Djani-Bek. Quant au vizir, l'usage voulait, suivant l'auteur du *Tankif*, qu'on lui écrivît sur un tiers de feuille, en ces termes : Que le Dieu très-haut éternise la prospérité du *medjlis-áli* المجلس العالى. Puis, on ajoutait la série complète des titres qui conviennent aux vizirs. Le souhait se composait des mots suivants : « Que ses jours soient constamment le point vers « lequel se dirigent les espérances; que ses ordres soient obligatoires pour les « destins; que son temps soit un butin pour ceux qui réclament des bienfaits. » Cette lettre est adressée au *medjlis-áli*, qu'elle gratifie spécialement d'un salut complet, d'une louange abondante, dans toutes ses parties. Nous notifions à sa science auguste telle et telle chose. L'*alámah* était formé du mot والده *son père.* Le *tarif* (l'adresse) se composait des mots : « Le Khodja Mahmoud, vizir du *khán* de tel empire. »

« La seconde partie des personnages autres que le *khán*, se compose des gouverneurs des villes. Il s'en trouvait plusieurs avec qui l'on correspondait. Le premier était le gouverneur d'Azak ازق. Ce nom désignait une ville située sur le rivage de la mer de *Manitas* (Mœotis), appelée aujourd'hui mer d'Azak بحر ازق. Suivant l'auteur du *Tankif*, l'étiquette voulait qu'on lui écrivît sur du papier ordinaire قطع العادة. La lettre portait les mots : صدرت *elle est adressée*, le terme *áli* « élevé » l'*alámah* اخوه « son frère ». Et le *tarif* (l'adresse) était ainsi conçu « au gouverneur d'*Azak* الى صاحب ازق. »

« Le second était le gouverneur de Krim قرم. On désigne par ce nom une contrée septentrionale, placée sur le rivage de la mer du Pont بحر بنفس, appelée aujourd'hui *mer de Krim* بحر القرم (القرم). Elle a pour capitale la ville de *Salgat* صلغات, située à une demi-journée de la mer. Mais le nom du pays a prévalu sur celui de la capitale qui est connue sous le nom de *Krim*. Elle est située au nord-ouest d'Azak, à la distance d'environ quinze journées de marche. Suivant l'auteur du *Tankif*, dans les lettres adressées à ce gouverneur, on employait les expressions صدرت *elle est adressée*, l'épithète العالى *élevée*, et l'*alámah* formé du mot اخوه. D'après ce que j'ai vu dans quelques registres, la lettre, écrite sur un tiers de feuille, offrait ces formules : « Que le Dieu très-haut perpétue la prospérité « du *medjlis-áli*, dont on passait en revue tous les titres. » Puis venait l'*alámah* اخوه, son frère, et le *tarif* (l'adresse) conçue en ces termes : *Le gouverneur de Krim.* »

Note sur le mot كاتم السرّ.

Dans le cours de cet ouvrage, il a été plusieurs fois mention d'un grand fonctionnaire désigné par le nom de كاتم السرّ *Kâtim-assirr*. Je vais donner sur ce sujet quelques détails. L'auteur de l'ouvrage intitulé *Diwân-alinschâ* (man. 1573, fol. 10, v.), parlant du personnage important qui avait le titre de *Sâhib-diwân-alinschâ* (chef des bureaux de la chancellerie), ajoute : « Dans « le langage habituel, d'après l'usage tel qu'il s'est établi depuis l'époque du kadi « Djafar-Ebn-Almaghrebi, qui vivait sous le règne du Khalife Fatimite-Mostanser, « ou, suivant d'autres, depuis l'époque du kadi Mohïi-eddin-ben-Abd-eldâher, « c'est-à-dire, depuis le règne de Melik-Mansour-Kelaoun, et qui s'est maintenu « jusqu'à nos jours, le chef de la chancellerie est désigné par le titre de « *Kâtim-assirr* كاتم السرّ. Quelquefois on écrit *Kâtib-assirr* كاتب السرّ; et « cependant la première orthographe est régulière sous le rapport de la langue « comme sous celui du sens. Sous le premier point, on sait que les Arabes « de Rebiah changent le *bâ* en *mim* et le *mim* en *bâ*. Sous le rapport du sens, « cet homme, en effet, doit cacher les secrets de son souverain, puisque ce « prince lui communique les affaires les plus cachées. Jadis, depuis le com- « mencement du khalifat de l'imam Abou-Bekr, et jusqu'à la fin de la dynastie « des Ommiades, avant l'établissement du vizirat, ce fonctionnaire portait le « titre de *Kâtib* (secrétaire), ainsi que l'atteste Kodâï. A l'avénement de la dy- « nastie des Khalifes Abassides, le premier de ces princes, Abou-Abd-allah-Saffâh « décerna à son secrétaire Abou-Salmah-ben-Alkhallal, le titre de *Vizir*; depuis « ce moment, le nom de vizir devint inhérent aux secrétaires; et celui de *Kâtib* « fut entièrement rejeté. Bientôt le vizirat acquérant la plus grande extension, on « en sépara le *diwân-alinschâ* ديوان الانشاء (bureau de la chancellerie), à la tête « duquel on plaça un personnage appelé *émir-alberid* امير البريد (émir de la poste) « auquel on s'adressait pour les ordres, les prohibitions, l'élévation ou l'abaisse- « ment des individus, et qui, sur un grand nombre d'affaires, se concertait avec « le chef de ce bureau صاحب هذا الديوان. Le surintendant de la chancellerie « متولى الديوان était désigné par les titres de *sâhib-diwân-arresaïl* صاحب ديوان « الرسايل (chef du bureau des dépêches), ou de *moutawalli-diwân-arresaïl* متولّى « ديوان الرسايل (surintendant du bureau des dépêches), ou de *sâhib-diwân-almou-* « *kâtabat* صاحب ديوان المكاتبات (chef du bureau des correspondances), ou enfin

« de *moutawalli-diwán-almoukátabat* متولى ديوان المكاتبات (surintendant du bureau « des correspondances). Au rapport d'Ebn-Altawir, sous la dynastie des Fatimites, « ce fonctionnaire avait le titre de *kátib-addest* كاتب الدست. Sous la dynastie « des Turcs, il prit celui de *sáhib-diwán-alinschá* صاحب ديوان الانشاء (chef du bu- « reau de la chancellerie); on lui assigna le droit de nommer aux emplois, et de « destituer les fonctionnaires. Ensuite, on réunit sous sa juridiction la plupart des « affaires du royaume. Son autorité et son pouvoir allant toujours en croissant, « il devint l'homme de confiance de l'empire, le chef des personnages éminents. « Dans aucune affaire de l'administration, le souverain n'écrivait une lettre, si « ce n'est sur les pièces que ce fonctionnaire tirait de son sac, après en avoir pris « connaissance. »

« Sous le règne du khalife Fatimite-Mostanser, le vizir Djafar-ben-Almaghrebi ayant été destitué de sa charge, on lui permit de choisir un emploi dans lequel il pût remplacer le vizir. Il prit celui de *Sáhib-diwán-alinschá* (chef du bureau de la chancellerie), et demanda le titre de *Kátim-assirr*, ce qui lui fut accordé. Dès ce moment, ce surnom appartint essentiellement au chef des *bureaux de la chancellerie*, et il ne le partageait avec personne. Le *Kátib-assirr* de Damas et celui d'Alep n'étaient désignés que par le titre de *Sáhib-diwán-alinschá* (chef du bureau de la chancellerie) de la Syrie ou d'Alep. Aujourd'hui on les désigne par celui de *Kátim-assirr-alscherif* de la Syrie ou d'Alep. Le *Kátim-assirr* de Hamah portait le titre de *Sáhib-diwán-almoukátabat* صاحب ديوان المكاتبات (chef du bureau des correspondances) de Hamah. Aujourd'hui, en parlant de ce fonctionnaire, on dit : « Le chef ou le préposé « du bureau de la chancellerie de Hamah صاحب او رئيس ديوان الانشاء بحماة ». Il en est de même du *kátim-assirr* de Tarabolos et de Safad. Quant aux *kátim-assirr* de Gazah, de Sis, de la place d'Alexandrie, de Karak, on le désignait par le nom de *kátib-adderdj* de telle ville. Quelquefois, en écrivant à l'un d'eux, on lui donnait le titre de *Kátib-alinschá* (écrivain de la chancellerie) de telle place, s'il était un des secrétaires de la chancellerie موقعين الانشاء d'Égypte ou de Syrie. Ce fonctionnaire tient, dans l'État, la place la plus éminente, le rang le plus distingué.

« Un seul fait suffit pour indiquer sa haute importance; c'est qu'il occupe la place qu'ont occupée les plus distingués d'entre les compagnons de l'apôtre de Dieu; car le Prophète eut pour secrétaires Abou-Bekr, Omar, Othman, Ali et autres; et on ne nommait au rang de chef des bureaux de la chancellerie que

la fleur des hommes les plus éminents, ceux dont tous les cœurs s'accordaient à attester le mérite, dont toutes les langues proclamaient la capacité. Le chef de cette branche d'administration tint constamment à la cour des souverains le rang le plus distingué, conserva la prééminence sur tous les autres dignitaires; c'était à lui que ces princes confiaient leurs secrets, qu'ils communiquaient les affaires les plus secrètes. Ils l'instruisaient de détails dont ils ne donnaient connaissance ni à leurs enfants, ni aux plus intimes de leurs courtisans, émirs, vizirs ou autres. C'était lui qui entrait le premier chez le souverain, et sortait le dernier. Le prince ne se dispensait jamais de prendre ses conseils, de lui communiquer ses affaires, de le faire venir auprès de sa personne dans le temps de la nuit comme dans les heures du jour; dans les moments où il se montrait à son peuple, comme dans celui où il se dérobait à la vue; de l'instruire des événements qui concernaient le royaume, et des affaires de l'empire. Aucun des favoris du monarque n'obtient au même degré sa confiance; personne ne jouit d'une pareille faveur; car c'est à ce fonctionnaire que ce prince s'en rapporte pour tout ce qui concerne l'armée, les gouverneurs, les émirs, les soldats, les agents, la culture des provinces et le bien des sujets; pour tout ce qui peut mériter leurs louanges, attirer leurs prières; pour exiger le serment de tous les dignitaires au moment où ils prennent possession de leurs emplois. C'est lui qui inscrit les nominations à toutes les places, confère à chacun l'emploi qui lui convient, lui donne les avis qu'il juge convenables, et enregistre son nom, depuis l'imam jusqu'à celui qui occupe, dans l'administration, le rang le plus inférieur. Sa langue et sa plume sont toujours en mouvement pour distribuer des pensions, porter au prince les plaintes des sujets et le récit des événements.

« Suivant ce que dit l'auteur de l'ouvrage intitulé *Mawâdd-elbeïân* (les matières de l'éloquence), lorsque le chef de cette administration reçoit une nouvelle qui peut procurer quelque avantage au roi et à ses sujets, ou en écarter un mal, il s'empresse d'en informer son souverain, avant que l'occasion favorable échappe. Si le récit du donneur d'avis lui laisse quelque doute, il présente cet homme au prince, afin qu'il lui explique de vive voix ce qu'il a à dire. De cette manière, il se met à couvert de toute responsabilité; et cependant il ne néglige pas de faire parvenir les faits aux oreilles du monarque; aussi c'est de tous les dignitaires celui qui a avec son prince les conférences les plus fréquentes.

« Ebn-Altawir, traitant de l'organisation du gouvernement sous les Fatimites, s'exprime ainsi : « Sous cette dynastie, on ne mettait jamais à la tête de cette chan- « cellerie que le plus distingué d'entre les secrétaires les plus éloquents. En lui « parlant, on lui donnait le titre de *Adjall* اجلّ *illustre*, qui répond à ce qu'est « de nos jours celui de *Makarr* مقرّ *altesse*. Quelquefois ce fonctionnaire passait « plusieurs nuits auprès du khalife, attendu les relations particulières qu'il avait « avec ce prince. Il était porté en tête des possesseurs d'*ikta*, sous le rapport « des pensions, des vêtements, des gratifications, des priviléges ; il avait un « *Hâdjib* (chambellan) choisi parmi les émirs. Lorsqu'il donnait ses audiences, « il se plaçait sur une vaste estrade, ayant à ses côtés des coussins مخادّ, un « *Mesnad*, un encrier et un vase pour le sable مرملة, tous deux d'une grande « dimension. Lorsqu'il se présentait à l'audience du khalife, son écritoire était « porté par un *Ostad* (homme éminent) du nombre des émirs le plus en faveur « auprès du prince. Il avait le droit de parler, de donner des conseils ; et ses « avis, comme ses réponses, avaient une grande autorité. Dans les cérémonies « de félicitations et dans les fêtes, on lui décernait les robes d'honneur les « plus magnifiques, telles que personne n'en recevait de pareilles, des chevaux « fringants et superbes, recouverts de harnais d'or.

« Tous les personnages de l'empire ont besoin de ce dignitaire, se rendent fréquemment chez lui, et lui présentent des requêtes pour leurs affaires, tandis que lui n'a aucun motif de s'adresser à aucun d'eux.

« Suivant Abou'lfadl-Souri, le chef de cette branche de l'administration doit être beau de visage, d'une élocution élégante, d'un langage facile, distingué sous le rapport de la naissance, tenant un rang élevé dans sa tribu, grave, doux, préférant le sérieux à la plaisanterie, plein de modération et de calme, peu porté à la précipitation, etc. »

On lit dans les *Mille et une nuits* (t. II, p. 500) : جعل ولد شهماس وزيرا وكاتبها لسرّه « Il nomma le fils de Schammas vizir et secrétaire de sa chancellerie secrète. » La charge confiée à ce personnage est désignée par les mots كتابة السرّ. On lit dans le *Diwan-alinschâ* (fol. 16 r°) : انتقل عن كتابة السرّ « Il fut transféré du « rang de *kâtim-assirr* (à un autre emploi). » Ailleurs (fol. 112 v°), nous trouvons le protocole du diplôme, qui était délivré au fonctionnaire décoré de ce titre, et qui était conçu en ces termes : رسم ان يكتب تقليد شريف بان يفوّض الى

الجناب الكريم العالى اليمينى السفيرى الفلانى الفلانى لنسبه او لبلده اعزّ الله تعالى جانبه صحابة دواوين الانشاء الشريفة بالممالك الشريفة الاسلامية المحروسة بما لذلك من المعلوم الشاهد به الدواوين المعمورة على اجمل العوايد واعمّها واكمل القواعد واتمّها والتاريخ والمشيه

« Il a été ordonné qu'il serait écrit un diplôme auguste qui confère à la personne « noble et élevée اليمينى السفيرى un tel (dont on relate la généalogie ou la patrie), « (Puisse le Dieu très-haut exalter sa grandeur), le rang de chef des bureaux « de la chancellerie auguste, dans les royaumes augustes soumis à l'islamisme, « et bien gardés, avec les émoluments spécifiés par nos bureaux florissants : et, « cela, d'après les usages les plus imposants et les plus universels, d'après les « règles les plus parfaites et les plus complètes. » Ensuite viennent la date et l'expression de la volonté (du prince.) Khalil-Dâheri (man. 695, fol. 205 r° et v°) donne, à ce sujet, quelques détails : « J'ai entendu dire à un homme qui « connaissait bien la chancellerie et son organisation : Une condition essen- « tielle chez le *kâtim-assirr*, c'est qu'il ne sache pas le turc, de peur qu'il ne « pénètre une partie des desseins du monarque, lorsque le prince parle dans cet « idiome. » Khalil ajoute : « Un pareil propos contredit tout à fait l'idée at- « tachée au nom, *kâtim-assirr* (qui cache le secret). En effet, comment un « homme qui aurait découvert un secret exprimé en turc, et qui ne saurait « pas le cacher, le garderait-il lorsqu'il serait exprimé en arabe ? et cela « quand il s'agirait d'étouffer des troubles, de répandre le sang, ou d'autres « objets? Je n'ai rapporté ce fait que pour faire sentir l'absurdité d'un pareil « propos : toutes les fois qu'un *kâtim-assirr* a appris une langue quelconque, « c'est un avantage qui rehausse sa considération. »

Pour la page 217. — Masoudi (*kitab-attenbih*, fol. 35) mentionne et décrit un tremblement de terre, qui se fit sentir en Égypte, le samedi, treizième jour du mois de Ramadan, l'an 344 de l'hégire (de J. C. 955), à l'époque où cet historien résidait à Fostat, et qui renversa une partie du phare d'Alexandrie.

Je m'étais proposé de réunir, dans cet Appendice, des notices biographiques sur plusieurs écrivains, un travail sur les monnaies des premiers Sultans mamlouks. J'avais également annoncé une longue note concernant le mot مسند. Mais l'étendue des pièces qui composent les additions de ce volume m'oblige de remettre à la livraison prochaine ces différents morceaux.

LISTE DES MOTS

EXPLIQUÉS DANS LES NOTES DU SECOND VOLUME DE L'HISTOIRE DES MAMLOUKS.

اسكندرونة et اسكندرية 63.
اطلاق 2e p. 65.
اطلس 69, 70.
اعتقد اعتقاد 2e p. 225.
اكديش 46, 47.
امير مجلس 97.
انهم 235.
انهمك 2e p. 101.
بايزة پايزه 2e p. 159.
برّ 80.
برد بريد 2e p. 87.
بصرى בצרה 248, 253, 255.
בצר 251.
بقاع (البقاع العزيز) 257.
بقط 108.
بقيار 2e p. 76.
بلاط بلاطه 277.
بلخش 71.
بنو الاصفر 127.
بهرج 2e p. 269.
بيسرى 2e p. 135.
تازى تازيك تاجيك تاچيك 2e p. 154.
تجار الكارم 92.
تحسّن 2e p. 134.
تدمر 255.
تركيبة 2e p. 79.
تطبيقة 202.
تقاوى تقوية 2e p. 257; t. I, 141.
ثور 272.
ثعبان 84.
جالية 132.
جبّ 2e p. 95.
جراوة 76.
جسر الحديد 2e p. 62.
جفل اجفل انجفل 2e p. 145.
جلق 2e p. 161.
جملون 267.
حاجر 2e p. 188.
حدث حديث 2e p. 108.
حراقة 24; t. I, 143.
حرمدان 41.
حشرى حشرية 133.
حطّ 2e p. 247.
حماية 2e p. 129.
ختم 139.
خدم خدمة 119.
خطّ خطّة 74.
خلعة 2e p. 70, 72.
خمّارة 2e p. 164.
دبّوس 137.
درب 147.
درج 2e p. 221.
درجة 2e p. 216.
دست 2e p. 236.
دست (كاتب الدست) 2e p. 222, 239.
دقماق 2e p. 51.
دلق 2e p. 78.
دمشق 262 et suiv.
دمن دمنة 215.
دولبة 2.
ديوان الانشاء 7.
ديوان المرتجع 58.
راس (راس النوبة) 13.
راك روك 2e p. 65.
رجل 279.
رسول 136.
رعيمى 154.
رقبة زقبة et رقبة 2e p. 21; t. I, 235.
ركاب خاناه ركبخاناه 115.
رمّل 2e p. 165.
رنك 14, 15.
روح 2e p. 62.
رومص (بلد رومص) 210.
ريف 2e p. 205.
زردخانه زردخاناه 103.
زرق زرّاق 2e p. 147.
زكاة الدولبة 2, 3,
زلط 2e p. 197.
زمك 2e p. 307.
زنارى 2e p. 82.
ستر سترة 2e p. 33.
سجف سجاف 2e p. 74.

سفه تسافه 2e p. 260.
سلّ 2e p. 11.
شاش 2e p. 77.
שבלת 2e p. 189.
شجاعی 2e p. 19.
شحنه ou شحنة شحنكيّة شحنگی 195.
شرابشی 2e p. 230; t. I, 245.
شربة مشربة 2e p. 210.
شمسة شمسية 280.
شميميس 248.
شقق 2e p. 211.
شقيف تيرون 259.
صمصام 259.
شوبك 237, 242, 244 et suiv.
شيب 2e p. 6.
صافيثا صفيطه 262.
صلت 246.
صولق 2e p. 152.
طاير طير مطار 2e p. 115.
طبقة 2e p. 14.
طراز طرازی 2e p. 74.
طرح 2e p. 75.
طَرَحَ على 2e p. 42.
طردوحش 2e p. 69.
طرّة 2e p. 308.
طشتخاناه 115.
طعم 114.
طوخ 106.
طوف (والی الطوف) 16.
طمغا 2e p. 154.
عال 2e p. 275.
عتابی 70; t. I, 241.
عدل عدّل تصدل 2e p. 111.
عصر 94.
عقبة 24.
عقر عاقر 2e p. 102.
عون 136.
غرارة 85; t. I, 132.
غيبة 2e p. 100.
فتوحات (الفتوحات الجاهانية) 260.
فراش خاناه 115.
فرض 2e p. 186.
فسيفساء 271.
فوّار فوّارة 284.
قاعة 2e p. 22; t. I, 47.
قبع 2e p. 252.
قرّ 2e p. 3.
قرّاز 103.
قراغول 190, 195.
قرمية 2e p. 4.
قرن قرين 261.
قصب مقصّب 2e p. 75.
قلم المحقّق 66.
قيمون 260.
كاتب الدرج 2e p. 221, 318.
كاتب الدست 2e p. 221, 318.
كاتب السرّ 2e p. 222, 317.
كاتم السرّ 317, 321.
كرك 236, 242, 244 et suiv.
كركر 61.
كرخ نوح كركُ نوح 258.
كسر انكسر 2e p. 51.
كفت 114.
كلّاب 2e p. 78.
كلس كلّاسة 287.
كنجی 2e p. 77.
كوفية 2e p. 269.
كيّ 74.
كيتاغيوس 209.
لانس 2e p. 77.
مبلغ 2e p. 79.
متمّر 2e p. 77.
محرم محرمة 2e p. 76.
محقّدار 151.
محقّق (قلم المحقّق) 66.
مداس 2e p. 13.
مرجع 277.
مزبلة 2e p. 122.
مستور 2e p. 31.
مسلمی مسالمة 2e p. 66.
معدنی 33.
معدية 156.
מועון 251.
مفرج مفترج 2e p. 78.
مفصّص 270.
مقصورة 283.
ملها ملهى 2e p. 102.
مملوك 5.
منطق 2e p. 99.
منظرة 2e p. 15.
مهمّ 54.
مواريث 132.
مودع 2e p. 107.
موكل 2e p. 99.
ميعاد 2e p. 47.
ناووس نواويس 268.
نَدَبَ 76.
ندب 2e p. 97.
ندب انتدب 2e p. 226.
نستراو نستورة 236.

نفر مستقر استقر 121 et suivantes.
نول 103.
هلك 2e p. 279.
وافدى 2e p. 245.
وصل 2e p. 310.
وصى اوصى 2e p. 109.
وقد اوقد 2e p. 131.
ياقوت 2e p. 141.

ERRATA.

1re P. p. 150 ligne 20, djelbah, *lisez* djelâb.
— p. 190, (note), d'Abou'lmâhasen, *lisez* d'Abou'lfaradj.
— p. 253, ligne 4, Sartini, *lisez* Sestini.
2e P. Au haut de la p. 33 et 37, *lisez* AN 695 (1296).
— p. 68 dernière ligne (note) d'zhou'lhidjah, *lisez* dhou'lhidjah.
— p. 83, ligne 13, naïb-alssaltanah, *lisez* naïb-assaltanah.
— p. 161 ligne 23, (8), *lisez* (18).
— p. 161 ligne 25 il faut placer (19) après la ville de Damas.
— p. 127 145, 147, 149, 151, 225 et suiv. au haut des pag., *lisez :* BEN Kelaoun

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE DU TOME SECOND.

D: De 8453 4°
(1/2)

ULB Halle
002 888 459
3

Sb

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000333



Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-23088/fragment/page=00000334